

433 06733208 4

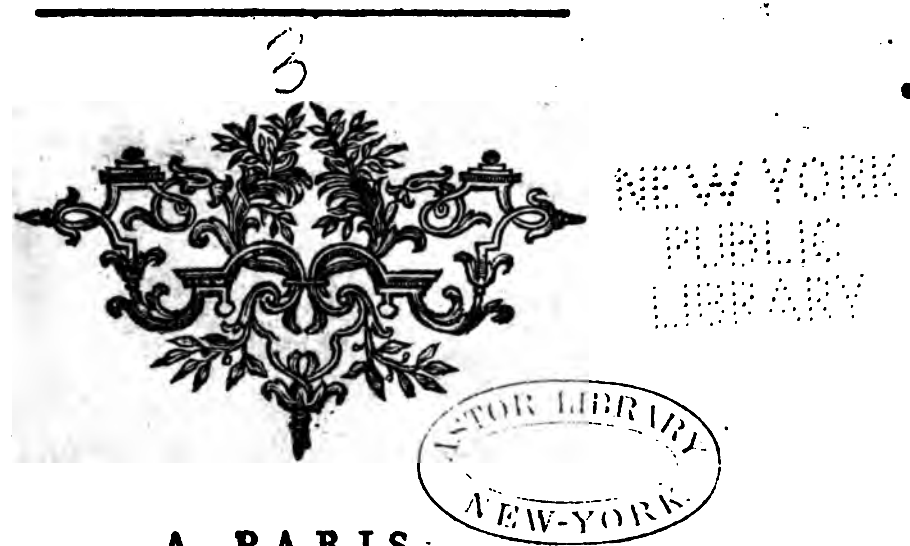
HISTOIRE
DE L'IRLANDE
ANCIENNE ET MODERNE,

Tirée des Monumens les plus authentiques.

Par M. l'Abbé MA-GEOGHEGAN.

TOME PREMIER.

3

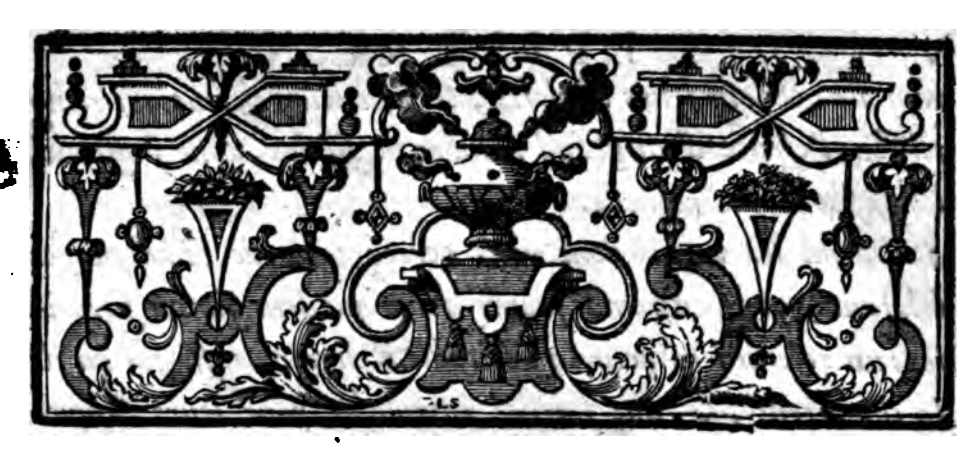


A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques, à la Bible d'Or.

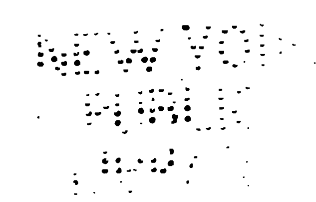
M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



AUX TROUPES *IRLANDOISES* AU SERVICE DE LA FRANCE.





MESSIEURS,

Je vous devois l'hommage de mon travail : vous lui devez l'honneur de votre protection. L'Histoire d'Irlande est à vous, puisqu'elle est celle de vos ancêtres. Ce sont leurs manes que j'évoque dans une terre étrangere. C'est leur gloire que je

rappelle : ce sont leurs exploits, ce sont leurs vertus qui remplissent l'espace d'un grand nombre de siécles, dont j'offre ici les fastes à vos regards.

Parmi les vertus dont vous verrez tant de témoignages éclatans, vous en remarquerez deux qui leur furent favorites ; un zéle ardent pour la véritable Religion, aussi-tôt qu'ils la connurent, & une fidélité inviolable pour leurs Souverains : ce sont encore, Messieurs, celles qui vous caractérisent.

L'Europe, à la fin du siécle dernier, fut surprise de voir vos peres quitter les douceurs d'une patrie fertile, renoncer aux avantages qu'une naissance illustre leur donnoit dans la terre qui les avoit vû naître, s'arracher à leurs possessions, au sang, à l'amitié, à tout ce que la nature & la fortune leur rendoit plus cher : elle fut étonnée de les voir sourds aux offres d'un usurpateur libéral, marcher sur les pas d'un Roi fugitif, chercher avec lui dans des climats éloignés les fatigues & les dangers ; satisfaits de leur infortune, puisqu'elle étoit le sceau de leur fidélité pour des maîtres malheureux.

La France qui, parmi tant de vertus dont elle donne le modéle, mit toujours au premier rang, la fidélité pour ses Rois, fut charmée de voir ces étrangers lui en disputer la gloire : elles leur ouvrit avec joie un sein généreux, persuadée que des hommes si dévoués à leurs Princes, ne le seroient pas moins à leurs bienfaiteurs, elle se fit un plaisir de les voir marcher sous ses drapeaux. Ils ne tromperent point ses espérances ; Nervinde, Marsaille, Barcelone, Cremone,

Luzara, Spire, Castiglione, Almanza, Villa-Viciosa, (a) *tant d'autres lieux témoins de leur valeur immortelle, consacrerent leur dévouement pour la nouvelle patrie qui les avoit adoptés: la France applaudit à leur zéle, & les plus grand des Monarques mit le comble à l'éloge en les honorant du titre flatteur de ses* braves Irlandois.

L'exemple de leurs Chefs animoit leur courage; les Vicomtes de Mountcashil (b) *& de Clare* (c), *le Comte de Lucan* (d), *les Dillon, les Lee, les Rothe, les ô Donnel, les Fitz-Gerald, les Nugent, les Galmoy* (e) *leur ouvrirent sur les bords de la Meuse, du Rhin & du Pô, la carriere de la gloire: tandis que les ô Mahony, Macdonnel, Lawles, Lacy, Burke, ô Carrol, Crafton, Gardiner, Comerford, ô Connor, se couronnoient de lauriers sur les rives du Tage.*

Les Puissances voisines voulurent posséder les enfans de ces grands hommes. L'Espagne retint une partie de vous auprès de son trône. Naples vous invita dans ses contrées fertiles. L'Allemagne vous appella à la défense de ses aigles; les Taaf, les Hamilton, les ô Dwyer, les Brown, les Wallis, les ô Neill, soutinrent la majesté de l'Empire, & furent les dépositaires de ses postes les plus impor-

(*a*) M. de Vendôme, dit le Chevalier de Bellerive, qui avoit une estime particuliere pour cette belliqueuse nation, à la tête de laquelle il avoit livré tant de combats, & remporté tant de victoires, avoua qu'il étoit surpris des terribles expéditions que ces bouchers de l'armée (c'est ainsi qu'il les appelloit) faisoient en sa présence. *Camp. de Vendôme, page 224.*

(*b*) Mac-Carty.

(*c*) O Brien.

(*d*) Sarsfield.

(*e*) Butler.

tans (a). *Les cendres du Maréchal Browne* (b) *sont encore arrosées tous les jours des larmes du soldat qui l'adoroit ; tandis que les ô Donnel, les Maguire, les Lacy & autres travaillent à se former sur le modéle de ce grand homme.*

La Russie, cet Empire si vaste & si puissant, cet Empire passé tout à coup de tant d'obscurité à tant de gloire, voulut apprendre de votre corps la discipline militaire. Pierre le Grand, ce génie si perçant, ce Héros créateur d'une nation aujourd'hui triomphante, ne crut pouvoir mieux confier cette partie si essentielle de l'art de la guerre qu'au Feldt Maréchal de Lacy ; & la digne fille de ce grand Empereur, remit toujours à ce guerrier, la principale défense du trône auguste qu'elle remplit avec tant de gloire.

Enfin le Vicomte de Fermoy (c), *Officier général au service de la Sardaigne, mérite toute la confiance de cette couronne.*

Mais pourquoi rappeller des tems reculés ? Pourquoi chercher vos Héros dans des régions éloignées ? Souffrez, Messieurs, que je vous montre ce beau jour à jamais mémorable dans les fastes de la France ; que je vous ramene dans les champs de Fontenoy si précieux à votre gloire, ces champs où, mêlés à l'élite des François, le vaillant Comte de Thomond à votre tête (d), *vous chargeates avec tant de*

(*a*) Le Général ô Dwyer fut Commandant de Belgrade.

(*b*) Il étoit neveu du Général Browne.

(*c*) Roche, autrement de la Roche.

(*d*) Aujourd'hui Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Commandant en Languedoc.

courage des ennemis redoutables ; animés par les regards de l'auguste Souverain qui vous gouverne, vous contribuates avec tant de succès à fixer une victoire, qui jusqu'alors avoit paru douteuse.

Lawfeld vous vit deux ans après forcer, de concert avec un des plus illustres corps de France (a), *des retranchemens qui sembloient impénétrables. Menin, Ypres, Tournay vous voyoient sous leurs murs, vous couvrir de gloire, tandis que vos compatriotes, sous les étendars de l'Espagne, faisoient des prodiges de valeur à Campo-Sancto & à Veletri.*

Mais tandis que je parle, une partie de votre corps vole à la défense des Alliés de Louis (b) *; une autre vogue au milieu des mers, & va chercher à travers les flots, dans un autre hémisphere, les éternels ennemis de son Empire* (c).

Voilà, Messieurs, ce que toute l'Europe contemple en vous. Voilà ce qui vous donne jusqu'à l'estime de vos plus injustes adversaires. Un compatriote à qui la gloire de l'Irlande est si chere, pourroit-il vous refuser son admiration ? Recevez-en, Messieurs, ce léger tribut. Honorez de votre appui une Histoire que mon amour pour la patrie m'a fait entreprendre. Votre protection rendra cet Ouvrage respec-

---

(*a*) Le régiment du Roi.

(*b*) Le régiment de Fitz-James, cavalerie Irlandoise, dans l'armée du Prince de Soubise, s'est distingué à la bataille de Rosback, contre les Prussiens.

(*c*) Le Général Lally avec son régiment embarqué pour Pondicheri.

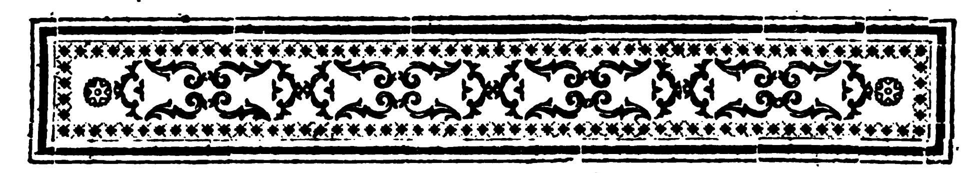
table, & pourra mériter quelque indulgence pour ses défauts : il n'en auroit point si mon travail & mon zéle avoient suffi pour le rendre digne de ceux auxquels je le consacre.

Je suis avec un profond respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
J. MA-GEOGHEGAN.

DISCOURS



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LA Nation qui fait l'objet de ces Mémoires eſt, ſans contredit, une des plus anciennes de l'Europe. Une idée de ſon Hiſtoire ne peut être qu'agréable à ceux qui ſont curieux d'approfondir l'antiquité.

La ſituation de l'Irlande l'ayant rendue d'un difficile accès aux conquérans, ſes habitans vécurent libres & affranchis de toute inſulte de la part de leurs voiſins pendant un grand nombre de ſiécles. Ils avoient cultivé les arts, les ſciences & les lettres qu'ils avoient puiſées chez les peuples les plus policés alors, les Egyptiens & les Phéniciens; & la protection que leurs Princes avoient accordée aux lettres jointe à l'eſtime qu'on avoit pour ceux qui en faiſoient profeſſion, avoit beaucoup contribué à leur progrès. Un ſyſtême de gouvernement fondé ſur les loix de la nature & de l'humanité influoit ſur leurs mœurs. Des Princes d'une juſtice digne des premiers chrétiens, paroiſſoient de tems en tems ſur le trône, comme autant d'étoiles dans une nuit obſcure, qui donnoient de la vigueur aux loix énervées par la lacheté de leurs prédéceſſeurs.

Ollam-Fodla, un de leurs Monarques, ordonna l'aſſemblée triennale à Teamor, pour régler les affaires de l'Etat, & examiner les généalogies des familles. Il y fonda des écoles pour cultiver les lettres & la philoſophie que ce peuple avoit reçues des Anciens. Ugane-Mor, Aongus Tuirmeach, & Eocha Felioch qui avoit rétabli la Pen- Avant J. C. 720.

tarchie, mirent en vigueur la jurisprudence, & donnerent un nouveau lustre aux loix, & une protection particuliere aux lettres. Fearadach le Juste, Feidlim le Législateur, Cormac-Ulfada & Cairbre II, surnommé Lifseachair, marcherent sur les traces des premiers. Des sçavans Jurisconsultes que l'on vit fleurir sous les différens regnes, aidoient les Princes de leurs conseils.

La littérature ne fut pas la seule occupation des Scoto-Milesiens. Sans parler de leurs guerres domestiques, ils mesurerent souvent leurs armes, non-seulement avec les Pictes, les Bretons & les Insulaires leurs voisins, mais encore avec les Romains, qui étoient alors les maîtres du monde. Les expéditions d'Eocha II, d'Aongus-Ollbuagach fils de Fiacha I, d'Aongus I, d'Ugane-Mor, de Criomthan I, de Niall le Grand, de Dathy, & les horribles dévastations qu'ils firent chez les Bretons, & dont Gildas se plaint, en fournissent la preuve.

Le caractère belliqueux de cette nation parut encore avec éclat dans la longue guerre qu'elle eut à soutenir contre les Danois, qui dura avec un succès inégal, depuis le commencement du neuviéme siécle jusqu'en 1014, que ces barbares furent totalement défaits à Clontarf, par le vaillant Brien-Boirive, alors Monarque de l'Isle, pendant qu'on leur abandonnoit des Provinces ailleurs, pour se délivrer d'un ennemi si redoutable.

Le mérite n'étoit pas sans récompense chez eux. Les Nobles étoient distingués les uns des autres, & ceux-ci l'étoient d'avec le peuple, par le nombre de couleurs que chacun portoit selon son état. Enna I ordonna des boucliers d'argent pour les Seigneurs qui se distinguoient à la guerre; Muinemon y ajouta des chaînes d'or, & Aldergode fit donner pour récompense des bagues d'or à ceux qui excelloient dans les sciences & les arts.

Les Antiquaires enfin, les Medecins, les Bards ou Poëtes, nommés chez eux *Filéas*, étoient récompensés par des biens en fonds de terre qu'on leur assignoit.

Pendant le cinquiéme siécle, le christianisme vint offrir de nouveaux spectacles dans cette Isle. Cette nation si attachée aux superstitions du paganisme & de l'idolatrie, & si sçavante dans la théologie des Druides, devint ensuite à la prédication de l'Evangile, le théâtre de la Religion, & le séminaire des étrangers, tandis qu'une ignorance gothique s'étoit répandue sur la surface de l'Europe. De sorte qu'on peut dire que les quatre premiers siécles du christianisme furent les plus brillants de toute l'Histoire ancienne & moderne de ce peuple; mais l'harmonie du gouvernement & la gloire du christianisme commencerent à s'éclipser dans le neuviéme siécle, par les fréquentes incursions des Barbares du nord, qui avoient inondé en même tems une grande partie de l'Europe. Ces incursions durerent pendant deux siécles avec divers succès: les Barbares furent souvent vaincus, & à la fin totalement expulsés.

La constitution de l'Etat fut tellement ébranlée par cette guerre, qu'elle ne put jamais se rétablir, quelques efforts qu'on fît. L'affoiblissement de la Religion, la corruption qu'introduisit dans les mœurs le commerce avec les Barbares, l'interruption de la succession légitime au trône, arrivée au tems de Malachie II, par l'intrusion des Rois provinciaux, & les différentes factions, suites nécessaires de l'usurpation, apporterent des obstacles insurmontables à ce rétablissement, & furent des circonstances favorables à l'ambition & à la cupidité d'une nation voisine.

Quoique l'Histoire fût cultivée chez les Scoto-Milésiens, plus que chez d'autres peuples leurs contempo-

rains, & que leur principal soin fut de conserver à la postérité le souvenir de leurs grandes actions; cependant ce peuple étoit peu connu aux sçavans avant le christianisme. Quelques-uns, comme Strabon, Pomponius-Mela, Solin, &c. avoient montré leur ignorance par des descriptions arbitraires de cette Isle, & des peintures outrées de la grossiereté & de la barbarie prétendues de ses habitans.

Les Anglois ayant mis fin à cette Monarchie dans le douziéme siécle; & voulant donner quelque couleur de justice à leur usurpation & à la tyrannie qu'ils exerçoient contre les habitans de cette Isle, sans autre titre qu'une prétendue Bulle d'Adrien IV, & la loi du plus fort, les ont représentés comme des Sauvages qui habitoient les bois, *Sylvestres Hiberni*, & qui n'obéissoient pas aux loix, comme si ces titres étoient suffisans pour les dépouiller de leurs biens. Quoi! ce peuple si renommé dans les premiers siécles du christianisme pour la piété & la doctrine, chez qui les Anglo-Saxons eux-mêmes, selon leurs propres Historiens, alloient se faire instruire, dans les siécles qui avoient précédé l'invasion des Anglois, (*a*) est réduit tout d'un coup à la condition des Sauvages? La métamorphose est trop difficile à concevoir, & en même tems trop prompte pour ne pas faire sentir combien une telle accusation est absurde. Une nation qui veut en asservir d'autres, traite ordinairement de sauvages ceux qui refusent de se soumettre à ses loix: mais un peu d'attention à l'état où l'Irlande étoit alors, & aux prétentions des Anglois, détruira aisément l'imposture. Il y avoit déja plus de deux mille ans que ce peuple étoit com-

Cambd. Brit. *edit. Lond. p.* 730.

(*a*) Vel divinæ lectionis, vel continentioris vitæ gratiâ illò secesserant. *Bede Hist. Eccles. lib.* 3. *cap.* 27.

mandé par ses Princes naturels, & gouverné selon ses propres loix; il ne vouloit par conséquent pas recevoir des loix de ces étrangers, en qui il ne reconnoissoit ni caractère pour lui en imposer, ni assez de puissance pour s'en faire obéir. Quoiqu'une partie de l'Irlande se soumît d'abord aux Anglois, il y en avoit plus des deux tiers qui, bien loin de plier sous un joug qui leur paroissoit odieux, étoient toujours sous les armes pour défendre leur vie & leurs biens contre ces tyrans. Si celui qui repousse un ennemi qui vient à main armée pour envahir son patrimoine, doit être traité de barbare ou de sauvage, les peuples les plus policés & les plus généreux méritent les mêmes qualifications.

Girald Barry, Prêtre, natif du pays de Galles en Angleterre, en latin *Cambria*, d'où dérive le nom de *Cambrensis*, sous lequel il est connu, fut le premier étranger qui entreprit décrire une histoire d'Irlande, afin de perpétuer les calomnies que ses compatriotes avoient déja publiées contre ses habitans.

Les circonstances demandoient qu'on fît passer les Irlandois pour des barbares. Le titre de Henri II n'étoit fondé que sur une Bulle, obtenue furtivement du Pape Adrien IV, Anglois de nation. Le motif de cette Bulle étoit le faux exposé que Henri avoit fait au Pape, de l'impiété & de la barbarie de la nation Irlandoise. Cambrensis fut chargé de vérifier par écrit cet exposé, sur lequel la concession de la Bulle avoit été extorquée. Il ne manqua pas de parsemer son ouvrage de calomnies & d'absurdités insoutenables, mais que le crédit d'un puissant Roi a sçu faire valoir même au tribunal de Rome. C'est dans cet esprit que Cambrensis a travaillé à ses mémoires, & c'est là que les Ecrivains Anglois ont pris les fausses couleurs sous lesquelles l'ancienne Irlande a été

représentée. La passion & l'intérêt les firent passer pardessus la rétractation que Cambrensis se sentit obligé de faire les dernieres années de sa vie, de beaucoup d'imputations fausses & de calomnies, dont il avoit rempli ses Mémoires. Cambrensis n'avoit pas d'ailleurs les qualités requises pour un Historien. L'Histoire n'est pas une production de l'imagination: c'est un assemblage de faits, dont l'arrangement seul dépend de l'Auteur. Pour l'écrire, il faut de toute nécessité connoître le pays, le caractère & le génie de ses habitans, & être en état d'en consulter les Annales. Cambrensis n'avoit aucune de ces qualités par rapport à l'Irlande, dont il vouloit écrire l'Histoire. Il est vrai qu'il avoit fait deux voyages dans ce pays, le premier par curiosité en 1171, pour être témoin du progrès de ses parens & amis; le second en qualité de Précepteur de Jean, Comte de Mortagne, fils de Henri II, à qui le Roi son pere avoit donné le nom de Seigneur d'Irlande. Dans ces deux voyages il ne séjourna en tout que dix-huit mois en Irlande, & n'en vit qu'environ un tiers qui obéissoit aux Anglois; il n'auroit même pas pû avec sureté mettre le pied dans le reste du Royaume. Dans l'impossibilité de consulter les Annales de ce peuple, écrites dans une langue qui lui étoit tout à fait étrangere, il fallut substituer à la vérité des mensonges, & les productions d'un esprit prévenu, pour grossir les volumes. Un étranger, après avoir passé quelques mois à Paris, sans avoir appris la langue, sans avoir consulté nos Historiens, ni fréquenté les gens lettrés du pays, seroit il capable d'écrire l'Histoire de France? S'il s'avisoit de crayoner les mœurs & les coûtumes de la plus vile populace, sans rien dire des vertus héroïques de nos Rois, de la bravoure & de la générosité de notre Noblesse, du mérite reconnu d'un nombre infini de nos

concitoyens, s'il s'arrêtoit enfin à tout ce qu'il y a de plus bas parmi le peuple, sans parler du gouvernement civil & militaire, ni des constitutions fondamentales de l'Etat, mériteroit-il le titre d'Historien? Ne seroit-ce pas le vrai moyen de faire mépriser l'Auteur aussi-bien que son ouvrage? Telle étoit précisément la disposition & la capacité de Girald Cambrensis. Les Irlandois ne sont-ils pas aussi-bien en droit de se plaindre de lui, que Joseph, qui, dans son premier livre contre Appion, se plaint de quelques Auteurs Grecs, qui s'aviserent de composer l'Histoire de la guerre des Juifs, de la prise & destruction de Jérusalem, & de la captivité des Juifs sur des ouï dire, sans avoir jamais été dans le pays, ni vû les choses dont ils écrivoient, & qui se sont impudemment décorés, dit-il, du nom d'Historiens?

Notre ambitieux Auteur voulant, comme il le dit lui-même, acquérir de la gloire, & immortaliser son nom (*a*) par une description de l'Irlande, écrivit cinq livres en latin, les trois premiers sous le titre de *Topographie d'Irlande*, & les deux autres sous celui de *l'Irlande conquise par Henri II.* Voilà des titres pompeux, mais auxquels une production aussi foible & aussi imparfaite ne répond en aucune façon. Le titre de Topographie est bien mal à propos appliqué à la description d'un Royaume entier, & le nom de conquête ne convient pas plus à un accommodement fait entre Henri II, & une partie de cette nation. Cependant c'est sous ces titres qu'il a la hardiesse de débuter & de promettre, non-seulement l'Hi-

Walsh. Præf. Prospect. d'Irl.

(*a*) Ore legar populi, perque omnia sæcula famâ, | Si quid habent veri vatum præsagia, vivam.
Cambrensis Præf. 1. *Topograph.*

ſtoire de l'état actuel de l'Irlande, mais encore celle de ſes antiquités.

Si Cambrenſis a ſi mal réuſſi, ſi ſon ouvrage ne mérite pas même le nom d'Hiſtoire, il ne faut pas s'en étonner. Il étoit prévenu contre la nation Irlandoiſe; il n'en avoit pas conſulté les Annales; ſon ignorance dans la langue l'en rendoit incapable. Il n'avoit vu que quelques villes qui étoient au pouvoir des Anglois. Il n'étoit pas reſté aſſez long-tems dans le pays, pour faire les recherches néceſſaires. Il chargea de ce ſoin Bertrand Verdon ſon ami, qui n'y reſta que ſix mois après lui; de ſorte que le recueil des matériaux, qui ſervirent de baſe à cette Hiſtoire prétendue, étoit ſi peu de choſe, & ſi rempli de fauſſetés, qu'il n'a jamais fait la deſcription d'un ſeul Comté, d'aucune ville ou village, pas même dans la partie de l'Irlande qu'il a pu voir. Il nous donne pour une Hiſtoire la narration fabuleuſe de quatre fontaines, de trois iſles, de trois lacs & de la ſource de quatre rivieres, dont la plus forte nommée Shannon ſe jette, ſelon lui, dans la mer du nord. A peine parle-t-il des premiers habitans de cette Iſle. A l'égard des Scoto-Mileſiens qui en étoient paiſibles poſſeſſeurs plus de deux mille ans avant ſon tems, il ſe contente de dire qu'il y a eu une ſucceſſion ſuivie, & non interrompue de cent quatre-vingt un Monarques qui ont regné ſur ce peuple, ſans parler de leur hiſtoire, de leur gouvernement, de leurs loix, de leurs guerres, ſans même donner le catalogue de ces Rois. Il dit en peu de mots que les ſix fils de Muredus, Roi de la Province d'Ultonie, avoient fait une deſcente en Ecoſſe. Il touche fort légerement les invaſions & les guerres des Danois en Irlande; mais il ſe trompe groſſierement, tant par rapport à l'époque de leur premiere arrivée en ce pays, qu'il fixe à l'an 838, que

Grat. Luc. c. 10. pag. 100.

Grat. Luc. c. 2. pag. 6.

que par rapport au nom, aux exploits, & même à la patrie de Gormundus, il a emprunté ſans doute ces reveries de Geoffroy de Monmouth. Semblable à certains animaux qui préférent la puanteur du bourbier à l'odeur agréable des fleurs (*a*), il s'eſt attaché à tout ce qu'il a trouvé de plus bas chez ce peuple, & ſans être appuyé d'aucune autorité par écrit, ni du témoignage d'aucun homme ſenſé & impartial, il a fait un galimatias de je ne ſçai combien de contes de vieilles femmes, de matelots & de ſoldats, qu'il aſſaiſonne de réflexions ſcandaleuſes, de ſatyres & d'invectives contre la nation; Prince, peuple, clergé ſéculier ou régulier, rien n'eſt épargné, il ne reſpecte rien, tout devient l'objet de ſes déclamations & de ſes calomnies. Après cinq années employées à ce beau travail, il acheva les cinq livres de ſa prétendue hiſtoire d'Irlande. Enthouſiaſmé de ce nouveau fruit de ſon génie, & ne pouvant plus diſſimuler la vanité que ſon cœur en tiroit, Cambrenſis ſe rendit à Oxford, où, en préſence de toutes les facultés & du peuple aſſemblé, il fit, à l'exemple des Grecs, la lecture de ſa Topographie pendant trois jours de ſuite, donnant à chaque livre un jour entier. Pour rendre cette comédie plus ſolemnelle, il traita ſplendidement toute la ville pendant les trois jours: le premier jour fut deſtiné à la populace; le ſecond fut pour les Docteurs, les profeſſeurs & les principaux d'entre les écoliers de l'Univerſité; le troiſiéme jour enfin, il régala

Grat. Lucius: *cap.* 5. *pag.* 38.

Uſſer. Sillog. edit. Par. *Epiſt.* 49. *pag.* 84 & 85.

(*a*) Libros ſuos plebeculæ ſpurcitiis inquinavit .... & vulgi nævis toti genti ab ipſo adſcriptis farcire conſtituit, ſicut aranea virus è thymo, mel apis exſugit; ſic è peſſimis quibuſque quorumvis Hibernorum moribus faſciculum ille fecit, miſſa faciens quæ apud Hibernos præclariora repererat. Sordes tamen iſtas ille pro gemmis habere viſus eſt, quas eligens & excipiens, tamquam elegantiora præſenti volumine digeſſit, inſtar ſuis, cui magis volupè eſt in ſterquilinii volutabro quam inter ſuaviſſimos quoſque odores ſe verſare. *Grat. Luc. cap.* 5. *pag.* 41.

le reste des écoliers & les soldats, avec les bourgeois de la ville; action magnifique & noble, dit Cambrensis lui-même, par laquelle l'ancienne coûtume des Poëtes s'est vu renouvellée pour la premiere fois en Angleterre; mais malheureusement pour lui, le succès ne répondit pas à ses espérances. On vit bien, sur-tout à la Cour, que le mauvais choix qu'il avoit fait des matériaux, dont son Histoire étoit composée, & les fables qu'il y avoit employées, ne pouvoient être que l'effet, ou de son ignorance, ou de sa haine pour la nation Irlandoise. On n'ignoroit pas la cause de cette haine : outre la querelle particuliere qu'il eut avec Aubin ô Molloy, Moine de l'Ordre de Cîteaux, & Abbé de Baltinglass, dans laquelle il eut le dessous, & qui excita sa bile contre la nation, c'est qu'il souhaitoit la ruine & la destruction totale de ce peuple qui pouvoit mettre des bornes à l'agrandissement de ses parens & amis en Irlande, comme il paroît par son second livre de l'Irlande conquise.

Grat. Luc. c. 7. pag. 49, 50, 51, 53, 54, &c.

Rien ne fait mieux connoître la malignité & l'inconstance d'esprit de Cambrensis, que les extrémités auxquelles il s'est laissé emporter. Tantôt il releve avec excès le mérite de ses parens nouvellement établis en Irlande. Tantôt il se déchaîne avec violence contre les autres Anglois & Normands engagés avec eux dans la même cause contre les Irlandois. Tant que Henri II son Roi vécut, ce Prince étoit, selon lui, l'Alexandre de l'occident, l'Invincible, le Salomon de son siécle, le plus pieux des Princes, qui avoit eu la gloire de réprimer la fureur des Gentils, non-seulement de l'Europe, mais encore de l'Asie, au-delà de la Méditerranée. Il n'épargnoit pour le louer aucunes des expressions les plus hiperboliques que le flatteur le plus outré soit capable d'imaginer, même contre le bon sens & la raison; par exemple il ne

rougit pas de dire de ce Prince que ses victoires & ses conquêtes n'avoient pour bornes que la circonférence & les extrémités de la terre; mais d'abord que ce Prince fut mort, comme le remarque David Powel, il vomit mille injures contre sa mémoire dans son livre de *l'Instruction d'un Prince*, & donna un champ libre à son ancienne inimitié contre ce Roi. Cet exemple doit suffire pour caractériser cet Auteur, & faire voir combien il mérite de créance dans tout ce qu'il avance ailleurs.

Les reproches qu'on avoit faits à Cambrensis d'avoir inséré dans ses écrits beaucoup de choses fabuleuses, l'avoient obligé de se rétracter, tant par une apologie qu'il inséra dans la premiere préface à son livre de l'*Irlande conquise*, que dans son traité *des Rétractations*. Ici il avoue que, quoiqu'il eut appris de gens dignes de foi du pays beaucoup de choses dont il fait mention, il avoit cependant suivi les rapports du vulgaire pour beaucoup d'autres; mais qu'il pense comme S. Augustin, qui dit dans son livre de la Cité de Dieu, qu'il ne faut pas trop affirmer, ni absolument nier les choses qu'on ne sçait que par le bruit commun.

Le Chevalier Wareus, dans ses Antiquités d'Irlande, a sçu apprécier justement le mérite de notre Auteur. Voici le jugement qu'il en porte. Cambrensis, dit-il, avoit ramassé dans sa Topographie tant de choses fabuleuses, qu'il faudroit un traité entier pour en faire une discussion exacte. Il avertit, en attendant, le lecteur de la lire avec précaution. Il ajoute ensuite qu'il s'étonne comment des hommes de son siécle, d'ailleurs graves & doctes, peuvent en imposer au monde, en donnant les fictions de Cambrensis pour des vérités (a). Cependant malgré des

(a) Multa hic observari possent fabulosa quæ de Hiberniâ accumulavit Cambrensis in Topographiâ.... exacta eorum discussio justum requi-

preuves si incontestables de la fausseté & de l'imposture des écrits de cet Auteur décrié, & quoiqu'ils eussent resté 400 ans dans l'obscurité jusqu'en 1602, que Cambden les fit imprimer à Francford; tous ceux qui ont parlé des Irlandois depuis ce tems, & sur-tout les Anglois, n'ont d'autre garand des impertinences qu'ils en ont dites, que l'autorité de cet imposteur. Le mal est même devenu si général dans toute l'Europe, que dans la plûpart des livres & des traités géographiques, où il est question des mœurs & coûtumes des nations, on n'y trouve sur les Irlandois que les traits envenimés que Cambrensis avoit lancés contre eux.

Grat. Luc. c. 1. pag. 4.

D'après le portrait que je viens de faire de Cambrensis, je laisse au lecteur judicieux & impartial à juger s'il doit passer pour un Historien grave & digne de foi, ou si l'on ne doit pas au contraire le regarder comme un faiseur de libelles, comme un impudent qui cherche, en amusant le public, par des contes absurdes, à flétrir une nation entiere contre toute vérité & justice. Tous les autres de cette nation qui se sont mêlés d'écrire l'histoire d'Irlande, principalement depuis la réforme de la Religion, à l'exemple de l'aspic qui emprunte le venin de la vipere (*a*), ont reçu le ton de Cambrensis, & ont fidélement suivi ses traces: de ce nombre sont Hanmer, Campion, Spencer, Cambden, &c. en respirant le même air que lui, ils ont été animés du même esprit, & ont hérité de sa haine pour cette nation.

---

rit tractatum, admonendus est interim lector Topographiam eam caute legendam, id quod ipse Giraldus quodammodò fatetur.... atqui non possum non mirari viros aliquos hujus sæculi, alioqui graves & doctos figmenta ea Giraldi, mundo iterum pro veris obtrusisse. *War. antiq. Hib. cap.* 23.

(*a*) Eodem maledicendi studio in Hibernos feruntur, & tanquam aspides (ut proverbio dicitur) à viperâ venenum mutuantur. *Grat. Luc. cap.* 1. *pag.* 3.

Il eſt donc naturel que tout étranger de bon ſens ſe méfie de ce qui a paru ſur les affaires d'Irlande, de la part de tels Ecrivains, & de ceux qui ont ſuivi leurs traces. C'eſt une vertu rare dans un ennemi de rendre juſtice à ſon adverſaire, & il n'y en a jamais eu de qui on la puiſſe moins attendre que du peuple Anglois. Sa préſomption naturelle, enorgueillie par le ſuccès, l'a fait agir, de tout tems, comme s'il étoit diſpenſé de ſuivre les regles ordinaires de l'équité & de l'humanité envers ceux que leur mauvaiſe fortune avoit ſoumis à ſes loix. On peut appeller en témoignage de cette vérité, les Gallois, les Ecoſſois, & les autres peuples ſur leſquels il a dominé quelque tems. A l'égard de l'Irlande, on peut dire qu'il n'a ceſſé d'y gouverner avec la verge de fer. Seroit-il donc raiſonnable de s'en tenir à ce que de tels maîtres ont fait débiter dans le monde, pour pallier leurs injuſtices?

Les mêmes motifs qui avoient fait agir Cambrenſis dans le douziéme ſiécle, ont dirigé la plume des Ecrivains de cette nation, depuis le changement de Religion. Les Irlandois ne pouvoient ſe réſoudre à renoncer à celle de leurs peres, pour embraſſer les nouvelles maximes de la réforme. Leur perſévérance dans la ſimplicité de la foi primitive, devint un prétexte pour les dépoſſéder du patrimoine de leurs ancêtres, & fit trouver, dans leurs actions les plus innocentes, de quoi les condamner. Quand le fort a réſolu d'opprimer le foible, il n'eſt pas embarraſſé d'en imaginer des motifs, & de les colorer du moins d'une apparence de juſtice.

L'hiſtoire du Lord Clarendon devroit, ce ſemble, mériter quelque crédit dans le public, par le rang de Miniſtre d'Etat que l'Auteur avoit tenu auprès des Rois Charles I & Charles II; mais la prévention où l'on peut être en ſa faveur perdra beaucoup de ſa force, lorſqu'on

ſçaura que ce Miniſtre a contribué à l'affreuſe deſtinée du pere, & qu'il a penſé ruiner auſſi le fils par le ménagement outré qu'il a gardé toute ſa vie avec les Parlementaires, & par la forte averſion qu'il avoit pour les Catholiques. La crainte qu'il avoit de voir l'autorité du Parlement anéantie par un Roi victorieux, l'a porté à employer tout ſon crédit & ſes artifices auprès de Charles I, pour le détourner de l'uſage qu'il auroit du faire de ſes victoires. Sa haine pour les Catholiques lui fit traverſer toutes les offres de ſervices que les confédérés d'Irlande ne ceſſerent de faire au Roi contre ſon Parlement révolté, offres de ſervice pour leſquelles ils ne demandoient d'autre récompenſe qu'une liberté modérée dans l'exercice de leur Religion. Quoique le Roi les eut agréés à différentes repriſes, ce Miniſtre, avec ſes aſſociés, trouva moyen de les rendre infructueuſes. Il fit encore voir un effet ſurprenant de ces deux paſſions, après le rétabliſſement de Charles II. La ſcélérateſſe des Cromwelliens, qui méritoient les derniers ſupplices, fut récompenſée aux dépens des Irlandois fidéles. Les biens d'un grand nombre de ceux-ci furent ſacrifiés à la déteſtable maxime dont Clarendon, pour pallier cette criminelle injuſtice, ſe ſervit vis-à-vis d'un jeune Roi trop facile à ſe laiſſer conduire. *Faites du bien à vos ennemis pour les gagner; vos amis ſeront toujours à vous.*

Ces faits s'étoient paſſé avant que Clarendon écrivît ſon Hiſtoire; il falloit bien adopter tout ce que la malice & l'intérêt faiſoient débiter aux Cromwelliens, pour noircir les Irlandois, afin de rendre ſa conduite excuſable.

Le Docteur Burnet avoit trop bien trouvé ſon compte dans la révolution arrivée pendant le regne de Jacques II, pour ne pas donner à cet évenement les couleurs les plus

ſpécieuſes. Incapable de faire fortune par les voies de la droiture, il devint le prédicateur & le boute-feu de la révolte. Le riche Evêché de Saliſbury étoit une récompenſe trop conſidérable pour une plume venale qui n'étoit arrêtée par aucun frein de probité ni de religion. Cependant le refus que lui fit le Prince d'Orange de l'Archevêché de Cantorbery, l'arma contre ſon bienfaiteur, & lui fit dévoiler des vérités qui ne font pas honneur à la mémoire de ce Prince. L'on reconnoît, par ce trait d'ingratitude, combien la vanité & l'intérêt gouvernoient l'eſprit arrogant & inſatiable du Prélat. L'étranger jugera du cas que l'on doit faire de ſes écrits, d'autant plus que les deux premiers livres de ſon hiſtoire de la Réformation, ſont ſolidement réfutés par Joachim le Grand, dans ſon hiſtoire du divorce de Henri VIII, & de Catherine d'Arragon, imprimée en trois volumes *in*-12. à Paris en 1688, où cet Auteur prend contre lui la défenſe de Sanderus.

Tout ce que je viens de dire du caractère de Clarendon & de Burnet, ſera avoué par tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en Angleterre. Les Mémoires de Higgons, Gentilhomme Anglois, d'une probité reconnue, en rendent un ample témoignage.

De toutes les hiſtoires d'Angleterre qui ont paru dans les pays étrangers, celle de Rapin-Thoiras, eſt celle qui mérite la préférence, pour l'ordre, la netteté des détails, & l'arrangement des matieres. Il ne faut pas être ſurpris de voir un Auteur, élevé dans les principes preſbytériens, ſe déclarer en toute occaſion contre l'autorité pontificale; c'eſt agir de bonne foi, ſuivant ſes maximes & ſes inclinations: le lecteur éclairé ne ſçauroit s'y méprendre. On doit lui ſçavoir bon gré des efforts qu'il a faits, pour conſerver les apparences d'impartialité entre

les partis qui ont déchiré l'Etat ſous le regne de Charles I. Quoiqu'il faſſe pancher la balance en faveur des parlementaires, les royaliſtes peuvent tirer un grand avantage de ce que la force de la vérité avoit arraché de la bouche d'un Avocat, penſionnaire de leur adverſaire. On trouve chez lui beaucoup moins d'aigreur à l'occaſion des affaires d'Irlande, que chez le commun des Hiſtoriens Anglois. Il fournit même bien des argumens dont on pourroit ſe ſervir pour la juſtification de cette nation.

Le Pere d'Orléans eſt bien moins excuſable du peu de juſtice qu'il a rendue à cette nation dans le détail ſuperficiel & tronqué de la guerre d'Irlande, par lequel il a fini ſon hiſtoire des révolutions d'Angleterre. Il y a tout lieu de ſoupçonner que ce Pere s'eſt laiſſé conduire par quelque guide intéreſſé à ménager l'honneur de l'Angleterre. En effet, la défenſe vigoureuſe qui ſe fit en Irlande pendant trois ans, devoit donner de la confuſion à une nation qui s'étoit rendue au Prince d'Orange, ſans eſſayer le plus léger combat.

Thomas Innes, Prêtre Ecoſſois, publia à Londres en 1729 un eſſai critique ſur les anciens habitans du nord de la Bretagne. Cet ouvrage fait voir que l'Auteur étoit un homme lettré. Le rapport qu'il y a entre les Ecoſſois & les anciens Scoto-Mileſiens, l'engage dans une critique ſur les antiquités des derniers, où il n'employe que des lieux communs. Il dit beaucoup, & prouve peu; il tache d'inſinuer que toutes les hiſtoires des Mileſiens ne ſont fondées que ſur les relations fabuleuſes des Bards, ſans qu'il y ait eu aucun tribunal chargé de les examiner. Il confond ces rimeurs mercenaires qui alloient de maiſon en maiſon, avec ceux qui étoient employés par l'Etat, & dont les écrits étoient ſujets à la cenſure de l'aſſemblée de

Teamor.

Teamor. Il reproche aux Milefiens les variations de leurs Ecrivains, touchant leurs antiquités & les époques de leur Hiftoire; mais doit-on foupçonner l'autorité de la Bible parce que les calculs des Hébreux, des Grecs & des Latins, par rapport aux années du monde, depuis la création jufqu'à l'ére chrétienne, font tout à fait différens?

Cet Auteur auroit à répondre à la même objection pour les Ecrivains de fon pays. Fordun, Major, Boéce, Buchanan & les autres, ne s'accordent pas en tout: il a été réfervé à notre Auteur de les contredire tous, & de fapper par les fondemens tout ce qu'ils avoient avancé touchant leurs antiquités. D'une chaîne de propofitions poffibles, & de fuppofitions gratuites, il conclut pofitivement que les Scots étoient un peuple, différent des Milefiens, qui s'établit en Irlande vers le tems de l'ére chrétienne. Voici comme il raifonne.

« Il eft poffible, dit-il, que les Milefiens ayent été établis en Irlande plufieurs fiécles avant l'incarnation, » & qu'il y ait eu chez eux, comme chez les autres peu» ples, une fucceffion de Rois de cette race depuis He» remon, fans que les Milefiens ayent été proprement » les mêmes que ceux qu'on a nommés par la fuite Scots; » & fans que ceux-ci ayent été établis dans cette Ifle » avant l'incarnation, auquel tems ils s'y fixerent en con» quérans, & fe rendirent maîtres du gouvernement, » comme les Francs firent dans les Gaules, les Gots & » les Sueves en Efpagne, les Vandales en Afrique, & » les Saxons dans la Bretagne. » Voilà un fyftême fondé fur la poffibilité; il ne s'agit que de lui donner de la réalité: c'eft ce qui embarraffe notre critique, « parce qu'il ne » trouve aucun Auteur contemporain pour l'attefter, pas » même chez les Milefiens, qui n'avoient, felon lui, ni

» monumens, ni aucun usage des lettres avant le tems de
» S. Patrice. » Notre critique n'a point d'égard apparemment à l'autorité du Chevalier Mackenzy, son compatriote, & aussi croyable que lui, qui assure avoir vu plusieurs anciens manuscrits Irlandois, entr'autres une histoire des Rois d'Irlande, écrite par Carbre-Liffeachair, Monarque de l'Isle vers le tems de l'incarnation, & par conséquent long-tems avant S. Patrice. La conséquence qu'il tire de la conquête réelle des pays voisins par les Barbares, pour établir une conquête chimérique de l'Irlande, au premier siécle par les Scots, porte à faux. D'un côté cette conquête est appuyée de monumens certains, & du consentement unanime de tout le monde; l'autre n'est fondée, de l'aveu même de notre critique, que sur des conjectures & des raisons purement plausibles. Au défaut de l'autorité, il dresse d'autres batteries, & tire des conséquences des suites inséparables des révolutions arrivées dans les autres pays, sans perdre de vue le parallele entre les Scots & les Francs. Il cite Ptolomée & quelques autres Ecrivains de l'antiquité, sans en tirer aucun avantage réel; mais son moyen triomphant est le silence des étrangers, touchant le nom *Scot*, avant le troisiéme ou le quatriéme siécle; mais ne faut-il pas connoître un peuple avant que de le nommer par son nom? Les Scoto-Milesiens étoient, sans contredit, mieux connus des anciens Grecs & des Phéniciens, que des Grecs modernes: ceux-ci affoiblis par les grandes guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Perses, les Macédoniens & les Romains, furent obligés de négliger le commerce que leurs prédécesseurs avoient entretenu avec ces peuples; & les Romains, n'ayant jamais pénétré dans leur Isle, ne commencerent à les connoître que par les incursions qu'ils

faisoient conjointement avec les Pictes, chez les Bretons; & alors les étrangers les nommoient indifféremment *Hiberni* & *Scoti*, noms qui étoient alors synonimes, & qui dans le sens des Auteurs qui les employoient, désignoient le même peuple. Enfin toute la force du raisonnement d'Innes n'est fondée que sur de faux principes, & ne tend qu'à renverser par des conjectures & des argumens négatifs, un systême adopté par les plus sçavans Historiens de sa nation. Il propose encore contre les antiquités des Milesiens, plusieurs autres difficultés, que j'examinerai dans la suite de ces Mémoires.

L'Auteur du siécle de Louis XIV fait une peinture des dernieres guerres d'Irlande, peu avantageuse pour les Irlandois. Outre les impressions que cet Auteur a reçues chez les Anglois, incapables de rendre justice à un peuple qu'ils oppriment, il a suivi trop scrupuleusement des Mémoires faits en Hollande par des Réfugiés, également attachés à la gloire du Prince d'Orange, & aux intérêts d'une Religion dont le soutien fut en apparence le motif de son usurpation & de sa tyrannie. Ses préjugés l'ont porté à représenter les Irlandois, qu'il donne pour bons soldats en France & en Espagne, comme des gens qui ont toujours mal combattu chez eux. Il donne le passage de la Boyne par le Prince d'Orange, comme une de ces expéditions hardies qui doivent étonner l'univers, & qui ne le cedent en rien au passage du Granique, par Alexandre le Grand, & à celui du Rhin par Louis XIV.

Quoique les peintures vives & le style brillant d'un Auteur puissent obscurcir la vérité aux yeux d'un lecteur qu'ils charment, ils n'ont pas toujours le même effet sur l'esprit d'un monde plus éclairé & moins prevenu. Les Irlandois sont également braves en tout pays. S'ils parois-

ſent l'être davantage en France & en Eſpagne que chez eux, cela ne vient que de ce qu'ils ſont plus façonnés dans les pays étrangers, où ils ont l'avantage de ſe former dans la diſcipline militaire, à laquelle ils ont des diſpoſitions naturelles, avantage qui leur eſt interdit chez eux. Leur conduite dans les dernieres guerres d'Irlande, dont notre Auteur paroît auſſi mal informé que de leur prétendu défaut de réſiſtance à la journée de la Boyne, n'ôte rien à leur valeur. Le Roi, de l'aveu de cet Auteur, n'avoit qu'environ vingt mille hommes, ſçavoir près de ſix mille François & quinze mille Irlandois; ces derniers étoient des troupes nouvellement levées, ſans diſcipline, mal pourvues, & encore plus mal armées. Le Prince d'Orange avoit 36000 hommes de vieilles troupes, tous Anglois & Hollandois. La riviere de Boyne, qui eſt toujours guéable en été, & qui n'a ſouvent que trois ou quatre pieds d'eau dans bien des endroits, ne portoit pas grand obſtacle au paſſage. Le lecteur peut juger de la diſproportion & de l'inégalité qui ſe trouvoient entre les deux partis. On n'avoit pas beſoin d'attendre l'évenement pour décider quel devoit être le ſort de cette journée. D'un côté vingt mille hommes, dont les trois quarts ſçavoient à peine manier un fuſil, commandés par un Roi, qui, par un effet de ſon bon cœur, avoit de la foibleſſe pour les Anglois, qu'il regardoit comme ſes Sujets, quoique armés contre lui; de l'autre côté une armée beaucoup ſupérieure en nombre & en expérience, commandée par le Prince d'Orange, qui quoique plus accoûtumé à perdre des batailles, qu'à en gagner, étoit un ennemi fort redoutable dans la conjoncture préſente. Comme notre Auteur affecte de garder le ſilence ſur tout ce qui s'eſt paſſé d'avantageux à la nation Irlandoiſe pendant cette

guerre, il ne parle pas d'une action singuliere arrivée dans le moment du passage. Trois ou quatre Gentilshommes Irlandois s'étant avancés dans la riviere le pistolet à la main, tuerent le Maréchal de Schomberg au milieu de l'armée Angloise, l'ayant pris pour le Prince d'Orange; il ne fait pas mention de la résistance des dragons de Clare & autres troupes, au passage d'Oldbrige, par l'armée de Schomberg, où ils furent forcés à la seconde attaque, après avoir laissé beaucoup de monde tués sur la place. A l'égard du Prince d'Orange, qui avoit remonté la riviere jusqu'à Slane, avec la moitié de l'armée qu'il commandoit en personne, il n'eut pas de peine à en chasser deux régimens de dragons qui gardoient ce passage: mais tous les efforts devinrent inutiles. Le Roi ne voulut pas attendre le sort d'une bataille; il se fit escorter par l'élite de ses troupes, & prit le chemin de Dublin, où il ne s'arrêta pas; car dès le lendemain il en partit pour se rendre à Waterford, d'où il s'embarqua pour la France. Le reste de l'armée se voyant sans chef, marcha vers Limerick; la brigade de Surlauben fit l'arriere garde, sans que le Prince d'Orange osât les attaquer. Les autres troupes Françoises prirent le chemin de Cork & de Kingsale, où ils s'embarquerent. Ainsi finit, sans bataille, ce passage de la Boyne tant vanté par les Historiens Anglois & Hollandois, dont notre Auteur n'est que l'écho, & qui dans le fond ne devoit pas ajouter beaucoup aux lauriers du Prince d'Orange.

Notre Auteur ne dit rien du premier siége de Limerick, si glorieux aux Irlandois, qui renverserent les ennemis, déja en possession de la bréche & d'une partie de la ville, & les repousserent jusques dans leur camp. Cette action fit lever le siége au Prince d'Orange, en fai-

ſant à ſes troupes un reproche auſſi glorieux aux aſſiégés qu'humiliant pour les aſſiégeans. *Oui*, leur dit-il, *ſi j'avois cette poignée de monde qui défend la place contre vous, & que vous fuſſiez tous dedans, je la prendrois malgré vous.* Sa retraite même fut ſi précipitée, qu'il fit mettre le feu à l'Hôpital, pour couvrir la honte d'avoir abandonné ſes bleſſés & ſes malades. La bataille d'Aghrim, qui ſe donna l'année ſuivante, & où les troupes Irlandoiſes, quoique vaincues, firent des prodiges de valeur, & le ſecond ſiége de Limerick, dont la défenſe opiniatre procura la capitulation la plus importante & la plus avantageuſe qu'on eût jamais vue, furent également honorables pour cette nation; mais notre Auteur paſſe rapidement de la Boyne au deuxiéme ſiége de Limerick, ſans faire aucune mention des actions ſi glorieuſes arrivées dans cet intervalle. Il les ignoroit peut-être, ou s'il ne les ignoroit pas, il vouloit ſans doute ménager la gloire de ſon héros. Il ne faut pas s'étonner du peu de vérité qu'on trouve dans le récit qu'il fait de cette guerre: il y a long-tems qu'on a dit de lui ce que Cambden dit de Buchanan, qu'il étoit meilleur Poëte qu'Hiſtoriographe: *Buchananus Poëta optimus.*

Brit. *edit. Lond.* pag. 89.

La mémoire de ces évenemens eſt trop récente, & il exiſte encore trop de témoins vivans de la valeur de ce peuple dans cette occaſion, pour que de nos jours ces fauſſes relations puiſſent acquérir aucun crédit: mais la poſtérité ne pourra éviter d'adopter les erreurs qu'elle trouvera répandues dans les écrits de ces Hiſtoriens prévenus ou mal informés, ſi l'on ne lui met devant les yeux dequoi la détromper. Comment peut-on eſpérer que l'étranger ſoit en garde contre les imputations deshonorantes dont ces Auteurs ont chargé leurs écrits, contre

les Irlandois, si l'on ne lui fait pas connoître que ceux qui avoient dépouillé les Irlandois de leurs biens, se sont crus intéressés à leur ravir encore l'honneur ?

Il est facheux que parmi tant de sçavans dont l'Irlande se glorifie à juste titre, il ne s'en soit pas trouvé un qui ait pris la peine de mettre au jour une histoire suivie de sa nation. Il y a apparence que les invasions des Danois, qui ont infesté l'Irlande pendant deux siécles, lui ont fait perdre une partie de ses anciens monumens. Cette nation barbare s'attachoit à détruire les Eglises, les Abbayes, & autres lieux qui servoient de depôt à la littérature. A peine l'Irlande avoit-elle eu le tems de respirer après avoir secoué le joug des Danois, qu'elle tomba sous celui des Anglois. Ces nouveaux maîtres se firent une maxime de politique d'abolir l'usage de la langue & des lettres chez ce peuple. Ces raisons jointes au peu d'encouragement qu'il y a eu, depuis l'invention de l'Imprimerie, chez une nation abbattue & accablée sous le poids de la tyrannie, sont cause que ces respectables restes d'antiquité sont restés ensevelis dans l'obscurité. L'intérêt que je prens à ce qui regarde cette nation m'a fait souvent gémir sur le surcroît d'infortune que lui cause l'ignorance de son Histoire dans le monde, & m'a depuis long-tems inspiré le dessein de faire un effort pour y remédier.

Je ne prétens écrire qu'un abrégé de l'histoire d'Irlande : trop heureux si je puis applanir les voies, ou donner de l'émulation à ceux qui auront plus de loisir & de capacité que moi ! Mon dessein n'est uniquement que d'en donner une légere teinture à l'étranger, & de conserver dans sa mémoire le triste souvenir d'une nation expirante. C'est pour lui que j'écris, afin d'effacer de son esprit les mau-

vaiſes impreſſions qu'il en a pu prendre; c'eſt lui que j'ambitionne de ſatisfaire en reconnoiſſance de la protection qu'il accorde à la portion expatriée de cette nation, contre laquelle la tyrannie a prononcé cet affreux arrêt,

Veteres migrate coloni,

& à laquelle le ſouvenir de Sion arrache ſouvent des ſoupirs :

Flevimus cùm recordaremur Sion.



TABLE

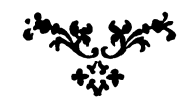
TABLE CHRONOLOGIQUE DES ROIS païens d'Irlande, de la race Milesienne, d'après les meilleurs Historiens de ce peuple.

	An du monde.	Avant J. C.
HEREMON, mort en	2996	1008
MUIGHNE, LUIGHNE & LAGNE, freres ensemble,	2999	1005
IRIAL, surnommé *le Prophete*, fils de Heremon,	3009	995
ETHRIAL, fils d'Irial,	3029	975
CONMAOL, fils de Heber,	3059	945
TIGHERMAS, petit-fils d'Ethrial,	3089	915
EOCHA I, surnommé *Eadgothach*, de la race d'Ith,	3093	911
KEARMNA & SOBARCH, freres, de la race d'Ir, ensemble,	3133	871
EOCHA II, surnommé *Faobarglas*, fils de Conmaol, de la race de Heber,	3153	851
FIACHA I, surnommé *Labhruine*, arriere petit-fils de Tighermas, de la race de Heremon,	3177	827
EOCHA III, surnommé *Mumho*, arriere petit-fils de Conmaol, de la race de Heber,	3198	806
AONGUS, autrement ÆNEAS I, surnommé *Ollmuchach*, fils de Fiacha Labhruine, de la race de Heremon,	3216	788
ENNA I, surnommé *Airgtheach*, fils d'Eocha Mumho, de la race de Heber,	3240	764
ROTHEACT I, petit-fils d'Aongus Ollmuchach, de la race de Heremon,	3251	753
SEADNA I, de la race d'Ir,	3256	748
FIACHA II, surnommé *Fionsgothach*, fils de Seadna I, de la race d'Ir,	3270	734
MUINEMON, de la race de Heber, par Conmaol,	3275	729
ALDERGODE, fils de Muinemon, de la race de Heber,	3284	720
OLLAM-FODLA, fils de Fiacha Fionsgothach, de la race d'Ir,	3324	680
FIONNACHTA I, fils d'Ollam-Fodla,	3344	660
SLANOLL, fils d'Ollam-Fodla,	3361	643
GEIDE, surnommé *Ollgothach*, fils d'Ollam-Fodla,	3373	631
FIACHA III, fils de Fionnachta, & petit-fils d'Ollam-Fodla,	3381	623

	An du monde.	avant J. C.
Berngal, fils de Geide Ollgothach, & petit-fils d'Ollam-Fodla,	3393	611
Olioll I, fils de Slanoll, & petit-fils d'Ollam-Fodla,	3408	596
Siorna, surnommé *Saoghalach*, de la race de Heremon, par Aongus Ollmuchach,	3429	575
Rotheact II, de la race de Heber, par Aldergode, fils de Muinemon,	3436	568
Elim, fils de Rotheact II,	3437	567
Giallchade, petit-fils de Siorna Saoghalach, de la race de Heremon,	3446	558
Artur I, surnommé *Imleach*, fils d'Elim, & petit-fils de Rotheact II, de la race de Heber,	3458	546
Nuad I, surnommé *Fion-Fail*, arriere-petit-fils de Siorna Saoghalach, de la race de Heremon,	3471	533
Breasrigh, fils d'Artur Imleach, de la race de Heber,	3480	524
Eocha IV, surnommé *Aptach*, de la race d'Ith,	3481	523
Fionn, de la race d'Ir, par Ollam-Fodla,	3501	503
Seadna II, surnommé *Ionaraic*, fils de Breasrigh, de la race de Heber,	3515	489
Simeon, surnommé *Breac*, de la race de Heremon, par Nuad Fion-Fail,	3521	483
Duach I, surnommé *Fionn*, fils de Seadna II, de la race de Heber,	3529	475
Muiredach, surnommé *Balgrach*, fils de Simeon Breac, de la race de Heremon,	3530	474
Enna II, surnommé *Dearg*, fils de Duach Fionn, de la race de Heber,	3535	469
Lugha I, surnommé *Jardonn*, fils d'Enna Dearg, de la race de Heber,	3540	464
Siorlam, de la race d'Ir, par Ollam-Fodla,	3556	448
Eocha V, surnommé *Vairceas*, fils de Lugha Jardonn, de la race de Heber,	3568	436
Eocha VI, surnommé *Fiadmhuine*, & Conang, son frere, surnommé *Beg-Aglach*, de la race de Heremon, par Muiredach Balgrach,	3573	431
Lugha II, surnommé *Lamhdearg*, fils d'Eocha V, de la race de Hebe	3577	427

	An du monde.	Avant J. C.
CONANG BEG-AGLACH, rétabli,	3584	420
ARTUR II, fils de Lugha II, de la race de Heber,	3590	414
FIACHA IV, furnommé *Tolgrach*, fils de Muiredach Balgrach, de la race de Heremon,	3597	407
OLIOLL II, furnommé *Fionn*, petit-fils de Lugha II, de la race de Heber,	3606	398
EOCHA VII, fils d'Olioll Fionn, de la race de Heber,	3613	391
ARGIODMAR, fils de Siorlam, de la race d'Ir,	3623	381
DUACH II, furnommé *Laighrach*, fils de Fiacha IV, de la race de Heremon,	3633	371
LUGHA III, furnommé *Laighe*, fils d'Eocha VII, de la race de Heber,	3637	367
HUGUE I, autrement AODH, furnommé *Ruah*, petit-fils d'Argiodmar, de la race d'Ir,	3644	360
DIOTHORB, petit-fils d'Argiodmar, de la race d'Ir,	3651	353
KIMBAOTH, petit-fils d'Argiodmar, de la race d'Ir,	3658	346
MACHA, Reine, furnommée *Mongrua*, fille de Hugue I, de la race d'Ir,	3665	339
REACTHA, furnommé *Righdearg*, fils de Lugha III, de la race de Heber,	3674	330
UGANE, furnommé *More*, c'eft-à-dire le *Grand*, petit-fils de Duach II, furnommé *Laighrach*, de la race de Heremon,	3704	300
LAOGARE I, furnommé *Lorck*, fils d'Ugane-More,	3720	284
COBTHACH, furnommé *Caolbreag*, fils d'Ugane-More,	3737	267
LAVRA, furnommé *Loingseach*, petit-fils de Laogare I, par Olioll-Aine,	3751	253
MEILGE, furnommé *Molbthach*, fils de Cobthach Caolbreag,	3763	241
MOGCORB, petit-fils de Reactha Righdearg, de la race de Heber,	3769	235
AONGUS ou ÆNEAS II, furnommé *Olamh*, petit-fils de Lavra Loingfeach, de la race de Heremon,	3776	228
JARAN, furnommé *Gleofathach*, fils de Meilge Molbthach, de la race de Heremon,	3782	222
FERCORB, fils de Mogcorb, de la race de Heber,	3789	215
CONLA, furnommé *Crua-Kealgach*, fils de Jaran		

	An du monde.	Avant J. C.
Gleofathach, de la race de Heremon,	3793	211
OLIOLL III, surnommé *Caishiaclach*, fils de Conla Crua-Kealgach, de la race de Heremon,	3818	186
ADAMAR, surnommé *Foltchaoin*, fils de Fercorb, de la race de Heber,	3823	181
EOCHA VIII, surnommé *Foltleathan*, fils d'Olioll III, de la race de Heremon,	3830	174
FERGUS, surnommé *Fortamhuill*, fils de Breasal-Breac, de la race de Heremon,	3842	162
AONGUS ou ÆNEAS III, surnommé *Tuirmeach*, fils d'Eocha VIII, de la race de Heremon,	3874	130
CONALL, surnommé *Callamrach*, petit-fils d'Eocha VIII, de la race de Heremon,	3879	125
NIAD, surnommé *Seadamhuin*, fils d'Adamar-Coltchaoin, de la race de Heber,	3886	118
ENNA III, surnommé *Aignach*, fils d'Aongus-Tuirmeach, de la race de Heremon,	3896	108
CRIMTHAN, surnommé *Cosgrach*, petit-fils de Fergus Fortamhuill, de la race de Heremon,	3900	104
RUGHRUIDHE, autrement RORY, surnommé le *Grand*, de la race d'Ir, de qui cette tribu avoit pris le nom de Clanna-Rory,	3917	87
IONADMAR, petit-fils d'Adamar Foltchaoin, de la race de Heber,	3920	84
BREASAL, surnommé *Bodhiabha*, fils de Rory le Grand,	3929	75
LUGHA IV, surnommé *Luaghne*, fils d'Ionadmar, de la race de Heber,	3944	60
CONGALL, surnommé *Clairingneach*, fils de Rory le Grand,	3947	57
DUACH III, surnommé *Dalta-Deagha*, petit-fils de Lugha IV, de la race de Heber,	3954	50
FACHNA, surnommé *Fathach*, petit-fils de Rory, le Grand,	3978	26
EOCHA IX, surnommé *Feidlioch*, de la race de Heremon, par Enna III,	3990	14
EOCHA X, surnommé *Aireamh*, de la race de Heremon,	4000	4
EDERSKEOL, de la race de Heremon, par Aongus-Tuirmeach, & Fiacha Fearmara,	4004	



INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

POur éviter toute confusion dans cette Histoire, j'ai cru devoir la diviser en trois parties, dont les objets m'ont paru également intéressans.

La premiere partie embrasse les tems qui se sont écoulés depuis l'établissement des Scoto-Milésiens en Irlande jusqu'au cinquiéme siécle, c'est-à-dire l'époque où cette Isle étoit encore ensevelie dans les ténébres du paganisme, & je la nomme *l'Irlande païenne*.

La seconde commence à la naissance du christianisme en Irlande dans le cinquiéme siécle, & continue jusqu'au douziéme; je l'appelle *l'Irlande chrétienne*.

Enfin la troisiéme comprend les différentes irruptions que les Anglois ont faites en Irlande, leurs établissemens dans ce pays, & tout ce qui s'y est passé jusqu'à notre siécle.

On verra dans la premiere partie, ou *l'Irlande païenne*; 1°. l'histoire naturelle de cette Isle; 2°. un essai critique sur les antiquités des Milésiens; 3°. l'histoire fabuleuse des Gadeliens; 4°. la religion & les mœurs des Milesiens; 5°. leur gouvernement civil & politique; 6°. leurs guerres tant domestiques qu'étrangeres; 7°. on y apprendra aussi les différens noms sous lesquels cette Isle a été connue des étrangers & des naturels du pays; 8°. ses divisions générales & particulieres, ses dynasties & territoires, & même les noms & l'origine de ceux qui en étoient les propriétaires.

Dans la seconde partie, ou *l'Irlande chrétienne*, on verra, outre l'histoire prophane, les grands progrès que la Religion & les lettres y ont faits depuis le cinquiéme siécle jusqu'au neuviéme; la confusion qui a regné dans l'Etat, & le désordre dans l'Eglise pendant quelque tems, lesquels ont été causés par les incursions des Danois; la tranquillité rendue à l'Etat, & l'exercice de la Religion retabli dans son ancienne splendeur après la derniere défaite de ces barbares, qui arriva dans le commencement du onziéme siécle, jusqu'à l'arrivée des Anglois sur la fin du douziéme.

Enfin nous parlerons dans la troisiéme partie de la maniere

dont quelques Colonies Angloiſes vinrent s'établir en Irlande dans le douziéme ſiécle ; des guerres qu'elles firent aux anciens habitans de l'Iſle pendant quatre cens ans ; de la réunion des deux peuples ſous la domination de Jacques Roi d'Ecoſſe, VI du nom, & I d'Angleterre ; & enfin nous rapporterons les étranges révolutions qui ſont arrivées depuis ce tems dans cette Iſle.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier les deux premieres parties d'un Manuscrit intitulé : *Histoire de l'Irlande ancienne & moderne*. Le public lira sans doute avec plaisir l'Histoire d'une Nation illustre, & que ses disgraces rendent depuis long-tems si célebre. L'Auteur m'a paru joindre l'exactitude à l'érudition, & je n'ai d'ailleurs rien trouvé dans son Ouvrage qui puisse en empêcher l'impression. A Paris le 6 Mai 1757.

LA PALME.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé ANTOINE BOUDET, l'un de nos Imprimeurs ordinaires à Paris, nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au public, un Ouvrage qui a pour titre : *Histoire de l'Irlande ancienne & moderne*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes ; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elle soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux réglemens de la Librairie, & notamment à celuis du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DELAMOIGNON ; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DELAMOIGNON, le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement

& paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement; voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission; & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le trentiéme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cent cinquante-huit, & de notre regne le quarante-huit. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XIV de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 293, fol. 266, conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris, le 3 Fevrier 1758.

LE MERCIER, *Syndic.*



HISTOIRE

SOMMAIRE
DES PRINCIPAUX ÉVENEMENS.

PREMIERE PARTIE.
DE L'IRLANDE PAÏENNE.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

SECONDE PARTIE.

DE L'IRLANDE CHRETIENNE.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

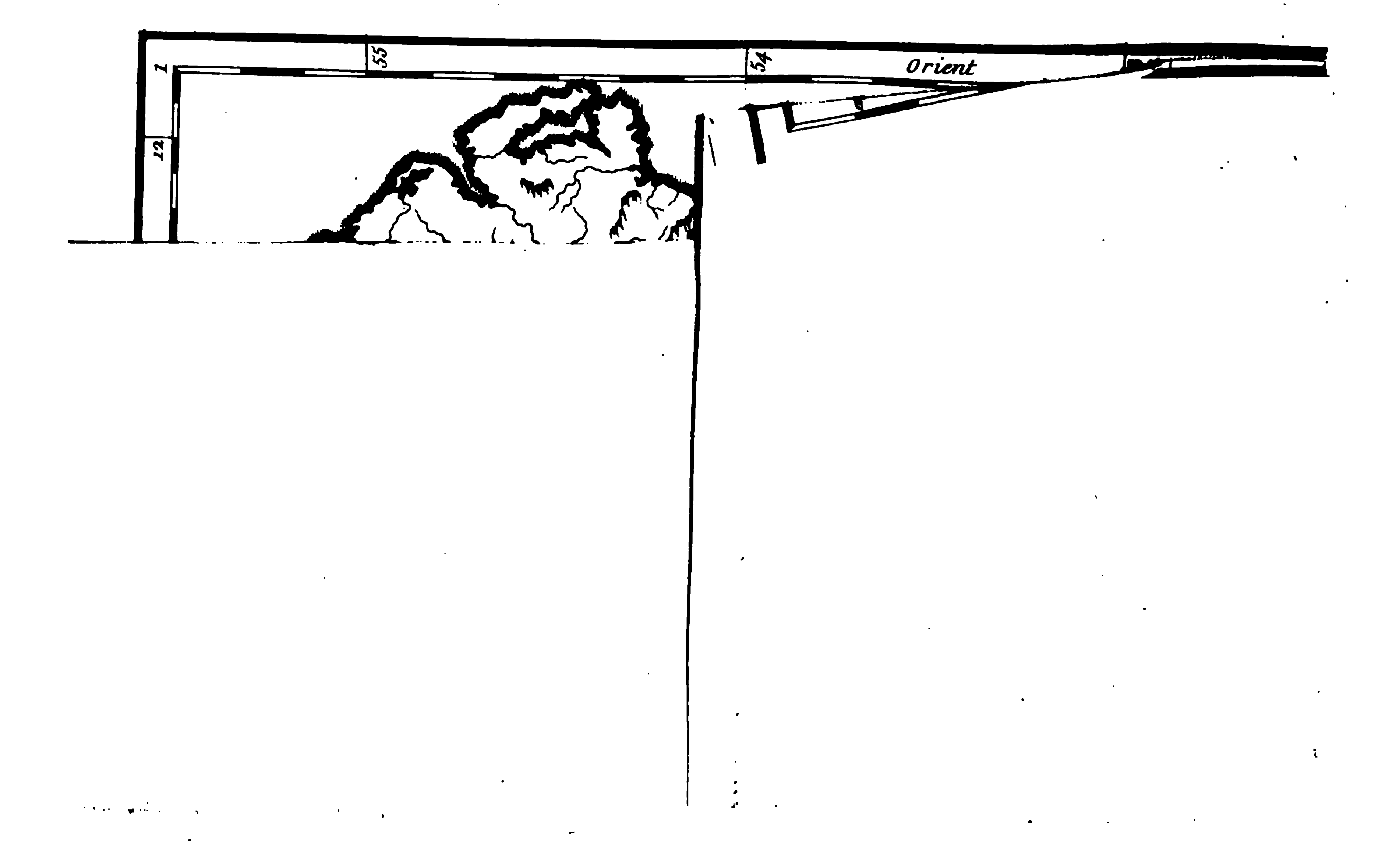
CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

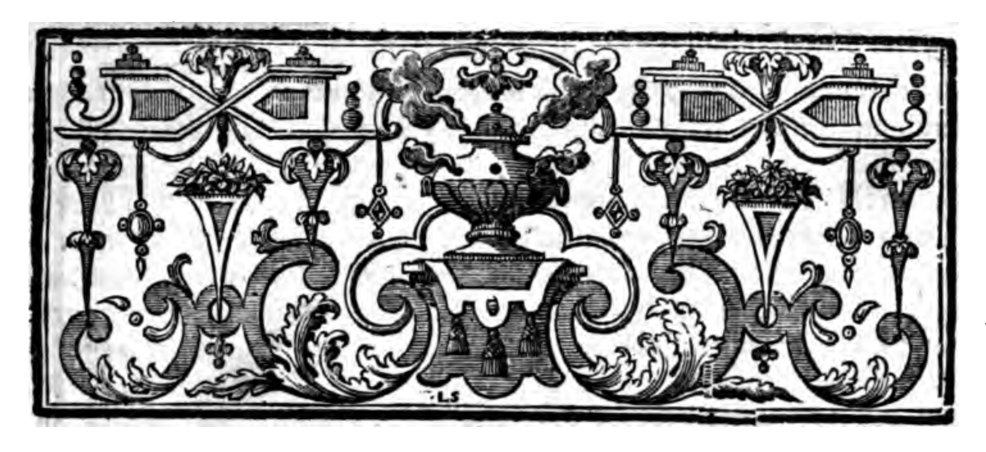
CHAPITRE VIII.



ſt. de
geſt.
25.



1
12
55
54
Orient



HISTOIRE D'IRLANDE.

PREMIERE PARTIE.

DE L'IRLANDE PAÏENNE.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire naturelle de l'Irlande.



'IRLANDE, l'une des plus grandes Isles de l'Europe, est située dans l'Ocean Atlantique au couchant de l'Angleterre, & s'étend depuis le cinquantiéme jusqu'au cinquante-cinquiéme dégré de latitude septentrionale, & depuis le huitiéme jusqu'au douziéme dégré de longitude. Elle approche beaucoup de la figure ovale. Sa plus grande longueur depuis *Fair-Head* au nord jusqu'à *Missen-Head* au midi, contient près de trois cens milles; sa largeur de l'orient à l'occident est de cent soixante: elle a environ quatorze cens milles de circonférence; on y compte près de dix-huit millions d'acres ou arpens de terrein mesure d'Angleterre. Sa distance de la grande Bretagne varie suivant l'inégalité des côtes des deux pays. Le nord de l'Ir-

Stanihurst. de reb. in Hib. gest. *lib.* 1. *pag.* 15.

lande en quelques endroits n'eſt éloigné de l'Ecoſſe que d'environ quinze milles, mais ſa diſtance moyenne de l'Angleterre eſt de quarante-cinq milles, plus ou moins ſelon la diverſe poſition des côtes. L'Irlande eſt éloignée de la France d'environ deux cens vingt milles, de l'Eſpagne de quatre cens quarante, & de la nouvelle France en Amérique de quatorze cens quarante milles. Son plus long jour dans la partie ſeptentrionale eſt de dix-ſept heures douze minutes, & dans la partie la plus méridionale de ſeize heures vingt-cinq minutes. Comme elle eſt ſituée dans une des Zones tempérées, ſon climat eſt doux & agréable. Quoique moins étendue que la Bretagne, dit Oroſe, la température de ſon ciel la rend plus fournie de reſſources utiles (*a*). Elle eſt plus petite que la Bretagne, dit Iſidore, mais plus fertile par ſa ſituation (*b*). Le vénérable Bede confirme auſſi la même opinion, quand il dit que l'Irlande ſurpaſſe de beaucoup la Bretagne pour la bonté & la ſerenité de ſon air (*c*). De tous les climats, dit Cambrenſis, celui de l'Irlande eſt le plus tempéré; on n'y reſſent point en été des chaleurs trop vives, & les froids n'y ſont point trop violens en hyver (*d*). Il dit encore, que cette terre eſt ſi heureuſe, qu'il ſemble que la nature l'ait regardée d'un œil plus favorable que toutes les autres (*e*).

Cependant le témoignage de Cambrenſis me paroît un peu ſuſpect, parce qu'il eſt outré. En effet les pluies, les neiges & les gelées y ſont aſſez fréquentes en hyver. Une Iſle expoſée aux vapeurs d'un vaſte Océan, que les vents d'oueſt d'Amérique y apportent, & qui ne ſont interrompues en chemin par aucune autre terre, ni dérangées par l'action contraire des vents du continent, doit naturellement être ſujette à ces intempéries de l'air. Mais il faut remarquer que les auteurs Anglois ont toujours affecté de relever beaucoup la bonté du climat, & la fertilité du ſol de l'Irlande, & en même tems d'abaiſſer le mérite des habitans & de les rendre mépriſables : nous aurons lieu dans la ſui-

(*a*) Hæc propior Britanniæ, ſpatio terrarum anguſtior, ſed cœli ſoliſque temperie magis utilis. *Oroſius libr.* 1. *hiſt. cap.* 2.

(*b*) Spatio terrarum anguſtior, ſed ſitu fœcundior. *Iſidorus originum libro* 14. *cap.* 6.

(*c*) Hibernia autem ſalubritate ac ſerenitate aërum multum Britanniæ præſtat. *Bed. Eccleſiaſt. hiſt. lib.* 1. *cap.* 1.

(*d*) Terra autem terrarum temperatiſſima, nec Cancri calor exæſtuans compellit ad umbras, nec ad focos Capricorni rigor invitat, aeris amænitate temperieque tempora ferè cuncta tepeſcunt..... *Topograp. Hib. diſt.* 1. *cap.* 25.

(*e*) Natura hoc Zephiri regnum benigniori oculo reſpexit. *Cambd. Brit. pag.* 727.

te de discuter les motifs de cette double exagération. Ce Cambrensis qui exalte si fort la bonté de cette Isle, en représente les habitans comme des gens sans mœurs, des sauvages indisciplinables, qui ne veulent pas se laisser gouverner par des Loix. Cambden, autre auteur Anglois, dit que, si ce pays est quelquefois en mauvaise réputation, cela vient de la grossiereté des habitans. Ce n'est point ici le lieu de répondre aux invectives de ces auteurs, nous en trouverons l'occasion ailleurs; si la grossiereté & la férocité marchent ordinairement ensemble, sied-il bien aux Anglois de reprocher de la grossiereté à leurs voisins?

L'humidité de l'air, jointe au grand nombre de lacs & de marais qui se trouvent en Irlande, & qui proviennent de la stagnation des eaux, depuis que les Barbares du Nord eurent interrompu la culture des terres dans les IX. & X. siécles par leurs fréquentes incursions, devroit, ce semble, rendre le climat du pays mal sain, & causer des rhumatismes, des dissenteries & autres maladies de cette nature: cependant il n'y a que les étrangers qui y éprouvent quelquefois ces incommodités. Les maladies y sont rares, & les naturels y vivent long-tems. Il est assez ordinaire de rencontrer des gens d'un âge très-avancé, & l'on ne voit guères d'intervalle entre la premiere maladie & la mort. L'air y est si moderé, dit Cambrensis, qu'on n'y éprouve ni brouillards infectés, ni vents contagieux, de sorte que le ministère des Medecins est peu nécessaire dans cette Isle, & qu'on n'y voit guères de malades que ceux qui sont mourans (*a*).

Cette Isle est coupée par un grand nombre de rivieres & de lacs. On trouve dans la Province de Lagenie le *Barrow* qui prend sa source dans des montagnes nommées *Slieve-Bloemy* au comté de la Reine, ci-devant *Loise*, traverse une partie des comtés de *Kildare* & de *Carlow*, & va se rendre dans la mer à *Waterford* avec le *Nure* & le *Sure*.

Le *Nure* a sa source dans le comté de la Reine, arrose celui de *Kilkenny*, & va se perdre dans le *Barrow* à quelques milles au-dessus de *Rosse*.

La *Boyne* qui sort du comté du *Roy*, passe par *Castle-Jordan*,

(*a*) Aeris clementia tanta est, ut nec nebula inficiens, nec spiritus hic pestilens, nec aura corrumpens, medicorum operâ parum indiget insula; morbidos enim homines præter moribundos paucos invenies. *Topograph. Hib. distinct.* 1. *cap.* 27.

Ballibogan, *Clonard*, *Trim*, *Navan*, dans la Midie : elle eſt groſſie dans ſon cours par pluſieurs ruiſſeaux, & va ſe perdre dans la mer à *Drogheda*.

Le *Liffy* naît dans le comté de *Wicklow*, coule en ſerpentant par le comté de *Kildare*, où il reçoit pluſieurs ruiſſeaux qui viennent le groſſir, & forme à *Leixſlip*, à ſept milles de Dublin, une cataracte fort haute, où les eaux ſe précipitent de deſſus des rochers eſcarpés. Cette caſcade ſe nomme dans la langue du pays *Léim-en-Uradane*, en anglois *The Salmon's Leap*, c'eſt-à-dire, le ſaut du ſaumon. Les gens du pays prétendent, que quand ce poiſſon veut remonter la riviere en cet endroit, il eſt obligé de ſauter, tenant ſa queue dans ſes dents, pour franchir le rocher; mais lorſqu'il manque ſon coup, comme il arrive ſouvent à cauſe de la hauteur du rocher & de la rapidité de l'eau, il tombe dans des panniers que les pêcheurs ont ſoin de placer au bas pour le recevoir. Cette riviere paſſe par *Lucan* & *Palmerſtown*, & après avoir formé quelques autres caſcades, moins conſidérables que la premiere, elle ſe rend dans la mer à Dublin.

Le *Slany* prend ſa ſource dans le comté de *Wicklow*, continue ſon cours par *Baltinglaſſ* & *Inniſcorthi*, & tombe dans la mer à *Wexford*.

Enfin l'*Inny* & le *Broſnagh*, dont le premier prend ſa ſource dans le lac Ennil, & le dernier au comté du Roi, vont ſe perdre dans le *Shannon*, l'un au lac appellé *Lough-Rée*, & l'autre près de *Bannaghir*.

Les principales rivieres de l'*Ultonie* ſont, la *Banne* qui naît au comté de Down, & traverſe conjointement avec la riviere *Tanwagée* le grand lac nommé *Loug-Neagh*; puis ayant le comté d'Antrim à droite & celui de Derry ſur ſa gauche, elle forme en chemin une cataracte encore plus conſidérable que celle du *Liffy* à *Leixſlip*; enſuite elle paſſe par *Coleraine* & ſe jette dans l'Ocean. Cette riviere eſt réputée une des meilleures qu'il y ait en Europe pour la pêche du ſaumon, de l'anguille & autres poiſſons.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 3.

Le *Mourn* ſort du comté de Tyrone, & étant joint par le *Derg* & le *Finn*, qui tirent leurs ſources de deux lacs du même nom, au comté de Donnegal, ils coulent enſemble dans un même lit, traverſent *Strabane* & *Derry*, ſe jettent dans le *Lough-Foyle*, & de-là dans l'Ocean.

L'*Earn*, dont la ſource eſt ſur les limites des comtés de Longford & de Cavan, traverſe ce dernier pour aller ſe rendre

dans un lac du même nom au comté de *Farmanagh*, & de-là dans l'Ocean par *Bally-Shannon*.

Le *Swilly* au comté de Donnegal se jette dans un lac du même nom qui communique à l'Ocean.

La riviere *Laggan* au comté de Down passe par Dromore, Lisburn & Belfast pour se rendre dans la Baye de *Carrickfergus*.

Le *Newry* après avoir servi de limites aux comtés d'Ardmach & de Down, tombe dans la mer à Carlingford.

Le *Shannon*, qu'on pourroit à juste titre appeller un fleuve, est la principale riviere, non-seulement de la Conacie, mais encore de toute l'Irlande, & mérite d'être mis au nombre des plus grandes rivieres de l'Europe. Cette riviere appellée *Senna* par Orose, prend sa source dans une montagne du comté de Leitrim, que l'on nomme *Sliew-Nierin*, à cause des mines de fer qui s'y trouvent. Pendant son cours, qui depuis sa source jusqu'à son embouchure, est de près de cent quarante milles, il reçoit plusieurs autres rivieres, & forme plusieurs lacs assez considérables. Il arrose *Lanesbourrow*, *Athlone* & *Bannaghir*, en séparant la Midie & la Lagenie de la Conacie. De Banaghir il descend jusqu'à Limmerick où il porte les plus forts navires jusques dans l'ocean occidental, qui en est éloigné d'environ cinquante milles.

Les autres rivieres de cette province sont peu considérables. Le *Moy*, riviere du comté de Mayo, se jette dans l'ocean à *Killalla*, ayant *Tirfiacria* au comté de Sligo sur sa rive droite & *Tiramalgad* au comté de Mayo sur la gauche. Le *Suck* coule entre les comtés de Roscommon & Gallway, & se perd dans le *Shannon* près de Clonfert. Le *Gyll*, petite riviere du comté de Gallway, se décharge dans la baye de Gallway. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 3.

Les rivieres de la province de Momonie sont, le *Sure*, qui prenant sa source dans le comté de Tipperary sur les frontieres d'Ossory, passe par *Thurles*, *Cashil*, *Clonmel*, *Carrick* & *Waterford*, où il se rend dans la mer avec le *Barrow*.

Avoine duff ou *Avoine more*, en anglois *Blackwater*, a sa source dans le comté de Kerry, & ayant arrosé Mallo & Lismore se jette dans la mer à *Youghal*.

Les rivieres *Lea* & *Bande*, dans le comté de Cork, se déchargent dans la mer, l'une au-dessous de Cork, & l'autre à Kingsale.

La *Leane* & le *Cashon* dans le comté de Kerry, vont se jetter dans l'Ocean, la premiere dans la baye de *Dingle* & l'autre aux embouchures du *Shannon*.

Les lacs les plus considérables de l'Irlande sont, le *Lough-Neagh* (*Lough* signifie Lac) qui a trente milles de longueur & quinze de largeur : ses eaux sont célébres pour la qualité qu'elles ont de convertir le bois en fer & en pierre : *Lough-Foyle*, *Lough-Earne* qui forme deux lacs unis par un canal ; *Lough-Swilly*, *Lough-Cone*, aujourd'hui *Strangford* dans la province d'Ultonie : il y a encore dans cette province d'autres lacs moins considérables, tels que *Lough-Fin*, *Lough-Sillin*, *Lough-Ramor*, *Lough-Reagh*, *Lough-Eask* & *Lough-Dearg*. Ce dernier est fameux par la dévotion des fidéles qui y vont en pellerinage.

Waræus antiq. Hib *cap.* 7. Ogyg *part.* 3. *cap.* 49. 50.

Les lacs les plus considérables de la Conacie sont, *Lough-Corrib*, *Lough-Mask*, *Lough-Conn*, *Lough-Rée*, *Lough-Boffin*, & *Lough-Allen* dans le Shannon, *Lough-Gara*, *Lough-Aarow* & *Lough-Rea*.

On trouve dans la Momonie les lacs appellés *Lough-Ogram*, *Lough-Culan*, *Lough-Kerry*, *Lough-Lene* & *Lough-Derg*.

Il y a dans la Midie le *Lough-Ennil*, *Lough-Hoyle*, *Lough-Derrevarragh*, &c.

On voit dans cette Isle des montagnes, des promontoires & des caps. Les principales montagnes sont celles du comté de *Wicklow*, appellées communément *The-Curlew-Hills*, celles du comté de la Reine nommées *Slieve Bloema*; & celles de Cruachan au comté de Mayo.

ô Sullevan. Hist. Cathol. Hibern. Compend. *lib.* 1. *cap.* 6. Petr. Lombardus de Regno Hib. Comment. *cap.* 8.

On y rencontre aussi beaucoup de marais où l'on coupe de la tourbe avec des louchets pour faire du feu. Ses plaines sont vastes, son sol abondant & fertile en toutes sortes de grains, froment, seigle, orge, avoine, pois, &c. tout y vient en quantité. Ses pâturages passent pour les meilleurs qu'il y ait en Europe, tant pour la quantité que pour la qualité des herbages : c'est ce qui a fait dire à Bede, que cette Isle étoit riche en lait & en miel, *dives lactis & mellis insula*. Il paroît même que de son tems on y cultivoit la vigne, *nec vinearum expers*.

Lib. 1. *cap.* 1.

Grat. Luc. *cap.* 10. *p.* 104.

Les arbres fruitiers y réussissent fort bien, comme poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, cerisiers, pruniers, groseillers & noisetiers : à la verité on ne les rencontre pas dans les champs ni sur les grands chemins comme en France, en Flandres & ailleurs : ils sont pour l'ordinaire enfermés dans des enclos & des jardins.

L'Irlande est riche en troupeaux : on y en trouve de toute espece, comme bœufs, moutons, chevres & porcs. On prétend que les vaches ne veulent pas y rendre leur lait en l'absence de

leurs veaux, & que pour en venir à bout, on est obligé de les tromper, en leur en montrant une peau remplie de paille ou de foin. On y tond les moutons deux fois chaque année (a); ainsi ils fournissent beaucoup de laine, mais elle est moins bonne & moins fine que celle des autres pays. Les chevaux que les Anglois appellent *Hobbies*, & dont la race vient des Asturies, naissent en Irlande; ils sont excellens, tant pour la selle que pour les voitures: les chevaux de selle ont un certain mouvement doux & cadencé appellé *amble*, & en même tems très-prompt (*mollis alterno crurum explicatu glomeratio*): un cavalier pourroit en marchant porter aisément à la main un verre plein de liqueur sans en répandre une seule goutte.

Pet. Lombard. Comment. *cap.* 8. Idem. *cap.* 10. War. Antiq. Hib. *cap.* 7.

Cambd. Brit. *p.* 727.

Paul Jove, suivant le rapport de Wareus, a vû douze de ces *Hobbies*, d'une blancheur éblouissante, caparaçonnés de pourpre avec des brides & des resnes d'argent, que l'on menoit en parade dans les cortéges des souverains Pontifes.

Les oiseaux de proye, comme l'aigle & le faucon, ne manquent point en Irlande: on y voit communément des levriers & autres chiens de chasse: les mouches à miel y sont si abondantes qu'on en trouve des essains jusques dans les troncs des arbres.

Les forêts dont ce pays étoit autrefois tout couvert, nourrissoient beaucoup de bêtes fauves. Il y avoit des cerfs, des sangliers, des renards, des blereaux, des loutres & des loups; mais cette derniere espece a été entierement détruite depuis environ un siécle.

Petrus Lomb. *cap.* 10.

Les plaines & les marais d'Irlande sont peuplés de gibier de toute espece: on y trouve en abondance des lievres, des lapins, des faisans, des perdrix, des bécasses, des bécassines, des pluviers, des cailles, des poulles d'eau, des canards & des oyes sauvages, ainsi que toute sorte de volaille; mais sur-tout on y rencontre un oiseau sauvage, qui ressemble beaucoup au faisan: on le nomme en Irlandois *Keark-Frihy*, & on prétend que c'est le même que le cocq de bruyere; en effet il y a beaucoup d'analogie entre les noms, car *Keark-Frihy* veut dire poule de bruyere: quoi qu'il en soit, cet oiseau est inconnu ou du moins fort rare en France. M. le Maréchal de Saxe en fit venir d'Irlande pour peu-

(a) Illic bis niveum tondetur vellus in anno,
Bisque die referunt ubera tenta greges. *S. John.*

pler les plaines de Chambord : il fit amener auſſi du même pays des chevaux & des jumens pour ſes haras.

Pet. Lomb. Comment. *cap.* 7.

Les rivieres & les lacs de ce pays ſont remplis de poiſſons de toute eſpece ; le ſaumon, la truitte, le brochet, la tanche, la perche, l'anguille, la carpe & l'aloſe y ſont très-communs, ſans parler du poiſſon de mer qu'on y pêche en quantité.

Idem. *cap.* 9. Keating. *p.* 64. 66. 74. An du M. 3085. Avant J.C. 915. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 21. Grat. Lucius *c.* 8. *p.* 59. 62. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 28. & 33. Keat. au regne d'Eadna Dearg.

Si l'on vouloit fouiller dans les entrailles de la terre, on y trouveroit des tréſors. La premiere mine d'or, ſelon les hiſtoriens du pays, fut découverte du tems de *Tigernmas* le monarque, auprès de la riviere *Liffy*: on en trouva enſuite une d'argent à *Airgiodroſſ*, & on établit ſur le bord de la riviere de *Barrow* une fonderie où on fabriquoit les cuiraſſes, boucliers, & autres armures, dont les rois faiſoient préſent aux gens de guerre qui s'étoient diſtingués dans les combats. On y battoit monnoye, & on y faiſoit ces chaînes d'or que les chevaliers & les nobles portoient au col par diſtinction, auſſi bien que les bagues dont on gratifioit ceux qui excelloient dans les arts & les ſciences : ainſi on peut dire que l'or & l'argent étoient fort communs en Irlande, même dans les ſiécles les plus reculés du paganiſme. Cette abondance augmenta dans les premiers tems du chriſtianiſme, par les grandes richeſſes que les habitans tiroient de la Bretagne & autres pays où ils faiſoient des courſes fréquentes. Les tréſors immenſes que les Normands ont enlevés des égliſes & des monaſtères de ce pays, auſſi-bien que le tribut annuel d'un once d'or par tête, appellé *airgiod ſroin*, que ces barbares exigerent des habitans pendant leur domination, en fourniſſent une preuve ſans replique.

Nous voyons que du tems de Denis, Chriſtian, & Gregoire, ſucceſſivement abbés d'une abbaye de l'ordre de S. Benoit, fondée à *Regenſbourg*, autrement Ratiſbonne, pour des Scoto-Mileſiens (c'eſt l'ancien nom des Irlandois) les Rois & Princes d'Irlande, & ſur-tout Conchovar ô Brien Roi de Momonie, avoient envoyé au commencement du XII. ſiécle, à trois diverſes repriſes, pour rétablir cette maiſon qui tomboit en ruine, des ſommes d'or & d'argent conſidérables, de ſorte que quand on eût rebâti l'abbaye de fond en comble, & acheté dans la ville & les environs des biens pour la ſubſiſtance des moines, il y en eut encore de reſte. (*a*) Je ne parlerai pas des riches préſens que

(*a*) Iſaacus & Gervaſius qui nati erant in Hiberniâ ex ſtirpe nobiliore, atque ægregie à pietate, litteris, eloquentiâ inſtructi, quibus conjuncti ſunt alii duo Scotigenæ Hiber-

ce

ce même Roi de Momonie envoya à l'Empereur Lothaire II, en faveur de la guerre sainte. Cambrensis lui-même rend témoignage de la richesse de cette isle dans le siécle qui suivit les devastations des Normans. *Aurum quoque quò abundat insula.*

Walsh. Prosp. d'Irl. sect. 6. pag. 447.

Hib. expug. lib. 2. cap. 15.

On y trouve aussi des mines de mercure, d'étaim, de plomb, de cuivre, d'alun, de vitriol, de souffre, d'antimoine & de fer en grande quantité: on y forge de ce dernier metal, qui n'est pas inferieur en qualité à celui d'Espagne; mais le gouvernement Anglois s'étant fait un point de politique de tenir la nation Irlandoise dans la sujettion & la dépendance, s'oppose toujours à l'accroissement de ses richesses, & ne favorise pas l'exploitation des mines.

Pet. Lomb. ibid. cap. 9.

On y rencontre pareillement des carrieres de pierres semblables à celles de liais, des mines de charbon de terre, de l'albâtre & du marbre de plusieurs especes: il y en a de rouge & de noir, de rayé & mêlé de blanc & autres couleurs; on en trouve de gris qui devient bleu & azuré au poli. Les maisons de Kilkenny sont bâties de cette derniere espece, & les rues en sont pavées.

Les denrées du crû de cette isle, & qui sont le principal objet de son commerce, sont les bestiaux, le bœuf, le mouton, le porc, les cuirs, le suif, le beurre, le fromage, le sel, le miel, la cire, les fourures, le lin, le chanvre, la laine, les toiles, les étoffes, le poisson, le gibier, le plomb, l'étaim, le cuivre & le fer. Cette isle produit le nécessaire & l'utile, & pourroit très-bien se passer des autres pays.

War. de Antiq. Hib. cap. 7.

Sa situation par rapport aux pays étrangers, est très-avantageuse pour le commerce: ses ports sont en plus grand nombre & plus commodes que ceux d'Angleterre (*a*). Ils furent fréquentés autrefois par les Phéniciens, les Grecs & les Gaulois. Cetteterre,

Petr. Lombard. cap. 11.

War. de Antiq. Hib. cap. 1.

---

ni, Conradus Carpentarius, & Guillelmus ad Hiberniam pervenerunt, & salutato Hiberniæ Rege Conchur ô Brien, causam ei adventûs sui exposuerunt; qui eos humaniter excepit, atque post aliquot dies in Germaniam honorificè remisit onustos ingenti vi auri, argenti, & pretiosorum aliorum donorum..... quibus pecuniis emit Abbas plurima prædia, oppida, villas, & in ipsâ urbe Ratisbonâ multas areas, domos, & sumptuosa ædificia. Et super hæc omnia superérat ingens copia pecuniæ Regis Hiberniæ, & cogitavit Abbas Gregorius abundè prospicere templo de sacrâ supellectile, & construxit novum ex lapide polito magnificum, & vastæ capacitatis cœnobium, diruto antiquo quod ruinam minabatur. *Chronicon Ratisbonensi apud Grat. Luc. cap. 21. pag. 162. & seq.*

(*a*) Meliùs Hiberniæ quàm Britanniæ aditus, portusque per commercia & negociatores cogniti. *Tacit. vit. Agricol.* p. 499.

dit Cambden, eſt recommandable tant par ſa fertilité, que pour la ſituation avantageuſe de ſes ports (*a*) ; cependant ſon commerce n'eſt pas conſidérable, parce qu'elle eſt gênée & reſſerrée dans des bornes étroites par une nation voiſine qui la tyranniſe depuis quelques ſiécles, & l'empêche d'accroître ſes richeſſes (*b*).

On voit dans cet heureux pays des effets merveilleux de la nature, dont il y a peu d'exemples dans les autres pays de l'Europe.

Pet. Lombard. Comment. *cap.* 6. Par un privilége particulier à l'Irlande, ſon terrein ne ſouffre point de bêtes venimeuſes : on y voit à la vérité comme ailleurs, des ſerpens, des couleuvres, des lézards, des araignées ; mais War. de Antiq. Hib. *cap.* 7. par une ſingularité inconcevable, ils y ſont privés d'une qualité qui paroît inſéparable de leur nature par-tout ailleurs, excepté dans l'iſle de Crete. Quand on y en apporte d'ailleurs, dit Bede, *Lib.* 1. *cap.* 1. ils meurent aux approches de cette terre ſacrée. *Nullus ibi ſerpens vivere valeat.* Il n'y a point ici de ſerpent, dit Cambden, ni Brit *p.* 727. aucune choſe venimeuſe. *Nullus hic anguis, nec venenatum quicquam.* Cette prérogative eſt encore exprimée dans les vers d'Adrianus Junius, où il fait parler l'iſle même de ſes avantages (*c*).

Les merveilles des deux fameux lacs d'Irlande, *Lough-Neagh* & *Lough-Lene*, ſont bien connues des Sçavans par différentes diſſertations qu'on a publiées à leur ſujet, entr'autres les lectures Barton. Lectures philoſophiq. *page* 85. philoſophiques de Richard Barton, imprimées à Dublin en 1751.

Lough-Neagh ſitué au nord de l'Irlande, ayant le comté d'Antrim au nord-eſt, celui de Tyrone au couchant, & celui d'Ardmach au midi, a trente milles de longueur ſur quinze de largeur ; ſes eaux ont une qualité pétrifiante, qui change le bois en fer & en pierre. Nennius auteur Anglois en fait mention (*d*), & elle a été célebrée en beaux vers par l'auteur de l'*Ogygia* (*e*).

(*a*) Sive terræ fæcunditatem, ſive maris & portuum opportunitatem reſpicias, ex multis dotibus felix eſt Inſula. *Camb. Brit. pag.* 680.

(*b*) Gentibus infidis ſi non vicina fuiſſes,
Non foret in toto fauſtior orbe locus.
S. John. Poëm. Hib. vet.

(*c*) Illa ego ſum Graiis, olim glacialis Ierne
Dicta, & Jaſoniæ puppis bene cognita nautis,
Cui Deus & melior rerum naſcentium origo
Jus commune dedit cum Creta altrice tonantis ;
Noxia ne noſtris diffundant ſibila in oris,
Terrificæ Creti tabo phorcynidos angues :
Et forte illati compreſſis faucibus atris,
Viroſo pariter vitam cum ſanguine ponant.

(*d*) Eſt aliud ſtagnum quod facit ligna dureſcere in lapides ; homines autem findunt ligna, & poſtquam formaverunt in eo uſque ad caput anni, & in capite anni lapis invenitur, & vocatur Loch-Eachac. *De Mir. Hib.*

(*e*) Et lacus Ultoniæ, Neachum quem nomine dicunt,
Cujus ſi quivis aquilentam affigat ad imum ;
In tres ſeptennis ſpecies diſtinguitur annis ;
Pars fundo ferrum, cos fluctibus, arbor aprico.
Ogyg. part. 3. *cap.* 50.

Tout ce qu'on jette dans un certain lac d'Irlande, dit Tollius, se convertit en fer, ou en pierre s'il tombe au fond (*a*).

On parle d'un lac en Islande, dit M. de Buffon, qui pétrifie. "Le lac *Neagh* en Irlande, continue-t-il, a aussi la même pro„ priété; mais ces pétrifications produites par l'eau des lacs, „ ne sont sans doute autre chose que des incrustations comme „ celles que fait l'eau d'Arcueil. „ L'expérience n'est pas d'accord avec le sentiment de ce célébre Naturaliste. L'incrustation se fait par la concrétion & l'application d'un corps étranger sur la superficie d'un autre, sans en alterer la substance : mais dans la pétrification attribuée au lac *Neagh*, il se fait une transmutation d'une masse de bois en pierre par le changement total de la configuration interne; & c'est en cela que consiste la différence des corps, puisque la matiere est homogene dans tous. On voit des morceaux de bois, qui après avoir été enfoncés dans ce lac pendant un certain tems, en sortent pétrifiés en tout ou en partie. Une partie de la masse a toutes les propriétés de la pierre, la pesanteur, la dureté, la liaison solide des parties qui en rend la séparation difficile, tandis qu'une autre partie conserve encore la qualité du bois, qui est d'être fibreux & combustible. Il y a deux sortes de bois pétrifiés; l'une est blanche : sa surface exterieure représente du bois, mais c'est véritablement de la pierre sans aucun mélange. Cette espece ayant beaucoup de pores, est incomparablement plus légere que la pierre ordinaire; elle est susceptible d'être taillée, & peut servir à aiguiser les outils tranchans. L'autre espece est noire, plus dure & plus pésante que la premiere, parce qu'elle est moins poreuse : on y trouve quelquefois un mélange de bois, soit à la surface ou dans l'intérieur de la pierre. Ces deux especes se ressemblent en ce qu'elles se fendent comme du bois, & font du feu comme le caillou : elles supportent le dégré de feu le plus vif sans se calciner, ni se vitrifier. On remarque aussi que la seconde espece, après avoir passé par le feu, devient blanche & légere comme l'autre, parce que les parcelles de bois qui en faisoient partie, étant consumées, y laissent des vuides. On trouve encore dans ces corps mixtes une matiere solide & transparente comme le crystal. Le célébre Boyle en fait mention dans son essai sur l'origine & les vertus des pierres précieuses. "Il „ y a, dit-il, au nord de l'Irlande un lac qui nourrit du poisson com-

Barton, *ibid.*

(*a*) In lacu Hiberniæ, omne quod injicitur, vel in ferrum convertitur, vel si fundum petit, in lapidem transit. *Toll. gemm. & lapidum Hist. Lugd. Bat. pag.* 534.

„ me les autres ; il y a néanmoins au fond de ce lac des rochers, où
„ ſont attachées des maſſes d'une matiere diaphane & tranſparente,
„ ſemblable au cryſtal. Ces cryſtaux ſont de diverſes couleurs ; il y
„ en a de blancs & de bruns ; il y en a auſſi de couleur d'ambre. „

On ne s'accorde pas touchant l'eſpece de bois qui ſe pétrifie dans le lac Neagh : ſelon le ſentiment commun c'eſt le houx ; mais on remarque que le bois pétrifié, quand il eſt poli, a le grain fort varié, au lieu que celui du houx eſt fort uni. Il ſeroit plus ſimple à mon avis de dire que cette pétrification s'opere ſur les bois qui croiſſent au bord du lac & aux environs, ſçavoir le chêne, le geneſt ou l'if : l'odeur agréable qu'il jette, feroit penſer que c'eſt du bois de cedre.

Quant au tems requis pour cette pétrification, il n'eſt pas déterminé ; on préſente des branches de houx qui ont été pétrifiées, dit-on, en ſept ans de tems : qu'on ſuppoſe tant de tems que l'on voudra, la vérité du phénomène eſt toujours inconteſtable.

On remarque que la pétrification ſe fait non-ſeulement dans le lac *Neagh*, mais encore dans les environs juſqu'à huit milles de diſtance, même ſur des hauteurs & dans des terres ſabloneuſes, où il n'y a pas d'apparence que les eaux du lac ayent aucun accès. Cette decouverte, en détruiſant le ſyſtême qui attribue cette vertu à l'eau excluſivement, ſemble la donner au terrein, à moins que d'y ſuppléer par les pluyes ou par les vapeurs qui proviennent du lac.

Quoique le phénomène de la petrification, comme une infinité d'autres qu'on apperçoit dans la nature, ſoit extraordinaire, il n'eſt pas ſurnaturel ; cependant comme il n'eſt pas donné aux hommes de tout pénétrer, ils en cherchent peut-être en vain les cauſes. Les Sçavans l'attribuent à l'eau, ou à l'air ; l'eau eſt un fluide qui par ſa condenſation & ſa gravité eſt capable de charier des particules de matiere pierreuſe dans ſon courant. On peut dire la même choſe des vapeurs qui ſortent des entrailles de la terre ; il eſt aiſé de concevoir que des pieces de bois enterrées horiſontalement depuis un certain tems, ayant conſervé les pores & les tuyaux qui avoient ſervi de conduits au ſuc nourricier pendant la végétation, reçoivent facilement dans ces tuyaux les corps fluides ; & que les particules de matiere pierreuſe, dont ces liquides ſont chargés, étant de nature ſulphureuſe & ſaline, ſe détachent en chemin & pénétrent les parois des tuyaux, lorſque le mouvement des liquides eſt doux ; car le mouvement trop

rapide est ennemi de la pétrification. Il se fait par la suite du tems une concretion plus abondante de ces corpuscules qui forme un corps solide, & qui par sa vertu corrosive se substitue à une pareille quantité de bois, en changeant la forme de ces corps & en introduisant celle de pierre. C'est ainsi, à peu près, qu'on explique le changement du fer en cuivre, qui se fait dans une fontaine d'eau vive près les mines de cuivre de Hemgrunt en Hongrie & à Newsohl en Allemagne. L'Irlande tire aujourd'hui de grands avantages de ce phénomène; des barres de fer couchées dans un ruisseau qui coule des mines de cuivre du comté de Wicklow se changent, en sept semaines de tems, en cuivre, ce qui vient d'une quantité de vitriol qui accompagne les corpuscules de cuivre, & qui leur prépare une place en rongeant le fer.

Pour pouvoir juger de l'influence de l'air, par rapport à la pétrification, il faut considérer les différentes circonstances de cet élement. On ne peut pas attribuer ce phénomène à l'air extérieur qui forme l'atmosphère du globe : c'est un fluide beaucoup plus léger que l'eau, & dont le dégré de rarefaction & de mouvement est trop grand, pour pouvoir supporter les corpuscules de matieres pétrifiantes, & les conduire dans l'équilibre nécessaire à la pétrification (*a*).

La pétrification se fait dans la terre; elle est par conséquent plus du ressort de l'air intérieur que de l'extérieur : la terre, ainsi que le corps animal, reçoit beaucoup de matiere & se purge à proportion, ce qui cause différens phénomènes selon la saison ou le climat; sçavoir, le tonnerre, la pluye, la fiévre, la peste, & autres maladies épidémiques. Elle reçoit aussi dans ses concavités beaucoup d'air de même nature que celui qui environne le Globe; mais comme sa situation est différente de l'air extérieur, par rapport à la diversité des matieres qu'il pénétre & des causes qui tantôt le raréfient, tantôt le condensent, sans être sujet aux violentes agitations causées par les orages & ouragans, auxquels l'air extérieur est exposé, il doit naturellement produire des effets différens; ainsi, sans pécher contre les loix de la Physique, on peut le supposer capable de conduire des particules de pierre ou autre matiere pétrifiante dans les pores & tuyaux du bois qu'il rencon-

(*a*) Selon les loix de l'Hydrostatique, les corps pesans ne nagent pas dans les fluides moins pesants; c'est-à-dire, que les corps dont la surface contient plus de matiere qu'une surface égale de fluide, doivent couler au fond, à moins que ces corps soient diminués au point qu'il n'y ait plus de proportion entre la surface & la matiere qu'elle enferme.

tre dans ſon chemin, ce qui ſuffit pour expliquer le phénomène de la pétrification.

Enfin on regarde les eaux du lac *Neagh* comme un bain très-ſalutaire pour ceux qui ſont attaqués des écrouelles & autres maux ſemblables.

On trouve encore aujourd'hui dans les marais d'Irlande, des arbres entiers couchés horiſontalement à quelques pieds de profondeur, mais ſans être pétrifiés; ces arbres viennent ou de l'impétuoſité des eaux du déluge qui les avoient déraciné, ou plus probablement des abbatis que les Normands firent dans les vallées qui étoient alors couvertes de bois, pour arrêter les efforts des Irlandois, qui venoient pour les combattre. C'eſt une ruſe de guerre qui ſe pratique encore quelquefois. On voit ces arbres brulés par le gros bout, ſans doute parce que ces Barbares n'ayant point aſſez de haches, employoient le feu pour les faire tomber. On conçoit aiſément que ces arbres garnis de branches & de feuilles, & entaſſés les uns ſur les autres, peuvent avoir arrêté les ordures qu'entraînoient les eaux qui couloient dans les vallons, & avoir formé par ſucceſſion de tems des digues capables d'en empêcher l'écoulement, & de faire deborder ces eaux dans les campagnes voiſines. Les lacs & les marais ſont donc formés par la ſtagnation de ces eaux plus ou moins chargées de corps étrangers: la matiere dont ils ſont faits, eſt un amas d'herbes deſſechées, de foin, de bruyere, de racines & autres productions des eaux dormantes, qui mêlées enſemble ne font plus qu'un corps ſpongieux qui admet l'eau facilement, & avec le tems a recouvert entierement ces arbres qui avoient contribué à ſon accroiſſement. Il y a de ces marais qui ont juſqu'à vingt pieds de profondeur depuis leur ſurface juſqu'au fond, qui eſt une eſpece de terre glaiſe ou ſablonneuſe. On en voit des milliers d'arpens dans différens cantons de l'Irlande; cela diminue conſidérablement le produit de cette Iſle, qui d'ailleurs eſt très-fertile: car l'unique avantage qu'on peut en tirer, eſt la tourbe que l'on coupe pour ſervir au chauffage.

Le lac *Lene* n'eſt pas moins remarquable que le lac *Neagh*: il eſt ſitué à l'extrémité méridionale de l'Iſle, dans le comté de Kerry; on le diſtingue en lac ſuperieur & lac inférieur: il contient en tout environ trois mille arpens quarrés. A l'eſt & au midi il eſt commandé par les montagnes de Mangerton & de Turck; à l'oueſt par celle de Glena: on trouve au nord une belle plaine ornée de maiſons de plaiſance, & au nord-eſt le bourg de Killar-

ny. Ces montagnes couvertes depuis le pied jusqu'à la cime, de chênes, d'ifs, de houx, d'arboisiers (*a*), représentent dans les différens degrés de végétation, une variété agréable de couleurs, le verd, le jaune, le rouge, le blanc, & forment un amphitheâtre qui rappelle dans le cœur de l'hyver les charmes du printems. Des cascades causées par la chute des eaux du haut de ces montagnes, & sur-tout de celle de Mangerton, dont le murmure est repeté par les échos, ajoutent encore aux charmes de ce lieu. On trouve sur le haut de cette montagne un lac dont on ne connoît point le fond, qu'on appelle dans la langue du pays *Poulle Iferon*, c'est-à-dire, *Trou d'enfer*. Il se deborde souvent, & alors il précipite du haut en bas des torrents effroyables (*b*). Le lac *Lene* contient beaucoup d'isles, qui forment autant de jardins. L'arboisier y prend racine dans des rochers de marbre au milieu des eaux. Nennius dit, dans son traité *des merveilles d'Irlande*, qu'il y a autour de ce lac quatre mines qui font quatre cercles, sçavoir, d'étaim, de plomb, de fer & de cuivre : il ajoute qu'on y trouve des perles qui servent de pendans d'oreilles aux Rois (*c*). En effet, il y a dans ce lac des pierres précieuses, & aux environs des mines d'argent & de cuivre, mais sur-tout du dernier, dont on fait actuellement un grand commerce.

La *Chaussée des Geants*, dans le comté d'Antrim au nord d'Irlande, où la côte est fort élevée au dessus du niveau de la mer, est encore une merveille qui merite l'attention des curieux. Cette chaussée, qui approche de la figure triangulaire, s'étend depuis le pied d'une montagne jusques bien avant dans la mer : sa longueur apparente, quand les eaux sont retirées, est d'environ six cens pieds. Elle consiste en plusieurs milliers de pilliers pentago-

(*a*) L'Arboisier, en latin *Arbutus*, est un arbrisseau qui devient arbre dans certains pays ; dans les montagnes du lac Lene il croît jusqu'à la hauteur de vingt pieds, il porte des feuilles toujours vertes semblables à celles du laurier, & de couleur de pourpre vers les extrémités : ses fleurs suspendues comme des grappes sont blanches & d'une odeur agréable, & semblables à celles des lys ; ses fruits semblables aux fraises pour leur forme, mais beaucoup plus gros, sont ronds, aigres & jaunes avant la maturité, ensuite ils sont rouges, d'un goût exquis, & les habitans les mangent en guise de pommes ; il faut boire de l'eau après en avoir mangé, autrement ils sont malfaisans.

(*b*) Il est assez ordinaire de voir en Irlande des lacs sur les hautes montagnes, dont les eaux tombent précipitamment dans les vallées où elles forment des rivieres : on en voit à Slieu-Donart au territoire de Mourn, comté de Down, à Bantry dans le comté de Cork & à Poerf-Court au comté de Wiklow.

(*c*) Est ibi stagnum quod vocatur Loch-Lein, quatuor circulis ambitur . . . & in eo stagno margaritæ multæ reperiuntur, quas ponunt Reges in auribus suis. *Nennius de mirab. Hib. apud. Ogyg. cap. 5.*

nes, hexagones & heptagones, mais irréguliers ; car il y en a peu dont les côtés soient d'égale largeur. Leur grosseur n'est pas plus uniforme ; elle va depuis quinze jusqu'à vingt-six pouces de diametre, mais en général elle en a vingt. Tous ces pilliers se touchent par des côtés égaux, & sont si contigus, qu'on en apperçoit à peine la jointure : ils ne sont pas tous également hauts ; tantôt ils forment une surface unie, tantôt elle est inégale : ces piliers, dont aucun n'est d'une seule piéce, sont faits de plusieurs morceaux inégaux, depuis un pied jusqu'à deux de hauteur : ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces piéces ne se joignent pas par des surfaces planes ; elles s'emboëtent les unes dans les autres par des surfaces concaves & convexes, très-polies, de même que les côtés des piliers qui se touchent. Il y a des endroits où cette colonade est élevée jusqu'à trente-deux, & même trente-six pieds au dessus de terre, mais on ignore sa profondeur dans la terre. On a creusé au pied d'une de ces colonnes jusqu'à huit pieds, & on l'a trouvée par-tout de même figure.

Cette pierre, qui quant à la substance est un corps homogene qui n'admet aucun mélange, est extremement dure : quand on la casse, on en trouve le grain fin & luisant ; elle est plus pesante que les autres especes de pierre, résiste aux outils les mieux trempés, & consequemment n'est pas susceptible d'être taillée : enfin elle se fond dans le feu.

Outre la chaussée des Geants, on trouve encore quelques colonades semblables sur la côte du côté de la terre : la plus considérable est composée de cinquante piliers, dont celui du milieu a quarante pieds de hauteur, & les autres à droite & à gauche vont en diminuant, comme des tuyaux d'orgue ; c'est aussi ce qui les a fait nommer *les orgues* par les habitans.

La chaussée des Geants est-elle un ouvrage de la nature ou de l'art ? c'est une question controversée parmi les Sçavans d'Angleterre & d'Irlande. Ceux qui prétendent que c'est un effet de la nature, le prouvent géometriquement : ils citent un théoreme d'Euclide, suivant lequel il n'y a que trois figures qui puissent former une surface unie & continue, sçavoir, six triangles équilateraux, quatre quarrés & trois hexagones. Or, disent-ils, ces regles de l'art n'ont point été observées dans la *chaussée des Geants*, qui est faite de poligones à côtés inégaux, quoiqu'ils s'adaptent fort bien aux côtés opposés des piliers voisins, ce qui ne peut être attribué qu'à une intelligence supérieure : d'ailleurs, ajoutent-ils, la jonction des

des piéces qui forment les piliers, paroît être un ouvrage de la nature: car dans toutes les autres colonnes tant anciennes que modernes, les piéces sont jointes par des surfaces planes; & on ne conçoit pas comment l'articulation des pierres qui composent cette chaussée, peut avoir été faite sans une infinité d'outils qui nous sont inconnus.

Ce raisonnement, quoique plausible, n'est pas bien satisfaisant; car outre qu'il ne suffit pas de ne pas concevoir une chose pour en pouvoir nier l'existence, il est certain que les arts ont eu leurs révolutions, & qu'il y en a eu beaucoup qui ont été en vigueur autrefois, & qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Enfin les habitans d'Irlande sont grands & bien faits; les exercices violens qui contribuent à fortifier les nerfs, & à former des corps robustes, furent de tout tems en usage parmi eux. La chasse, les courses à pied & à cheval, la lutte & autres exercices semblables, font encore leurs divertissemens ordinaires. On attribue à *Lugha Lam-Fada*, un de leurs anciens Rois, l'institution des exercices militaires à *Tailton* dans la Midie: ces exercices consistoient dans la lutte, les combats de gladiateurs, les tournois, les courses à pied, & celles des chevaux, comme on les a vûs institués à Rome long-tems après par Romulus en l'honneur de Mars, que l'on appelloit *Equiria*. Les jeux de Tailton, que Gratianus Lucius & ô Flaherty appellent *Ludi Taltini*, se célébroient chaque année pendant trente jours, c'est-à-dire, quinze jours avant le premier de notre mois d'Août, & quinze jours après: c'est pourquoi le premier jour d'Août fut nommé, & se nomme encore en Irlandois *L'ah Lugh-Nasa*, qui veut dire, jour en mémoire de *Lugha*. Ces olympiades continuerent toujours chez les Milésiens jusqu'à l'arrivée des Anglois. On en voit encore des vestiges sans autre changement que celui du tems & du lieu. La lutte que nous appellons le *Tour du Breton*, les exercices des gladiateurs, & les courses à pied, sont encore des amusemens ordinaires des fêtes dans différens cantons de cette Isle: il y a même des prix pour les vainqueurs. Les plaines de Kildare sont renommées par le concours de la noblesse qui s'y assemble tous les ans. On y fait venir des chevaux de course de toutes les provinces du royaume, & même de l'Angleterre & autres pays étrangers: on y fait des gageures considérables, & bien des Seigneurs s'y ruinent plûtôt qu'aux autres jeux.

Petrus Lombardus, *cap.* 12.

Keat. au regne de Lugha.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 13.

Gratianus Lucius, *cap.* 9. *pag.* 85.

Ibid. cap. 8. *pag.* 58.

Les Irlandois, dit Cambden, sont belliqueux, spirituels & re-

marquables par la juste proportion de leurs membres : ils ont la chair & les muscles si souples, qu'ils sont d'une agilité incroyable (*a*). Good, Prêtre Anglois, qui a écrit dans le seiziéme siécle, après avoir professé plusieurs années les humanités en Irlande, fait le portrait suivant de ses habitans. C'est, dit-il, une nation recommandable par la force & sur-tout par l'agilité du corps, & par sa grandeur d'ame, spirituelle, belliqueuse, prodigue de la vie, dure à la fatigue, au froid & à la faim, portée aux plaisirs lascifs, honnête envers les Etrangers, aimant constamment, haïssant de même, pardonnant rarement, croyant légerement, avide de gloire, & souffrant avec peine les injures & les affronts (*b*). De tous les hommes, dit Stanihurst, les Irlandois sont les plus patiens dans les fatigues, les plus belliqueux; rarement ils se laissent abbattre dans les extrémités fâcheuses (*c*).

CHAPITRE DEUXIEME.

Essai critique sur les antiquités des Scoto-Milésiens.

RIen n'a tant exercé les esprits des Historiens que les recherches qu'ils ont faites sur l'origine des anciens peuples : cependant il n'y a point de matiere où l'on ait eu si peu de succès. Les Anciens ont laissé, à ce sujet tant de merveilleux dans leurs écrits, qu'on ne démêle aujourd'hui qu'avec peine le peu de vérité qui s'y trouve, d'avec les fables que la vanité y a fait inserer; de sorte qu'il est vrai de dire que l'histoire sainte est la seule qui puisse nous servir de guide infaillible dans la connoissance de l'antiquité. Il est si ordinaire à tous les peuples de chercher à annoblir leur origine, & à l'établir sur des fondemens illustres & anciens! Il semble que les commencemens obscurs & nouveaux ayent quel-

---

(*a*) Bellicosi sunt, ingeniosi, corporum lineamentis conspicui, mirificâ carnis mollitie & propter musculorum teneritudinem agilitate incredibili. *Cambd. Brit. pag.* 680.

(*b*) In universum gens hæc corpore valida, & imprimis agilis, animo forti & elato, ingenio acri, bellicosa, vitæ prodiga, laboris, frigoris & inediæ patiens, veneri indulgens, hospitibus perbenigna, amore constans, inimicitiis implacabilis, credulitate levis, gloriæ avida, contumeliæ & injuriæ impatiens, &, ut inquit ille olim, in omnes actus vehementissima. *Cambd. Brit. pag.* 789.

(*c*) Sunt, ut suprà commemoravi, perhospitales, prolixâ beneficâque naturâ; in laboribus, ex omni hominum genere, patientissimi, omnium bellicosissimi, in rerum angustiis raró fracti. *Stanihurst. de rebus Hib. lib.* 1. *pag.* 48.

que chose de deshonorant. Pour leur donner quelque brillant au milieu des ténébres qui les enveloppent, on employe souvent la fable au défaut de l'histoire; on aime mieux se perdre dans un abysme d'antiquité, que de reconnoître de bonne foi une origine moderne & médiocre.

Les Egyptiens comptent une période de quarante-huit mille ans; & prétendent avoir vû 1200 éclipses avant le regne d'Alexandre le Grand. Manethon leur historien, fondé sur les prétendues inscriptions des colonnes d'Hermès dans la terre de Seriad, décrit la succession & les regnes de leurs Rois pendant plusieurs milliers d'années avant l'époque de la création fixée par Moyse.

Les Chaldéens remontent encore bien plus loin, ils prétendent avoir fait des observations astronomiques pendant quatre cens mille ans.

Les Chinois comptent sur une révolution de quarante mille ans, & prétendent avoir fait des observations long-tems avant la création.

Les Sçavans réjettent ces chronologies comme fabuleuses, & les prétendues observations des Egyptiens & des Chaldéens, comme inconnues aux anciens Astronomes. Ils démontrent que l'histoire des colonnes d'Hermès n'est qu'une fiction qui tombe d'elle-même, puisque de l'aveu de tout le monde, Hermès fut le premier inventeur des caractères, & que la terre de Seriad fut ignorée par les anciens Géographes. A l'égard de la chronologie des Chinois, on a démontré que leurs prétentions étoient contredites par les éphemerides. On a fait voir que les plus anciennes des observations reconnues chez eux pour autentiques, sont celles de deux étoiles fixes, l'une dans le solstice d'hyver & l'autre dans l'équinoxe du printems, du tems de leur Roi Yao, qui a regné depuis le déluge universel. Si leurs historiens donnent quarante mille ans de durée à leur empire, cela ne peut être fondé que sur une tradition équivoque & incertaine, puisque, de leur aveu, tous leurs livres furent consumés dans les flammes, il y a environ deux mille ans par ordre de Zio leur Empereur, & qu'il ne leur reste point aujourd'hui de monumens plus anciens que cette époque.

Les mêmes rêveries ont trouvé crédit chez les Arcadiens, qui se disent plus anciens que la Lune, & chez les Siciliens qui vantent beaucoup l'origine & l'antiquité de leurs villes; ils préten-

dent, par exemple, que Palerme fut fondée du tems du Patriarche Isaac par une colonie d'Hebreux, de Pheniciens & de Syriens; & que Saphu, petit-fils d'Esaü, fut Gouverneur d'une tour de la même ville, nommée Baych. A l'exemple de Manethon, ils citent quelques anciennes inscriptions de la même autorité à-peu-près, que celles des colonnes d'Hermès. On peut porter le même jugement sur la prétendue antiquité de Messine qui, dit-on, fut aggrandie par Nemrod.

Fazell. hist. Sicul. decad. 1. *part. prior. lib.* 8.

Reina, notizie Istoriche di Messina.

L'origine des Romains n'est pas mieux établie, puisque les auteurs ne sont point d'accord sur ce point. Les uns l'attribuent aux Troyens; les autres lui donnent d'autres fondateurs: mais sans aller si loin chercher ces prodiges d'antiquité enfantés par la vanité, n'avons-nous pas l'histoire de Brutus, fabriquée par Geofroy de Monmouth, Moine Anglois du douziéme siécle? Ce Religieux, zélé pour la gloire de sa nation, & voulant lui donner un commencement illustre, fait venir un certain Brutus arriere-petit-fils d'Enée le Troyen, pour peupler la Bretagne, & par cette heureuse découverte, il trouve en même-tems l'origine & le nom des Bretons. Ce systême ne fit pas fortune; car il fut rejetté de ceux mêmes qui avoient le plus d'intérêt à le soutenir, principalement par Nubrigensis, Polidore Vergile, Buchanan, Cambden, Baker & autres.

Plus on remonte vers l'histoire ancienne de chaque pays, plus on la trouve obscure. Il est probable que les anciens Milésiens avoient donné dans le merveilleux aussi bien que les autres peuples leurs contemporains. La grande antiquité à laquelle ils prétendent, paroîtra sans doute surprenante. On a de la peine à concevoir qu'un peuple obscur & presque inconnu, puisse faire remonter son origine & tracer des généalogies jusqu'à des tems si reculés, tandis que les peuples de l'Europe les plus considérables aujourd'hui, sont nouveaux, & cependant connoissent à peine leur origine. Je conviens que c'est un paradoxe; mais il faut avouer aussi que la chose en soi n'a rien d'impossible. On a déja fait remonter, dit-on, la généalogie de la maison d'Autriche, celle des Ducs d'Arscot & de quelques autres Princes jusqu'au déluge. Nous en avons un exemple chez le peuple Juif. Quoique Dieu eut conduit avec un soin particulier la plume des Ecrivains sacrés, en ce qui regardoit les loix, les prophéties, les cantiques, l'histoire de la création du monde & tout ce qui surpassoit

les lumieres naturelles, ces Ecrivains ont traité des généalogies des familles, & rapporté bien des faits historiques qu'ils sçavoient par l'étude de la tradition, & qui étoient connus de tous ceux qui vouloient s'en instruire.

Après les précautions que l'on prend actuellement en France & ailleurs, en déposant aux Greffes des Bailliages des registres des baptêmes, mariages, & enterremens, ainsi que la méthode de tenir des registres de la noblesse qu'on appelle Armoriaux, devra-t-on s'étonner si dans 2000 ans on voit paroître des généalogies qui remontent de génération en géneration jusqu'à nous?

La chose est donc possible, & se réduit à la question de fait, de sçavoir si les anciens Milésiens ont eu soin de transmettre à la postérité, depuis une certaine époque, quelques traits de leur histoire. Avant que d'examiner ce fait, il est bon de poser des principes; il est incontestable que tous les peuples anciens ont leurs tems inconnus, fabuleux & historiques.

Varron distingue, après les Grecs, trois différences de tems.

La premiere depuis la création jusqu'au déluge: elle est, dit-il, obscure & incertaine, par la raison que nous ignorons tout ce qui s'y est passé.

La seconde, depuis le déluge jusqu'à la premiere olympiade, il l'appelle fabuleuse, à cause du grand nombre de fables rapportées à ce tems.

La troisiéme enfin, depuis la premiere olympiade jusqu'à nous, qu'il nomme historique.

Quoique ces différentes époques, ainsi caractérisées par Varron, souffrent quelque difficulté par rapport à l'autorité des livres saints; quoique Joseph nous assure dans son premier livre contre Appion, que les histoires des Pheniciens, des Egyptiens, & des Chaldéens rapportent, avec vérité & certitude, beaucoup de choses touchant le regne de leurs Rois, & contiennent des événemens considérables arrivés dans leur pays avant la premiere olympiade, & même avant Abraham & Moyse; quoiqu'il accable d'éloges Dion le Phenicien & Berose le Chaldéen pour la certitude & l'autorité de leurs histoires; & que selon lui, l'un & l'autre de ces deux Historiens ayent traité des affaires arrivées dans la seconde différence de tems nommée fabuleuse par Varron, particuliérement Berose qui avoit parlé du déluge, de l'arche, & des montagnes de l'Armenie, où elle s'étoit reposée, & qu'il eut continué sa narration depuis Noë & les premiers Rois

qui ont regné après le déluge; la distinction des tems faite par ce sçavant Romain doit être admise dans les histoires de presque tous les peuples.

Il est possible que quelques nations ayent conservé par tradition une idée générale & confuse de leur origine & de leur premier établissement; mais s'agit-il d'en fixer la date, ou d'examiner dans le détail la forme de leur gouvernement? ou ils ne nous en disent rien, ou ils ne débitent que des chiméres.

Les anciens Bards nous ont conservé la mémoire de différentes colonies qui sont venues successivement s'établir en Hibernie avant Jesus-Christ; mais ne peut-on pas soupçonner la vérité des récits qu'ils nous en ont laissés?

Les Bards étoient fort estimés chez les Milésiens, qui les nommoient en leur langue *Fileas* ou *Feardanas*, c'est-à-dire, Philosophes. Ils jouissoient de grands priviléges, & siégeoient avec droit de suffrage dans les assemblées de l'Etat: ils possédoient des biens qu'ils tenoient de la libéralité du Monarque, des Rois provinciaux & des Seigneurs particuliers.

Geograph. lib. 4. Strabon & Lucan les nomment Poëtes ou Prophétes. Pomponius Festus dit qu'un Bard est un chanteur qui célébre en vers Lib. 5. les louanges & les exploits des grands hommes. Diodore de Sicile Ogyg. *part.* 3. *cap.* 27. appelle un Bard, faiseur de cantiques.

Les Bards, dit ô Flaherty, après quelques auteurs anciens, étoient tout à la fois Poëtes & Philosophes. Ils possédoient les sciences & les arts. Leur science ne se bornoit pas à des mots Newt. chronol. des Grecs, *chap.* 1. *pag.* 44. cadencés pour flatter les Princes. Ils traitoient en vers, comme les Arabes & les anciens Grecs, la philosophie, les loix, l'histoire, &c. parce que c'étoit le style le plus concis & en même tems le plus favorable pour la mémoire (*a*).

Les Bards du pays de Galles, dit David Powel, étoient chargés de conserver les armoiries & les généalogies de la noblesse. Ils étoient employés chez les Milésiens pour la même fin. Leur fonction étoit d'écrire les annales, les généalogies, les alliances, les guerres, les voyages & les transmigrations de ce peuple, qu'ils font descendre de Japhet par Magog; en les traçant de

(*a*) Ii reipsa Philosophi, nomine autem Poëtæ.... nec est autem quod in dubium revoces utri melius de divinis tractarint, Philosophi-ne an Poëtæ.... Sapiens omninò erat antiquorum illud Poëtarum genus: non autem, ut ferunt nostra tempora, in sola verborum mensurâ & metro putabatur universum poëticæ facultatis artificium consistere, neque adulantes principibus hominibus, &c. *Ogyg. part.* 3. *cap.* 30.

pere en fils jusqu'à Milesius ; ce qui fait dire à Cambden que, si tout ce que leurs Historiens rapportent de leurs antiquités est vrai, c'est avec raison que Plutarque appelle cette Isle *Ogygia*, c'est-à-dire, *très-antique*. Ils tirent, continue cet auteur, leurs histoires de la plus profonde antiquité, ensorte que l'ancienneté des autres nations comparée à la leur, n'est qu'une nouveauté (*a*).

Il est toujours certain que tous les hommes d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, descendent de l'un des trois freres Sem, Cham, ou Japhet. Il est probable aussi que dans ces premiers tems où l'on étoit près de la souche, & que les hommes vivoient long-tems, sans être distraits par cette multiplicité d'arts & de sciences, que le luxe a fait inventer dans les siécles postérieurs, ni par tant de belles connoissances, souvent inutiles, qui occupent les esprits aujourd'hui, les peres avoient soin d'instruire les enfans de ce qui faisoit le principal objet de leur étude, c'est-à-dire, de la généalogie de leurs familles. Tout cela est vraisemblable ; il n'en faut pas davantage pour fonder des conjectures, mais ce n'est pas assez pour constater des vérités historiques, surtout par rapport à un tems où probablement ces anciens peuples n'avoient pas encore l'usage des lettres, sans le secours desquelles, dit Newton, on ne peut guère transmettre & perpétuer au-delà de quatre-vingts ou cent ans après leur mort, la mémoire des noms & des actions des hommes. Introduct. à la chron. *pag.* 7.

Les Bards en général étoient des hommes mercenaires qui donnoient dans les extrêmes, soit par les louanges outrées qu'ils prodiguoient, soit par les satyres piquantes qu'ils lançoient contre ceux dont ils avoient quelque intérêt d'attaquer l'honneur. Si, malgré les réglemens qu'on avoit faits dans l'assemblée de Teamor pour contenir ceux des Milésiens & mettre des bornes à leur enthousiasme, on a été quelquefois obligé de prononcer contre eux des édits de bannissement pour reprimer leur insolence, (preuve certaine qu'on ne s'en rapportoit pas toujours à eux pour la vérité de l'histoire) quel fond doit-on faire sur ceux des tems plus anciens, que rien n'arrêtoit, & qui suivoient impunément ce que leur dictoit la passion ? Peut-on compter sur les détails circonstanciés qu'ils nous donnent de l'origine de ces peuples, des généalogies de leurs chefs, & de la succession de leurs Rois ? Peut-on souf-

(*a*) A profundissimâ enim antiquitatis memoriâ historias suas auspicantur, adeo ut, præ illis, omnis omnium gentium antiquitas sit novitas & quodammodo infantia. *Cambd. Brit. edit. Lond. pag.* 728.

crire à leur exactitude affectée à marquer le jour du mois, de la semaine, de la lune, & le lieu précis de leur abord dans cette Isle, dans un tems où la chronologie étoit si imparfaite?

Tâchons de trouver une régle sûre pour éviter également dans cette histoire une crédulité puerile, en admettant des choses peu vrai-semblables, & une méfiance outrée en réjettant ce qui est bien fondé. Distinguons avec Varron les différens tems, & démêlons, autant qu'il est possible, le vrai d'avec le faux.

On peut donc rapporter aux tems obscurs, incertains & même inconnus, l'histoire anti-Milésienne, c'est-à-dire, tout ce qu'on nous raconte des premieres colonies, qui ont occupé cette Isle avant l'arrivée des Milésiens.

On peut aussi rapporter aux tems fabuleux les rélations de l'origine des Scoto-Milésiens, des voyages & transmigrations des Gadeliens leurs ancêtres en différentes regions, de diverses circonstances qui accompagnent leur passage d'Espagne en Hibernie, jusqu'à leur parfait établissement quelque tems après leur arrivée dans cette Isle.

Convenons cependant qu'on n'a pas de raisons positives pour combattre ces rélations. Tous les argumens qu'on peut employer contre eux, sont negatifs, & conséquemment insuffisans; d'ailleurs les objets étant dans un trop grand éloignement pour qu'on puisse les distinguer, peut-être n'y a-t-il pas plus d'inconvéniens à y ajouter foi qu'à les rejetter. On doit suspendre son jugement sur tout ce qui n'est prouvé, ni absolument vrai, ni absolument faux (*a*); c'est le parti que prend le judicieux Cambden, auteur Anglois, dont la modération dans cette occasion ne doit pas être
Brit. *pag.* 728. attribuée à amour pour cette nation. *Quæ nec affirmare nec refellere in animo est, in his detur sua antiquitati venia.*

Je suivrai le sage conseil de cet Historien : je rapporterai dans le Chapitre suivant, sous le titre d'*Histoire fabuleuse*, ce que les Ecrivains disent de ces tems primitifs, tant pour conserver le fil de leur histoire que pour marquer mon respect pour l'antiquité.

A l'égard des Scoto-Milésiens, si on les considére comme éta-

(*a*) Sed nec generis cujusque de suis majoribus opinionem quæ verisimilibus conjecturis innititur & testimonio vetusto confirmatur, repudiandum existimo. *Buchan. rer. Scot. Hib.* 1. *pag.* 54.

Sua tamen antiquitati concedenda est autoritas non inanibus oppugnanda conjecturis, nisi potiora & magis authentica accedant argumenta. *Ogyg. part.* 1. *pag.* 2.

blis

blis dans l'Hibernie quelques siécles avant l'ére chrétienne, faisant un corps de peuple gouverné par des loix, dans une assiette tranquille, séparé du continent & hors d'insulte de la part des étrangers, dont on peut fixer l'époque avant le regne d'*Ollam-Fodla*, environ sept ou huit siécles avant Jesus-Christ; on peut les placer dans le troisiéme tems, nommé historique par Varron. Leurs annales, depuis cette époque, méritent autant de croyance que l'histoire ancienne d'aucun peuple qui soit au monde. On se le persuadera aisément si on fait attention à l'ancienneté de la langue de ces peuples, qui n'est certainement dérivée d'aucune de celles qu'on parle en Europe, à la singularité de ses caractères qui n'ont aucun prototype, & aux motifs puissans qui les engageoient à conserver leur histoire.

Les langues ont ordinairement une origine commune avec les peuples chez qui elles sont en usage. Ceux qui s'efforcent de tirer l'origine des Milésiens de la Gaule, trouvent sans peine la racine de la langue Irlandoise dans la langue Gauloise. Mais comme la conséquence ne peut pas avoir plus de certitude que le principe d'où elle est tirée, & que ce principe n'est fondé que sur des conjectures, il est plus naturel de s'en rapporter à la tradition, & aux anciens monumens de ce peuple, à ce sujet. Nous apprenons par ces monumens que les Milésiens sont descendans d'une colonie de Scythes, qui, après plusieurs migrations dans différentes contrées, vinrent se fixer & s'établir en Irlande; que leur langue, qu'ils nomment *Goelic*, de *Gaodhal*, un de leurs anciens chefs, a toujours été la langue propre de cette colonie, non-seulement depuis son établissement en Irlande, mais encore dès sa sortie d'Egypte. Un peuple conquérant introduit ordinairement dans le pays conquis sa religion, ses loix, ses coutumes & sa langue. Les Scots & les Saxons serviront d'exemple & de preuve de cette vérité. Les premiers étant des colonies des Scoto-Milésiens, qui s'étoient établis malgré les Pictes, dans un canton de l'Albanie, ont conservé leur langue, sçavoir la Scotique, qui est encore en usage chez eux. *Loquelam de Hiberniâ in Britanniam attulerunt.* Les Bretons ayant appellé les Saxons à leur secours contre les Scots & les Pictes (*a*), éprouverent la

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 63.

Joan. Major. de gest. Scot. *lib.* 1. *cap.* 9.

(*a*) Coacti sunt ad perniciem suam accersere in insulam Saxones-Anglos, homines quidem maximè omnium valentes, cæterum parum fideles. *Polyd. Verg. Angl. hist. lib.* 3. *pag.* 131.

perfidie de leurs alliés qui les contraignirent de chercher un asyle dans le pays de Galles. La langue Saxone prévalut alors, & la Bretone cessa d'être en usage en Angleterre, excepté dans les bornes étroites de cette Province occupée par les Bretons : de sorte qu'il n'est pas probable que les Gadeliens, pendant leur séjour en Espagne, ni les Milésiens leurs descendans, établis par droit de conquête en Irlande, sans avoir jamais porté un joug étranger, aient changé de langue en changeant de pays, ni qu'ils ayent abandonné leur langue naturelle, pour lui substituer une langue étrangere. L'erreur des Auteurs que j'ai à combattre ici, ne provient que d'une ignorance affectée de la vraie histoire des Milésiens. Ces Auteurs semblent vouloir, contre l'esprit de cette histoire, confondre ce peuple avec un grand nombre d'autres colonies, qui, selon eux, vinrent en différens tems s'établir dans cette Isle, sous le bon plaisir des premiers habitans, & qui avoient appris & adopté la langue du pays, sçavoir la Bretonne, qui conséquemment ne souffrit point de changement essentiel par ce mélange de différentes nations.

L'argument que Cambden & autres tirent d'un prétendu rapport ou analogie de plusieurs mots Irlandois avec d'autres de la langue Bretonne ou Gauloise, en prouvant que la premiere est derivée de celle-ci, prouveroit également le contraire de sa prétention. On comprend bien que les nations voisines qui ont commerce ensemble, & dont les langues sont sujettes à la corruption & au changement, empruntent des mots les unes des autres, sans que pour cela l'une soit la source de l'autre. Par exemple, le François & l'Anglois ont du rapport par une infinité de mots communs aux deux langues, sans que l'une soit derivée de l'autre. Le commerce étoit fréquent entre les Scoto-Milésiens & les Bretons. S'il y a des nations dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre, c'étoit le cas des Bretons d'alors. Les Scoto-Milésiens avoient sur eux cette supériorité du genie, des richesses & des armes qu'un Poëte célébre donne aujourd'hui de son autorité aux Anglois. Ils portoient souvent la guerre chez eux, & en emmenoient des captifs. Les horribles devastations, dont Gildas & Bede font mention, en fournissent la preuve. Les Scoto-Milésiens d'alors étoient un peuple libre, gouverné selon ses propres loix, tandis que les Bretons, les Gaulois même & les Espagnols étoient des esclaves assujettis à une puissance étrangere, & quelquefois obligés de chercher un asyle en Irlande, pour se soustraire à la tyrannie des

Romains (*a*) ; d'ailleurs on sçait que les *Firbolgs*, & les *Firdomnoiens*, dont la langue étoit peut-être un dialecte de la Celtique, eurent un commerce continuel avec les Scoto-Milésiens, qui, après avoir conquis l'Isle, leur avoient assigné quelques terres. Il n'en a pas fallu davantage pour causer quelque mélange des deux langues, & contribuer à ce rapport prétendu de la langue Scotique, avec la Bretonne ou Gauloise, quoiqu'au fond elles soient différentes l'une de l'autre.

On pourroit dire par la même raison que la langue Scotique derive du Latin, parce qu'il y a quelques mots communs aux deux langues, & qui ont la même signification. On en trouve un exemple dans les noms des nombres, *aon*, *do*, *tri*, *ceathar*, &c. qui sont en apparence les mêmes que *unus*, *duo*, *tres*, *quatuor*, dont se servent les Latins pour exprimer les nombres. Ces mots quant au fond sont les mêmes, & ne différent que dans l'idiome. Mais à cela j'ai deux réponses également sans replique.

1°. Les mots sont des signes arbitraires, inventés pour exprimer les pensées & communiquer les idées. Ces signes consistent dans une combinaison de lettres ou de syllabes, & cette combinaison peut se rencontrer la même dans différens idiomes.

2°. La langue Scotique étant plus ancienne que la Latine, pourquoi supposer qu'elle ait tiré des mots de la Latine, plutôt que de juger le contraire ? Et quand on le supposeroit, le commerce des Scoto-Milésiens avec les Romains depuis le Christianisme, la vénération qu'ils avoient pour leur Apôtre, & pour tout ce qui venoit de lui, jusqu'à la langue qu'il leur avoit enseignée, n'ont-ils pas pû faire adopter quelques mots Latins, & faire oublier insensiblement les anciens, sans que pour cela ces deux langues ayent au fond aucun rapport entre elles ?

Les Sçavans, qui se sont fait un devoir d'approfondir & examiner la nature & la différence des langues, ont toujours mis la Scotique & la Bretonne au nombre des meres langues de l'Europe, entre lesquelles il n'y avoit aucune analogie.

Joseph Scaliger compte en Europe onze meres langues ; la Latine, la Grecque, la Teutonique, l'Esclavonne, l'Epirotique, Grat. Luc. cap. 3.

(*a*) Cùm suum Romani imperium ubique propagassent, multi ex Hispaniâ, Galliâ & Britanniâ huc se receperunt, ut iniquissimo Romanorum jugo colla subducerent. *Cambd. Brit. pag.* 718.

la Tartare, la Hongroiſe, la Finlandoiſe, l'Irlandoiſe, la Bretonne, & la Baſque. Le nombre des meres langues d'Europe de moindre étendue, dit Nicolas Sanſon, nous eſt plus connu que celui des autres parties du monde; elles peuvent ſe reduire à ſix; ſçavoir, l'Irlandoiſe, la Finlandoiſe, la Bretonne ou Galloiſe, la Baſque, la Hongroiſe, & l'Albanoiſe. L'Irlandoiſe, continue-t-il, outre l'Irlande, eſt encore la langue du Nord de l'Ecoſſe; la Finlandoiſe eſt en uſage dans la Scandinavie, & comprend la Finlande & la Laponie; la Bretonne, qui eſt la langue de la Baſſe-Bretagne en France, eſt auſſi appellée Galloiſe, parce qu'elle eſt la langue naturelle du pays de Galles, province d'Angleterre. La Baſque comprend la baſſe Navarre avec le Labour en France, & la Biſcaye en Eſpagne; la Hongroiſe eſt celle de la Hongrie & de la Tranſilvanie, qui ſont des regions de la Turquie en Europe; & l'Albanoiſe eſt ainſi nommée de l'Albanie, region de la même Turquie en Europe.

Introd. à la Geograph. 1. *part. livre* 3. *chap.* 5. des langues.

Refuſer à une nation l'uſage des lettres, c'eſt vouloir ſapper par les fondemens ſon hiſtoire, c'eſt lui ôter les moyens néceſſaires pour tranſmettre à la poſtérité ſa tradition. Il ſe peut faire qu'on ait conſervé par la tradition orale, quelques traits d'hiſtoire, comme on a conſervé, dit-on, pendant pluſieurs ſiécles les ouvrages d'Homere par la ſeule mémoire, ſans le ſécours des caractères; mais une pareille tradition eſt bien imparfaite.

Vit. SS. Patr.

Bollandus eſt le premier qui ait refuſé aux Miléſiens l'avantage des caractères; il dit que, de même que les Germains, les Hibernois païens, avant le tems de ſaint Patrice, n'avoient ni l'uſage des lettres, ni aucune méthode pour conſerver, ſur le papier ou autre matiere, la mémoire des faits: que de tous les arts libéraux ils ne connoiſſoient qu'une eſpece de poëſie rimée, qui étoit en grande eſtime chez eux, & qui leur tenoit lieu de mémoires & d'annales ..... & que ſaint Patrice, qui étoit verſé dans la littérature Romaine, fut le premier qui introduiſit chez eux l'uſage des lettres.

Il paroît que Bollandus, homme rempli de lumieres d'ailleurs, n'a pas bien approfondi ce point de critique. Son erreur ne vient que d'une fauſſe conſéquence qu'il tire de ce qu'il avoit lû dans Nennius, Colgan, Warreus, & autres, au ſujet de ſaint Patrice. Ces Auteurs diſent que ce Saint avoit donné l'*abjectoria*, ou, comme Nennius l'appelle, l'*abjetoria*, c'eſt-à-dire, l'*abecedarium*,

à ceux qu'il avoit convertis. Les caractères Romains en effet étoient inconnus aux Scoto-Miléſiens avant le tems de ſaint Patrice : mais cet homme vraîment apoſtolique, voulant affermir dans la foi les nouveaux convertis par la lecture de l'Ecriture ſainte, & rendre cette Egliſe naiſſante conforme à l'Egliſe univerſelle pour les rits & la maniere de célébrer les divins myſtères, & par l'uſage des autres livres d'Egliſe, prit le parti de leur donner les caractères Romains, afin qu'ils pûſſent apprendre cette langue, d'autant plus que la traduction de ces livres du Latin en langue Scotique eût été difficile pour un homme qui n'étoit pas parfaitement inſtruit de la derniere. Mais ces Auteurs, en parlant des caractères Romains, ne donnent pas l'excluſion à toutes ſortes de caractères chez les Miléſiens : au contraire, ils leur ſuppoſent des caractères propres à leur langue. Car dans le même chapitre, où Colgan dit que ſaint Patrice avoit donné à *Fiech*, un de ſes diſciples, l'alphabet écrit de ſa main, il dit que ce même *Fiech* fut envoyé quelque tems auparavant en Conacie par *Dubtach*, dont il étoit le diſciple, pour préſenter quelques poëmes de ſa compoſition, en langue Scotique, aux Princes de cette province. Il parle auſſi d'une hymne en langue Scotique, que Fiech avoit compoſée en l'honneur de ſaint Patrice. Il dit enfin que Fiech avoit fait un ſi grand progrès dans les lettres Romaines, qu'en moins de quinze jours il poſſédoit le Pſeautier entier, ce qui n'eut jamais été poſſible ſans la connoiſſance de quelques autres caractères. Warreus dit que Benignus, diſciple de ſaint Patrice, & ſon ſucceſſeur dans le Siége d'Ardmach, avoit écrit un livre, partie en Latin, partie en Irlandois, ſur les vertus & les miracles de S. Patrice, & que Jocelin s'en étoit ſervi pour écrire la vie de ce Saint. Si les lettres euſſent été inconnues aux Scoto-Miléſiens avant ce tems, comme le prétend Bollandus, comment Fiech & Benignus euſſent-ils pu, dit Harris, écrire ſi élegamment & ſi poëtiquement dans cette langue, & employer des caractères inconnus chez eux juſqu'alors?

Warreus, vit. Rumoldi, p. 317.

Céſar, Pline & d'autres Auteurs, en parlant des Druides, nous apprennent qu'ils étoient lettrés, qu'ils ſçavoient la théologie, la philoſophie & les autres ſciences ; que ceux des Gaules qui vouloient ſe perfectionner dans la connoiſſance de leurs myſtères, alloient en Bretagne pour s'en inſtruire. Ils ne mettoient pas par écrit, dit Céſar, leurs myſtères ; mais dans toutes les autres affaires, ſoit publiques, ſoit particulieres, ils

ſe ſervoient de caractères Grecs (*a*) ; il eſt certain que cet ordre étoit établi en Hibernie du tems de Céſar, comme le témoigne Warreus : il eſt certain encore que les Druides d'Hibernie étoient en relation avec ceux de la Bretagne, & qu'ils jouiſſoient des mêmes avantages qu'eux du côté des ſciences & des lettres, pour ne rien dire de plus : voilà des caractères en uſage chez ce peuple long-tems avant ſaint Patrice. Il ne s'agit que de ſçavoir ſi c'étoient des caractères Grecs ou Pheniciens : c'eſt ce que nous examinerons par la ſuite. Mais qu'eſt-il beſoin de recourir à l'autorité ? Une légere idée des élemens de la langue Scotique, de la figure, de l'ordre, du nombre de ſes caractères, & de la maniere myſtérieuſe dont les anciens Miléſiens ſe ſervoient pour l'écrire, ſuffira pour prouver l'ancienneté & la ſingularité de ces caractères. Ces anciens caractères, quant à la figure, ſont différens de ceux des autres langues de l'Europe. L'*alphabeth* des Grecs, & l'*abecedarium* des Latins marquent aſſez l'ordre de leurs lettres par les lettres initiales *A B* de la langue Grecque, & *A B C* de la Latine : de même le *Bobelloth* ou *Beith-Luis-Nion* des Miléſiens, exprime l'ordre de leurs lettres, par les lettres initiales *B L* ou *B L N*. L'*alphabeth* des Miléſiens a cela de commun avec celui des Hebreux, que dans l'un & l'autre, le nom des lettres eſt ſignificatif, c'eſt-à-dire, que le nom de chaque lettre eſt un ſubſtantif. Par exemple, en Hebreu, *Aleph* ſignifie guide ou conducteur ; *Beth*, maiſon, &c. Ainſi en langue Miléſienne, *Beith* eſt le nom du bouleau ; *Luis*, ſignifie frêne ſauvage, & *Nion*, le vrai frêne. Il y a cependant cette différence, que les lettres Hebraïques tirent leurs denominations de toutes ſortes d'objets différens, au lieu que les Miléſiennes ne repréſentent que des différens noms d'arbres ; parce que les Druides, qui étoient les Sages des anciens tems, & qui faiſoient leur ſéjour dans les bois, n'ont pu rien imaginer de plus naturel que de donner à leurs caractères des noms faciles à retenir, afin de faire paſſer enſuite à leurs éleves les notions qu'ils vouloient leur inſpirer. Voici le *Beith-Luis-Nion*, ou alphabeth de la langue Miléſienne, où il faut remarquer que la lettre *N*, qui n'eſt ici que la cinquiéme, étoit dans les tems plus anciens la troiſiéme. Il faut ob-

Antiq. Hibern. *cap.* 5.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 30.

(*a*) Magnum ibi numerum verſuum ediſcere dicuntur .... neque fas eſſe exiſtimant ea litteris mandare (myſteria) cùm in reliquis fere rebus publicis privatiſque rationibus (Græcis) litteris utantur. *Cæſar. de bello Gallico lib.* 6.

ſerver auſſi que les caractères, tels qu'ils ſont repréſentés ici, ont bien degénéré, & ne ſont plus ce qu'ils étoient du tems du paganiſme & dans les premiers ſiécles du chriſtianiſme.

BEITH-LUIS-NION, *ou* ALPHABETH

			Irlandois,	*Latin,*	*François.*
1	B	b	Béithe,	Betulla,	Bouleau.
2	L	l	Luis,	Ornus,	Frêne ſauvage.
3	F	ꝼ	Féarn,	Alnus,	Aulne.
4	S	ꞅ	Sail,	Salix,	Saule.
5	N	n	Nion,	Fraxinus,	Frêne.
6	H	h	Huath,	Oxia canthus,	Epine.
7	D	ꝺ	Duir,	Ilex,	Yeuſe, *ou* Chêne verd.
8	T	ꞇ	Tinne,	*On ignore l'explication de cette lettre.*	
9	C	c	Coll,	Corylus,	Coudrier, *ou* Noiſettier.
10	M	m	Muin,	Vitis,	Vigne.
11	G	ᵹ	Gort,	Hedera,	Lierre.
12	P	p	Peth-boc,	*n'eſt pas expliqué.*	
13	R	ꞃ	Ruis,	Sambucus,	Sureau.
14	A	a	Ailm,	Abies,	Sapin.
15	O	o	Onn,	Geniſta,	Geneſt.
16	U	u	Ur.	Erix, *ou* Erica,	Bruyere.
17	E	e	Egdhadh,	Tremula,	Tremble.
18	I	j	Idho,	Taxus,	If.

Outre ces caractères ſimples, il y a des diphtongues & des conſonnes ſuperflues qui ſont rayées de l'alphabeth moderne; ſi l'on en retranche encore l'*h*, qui n'eſt qu'une aſpiration, l'alphabeth ſera ſeulement de dix-ſept lettres.

Cet ordre de lettres a été changé depuis quelques ſiécles, & dans le *Beith-Luis-Nion* qui eſt en uſage à préſent, les lettres ſont rangées comme dans l'alphabeth Latin.

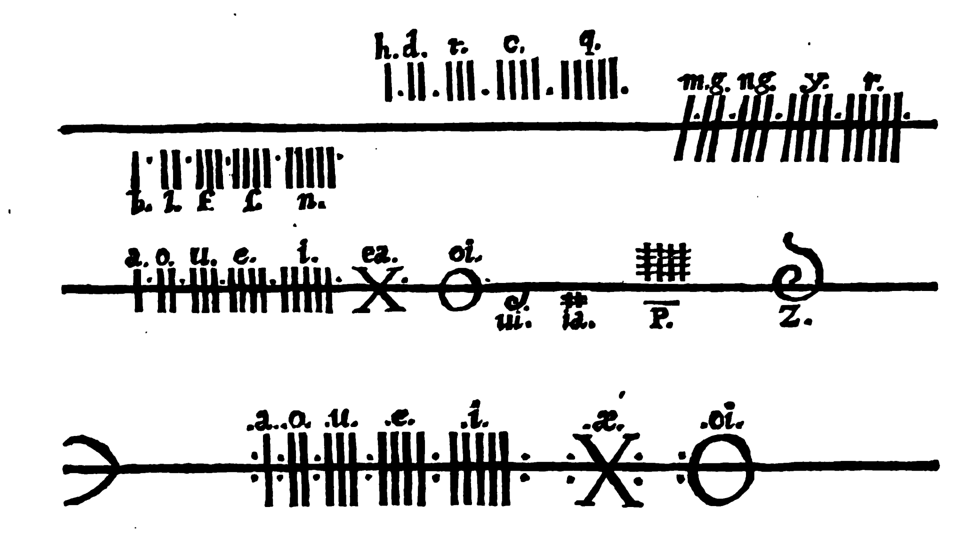
Avant l'invention du parchemin, les Miléſiens ſe ſervoient de planches de bouleau, ſur leſquelles ils gravoient leurs caractères avec des ſtyles ou poinçons, qu'ils nommoient en leur langue *Orauin*, ou *Taibhle-Fileadh*, c'eſt-à-dire, Tablettes philoſophiques. Leurs caractères mêmes ſe nommoient anciennement *Feadha*, c'eſt-à-dire, Bois, *Silvæ*. Les autres nations, auſſi bien que les Miléſiens, avoient cette coutume de graver leurs lettres ſur du

Kenned. avert. au lecteur, p. 28. 29.

bois. C'eſt à quoi Horace fait alluſion, lorſqu'il dit, *leges incidere ligno*, graver les loix ſur du bois : & le Prophéte Iſaïe, *ſcribe ſuper buxum*, écrivez ſur le buis. De-là vient le nom *codex*, qui veut dire, livre, de *caudex*, tronc d'arbre.

Chap. 30. v. 8.

Outre les caractères ordinaires, les Miléſiens avoient une façon d'écrire myſtérieuſe, qui ſe nommoit *Oghum-crev*, & *Oghum-coll*, c'eſt-à-dire, écriture repréſentant le branchage d'arbres, & ſur-tout celui du coudrier. J'ai, dit Warreus, un ancien livre en parchemin rempli de ces caractères (*a*). Cette maniere obſcure d'écrire, n'étoit permiſe qu'aux Druides & à quelques antiquaires, qui s'en ſervoient pour tranſmettre à la poſtérité certaines choſes qu'on vouloit dérober à la connoiſſance du public. Le myſtère de cette façon d'écrire, conſiſtoit dans la poſition ou ſituation de certaines lignes ou figures rélativement à une ligne principale. Les figures ſuivantes en ſont un exemple.



Un peu de réflexion ſur le *Beith-Luis-Nion*, & ſur l'*Oghum* de la langue Scotique, que je viens d'expliquer, ſuffit pour confondre Bollandus. Une langue, & par conſéquent les élemens de cette langue, eſt, ou originale, ou derivée de quelqu'autre qui lui a ſervi de modéle. Que Bollandus nous indique cette autre lan-

(*a*) Porro præter caracteres vulgares, utebantur etiam veteres Hiberni variis occultis ſcribendi formulis, ſeu artificiis, *Oghum* dictis, quibus ſecreta ſua ſcribebant. His refertum habeo libellum membraneum antiquum. *War. antiq. cap.* 2. *Sect.* 2.

gue

gue de qui la langue Scotique derive, & sur quel modéle on avoit formé ces caractères. On l'en défie. Qu'il nous dise dans quel tems & par qui, le *Beith-Luis-Nion*, composé d'un nombre de lettres, différentes, pour la figure & l'ordre, de celles des autres alphabeths connus, & l'*Oghum*, qui est une façon mystérieuse d'écrire, ignorée dans les autres langues de l'Europe, furent introduits en Irlande ? Ce ne fut pas avant la conversion de cette Isle, puisqu'avant cette époque, les Scoto-Milésiens, suivant son systême, n'avoient pas encore l'usage des lettres. Si c'est depuis cette époque, qu'il nous dise quand, par qui cette façon d'écrire fut inventée, & pour quelle fin ? Puisqu'ils avoient déja reçu de saint Patrice les lettres Romaines bien plus faciles, pourquoi en adopter d'autres ? pourquoi avoir retranché de l'alphabeth Romain cinq ou six lettres? C'est ce qui lui est impossible d'expliquer, puisqu'après l'examen le plus rigoureux, dit Harris, on ne trouve aucun alphabeth, pas même le Runique, dont les élemens ressemblent, pour la figure & l'ordre, aux élemens du *Beith-Luis-Nion*, ou de l'*Oghum*. Le grand nombre d'Auteurs, dont les ouvrages furent écrits en langue Scotique, avant le christianisme, est une preuve sans replique contre l'assertion de Bollandus. Keating, au regne de Laogare II, & Gratianus Lucius, dans le chap. 20. de son *Cambrensis eversus*, en citent plusieurs. Le premier est Amergin, frere de Heber & de Heremon, qui fut Poëte & Juge suprême de la colonie, au commencement de son établissement dans cette Isle; ô Flaherty rapporte l'hemistiche suivant, comme un reste de sa poësie : *Ogyg. part. 3. cap. 30.* An du monde 2292.

Eagna la heagluis adir : agus feabtha laslaithibh,

qu'il rend ainsi en Latin :

Aris præpositus fit doctior, aptior armis.

Ethrial-Mac-Irial-Faidh, c'est-à-dire, Ethrial fils d'Irial le Prophéte, Monarque d'Irlande, écrivit, selon Keating, l'histoire des voyages & migrations des Milésiens, jusqu'à son tems : sans parler d'une infinité de traités écrits sur différens sujets, comme l'histoire, les généalogies des familles, la médecine, la philosophie, les loix, &c. ô Flaherty fait mention de trois célébres Poëtes sous Conquovar, qui commença à regner en Ultonie, quelques années avant la naissance du Sauveur. Ces Poëtes qui se nommoient *Forchern Mac-Deag*, *Neidhe Mac-Aidhna*, & *Aithirne Mac-Amhnas*, composerent plusieurs ouvrages sur la An du monde 3025.

poëſie & les loix. Ils furent auſſi les Auteurs des préceptes ou jugemens céleſtes, qu'ô Flaherty nomme *Judicia Cœleſtia.* Tous ces ouvrages furent corrigés, augmentés, & publiés par Kenfoela Mac-Olill, Antiquaire, dans le ſeptiéme ſiécle, ſous le regne de Donald II.

War. *de ſcript. cap.* 1. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 30. Harris *vol.* 2. *chap.* 3.

Jocelin, en faiſant l'éloge de Dubthach ô Lugair, fameux Poëte, qui fut converti par la prédication de ſaint Patrice, dit, que le talent qu'il avoit employé, avant ſa converſion, à célébrer les louanges des faux Dieux, lui avoit ſervi dans la ſuite à louer le vrai Dieu & ſes Saints (*a*); cependant les caractères dont il ſe ſervit furent ceux de la langue Scotique, puiſqu'il n'en connoiſſoit pas encore d'autres. On peut ajouter encore un traité *de l'inſtitution d'un Prince*, compoſé par *Cormac-Ulfalda*, Monarque d'Irlande, dans le troiſiéme ſiécle, écrit en forme de dialogue, & adreſſé à *Cairbre-Liffeachair* ſon fils. Ce traité ſe trouve dans la collection des anciens monumens par ô Duvegan. Enfin ô Flaherty, ſur l'autorité de *Dualdus Firbiſſius*, ancien Antiquaire, nous aſſure qu'on avoit condamné aux flammes, du tems même de ſaint Patrice, cent quatre-vingts volumes qui regardoient la doctrine & la diſcipline des Druides.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 69.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 30. *pag.* 217.

L'époque de l'uſage des caractères chez les Scoto-Miléſiens, peut être placée dans les tems voiſins de celui de leur tranſmigration d'Eſpagne en Irlande. Toutes les circonſtances favoriſent cette opinion. La difficulté conſiſte à ſçavoir de qui ils les avoient reçus, ſi c'étoient des Pheniciens ou des Grecs.

Les Druides, dit Céſar, ne mettoient pas par écrit leurs myſtères; mais dans tous les actes publics, ils ſe ſervoient des caractères Grecs : c'eſt ce qui fait penſer que les anciens Bretons & les Miléſiens avoient emprunté des Grecs les caractères, par le canal des Druides. Cela ſuppoſe un commerce entre les Grecs & les Iſles Britanniques. En effet ſaint Jerôme, d'après d'anciens Auteurs, nous apprend que les Grecs s'étoient repandus dans toute l'Europe, le long des côtes & dans les terres voiſines, juſqu'aux Iſles Britanniques. Mais il faut entendre ce que dit S. Jerôme & les Auteurs qu'il avoit ſuivis, des anciens Grecs. Herodote nous apprend que cette partie de l'Europe étoit inconnue aux

Queſt. in Gen.

(*a*) Carmina quæ quondam ſtudio florente peregit in laudem falſorum Deorum, jam in uſum meliorem, mentem mutans & linguam, poëmata clariora compoſuit in laudem omnipotentis Dei & Sanctorum ejus præconium. *Jocelinus*, *vit. S. Patr. cap.* 43.

Grecs modernes. Polybe, qui a vêcu après lui, dit que les Grecs ni les Romains ne connoissoient pas les Isles Britanniques. Dion de Nicée assure, qu'au troisiéme siécle on doutoit encore si ce n'étoit point un continent. On ne peut donc pas attribuer ce commerce aux Grecs modernes, épuisés d'ailleurs par des longues guerres, moins alliés que sujets des Romains, & hors d'état de former d'aussi grandes entreprises. Ainsi si l'on veut supposer quelque commerce des Grecs avec les Isles Britanniques, il faudroit remonter à des tems beaucoup plus reculés, c'est-à-dire, au tems des plus anciens Grecs, comme Cambden les nomme, *Græci vetustissimi*, qui fréquentoient, dit-il, ces Isles soit en qualité de Pirates, soit en qualité de Commerçans. Après tout, il n'est pas bien certain que les Grecs ayent jamais eu de commerce, absolument établi & réglé, avec les Isles Britanniques. Il se peut faire que le hasard y ait jetté quelques-uns de leurs vaisseaux, comme la Flotte des Argonautes qu'Adrianus Junius prétend y avoir pénétré, ou quelques autres vaisseaux marchands que la tempête auroit jettés sur les côtes. En effet s'ils en eussent jamais été les maîtres, ou qu'ils y eussent commercé ordinairement, peut-on supposer qu'ils les eussent si-tôt ignorés aussi parfaitement qu'ils le faisoient du tems d'Herodote? Et si leur établissement y étoit de beaucoup postérieur, comment auroient-ils douté, comme nous l'apprend Dion de Nicée, si c'étoient des isles ou un continent?

Brit. pag. 10.

A l'égard des Druides, il n'est point prouvé qu'ils vinssent de Grece. On pouroit supposer, si l'on vouloit, qu'ils avoient reçu leurs caractères des Phocéens, premiere colonie Grecque qui s'établit à Marseille, environ 600 ans avant l'ére chrétienne. Mais il reste encore une difficulté. Les cérémonies des Druides & le soin qu'ils prenoient de cacher leurs mystères, paroissent avoir plus de rapport avec les cérémonies & les hieroglyphes des anciens Prêtres Egyptiens, qu'avec celles des Grecs; ainsi rien ne nous empêche de supposer que les premiers Druides sont venus d'Egypte en Espagne avec les Gadeliens, & qu'ils ont suivi les Miléssiens en Irlande, d'où ils se repandirent par la suite dans la Bretagne, les Gaules & autres pays de l'Europe.

Quant à ceux qui pensent que les Milésiens avoient reçu leurs caractères immédiatement des Pheniciens, leur sentiment paroît plus vraisemblable, à cause du commerce que ces peuples eurent ensemble, soit en Espagne, soit en Irlande. La ressem-

blance que César trouve entre les caractères des Druides & ceux des Grecs, ne nuit point à ce sentiment, puisque les tenant de la même main, ils doivent être extrêmement approchans.

On sçait que les Pheniciens étoient les maîtres de la plûpart des nations de l'Europe, sur-tout de l'Asie mineure, de la Grece, & autres nations de la Méditerranée. Ils voyagoient, dit Newton, dès le tems de David & de Salomon, sur la Méditerranée jusqu'en Espagne & par-delà; ils portoient par-tout leurs sciences, sur-tout la navigation, l'astronomie & les lettres : & les côtes d'Irlande, dit Warreus après Bochart, leur étoient connues. L'origine Espagnole que les Auteurs anciens donnent aux Scoto-Milésiens & l'époque de leur transmigration d'Espagne en Irlande, étant comparées avec ces circonstances, insinuent fortement que les lettres ont été en usage de fort bonne heure chez ce peuple, & appuyent solidement le sentiment de ceux qui pensent qu'ils les avoient reçus plûtôt des Pheniciens que des Grecs; cet usage joint à un goût pour l'histoire, & à la nécessité de conserver leurs généalogies dans toute leur pureté par rapport à la succession au trône, est une forte présomption de l'usage de l'histoire chez eux.

Chron. pag. 12.

Antiq. Hibern. *cap.* 1.

Les Scoto-Milésiens, ainsi que les Juifs, avoient des motifs puissans, pour les engager à conserver leur histoire & les généalogies de leurs principales maisons. Les moyens dont ils s'étoient servi pour transmettre leur tradition, décelent une nation également lettrée & policée : par une loix fondamentale de l'Etat il falloit être de la maison de *Milésius* pour occuper le thrône, la principauté des provinces, ou pour posséder les grandes places de milice ou de magistrature. Les intérêts respectifs des Princes & ceux du peuple, demandoient alors qu'on prit des mesures pour ne s'y pas tromper : on fit des loix très-sages relativement à ces intérêts. Ollam-Fodla, qui regnoit environ trois siécles après l'établissement de la colonie dans cette Isle, ordonna l'assemblée triennale à Teamor; il crea des charges d'Antiquaires dans les différentes provinces, pour veiller à la conservation des hauts faits de leurs heros, & des généalogies des familles. Il ordonna que les registres généalogiques & historiques de ces Antiquaires, seroient examinés dans l'assemblée triennale, par des commissaires nommés pour cet effet; il decerna des peines graves contre les Antiquaires qui auroient prévariqué dans l'exercice de leurs charges : il ordonna enfin que des extraits de ces regis-

tres particuliers, ainsi examinés & purgés, seroient inserés dans le grand livre ou regiftre, nommé depuis le *Pfeautier de Teamor*, parce qu'il étoit écrit en vers, à la maniere des anciens Arabes. Ce reglement fut renouvellé fouvent & confirmé par d'autres Princes, & cette affemblée s'eft tenue exactement jufqu'au tems du chriftianifme.

Outre ces regiftres, nous avons du tems du paganifme le *livre blanc* & celui *des conquêtes*, rapportés en entier dans le *Pfeautier de Cashil*, & dans d'autres ouvrages plus modernes. Cairbre-Liffeachair, Monarque dans le troifiéme fiécle, compofa l'hiftoire des Rois fes prédéceffeurs; on en a confervé un exemplaire jufqu'au dernier fiécle dans l'Abbaye d'Icolm-Kill, & le Chevalier George Mac-Kenzie, dans fa défenfe de l'antiquité de la lignée Royale d'Ecoffe, dit l'avoir vû. Depuis le chriftianifme, nous avons le livre nommé *Na-Gceart*, écrit moitié en Irlandois & moitié en Latin, par S. Benigne difciple de S. Patrice: le Pfeautier nommé *Na-Rann*, ceux de Cashil, d'Ardmach, de Cluan-Mac-Noisk, de Cluan-Aigneach, & de Gavala; les livres de Fiontan à Leix, de Glandaloch, de Roferea, de Kilkenny; le Martyrologe de Marianus Gorman, écrit dans l'onziéme fiécle; plufieurs anciens manufcrits de l'Eglife de Cluan-Mac-Noisk, traduits en Anglois en 1627. par Conall Mac-Geoghegan. Ogyg. Epift. *pag.* 10.

Les annales d'Ultonie, nommées *Ultonienfes* par Ufferius, écrites partie en Irlandois partie en Latin, & achevées dans le feiziéme fiécle par Roderic-Caffidy, Archidiacre de Clogher, qui en avoit écrit la derniere partie. War. de fcript. Hib.

Les annales de Tigernach de Cluan-Mac-Noisk, écrites en langue & caractères Irlandois dans l'onziéme fiécle.

Les annales d'Innis Faill, écrites au treiziéme fiécle, & les Synchronifmes de *Flannus à Monafterio*. La plûpart de ces piéces exiftent encore en entier. On trouve les autres par extraits épars dans les livres de Lecan, de Molaga, de Mholing, d'ô Duvegan, de Mac-Egan, de Moël Conry, d'ô Brodeen, d'ô Doran, d'ô Duneen, &c.

Tous ces Auteurs ont écrit les uns après les autres; ils ont tranfmis de fiécle en fiécle & comme de main en main, le fil de leur hiftoire depuis l'origine de ce peuple. Il ne fe paffe prefque point de fiécle, fans qu'on écrive l'hiftoire de chaque pays. Les dernieres, fi elles font générales, renouvellent toujours & rapportent, avec le courant, ce qui eft contenu dans les anciens mo-

numens du pays ; de forte que, quand même les originaux de ces monumens feroient quelquefois perdus ou consumés par le tems, ils font conservés, quant à la substance, dans les histoires modernes.

L'existence & la réalité de ces monumens des Miléfiens, ne font susceptibles d'aucun doute : ils font cités par des auteurs connus & incapables d'en imposer, en donnant des chimeres pour des monumens véritables. Keating, Colgan, Gratianus Lucius, Walsh, ô Flaherty, Kennedy, & autres les citent à
Primord. *cap.* 15. & 16. *passim.* chaque page. Usserius parle des annales de Tigernach & de celles qu'il nomme *Ultonienses.* Warreus cite le pfeautier nommé
Antiq. Hibern. *cap.* 2. *Narran*, écrit dans le huitiéme fiécle, moitié Irlandois, moitié
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 17. Latin, par Aongus Kélidé ou Colideus. Il parle avec éloge du
Ibid. cap. 21. Pfeautier de Cashil, & de fon auteur Cormac-Mac-Culinan, Evêque de Cashil, & Roi de la province de Momonie au commencement du dixiéme fiécle. Il dit que ce livre, qui existe encore, est fort estimé, & que l'auteur étoit fçavant & fort versé dans les antiquités de fon pays (*a*).

Le Chevalier George Mac-Kenfie, Ecoffois, dans l'avertiffement qui est à la tête de fa *Défenfe de la lignée Royale d'Ecoffe*, imprimée à Edinburgh en 1685, parle de quelques manufcrits Irlandois de l'Abbaye d'Icolm-Kill, qu'il dit avoir vûs ; Voici fes paroles : « Depuis que j'ai commencé cet ouvrage, il m'est » tombé entre les mains un très-ancien manufcrit de l'Abbaye » d'Icolm-Kill, écrit par Cairbre-Liffeachair, qui a vêcu fix gé- » nérations avant faint Patrice, & vers le tems de notre Sauveur. » Ce manufcrit donne un compte exact des Rois d'Irlande, d'où » je conclus que, puifque les Irlandois avoient alors des manuf- » crits, certainement nous devions en avoir auffi .... » Il y a dans ce même livre beaucoup de chofes ajoutées par les Druides de ce tems-là. « J'ai vû, continue Mac-Kenfie, une ancien- » ne généalogie des Rois des Scots d'Albanie, qui s'accorde » avec celle dont il est fait mention dans notre histoire, au cou- » ronnement d'Alexandre II, & qui s'y conferve (à Icolm-Kill,) » comme un dépôt facré. J'ai vû auffi, dit-il, un autre ancien » manufcrit qui fuppofe, que les *Dalreudini* d'Albanie fe font » établis ici (en Ecoffe) fix générations avant Eirc, qu'Ufferius

(*a*) Vir fuit eruditus & antiquitatum Hibernicarum fcientiffimus, fcripfit linguâ fuâ patriâ, historiam *Pfalter Cashel* vulgò dictam, quod etiamnum extat, & magno habetur in pretio.

» appelle le pere de nos Rois. Je trouve dans le même manuſcrit, » qu'Angus Tuirtheampher avoit regné en Irlande cinq générations avant notre Fergus I, & que de ſon tems les Scots Albaniens s'étoient ſéparés de ceux d'Irlande, ce qui s'accorde » avec nos hiſtoires, qui rapportent que les Scots habiterent » long-tems dans ce pays-ci, avant que Fergus s'y établît. Ces » mêmes manuſcrits Irlandois s'accordent auſſi avec l'hiſtoire de » Cairbre, dont on a fait mention ci-deſſus : ce ſont en effet des » additions faites à ſon livre par nos anciens Sanachies ». Voilà un témoignage formel & poſitif de Mac-Kenſie pour la réalité des anciens manuſcrits Irlandois.

Les annales d'Ultonie, de Tigernach, d'Innis-Faill, dont il eſt fait mention dans le catalogue des manuſcrits d'Angleterre & d'Irlande, imprimé à Oxford (*a*), ſe trouvent avec pluſieurs autres manuſcrits Irlandois, dans le cabinet de M. le Duc de Chandos en Angleterre, qui les a eus après la mort du comte de Clarendon.

Le feu Roi d'Angleterre, Jacques II, fit enlever de la Bibliotheque du Collége de la Trinité, à Dublin, un gros volume manuſcrit in-folio, nommé *Léavar Lécan*. Ce manuſcrit fut enſuite depoſé, par ordre de ce Prince, dont il y eut un acte paſſé devant Notaires, dans les archives du Collége des Irlandois à Paris, où on le conſerve avec ſoin. Le ſtyle de ce manuſcrit eſt ſi concis, & les mots ſi abregés, qu'à peine ſe trouve-t-il quelqu'un aujourd'hui parmi les Sçavans en cette langue, qui ſoit en état de le déchiffrer. Celui qui nous a donné une traduction Angloiſe de l'hiſtoire de Keating, imprimée à Dublin en 1723, & depuis à Londres, nous aſſure dans ſa préface, qu'il y a dans la Bibliothéque du Collége de la Trinité de la même Ville, entr'autres monumens, un volume in-folio, écrit ſur parchemin il y a pluſieurs ſiécles; que ce volume contient des extraits des pſeautiers de Teamor, de

---

I. (*a*) Annales Ultonienſes, codex antiquiſſimus ſermone partim Hibernico, partim Latino, charactere Hibernico ſcriptus, incipit anno Domini 444, explicit anno Domini 1041 quo obiit Rodericus Caſſidæus, Archidiac. Clocheren. qui ſcripſit dictorum Annalium partem poſteriorem.

II. Annales Tigernachi Eirenachi (juxtà Waræum) Clonmacnaiſenſis, mutili in initio. Autor hiſtoriam univerſalem attingit uſque ad adventum S. Patricii; indè verò res Hibernicas uſque ad annum Domini 1088 quo obiit, deſcribit. liber caractere & lingua Hibernica, &c.

Annales Cœnobii Innis Fallenſis, quibus auctor leviter attingit hiſtoriam univerſalem à mundo condito uſque ad annum Domini 430; indè res Hibernicas uſque ad annum Domini 1215 quo vixit, ſatis accuratè deſcribit.

Cashil, d'Ardmach, & autres monumens d'antiquité, & que pour en avoir la lecture pendant six mois seulement, il avoit été obligé de donner une caution de mille livres sterlings. Auroit-il osé publier & faire imprimer cette relation dans la même ville, & citer le Docteur Raymond de son vivant, qui avoit été, dit-il, sa caution, s'il eût craint un dementi? cela n'est pas probable.

Ces monumens dont je viens de rendre compte, avec plusieurs autres conservés dans les cabinets de quelques Seigneurs du pays, sont des piéces échappées à la fureur des Danois, qui, semblables à des inscriptions gravées sur de vieilles colonnes dégradées par le tems, deviennent inutiles dans un pays où la langue est dans son declin; ceux qui ont traité cette matiere depuis deux siécles, ont puisé dans ces sources. On étoit plus à portée de les consulter dans un tems où la langue étoit moins ignorée qu'elle ne l'est à présent; & plus on ira en avant, plus ces moyens disparoîtront.

La bonté de l'histoire dépend du choix des matériaux dont elle est composée. Or ce n'est pas dans les écrits des étrangers qu'il faut aller chercher ces matériaux : on doit les puiser dans les monumens de la nation dont on veut faire l'histoire. Les Milésiens étoient très-jaloux de leurs antiquités. Les réglemens faits dans l'assemblée de Teamor, pour conserver leurs annales, le persuadent aisément. Quoique leurs monumens soyent écrits dans une langue étrangere & inconnue aux autres peuples de l'Europe, cela ne diminue pas la vérité des faits qui y sont annoncés.

Je n'ignore pas qu'il y a des hommes soit parmi ceux qui se font honneur du nom d'Irlandois, soit parmi les étrangers, qui cherchent à affoiblir l'autorité des monumens de ce peuple : les uns & les autres sont guidés par des motifs différens, mais tous se fondent sur des argumens negatifs, & sur des conjectures tirées de principes obscurs & douteux.

Si l'évidence & l'autorité sont nécessaires pour constater des faits historiques (*a*), elles ne le sont pas moins quand il est question de les détruire; & lorsque l'un & l'autre de ces moyens manquent, la critique tombe d'elle-même.

(*a*) Duo sunt instrumenta ad res omnes aut confirmandas aut impugnandas, *ratio & autoritas*, verum in hoc antiquitatum studio longè plurimùm potest autoritas & rerum præteritarum scientia, non rationum momento, sed scriptorum autoritate solidissimè corroborantur. *Cambd. apud Ogyg. epist. pag. 6.*

Il ne

Il ne faut pas exiger des preuves mathématiques ni juridiques, pour appuyer des faits historiques. Des preuves morales doivent suffire. La raison ne permet point qu'on en demande d'autres, que celles qui sont proportionnées à la nature du sujet. La certitude de l'histoire ne peut être qu'une certitude morale, fondée sur la tradition d'un peuple, sur ses anciens monumens, sur des raisons probables, ou sur le témoignage des hommes dignes de foi. Les Historiens, même de notre tems, n'ont jamais vû par eux-mêmes la milliéme partie de ce qu'ils racontent. Il faut présumer autant de la tradition d'une nation entiere, que de la déposition de deux témoins dans un cas particulier, dont la véracité n'est fondée que sur la présomption qu'ils ne se parjurent pas : desorte que le fondement le plus solide de l'histoire d'une nation est l'opinion commune des nationaux, de qui les étrangers doivent tirer tout ce qu'ils veulent en sçavoir.

Ces critiques prétendent se rendre juges de piéces que peut-être ils n'ont jamais vûes, & qu'ils sont incapables d'entendre, quand même ils les auroient vûes. Les uns disent que les Milésiens tirent leur origine des Gaulois, & que leur langue est la même que la Bretonne, c'est-à-dire, un idiome de la Celtique. Les autres, en suivant les Bollandistes, prétendent qu'il n'y avoit point de caractères chez eux avant l'apostolat de saint Patrice.

Les premiers s'efforcent de chercher l'origine de ce peuple chez les Gaulois : & à force de calculer & de combiner les idées qu'ils ont puisées dans les écrits de César, de Strabon, de Tacite, de Ptolomée, ils disent que la Gaule, qui étoit si fertile & si abondante en fruits, ne l'étoit pas moins en hommes ; qu'elle a été de tems en tems obligée d'envoyer des colonies dans les pays voisins, & sans doute en Espagne, à cause de la proximité, & que les descendans de ces colonies avoient peut-être passé dans la suite d'Espagne en Irlande. (On voit que ce raisonnement n'est fondé que sur des conjectures.) Ils affectent, après Ptolomée, de distinguer, & de séparer par tribus les anciens habitans de cette Isle, sous différens noms, comme de *Cauci*, de *Menapii*, de *Brigantes*, de *Gangani*, de *Luceni*, &c. & de chercher l'origine de ces peuples dans les différens pays avec lesquels, comme ils se l'imaginent, ces noms ont quelque rapport ou affinité. Ils font deriver les *Cauci* de la Germanie, les *Menapii* de la Gaule Belgique, les *Brigantes* de la Grande-Bretagne : pour les *Gangani* & les *Luceni*, ils les font venir d'Espagne;

Ogyg. *part.* 1. *cap.* 15.

&, comme dit Cambden après Silius Italicus, de race Scythique.

Mais outre que Ptolomée ne pouvoit guères connoître ces peuples, dans un tems où le commerce étoit peu fréquent entre des nations si éloignées, il ne pouvoit les connoître que par les récits imparfaits de quelques matelots, qui avoient à peine vû les côtes de cette Isle. On sçait que les Grecs & les anciens Géographes, étoient en possession de corrompre ou de changer totalement les noms propres des peuples, des nations, & même des villes, & de leur en donner de nouveaux, selon leur goût.

Joseph. lib. 1. cont. Appion. Cambd. Britt. *edit. Lond. pag.* 17.

Ces différentes nations, nommées par Ptolomée, sont aussi étrangeres & aussi peu connues parmi les Milésiens, dit ô Flaherty, que les nations les plus éloignées de l'Amérique; desorte, dit-il, qu'il est étonnant que des hommes, d'ailleurs pénétrans, puissent s'arrêter à des ridiculités pareilles, & faire paroître leur ignorance de notre histoire par des conjectures absurdes (*a*).

Il est incontestable que les anciens monumens des Milésiens, auxquels seuls on doit s'en rapporter pour ce qui les concerne, ne font aucune mention de ce mélange de différens peuples chez eux. Ils ne parlent que des Milésiens ou Scots, comme étant les seuls possesseurs de cette Isle, plusieurs siécles avant Jesus-Christ. Ils disent que ces mêmes Milésiens tirent leur origine des Scythes. Qu'y a-t-il en cela d'impossible ou d'extraordinaire? quel pourroit être leur motif pour en imposer au monde, en voulant se faire descendre d'une nation barbare, & aussi éloignée que les Scythes, plûtôt que des nations plus voisines? Ne seroit-il pas aussi glorieux pour eux de tirer leur origine de la Gaule, ou de quelqu'autre pays du continent? Oui sans doute: mais il est juste que les enfans suivent la tradition & les écrits qu'ils ont reçus de leurs peres, plûtôt que de s'attacher à des conjectures dénuées de preuves.

Quant aux derniers, c'est-à-dire, à ceux qui prétendent que les Milésiens n'avoient pas l'usage des caractères avant saint Patrice, ils doivent se contenter de ce que je viens de dire de la langue & des caractères de ce peuple.

(*a*) Unde non parva me subit admiratio, quare viri alioquin sagacissimi has ineptias tanti facerent, ut iis investigandis desudantes, nihil secius præstiterint, quàm oleum & operam perdere, & insulsis divinationibus suam in rebus nostris prodere inscitiam. *Ogyg. part.* 1. *pag.* 16.

L'usage des lettres chez un peuple, suppose des mœurs policées & des esprits cultivés. On ne peut pas, dit-on, supposer ces qualités dans un peuple grossier, barbare & feroce, tels que les Miléssiens sont représentés avant le christianisme par Strabon, Pomponius Mela, & d'autres Auteurs anciens.

Les Romains n'ayant jamais pû pénétrer en Irlande (*a*), n'étoient guères en état de juger des mœurs de ses habitans.

Polybe, plus ancien que Strabon de deux siécles, assure que les Isles Britanniques étoient presque inconnues, & que tout ce qu'on en vouloit raconter, n'étoit que l'effet de l'imagination (*b*).

Dion de Nicée convient que de son tems on doutoit encore si c'étoient des isles, ou un continent. Aussi dans le premier siécle, Agricola ignoroit-il que la Bretagne fût une Isle, jusqu'à ce qu'il en eut fait le tour par les Orcades avec sa flotte. Tout cela fait voir que, du tems de Strabon qui vivoit aussi dans le premier siécle, les Romains ne connoissoient pas l'Irlande; & que, comme l'assure Nicholson dans sa Bibliothéque Irlandoise, ces Auteurs, ne sçachant qu'en dire, avoient hasardé ces traits sur les récits de quelques matelots, qui avoient peut-être échoué sur les côtes de cette Isle, où les habitans devoient être alors ce qu'ils sont encore aujourd'hui chez les nations les plus policées, c'est-à-dire, durs & feroces à l'égard de ceux qui font naufrage sur leurs terres. *Chap. 1. pag. 1.*

L'aveu sincére de Strabon même le démontre; il convient qu'il n'avoit pas de témoins dignes de foi, pour tout ce qu'il racontoit : *De Hiberniâ nihil certi habeo quod dicam ..... quæ quidem ita referimus, ut fide dignis harum rerum testibus destituti.* Cambd. Britt. *edit. Lond. p. 788.*

Il semble qu'il étoit de style dans les anciens tems que toutes les nations se traitassent réciproquement de Barbares. Dans l'esprit des Egyptiens, les premiers Grecs étoient barbares; ceux-ci traitoient de même les Romains. Les Romains réprochoient aux Carthaginois leur mauvaise foi; *fides Punica*, (la foi Punique) étoit passée en proverbe chez eux, pendant qu'ils en manquoient à tout le monde. Ils regardoient enfin comme barbares, (c'est ce que nous nommerions plus poliment aujourd'hui, étrangers) tous ceux chez qui ils ne trouvoient ni leur religion, ni leurs mœurs, ni une prompte

(*a*) Verumtamen animum vix inducere possum, ut hanc regionem, in Romanorum potestatem ullo tempore concessisse credam. *Cambd. Brit. edit. Lond. pag. 729.*

(*b*) Somniant, si qui de iis vel loquantur vel scribant. *Polyb. lib. 3. pag. 88.*

soumission à leurs armes. Quelques modernes ont emprunté des anciens, dont ils ne sont que les échos, les idées qu'ils se sont formées des Milésiens; ils ont même encheri sur les portraits desavantageux qu'ils avoient tracés de ce peuple, selon que leurs intérêts l'exigeoient.

Cambd. Brit. edit. Lond. pag. 5.

Gildas Britannicus, surnommé le Sage, le premier auteur Breton dont nous ayons connoissance, qui avoit écrit dans le sixiéme siécle un traité *de excidio Britanniæ*, semble douter si les anciens Bretons ses compatriotes, avoient laissé quelques monumens ou manuscrits, pour transmettre à la postérité le souvenir de leur origine, puisqu'il dit qu'il a été obligé de suivre dans ses écrits les relations d'outre-mer. Ce doute de Gildas est encore fortifié par le silence de César, qui ne fait pas mention de l'usage d'écrire l'histoire chez ce peuple. Si les Bretons, disent les critiques, n'avoit pas des monumens historiques dans le sixiéme siécle, quel fond doit-on faire sur les prétendus monumens des Scoto-Milésiens, qui datent bien plus haut que l'ére chrétienne?

On sentira le foible de cette comparaison, pour le peu d'attention que l'on fasse à la situation de ces deux peuples alors. Les Scoto-Milésiens étoient libres & indépendans, renfermés dans leur Isle, & séparés du reste du monde; tandis que les Bretons étoient des esclaves, foulés aux pieds par une puissance étrangere, & souvent harcelés par les Scots & les Pictes: les Scoto-Milésiens avoient sur eux la supériorité en tout; ils leur faisoient la guerre chez eux; ils en emmenoient des captifs; ils étoient enfin lettrés, c'est ce qu'on ne peut pas assurer des Bretons. Dira-t-on après celà, que puisqu'il n'étoit pas resté de monumens historiques chez les Bretons du tems de Gildas, il falloit que les peuples voisins n'en eussent pas? La conséquence ne paroît pas juste.

Mais, dit-on, les critiques modernes, (Anglois sans doute) ont méprisé ou rejetté ces chiméres d'antiquité auxquelles les Milésiens prétendent, aussi bien que les autorités qu'ils produisent pour les appuyer. Il est sensible que ces critiques ne doivent pas être admis, par rapport aux monumens de ce peuple. Ils ne sçavent pas la langue dans laquelle ils sont écrits. Ils sont dans une espece d'impossibilité de la sçavoir; il y a très-peu de gens même parmi les naturels du pays, qui soient en état de déchiffrer les anciens écrits; ce n'est qu'après une étude particuliere des abbrevia-

tions, des ponctuations, des anciens caractères de cette langue & de l'*Oghum,* qu'ils peuvent y parvenir. L'ancienne langue Scotique qui étoit en usage il y a 2000 ans, & qui est employée dans ces monumens, est tout-à-fait différente de celle qui se parle parmi ce peuple depuis quelques siécles, & qui est devenue jargon par l'adoption de quantité de mots Latins, Anglois & François. Ne sont-ce pas là des difficultés insurmontables, pour un étranger qui entreprend d'écrire l'histoire de ce pays? Si la langue primitive est presque ignorée du gros de la nation même, quelle connoissance un Anglois peut-il en avoir, après un court séjour de quelques mois, pendant lesquels il ne fréquente que ceux qui parlent sa langue? S'il peut ramasser quelques fragmens imparfaits, écrits en langue & caractère Scotique par quelque Bard ignorant, il s'en retourne chez lui aussi content que s'il possedoit les monumens les plus authentiques de la nation, & sa prévention naturelle contre ce peuple, lui suggére dequoi égayer le lecteur à ses dépens, en l'entretenant de contes aussi absurdes que ridicules.

Cambden lui-même n'en sçavoit pas davantage, comme il paroît par l'ébauche imparfaite de l'histoire de cette nation qu'il a insérée dans son *Britannia.* Spelman, Stillingfleet, Nicholson, &c. sont à peu près de la même trempe. Voilà cependant les témoins qu'on interroge aujourd'hui sur les antiquités des Scoto-Milésiens, & les critiques qu'on suit scrupuleusement.

Le judicieux Wareus, il est vrai, commence ses antiquités d'Irlande par le regne de Laogare & l'apostolat de saint Patrice. Il donne pour raison de ce qu'il ne les a pas prises de plus loin, que la plûpart de ce qu'on avoit écrit des prédécesseurs de ce Monarque, étoit extrêmement mêlé de fables & d'anachronismes, *fabulis & anachronismis mirè admixta.* Il faut remarquer ici deux choses; la premiere, qu'il y avoit, de l'aveu de cet auteur, des Rois prédécesseurs de Laogare, & des monumens qui en parloient: la seconde, que ces monumens étoient mêlés de fables & d'anachronismes. Je ne doute pas que cette critique ne soit juste; mais on sçait que c'est le vice commun de toutes les histoires anciennes. Que sçaurions-nous de l'antiquité, si nous voulions réjetter toutes les histoires qui contiennent des choses fausses, fabuleuses, ou hazardées? Herodote, le pere de l'histoire, n'est-il pas appellé aussi le pere du mensonge? combien a-t-il avancé de choses douteuses, & même de fausses, selon Manethon, tou-

chant l'Égypte & les Egyptiens, sur le témoignage des Prêtres de Vulcain, qu'il avoit rencontrés à Memphis? Est-il exact dans les relations qu'il donne des mœurs & coutumes des Scythes, des Amazones & autres peuples, sur des oui-dire? L'Auteur de la Cyropedie, Quinte-Curce, Tite-Live & autres, ont-ils manqué de critiques? Les Historiens mêmes plus modernes, comme Buchanan, Cambden, de Thou, Mezeray, le Pere d'Orleans, &c. sont-ils sans réproches? Voltaire n'est-il pas convaincu de méprises fréquentes dans son siécle de Louis XIV, dans son histoire de Charles XII, & dans son histoire de l'Empire?

Si les Historiens de nos jours étoient obligés de garantir tout ce qu'ils avancent dans leurs écrits, ils seroient fort embarrassés. Combien de faits retranchés soit par ignorance, soit par esprit de partialité? combien d'autres obscurcis & défigurés, pour transporter à ceux qu'on aime, le mérite de ceux qu'on n'estime pas? Si on fait l'histoire des dernieres campagnes en Flandre, on dira avec raison que les François ont été vainqueurs à Fontenoy, à Rocoux & à Lawfeld; on dira qu'ils ont pris les villes de Menin, d'Ypres, de Mons, de Namur, de Berg-op zoom, &c. mais sera-t-on exact dans le détail des circonstances & des faits particuliers? déclarera-t-on ceux qui ont lâché pied devant l'ennemi? nommera-t-on ceux qui ont fait perdre des avantages, pour n'avoir pas exécuté les ordres de leurs supérieurs? rendra-t-on justice à ceux qui ont contribué efficacement au gain des batailles, & à la prise des villes? les relations des deux parties enfin, seront-elles conformes, touchant les différentes opérations des campagnes? Je ne le pense pas. On a vû souvent, après une bataille, chanter le *Te Deum* des deux côtés: on en écrira l'histoire, lorsque les faits seront presque oubliés, & qu'il n'y aura personne en état de la contredire. Alors les productions de l'imagination tiendront lieu de faits réels; l'Historien fera sa cour aux uns aux dépens des autres; il immortalisera dans son histoire des lâches, pendant qu'il laissera ensevelis dans un oubli éternel, ceux qui ont le mieux mérité de l'Etat.

Les gazettes mêmes, qui sont publiées par autorité, ne sont-elles pas remplies de faussetés; & le Gazettier n'est-il pas obligé souvent de se retracter de ce qu'il avoit avancé dans l'ordinaire précédent?

Que quatre hommes enfin de différens quartiers de Paris soient témoins d'une action arrivée au centre de la ville, seront-ils d'ac-

cord dans le récit que chacun en fera dans son quartier ; & cette relation, après avoir passé par plusieurs bouches, étant revenue à son premier auteur, ne sera-t-elle pas méconnoissable ? Qu'en conclud-t-on ? qu'il y a fort peu d'histoires qui ne soient mêlées de vérités & de fables.

Mais pour revenir à Wareus, ne peut-on pas dire avec quelque raison, qu'il n'étoit pas juge competent dans cette affaire ? il ne sçavoit pas la langue primitive, pour pouvoir fouiller bien avant dans les antiquités du pays. Il n'a pas eu communication des pseautiers de Teamor, ni d'autres monumens essentiels pour cette entreprise ; il n'a vû que quelques livres d'annales, écrits moitié en Irlandois, moitié en Latin, qui ne datoient pas plus haut que le Christianisme : en un mot il a accusé de mélange de fables & d'anachronismes, tout ce qui étoit antérieur à cette époque ; par ce moyen il s'est dispensé de faire des recherches, dont il ne se sentoit pas capable.

On objecte encore que, puisque les Romains & même les Grecs, les peuples les plus civilisés de l'Europe dans leurs tems, n'ont point eu d'Historiens plus anciens qu'Herodote, qui vivoit environ 400 ans avant l'ére chrétienne, la prétention des Milésiens touchant l'époque de l'histoire chez eux devient insoutenable.

Quand on supposeroit avec ces critiques, comme une vérité ce qui n'est que pure conjecture, qu'Herodote ait été le premier Historien des Grecs, (car il se peut qu'il y en ait eu d'autres plus anciens, dont les ouvrages soient perdus,) la comparaison est toujours foible, & il n'en peut resulter qu'une preuve negative.

On sçait que ce peuple, qui excelloit dans l'art de gouverner, dans la philosophie, l'éloquence, la poësie & autres beaux arts, étoit très-borné dans la connoissance de l'histoire. Josephe prétend, dans son livre contre Appion, que pour avoir connoissance de l'antiquité on ne doit pas la chercher chez les Grecs, dont les écrits, dit-il, sont nouveaux, imparfaits & incertains : il paroît donc que l'histoire n'étoit pas le goût dominant de ce peuple, quoique très-policé d'ailleurs.

A l'égard des Romains, ils sont plus modernes. L'usage des lettres, dit Livius, étoit rare chez les anciens Romains. La mémoire étoit l'unique dépositaire des tems, dans le premier âge de la Republique. Si dans les siécles suivans, les Prêtres trans-

mirent quelques monumens, ils périrent dans l'incendie de la ville (*a*); & si on en croit Vossius, Fabius Pictor fut le premier qui écrivit l'histoire de la Republique l'an de Rome 485.

De historiâ Lat. *lib.* 1. *cap.* 44. *& lib.* 2.

Newt. chron. introduct. *p.* 5.

Orphée de Crotone, dans son poëme des Argonautes, & Aristote dans son livre du monde, dédié à Alexandre, font mention de l'Irlande sous le nom d'*Ierna*, d'où Usserius prend occasion de dire, que le peuple Romain ne pouvoit produire un témoignage si autentique de l'ancienneté de son nom (*b*). La comparaison d'Usserius ne tombe pas sur le sol ou terrein de Rome, ou d'Irlande; ces deux contrées, à cet égard, sont d'une égale antiquité; il est donc question des deux peuples qui habitoient ces contrées, dont l'un a un témoignage plus autentique d'antiquité que l'autre. Ainsi dans le sens d'Usserius, les Scoto-Milésiens avoient de meilleurs titres de leur ancienneté que les Romains. On sentira encore mieux la force de ce raisonnement, si on pense avec Cambden que le nom *Ierna*, & autres que les étrangers donnoient à cette Isle, tire son origine d'*Eiré*. *Ab Erin ergo gentis vocabulo originatio petenda:* nom qui lui est propre depuis que les Scoto-Milésiens en sont les possesseurs, & qui derive d'*Ire*, un de leurs anciens Chefs. S'il est donc permis de supposer avec Usserius, que les Scoto-Milésiens étoient établis en Irlande avant que le nom Romain fut connu, on peut supposer aussi, qu'étant lettrés, leurs histoires datoient de plus loin que celles des Romains.

Cambd. Brit. *edit. Lond. pag.* 726.

On objecte enfin aux Milésiens l'obscurité de leurs monumens. Il est étonnant, dit-on, que parmi tant d'habiles gens que l'Irlande a produits, personne ne se soit jamais mis en devoir de traduire dans quelque langue connue, & de faire imprimer les anciens monumens de ce pays, pendant que les autres nations ont eu soin, depuis l'invention de l'impression, de ramasser & d'exposer à la critique, tout ce qu'ils ont pu trouver de titres de leur ancienneté; apparemment les Milésiens se méfient eux-mêmes de la vérité, & de l'autenticité de leurs monumens, puisqu'ils n'osent pas les faire voir au grand jour.

Je sens toute la force de cette objection; je vois la nécessité qu'il y auroit de rendre publics ces monumens, afin de mettre les

(*a*) Raræ per eadem tempora litteræ fuere. Una custodia, fidelis memoria rerum gestarum, & quod etiam, si quæ in commentariis Pontificum, aliisque publicis privatisque erant monumentis, incensâ urbe, pleraque periere. *Liv. init. lib.* 6.

(*b*) Cujusmodi antiquitatis, ne ipse quidem populus Romanus, nominis sui testem proferre poterit autorem. *Usser. primord. Eccles. Brit. pag.* 724.

Sçavans

Sçavans en état d'en juger; mais je vois en même-tems de grandes difficultés dans l'exécution. Cette nation, ayant toujours été engagée dans des guerres depuis le douziéme siécle jusqu'à présent, principalement depuis l'invention de l'Imprimerie, ne s'est jamais trouvée en état d'exécuter un pareil projet. Les différentes révolutions arrivées depuis le regne d'Elisabeth, soit dans la Religion, soit dans le Gouvernement en général, soit enfin dans les fortunes des particuliers, & sur-tout des Milésiens, seuls intéressés à faire connoître leurs antiquités, ont causé un si grand découragement chez eux, qu'ils n'ont songé qu'au présent, & que leur unique occupation a été de sauver du naufrage & de conserver quelques restes du patrimoine de leurs ancêtres, sans se mettre en peine des tems reculés.

Ceux qui proposent cette objection, ne pensent pas aux difficultés qui accompagnent cette entreprise. Pour faire ces versions il faudroit employer des Sçavans dans la langue. Il faudroit nécessairement les choisir parmi les gens du pays même : mais cela ne causeroit-il pas quelque méfiance. Ne soupçonneroit-on pas la fidélité ou la capacité des traducteurs? qui est-ce qui en seroit juge ? les seuls Irlandois seroient alors juges & parties.

La chose seroit plus facile, si les manuscrits de ce peuple étoient moins nombreux. Pour rendre l'entreprise utile, il faudroit traduire & publier plus de cinquante volumes, qui ont différens objets, & ont une liaison essentielle les uns avec les autres, relativement à l'histoire de ce peuple. Il doit nous suffire que ceux qui en font usage, & qui les entendent, comme Keating, Colgan, Gratianus Lucius, Bruodine, ô Flaherty & plusieurs autres les garantissent, & nous disent qu'ils portent toutes les marques de l'antiquité la plus reculée; & que les extraits qu'ils en fournissent, sont fidéles.

Les mêmes difficultés ne se rencontrent pas par rapport aux antiquités des autres nations de l'Europe. Leurs anciens monumens sont en petit nombre. Il y en a peu qui remontent si haut que l'ére chrétienne. Ils sont écrits en des langues & avec des caractères connus de tous les Sçavans; au lieu que ceux des Milésiens sont ignorés, non-seulement des étrangers, mais encore de presque tous ceux du pays même.

Combien y a-t-il au reste de manuscrits très-autentiques, qu'on ne met pas davantage au jour, dans la bibliotheque du Vatican, dans celle du Roi & dans la Bodlienne à Oxford? On a publié,

lentes, curieuses, intéressantes & essentielles, qui rendent cette histoire fort utile; & pourvû qu'on la lise avec précaution, on peut en tirer de grands avantages, pour ce qui regarde l'origine des Milésiens, leur établissement dans cette Isle, leurs guerres, leur gouvernement, & la succession de leurs Rois.

Thomas Messingham, Prêtre, natif de la province de Lagenie, Proto-Notaire Apostolique, & Supérieur d'une Communauté Irlandoise à Paris, publia dans cette ville, en 1624, un petit in-folio en Latin, qui a pour titre : *Florilegium insulæ Sanctorum*, &c. qui contient les vies de plusieurs Saints d'Irlande, tirées des meilleurs Auteurs.

Philippe ô Sullivan, Gentilhomme de la noble famille d'ô Sullivan Beara, du comté de Cork, ayant été contraint par les malheurs des tems, sous le regne de la Reine Elisabeth, de quitter sa patrie, se retira en Espagne, où, après avoir fait ses études à Compostelle, il composa plusieurs ouvrages en Latin, entr'autres, un abrégé de l'histoire d'Irlande sous ce titre : *Historiæ Catholicæ Hiberniæ Compendium*, dédié à Philippe IV. Roi d'Espagne, & imprimé à Lisbonne en 1621. La relation fabuleuse du purgatoire de saint Patrice, qu'il a insérée dans ce volume, après Ramon Vicomte de Perellos, Seigneur Espagnol, lui fait tort. Mais il paroît exact dans la description qu'il fait de cette Isle, de ses antiquités, de l'invasion des Anglois, de la guerre de quinze années sous la Reine Elisabeth, & de la persécution sous Jacques I. Il s'est attiré les censures d'Ussérius, qui le traite d'Auteur infidéle, à cause d'un traité qu'il a écrit contre lui, sous le titre d'*Archicornigeromastix*.

Hugues Ward, ou Wardeus, natif du comté de Donnegal en Ultonie, fut d'abord élevé à Salamanque, où il fit profession dans l'ordre de saint François en 1616. Après il acheva ses études à Paris, d'où il fut tiré, & nommé Lecteur en Théologie, & ensuite Gardien à Louvain.

Comme il étoit sçavant, & très-versé dans les antiquités, il prit la résolution d'écrire l'histoire universelle des Saints de son pays; pour cet effet il envoya en Irlande Michel ô Clery, Religieux de son Ordre, pour recueillir des matériaux. En attendant, il fit plusieurs ouvrages qui servirent beaucoup à Jean Colgan, lequel entreprit l'exécution de son projet après sa mort.

Michel ô Clery, natif de la province d'Ultonie, & Religieux de l'Ordre de saint François, fut envoyé, comme je viens de le

dire, en Irlande par Ward, pour faire les recherches néceſſaires à l'ouvrage qu'il avoit projetté. Ce Religieux s'acquitta de la commiſſion avec toute l'exactitude imaginable, ſans que ſon Patron en ait profité, ayant été prévenu par la mort.

O Clery ayant pris goût pour cette ſorte de travail, ennuyeux à la vérité, mais très-utile au public, & s'étant aſſocié avec d'autres Antiquaires du pays, principalement avec Ferfeſſius ô Conry, Peregrin ô Clery, & Peregrin ô Dubgennan, raſſembla beaucoup de matériaux, pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile, & les rédigea par ordre. Il purgea quelques anciens monumens, des erreurs qui s'y étoient gliſſées par l'ignorance des copiſtes, en les comparant avec d'autres anciens manuſcrits.

Le premier de ces monumens, eſt un abregé hiſtorique des Rois d'Irlande, de leurs regnes & ſucceſſions, de leur généalogies, & de leur mort.

Le ſecond, eſt un traité des généalogies des Saints d'Irlande, nommé *Sanctilogium genealogicum*.

Le troiſiéme, traite des premiers habitans & des différentes conquêtes de cette Iſle, de la ſucceſſion de ſes Rois, de leurs guerres, & autres évenemens remarquables, depuis le déluge juſqu'à l'arrivée des Anglois au douziéme ſiécle. Ce livre ſe nomme *Léabhar Gabhaltas*. Notre Auteur compoſa encore un ouvrage en deux volumes in-4°, nommé les Annales de Donnegal, & quelquefois les Annales des quatre Maîtres. Ces deux volumes, qui ne ſont pas encore imprimés, ſont tirés des annales de Clon-Mac-Noisk, d'Inis-Fail, de Sénat, & de pluſieurs autres anciens monumens autentiques du pays. Le premier embraſſe l'hiſtoire ancienne, depuis les premiers tems juſqu'au douziéme ſiécle; & l'autre, en laiſſant une lacune d'environ 164 ans, commence au quatorziéme, & finit au dix-ſeptiéme ſiécle. O Flaherty taxe ces annales d'erreur dans la chronologie, mais elles ſont ſuivies par Gratianus Lucius & par Colgan.

Ogyg. prolog. *pag.* 43. Cambr. everſ. *cap.* 8. Act. Sanct. paſſim.

David Roth, natif de Kilkenny, Docteur en Théologie de la faculté de Douay, & Evêque d'Offory, étoit, ſelon Uſſérius, un homme ſçavant dans les antiquités de ſon pays. Il étoit Orateur éloquent, Philoſophe ſubtil, Théologien profond, & Hiſtorien ſçavant. Il avoit publié, ſous des noms empruntés, divers ouvrages en Latin, entr'autres, ſon *Hibernia reſurgens*, qui fut imprimée à Rouen & à Cologne en 1621.

Prim. *cap.* 16. *pag.* 737. Syllog. epiſt. *pag.* 125. Meſſingham. Florileg. *pag.* 87.

Jacques Usher, ou Uſſérius, natif de Dublin, eſt aſſez connu

dans la republique des lettres par son érudition, & le grand nombre d'ouvrages qui en sont les preuves. Les écrits de ce Sçavant qui ont quelque rapport à notre ouvrage, sont : *Veterum Epistolarum Hibernicarum sylloge*, & *Britannicarum Ecclesiarum antiquitates*. Le premier contient cinquante Lettres sur les Irlandois, avec des notes de l'Editeur. Ce petit volume fut imprimé d'abord à Dublin en 1630, & réimprimé à Paris en 1665. Le second, qui fut imprimé à Dublin en 1639, & à Londres en 1687, traite de l'origine des Eglises Britanniques.

Jean Colgan, natif du comté de Donnegal dans l'Ultonie, & Religieux de l'Ordre de saint François au Couvent de saint Antoine de Pade à Louvain, où il professa la Théologie, étoit sçavant dans la langue & les antiquités de son pays. Il entreprit d'écrire les vies des Saints d'Irlande ; il en étoit d'autant plus capable, qu'il avoit le secours des recueils que Ward avoit faits pour un pareil dessein. Il publia à Louvain, en 1645, un volume in-folio, qui contient les vies des Saints des trois premiers mois de l'année, sous ce titre : *Acta Sanctorum veteris & majoris Scotiæ*, &c. Un second in-folio fut imprimé à Louvain en 1647, qui a pour titre : *Triadis Thaumaturgæ*, &c. & qui contient les vies des saints Patrice & Columb, & celle de sainte Brigide. Nous avons encore de lui un traité de la vie, de la patrie, & des écrits de Jean Scot, nommé le Docteur subtil, imprimé in-8° à Anvers en 1655. Il reste enfin plusieurs volumes manuscrits de cet Auteur à Louvain, qui parlent de l'apostolat & de la mission d'un grand nombre de Saints d'Irlande dans les pays étrangers.

Le Chevalier Jacques Ware, ou Wareus, natif de Dublin, fit bien des recherches utiles à l'histoire d'Irlande, tant dans les regiftres & cartulaires des Eglises & Monastères de ce pays, que dans les bibliothéques d'Angleterre. Il publia d'abord à Dublin, en 1639, un traité en Latin, des Ecrivains d'Irlande. En 1654 & 1658, il fit imprimer à Londres les antiquités d'Irlande sous le titre : *De Hiberniâ & antiquitatibus ejus disquisitiones.* Il donna enfin un Commentaire sur les Prélats d'Irlande, depuis la conversion de ce peuple jusqu'à son tems. Ce Commentaire fut imprimé à Dublin en 1665, sous le titre : *De Præsulibus Hiberniæ Commentarius*, &c. Tous ces ouvrages furent traduits en Anglois, & imprimés à Londres in-folio en 1705, avec un discours du Chevalier Jean Davis à la fin, dans lequel il examine la

cause du retardement de la conquête de l'Irlande par les Anglois. Les recherches de Wareus sur la fondation des Eglises, les noms & la succession de leurs Prélats, & l'établissement des Monastères & Maisons Religieuses, & les sçavans Ecrivains de ce pays, sont extrêmement curieuses. Ses ouvrages en général, pour ce qui regarde l'Irlande, depuis l'invasion des Anglois, sont excellens, & dignes d'un homme de son mérite : mais son traité des antiquités est peu de chose. Il ne sçavoit pas assez la langue pour consulter les monumens de ce peuple; ensorte qu'il s'est acquis, à peu de frais, le nom d'Antiquaire.

Antoine Bruodine, natif du comté de Clare en Irlande, étoit Récollet, & Lecteur en Théologie dans le Couvent de cet Ordre à Prague. Il a composé, entr'autres ouvrages, un volume in-4° qui a pour titre : *Propugnaculum catholicæ veritatis, pars prima historica*, &c. imprimé à Prague en 1668.

Jean Lynch, Prêtre, Archidiacre de Tuam, natif de Gallway, dans la Conacie, étoit un homme sçavant dans la langue de son pays, & bien versé en tout genre de littérature. Les troubles causés dans son pays par la guerre des Parlementaires, & la tyrannie de Cromwel, l'obligerent d'en sortir. Il vint en France en 1652, où il publia, entr'autres ouvrages, un volume in-folio imprimé en 1662, sous ce titre : *Cambrensis eversus*, & sous le nom emprunté de *Gratianus Lucius*. Notre auteur réfute, avec beaucoup de jugement & de solidité, les calomnies que Cambrensis avoit avancées contre sa nation. Sa chronologie n'est pas bien exacte; & quoique son livre ne soit pas proprement une histoire d'Irlande, on y trouve beaucoup de traits curieux, tirés des antiquités de ce pays.

Le Chevalier Richard Belling, natif du comté de Dublin, nous a laissé un volume in-douze, imprimé en Latin à Paris en 1650, sous le titre de *Vindiciarum Catholicorum Hiberniæ, libri duo*, & sous le nom emprunté de *Philopator Irenæus*. Dans le premier livre de ce volume on trouve une relation assez exacte des affaires d'Irlande, depuis l'année 1641 jusqu'en 1649. Le second livre est une réfutation d'un libelle écrit par un Religieux, nommé Paul King, au sujet des affaires d'Irlande.

Pierre Walsh étoit natif de Moortown, au comté de Kildare. Admis dans l'Ordre de saint François, il fit ses études à Louvain, où il professa la Théologie. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en Anglois, touchant les affaires de son tems. Il nous a don-

né aussi la premiere partie de son Prospectus d'Irlande, imprimé in-douze à Londres en 1682. Dans cette partie, il prend l'histoire de cette nation dans sa source, pour la finir au douziéme siécle; & quoiqu'elle soit assez exacte pour le récit des faits, la confusion & le peu d'ordre qui s'y trouvent, en rendent la lecture ennuyeuse. La seconde partie qu'il avoit promise, n'a jamais paru.

Roderick ô Flaherty, Gentilhomme Irlandois, né à Moycullin, dans le comté de Gallway, patrimoine de ses ancêtres depuis plusieurs siécles, mais confisqué dans les troubles arrivés en 1641, étoit un homme lettré, & sçavant dans l'histoire, tant de son pays que des pays étrangers. Il nous a laissé un gros volume en Latin, composé d'après les monumens les plus autentiques, dédié au Duc d'York, qui devint peu de tems après Roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Jacques II, & imprimé in-4° à Londres en 1685 sous le nom de *Ogygia*, où il traite de l'histoire ancienne d'Irlande avant le christianisme. Il fait paroître dans ce livre beaucoup d'érudition, & une grande connoissance de la chronologie, comme il paroît par le témoignage de deux grands hommes, Loftus, & Belling, dont les approbations se trouvent imprimées à la tête de son ouvrage, & de Stillingfleet qui le cite avec éloge. Le second livre de son Ogygia est resté manuscrit, sans avoir été imprimé.

Præf. ad orig. Brit.

Hugues ô Reilly, Gentilhomme Irlandois, natif du comté de Cavan, étoit Maître dans la cour de la Chancellerie, & Greffier du Conseil sous Jacques II. Ayant suivi la fortune de ce Prince en France, il fut nommé son Chancelier pour le Royaume d'Irlande. O Reilly publia en 1693 un petit volume en Anglois qui a pour titre : *Ireland's Case briefly stated*, &c. c'est-à-dire, un abrégé de l'état d'Irlande depuis la réforme, où il représente sans déguisement les choses telles qu'elles sont arrivées dans ce pays. Il reproche vivement à Charles II, son peu de reconnoissance pour les services de ses sujets Irlandois; il fait voir l'injustice & la mauvaise politique de ce Prince, d'avoir confirmé les bourreaux du Roi son pere dans la possession des biens qui avoient été le prix de leur Régicide, au préjudice des anciens propriétaires, dont l'unique crime étoit de lui avoir été fidélement attachés : enfin il parle en homme lézé, qui plaide sa propre cause en plaidant celle de sa nation. Il y a apparence que ses plaintes étoient fondées, puisque le Roi son maître, à qui il avoit communiqué

muniqué son manuscrit avant l'impression, se contenta de lui dire qu'il contenoit trop de vérités.

François Porter, natif du comté de Méath, & Religieux de l'Ordre de saint François, professa long-tems la Théologie au Collége de saint Isidore à Rome, dont il fut quelque tems Président. Il nous a laissé, entr'autres ouvrages, un volume in-4° écrit en Latin, & imprimé à Rome en 1690, sous le titre : *Compendium Annalium Ecclesiasticarum Regni Hiberniæ.* Après avoir donné une description de ce Royaume, & une table de ses Rois, il parle de la guerre des Danois ; le reste regarde l'état ecclésiastique.

Louis-Augustin Allemand, Avocat au Parlement de Paris, publia dans cette ville, en 1690, l'*Histoire monastique d'Irlande* en langue Françoise, dédiée à Jacques II. Roi de la Grande-Bretagne & d'Irlande. Ce sçavant Auteur suivit avec assez d'exactitude ceux qui avoient traité avant lui cette matiere ; sçavoir, Ussérius, Colgan, Wareus, & autres ; & l'on peut dire que, pour un étranger qui n'avoit jamais vû le pays dont il écrit, son ouvrage est assez correct.

Guillaume Molyneux, né à Dublin, a donné beaucoup de beaux ouvrages au public, entr'autres, l'*Etat de l'Irlande*, dédié au Prince d'Orange, où il prouve que ce Royaume n'a pas été conquis par Henry II ; que par accord, ce Prince avoit donné un Parlement & des loix au peuple d'Irlande ; que l'état ecclésiastique y étoit indépendant de celui d'Angleterre ; que les Anglois ne peuvent pas lier les Irlandois par des loix faites dans leurs Parlemens, où ce peuple n'a point de députés.

Matthieu ô Kennedy, Gentilhomme Irlandois, Docteur ès Loix, Maître dans la Cour de la Chancellerie, & Juge de l'Amirauté d'Irlande, nous a laissé un petit volume en Anglois, imprimé à Paris en 1705. Ce volume contient une dissertation chronologique & historique sur la famille royale des Stuarts, qu'il fait descendre des Irlandois, par les colonies que ce peuple avoit envoyées en différens tems en Albanie. Cette dissertation n'a pas manqué de critiques. Elle a été maltraitée par le Pere de la Haye, Anglo-Ecossois, dans sa lettre au Duc de Perth, où il y a plus d'invectives contre Kennedy & sa nation, que de preuves contre la dissertation qu'il vouloit combattre, comme il paroît par la réponse de Kennedy, en forme de lettre audit de la Haye, & imprimée en François à Paris en 1715 avec la lettre de ce Pere à la fin.

M. Gautier Harris, Conſeiller, vient de donner au public deux volumes in-folio en Anglois ſur l'hiſtoire d'Irlande, ſous ce titre : *Les ouvrages du Chevalier Ware touchant l'Irlande, revûs & augmentés*. Le premier volume a été imprimé à Dublin en 1739, & le ſecond en 1745 ; il a promis un troiſiéme volume qui n'a pas encore paru. La nation a beaucoup d'obligation à ce Sçavant des peines qu'il s'eſt donné, & des recherches curieuſes qu'il a faites, pour perfectionner cet ouvrage qu'il a conſidérablement augmenté, & enrichi d'un grand nombre de traits échappés à la vigilance de ſon Prototype, & qui lui méritent le titre d'Auteur, au lieu de celui d'Editeur qu'il ſe donne modeſtement.

Les Diſſertations ſur l'hiſtoire ancienne d'Irlande, compoſées en Anglois par un anonyme, & publiées in-8 à Dublin en 1753 par les ſoins de Mich. Reilly, ſont entrevoir une grande étendue de connoiſſances dans les antiquités de ce pays. Le ſtyle de cet ouvrage eſt fleuri, & les matieres y ſont traitées avec une délicateſſe & une légéreté admirables. Je ſouhaite que cet Auteur continue d'écrire ſur ce ſujet : la nation perdroit beaucoup, s'il alloit ſe repoſer à l'ombre de ſes premiers lauriers.

Tels ſont à peu près les meilleurs Auteurs qui ont traité de l'hiſtoire d'Irlande depuis trois ſiécles; la plûpart ſont Anglois d'origine, & non ſuſpects de partialité en faveur de l'ancienne Irlande, non plus que les auteurs Anglois dont je fais uſage. Telles ſont les ſources d'où je tire tous les matériaux qui compoſent cette hiſtoire, ſans adopter les fables des uns, ni ſuivre la critique trop outrée des autres. L'antiquité eſt toujours reſpectable, *Sua detur antiquitati venia* ; & le caprice des envieux n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour la combattre.

CHAPITRE TROISIEME.

Hiſtoire Fabuleuſe des Scoto-Miléſiens.

IL eſt plus que probable que l'Irlande étoit reſtée déſerte & inhabitée depuis la création juſqu'au déluge. L'hiſtoire ne nous fournit rien, pas même celle de Moyſe, qui puiſſe nous faire conjecturer qu'auparavant cette inondation univerſelle, les hommes euſſent trouvé le ſecret de paſſer d'un pays à un autre

qui en étoit ſeparé par des eaux. L'arche, qui fut conſtruite par l'ordre de Dieu même, & qui ſervit à conſerver les hommes ſur cet élement liquide, eſt le premier bâtiment dont nous ayons connoiſſance. Par conſéquent l'hiſtoire des trois pêcheurs Eſpagnols qui furent chaſſés par des vents contraires, ſur les côtes d'Irlande, quelque tems auparavant le déluge, & celle de Keaſar fille de Bith, ſelon d'autres niéce de Noë, qui, par le moyen d'un vaiſſeau qu'elle fit conſtruire ſur le modéle de l'arche, ſe retira dans cette Iſle, pour ſe ſauver des eaux du déluge, doivent être rejettées comme un Roman, qui ne mérite pas de trouver place dans une hiſtoire ſerieuſe. Wareus *cap.* 2.

Il y a des anciens cartulaires avec pluſieurs autres monumens manuſcrits de l'Egliſe de Cluan-Mac-Noisk, en Latin, *Cluanenſis*, cités par ô Flaherty dans l'épître dédicatoire de ſon Ogygia, qui fixent l'arrivée de la premiere colonie en Irlande ſous Partholan, à l'an du monde 1969, trois cens douze ans après le déluge; cette colonie fut ſuivie par les Némediens, les Fomoriens, les Firbolgs, & les Tuatha de Danains: quoique la plûpart des Hiſtoriens, qui parlent des premiers habitans d'Irlande après le déluge, faſſent mention de ces colonies; ils ne ſont pas cependant d'accord ſur l'origine de ces peuples. Les uns les ſont originaires de la Scythie, les autres de la Thrace, ou de la Migdonie; mais le ſentiment de ceux qui les font venir de la Bretagne & de la Gaule paroît plus naturel, ſans être expoſé aux mêmes inconvéniens. Ces Auteurs fondés ſur le principe, que tous les pays ont été peuplés de proche en proche, & ſucceſſivement, diſent que l'ordre & la raiſon demandent que l'Aſie mineure, qui eſt plus proche du berceau du genre humain, ait été peuplée par les deſcendans de Japhet avant la Grece, la Grece avant l'Italie, l'Italie avant la Gaule, la Gaule avant la Bretagne, la Bretagne avant l'Irlande; & que ces pays ayent tiré leurs premiers habitans les uns des autres, depuis l'Aſie juſqu'à l'Irlande: par le moyen de cette gradation, ils prétendent que l'Irlande avoit reçu ſes premiers habitans de la Bretagne, ou de la Gaule. La conjecture en effet eſt bien forte. Le rapport qui eſt entre les noms de ces peuples & ceux des habitans de la Gaule Belgique, & autres nations, ſoit de la Gaule, ſoit de la Bretagne, jointe à la proximité de ces pays, le perſuade aiſément. Les Fomoriens & les Firbolgs peuvent avoir été iſſus des Belges, de la Gaule Belgique, & les Tuatha de Danains

Pag. 10.
War. *cap.* 2.
Ogyg. *part.* 2. *pag.* 65.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 2.
Cambd. Brit. *edit. Franc. pag.* 12.
Ogyg. *part.* 1. *pag.* 7. & *part.* 2. *pag.* 73.

des *Danmonii*, anciens peuples de Cornoüaille dans la Bretagne. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, Partholan étant débarqué avec sa colonie en Irlande, partagea l'Isle entre ses quatre fils, sçavoir; Er, Orbha, Fearon, & Feargna; mais sa postérité, après trois cens années de résidence dans le pays, perit misérablement de la peste à Binneadair, aujourd'hui Hoth près de Dublin; après quoi l'Isle resta sans habitans l'espace de trente années, jusqu'à l'arrivée de la seconde colonie commandée par Nemédius.

Walsh. Prospect. d'Irl. *part.* 1. *sect.* 1.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 65.

Neivy, ou Nemédius, arriere petit-neveu, dit-on, de Partholan, ayant appris, je ne sçais comment, le désastre & la fin tragique de ses parens en Irlande, & voulant, comme héritier de Partholan, lui succéder dans la possession de cette Isle, s'embarqua avec trente-quatre vaisseaux de transport, qui portoient chacun trente personnes d'équipage, sans compter Macha sa femme, & ses quatre fils, sçavoir, Starn, Jarbaneal, Annin, & Feargus qui suivirent sa fortune dans cette expédition. Macha mourut au bout de douze ans, & fut enterrée dans un endroit nommé depuis Ardmach de son nom.

Nemédius ne fut pas long-tems paisible possesseur de son nouveau Royaume; les Fomoriens, ou Fomhoraigs, vinrent l'y troubler. Nemédius leur livra trois batailles avec succès: la premiere auprès de la montagne nommée Slieve Bloemy: la seconde à Rossfraochain, dans la Conacie, où Gan & Géanan, les deux principaux Commandans de ces étrangers, furent tués: la troisiéme à Murbuilg, dans le pays nommé depuis Dalriada, autrement Route, où Starn fils de Nemédius perdit la vie. Mais la quatriéme bataille lui fut funeste, toute son armée y fut taillée en piéces. Arthur son fils né dans le pays, & Jobean fils de Starn furent trouvés parmi les morts. Nemédius, ne pouvant survivre à son malheur, mourut de chagrin peu de tems après à Oilean-Arda-Neivy, aujourd'hui Barrymore, dans le comté de Cork; après quoi les Fomoriens se rendirent sans peine les maîtres de toute l'Isle. Ceux de la colonie de Nemédius, qui avoient échappé à la derniere défaite, après quelques vains efforts, ne pouvant supporter la tyrannie de ces nouveaux maîtres, prirent la résolution d'abandonner le pays. Jobath, petit-fils de Nemédius, conduisit une partie de la colonie dans le nord de la Germanie, d'où descendent les Tuatha de Danains. Briotan-Maol, petit-fils de Nemédius par Feargus, s'établit avec sa tribu dans la Bretagne;

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 7.

Keating. Walsh. prosp. d'Irl. *part.* 1. *sect.* 1.

ainsi nommée, selon le pseautier de Cashil, de son nom; & sa postérité s'y fixa sous le nom de Bretons. Ce sentiment, qui est appuyé de l'autorité d'un grand nombre d'anciens Chronologistes d'Irlande, s'accorde pour le tems avec Henricus Hunting Donensis, qui dit que les Bretons sont venus en Bretagne dans le troisiéme âge du monde. *Brittones in tertiâ mundi ætate venerunt in Britanniam;* & mérite au moins autant de créance que la fable de Geoffroy de Monmouth au sujet de Brutus, qui fut combattu & réprouvé par ses propres concitoyens.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 7.

Quelque tems après, les Firbolgs ou Belgiens, autre peuple de la Bretagne, au nombre de cinq mille personnes commandées par cinq chefs, soit par la défaite, soit par la désertion des Fomoriens, prirent possession de cette Isle. Ces cinq chefs furent Slaingey, Rughruighe ou Rory, Gann, Gannan, & Sengan, tous freres & enfans de Dela de la race des Nemédiens. Ils partagerent l'Isle en cinq parties ou provinces; & donnerent naissance à la Pentarchie, qui a duré avec peu d'interruption jusqu'au douziéme siécle. Slaingey, Gouverneur de la Lagenie, fut le chef de la Pentarchie, & Monarque de toute l'Isle. Ce peuple fut connu sous trois différens noms, sçavoir, de Galleniens, de Damnoniens & de Belgiens, mais ce dernier étoit le nom générique de toute la colonie; & leur domination subsista environ quatre-vingts ans sous neuf Rois, qui furent Slaingey, Rory, Gann, Géanan, Sengan, Fiagha, Rionall, Fiobgin & Eogha, qui épousa Tailte fille d'un Prince d'Espagne, qui donna son nom au lieu de sa sépulture, qui s'appelle encore Tailton dans la Midie.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 9.

Du regne d'Eogha, la colonie des Tuatha de Danains, dont les ancêtres avoient été conduits dans le nord de la Germanie par Jobath petit-fils de Nemédius, comme nous l'avons déja dit, fit une descente en Irlande, sous la conduite de Nuagha-Airgiodlamh, qui aussi-tôt livra bataille aux Firbolgs, commandés par Eogha leur Roi, à Moyturey près le lac Masg, dans le territoire de Partrigia, autrement Partry, au comté de Mayo. Ceux-ci perdirent dans une seule journée la bataille avec la possession de l'Isle, & furent reduits à chercher asyle dans les Isles du nord. Nuagha ayant perdu une main dans l'action, s'en fit faire une d'argent, d'où derive le surnom *Airgiodlamh* qui veut dire main d'argent.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 81.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 10.

On prétend que les Tuatha de Danains furent très-habiles

dans l'art magique, qui étoit la Théologie de ces barbares. Avant que d'arriver en Irlande, ils passerent par la Norwege & le Dannemark, où leur science diabolique les fit respecter. Ils apporterent de ce pays la fameuse pierre nommée *Lia Fail*, en Latin, *Saxum fatale*. Cette pierre, qui donna à l'Irlande le nom d'*Inis-Fail*, c'est-à-dire, l'Isle de Fail, servoit au couronnement des Rois : l'on prétend qu'elle faisoit un bruit étonnant pendant la cérémonie, comme la statue de Memnon dans la Thebaïde, qui rendoit un son articulé, lorsqu'elle étoit frappée des premiers rayons du soleil levant. Mais l'avénement du Messie, qui fit cesser les superstitions païennes, fit perdre à cette pierre sa vertu. On raconte aussi une prophétie au sujet de cette pierre, qui est que par-tout où elle seroit conservée, il y auroit un Prince de la race des Scots sur le thrône ; c'est ce qui a donné lieu aux vers suivans :

Cineadh Scuit saor an fine,
Munab breg an fhaisdine,
Mar à bfhuighid an Lia-fail;
Dlighid flait h[illegible] do ghabhail,

qui se trouvent traduits ainsi en Latin dans l'histoire d'Ecosse par Hector Boëtius :

Ni fallat fatum, Scoti quocunque locatum
Invenient lapidem, regnare tenentur ibidem.

War. Antiq. Hibern. *cap.* 5. Ogyg. *part.* 1. *pag.* 45.

Au commencement du sixiéme siécle du christianisme, Feargus le Grand, fils d'Earcha, ayant été élu par les Dalriads d'Albanie pour être leur Chef, & se voyant en état de se faire couronner Roi, envoya demander cette pierre à Mourtough, alors Monarque d'Irlande, afin de rendre la cérémonie de son inauguration plus solemnelle & plus auguste, & de perpétuer le diadême dans sa famille ; le Monarque consentit facilement à la demande de Feargus, qui se fit couronner premier Roi des Dalriads d'Albanie sur cette pierre qui fut conservée avec vénération dans l'Abbaye de Scône jusqu'au dixiéme siécle, qu'elle fut enlevée de force par Edouard premier, Roi d'Angleterre, & placée dans le fauteuil qui sert au couronnement des Rois d'Angleterre, dans l'Abbaye de Westminster, où l'on prétend qu'elle est encore.

La colonie des Tuatha de Danains qui fut ainsi nommée de trois de ses chefs, freres & enfans de Danan fille de Dealboith de la race de Nemédius, fut en possession de cette Isle, selon

le pseautier de Cashil, l'espace de cent quatre-vingt-dix-sept ans, & gouvernée successivement par sept Rois, sçavoir; Nuagha-Airgiodlamh, Breas, Lugha-Lamh-Fada, en Latin, Longimanus, Dagha, Dealvoith, Fiagha, & les trois fils de Kearmada, sçavoir, Eathur, Teahur, & Keahur, qui regnerent alternativement chacun une année pendant trente ans. Ces trois freres épouserent les trois sœurs; ils prirent des surnoms des différentes Idoles, qui faisoient l'objet de leur culte. Eathur, qui avoit épousé Banba, fut nommé Maccuill, d'une certaine espéce de bois qu'il adoroit. Teahur épousa Fodhla, il adoroit une charrue, & fut nommé Mac-Keaght. Keahur, l'époux d'Eiré, étoit de meilleur goût que ses freres; car il prit le soleil pour sa divinité, & pour cette raison on le nomma Mac-Greine, c'est-à-dire, le fils du soleil.

L'Irlande, qui jusqu'au regne de ces trois freres, n'avoit pas d'autre nom que celui d'Inis-Fail ou d'Inis-Ealga, changea de nom comme elle changeoit de Roi, & se nommoit du nom de la Reine regnante, tantôt Banba, tantôt Fodhla, & tantôt Eiré; mais ce dernier nom fut plus en usage, parce que ce fut dans l'année du regne de Keahur, & par conséquent dans le tems que cette Isle se nommoit Eiré, que les enfans de Milésius en firent la conquête. Ogyg. *part.* 3, *cap.* 15.

Ces premiers habitans d'Irlande, s'étant détruits successivement les uns après les autres, firent enfin place aux Scoto-Milésiens, & leur céderent malgré eux la possession de cette Isle.

Quelques-uns de nos Auteurs modernes nous donnent, d'après leurs anciens *Filéas*, le détail suivant de l'origine, des voyages & des transmigrations des Scoto-Milésiens.

Japheth, un des fils de Noë, eut sept fils qui furent les premieres semences du genre humain en Europe & dans une partie de l'Asie, sçavoir; Gomer qui peupla la Gaule & la Germanie; Magog qui occupa la Scythie, aujourd'hui la Tartarie; Madai & Javan qui s'établirent dans les différentes provinces de la Grece; Thubal en Espagne; Mosoch en Italie, & dans les pays qui s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'au-delà de l'Ister; & Thyras qui se mit en possession de la Thrace: *Ab his divisæ sunt insulæ gentium in regionibus suis.* Gen. *cap.* 10. Ibid. *vers.* 5.

Selon le livre blanc, nommé en langue Scotique *Leavar-drom-Sneachta*, & celui des *conquêtes & invasions*, l'un & l'autre

Pag. 53. & suiv. écrits du tems du paganisme, & cités par Keating, Magog fils de Japhet engendra trois fils, sçavoir, Baath, Jobath, & Fathochta. Du premier descendit Fenius-Farsa Roi de la Scythie, de qui les Gadeliens & les Milésiens tirent leur origine; le second fut le chef des Amazones, des Bactriens, & des Parthes; & le troisiéme fut l'ancêtre de Partholan; & par conséquent des Nemédiens, des Firbolgs & des Tuatha de Danains, qui furent les premiers habitans d'Irlande.

Fenius-Farsa, Roi des Scythes, eut deux fils, sçavoir, Renual, son aîné & l'héritier de sa couronne, & Niul, qui, étant fort sçavant dans les langues multipliées par la confusion de Babel, fit un voyage en Egypte, où il épousa Scota fille du Roi Pharaoh-Cincris, & s'établit dans la contrée de Capacirunt, sur le bord de la mer rouge. Niul eût de la Princesse son épouse un fils qu'il nomma Gaodhal, qui, dans le tems que Moyse faisoit ses préparatifs pour tirer le peuple d'Israël de la captivité, ayant été mordu par un serpent, fut présenté par son pere à ce saint Patriarche, qui le guérit en le touchant de sa baguette; mais il resta toujours une tache verte à l'endroit de la playe; ce qui le fit nommer Gaodhal-Glas, autrement Gadelas. Ce mot *Glas*, en langue Scotique, veut dire, vert. Moyse lui prédit, en le guérisant, que la terre, qui seroit habitée par sa postérité, qui se nomma, & qui se nomme encore aujourd'hui *Clanna-Gaodhal*, ou Gadeliens, c'est-à-dire, les enfans de Gaodhal, seroit exempte de serpens & de toutes sortes de bêtes vénimeuses. C'est ce qui se vérifia par la suite à l'égard de l'Isle de Créte & de l'Irlande.

La postérité de Niul, à la troisiéme génération, devint nombreuse, & par conséquent suspecte aux Egyptiens, qui, sous les ordres de Pharaoh-En-Tuir, alors leur Roi, formerent la résolution de faire la guerre à ces étrangers. Ces derniers, ne se sentant pas en état de résister aux forces supérieures des Egyptiens, s'embarquerent sous la conduite de Sru, fils d'Easru, fils de Gaodhal, & après quelques jours de navigation, ils aborderent dans l'Isle de Créte, où leur chef mourut, & fut remplacé dans le commandement par Eibher, autrement Heber-Scot son fils. C'est de cette fuite des Gadeliens hors de l'Egypte qu'il faut entendre ce que dit Walsingham, Moine Anglois & Historiographe au commencement du quinziéme siécle, dans son livre appellé *Ypodigma*. Les Egyptiens, dit-il, ayant été ensevelis dans la mer rouge, ceux qui survêcurent à ce desastre, chasserent un certain

noble

noble Scythe qui demeuroit chez eux, dans la crainte qu'il n'usurpât quelque domination sur eux. Celui-ci, ainsi expulsé avec sa famille, vint en Espagne, où il demeura plusieurs années; sa race s'y multiplia beaucoup, & delà elle vint en Irlande (*a*).

Heber-Scot, ayant le commandement des Gadeliens, partit de l'Isle de Crete, & prenant sa route par la mer Egée & le pont Euxin, il arriva par la riviere Tanaïs dans la Scythie, pays de ses ancêtres, où sa colonie se fixa pour quelque tems, & fut commandée après sa mort par ses descendans successivement de pere en fils, qui furent Agnamon, Tait, Adnoin, & Lamfhion; mais une persécution suscitée contr'eux par la jalousie des Scythes, les obligea de se réfugier chez les Amazones, ayant pour chef Adnoin; d'où ils partirent, après quelque séjour, sous les ordres de Lamfhion, fils d'Adnoin, pour le pays nommé en leur langue Gæthluighe, que quelques-uns croyent être la Gothie, ou Gothland; mais plus probablement, selon ô Flaherty, la Getulie en Afrique, conformément à ce vers de Properce dans Cambden:

Ogyg. *part.* 2. *cap.* 67. *Edit. Lond. pag.* 87.

Hibernique Getæ, pictoque Britannia curru.

Ils resterent dans ce pays pendant huit générations, sous le commandement de huit chefs, descendans de Lamfhion, qui furent Heber-Glun-Fion, Eibric, Nénuaill, Nuagatt, Alloid, Earchada, Deaghatha, & Bratha. Ce dernier enfin les conduisit en Espagne, habitée alors par les descendans de Tubal fils de Japhet.

Ces nouveaux venus firent la guerre avec succès aux anciens habitans, sous les ordres de Breogan fils de Bratha, & se rendirent maîtres des provinces septentrionales de l'Espagne, où Breogan fit bâtir une ville qu'il nomma de son nom Brigantia, ou Bragance. Ce Capitaine eut dix fils, sçavoir, Cuailgne, Cuala, Blath, Aibhle, Nar, Breagha, Fuad, Muirtheimhne, Ith, & Bille. Ce dernier fut le pere de Gallamh, autrement Mileag-Easpaine, en Latin, Milesius, l'ancêtre des Milésiens ou anciens Irlandois. Ith engendra Lugadh, ou Lugadius. Milesius, de qui

---

(*a*) Ægyptiis in mari rubro submersis, illi qui superfuerunt, expulerunt à se quemdam nobilem Scythicum, qui degebat apud eos, ne dominium super eos invaderet. Expulsus ille cum familiâ pervenit in Hispaniam, ubi & habitavit annis multis, & progenies ipsius multiplicata est nimis, & indè venerunt in Hiberniam. *Ad ann.* 1185.

les ancie s Irlandois furent nommés *Clanna-Mileag*, ou Miléſiens, deve u à ſon tour chef de la colonie des Gadéliens, après avoir aſſuré & étendu par pluſieurs victoires les conquêtes de ſes peres, & donné la paix à ſes ennemis, prit la réſolution d'aller viſiter la terre de ſes ancêtres. Il laiſſa une partie de la colonie pour garder ſon nouveau Royaume, & s'embarqua avec le reſte pour la Scythie, où il fut reçu avec diſtinction par Riffloir alors Roi, qui ſçavoit que ce Prince deſcendoit de Fénius-Farſa auſſi bien que lui, avec cette différence que Riffloir tiroit ſon origine de Nennual l'aîné, & le ſucceſſeur de ſon pere ſur le trône, au lieu que Miléſius deſcendoit de Niul qui n'étoit que le cadet.

Miléſius s'inſinua ſi bien par ſes belles manieres dans l'eſprit du Roi, qu'il le fit ſon premier Miniſtre, & Généraliſſime de ſes troupes ; & pour plus grande marque de confiance, lui donna en mariage Seang ſa fille, dont il eût deux fils, ſçavoir Donn & Aireach, ſurnommé Feabhrua. Mais la mort de ſa femme jointe à quelques mécontentemens qu'il reçut du Roi, lui fit quitter la Scythie. Il s'embarqua avec ſes deux enfans & ſa petite troupe de fidéles Gadéliens, pour l'Egypte, où le Roi Pharaoh-Nectonebus lui donna le commandement de ſon armée dans la guerre qu'il avoit alors avec les Ethyopiens.

Miléſius s'acquitta de ſa commiſſion, à ſon ordinaire, avec honneur, & eût, pour récompenſe de ſes ſervices, Scota fille du Roi en mariage. Il eût de cette Princeſſe en Egypte Heberfionn, & Amhergin. Pendant ſon ſéjour en Egypte, il fit inſtruire douze jeunes gens de ſa ſuite dans les différens arts & ſciences alors en uſage, afin qu'ils fuſſent en état, à leur retour en Eſpagne, de les enſeigner à leurs compatriotes.

Miléſius jugeant qu'il étoit tems de mettre fin à ſes travaux, & d'aller réjoindre ſes parens & ſes amis en Eſpagne, pour y jouir avec eux de la douceur du repos, après ſept ans de réſidence en Egypte, prit congé du Roi & de toute la Cour pour s'en retourner avec la Princeſſe ſa femme, ſes enfans, & toute ſa ſuite. Etant arrivée dans une Iſle nommée Irene ſur les frontieres de la Thrace, Scota accoucha d'un fils qui fut nommé Ir. Elle accoucha encore en chemin d'un autre nommé Colpa; & enfin, après beaucoup de fatigues & de périls par mer & par terre, ils arriverent en Eſpagne, où ce grand Capitaine, après avoir appaiſé quelques troubles arrivés pendant ſon abſence, &

Lecan. *fol.* 13. *pag.* 1. *col.* 1.

Keat. *pag.* 80. & *ſuiv.*

ayant eu encore deux autres fils, sçavoir, Aranann, & Hérémon, finit ses jours en paix.

La famille de Bréogan, dont celle de Milésius Roi de Galice, son petit-fils, formoit la branche la plus considérable, étoit devenue nombreuse. Une sécheresse de plusieurs années, suivie d'une disette de bled & de toutes sortes de denrées, causa une famine qui la désola, & la mit dans la nécessité de chercher remède à un mal si pressant. Tous les chefs des Tribus s'assemblerent à Bragance, pour délibérer sur le parti qu'il falloit prendre. Le résultat de la conférence fut d'abandonner leur établissement en Espagne, & de se pourvoir ailleurs, d'autant plus que Caicer le Druide, fameux Prophéte parmi eux, leur avoit prédit, il y avoit long-tems, que leurs descendans seroient possesseurs de l'Isle la plus occidentale de l'Europe. Mais, comme il étoit important de reconnoître cette Isle, avant que d'y conduire la colonie entiere, l'Assemblée chargea de cette découverte Ihy, autrement Ithe, fils de Bréogan, & oncle de Milésius, homme d'une prudence & d'une expérience consommée. Ithe ayant accepté la commission, fit équipper un navire, prit cent cinquante soldats à bord, sans compter les rameurs & matelots, & partit avec Lugadh son fils, pour faire la découverte dont il étoit chargé. Arrivé dans le nord de l'Isle, après avoir sacrifié à Neptune, il s'informa aux gens du pays du nom de l'Isle, du peuple qui l'occupoit, & du Prince qui la gouvernoit. On lui fit réponse que l'Isle se nommoit, tantôt Inis-Fail, tantôt Inis-Ealga, & qu'elle étoit gouvernée par trois Princes freres, & enfans de Kearmada de la nation des Tuatha de Danains, & qu'ils étoient actuellement à Oileag-Neid, à présent Innish-Owen, dans la partie septentrionale de la province nommée depuis Ultonie. Ith conduit par un guide, & escorté par cent soldats de sa suite, prit la route d'Oileagh-Neid. A son arrivée, il fut présenté aux Princes qui le reçurent avec distinction, & qui, ayant remarqué en lui beaucoup de sagesse, le prirent pour arbitre de leur différent, au sujet du partage de la succession de Kearmada leur pere. Ith s'étant acquitté de cet arbitrage à la satisfaction des parties, les exhorta à la paix, & à l'union entr'eux, en les félicitant sur leur bonheur d'être possesseurs d'un pays si fertile, situé dans un si beau climat; & partit ensuite pour aller réjoindre le reste de son monde qu'il avoit laissé à la garde de son vaisseau. Les trois Princes, faisant réflexion sur les éloges que

Compendium ô Sull. *tom.* 1. *lib.* 3. *cap.* 1.

Keating.

Ith avoit fait de la bonté de leur pays, conçurent de la méfiance contre lui, & commencerent à le regarder comme un homme entreprenant, & capable de venir avec des forces supérieures, pour faire la conquête d'un pays qu'il avoit trouvé si bon. Pour obvier à ce danger, ils envoyerent à sa poursuite cent cinquante hommes choisis commandés par Mac-Cuille, qui l'attaquerent dans un endroit nommé depuis, Moy-Ith, de son nom, dans le comté de Tirone. Le combat fut sanglant, & la résistance opiniâtre de la part des Gadéliens, qui, voyant Ith leur Commandant dangereusement blessé, & ne pouvant plus résister aux forces supérieures de leurs ennemis, gagnerent avec peine leur navire, & s'embarquerent pour l'Espagne, avec le chagrin de voir leur chef mourir de ses blessures en chemin. Dans l'intervalle de cette expédition d'Ith, Milésius après un regne de trente-six ans en Galice, mourut, universellement regretté de toute la colonie; mais l'arrivée de Lugadius qui leur présenta le corps mort d'Ith son pere, fut pour eux un surcroit de tristesse. Il leur exposa, les yeux baignés de larmes, & dans les termes les plus énergiques que puisse dicter le chagrin à un fils qui aime tendrement son pere, la perfidie des trois Princes de l'isle occidentale; il leur représenta vivement, que comme la mort de son pere avoit été l'effet de son zéle pour la cause commune, il comptoit qu'on ne laisseroit pas impuni un attentat par lequel le Droit des Gens étoit violé, & un affront qui réjaillissoit sur toute la colonie.

Keating. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 16.

Les Gadéliens, touchés des justes remontrances de Lugadius, se disposerent à la vengeance, résolus de sacrifier aux manes d'Ith jusqu'à la derniere goute de leur sang; & sans perdre de tems ils firent équipper soixante navires de tout ce qui étoit nécessaire pour une expédition de cette importance. La petite flotte étant pourvûe de tout, & prête à partir, toute la colonie, c'est-à-dire, les descendans de Bréogan divisés en différentes Tribus, s'embarquerent avec leurs femmes & enfans, leurs vassaux, un nombre de soldats, d'artisans & d'ouvriers de toute espece, sous quarante chefs, dont les principaux furent les huit fils de Milésius, sçavoir; Donn, Aireagh, Heber-Fionn, Amhergin, Ir, Colpa, Aranann, & Herémon, avec Scota leur mere. Ayant côtoyé une partie de l'Espagne, la Gaule & la Bretagne, ils arriverent enfin sur les côtes méridionales de l'Isle occidentale, qui leur avoit éte promise par leurs Druides.

Ibidem.

Comme ils se préparoient pour le débarquement, ils furent accueillis d'une horrible tempête, qui changea bientôt leurs espérances en désespoir. Le ciel s'obscurcit; un vent de sud-ouest fit enfler les flots; la confusion fut grande, & le danger inévitable; desorte qu'en peu de tems la flotte fut dispersée, & de soixante bâtimens dont elle étoit composée, il n'en resta pas deux ensemble. Le premier qui fut sacrifié au courroux de Neptune fut Donn, qui périt avec tout son équipage sur la côte occidentale de l'Isle, dans un endroit nommé de son nom *Teagh-Duinn*. Aranann fut emporté par un coup de vent dans la mer. Ir fit naufrage sur les côtes méridionales; son corps ayant été trouvé sur le rivage, fut enterré dans une isle escarpée nommée Skeilg-Mihil, que Mercator, dans la carte d'Irlande, a appellée *Midelskyllyghs*, à quelques lieues de Dingle dans le comté de Kerry. Herémon, Aireagh, & Colpa furent entraînés au gré des vents vers le nord. Les deux derniers périrent avec toute leur suite. Colpa ayant fait naufrage à l'embouchure de la riviere nommée depuis Boyne, l'endroit fut appellé *Invear-Colpa*, c'est-à-dire, la baye de Colpa, au-dessous de la ville nommée Drogheda. Mais le calme ayant enfin succédé à la tempête, Herémon plus heureux que ses freres aborda à Invear-Colpa, & en même-tems Héber-Fionn, Amhergin son frere, & toute leur suite débarquerent à *Invear-Skeiny*, à présent Bantry, au comté de Cork, ou plutôt dans le comté de Kerry.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 10.

Cette relation est tirée, dit Keating, d'un ancien poëme d'Eochaid ô Floin, qui commence par ces mots: *Taoisig Na-Luing Sinter lear*, rapporté dans le pseautier de Cashil.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 82. & 83.

Héber-Fionn n'eut pas le tems de se délasser de ses fatigues; au bout de trois jours il fut attaqué à Sliave-Mish, aujourd'hui dans la Baronie de Truchanacmy, au comté de Kerry, par une partie des Thuatha de Danains, commandée par la princesse Eiré épouse de Mac-Greiny, qui, après une perte de mille hommes, fut mise en déroute par les Milésiens.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 86.

La Princesse Eiré ayant rassemblé les débris de son armée, les conduisit à Taylton, où les Princes tenoient assemblée, & leur rendit compte de sa défaite. Les Milésiens perdirent trois cents hommes dans cette action, sans parler de *Scota*, veuve de Milésius, de *Fais* dame de qualité, de quelques Druides, & plusieurs Officiers qui y périrent; Scota & Fais furent inhu-

mées, au pied de la montagne, dans deux vallées, qui furent nommées de leurs noms, *Glean-Scoithin*, & *Glean-Fais*.

Héber, après ce premier avantage, ayant fait reposer sa troupe, s'avança dans le pays pour en faire la découverte, dans l'espérance de rencontrer quelques-uns de la colonie que la tempête avoit dispersée quelque tems auparavant. Après une marche longue & ennuyeuse, il arriva à Invear-Colpa, où il trouva Herémon avec sa division, qui lui rendit compte du désastre d'Aireagh & Colpa ses freres qui avoient péri sur cette côte. Les freres, ayant réuni leurs forces, tinrent conseil sur les opérations de la campagne. Il y fut résolu d'aller chercher l'ennemi qui n'étoit pas loin, selon le rapport de leurs espions. Ils se mirent en marche, & après quelques jours, ils rencontrerent dans les plaines de Taylton, les trois Princes des Tuatha de Danains avec une armée formidable prête à les recevoir. L'action commença, & cette bataille, qui devoit décider du sort des deux partis, fut long-tems disputée, les troupes, des deux côtés, faisant des efforts extraordinaires; celle-ci, pour deffendre leur patrimoine contre des étrangers qui vouloient le leur ravir; celles-là, moins pour vanger la mort de leur compatriote, que pour se mettre en possession d'une Isle qui leur étoit destinée par la prédiction des Druides. Mais, à la fin, les trois Princes des Tuatha de Danains ayant été tués avec leurs principaux Officiers, l'armée s'ébranla, & la déroute devint si générale, qu'il y eut plus de monde tué dans la poursuite, qu'il n'en resta sur le champ de bataille. Cette journée, si funeste aux Tuatha de Danains, décida de l'empire de l'Isle en faveur des Milésiens.

Gratianus Lucius, *cap.* 8. *pag.* 58.
Walsh prosp. d'Irlande, *part.* 1. *sect.* 1.

Heber-Fionn & Herémon, freres & enfans de Milésius, firent, comme Chefs de la colonie, le partage de l'Isle. Heber eut Deisiol Eirionn, c'est-à-dire, la partie méridionale qu'on nomma par la suite la province de Momonie, où il fit construire un Palais. Herémon eut la souveraineté de Lagénie, & fit bâtir le Palais de Rath-Beothaig à Airgeodross, sur le bord de la riviere de Nure, dans la contrée d'Ossory; & à la priere de Thea son épouse, qui fut fille de Lugh fils d'Ith, il fit bâtir le Palais de Teamor, qui veut dire la résidence de Téa. Ils cederent la partie septentrionale de l'Isle, aujourd'hui la province d'Ultonie, à Heber-Donn, fils d'Ir, & à quelques autres chefs. Les descendans de Heber-Donn, nommés les Clanna-Rorys, fi-

rent bâtir, dans le comté d'Ardmach, le Palais d'Eamhain-Macha, qui ſubſiſta près de ſept cens ans, & fut poſſedé par cette Tribu, juſqu'au tems des trois freres nommés les trois Collas qui démolirent cet édifice ſuperbe. Ils donnerent à Lugadh leur couſin, fils d'Ith, l'inveſtiture de la principauté de Corca-Luigh. Ils diſtribuerent enfin des fiefs & ſeigneuries dans les différentes provinces aux autres Chefs ſelon leur rang & leur mérite; & en conſidération des ſervices que les reſtes des anciens Firbolgs leur avoient rendus dans la conquête de l'Iſle, ils leur céderent la Conacie, que les deſcendans de ceux-ci conſerverent juſqu'au troiſiéme ſiécle du chriſtianiſme. Je ne trouve pas qu'il y ait eu rien de réglé pour la portion d'Amhergin leur frere, qui vivoit encore, & qui étoit Druide de profeſſion. Il fut traité apparemment comme la tribu de Levi, qui n'eut pas de part dans le partage de la terre promiſe entre les Iſraëlites.

Ogyg. *part.* 1. *pag.* 11.

Les deux freres Heber-Fionn & Herémon gouvernerent l'Iſle enſemble pendant l'eſpace d'un an; mais l'ambition de l'épouſe d'Heber fut cauſe de ſa perte. Mécontente du partage fait par les deux Princes, elle ſollicita ſon mari à ſe faire rendre juſtice par les armes. Heber, Prince foible & complaiſant, céda aux importunités de ſa femme, & déclara la guerre à Herémon ſon frere. On entra en campagne; les deux armées s'étant jointes dans les plaines de Geiſiol, ſur les frontiéres des deux provinces de Lagenie & de Momonie. Le combat fut ſanglant & opiniâtre: mais Heber avec les principaux de ſon armée y perdit la vie avec la bataille; & Herémon, comme un autre Romulus, reſta ſeul poſſeſſeur de toute l'Iſle, où il regna 13 ans (*a*). Ceci eſt confirmé par l'autorité d'Aongus Céſidé, autrement *Colidæus*, auteur du huitiéme ſiécle, cité par Wareus dans le ſecond chapitre de ſes antiquités d'Irlande (*b*). Voilà

War. Antiq. *cap.* 2.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 17.
Grat. Luc. *cap.* 8. *pag.* 58.

(*a*) Poſt varios igitur fratrum conflictus, & ambiguos ſemper bellorum eventus, tandem Herimoni ceſſit victoria, & in bello quodam, interfecto Hebero fratre ſuô, totum regnum Herimon ſolus obtinuit, qui & de Hibernienſi populo qui uſque in hodiernum Inſulam habitant, primus Monarcha fuit. *Girald. Camb. Topog. Hibern. cap.* 7.

(*b*) Hibernia inſula, inter duos filios principales militis, (vulgò dicti Mileſii) Heremon & Heber, in duas partes diviſa eſt. Heber autem auſtralem partem Hiberniæ accepit. Heremon quidem ſeptentrionalem cum Monarchiâ accepit. Heremon autem primus de Scotis omnem Hiberniam regnavit per tredecim annos, & quinque filios electos genuit; quatuor [illegible] iis regnaverunt Hiberniam per tres annos, & Jarel propheta per decem annos. De ſemine ipſius Hiberniam 58 Reges dominaverunt, antequàm Patricius Hibernienſibus Paſſionem & Catholicam fidem, regulamque Chriſti narraret. Et poſt Patricium, de prole ejus, quinquaginta Reges dominaverunt Hiberniam... *Angus Celidæus, author octavi ſæculi, in lib. dicto Pſalterna Rann. apud War. antiq. cap.* 2. & *Ogyg. part.* 3. *cap.* 17.

un léger crayon de ce que les histoires anciennes & modernes des Miléſiens rapportent de leur origine. Voyons maintenant les difficultés qu'on pourroit propoſer contre ces voyages & tranſmigrations des Gadéliens. La premiere eſt de concilier un point de chronologie au ſujet de Gaodhal, qui, ſelon les manuſcrits ſuivis par Keating, étoit le ſixiéme deſcendant de Japhet, & contemporain de Moyſe qui faiſoit la quatorziéme ou quinziéme génération depuis Sem. Keating croit, mal à propos, avoir applani cette difficulté, en ſuppoſant que Niul, ou quelques-uns de ſes peres avoient vêcu pluſieurs ſiécles, pour faire tomber le ſixiéme deſcendant, d'un côté, avec le quatorziéme de l'autre; car ſi les hommes vivoient long-tems alors, la conjecture d'une longue vie eſt auſſi probable du côté des peres de Moyſe, que de ceux de Niul. Il eſt plus naturel de penſer que cet anachroniſme vient de quelque copiſte des anciens manuſcrits de ce peuple, qui auroit omis quelques générations entre Niul & Japhet. Au reſte les hiſtoires de ces tems reculés, ſont obſcures en bien des choſes, & contiennent des difficultés qu'on a peine à réſoudre. Ne voit-on pas les Sçavans partagés au ſujet du Roi qui avoit regné en Egypte du tems de Moyſe, & qui fut ſubmergé dans la mer Rouge? Les uns prétendent que c'étoit Aménophis pere de Séloſtris; d'autres diſent que c'étoit Pheron fils du dernier. Les Hebreux, les Grecs & les Latins ne s'accordent pas ſur le nombre d'années écoulées depuis la création juſqu'au tems du Meſſie. Cependant leur diſcorde n'anéantit pas la vérité des evénemens rapportés à ce tems, comme l'hiſtoire de la création, du déluge, la généalogie d'Abraham, ſoit en montant juſqu'à Adam, ſoit en deſcendant juſqu'à Moyſe: de même cette eſpéce d'anachroniſme, qui ſe trouve par rapport à Gaodhal & Moyſe, ne doit pas nuire à la vérité de ce que l'hiſtoire des Gadéliens rapporte de l'origine & de la généalogie de ce peuple.

On objectera peut-être encore que la navigation étant inconnue dans ces tems reculés, il n'eſt pas croyable que ces Gadéliens ayent pu faire tant de voyages ſur mer, de l'Egypte en Créte, de Créte en Scythie, de Scythie en Afrique, d'Afrique en Eſpagne, & d'Eſpagne en Irlande.

Mais cette difficulté diſparoîtra, ſi nous faiſons attention que cet art a été de tout tems en uſage, du moins depuis le déluge. Nous ſçavons que long-tems avant Salomon, les Pheniciens,

tiens, les Egyptiens, & les Grecs étoient en possession de courir les mers. Les Pheniciens, dit Herodote, qui portoient de tous côtés les marchandises d'Egypte & d'Assyrie, vinrent à Argos, ville commerçante de la Grece, & après y avoir mis en vente leurs marchandises, enleverent les femmes Grecques, avec Io fille du Roi Inachus qui regna à Argos environ l'an du monde 3112, après quoi quelques Grecs étant à Tyr enleverent à leur tour Europe fille du Roi de Tyr, pour se vanger de l'insulte faite à leurs compatriotes par l'enlévement de leurs femmes à Argos. *Lib. 1.*

Nous voyons que David, ayant conquis & reduit en province de son empire le Royaume d'Edom, établit le commerce à Elath, & à Asiongabar, deux ports sur la mer rouge. Mais Salomon le porta bien plus loin; car on trafiquoit de son tems de la mer rouge sur les côtes de l'Arabie, de la Perse, des Indes, & jusques sur les côtes occidentales de l'Afrique. L'histoire nous apprend que Nechao, deuxiéme du nom, Roi d'Egypte, ayant fait équipper une flotte sur la mer rouge, fit venir des Pilotes Phéniciens pour la conduire. Cette flotte, après avoir côtoyé les bords de la mer rouge, entra dans l'Océan, traversa la Zône torride, doubla le Cap de Bonne-Espérance, fit le tour de l'Afrique, & retourna en Egypte par le Détroit de Gibraltar & la Méditerranée; desorte qu'il est plus que probable que, dès les premiers tems, & immédiatement après le déluge, les hommes avoient trouvé le secret de construire des vaisseaux, sur le modéle de l'arche qui avoit sauvé leurs ancêtres des eaux du déluge.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne se fixoient-ils pas quelque part sur le continent, plutôt que de s'exposer à mille dangers sur mer, en allant chercher une Isle dans l'Océan Atlantique, pour y être séparés pour toujours du commerce des autres hommes? On sentira le foible de cette réflexion, en faisant attention que les voyages & les transmigrations étoient le goût de ces anciens tems. Les hommes n'avoient pas encore pris racine, & la propriété des terres n'étoit pas encore établie, comme elle l'a été depuis. Car, sans parler d'une colonie de Tyriens, qui, après avoir côtoyé l'Asie mineure, la Grece, l'Italie, la Gaule, & tous les pays qui environnent la mer Méditerranée, sans s'arrêter en aucun, sortit par le Détroit de Gibraltar dans l'Océan, s'établit sur la côte occidentale de l'Espagne, & bâtit la

dent du caprice & de l'invention des hommes, ne fixent pas l'esprit, ils changeoient souvent l'objet de leur culte.

Les Druides & les Bards étoient en grand honneur chez les Milésiens, aussi bien que chez les Bretons & les Gaulois. Les premiers, qu'ils nommoient, en leur langue, *Draoi*, faisoient les fonctions de Prêtres, de Philosophes, de Législateurs & de Juges. César nous a laissé dans ses Commentaires une histoire assez détaillée de l'ordre, de l'office, de la jurisdiction & de la doctrine des Druides des Gaules. Comme Prêtres, ils regloient le culte & la Religion; ils en déterminoient l'objet à leur volonté, & changeoient souvent de divinité; ils étoient aussi chargés de l'éducation de la jeunesse. Les Milésiens, sous leurs auspices, adoroient communément Jupiter, Mars, Mercure, Apollon, le Soleil, la Lune, & le Vent. Ils avoient aussi les Dieux des montagnes, des forêts, & des rivieres. Ces divinités leur étoient communes avec tous les autres peuples du monde. On a vû Auguste faire construire un Temple dans les Gaules en l'honneur du vent *Circius*.

War. antiq. Hibern. *cap*. 5. Ogyg. *part*. 3. *cap*. 22. *Lib*. 6.

War. antiq. Hibern. *cap*. 5.

Ibidem.

Selon les Annales, appellées *Ultonienses*, citées par Wareus, le jurement ordinaire de Laogare II Roi d'Irlande, du tems de saint Patrice, étoit par le soleil & le vent. Les Scythes juroient par le vent, & quelquefois par un cimeterre ou coutelas, à l'usage des Perses, sur lequel étoit gravée l'image de Mars. Jocelin, Moine Anglois, de l'Ordre de Cîteaux, dans la vie de saint Patrice, qu'il écrivit dans le douziéme siécle, dit que le même Laogare adoroit, avant sa conversion, une Idole, que l'on nommoit, *Kéan-Croithi*, c'est-à-dire, le chef de tous les Dieux, *Caput omnium Deorum*. Les registres de Cloghor font mention d'une pierre revêtue d'or par les Païens, qui rendoit des oracles. De cette pierre la ville fut nommée, Cloghor, c'est-à-dire Pierre d'or. Charles Maguire, Chanoine d'Ardmach, & Doyen de Cloghor, dans le quinziéme siécle, dit, dans ses notes sur le registre de Cloghor, que cette pierre se conservoit encore à main droite en entrant dans l'Eglise. Wareus, dans le même chapitre, parle de la Pierre fatale, nommée *Liafail*, ou, *Saxum fatale*, que les Tuatha de Danains avoient apportée en Irlande, & qui poussoit des gémissemens, quand les Rois étoient assis dessus lors de leur couronnement. Il dit que cette pierre fut envoyée en Albanie pour servir au couronnement de Fergus; que Kéneth l'avoit placée dans une chaise de

Cap. 56.

War. antiq. Hibern. *cap*. 5.

bois; qui devoit servir au couronnement des Rois d'Ecosse, dans l'Abbaye de Scône, d'où elle fut transportée par Edouard I, Roi d'Angleterre, à l'Abbaye de Westminster. La superstition des Druides & l'autorité des Oracles furent en grande vénération chez les Miléſiens, comme chez les autres peuples, jusqu'à la naissance du Sauveur, qui mit fin à toutes ces illusions.

Euseb. præp. Evang. *lib.* 5. Suidas, Niceph. Caliste, Eccleſ. hist. *lib.* 1. *cap.* 17.

Comme Législateurs & Juges, les Druides étoient les arbitres de toutes les affaires publiques. Ils avoient le pouvoir de récompenser & de punir. Ils jouissoient de toutes sortes de privilèges & d'immunités, & n'étoient pas obligés de contribuer aux besoins de l'Etat. Leur doctrine étoit une espéce de Théologie & de Philosophie. Ils professoient l'art magique, & prétendoient annoncer l'avenir.

Les Druides, selon César, doivent leur origine & leur institution à la Bretagne; & les Gaulois y alloit pour se perfectionner dans cette profession. Que les Bretons soient redevables aux Miléſiens, ou ceux-ci aux Bretons de l'institution de cet ordre, c'est une question peu intéressante, que je ne prétens pas décider. Quoi qu'il en soit, il y avoit cette différence entre les Druides des Gaulois & des Bretons, & ceux des Miléſiens, que les derniers communiquoient, par le moyen de l'*Oghum*, les mystères que les premiers ne mettoient jamais par écrit.

Il est certain qu'après la confusion des langues à Babel, & la dispersion des hommes, chaque famille ou colonie s'étoit formé un systême de Religion dans les différens pays de leurs établissemens. Pour l'exercice de ces Religions, il falloit des Ministres, c'est-à-dire, une société d'hommes chargés d'en faire les fonctions. Ces Ministres furent connus dans une grande partie de l'Europe sous le nom de Druides. Ils furent nommés *Sophoi*, ou Philosophes, chez les Grecs: *Mages*, chez les Perses: *Gymnosophistes*, chez les Indiens; & *Chaldéens*, chez les Assyriens.

Diogène Laerce, prologue.

Les différens peuples, chez qui la Religion fut administrée par les Druides, s'efforcent de chercher l'origine & l'étymologie du mot *Druide* dans leurs langues. Les Germains croyent l'avoir trouvée dans le mot, *Dru*, qui veut dire fidéle. Les Saxons la tirent du mot, *Dry*, qui veut dire Mage. Le mot, *Déruidhon*, étoit en usage dans l'Armorique. Les Miléſiens, qui se servent du mot, * Dryithy, pour signifier Druide, le dérivent du mot, *Dair*, qui veut dire chêne, dont leur Isle

* *Droïi.*

étoit couverte autrefois ; ce qui l'avoit fait nommer par les anciens , *Insula nemorosa*. L'interprétation Grecque du mot, *Druide*, rend probable ce sentiment des Miléſiens. Δρῦς , en
Cland. *lib.* 1. Grec, signifie, chêne , arbre consacré à Jupiter, *Sacra Jovi quercus*, parce que les Druides choisissoient les forêts de chênes , ou les bois sacrés, pour célébrer leurs cérémonies superstitieuses :

Lucan. *lib.* 1. .... *nemora alta remotis*
Incolitis lucis.

ou parce qu'ils se servoient du guy de chêne dans leurs cérémonies religieuses. C'est à quoi Ovide fait allusion lorsqu'il dit :

Ad viscum Druidæ, Druidæ clamare solebant.

Pline s'explique clairement sur cette matiere. Il n'y a rien, dit-il, de si sacré parmi les Druides, (c'est ainsi que les Gaulois appellent leurs Mages,) que le chêne, & le guy que cet arbre produit. Ils choisissent les forêts de chênes pour célébrer leurs cérémonies religieuses , d'où ils tirent , vraisemblablement , par une interprétation Grecque, le nom de Druides. Tout ce que produit cet arbre est, selon eux, un don du ciel, & un signe que l'arbre est choisi des Dieux. Le Prêtre , continuoit-il, habillé de blanc, grimpe sur l'arbre & détache avec une serpette d'or le guy du chêne, qu'ils croyent souverain contre toutes sortes de maladies. Le plus ancien & le plus célébre Oracle de toute la Grece, fut consulté sous les chênes de la forêt de Dodône. Dieu même, dans le tems des Patriarches, parût aux hommes dans des bois de chênes ; des Temples y furent érigés en son honneur ; des alliances y furent contractées entre lui & les hommes ; des sacrifices & des oblations y furent offertes ; & des Anges y annoncerent aux hommes les ordres du Seigneur. Lorsque les Juifs eurent apostasié & renoncé au culte du vrai Dieu, ils faisoient leurs sacrifices sur les hau-
Ezech. *cap.* 6. *vers.* 16. tes montagnes, & brûloient de l'encens sous des chênes, *subtus universam quercum frondosam* ; de sorte que, selon les Histoires tant sacrées que profanes , les anciens avoient une certaine vénération pour le chêne.

Les Bards, que les Miléſiens nommoient, *Filéa*, ou *Féar-Dana*, n'étoient pas moins estimés chez eux que les Druides. Ils jouissoient de grands priviléges, & siégeoient, avec droit de suffrage, dans les assemblées de l'État. Ils possédoient des biens qu'ils

qu'ils tenoient de la libéralité du Monarque, des Rois provinciaux, & des Seigneurs particuliers. Strabon & Lucain les nomment Poëtes ou Prophétes. Pompeius Festus dit, qu'un Bard est un homme qui chante en vers les louanges & les exploits des grands hommes. Diodore de Sicile appelle les Bards, des faiseurs de cantiques. Les Bards du pays de Galles, dit David Powel, étoient chargés de conserver les armoiries & les généalogies de la noblesse. Les Milésiens les employoient aux mêmes fonctions. Cette matiere, dit Wareus, est traitée amplement dans les loix d'Hoël Dha. Du nombre de ces Bards, dit-il encore, étoit le fameux Poëte Dubtach-Mac-Lughair, *Poëta egregius Hibernicus*, qui composa plusieurs poëmes en l'honneur des faux Dieux; mais s'étant converti ensuite à la vraie Religion, par la prédication de saint Patrice, il employa ses talens à chanter les louanges du Dieu tout-puissant & de ses Saints.

Géograph. *lib.* 4.
Lib. 1.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 27.
Lib. 5.
Antiq. Hibern. *cap.* 5.
Ibidem.
Jocelin. *cap.* 45.

Il y avoit deux divinités, dont le culte étoit universel chez les Milésiens: la premiere étoit *Beul*, le même peut-être que le *Bel* des Asiatiques. On voit dans leurs histoires que, du regne de *Tuathal-Téachtmar*, on avoit retiré de chacune des provinces, une portion de terrein pour lui former un domaine. On s'assembloit tous les ans dans la portion démembrée de la province de Conacie. Dans cette assemblée, qui étoit générale de tous les états, & nommée l'assemblée d'*Uisnéach*, (dans la baronnie de *Rathconra*, dans la *Ouest Midie* ou *Méath*,) on immoloit des animaux, & on offroit des sacrifices à Beul, en invoquant sa protection pour les biens de la terre; & pour rendre la fête plus solemnelle, il étoit ordonné qu'on allumeroit deux feux dans chaque territoire de l'Isle, & qu'on feroit passer entre ces feux un nombre de bestiaux de chaque espéce, afin de les garantir des maladies contagieuses de l'année suivante. Le jour fixé pour cette cérémonie, qui répondoit au premier jour de notre mois de Mai, se nommoit, & se nomme encore aujourd'hui par les Irlandois, *lha-Beul-tinne*, qui veut dire le jour du feu de Beul. Ce mot Irlandois, *lha*, veut dire, jour; & *tinne*, veut dire, feu. Le même Monarque ordonna une autre assemblée annuelle à *Tlachta*, dans la portion qu'il avoit tirée de la province de *Momonie*, (aujourd'hui la baronnie de *Clanlish*, au comté du *Roi*.) On y allumoit le feu sacré, pour avertir les Druides & Prêtres païens de s'y trouver la veille du premier jour de Novembre, pour y consumer les sacrifices offerts aux Dieux Péna-

Keat. au regne de Tuathal-Téachtmar.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 56.
An de J. C. 130.
Ogyg. *part.* 2. *pag.* 62.

tes. Il étoit défendu, ſous peine d'amende, d'allumer du feu par-tout ailleurs, cette nuit-là, qu'il ne fût tiré du feu ſacré.

La ſeconde divinité adorée chez les Miléſiens, & dont le culte a ſubſiſté juſqu'au tems du chriſtianiſme, étoit le Veau d'or. Keating nous donne, au regne de *Cormac-Ulfada*, un exemple de cette dévotion impie dans la conduite que *Maoilogann* le Druide tint envers ce Prince, qui, ayant abdiqué la couronne, s'étoit retiré dans une petite maiſon de campagne à *Anacoille* près *Teamor*, pour y vaquer au culte du vrai Dieu, dont il avoit déja connoiſſance. Le Miniſtre de Satan vient le chercher dans ſa retraite, pour lui propoſer l'adoration du Veau d'or; il lui reproche de s'être écarté de la Religion établie depuis ſi longtems, dont ſes prédéceſſeurs avoient fait profeſſion juſqu'à lui. Le Prince pieux lui répond, avec une douceur & une fermeté digne des premiers héros du Chriſtianiſme, qu'il n'adoroit qu'un ſeul vrai Dieu, créateur du ciel & de la terre : qu'à l'égard des Dieux fabriqués de la main des hommes, il ne les connoiſſoit pas. Cette profeſſion de foi lui coûta la vie; car il mourut la nuit ſuivante d'une mort peu naturelle, après avoir défendu qu'on l'enterrât dans la ſépulture des Rois païens ſes prédéceſſeurs; parce qu'il ne vouloit pas que ſes cendres fuſſent mêlées avec celles des Idolâtres.

Il ne faut qu'une légére teinture de l'hiſtoire, pour voir les changemens qu'apporte dans les mœurs la grande diſtance des lieux & des tems. Ceux qui habitent aujourd'hui un pays, ſont bien éloignés de la maniere de vivre des anciens habitans de ce même pays. Un petit nombre de ſiécles ſuffit, pour rendre cette différence ſenſible. Les François d'aujourd'hui ſont bien différens, pour le goût & la façon de vivre, de ceux qui les ont précédés de quelques ſiécles. Dans le ſiécle même où nous ſommes, quel rapport y a-t-il entre nos mœurs, & celles de tant d'autres nations qui nous environnent? ſi donc nous combinons bien ces deux eſpéces d'éloignemens, nous ne devons pas être étonnés que les hommes qui vivoient il y a deux ou trois mille ans dans des pays éloignés de nous, euſſent des mœurs différentes des nôtres. On n'a qu'à remonter ſeulement huit cens ans, on trouvera chaque pays beaucoup moins riche, & le peuple bien moins poli; & plus on iroit au-delà, plus on verroit le pays pauvre, & les habitans ſauvages.

Les Miléſiens ont reçu leur origine des Scythes, & leurs

mœurs des Egyptiens. Ces deux nations rivales furent, sans contredit, les plus policées du monde dans leurs tems. La Scythie fut érigée en Royaume peu de tems après le déluge. Ce Royaume subsista jusqu'au gouvernement tyrannique des Rois de Babylone, & fut si policé, que les autres nations en empruntoient les loix, & la forme du gouvernement : ce qui causoit une émulation entr'eux & les Egyptiens, & dans ce conflit les premiers avoient toujours l'avantage (*a*). Epiphanius. Becanus.

Herodote fait l'éloge de ce peuple, en parlant de la folle expédition que Darius entreprit contr'eux, pour se vanger des hostilités qu'ils avoient commises, en poursuivant les Cimmériens dans l'Asie, & en ôtant l'Empire aux Médes, qui étoient alors les maîtres de cette partie du monde. Justin, abbréviateur de Trogue Pompée, Historien excellent du tems d'Auguste, dit, en parlant des actions héroïques des Scythes, qu'ils ne subirent jamais un joug étranger; qu'ils avoient chassé honteusement Darius Roi des Perses ; qu'ils avoient détruit Cyrus avec son armée; que Zopyron, Général d'Alexandre le Grand, avec toutes ses forces, étoit tombé sous leurs coups; qu'ils avoient entendu parler des armes des Romains, sans les avoir jamais senties (*b*). *Livre* 4.

L'Egypte a pareillement toujours été regardée, parmi les anciens, comme l'école la plus renommée, en matiere de politique & de sagesse, & comme le berceau de la plûpart des sciences & des arts. La Grece en étoit si persuadée, que ses plus grands hommes, Homere, Pythagore, Platon, & même les deux grands Législateurs Liçurgue & Solon, allerent en Egypte pour s'y perfectionner, & pour y puiser, en tout genre d'érudition, les plus rares connoissances. Dieu même lui a rendu un glorieux témoignage, en louant Moyse d'avoir été instruit dans toute la sagesse des Egyptiens. *Act.* 7. 22.

Voilà les sources où les Miléfiens, selon leurs monumens les plus authentiques, avoient puisé les premiers élemens de leur

(*a*) Magna diu inter Ægyptios & Scythas contentio fuit, in quo certamine, superatis Ægyptiis, Scythæ antiquiores visi sunt. *Polydor. lib.* 1. *de rerum inventoribus.*

(*b*) Scythæ ipsi perpetuò ab alieno imperio, aut intacti aut invicti manserunt; Darium Regem Persarum turpi ab Scythiâ summoverunt fugâ; Cyrum cum omni exercitu trucidaverunt; Alexandri magni ducem Zopyrona, pari ratione cum copiis universis deleverunt; Romanorum audivêre, sed non sensêre arma.

gouvernement, de leurs mœurs & coûtumes, ayant tiré des uns leur origine, & leur éducation des autres.

Chron. pag. 12.

Le commerce de ce peuple avec les Phéniciens, n'a pas peu contribué à le perfectionner. Les Edomites, dit Newton, ayant été vaincus & dispersés par David, les uns se retirerent en Egypte; une autre partie du côté du Golphe Persique; les autres, enfin, ayant quitté la mer rouge, vinrent s'établir sur les côtes de la Méditerranée, où ils fortifierent Azot, & s'emparerent de Sidon. Ils porterent dans tous les pays les sciences & les arts, sur-tout en ce qui concerne la navigation, l'astronomie, & l'usage des lettres qu'ils possédoient dans l'Idumée, auparavant le tems de Job, qui en fait mention. Ce fut chez eux que Moyse apprit à mettre la Loi par écrit. Ils changerent le nom de *Erythræa*, en celui de *Phenicia*, & se donnerent eux-mêmes le nom de Phéniciens, & celui de *Phenicia*, aux côtes maritimes de la Palestine depuis Azot jusqu'à Sidon. Il se répandirent ensuite sur les côtes de la Méditerranée, jusques dans l'Espagne même, où les Milésiens, qui l'habitoient alors, eurent occasion de les fréquenter. Le commerce entre ces deux peuples ne se borna pas seulement en Espagne; il s'étendit jusques dans l'Irlande, où ils trafiquoient avec les Milésiens qui s'étoient rendus maîtres de cette Isle. Ainsi il est probable que ces derniers ont reçu des Phéniciens l'usage des caractères, & que Fénius-Farsa, dont les Milésiens prétendent tirer leur origine, est le même que Phoenix, ou Phœnius, qui fut, chez les Phéniciens, le premier inventeur des lettres.

Samuel Bochart Cadomensis apud War. antiq. Hib. *cap.* 1.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 30. *pag.* 219.

Cependant, malgré tous ces avantages, il est naturel de croire que, dans ces tems reculés, ils étoient aussi grossiers, & avoient les mœurs aussi barbares, que les autres peuples leurs contemporains. Pomponius Méla & Strabon les représentent comme des gens qui ignoroient toutes les vertus, & qui vivoient de chair humaine. Mais ces traits paroissent avoir été tracés au hazard & sans fondement, comme Strabon lui-même en convient : *Horum etiam, quæ commemoramus, dignos fide testes non sanè habemus.* Il est vrai que leurs histoires nous ont laissé un seul exemple de cette coûtume barbare que Strabon leur impute, dans la conduite d'une nourrice, au tems du paganisme, envers une jeune Princesse, dont elle étoit chargée, & qu'elle nourrissoit de chair d'enfans, croyant, par une superstition dia-

Cambd. Brit. *edit. Lond. pag.* 788.

War. Antiq. Hibern. *cap.* 2.

Keating.

bolique, que cette nourriture pourroit lui donner des charmes. Mais cette affectation de leurs Historiens à rapporter une action si inhumaine, ne fait-elle pas voir que cette barbarie étoit un crime personnel, & non un usage commun à toute la nation? Cette inhumanité que Strabon attribue aux Miléfiens, n'étoit pas particuliere à cette nation seulement ; elle avoit prévalue, selon lui, chez les Scythes, les Gaulois, les Espagnols, & autres peuples (*a*).

Polybe nous dit qu'Annibal avoit réjetté avec horreur la proposition cruelle qu'on lui avoit faite dans les Gaules, de manger la chair humaine. Cette coûtume est suivie encore aujourd'hui par les Hottentots, & autres peuples de l'Afrique. J'ai vû dans la Gaule, dit saint Jerôme, les Scots, peuples de la Bretagne, qui se nourrissoient de chair humaine (*b*).

Excerpt. Polyb.

Rollin hist. ancienne, *tome* I.

Pet. Lombard. comment. Hiber. *cap.* 13. *pag.* 131. *& seq.*

Dempster, Auteur Ecossois, homme zélé pour la gloire de sa patrie, employe tout son esprit pour détourner de dessus sa nation l'infamie de cette imputation ; mais comme il se sent accablé sous le poids de l'autorité de saint Jerôme, il cherche des biais pour en éviter le coup : il dit qu'au lieu de, *Scotos*, qui se trouve communément dans le texte de saint Jerôme, il faut lire *Gothos*. Et comme ces mots, *Gentem Britannicam*, caractérisent les Scots d'Albanie, & les distinguent évidemment des Scots d'Irlande, il prétend, sur l'autorité d'Erasme, que ces mots ne se trouvent pas dans les anciennes éditions des ouvrages de ce Pere ; mais Ussérius lui donne le démenti au sujet de l'autorité prétendue d'Erasme, & ajoute ensuite que toutes les éditions des ouvrages de S. Jerôme, & nommément celle de Basle de l'année 1497, nous présentent les mots, *Gentem Britannicam* (*c*).

Apparat. ad hist. Scotic. *lib.* 1, c. 4.

Y a-t-il jamais eu coûtume plus barbare que les sacrifices des enfans, si communs chez les Phéniciens, les Carthaginois, les Gaulois, les Scythes, les Grecs mêmes, & les Romains, nations d'ailleurs très-policées ? c'étoit une coûtume à Tyr, que,

Rollin, *tom.* I.

(*a*) Sanè carnibus humanis vesci, Scythicum esse fertur, idque usurpasse etiam obsidionum necessitatibus urgentibus Galli, Hispani, aliique plures. *Strabo. lib.* 4. *apud Cambd. edit. Lond. an.* 1607.

(*b*) Quid loquar de cæteris nationibus cùm ipse adolescentulus in Galliâ viderim Scotos gentem Britannicam humanis vesci carnibus. *Hieron. lib.* 2. *advers. Jovinianum.*

(*c*) Atqui ne ab uno quidem antiquo Codice abfuisse voces istas ostendere potuit Dempsterus, nedum ab omnibus ; nec tale quicquam unquam Erasmus scripsit . . . . Operum Hieronymi, editiones omnes, (atque ea nominatim quæ Basileæ anno 1497 prodiit) gentem Britannicam nobis hic exhibuerunt. *Usser. primord. Eccles. cap.* 15. *pag.* 589.

dans les grandes calamités, les Rois immolassent leurs fils pour appaiser la colére des Dieux. Les particuliers aussi, quand ils vouloient détourner quelque grand malheur, en usoient de même, & n'étoient pas moins superstitieux que leurs Princes; en sorte que, ceux qui n'avoient point d'enfans, en achetoient des pauvres, pour n'être pas privés du mérite d'un tel sacrifice. Cette coûtume se conserva long-tems chez les Phéniciens & les Chananéens. On brûloit inhumainement ces enfans, soit en les jettant au milieu d'un brasier ardent, soit en les enfermant dans une statue de Saturne qui étoit toute enflammée. Pour étouffer les cris que poussoient ces malheureuses victimes, on faisoit retentir l'air, pendant cette barbare cérémonie, du bruit des tambours & des trompettes. Les meres se faisoient un honneur & un point de religion d'assister à ce cruel spectacle d'un œil sec, & sans pousser aucun gémissement. Elles portoient la dureté & l'inhumanité jusqu'à caresser elles-mêmes leurs enfans, pour appaiser leurs cris, de peur qu'une victime offerte de mauvaise grace & au milieu des pleurs, ne déplût à leurs Dieux.

Philon.

Plutarq. de superstit. *pag.* 171.

Tertull. in apolog.

Les Carthaginois retinrent, jusqu'à la ruine de leur ville, cette coûtume barbare d'offrir à leurs Dieux des victimes humaines. Ils la suspendirent pendant quelques années, pour ne pas s'attirer la colére & les armes de Darius I, Roi de Perse, qui leur fit défendre d'immoler des victimes humaines, & de manger de la chair des chiens. Pendant la bataille qui se donna en Sicile entre Gélon Tyran de Siracuse, & Amilcar Général des Carthaginois, laquelle dura depuis le matin jusqu'au soir, le Général Carthaginois ne cessa point de sacrifier aux Dieux des hommes tout vivans, & en grand nombre, en les faisant jetter dans un bucher ardent; & voyant, dit Herodote, que ses troupes plioient, il s'y précipita lui-même, pour ne point survivre à sa honte. Dans des tems de peste, ils sacrifioient à leurs Dieux un grand nombre d'enfans, sans pitié pour un âge qui excite la compassion des ennemis les plus cruels, cherchant dans le crime un réméde à leurs maux, & usant de barbarie pour attendrir les Dieux.

Quint Curt. *lib.* 4. *cap.* 3.

Plut. de serâ vindicatione Deorum.

Liv. 7.

Justin. *liv.* 17.

Lorsqu'Agathocle mettoit le siége devant Carthage, les habitans désolés de cette ville imputerent leur malheur à la juste colére de Saturne contr'eux, parce qu'au lieu des enfans de la premiere qualité qu'on avoit coûtume de lui sacrifier, on leur avoit substitué des enfans d'esclaves & d'étrangers. Pour reparer cette

Diodore *liv.* 20.

faute, ils immolerent à Saturne deux cens enfans des meilleures maisons de Carthage, outre trois cens citoyens qui, se sentant coupables de ce prétendu crime, s'offrirent volontairement en sacrifice.

Solin dit que les anciens Irlandois avoient coûtume de boire le sang de ceux qu'ils avoient tués, & de s'en barboüiller le visage; que les meres présentoient les premieres nourritures à leurs enfans mâles sur la pointe d'une épée, faisant des vœux pour qu'ils ne mourussent pas autrement qu'à la guerre, ou les armes à la main. Il est très-probable que Solin n'est pas mieux fondé que Strabon, qui ne peut pas garantir, par des témoins dignes de foi, tout ce qu'il avance. Au reste, on n'a qu'à examiner les mœurs de tous les autres peuples de l'antiquité, on les trouvera grossiéres & barbares. Les habitans des isles Baleares, s'exerçoient dès la plus tendre jeunesse à manier la fronde. Les meres plaçoient sur une branche d'arbre bien élevée le morceau de pain destiné au déjeuner de leurs enfans, qui demeuroient à jeun jusqu'à ce qu'ils l'eussent abbattu. Il y a donc de l'injustice, de reprocher à une nation des mœurs barbares dans un tems où ce mal étoit général. *Lib.* 24.

Les anciens Irlandois nommés *Milésiens*, ou Clanna-Miléag, c'est-à-dire, les enfans de Milésius, étoient divisés en quatre Tribus, sçavoir, celles de Heber, de Herémon, d'Ir, & d'Ith. Ils avoient conservé la pureté de leur race, & ne s'allioient pas avec les Plebéïens, ni avec leurs vassaux qui les avoient suivis d'Espagne. Ils formoient quatre grandes familles descendues d'un même pere. Ils conservoient avec soin leurs généalogies, & sçavoient toute la suite de leurs ancêtres jusqu'au chef de leur Tribu. Cette précaution étoit essentielle par rapport à la succession au trône, parce qu'il falloit être de l'une de ces Tribus pour pouvoir y aspirer. Chaque Tribu avoit possédé dès le commencement sa portion de l'Isle, & chaque portion étoit divisée en Terres & Seigneuries possedées par les différentes branches de la Tribu. Chaque Tribu avoit un nombre de vassaux ou fermiers pour cultiver ses terres, & conduire les troupeaux innombrables de bestiaux, qui faisoient leurs principales richesses. Chacun se nommoit par son nom. Ils ne prenoient pas les noms des châteaux ni des villages dont se pare aujourd'hui la noblesse; mais ils ajoutoient ordinairement à leurs noms celui de leur peres, avec l'adjectif, *Mac*, qui veut dire,

fils, comme Laogare-Mac-Niall. La coutume des Orientaux, dit M. Rollin, étoit d'ajouter au nom du fils celui du pere, par exemple, *Sardanapale* est composé de *Sardan* & *Pal*, qui veut dire *Sardan* fils de *Pal*. Cet usage fut suivi par les Grecs & les Romains. Il est observé encore aujourd'hui en Moscovie, où *Wits* est ajouté quelquefois aux noms, pour signifier le fils d'un tel, comme *Petrowitz*, le fils de Pierre, *Jeannowits*, le fils de Jean. Le *Fitz*, usité parmi les Saxons d'Angleterre, signifie la même chose; par exemple, dans les noms, Fitz-Gérald, Fitz-Maurice, Fitz-Simon, &c. *Fitz* signifie, fils, & veut dire, fils de Gérald, fils de Maurice, fils de Simon; on trouve encore aujourd'hui dans le même pays les Tomsons, les Johnsons; *Son* veut dire, fils, & ces noms signifient fils de Thomas, fils de Jean, &c. Les Tribus, qui portoient ordinairement le nom de leurs chefs, en changeoient quelquefois, pour prendre celui de quelqu'un de ces chefs, renommé par quelque grande action, comme la Tribu d'*Ir*, qui prit le nom de *Clanna-Rory*, c'est-à-dire, les enfans de Rory.

Il y avoit chez les Milésiens une grande simplicité sans rafinement, proportionnée au tems où ils vivoient, mais pas toujours sans ce mélange de vices si communs chez les autres peuples. On ne trouve chez eux ni ces titres pompeux de noblesse inventés depuis sept ou huit siécles, ni cette multitude de charges, ni ce luxe, causes nécessaires de tant de nouvelles modes qui ruinent les familles. Cette grande simplicité, jointe à un préjugé confus, que ce qui est le plus ancien est toujours le plus imparfait, nous persuade aisément qu'ils étoient grossiers dans leurs moeurs.

Keat. au regne de Tighernmas. *Idem*, au regne d'Enna, surnommé Airghéagh. Grat. Luc. *c.* 8. *pag.* 59. & 60. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 21. *Id. part.* 3. *c.* 28.

Les arts & métiers n'étoient pas inconnus aux Milésiens: ayant découvert chez eux des mines d'or, d'argent, d'étain, de plomb & de fer, ils avoient appris à les fondre & à les fabriquer. Les Forges d'*Airgiodross*, dont parlent leurs Historiens, les armes dont ils se servoient, comme l'épée, la lance, la hache, & autres instrumens, font voir qu'il y avoit chez eux des ouvriers, qui sçavoient employer ces trésors cachés dont la nature avoit enrichi leur Isle. Leurs Eglises & leurs maisons, bâties communément en bois, sont une preuve qu'il y avoit chez eux des Charpentiers. Leurs Eglises, dit Bede, n'étoient pas faites de pierre, mais de bois de chêne artistement travaillé: *Non de lapide, sed de robore secto.* Saint Bernard, en parlant d'un

Oratoire

Oratoire que saint Malachie avoit fait batir en Irlande, dit qu'il étoit fait de bois poli, solidement assemblé; ouvrage Scotique, ajoute-t-il, assez beau : *Opus Scoticum pulchrum satis.* Les chariots, soit de guerre, soit de voyage, le grand nombre de navires dont ils se servoient, tant pour la pêche, qui étoit considérable chez eux, que pour les fréquentes expéditions qu'ils faisoient en Bretagne, & ailleurs, supposent des ouvriers qui en étoient les auteurs. Dans les plus anciens tems ils se servoient de petits bateaux de bois léger, ou d'ozier, couverts de peaux de bœuf, de cheval, ou de quelque bête sauvage, & qu'ils nommoient *Curraghs.* Avec ces petits bâtimens ils travèrsoient à l'aise la vallée Scythique, c'est-à-dire, la mer qui sépare l'Irlande de la Bretagne. Mais à mesure que les arts se perfectionnerent, ils construisirent des bâtimens plus solides & plus considérables, pour transporter leurs armées & leurs colonies en Albanie (*a*). Grat. Luc. c. 8. *pag.* 62. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 34.

Les manufactures de toiles, d'étoffes, & de tout ce qui étoit nécessaire pour les couvrir & les garantir de l'intempérie de l'air, étoient connues aux anciens Irlandois. Les hommes, dit Cambrensis, portoient des hauts de chausses, ou Braïes, en Latin, *Braccæ*, dont la Gaule Narbonnoise tire son nom de *Gallia Braccata.* Les Persans, les Scythes (*b*), les Sarmates (*c*), les anciens peuples du Palatinat, qu'on nommoit, *Vangiones*, les Bataves (*d*), les Hébreux (*e*), & presque tous les peuples étoient dans cet usage. Grat. Luc. c. 12. *pag.* 112.

Chez les Irlandois, la tunique, les caleçons, les brodequins & les chaussettes étoient tout d'une piece, & si justes, que toute la forme du corps paroissoit, à la différence des autres *Idem, cap.* 13. *pag.* 122. *& seq.*

(*a*) Verùm Hibernos posteà instructioribus classibus vela fecisse, non obscurè Claudianus indicat, dicens :

.... totam cùm Scotus Ibernen
Movit, & infesto spumavit remige Thetis.

Scotiensis exercitûs, stipatus multitudine navium, transmigravit in Britanniam, & Niello Hiberniæ Monarchiam obtinente, sex filii Muredi, in classe non modicâ, boreales Britannicæ partes occupârunt.

Tetri Scotorum Pictorumque greges emergunt, certatim de Carrucis quibus trans Scythicam vallem evecti. *Solinus, Cambrensis, & Gildas, apud Grat. Luc. cap.* 12. *pag.* 115.

(*b*) Pellibus & satis arcent mala frigora braccis :
Oraque de toto corpore sola patent.
Ovid. trist. lib. 3.

(*c*) Totum braccati corpus, & nisi quà vident, etiam ora vestiti. *Mela lib.* 2.

(*d*) Atqui te laxis imitantur Sarmata braccis
Vangiones, Batavique truces.
Lucan. ap. Grat. Luc. c. 13. *pag.* 123.

(*e*) Viri illi vincti, cum braccis & tiaris missi sunt in medium fornacis ignis ardentis. *Danielis cap.* 3. *vers.* 21.

peuples chez qui cet habillement étoit lâche & flottant. Pardessus cet habit, les Irlandois portoient de grands manteaux, de couleur de pourpre, qu'ils nommoient *Falling*, comme le *Pallium* des Grecs, & la *Toga* des Romains. Il étoit de la gravité de l'homme, selon eux, de porter ces sortes de manteaux. Les Anglois les nomment *Mantels*, de *Mantelum* & *Mantele*, dont parlent Plaute & Pline. Les Mantes, les Mantelets, & les Mantilles tirent sans doute leur étymologie de la même racine. Ils portoient des cheveux longs, avec des moustaches sur la lévre supérieure. Ils étoient coëffés d'un bonnet fait de la même étoffe que leur habit, & élevé en pointe. Cette coëffure se nommoit en leur langue *Barredh*, peut-être du *Biretum* qui étoit en usage chez les Gaulois; mais plus probablement de *Barr*, qui veut dire, le sommet de quelque chose, & du mot, *Eda*, qui signifie vêtement. Ils étoient enfin chaussés de sandales, ou de semelles diversement attachées. Les femmes Irlandoises étoient mises modestement. Un petit manteau d'étoffe brodé, ou garni de franges, selon la qualité des personnes, & qui tomboit jusqu'aux genoux, couvroit les autres ajustemens. Leur coëffure, nommée en leur langue, *Filléadh*, consistoit dans une piece de toile fine, qui enveloppoit la tête en ligne spirale, & formoit une espece de voile attaché par derriere. Cette coëffure les distinguoit des filles qui portoient des cheveux longs, tressés & entrelassés de rubans qui leur environnoient la tête.

Grat. Luc. c. 13. *pag.* 125.

Idem, *cap.* 12. *pag.* 112.

Les états étoient distingués chez eux par le nombre des couleurs de leurs habits. Les Plébéiens & les Artisans les portoient d'une seule couleur; les Soldats de deux; les Officiers de trois; ceux qui exerçoient l'hospitalité de quatre; les Nobles de cinq; les Historiographes & les Sçavans de six: ce qui fait voir l'estime qu'on avoit pour les gens de lettres. Les Rois enfin & les Princes du Sang portoient des habits de sept couleurs. Les *Plads* ou robes de différentes couleurs, que portent encore les Montagnards d'Ecosse, sont probablement un reste de cette ancienne coûtume des Miléliens.

Keat. au regne de Tighernmas. Grat. Luc. c. 8. *pag.* 59. & c. 10. *pag.* 105. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 23.

Dans les plus anciens tems, les Miléliens couchoient sous des tentes, à l'exemple des Scythes leurs ancêtres; mais dès qu'ils furent bien affermis dans leurs possessions, ils se mirent dans le goût de bâtir des maisons & des villes. Ils n'employoient pas les pierres dans leurs bâtimens; l'usage en étoit encore inconnu aux Bretons, & aux Gaulois. Leurs maisons étoient fai-

War. antiq. Hib. *cap.* 22. Grat. Luc. c. 10. *pag.* 99.

tes de bois. Leurs meubles étoient des plus ſimples, & juſqu'à leur vaiſelle tout étoit de bois artiſtement travaillé, ſelon le goût de ces tems.

Ce peuple étoit recommandable pour l'hoſpitalité (*a*). Le pays avoit toujours ſervi de refuge aux malheureux. Les Eſpagnols, les Gaulois & les Bretons y cherchoient un aſyle, pour ſe mettre à l'abri de la tyrannie des Romains (*b*). Des Princes perſécutés dans leur propre patrie, s'y réfugioient comme dans une retraite aſſurée. Dagobert II, fils de Sigebert Roi d'Auſtraſie, ayant été chaſſé de ſon Royaume par Grimoald Maire du Palais, fut reçu avec diſtinction en Irlande, où il reſta en exil pendant vingt-cinq ans. Oſwald Roi des *Northumbres*, avec ſes freres, & un grand nombre de Seigneurs, furent relegués chez les Scots, c'eſt-à-dire, les Irlandois, *apud Scotos exulabant*, où ils demeurerent pendant ſeize ans, juſqu'à la mort du tyran dont ils vouloient éviter la fureur.

Petr. Lombard. *cap.* 12. *pag.* 111.

Hiſt. eccleſiaſt. de Fleury. Abrégé chron. de Calmet. Abrégé chron. du Préſ. Hayn. Bede, hiſt. eccleſ. *lib.* 3. *cap.* 1. *& ſeqq.*

Alfrid Roi des *Northumbres*, & un des ſucceſſeurs d'*Oſwald*, ayant été exclu du trône de ſes ancêtres, ſe retira en Irlande, où il fit beaucoup de progrès dans l'étude des lettres, & dans l'art de gouverner. Bede fait mention d'un grand nombre d'Anglois, tant nobles qu'autres, qui alloient en Irlande, du tems des ſaints Evêques Finan & Colman, pour s'inſtruire dans les lettres divines, & ſe perfectionner dans la pratique de la vie réguliere. Il ajoute après, que les Scots leur fourniſſoient gratuitement tout ce qui étoit néceſſaire à la vie, même des livres pour étudier (*c*).

Beda, Malmſburienſis, & Harpsfeldius apud Grat. Luc. *cap.* 14. *pag.* 128.

L'amour de l'hoſpitalité n'étoit pas reſtreint à quelques particuliers ſeulement: c'étoit le goût de la nation en général; puiſque l'Etat aſſignoit des terres à un certain nombre de perſonnes chargées de l'exercer dans les différentes Provinces. On les nommoit *Biatachs*, de *Bia*, en Latin *Victus*, qui ſignifie toute ſorte de nourritures. La charge de *Biatach* étoit hono-

(*a*) Sunt ſanè homines hoſpitaliſſimi, neque illis ullâ in re magis gratificari potes, quàm vel ſponte ac voluntate eorum domos frequentare, vel illis invitatum condicere. *Stan. de reb. in Hib. geſt. lib.* 1. *pag.* 33.

(*b*) Hiberniam valentiſſimam imperii partem magnis invicem uſibus miſcuit. *Tacit. in vit. Agricolæ pag.* 718.

In Hiberniam multi procul dubio ex Hiſpaniâ, Galliâ & Britanniâ ſe receperunt, ut iniquiſſimo Romanorum jugo colla ſubducerent. *Cambd. Brit. pag.* 682. *edit. Francof.*

(*c*) Quos omnes Scoti libentiſſimè ſuſcipientes victum eis quotidianum ſine prætio, libros quoque ad legendum, & magiſterium gratuitum præbere curabant. *Beda, Eccleſ. hiſt. cap.* 27. *lib.* 3.

rable chez eux. Il falloit être noble pour la posséder; & pour l'exercer avec dignité : outre les biens assignés par l'Etat, il falloit être Seigneur de sept bourgs ou villages, nourrissans sept troupeaux de cent vingt bœufs chacun, sans compter le produit de sept charrues en grain par an. Les Hospitaliers avoient soin de n'être jamais pris au dépourvû. De grandes marmites remplies de toutes sortes de viandes fournissoient abondamment de quoi contenter les hôtes. La nourriture chez eux étoit simple & frugale. Ils ne connoissoient pas les sauces ni les ragoûts. Leur nourriture ordinaire étoit la chair, le poisson, le pain cuit sous la cendre, le lait, le beurre, le miel, & les herbes, principalement le cresson, qui étoit fort en usage chez eux, comme chez les anciens Persans.

Grat. Luc. c. 14. *pag.* 130.

L'hospitalité est une vertu qui tient de la charité, lorsqu'elle est renfermée dans les bornes qui lui sont prescrites par la prudence : mais chez eux c'étoit un vice qu'on pourroit nommer prodigalité, & qui tendoit à la ruine des familles. Car, outre les Hospitaliers fondés par autorité publique, les maisons des Seigneurs particuliers étoient des auberges, où tout le monde étoit bien venu; principalement les Bards, ou Filéas, que leur génie satyrique faisoit également craindre & aimer, parce qu'ils prodiguoient des louanges dans leurs vers, ou lançoient des satyres piquantes, selon la reception bonne ou mauvaise qu'on leur faisoit.

Petr. Lombard. *cap.* 12. *pag.* 111.

La Musique faisoit une partie de la bonne éducation chez les Miléfiens ; chacun se piquoit de sçavoir chanter ou jouer de quelque instrument. La charge de Maître de Musique du Roi, étoit du nombre de celles qu'on avoit créées dans le troisiéme siécle, du regne de Cormac-Ulfada. Ces charges étoient d'un Gentilhomme de compagnie, d'un Druide, d'un Juge, d'un Médecin, d'un Poëte, d'un Historiographe, d'un Musicien, & de trois Intendans. Ceux qui étoient revêtus de ces charges suivoient toujours la Cour. Le Gentilhomme servoit de compagnon au Roi; le Druide gouvernoit les affaires de la Religion; le Juge interprétoit les loix, & jugeoit les différens qui arrivoient entre les sujets; le Médecin veilloit à la santé du Roi; le Poëte chantoit ses grandes actions; l'Historiographe en conservoit l'histoire & la généalogie; le Musicien le divertissoit aux heures du repas, & aux tems de récréation; les Intendans enfin recevoient les revenus de la Couronne, & en faisoient les dépenses. Ces char-

Keat. au regne de Cormac-Ulfada.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 63.

ges subsisterent jusqu'au onziéme siécle, & jusqu'au regne de Bryen Boirive, excepté que, du tems du christianisme, on avoit substitué au Druide un Evêque qui étoit chargé de la conscience du Roi.

Giraldus Cambrensis rend le témoignage suivant à la Musique Irlandoise. Cette nation, dit-il, a sur-tout excellé & surpassé toutes les autres nations dans les instrumens de musique, dont elle jouoit avec une légéreté & une précision admirables, & tiroit de la discordance même des accords les plus mélodieux (*a*). La harpe étoit l'instrument le plus commun chez eux (*b*); chacun en avoit une dans sa maison, soit pour son usage propre, soit pour celui des Musiciens étrangers qui passoient.

La ville de Taylton, aujourd'hui petit village, dans le comté de Méath, étoit renommée, non-seulement par rapport aux jeux & aux exercices militaires qu'on y célébroit, mais aussi par rapport à l'assemblée qui s'y tenoit tous les ans au sujet des mariages. Les peres & les meres qui avoient des enfans de l'un ou de l'autre sexe à établir, s'y rendoient des différentes parties du Royaume. Les garçons étant logés dans des quartiers séparés des filles, les peres & meres s'abouchoient ensemble dans la place publique, & stipuloient les mariages de leurs enfans. Keating. Ogyg. *part.* 3, *pag.* 46.

Le soin de nourrir & d'élever les enfans de famille chez eux, étoit confié à des gens aisés, ou à de riches fermiers, dont les femmes les allaitoient, ou, en cas d'empêchement, les faisoient allaiter par d'autres, sous leurs yeux. L'honneur de nourrir un enfant de condition, joint à la protection qu'ils en attendoient, leur tenoit lieu de salaire. Ils en avoient plus de soin que de leurs propres enfans. Ils leur procuroient tout ce qui pouvoit flatter leur inclination, soit pour le bien, soit pour le mal. Il y avoit aussi des proprietaires des terres, dont la redevance consistoit à nourrir un ou plusieurs enfans du Seigneur de qui elles relevoient. Les descendans de *Fiacha Suidhe*, frere

(*a*) In musicis instrumentis commendabilem invenio gentis istius diligentiam, in quibus præ omni natione quam vidimus, incomparabiliter est instructa..... tam suavi velocitate, tam dispari paritate, tam discordi concordiâ, consona redditur & completur melodia. *Girald. Cambr. hist. cap.* 19.

(*b*) Musicâ imprimis delectantur, cytharâque, maximè chordis æneis quas aduncis unguibus numerosè pulsant. *Cambd. Brit. pag.* 714.

du Monarque *Conn-Kéadcahagh*, de qui les *ô Faolans* tirent leur origine, étant Seigneurs de Déasie, territoire qui comprenoit presque tout le comté de Waterford, se chargerent, au commencement du troisiéme siécle, de nourrir & élever *Eithne-vathach*, fille d'*Eana-Kinnsealach*, Roi de la Lagénie, dans l'espérance, ainsi que leurs Druides le leur avoient pronostiqué, que le mariage de cette Princesse avec *Aongus* fils de *Nad-fraoch*, Roi de Momonie, contribueroit à l'aggrandissement de leur fortune. La prédiction des Druides fut en effet accomplie; *Aongus* leur donna un grand territoire au nord de la riviere *Sure*, qui s'étendoit du côté de *Clonmel* & *Cashil*, qu'on nomma *Déasie-Tuasgirt*, ou *Déasie* septentrionale.

Grat. Luc. *c.* 11. L'attachement de ces jeunes éleves pour ceux de qui ils avoient reçu la premiere nourriture, marquoit assez leur reconnoissance; ils les combloient de bienfaits, les regardoient comme des gens qui méritoient toute leur confiance, & les préféroient souvent à leurs proches parens. Les nourrices partageoient ordinairement l'amitié de leurs éleves avec les meres véritables. Elles étoient reçûes avec une tendresse & un respect infini, & mangeoient à leur table, quelque compagnie qu'il y eut. Ces éleves avoient-ils quelque sujet de mécontentement dans la maison paternelle, ils se réfugioient chez leurs nourriciers qui les recevoient à bras ouverts: ceux-ci entroient souvent avec trop de facilité dans les vûes de leur ambition, & les poussoient quelquefois à la révolte, non-seulement contre leurs freres, mais encore contre leurs peres & meres; ce qui causoit souvent des troubles dans les familles, & des guerres civiles dans l'Etat.

Les cérémonies des funérailles, chez les Miléfiens, tenoient de la barbarie des anciens tems. Lorsqu'il étoit mort quelqu'un de considération chez eux, ou quelque chef de leurs anciennes familles, ils faisoient des festins, & tenoient table ouverte pour tous ceux qui assistoient aux funérailles. Les femmes de leurs vassaux, qui leur étoient beaucoup attachées, ou d'autres femmes, pleureuses de morts de profession, comme les *Præficæ*, dont parle Servius, arrivoient en foule, & entrant toutes éplorées les unes après les autres dans la salle où étoit exposé le corps, elles poussoient des gémissemens & des cris, en récitant la généalogie, & chantant en vers, d'un ton lamentable & plaintif, les vertus & les exploits du défunt, &

Stanihurst. de rebus Hib. *lib.* 1. *pag.* 47.

Grat. Luc. *c.* 13. *pag.* 121.

de ses ancêtres, jusques dans l'antiquité la plus reculée. Cette espece d'élégie, ou d'oraison funébre rimée, étant finie, on les conduisoit dans une autre salle où il y avoit toutes sortes de raffraîchissemens : ces femmes qui se relevoient d'heure en heure, faisoient durer cette cérémonie tant que le corps étoit exposé. Le jour étant pris, & tout étant disposé pour l'enterrement, on portoit le corps au lieu de la sépulture, accompagné de ces mêmes pleureuses qui faisoient retentir l'air de leurs cris rédoublés. Cette coûtume, toute barbare qu'elle nous paroît, parce qu'elle n'est pas au goût de notre siécle, n'étoit pas sans exemple. Chez les Juifs, ceux qui suivoient le convoi, lamentoient à haute voix, comme il paroît par l'enterrement d'Abner : il y avoit des femmes qui faisoient métier de pleurer en ces occasions; & l'on composoit des cantiques pour servir comme d'oraisons funébres aux personnes illustres. Tel fut celui que David fit pour Saül, & celui du Prophéte Jeremie pour Josias. Les Romains employoient anciennement aussi des pleureuses de profession aux enterremens ; la défense que les loix des douze Tables avoient faite, le prouve : par ces loix il étoit défendu aux femmes de se déchirer les joues & le visage, ni de se lamenter aux funérailles : *Mulieres genas ne radunto. Mulier faciem ne carpito. Mulieres lessum funeris ergo ne habento.*

2. *Reg.* 3. *v.* 31.
Jerem. 9. *v.* 17.
2. *Reg.* 1. *v.* 17.
War. antiq. Hib. *cap.* 32.

Les anciens avoient un très-grand soin des funérailles de leurs parens & de leurs amis trépassés. Les Grecs les brûloient pour en conserver les cendres dans des urnes. Les Hebreux enterroient les gens du commun, & embaumoient les personnes considérables, pour les mettre dans des sépulchres ; ils brûloient aussi quelquefois des parfums sur les corps. Les Egyptiens embaumoient leurs morts, entourant les corps d'une grande quantité de drogues desséchantes : ils les déposoient ensuite dans des sépulchres, & quelquefois ils colloient par-dessus de la toile fine avec de la gomme déliée, & les gardoient avec respect chez eux. Les Romains, les Gaulois, les Germains, les Bretons, & les peuples du Nord brûloient quelquefois leurs morts, & quelquefois ils les enterroient. Pomponius Méla assure que c'étoit la coûtume des Druides, qui étoient les Prêtres & les Législateurs de la plûpart de ces nations.

War. antiq. Hib. *cap.* 32.
Géograph. *lib.* 3.

Un grand nombre de caveaux, ou voûtes souterraines, (les Grecs les nommoient *hypogæa*, les Latins, *conditoria*, ou *requietoria*,) qu'on a découvert en Irlande depuis quelques sié-

cles, font conjecturer que les Miléfiens brûloient anciennement leurs morts. Ces caveaux étoient conftruits de pierres plattes, quelquefois de marbre, dont les unes, élevées perpendiculairement, foutenoient les autres qui étoient pofées horifontalement par-deffus, & formoient une efpece de ceintre, fans plâtre, ni aucun autre ciment. Ces voûtes ainfi conftruites, on y dépofoit les corps; après quoi on élevoit de la terre deffus en forme de piramide, & quelquefois ces piramides étoient applaties en haut, comme un fromage d'Hollande, & font nommées *mothes* par les gens du pays. On en voit encore de cette efpéce, dit Wareus, à *Naas*, dans le comté de *Kildare*, & à *Clonard*, dans la *Midie*; de forte que ces voûtes, conftruites d'abord fur la furface de la terre, fe trouvoient par la fuite enterrées. Virgile & Lucain font allufion à ces piramides, en parlant des monceaux de terres qu'on élevoit fur les cendres des Rois (*a*).

Les caveaux enfermés dans ces piramides étoient de différentes grandeurs; les uns avoient fix pieds de longueur, d'autres n'en avoient que deux. On y trouvoit quelquefois des fquéletes entiers, & quelquefois des urnes pleines de cendres. On découvrit en *1646*, dans un fauxbourg de Dublin, un fépulchre de marbre noir enterré dans une colline; fa longueur étoit de fix pieds deux pouces, fur trois pieds un pouce de largeur. Ce fépulchre enfermoit une quantité de cendres, & d'offemens de morts. Le Chevalier Molyneux, dans fon difcours fur les *monts des Danois*, fait la defcription d'une voûte fouterraine qu'on avoit découverte à *New-Grange*, dans le comté de *Méath*. Cette voûte, qui étoit d'une figure irréguliere, avoit dix-neuf ou vingt pieds de hauteur, & dix pieds de diamétre. Il y avoit trois caveaux ou niches pratiqués dans les côtés de la voûte, d'environ dix pieds de longueur chacun, fur cinq de largeur, & autant de profondeur. La grande voûte renfermoit deux fquéletes qu'on y avoit trouvés couchés à terre. Pour y parvenir, on entroit, par un petit trou, dans une efpéce de gallerie ou conduit de quatre-vingts pieds de longueur, fur trois de largeur & de hauteur inégale, jufqu'à l'entrée de la

Pag. 197.

(*a*) . . . . fuit ingens monte fub alto,
Regis dercenni terreno ex aggere buftum,
Antiqui laurentis, opacâque ilice tectum. *Virgil. Æneid. lib.* 11.
Et Regum cineres extructo monte quiefcant. *Lucanus lib.* 8.

voûte,

voûte, où elle avoit dix pieds de hauteur. Le tout, c'eſt-à-dire, la voûte, les caveaux, & la gallerie, étoit bâti de groſſes pierres, & recouvert par-tout de terre en forme de colline. On a fait pluſieurs autres découvertes de cette nature en Irlande depuis un ſiécle. On y a trouvé des caveaux de différentes grandeurs; les uns de ſix pieds de longueur, les autres de deux. Les premiers étoient deſtinés pour la ſépulture des corps qui n'avoient point paſſé par le feu; les derniers pour recevoir les cendres de ceux qu'on avoit brûlés. Il n'y avoit que les perſonnes conſidérables pour qui l'on fit conſtruire ces monumens, tant afin de perpétuer leurs noms, que pour les diſtinguer des gens du commun, qu'on enterroit ſous des monceaux de terre & de cailloux. Mais ces coûtumes furent abolies quelque tems avant la naiſſance du Sauveur par *Eocha X*, ſurnommé *Airive*, qui ordonna l'uſage des foſſes, comme plus convenable & plus conforme au reſpect dû aux morts; & cet uſage fut ſuivi depuis.

Keat. au regne d'Eocha-Airive. Grat. Luc. *c.* 8. *pag.* 65.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Gouvernement Civil & Politique des Miléſiens.

HEber & *Herémon* freres, & enfans de *Miléſius*, Roi de Galice, ayant ſubjugué les *Tuatha de Danains*, gouvernerent enſemble cette Iſle pendant l'eſpace d'un an; mais, ſur quelque différent arrivé entr'eux, *Heber* fut tué à la bataille de *Géiſiol*, dans le pays nommé aujourd'hui le comté du *Roi*, & laiſſa ſon frere *Herémon* ſeul maître l'Iſle, où il établit le gouvernement monarchique, qui dura, ſans aucune interruption conſidérable, juſqu'à l'arrivée des Anglois dans le douziéme ſiécle, c'eſt-à-dire, environ 2200 ans.

An du monde 2992. Avant J. C. 1008.

Cependant ce gouvernement ſouffrit quelque changement ſous *Eocha IX*, ſurnommé *Féliogh*, c'eſt-à-dire, le Mélancolique.

Keat. au regne d'Eocha-Féliogh. An du monde 3986.

Ce Monarque fut le premier qui établit la Pentarchie, & qui érigea les provinces d'Irlande en Royaumes, dont il donna l'inveſtiture aux chefs des Tribus qui en étoient alors les poſſeſſeurs, moyennant une redevance ou tribut annuel. De ſon tems les *Iriens*, c'eſt-à-dire, les deſcendans d'*Ir*, poſſédoient

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 43. Grat. Luc. *cap.* 8.

encore l'*Ultonie*. Les *Hebériens*, descendans d'*Heber*, & les *Dergtines*, de la race de *Lugadh*, fils d'*Ith*, avoient possedé les deux Momonies qu'ils gouvernoient alternativement; mais leur possession avoit été interrompue quelque tems auparavant le regne de ce Monarque, par l'établissement des *Deagades* de *Lough-Earn*, de la race de *Herémon*. La Lagénie obéissoit aux *Herémôniens*, descendans de *Laogare-Lorc*, fils d'*Ugane-More*; & la Conacie aux *Firdomnoins*, de la race des *Firbolgs*, qui furent divisés en trois branches, dont les chefs furent alors *Fidhach*, *Eocha-Allat*, & *Tinne*. Ce gouvernement des Milésiens, dans tel état qu'on le considére, ne peut pas être nommé Pentarchie dans le sens de Cambrensis. Ce peuple fut gouverné depuis Herémon jusqu'à *Eocha IX*, près de mille ans, tantôt par un seul Roi, & quelquefois, mais rarement, par deux ensemble, à la maniere de Sparte. Depuis *Eocha IX* jusqu'au douzième siécle, les Rois provinciaux avoient partagé en quelque façon le gouvernement de l'Isle; mais leur subordination, & leur dépendance du Monarque, exclud totalement l'idée de la Pentarchie, qui suppose, dans les Princes qui la composent, une égalité & une indépendance les uns des autres, comme on l'a vûe entre les Princes Saxons du tems de l'Heptarchie en Angleterre.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 43.

Ce partage du pouvoir suprême fait par *Eocha* contre toutes les régles de la bonne politique, en augmentant la discorde, qui avoit toujours regné parmi les Milésiens, diminua beaucoup la puissance souveraine, si nécessaire pour contenir les sujets dans leur devoir. Le lien du bien commun étant rompu, les intérêts des chefs, qui gouvernoient ces différens Royaumes, devinrent différens, de sorte qu'ils s'armoient souvent les uns contre les autres, & quelquefois contre leur chef commun.

Cambrensis, avec son assurance ordinaire, prétend que les Rois d'Irlande avoient coûtume de s'emparer de la Monarchie de toute l'Isle par la force des armes, sans aucune solemnité de couronnement, sans sacre ni onction, & sans aucun droit d'hérédité ou de succession. Mais on peut juger du degré de croyance que mérite cet Auteur, & tous ceux qui ont été ses échos, par le portrait que j'en ai fait dans le discours préliminaire. D'ailleurs, Harris reproche, dans cette occasion, à Wareus, dont il est le traducteur, d'avoir donné une idée très-im-

Harris *tom.* 2. *chap.* 10.

parfaite de l'ancien gouvernement d'Irlande, & d'avoir trop adopté les calomnies de Cambrensis, sans avoir suffisamment approfondi la vérité.

La Royauté n'étoit ni absolument héréditaire chez les Miléſiens, ni purement élective. Le fils ne ſuccédoit pas toujours à la couronne du pere, & le cadet regnoit quelquefois au préjudice de ſon aîné; lorſque les enfans étoient mineurs, on appelloit à la ſucceſſion le frere, l'oncle, ou le couſin du défunt Roi, ou le plus proche parent en état de gouverner par lui-même, & de commander les armées. Les mêmes loix, qui donnoient l'excluſion aux mineurs, banniſſoient du trône tous ceux qui ne tiroient pas leur origine de quelqu'un des trois fils de *Miléſius*, ſçavoir, de *Heber*, de *Herémon*, ou d'*Ir*. On n'attendoit pas la mort du Monarque pour lui donner un ſucceſſeur: on nommoit de ſon vivant ſon héritier à la couronne, comme on fait l'élection d'un Roi des Romains dans l'Empire; cet héritier, qui étoit ſon fils, ſon frere, ſon oncle, ou ſon plus proche parent en état de gouverner, étoit nommé *Tainiſte*, du nom du doigt annulaire de la main; & comme ce doigt, par ſa longueur & ſon rang, approche plus que les autres de celui du milieu, de même ce Prince étoit le premier par ſon rang, ſa dignité & ſa puiſſance, après le Monarque. C'eſt pourquoi Davis & Wareus donnent le nom de *Taniſtry*, à la loi qui regardoit la ſucceſſion à la couronne chez les Irlandois.

Petr. Lombard. comment. de Hibern. *cap.* 3. *pag.* 45. & 46.

Ogyg. *part.* 1. *pag.* 57. & 58.

Le candidat étoit obligé de faire preuve de ſon origine par les regiſtres de ſa maiſon, & le Pſeautier de *Teamor*; ce qui engageoit les Miléſiens à conſerver avec autant d'exactitude que les Hebreux les généalogies de leurs familles. La famille d'*Ith*, oncle de *Miléſius*, n'étoit pas abſolument excluſe de la couronne, puiſque dans la liſte de leurs Rois, nous en trouvons trois qui ont regné. Outre la naiſſance, il falloit encore que le candidat fut Chevalier de la chaîne d'or, nommée en leur langue, *Niadh-Nask*, comme qui diroit, *Eques Torquatus*, d'une chaîne d'or qu'il portoit au col. Cet ordre fut inſtitué par le Roi *Munémon*, & étoit le ſeul titre d'honneur en uſage chez les Miléſiens, après celui de Roi. Les titres pompeux de Duc, Marquis, Comte, & Baron, inventés depuis quelques ſiécles, pour flatter l'ambition des hommes, & ſouvent prodigués à des gens, dont le ſeul mérite eſt d'être favoris des Princes, leur

An du monde 3271. Avant J. C. 729.

étoient inconnus, auſſi bien qu'aux Grecs, aux Romains, & aux autres peuples de l'antiquité.

Malgré les ſages précautions que les Miléſiens prenoient dans l'élection de leurs Rois, les Prétendans qui ſe croyoient exclus injuſtement, animés par l'ambition de regner, & ſoutenus par les factions de leurs vaſſaux (non cependant ſans aucun droit à la ſucceſſion, comme le prétend Cambrenſis) faiſoient quelquefois décider par les armes, aux dépens du repos public, ce qu'il y avoit, ſelon eux, d'irrégulier dans le choix des Electeurs.

Ogyg. *part.* 1. *pag* 58.

On ne trouve, dans les anciens monumens des Miléſiens, aucunes traces des cérémonies uſitées avant le chriſtianiſme au couronnement de leurs Monarques, ſoit que les piéces & actes, où ces cérémonies doivent être rapportées, aient été perdus, ſoit qu'ils ſoient tombés entre les mains de gens qui veulent que nous les ignorions. Cependant, comme leurs Hiſtoriens nous ont conſervé quelques traits de l'inauguration de leurs Rois Provinciaux, on peut conjecturer qu'il y en avoit, & même de plus auguſtes, pour le couronnement de leurs Monarques.

On ne peut pas refuſer aux Miléſiens l'uſage des couronnes; leurs Annales en font ſouvent mention. On y trouve que l'*Aſion*, c'eſt-à-dire, la Couronne de la Reine, épouſe de *Cahire-More*, fût volée à l'aſſemblée de *Téamor*: que *Donnogh ô Brien* Roi de la Momonie, & en partie de l'Irlande, avoit emporté la couronne de ſes ancêtres, lorſqu'il fit le voyage de Rome. Wardeus, Antiquaire de quelque réputation, dit que les Rois d'Irlande paroiſſoient dans toutes les ſolemnités, même dans les combats, la couronne en tête. Cette marque de diſtinction fut fatale, ſelon Marianus Scotus, au Monarque *Brien-Boroimhe*, à la fameuſe bataille de *Clontarſe*, où il fut reconnu & tué par des fuyards Danois. Selon Hector Boëtius, les Rois d'Ecoſſe, depuis *Fergus I* juſqu'à *Achaius*, qui mourut en 819, portoient une couronne d'or unie en forme de paliſſade, ou rempart, *Militaris valli formâ.* On ne peut douter qu'ils n'ayent emprunté cette enſeigne de la Royauté, de leurs ancêtres les Miléſiens, comme ils en avoient tiré leur origine. Le fait ſuivant ne laiſſe aucun doute ſur cette matiere. On trouva en 1692, à dix pieds en terre, une couronne d'or en forme de bonnet; ce furent des ouvriers qui la découvri-

Idem *pag.* 46.

Idem *pag.* 47.

Vit. Rumoldi *pag.* 170.

Ad an. 1014.

Lib. 2. & 10.

Keat. Préface.

rent en coupant de la tourbe dans un marais à *Barnanely*, autrement *the Devils-Bit*, dans le comté de *Typpérary*, en Irlande. Cette couronne, qui pese cinq onces d'or, est assez bien travaillée; elle ressemble aux couronnes des Empereurs d'Orient, & est composée d'un casque & d'un diadême, selon la description qu'en fait Selden. Elle n'a ni croix ni aucun autre attribut du christianisme, ce qui fait croire qu'elle a été faite dans le tems du paganisme. Cette curieuse piece d'antiquité fut vendue à Joseph *Comerford*, & doit être conservée dans le château d'*Anglurre* en Champagne, dont il avoit acheté la terre.

Tit. hon. *part.* 1. *chap.* 8.

Il n'y a point d'apparence que l'onction, qui fait aujourd'hui une partie des cérémonies du couronnement des Princes de l'Europe, ait été usitée chez les Milésiens. Cette coûtume, dont nous trouvons les premiers exemples chez les Hébreux, n'étoit pas en usage, selon Onuphrius Panvinius, chez les Empereurs d'Orient, avant le tems de Justinien, ou même de Justin son fils, vers l'an 565. Elle fut introduite, selon cet auteur, dans l'Occident par Charlemagne en 800 : cependant nous voyons par l'histoire, que Pepin son pere fut consacré & oint Roi des Francs par Boniface Archevêque de Mayence, en vertu du pouvoir qui lui fut accordé à cet effet par le Pape Etienne II.

Ogyg. *part.* 1. *pag.* 47.

De Comitiis Imperatoriis *cap.* 2.

Dans les premiers siécles de cette Monarchie naissante, c'est-à-dire, jusqu'au regne d'*Ollave-Fola*, les Milésiens vivoient, comme beaucoup d'autres peuples de ces anciens tems, en suivant les loix que leur dictoit la nature. Leur gouvernement n'étoit pas encore fondé sur des loix positives ; ou leurs loix étoient trop générales, pour pourvoir aux cas particuliers qui pouvoient arriver, soit entre le Roi & ses sujets, soit entre les sujets même. Les Grecs & les Romains souffrirent long-tems les mêmes inconveniens : car les Athéniens formoient un peuple bien long-tems avant *Dracon* & *Solon*, leurs premiers Législateurs ; & le peuple Romain avoit subsisté trois cens ans avant que de recevoir des Athéniens la loi des douze Tables.

An du Monde 3320. Avant J. C. 680.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 30.

Pendant cet intervalle de tems, les Milésiens travailloient à l'envi, les Princes ainsi que le peuple, à abbattre les forêts dont l'Isle étoit couverte, à défricher les terres, & les préparer à la culture & au pâturage, afin d'en tirer les denrées néceſſaires à la vie.

Lécan après Féirchirtne, Antiquaire, qui vivoit plus de 100 ans avant Jesus-Christ.

Ollave-Fola porta ses pensées à des objets plus relevés & plus dignes d'un Roi, persuadé que ce seroit en quelque sorte dégrader l'humanité que de ne songer qu'à la vie animale. Il sçavoit que des hommes, nés pour la société, avoient besoin de loix pour régler leurs mœurs, & pour exercer la justice distributive. Il conçut le dessein d'y pourvoir; & après avoir rassemblé & rédigé en corps d'histoire tous les monumens de ses ancêtres jusqu'à son tems, comme avoit fait, auparavant lui, *Eithrial* l'un de ses prédécesseurs, il ordonna une assemblée triennale & générale de tous les Etats en forme de Parlement à *Téamor* dans la *Midie*, qui devint par la suite le lieu ordinaire de la résidence des Monarques. Cette assemblée fut nommée dans leur langue, *Féis-Teamrach*, qui veut dire, assemblée de la Noblesse, des Druides, des Historiographes, & autres Sçavans. Cette assemblée se tenoit dans une grande salle du Palais de Téamor, & dans le tems qui répondoit alors à nos mois d'Octobre & de Novembre. L'ordre qui s'y observoit étoit admirable; chacun y prenoit place selon sa dignité. Ce fut à cette occasion que le Roi ordonna des cottes d'armes aux chefs des familles selon leurs qualités, pour les distinguer les uns des autres, & pour servir de régle au grand Maréchal, ou Maître de cérémonies, chargé de marquer le rang de chaque membre dans l'assemblée; ce qu'il faisoit en accrochant le bouclier & la cotte d'armes de chacun à la muraille, vis-à-vis la place qui lui étoit destinée. Il faut dire ici, en passant, que jusqu'alors les Miléfiens n'avoient pas des armes particulieres pour les différentes familles qui composoient la colonie. Il n'y avoit chez eux qu'une banniere qui portoit pour écusson un serpent mort avec une baguette, en mémoire de la guérison de *Gaodhal* leur ancêtre, & qui servoit d'enseigne à toute la colonie. Les *Gadéliens* avoient emprunté cette coûtume des Israëlites, dont les différentes Tribus, pour éviter la confusion pendant leur marche dans le désert, portoient des bannieres différemment armoriées, de même que nos Régimens marchent chacun sous leur drapeau.

Keat. au regne d'Ollave-Fola. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 29.

Keat. au regne d'Ollave-Fola. Les annales de Léath-Cuin.

Dans la premiere session de l'assemblée de Téamor, il fut établi, comme une loi fondamentale de l'Etat, que tous les trois ans, le Roi, la Noblesse & les principaux du Royaume seroient tenus, sous certaines peines, de se trouver en personne, ou par députés en cas de maladie ou autre empêche-

ment, dans le tems marqué, à *Téamor*, pour délibérer ensemble sur les besoins de l'Etat, pour établir des loix, pour confirmer les anciennes ou les changer, selon que le bien commun l'exigeroit. On confirma ensuite les Princes, & les autres Seigneurs dans la possession des terres & seigneuries qui leur étoient échues dans le partage fait par *Heber* & *Herémon*, après la conquête de l'Isle sur les *Tuatha de Danains*. Après quoi l'Assemblée ordonna que chaque Seigneur entretiendroit à ses dépens un Juge & un Historiographe, à qui il abandonneroit une portion de terre suffisante pour la subsistance de leur famille, afin qu'affranchis des embarras domestiques, ils pussent librement vaquer à leur ministère. Le Juge nommé en leur langue, *Brehon*, étoit préposé pour faire observer les loix dans l'étendue des domaines de son Seigneur, & rendre la justice aux particuliers; l'appel de ses jugemens étoit déferé à l'assemblée triennale en certains cas. L'Historiographe étoit chargé de conserver par écrit leurs généalogies, leurs alliances, & leurs fastes, & de présenter tous les trois ans à l'assemblée générale les annales & les anecdotes de son Patron, pour y subir la censure d'un comité composé de neuf personnes; trois Princes, trois Druides, & trois Historiographes. Ces piéces ainsi examinées & même corrigées, s'il étoit nécessaire, on les enrégistroit dans le grand livre, nommé communément le *Pseautier de Téamor*; formalité absolument nécessaire pour leur donner de l'autorité. Pour obvier à la prévarication, & prévenir les erreurs qui pouvoient se glisser dans la suite dans leurs annales par la corruption ou la séduction de la part des Seigneurs, ou par la flatterie, ou l'espérance des récompenses de la part des Antiquaires, l'assemblée décerna des peines contre les délinquans; de sorte que si quelqu'un d'eux étoit convaincu d'avoir prévariqué soit en retranchant, soit en ajoutant quelque fait ou circonstance contraire à la vérité, il étoit puni à proportion de sa faute; tantôt par la confiscation des biens, & la privation des charges, tantôt par l'exclusion avec infamie de l'assemblée, & quelquefois par la mort; de maniere que la crainte des peines étoit un frein qui les rendoit vigilans & attentifs dans l'exercice de leurs charges. Cette coûtume de faire examiner les annales des familles particulieres, & l'enrégistrement de ces mêmes annales dans le *Pseautier de Téamor*, subsisterent sans interruption jusqu'au douziéme siécle du christianisme, & sans au-

cun changement, ſinon que, lorſque le Sacerdoce païen fut aboli dans le cinquiéme ſiécle par la prédication de l'Evangile, on ſubſtitua aux trois Druides trois Evêques pour examiner ces mémoires, avec les trois Princes, & les trois Chronologiſtes, enſorte que ſaint Patrice, l'Apôtre d'Irlande, ayant aſſiſté en qualité de Juge, avec d'autres Evêques à quelques-unes de ces aſſemblées, il ſe fit préſenter tous les anciens livres des Miléſiens; & après les avoir bien examinés, il approuva le *Pſeautier de Téamor*, avec pluſieurs autres livres d'hiſ-
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 30. *pag.* 219. toire écrits bien avant ſon tems, & fit brûler 180 volumes remplis des ſuperſtitions de la religion païenne & idolâtre, dont les Miléſiens avoient fait profeſſion juſqu'alors; ce qui prouve que ce peuple avoit l'uſage des lettres avant le tems de cet Apôtre. Cette coûtume de tenir des regiſtres publics, pour conſerver l'hiſtoire, n'étoit pas particuliere aux Miléſiens: les Chaldéens, & les Egyptiens l'obſervoient auſſi. Ils avoient parmi eux des Sçavans qui avoient ſoin d'écrire & de conſerver dans des archives tous les événemens; c'eſt la raiſon que donne Joſeph, livre premier contre Appion, pourquoi les antiquités des Chaldéens & des Egyptiens furent ſi bien conſervées, & que, par la raiſon oppoſée, il reſtoit ſi peu de veſtiges d'antiquités chez les Grecs.

Le livre ou regiſtre de *Téamor* ſe nomme, en langue Irlandoiſe, *Pſaltuir Teavair*, c'eſt-à-dire, le *Pſeautier de Téamor*, parce qu'il eſt écrit en vers, ou dans une eſpéce de proſe rimée, à la maniere des anciens Arabes, qui avoient coûtume d'écrire leurs hiſtoires en vers. L'on retient toujours mieux les paroles meſurées; de-là vient le grand ſoin qu'avoient les Hebreux de compoſer des cantiques ſur ce qui leur arrivoit de
Exod. 15. *Deut.* 32. *Jud.* 5. 1. *Reg.* 2. conſidérable; tels ſont les cantiques de Moyſe, de Débora, de la mere de Samuël, & les Pſeaumes de David. Depuis le chriſtianiſme, on fit, par autorité publique, pluſieurs copies du *Pſeautier de Téamor*, qu'on dépoſa dans différentes Egliſes cathédrales du Royaume, ſous la garde des Evêques, tant pour la commodité des particuliers, qui auroient occaſion de les conſulter, que pour prévenir les accidens qui pouvoient arriver, ſoit par le feu, ſoit par la guerre. On les nomma auſſi *Pſeautiers* d'après l'original, comme le *Pſeautier d'Ardmach*, & le *Pſeautier de Cluan-Mac-Noisk*, dont il reſte encore quelques exemplaires.

Outre

Outre les charges publiques, qui furent créées dans l'assemblée de *Téamor*, chaque Seigneur avoit un Médecin, un Poëte & un Musicien, à chacun desquels il assignoit un certain revenu en fonds de terres. Ces biens, de même que ceux des Juges & des Historiographes, étoient regardés comme sacrés, & exempts de toutes taxes & impositions, même en tems de guerre, de même que ceux des Prêtres païens en Egypte. Ces charges, avec les biens qu'on y avoit attachés, étoient affectées à certaines familles. Nous en voyons un exemple dans le quatriéme chapitre de la Génése, & la pratique de la Médecine chez les Grecs n'étoit permise qu'à ceux de la famille d'Asclepiade. Néanmoins, pour exciter l'émulation, on les donnoit au mérite, sans égard aux dégrés de parenté, afin que chacun de la même famille fit ses efforts pour se perfectionner dans sa profession : ce qui fait voir le goût des anciens Milésiens pour les sciences & les arts, même dans ces tems barbares. On fit enfin dans cette assemblée des loix sages, capables d'entretenir le repos public, & de maintenir les sujets dans la possession de leurs biens & de leur liberté. On défendit, sous peine de mort, toute violence contre les membres de l'assemblée pendant les sessions : on décerna la même peine contre ceux qui seroient convaincus de vol, de meurtre, de rapt, & autres crimes semblables, sans qu'il fût au pouvoir du Monarque même de faire grace aux coupables, parce qu'il s'étoit démis en faveur de la Justice de cette portion de l'autorité Royale. De ce code ainsi digéré, il fut fait des copies qu'on distribua, par ordre de l'assemblée, à tous les Juges particuliers du Royaume, pour leur servir de régle dans l'administration de la Justice.

Grat. Luc. c. 3.

Voilà donc le gouvernement civil & politique formé de bonne heure parmi les Milésiens, & fondé sur des loix dictées par *Ollave-Fola*, le Solon de son tems. Carthage, & Rome, ces deux villes célébres & rivales ne faisoient alors que naître. Sparte & Athénes avoient à peine vû les beaux jours de Licurgue & des Solons. C'est sans doute cette antiquité qui a mérité à l'Irlande le nom d'*Ogygia* que Plutarque lui donne.

Ollave-Fola ayant pourvu, par ces sages réglemens, à tout ce qui regardoit le gouvernement de l'Etat, tourna ses

ſoins du côté des ſciences & des arts. Les Miléſiens en avoient déja quelque teinture : ils avoient tiré ces connoiſſances de l'Egypte, où les Gadéliens leurs ancêtres avoient ſéjourné pendant quelque tems. Miléſius, pendant le voyage qu'il fit après en Egypte, où il reſta ſept ans, fit inſtruire dans les plus rares connoiſſances des Egyptiens douze jeunes gens de ſa ſuite, qui ſervirent enſuite de maîtres à ceux de la colonie qu'il avoit laiſſés en Eſpagne. Mais ces premieres impreſſions furent bientôt perdues : les Miléſiens occupés pendant les premiers ſiécles à défricher leurs terres, & à cultiver leurs nouveaux héritages, négligerent les belles lettres, & les beaux arts. Le ſage Monarque voulant y ſuppléer, fonda à Téamor des écoles publiques de Philoſophie, d'Aſtronomie, de Poëſie, de Médecine, d'Hiſtoire, &c. Ces Ecoles, qui furent nommées en leur langue, *Mur-Ollavan*, c'eſt-à-dire, Maiſons des Sçavans, furent protégées par les Rois ſes ſucceſſeurs, principalement par *Cormac-Ulſada*, qui y ajouta de nouvelles fondations.

An de J. C. 95. Keat. au regne de Tuathal-Téachtmair. Grat. Luc. *c*. 8. *pag*. 68. Ogyg. *part*. 3. *cap*. 56.

Tuathal-Téachtmair, étant monté ſur le trône que ſon pere avoit perdu avec la vie par la révolte des Plébéiens, convoqua l'aſſemblée de *Téamor*, ainſi que ſes ancêtres avoient coûtume de faire à leur avénement à la couronne ; & après avoir reçu la foi & hommage de ſes ſujets, il convoqua deux autres aſſemblées, l'une à *Eamhain* dans l'*Ultonie*, l'autre à *Cruachan* dans la *Conacie*. On y renouvella l'ordonnance d'*Ollave-Fola*, pour la continuation de l'aſſemblée triennale de *Téamor*, avec l'examen & l'enregiſtrement des annales qui avoient été interrompues depuis quelques années par l'uſurpation des Plébéiens. On y fit un fameux Reglement pour les artiſans. On en nomma ſoixante de chaque métier dans les différens cantons de l'Iſle, pour avoir inſpection & juriſdiction ſur les autres. Perſonne ne pouvoit travailler d'aucun métier ſans avoir été approuvé par ces Commiſſaires, qu'on nommoit en langue du pays *Jollanuidh*, c'eſt-à-dire, experts dans leur art ou profeſſion. Tel eſt le premier plan ou origine des corps de métiers & des maîtriſes dans cette Iſle.

Gratianus Lucius, *cap*. 12. *pag*. 113.

Vers le tems de notre Seigneur, les Sçavans dans la Juriſprudence du pays ont commencé à faire des recueils de loix, & à les mettre par écrit. Les Hiſtoriens en rapportent

plusieurs (*a*). Du tems de *Conquovar* Roi de la province d'Ul- Ogyg. *part.* 3.
tonie, qui avoit commencé à regner quelques années avant *cap.* 30.
l'Ere chrétienne, *Forchern*, & *Neid-Mac-Aidnha*, deux célébres Poëtes, composerent un Dialogue sur les loix. Les mêmes, de concert avec *Athirne*, Archipoëte de *Conquovar*, furent les auteurs des Axiomes des loix qu'on nommoit *Jugemens célestes*, *Judicia cœlestia*, comme les Axiomes des Sages
de la Grece étoient nommés *Dicta Sapientum*. *Féaradach* le An de J. C. 70.
Monarque, & *Moran* son Juge, furent renommés pour la jus- Grat. Luc. *c.* 20. *pag.* 157.
tice & pour leurs écrits sur les loix. *Modain-Mac-Tolbain*, An 148.
juge sous Constantin, surnommé *Keadcaha*, fit un recueil de loix qu'on nomma *Meillbréatha*. *Fiothall*, ou *Fithic Fiorgothia*, un des Jurisconsultes de *Teamor*, sous *Cormac*, surnommé *Ulfada*, nous a laissé un traité des loix sous le nom de *Fiondsuith*. Le Roi *Cormac* avec *Cairbre* son fils, avoient tra-
vaillé à un code nommé *Dula*, qui étoit divisé en trois par- An 234.
ties, & qui contenoit des réglemens sur différentes matieres. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 69.

(*a*) Sub Conquovaro, Ultoniæ Rege, duo celebres ordinis jam laudati Poëtæ, Forchernus Deagæ filius (à quo Deagadæ Momoniæ) & Nedius, filius Adnai, nepos Uthirii, colloquium de legibus instituerunt. Idem Forchernus apud Emaniam Ultoniæ regiam poëseos præcepta, & varia carminum genera litteris mandavit. Quem librum Uraiceacth-na Negio, id est, præcepta Poëtarum inscriptum, & centena carminum genera complexum Kenfoela filius Olilli, Donaldo Rege Hiberniæ multis ab indè sæculis apud Doire-Lurain interpolavit. Forchernus idem, & Nedius, ut & Athirneus Conquovari Regis Archipoëta inter autores numerantur, qui legum axiomata, judicia cœlestia nuncupata, quemadmodùm apud Græcos dicta sapientum decreverunt. Cœlestia etiam judicia tulerunt Motannus Carbrei Regis Hiberniæ filius, & sub Feradacho Rege item Hiberniæ supremus judex. Cormacus Rex Hiberniæ, (cujus & Carbrei filii & in regno successoris apud Acoill in legem lucubrationes etiamnum extant) Fithilus Cormaci Regis judex, & Finnus Cuballi filius, Cormaci ejusdem militiæ præfectus & gener. Inter alios etiam cœlestium axiomatum autores recensentur Factnaus filius Senchai, nepos Coelclinii, Senchaus filius Olilli, Nereus filius Finncollai, Rognius Rosgadhach Poëta filius Hugonii Regis Hiberniæ, Manius Nilnescius Poëta, & Ethnea filia Amalgadii.

Talia itidem judicia Christiani excoluerunt Dubthacus ô Lugair, S. Patricio adventante, Ethnicus, de quo Jocelinus, cap. 45, Sanchanus Torpestius, tempore Guarii Regis Connactiæ; Kenfoela, filius Olilli, de quo suprà, & qui è veterum scriptis unum opus conflarunt, judicia cœlestia inscriptum, tres ô Burechani fratres Viz. Farananus Episcopus, Boethgalus judex, & Maltulius poëta, Cathaldo Fingunii Rege Momoniæ.

Paulò antè Conquovarum, Fergusio filio Ledei Ultoniæ præsidente, Seanus filius Agii scriptor floruit; qui Fonn Seanchuismhoir composuit. Celebria fuerunt judicia Eugenii filii Darthacti; Achaii, filii Luctai Regis Momoniæ, qui erant Conquovaro suppares, Carithniathi & Nemthenii. Feradachus, Rex Hiberniæ, sub quo Morannus floruit. Scriptis fuit celebris: Modanus filius Tulbani, Quinti Centimachi Regis Hiberniæ tempore legum volumen conscripsit. Conlaum insignem Connactiæ judicem, qui adversùs Druidas scriptis decertavit, Senchaum, filium Coelclinii (Factnai, de quo suprà, patrem) Kinethum ô Conmid & alios paganos omittam, quorum tempora distinguere non vacat. *Ogyg. part.* 3. *c.* 30. *pag* 217. & 218.

Tous ces ouvrages ſur les loix, avec pluſieurs autres de la même nature, faits du tems du paganiſme, furent ramaſſés & rédigés en corps de Droit dans le huitiéme ſiécle par trois freres nommés *Faranan*, *Boethgal*, & *Moeltul*, dont le premier étoit Evêque, le ſecond Juge, & le troiſiéme Poëte & Antiquaire. Ce recueil étoit nommé *Brathaneimhadh*, comme qui diroit *Jugemens ſacrés*. La matiere qu'il contient eſt exprimée ſommairement dans les vers Irlandois ſuivans :

Eagluis, flatha Agus filidh,
Breitheamh Dhios gacbdligh,
Na bruigh ſo aibh dar linn,
Na ſaor agus na gabhan.

Cap. 20. pag. 157. Gratianus Lucius les rend ainſi en Latin :

Quid ſit jus Cleri, Satrapæ, vatiſque, fabrique;
Necnon agricolæ, liber iſte docebit abundè.

J'ai vû, dit Gratianus Lucius, pluſieurs gros volumes de loix Irlandoiſes écrites ſur parchemin en gros caractères. Entre les lignes qui étoient un peu éloignées les unes des autres, il y avoit des mots écrits en petits caractères, pour éclaircir ce qui pouvoit être obſcur dans le texte, avec des commentaires à la marge, comme dans les livres du droit canon & civil (*a*).

CHAPITRE SIXIEME.

Des Guerres des Miléſiens.

LA paſſion dominante de ce peuple étoit la guerre. Nous voyons, par leurs hiſtoires, que, pour le moindre ſujet, ils entroient en campagne, & ſe faiſoient la guerre la plus ſanglante. A peine furent-ils en poſſeſſion de leur nouvelle conquête, que les deux freres, chefs de la colonie, ſe firent une guerre qui ne finit que par la mort de l'un d'eux; & l'on peut dire que, de ce grand nombre de Rois qui les avoient gouvernés pendant plus de deux mille ans, plus des deux tiers avoient perdu

(*a*) Vidi ego plura è pergameno ſpiſſa legum Hibernicarum volumina, & in illis textum charactere grandiori conſcriptum lineis modicè disjunctis faciliori vocum interpretatione minutioribus litteris inſertâ. Uberiora commentaria per paginam diffuſâ textum obibant eâdem omnino ratione quâ textum & gloſſam in libris utriuſque juris aſpicimus. *Grat. Luc. cap.* 20.

la vie les armes à la main. Selon l'usage des anciens tems, la couronne du vaincu étoit toujours le prix du victorieux : ce qui marquoit en eux un génie martial & belliqueux, & en même-tems un esprit de discorde qui fut enfin cause de la destruction de leur Monarchie, & de la perte de leur liberté.

Les mêmes desordres ont regné dans tous les tems, & dans tous les pays, principalement dans ceux où la couronne étoit élective. Sans parler des Empires de Babylone, des Egyptiens, des Médes & des Perses, on a vû Rome, cette Cité éternelle, fondée dans le sang : on a vû cet Empire, si policé d'ailleurs, déchiré tantôt par les factions des Triumvirs, tantôt par celles de César & Pompée, d'Octave & d'Antoine. Si, parmi les Milésiens, l'on a vû celui qui avoit trempé ses mains dans le sang de son Roi succéder à sa couronne, on a vû la même chose parmi les Assyriens & les Rois d'Israël. On a vû pareillement à Rome Othon, après avoir tué Galba, lui succéder dans le gouvernement, Vitellius à Othon, & celui-ci tomber par les mains de Vespasien.

Les siécles postérieurs & beaucoup plus récens nous fournissent bien des exemples semblables dans les pays les plus voisins. En Allemagne, Rodolphe, Albert, Henri VII, Frédéric III, Louis de Baviere, Charles neveu de Henri, & Gonther périrent par des conspirations ou par le poison. L'Italie a été long-tems tourmentée par les factions des Guelphes & des Gibelins. En Espagne, Alphonse III & Alphonse IV, firent créver les yeux à leurs propres freres. Pierre, fils légitime d'Alphonse XI, fut déposé & tué par Henri son frere bâtard; Garzias fut massacré par Sanctius, & celui-ci par Vellidus. Toute l'Espagne enfin, sous Roderic, se vit trahie & livrée aux Maures par le Comte Julien, Espagnol, nommé par Bodin, Prince de Celtibérie ; & dans l'espace de quatorze mois, cette trahison y fit couler le sang de sept cens mille Espagnols. Pendant l'Heptarchie en Angleterre, on compte vingt-huit Rois Saxons tués, la plûpart les uns par les autres, & plusieurs massacrés par leurs propres sujets, sans parler de ceux qui ont été déposés. Dans le Royaume de *Northumberland* seul, il y a eu quatre Rois assassinés, & trois déposés dans l'espace de quarante-un ans ; ensorte que ce peuple resta sans Roi pendant trente ans, sans que personne osât prendre ce titre, ni se charger des rênes du gouvernement. Que de cruautés & de maux affreux la guerre

Bodin Méth. hist. *pag.* 450.

Math. Westmonast. *lib.* 1. *cap.* 3.

des Barons n'a-t-elle pas causés sous les Rois Jean, Henri III, & Edouard II; le dernier desquels fut déposé, & ensuite assassiné par ordre de sa propre femme & de son fils? Les guerres des deux maisons de Lancastre & d'York, ne furent pas moins funestes. L'assassinat de Richard II & de Henri VI, sans compter plusieurs milliers d'hommes tués, furent les fruits de leurs dissentions. On ne finiroit point, si l'on vouloit rapporter toutes les inhumanités & les barbaries, dont ce peuple nous a donné le cruel spectacle. Si tant d'excès odieux ont pu arriver, comme il n'est que trop certain, au milieu de cette nation, & dans des tems moins reculés, sans rappeller des catastrophes de pareil genre survenues parmi d'autres peuples différens, il ne doit nullement paroître étonnant que, dans des tems bien plus anciens, l'Irlande ait pu éprouver de certaines révolutions, dont les suites fâcheuses se soient fait sentir à quelques-uns, & l'on auroit par conséquent bien mauvaise grace de reprocher & d'imputer à titre de barbarie, au peuple seul de cette Isle, des événemens tragiques dont les autres ont si fréquemment donné des exemples terribles dans des siécles beaucoup plus modernes.

An du monde 2996. Avant J. C. 1008. *Ogyg. part.* 2. *pag.* 86.

Depuis *Herémon*, le premier Monarque absolu de la race Milésienne, cette Isle fut gouvernée par des Rois descendus de l'un des trois fils de *Milésius*; sçavoir, *Heber*, *Herémon*, & *Ir*, & quelquefois d'*Ith*, fils de *Breogan*, & oncle de *Milésius*, l'espace d'environ sept cens ans, jusqu'à la construction du Palais d'*Eamhuin*, en Latin *Emania*, dans la province d'Ultonie, par *Kimboth* le Monarque, & jusqu'au siécle d'*Ugane-More* qui regna peu de tems après.

Les Princes les plus renommés qui regnerent en Irlande pendant cet intervalle de tems, furent:

Fol 290. *pag.* a. *col.* 2.

Tighernmas, celui qui, selon le livre de *Lecan*, introduisit le premier l'idolâtrie dans cette Isle, découvrit aussi dans ce pays des mines d'or & d'argent, & fit distinguer les états par le nombre des différentes couleurs des habits. Par cette ordonnance les Sçavans avoient un rang distingué, qui étoit le premier après celui des Rois. Ce Monarque mourut subitement, avec un grand nombre de ses sujets, dans la plaine de *Moy-Sleact* au territoire de *Brefny*, où ils étoient occupés aux cérémonies déteſtables de leur idole nommée *Crom-Cruadh*.

Eocha II fit transporter des troupes en Albanie, & força

les Pictes à renouveller l'alliance & à payer le tribut stipulé entre leurs ancêtres & *Herémon*.

Aongus ou *Æneas*, surnommé tantôt *Oll-Muccagh*, tantôt *Oll-Buagagh* à cause du succès de ses armes contre ses ennemis, fit une expédition en Albanie pour la même fin. Il gagna trente batailles sur les Pictes & les Orcadiens, qui, malgré l'alliance faite avec *Herémon*, voulurent sécouer le joug, & s'affranchir du tribut auquel ils s'étoient obligés envers le Roi d'Irlande : de retour chez lui, il défit, en quatre différentes rencontres, ses sujets révoltés ; il fut tué à la fin à la bataille de *Sliave-Cua* dans la *Momonie*.

Enna I, surnommé *Airgeagh*, c'est-à-dire, riche ou pecunieux, fit forger à *Airgiodross* des cuirasses ou boucliers d'argent qu'il distribua aux Grands du Royaume, & aux Officiers qui se signaloient dans les combats.

Munemon le Monarque, pour exciter parmi ses sujets l'émulation, créa l'ordre militaire de la chaîne d'or. Cet ordre étoit le seul titre d'honneur connu chez les Miléfiens, après celui de Roi. Les Chevaliers de cet ordre portoient au col une chaîne d'or, comme les Chevaliers Romains portoient un collier. On les nommoit *Niadh-Nask*, comme qui diroit *Eques Torquatus*. Pour être reçu dans cet ordre, il falloit, outre les preuves de noblesse, que le candidat en donnât aussi de son adresse. On attachoit un bouclier à un poteau, au milieu d'une plaine ; & selon le nombre de lances qu'il cassoit contre le bouclier en courant, il étoit plus ou moins honoré ; & admis dans l'ordre, ou refusé, si le nombre n'étoit pas suffisant. La même cérémonie s'observoit, dit Frossard, à la réception des fils de Rois ; & comme on les admettoit quelquefois dans un âge tendre, on leur donnoit des lances d'une pésanteur proportionnée à leur force. Cet ordre devint illustre chez eux, parce qu'il falloit en être pour pouvoir aspirer à la Royauté. Grat. Luc. c. 13. *pag.* 124.

Aldergode, fils & successeur de *Munemon*, ordonna des bagues d'or pour ceux qui excelloient dans les arts & les sciences.

Ollave-Fola, Monarque de cette Isle environ sept siécles avant l'Ere chrétienne, fut le pere des lettres ; il ordonna une assemblée générale & triennale des Etats à *Téamor*, aujourd'hui *Tara*, dans la Midie. Cette assemblée fut célébre par les loix sages qu'on y avoit faites pour l'administration de la justi- An du monde 3324. Avant J. C. 680.

ce, & le gouvernement de l'Etat en général. On peut dire que c'eſt ici l'époque & le commencement d'un gouvernement policé & ſolide chez les Scoto-Miléſiens, fondé ſur des loix. Ce Monarque aimoit les ſciences, & protégeoit les Sçavans : il fonda à *Téamor* un Collége, où il établit des Antiquaires, & des Profeſſeurs pour l'inſtruction de la jeuneſſe. On donna à ce Prince le nom d'*Ollave-Fola*, qui veut dire, le Docteur d'Irlande; *Ollave*, veut dire Sçavant, *Fola*, eſt un des anciens noms de cette Iſle. Le Collége fut nommé *Mur Ollavan : Murus ſeu habitaculum Doctorum*, c'eſt-à-dire, l'aſyle des Sçavans.

Rotheact II fut le premier qui inventa des chariots, pour cacher la difformité de ſes jambes, comme il eſt rapporté dans Virgile, d'*Erichthonius* (*a*) quatriéme Roi d'Athénes, quoique le Poëte n'exprime pas le motif.

Seadna II, qui eut pour ſucceſſeur *Simeon Breac*, ordonna le payement des troupes.

Enna II fit battre monnoye à *Airgiodroſſ*.

An du monde 3753. Avant J. C. 431. Les regnes de *Conang*, ſurnommé *Beg-Aglach*, c'eſt-à-dire, ſans peur, & de *Duach II*, ſurnommé *Laighrach*, ſont célébres dans les faſtes des Scoto-Miléſiens. Le premier étoit rénommé par ſa bravoure, ſa juſtice, & la modération de ſon gouvernement : ce qui lui mérita le cœur & l'affection de ſon peuple; le dernier, pour ſa promptitude à faire exercer la juſtice & à punir les coupables, de ſorte que le gouvernement fut porté à un grand degré de perfection ſous ces Princes.

Le rapport, qui eſt entre la guerre & ceux qui en ſont les acteurs, demande que je parle ici de la milice, & des armes des Miléſiens, avant que de parler de leurs guerres. *Keating* rapporte à *Sedna II*, Monarque d'Irlande, plus de quatre cens ans avant Jeſus-Chriſt, la création d'un corps de milice, toujours prêt à défendre le pays contre l'invaſion des ennemis du dehors, & à maintenir la paix & la tranquillité au-dedans. Ce même Prince pourvût à la ſubſiſtance de cette milice, en lui accordant la ſolde : il en régla enſuite la diſcipline. Cette milice étoit compoſée, en tems de paix, de trois légions, & chaque légion de trois mille hommes; mais en tems de guerre, on en augmentoit le nombre, à proportion que le bien pu-

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 33. Walsh. proſp. d'Irlande, *ſect.* 2. *pag.* 51.

(*a*) Primus Erichthonius currus & quatuor auſus Jungere Equos, rapidiſque rotis inſiſtere victor. *Georg. lib.* 3.

blic

blic l'exigeoit. Chaque légion avoit un Commandant, qui répond assez à ce que nous appellons aujourd'hui Colonel : chaque Commandant avoit sous lui des Capitaines, des Lieutenans, & autres Officiers subalternes ; & les trois légions obéissoient à un Général. Cette cohorte, qui étoit cantonnée pendant l'hyver, visitoit les côtes pendant l'été, & veilloit à la tranquillité publique. Pour être admis dans cette cohorte, il étoit nécessaire que le candidat fut né d'une famille honnête, de mœurs irréprochables, & que ses parens répondissent de sa conduite ; il falloit qu'il fut d'une certaine taille, fort, robuste, souple de corps, & de caractère à mourir plutôt que de fuir devant l'ennemi. Pour éprouver un postulant, on le plaçoit dans une plaine, armé seulement d'un bouclier & d'un cimeterre ; & de dix pas neuf hommes lançoient tous à la fois contre lui leurs javelots : s'il avoit l'adresse de parer les coups avec ses armes, il étoit réputé digne d'être reçu dans le corps ; mais s'il avoit le malheur de se laisser blesser, il en étoit exclus pour toujours.

Cette milice subsista long-tems, & fut nommée, dans les premiers siécles du christianisme, *Fionna-Eirionn*, de *Fionn-Mac-Cumhal* descendant de *Nuaga-Neaght* Roi de la Lagénie qui en avoit le commandement. Les romans des anciens Bards, au sujet de cette milice, ont donné occasion à quelques écrivains des derniers tems d'en faire des contes aussi ridicules qu'absurdes, en attribuant à ceux qui la composoient une taille gigantesque de quinze coudées, tandis que c'étoient des hommes ordinaires, distingués à la vérité, du commun des autres hommes, par une valeur reconnue, & un attachement inviolable au service de l'Etat. On a toujours fait, dans tous les tems, & dans tous les pays, des romans & des histoires fabuleuses, pour amuser les gens crédules & les ignorans. Un Auteur qui les employe dans un ouvrage sérieux, ne fait autre chose que jetter un ridicule sur la nation dont il écrit l'histoire, & diminuer l'autorité de ses monumens les plus authentiques. Wareus distingue, dans les tems postérieurs, chez les Milésiens, deux sortes de fantassins différemment armés : les unes se nommoient, selon lui, les *Galloglasses*, qui portoient le casque en tête, avec une cotte de mailles, qui leur couvroit le corps : leurs armes étoient la pique, le sabre, & la hache, comme les anciens Gaulois, dont parle Marcellin. Les autres nommés *Kearns*, étoient des troupes armées à la légére, de javelots, de lances, ou cou-

Antiq. Hibern. *cap.* 12.
Cambd. Britt. *edit. Lond. p.* 718.
Stanihurst. de rebus Hib. *lib.* 1. *pag.* 40. & 41.

telas, nommés en leur langue *Skéynes*, & de frondes, dont ils se servoient avec une adresse merveilleuse, pour jetter des pierres. Il y avoit aussi chez eux de la cavalerie : les cavaliers montoient les chevaux à poil & sans selle, comme les anciens Gaulois, les Romains, & les Numides, dont la cavalerie étoit autrefois si estimée. Leurs armes étoient des lances & des fléches : ils avoient à leur suite des gens à pied, nommés *Daltines*, armés de dards, & chargés de panser les chevaux des cavaliers. Il y avoit aussi de la cavalerie légére, que Wareus appelle *Hobellarii*, comme qui diroit, des chevaux-légers. Les chariots étoient en usage chez eux, non-seulement pour les voyages, mais aussi pour la guerre ; leurs histoires nous en rapportent plusieurs exemples. *Thadée*, allié de *Cormac-Ulfada*, & qui avoit contribué à le faire monter sur le trône, étoit assis dans un chariot, à la bataille de *Crionn-Chincomar* : la récompense de ses services fut autant de terrein qu'il pourroit en parcourir avec son char dans le courant d'une journée. Dans le sixiéme siécle, *Diarmod* le Monarque voulant se vanger, sur la famille de S. Columb, des ménaces & de la maniere libre avec laquelle ce Saint lui avoit parlé, fit assembler une armée considérable, composée de chariots, de cavalerie & d'infanterie : *Collecto grandi exercitu in curribus, & equitibus & pedestribus, &c.*

Antiq. Hibern. *cap.* 7. *Id. c.* 12. Usser. primord. Eccl. *pag.* 902. Grat. Luc. *c.* 12. *pag.* 113. & 114.

Les armes des Milésiens étoient faites d'airain, comme celles des anciens Grecs. Ils faisoient consister leur gloire, dit Solin, dans la propreté de leurs armes : les poignées de leurs épées étoient faites de dents d'animaux marins, qu'ils avoient soin de rendre blanches comme de l'yvoire (*a*). Leurs boucliers d'osier, leurs arcs, & leurs petites fléches faisoient voir leur rapport avec les Scythes, de qui ils avoient tiré leur origine. Ils se servoient, comme eux d'un cri martial, qui étoit *farah*, *farah*, comme qui diroit, *prenez garde*, *prenez garde*, & qu'ils redoubloient souvent aux approches de l'ennemi, soit pour s'animer eux-mêmes au combat, soit pour intimider leurs adversaires. Ces sortes de cris étoient en usage chez les Grecs & les Romains ; les premiers, selon Plutarque & Suidas, se servoient du mot, *eleleu ;* selon Marcellin, le mot, *barritus*, étoit le cri

(*a*) Qui student cultui, dentibus mari-nantium belluarum insigniunt ensium capulos, candicant enim ad eburneam candidatem : nam præcipuè viris gloria est in armorum tutela. *Solinus*, *cap.* 24.

des soldats Romains allant au combat. On prétend que le Dieu Pan fut l'auteur de ce cri militaire; que ce cri, ayant causé la fuite précipitée de l'ennemi au milieu de la nuit, dans l'expédition de Bacchus aux Indes, donna occasion au proverbe de *Terreur Panique*. Au lieu de tambours & de timbales, les Milésiens se servoient dans leurs armées, comme les Lacédémoniens, de la flute & de la musette.

Ogyg. *part.* 3. *pag.* 47. Aulus Gællius, *lib.* 1. *cap.* 11.

Comme les Pictes furent les premiers ennemis que les Scoto-Milésiens eurent à combattre, il est nécessaire préalablement d'examiner leur origine & leur établissement dans le nord de la Bretagne. Keating, ô Flaherty & la plûpart des Ecrivains Irlandois, après le Pseautier de Cashil, rapportent au regne de Herémon l'arrivée des Pictes en Irlande, & leur passage dans le nord de la Bretagne. On trouve dans l'Histoire Ecclésiastique du vénérable Bede la relation suivante touchant ce peuple.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 86.

« Les Bretons, dit-il, s'étant mis en possession de la plus » grande partie de cette Isle, (la Bretagne) les Pictes, qu'on » dit originaires de Scythie, s'étoient embarqués sur l'Océan » avec quelques longs navires, & poussés par les vents au-delà » des côtes de Bretagne, ils se trouverent à celles d'Irlande. » Y étant entrés par la partie septentrionale, ils demanderent » aux Scots la permission d'établir leur demeure parmi eux; mais » ils ne purent l'obtenir .... Les Scots leur répondirent que la chose n'étoit pas praticable, l'Isle n'étant pas » suffisante pour les contenir les uns & les autres. Mais, ajouterent-ils, voici un conseil salutaire que nous vous donnons: » Non loin de nous, est une Isle exposée à l'orient, qu'on découvre d'ici, lorsque les jours sont sereins; allez-y faire » votre établissement: si quelqu'un s'y oppose, vous pouvez » compter sur notre secours. Là-dessus les Pictes firent voile » vers la Bretagne, & commencerent à en habiter la partie » septentrionale; car les Bretons occupoient la partie méridionale. Les Pictes n'ayant point de femmes, prirent le parti d'en » demander aux Scots, qui ne consentirent à leur en accorder, qu'à condition qu'en cas de doute à qui des descendans de la famille royale, soit par les hommes, soit par les » femmes, appartiendroit la couronne, ils préféreroient celui dont le droit seroit établi par les femmes. Les Pictes

» accepterent cette condition, qui eſt encore en uſage chez » eux (*a*).

Cap. 15. pag. 578. Uſſerius, dans ſon traité des antiquités des Egliſes Britanniques, rapporte différens ſentimens ſur l'origine des Pictes. Il dit que la partie ſeptentrionale de l'Europe, ſçavoir, la Cherſoneſe Cimbrique, & la Scandinavie occupée par les Danois, les Goths, & les Vandales, & connue par les anciens ſous le nom de Scythie Germanique, fut nommée, par Procope de Céſarée, *Thule*, & habitée par des Pictes, ſelon Claudien dans ſon Panégyrique du quatriéme Conſulat d'Honorius (*b*). Ce qui a fait croire à pluſieurs que les Pictes d'Albanie en tiroient leur origine. Mais Uſſerius lui-même paroît douter ſi c'eſt la Scandinavie, ou quelques-unes des Iſles du nord, qui fut nommée *Thule* (*c*); & ce doute paroît d'autant mieux fondé, que, ſelon la Carte de l'iſle Atlantique, dreſſée par les Samſons, fameux Géographes du ſiécle paſſé, *Thule* eſt une Iſle ſituée ſous le circle polaire arctique, dans la même latitude, mais au couchant de la Scandinavie, connue aujourd'hui ſous le nom d'Iſlande. Quoi qu'il en ſoit, quand nous ſuppoſerions avec Procope que la Scandinavie fut nommée *Thule*, & que nous dirions avec Claudien qu'elle fut habitée par des Pictes, colonies, peut-être, des Sarmates & des Daces, qui ſe peignoient le corps en ſe faiſant des inciſions, & introduiſant entre cuir & chair des matieres colorées, dont ils formoient toutes ſortes de figures, il ne s'enſuit

Belli Gothici, *lib.* 4. *pag.* 323. *edit. Græc.*

Plin. *lib.* 22. *c.* 1.

(*a*) Contigit gentem Pictorum de Scythiâ (ut perhibent) longis navibus non multis oceanum ingreſſam, circumagente flatu ventorum, extra fines omnes Britanniæ Hiberniam perveniſſe, ejuſque ſeptentrionales oras intraſſe, atque inventâ ibi gente Scotorum, ſibi quoque in partibus illius ſedes petiiſſe, nec impetrare potuiſſe . . .. Ad hanc ergo uſquè pervenientes navigio Picti, (ut diximus,) petierunt in eâ ſibi quoque ſedes & habitationem donari. Reſponderunt Scoti, quod non ambos eos caperet inſula : ſed poſſumus (inquiunt) ſalubre vobis dare conſilium, quid agere valeatis. Novimus inſulam aliam eſſe non procùl à noſtrâ contra ortum ſolis, quàm ſæpè lucidioribus diebus de longè aſpicere ſolemus. Hanc adire ſi vultis, habitabilem vobis facere valeatis; vel ſi qui reſtiterint, nobis auxiliariis utimini. Itaque petentes Britanniam Picti habitare per ſeptentrionales partes cœperunt; nam auſtrina Britones occupaverant. Cùm uxores Picti non habentes peterent à Scotis, eâ ſolum conditione dare conſenſerunt, ut ubi res veniret in dubium, magis de fœminea Regum proſapia, quàm de maſculina, Regem ſibi eligerent : quòd uſque hodiè apud Pictos conſtat eſſe ſervatum. *Beda, Hiſt. Eccleſ. lib.* 1. *cap.* 1.

(*b*) . . . . maduerunt Saxone fuſo
Orcades, incaluit Pictorum ſanguine
Thule.

(*c*) Ut enim orcadas Saxonum piratas tenuiſſe, ità Pictos Thulen, ſivè Scandinavia ea fuerit, ſivè ſeptentrionalium inſularum quæ alia & Scotos Iernen incoluiſſe, claris & apertis verbis ſignificat. *Uſſer. primord. Eccleſ. cap.* 15. *pag.* 579.

pas qu'une colonie de Scythes établie dans le nord de la Bretagne, & nommée long-tems après, *Pictes* par les Latins, soit descendue de ceux de la Scandinavie, d'autant plus que cette coûtume de se peindre étoit commune à différentes nations. Il faut cependant avouer que la situation de la Scandinavie, par rapport au nord d'Irlande, où ce peuple avoit, dit-on, abordé, est favorable à ce sentiment, & le rend plus probable que celui de Keating, qui les fait venir de la Scythie Asiatique, en traversant les vastes contrées qui la séparent de la côte occidentale de la Gaule.

Usserius rapporte encore les sentimens de quelques autres, touchant le tems de l'arrivée des Pictes en Bretagne. Il ne paroît cependant pas les adopter : il parle, entr'autres, de Mewinus, ou Melkinus Avallonius, & de Harding, qui disent que *Gadélas* & *Scota* sa femme étoient venus avec les Pictes en Albanie, l'an de Jesus-Christ soixante-quinze (*a*). Mais ces Auteurs ne s'accordent pas avec Euméne le Rhéteur, qui, dans son Panégyrique de Constance Chlore, fait mention des Pictes & des Irlandois, comme des ennemis ordinaires des Bretons avant le tems de Jules César : *Pictis & Hibernis assuetos hostibus*. D'autres, ayant mal compris le sentiment de Gildas & de Bede, placent le premier établissement des Pictes dans la Bretagne, au cinquiéme siécle, sous Théodose le jeune; parce que Bede, après avoir parlé des ravages affreux commis par les Scots & les Pictes dans la Bretagne, ajoute que les derniers s'étoient reposés pour la premiere fois dans l'extrémité de l'Isle : *Picti in extremâ insulæ parte tunc primùm & deinceps requieverunt.* Cependant ces paroles, dans le sens naturel de l'Auteur, nous représentent seulement la cessation des hostilités, & une suspension d'armes de la part de ces barbares, *cessante vastatione hostili*, & nullement leur premier établissement dans cette Isle, comme le prétendent ces Auteurs (*b*). Il est possible aussi, lorsque la puissance Romaine se fut aggrandie dans la Bretagne, que les

Usser. primord. cap. 15. pag. 586. Ogyg. part. 3. cap. 18.

Ward. in vitâ sancti Rumoldi, pag. 369. & 370. Ogyg. part. 3. cap. 18.

(*a*) Hic enim, (si Joanni Hardingo referenti credimus) Gadelam & uxorem Scotam, Pharaonis Regis nescio cujus filiam notham, anno Christi 75, unà cum Pictis in Albaniam venisse fabulatur. *Usser. primord. Eccles. cap. 15. pag. 580.*

(*b*) In quo observandum Pictos, in aquilonari parte insulæ tunc primum & deinceps non quidem simpliciter habitavisse, sed *requievisse*, id est, à terræ Britannicæ vastatione, & *dirissimâ*, (quam anteà descripserat Gildas) depressione cessavisse. *Ibid. pag. 609.*

Pictes eussent été quelquefois forcés de se resserrer dans des quartiers inaccessibles de la Calédonie, & quelquefois de se retirer dans les Isles des Orcades, des Hébrides, de Man, ou de Thule, à quoi les expéditions d'Agricola, de Sévére, & autres pouvoient avoir contribué; & que leur retour dans leur pays ait été confondu avec leur premier établissement.

An du Monde 3149. Avant J.C. 851.

Eocha II fut le premier des Rois d'Irlande, comme nous l'avons déja remarqué, qui fit transporter des troupes en Albanie, & força les Pictes à renouveller alliance avec lui, & payer le tribut stipulé entre leurs ancêtres & Herémon. Mais *Fiacha I*, successeur d'*Eocha*, y envoya *Angus* surnommé *Ollbuagach* son fils, Prince belliqueux, qui les défit en plusieurs rencontres, & les obligea de reconnoître leur dépendance de la couronne d'Irlande. *Angus I* mit enfin le comble à leur défaite, ayant gagné trente batailles contr'eux, les Orcadiens, & autres Insulaires du nord leurs alliés. Cette expédition d'*Angus* fut suivie d'une paix, qui dura près de cinq siécles entre ces deux peuples : elle fut enfin interrompue par *Reactha*, surnommé *Righdearg*, qui fit des courses & commit des hostilités dans le nord de la Bretagne.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 88. Walsh. prosp. d'Irl. *part.* 1 *sect.* 1.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 37.

Le Palais d'*Eamhuin*, si célébre dans l'histoire d'Irlande, fut bâti dans la baronnie d'*Oneland*, au comté *d'Ardmach*, l'an du monde 3654, par les ordres de *Kimbaoth* le Monarque, ou de la Reine *Macha* son épouse, pour servir de lieu de résidence aux Princes de la race d'Ir, qui commandoient alors dans la province d'Ultonie. Depuis les guerres des Milésiens avec les Pictes jusqu'à cette fondation, & au regne d'Ugane-More, je trouve peu de choses qui soient dignes d'être rapportées; les monumens de ce peuple, avant cette époque, sont incertains & douteux : le plan que je me suis proposé ne me permettant pas d'entrer dans un détail exact de toutes leurs guerres particulieres, j'en laisse le soin à ceux qui sont plus à portée que moi d'examiner les anciens monumens du pays. D'ailleurs comme les objets envisagés dans un trop grand éloignement deviennent presqu'invisibles, il en est à peu près de même des faits rapportés à des tems si reculés : leur grande ancienneté les rend au moins obscurs; il faut rapprocher les objets pour les mieux distinguer.

Tigernachus Cluanensis, autor XI sæculi, apud Ogyg. *part.* 3. *cap.* 36.

An du Monde 3700. Avant J. C. 300. Keat. au regne d'Ugane.

Ugane-More, descendant d'Herémon au vingtiéme dégré regna dans cette Isle environ trois siécles avant Jesus-Christ. A son avénement au trône, il convoqua l'assemblée de Téamor,

où il reçut les ôtages & le serment de fidélité de ses sujets qui confirmerent son élection, & firent une loi pour rendre le sceptre héréditaire dans sa famille, afin de prévenir les desordres causés par les élections, & un trop grand nombre de prétendans à la couronne. Ce Monarque fut nommé *More*, c'est-à-dire, Grand, parce qu'il avoit conquis un grand nombre d'isles à l'occident de l'Europe. Il eut de *Keasair* sa femme, fille d'un Roi Gaulois, plusieurs enfans, entr'autres, *Laogare-Lorc*, & *Cobtagh-Coel-Bréag*, qui regnerent successivement. Ces deux Princes furent les souches de tous les Rois de la branche d'*Herémon*, qui ont regné par la suite, & de toutes les familles distinguées de cette race. *Laogare-Lorc* ayant été dépouillé, avec la vie, de la couronne par *Cobtagh* son frere; *Maoin*, nommé par la suite *Lavra Loinséach*, fils d'*Oilioll-Aine*, & petit-fils de *Laogare*, partit de *Corçaduibhne*, aujourd'hui *Corcaguin*, dans le comté de *Kerry*, où il avoit passé quelque tems chez *Scoriat* Roi de ce pays, & se réfugia dans les Gaules chez ses parens du côté de *Keasair*, sa grand-mere: il y fut honorablement reçu par le Roi qui lui confia le commandement de ses troupes. Il s'acquitta avec distinction de cette commission, & le Roi, pour recompense de ses services, lui donna deux mille deux cens hommes de troupes, pour le mettre en état de faire valoir ses prétentions à la couronne de ses ancêtres: il s'embarqua avec ce secours, & étant arrivé dans la baie de Loughgarm, aujourd'hui Wexford, il apprit que l'usurpateur tenoit sa Cour à *Dionriogh*, près la riviere de Barow, dans le comté de Carlow: il marcha avec toute la diligence possible; & ayant surpris & défait son rival, il monta sur le trône.

Grat. Luc. c. 8. pag. 63.
Ogyg. part. 3. cap. 38.

Keat. au regne de Laogare.
Grat. Luc. c. 8. pag. 64.
Ogyg. part. 3. cap. 39.

Pendant que les enfans d'*Ugane-More* partageoient la souveraineté de l'Isle, tantôt entr'eux, tantôt avec les descendans de Heber, des Princes de la race d'Ir commandoient en Ultonie sans interruption depuis la fondation d'*Eamhuin*, jusqu'au tems de *Rory* le Grand, chef de cette Tribu, qui, de Prince d'Ultonie, parvint à la Monarchie. Ce fut de lui que sa Tribu prit le nom de *Clanna-Rory*, c'est-à-dire, enfans de *Rory*. Ils furent encore confirmés dans la possession de cette Province par le Monarque *Eocha IX*, lorsqu'il érigea les Provinces en Royaumes, & qu'il donna à chacune pour Roi celui de la Tribu qui en avoit eu la possession jusqu'alors. Par

An du Monde 3913.
Avant J. C. 87.

An du Monde 3986.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 127. *Ibid. pag.* 128. *Ibid. part.* 3. *cap.* 43. & 46.

cette création, le premier Roi d'Ultonie fut *Fergus*, fils de *Leighe*, & petit-fils de *Rory* le Grand. Il eût pour successeur *Fergus Roigh*, fils de *Rossa-Ruah*, fils de *Rory*, lequel ayant été dépossédé par *Conquovair*, autrement *Connor*, surnommé *Nessan*, fils de *Facthna*, & petit-fils de *Rory*, se réfugia dans la province de Conacie, gouvernée alors par la Reine *Maude*, où il se mit à la tête des Conaciens & des mécontens qui avoient suivi sa fortune, & fit à sa province une guerre qui dura sept ans. Pendant son séjour dans cette province, il eût de *Maude* trois fils, sçavoir, *Kiar*, *Corc* & *Conmac*, dont nous aurons occasion de parler. L'Empire des *Clanna-Rorys* en Ultonie fut enfin ébranlé par la guerre que *Colla-Huais* & ses freres leur firent dans le quatriéme siécle.

Ibid. cap. 46.

La Momonie fut gouvernée alternativement par les descendans de *Heber* & de *Ith*, qui faisoient deux Tribus nommées de *Deirghtine*, & de *Dairine*, depuis l'établissement des Miléſiens dans cette Isle jusqu'au tems de *Duach-Dalta-Deagadh*, qui introduisit dans cette province les *Earnochs* de la race de *Herémon*. *Déaga*, & *Tighernach-Teadbannach* son frere ou cousin, chefs de la colonie des *Earnochs*, s'étant approprié le gouvernement de la province après *Duach*, furent confirmés dans leur possession, avec le titre de Rois, par le Monarque *Eocha IX*; ce qui interrompit la succession des Princes légitimes pendant quelques générations, jusqu'à ce que *Modha-Nuagadh*, chef des Hebériens, eût mis fin à leur usurpation, sous le regne du Monarque *Conn-Keadcaha*, vers la fin du deuxiéme siécle.

An du Monde 3950. Avant J. C. 50. Ogyg. *part.* 2. *pag.* 122.

La Lagénie fut toujours gouvernée par des Princes issus de *Laogare-Lorc*, fils d'*Ugane-More*, de la race de Herémon. Son premier Roi, par l'arrangement d'*Eocha IX*, fut *Rossa-Ruah*, fils de *Féargus-Fairge*.

La Conacie fut possédée par les *Firdomnoins*, reste des anciens *Firbolgs*, à qui les Miléſiens avoient donné des terres, en reconnoissance des services qu'ils en avoient reçus dans la conquête de l'Isle sur les *Tuatha de Danains*. *O Flaherty* distingue trois différentes branches de cette race, qui partageoient la Conacie du tems d'*Eocha IX*, sçavoir, les *Fircraibs*, qui occupoient le sud de la Province, du côté de Limérick, dont le chef étoit *Fiodhach*, fils de *Feig*; les *Gamanrads*, qui occupoient

Idem, part. 3. *cap.* 11. & *c.* 43.

cupoient au couchant *Irras*, depuis *Gallway* jusqu'aux confins de l'Ultonie, commandés par *Eocha-Allat*: les *Tuatha-Taidhéans*, qui possédoient le reste de la province du côté de la Lagénie, avoient pour chef *Tinne*, fils de *Conrach*. Ces trois chefs furent nommés Rois, chacun dans son territoire, par Eocha IX; mais le triumvirat ne dura pas long-tems. *Tinne* ayant épousé *Mew*, autrement *Maude*, fille du Monarque, fut créé seul Roi de la province. Après la mort de Tinne, *Maude*, Reine de la Conacie, épousa *Oilioll-More*, fils de *Rossa-Ruadh*, Roi de la Lagénie, de qui elle eût sept fils, nommés les sept *Maines*. *Oilioll* fut à la fin tué par *Conall-Kéarnagh*, fils d'*Amergin*, Prince de la race d'*Ir*, & descendant au quatriéme degré de *Rory* le Grand. *Maude* ayant regné 98 ans dans la Conacie, tantôt veuve, tantôt en puissance de mari, mourut dans un grand âge, laissant sa couronne à *Maine-Aithreamhuil*, un des sept fils qu'elle eut d'*Oilioll-More*. Celui-ci eut pour successeur *Sanbus* de la race des *Firdomnoins*, qui long-tems après perdit la vie dans une bataille contre le Monarque *Tuathal*.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 47.

Id. part. 2. *pag.* 159.

Id. part. 3. *cap.* 46.

Après la mort d'Eocha IX, *Eocha-Arrive* parvint à la Monarchie, & fut remplacé au bout de dix ans par *Ederskeol*, de la race de *Herémon*, & de la Tribu des *Earnochs*, qui, de Roi de Momonie, fut élevé à la dignité de Monarque de toute l'Isle. Le livre de *Lécan* place, sous le regne de ce Monarque, la naissance du Sauveur du monde: *Ederscolio regnante Christus natus in Bethleem Juda;* mais *Flannus de Monasterio* la rapporte au regne de *Conare* le Grand. *O Flaherty* trouve le moyen de les concilier, en supposant que la véritable naissance de Jesus-Christ est arrivée dans la penultiéme année du regne d'*Ederskeol*, & en commençant l'Ere vulgaire des Chrétiens avec le regne de *Conare* le Grand son fils.

Fol. 295. *verso.*

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 129.

La naissance de Jesus-Christ avoit précédé la mort d'Hérode, puisque l'édit de mort prononcé par ce tyran contre les enfans fut cause de la fuite de saint Joseph avec l'enfant Jesus en Egypte. La mort d'Hérode arriva au mois de Mars avant Pâques, & fût précédée, selon les calculs des astronômes, par une éclipse de lune, la nuit du vendredi au samedi, c'est-à-dire, du 9 au 10 Janvier de l'année Julienne 4713; de Rome, selon Varron, 753; & la troisiéme de la 194 Olympiade. L'époque de l'Ere chrétienne fut fixée par Denis le petit aux Kalendes du mois de Janvier suivant de l'année Julienne 4714.

Joseph. antiq. Judæor. *lib.* 17. *cap.* 8. *pag.* 9. & 10.

Ogyg. proloq. *pag.* 39.

Ogyg *part.* 2. *pag.* 131.

Cette époque est par conséquent postérieure, au moins de deux ans, à la véritable naissance du Sauveur; ce qui suffit, selon *ô Flaherty*, pour concilier les sentimens du livre de *Lécan* & de *Flannus de Monasterio*, au sujet du Roi qui avoit regné sur l'Irlande au tems de cette naissance.

Ogyg. *part.* 2. *pag.* 13. *Id. part.* 3. *c.* 45.

Du regne de *Conare* le Grand, les Rois provinciaux furent *Conquovar-Nessan*, fils de *Fachna-Fathagh*, & petit-fils de *Rory* le Grand, de la race d'*Ir*, en Ultonie; *Carbre-Nia-Féar*, fils de *Rossa-Ruah*, & petit-fils de *Féargus-Fairge*, de la race de *Herémon*, dans la Lagénie; *Olioll-More*, frere de *Carbre*, avec *Maude* sa femme, fille du Monarque *Eocha-Féliogh*, dans la Conacie; *Eocha-Abraruah* dans la Momonie australe; & *Cury-Mac-Daire*, petit-fils de *Déaga*, chef d'une branche des *Earnochs*, dans la Momonie septentrionale. *Angus-Ossery*, dont le patrimoine se nomme encore *Ossory*, de son nom, épousa *Kingit*, fille de *Cury-Mac-Daire*. Le regne de *Conare* fut long & heureux; la paix & l'abondance furent universelles: c'étoit le siécle d'Auguste. Il étoit en effet contemporain d'Auguste, de Tibere, &c. La seule guerre qu'il eut pendant son regne fut contre les *Lagéniens*, pour venger la mort d'*Ederskéol*, son pere, qui fut tué à *Allen*, par *Nuad-Néacht*, Prince de cette province, qui lui succéda pendant six mois. Il les défit à la bataille de *Cliach*, leur imposa un tribut annuel, & ordonna le demembrement de la contrée d'*Ossory* de la Lagénie, pour être toujours annexée à la Momonie. Ce Monarque, après avoir regné trente ans, finit malheureusement ses jours par le feu, dans son château de *Bruighean-da-Dhearg*, dans la Midie, où des brigands mirent le feu. Son successeur, après un interregne de cinq ans, fut *Lugha-Riadéarg*, petit-fils d'*Eocha-Féliogh*, qui, par un mouvement de désespoir, se donna la mort, en se précipitant sur la pointe de son épée. Il fut remplacé par *Conquovar-Abraruah*, petit-fils de *Rossa-Ruah*, Roi de la Lagénie: celui-ci eut pour successeur *Crimthan-Nianair*, fils de *Lugha-Riadéarg*.

Kennedy, *pag.* 71. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 44. *Idem*, *cap.* 45. Kennedy, *pag.* 81. Ogyg. *part.* 2. *cap.* 38. An de J. C. 35. An 38. An 39.

Les Miléfiens commençoient déja à se faire connoître dans la Bretagne, sous le nom de Scots. Gildas Britannicus, auteur du sixiéme siécle, & après lui Bede, parlent de leurs incursions dans la Bretagne, conjointement avec les Pictes: *Scotorum à circio, Pictorum ab aquilone.*

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 52. Bede, *cap.* 12.

Crimthan, au retour d'une expédition qu'il fit en Bretagne;

d'où il avoit apporté beaucoup de richesses, mourut d'une chute de cheval, après avoir regné seize ans, & laissa sa couronne à *Féaradach* son fils, qui mourut après à Téamor d'une mort naturelle. *Féaradach* eut pour successeur *Fiatagh-Fin*, de la race des Earnochs, de qui la Tribu des Dal-Fiatachs tira son nom : celui-ci fut tué en bataille par *Fiacha V*, surnommé *Finola*, fils de *Féaradach*, de la race de *Herémon*, qui succéda à sa couronne. An de J. C. 56. An 70. An 73.

C'est ici l'époque de la premiere guerre considérable qu'eurent les Milésiens chez eux, qui fut causée par la révolte des Plébéïens, & qui faillit renverser l'ancienne constitution de l'Etat. Les Plébéiens étoient les descendans des soldats, des artisans, & des ouvriers de toute espece, qui avoient accompagné d'Espagne en Irlande les enfans de Milésius, & qui avoient partagé avec eux les fatigues de la conquête de cette Isle. Les restes des *Firbolgs*, & des *Tuatha de Danains* qui avoient échappé au fer des Milésiens, & qui furent soufferts après s'être soumis aux vainqueurs, firent corps avec les Plébéiens : ils n'eurent pas de part dans le partage des terres après la conquête de l'Isle. Si l'on en excepte quelques familles des *Firbolgs* établies dans la Conacie. Ils resterent toujours un corps de peuple & une tribu séparée, d'une condition inférieure aux Milésiens, sans pouvoir se mêler avec eux par des alliances. Ils ne leur étoit pas permis de sortir de leur état de vassalité, ni d'aspirer à aucune charge dans le gouvernement ; les enfans étoient obligés de suivre la profession de leurs peres, qui étoit l'exercice des arts serviles & mécaniques ; les arts libéraux, comme l'histoire, la judicature, les armes, la musique, la médecine, étant reservés aux branches inférieures des Milésiens. Ils furent exclus de toute prétention au pouvoir suprême, qui étoit reservée aux seuls descendans de Milésius. Enfin la noblesse ne se dégradoit pas par des alliances basses & honteuses ; & les gens de la lie du peuple ne montoient jamais aux premieres dignités de l'Etat, comme on ne le voit que trop souvent aujourd'hui. Les Plébéiens gémirent pendant plusieurs siécles sous le poids de leur esclavage ; mais enfin lassés de la servitude, ils firent un effort pour en sortir, & pour secouer un joug qui leur paroissoit insupportable. Il falloit un chef : *Carbre*, surnommé *Kin-Cait*, c'est-à-dire, tête de chat, parce qu'on prétend qu'il en avoit les oreilles, leur parut propre pour les conduire dans leur révolte. C'étoit un homme de la race des *Firbolgs*, ennemi de la royauté & de la noblesse, intriguant & capa-

ble de grandes entreprises. (Il ne faut qu'un *Cromwel* pour bouleverser l'état le mieux affermi,) la foudre éclata sous le regne de *Fiacha V*. Les Plébéiens n'osant lever ouvertement l'étendard de la révolte, eurent recours à la trahison, par le conseil de *Carbre* leur chef, afin de parvenir plus sûrement à leur pernicieux
Grat. Luc. c. 8. *pag.* 66. dessein. Pour cet effet ils préparerent un festin superbe à *Moy-Cru* dans la province de Conacie, où ils inviterent le Monarque, les Princes, & la Noblesse du royaume. Cette fête, qui dura neuf
An 80. jours, finit tragiquement pour les conviés, qui furent tous égorgés dans la sale du festin par des gens armés, que les conjurés avoient employés pour cette barbare exécution, contre la foi publique, comme il arriva quelques siécles après aux Bretons, qui furent massacrés par les perfides Saxons dans les plaines de Salisbury. Les rébelles délivrés de leurs tyrans, (c'est ainsi qu'ils regardoient le Monarque & la Noblesse,) choisirent pour Roi le monstre qui les avoit si bien servi dans leur révolte. *Carbre* ne jouit pas long-tems de son regicide : il ne regna que cinq ans. *Moran* son fils, homme trop juste pour perpétuer l'usurpation, ayant renoncé à la couronne, il eut pour successeur *Elim*, qui regna vingt ans.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 55. O Flaherty n'est pas ici d'accord avec Keating, touchant l'ordre & la succession des Monarques, depuis *Crimthan-Nianair* jusqu'à *Tuathal-Teachtmar*; mais ils s'accordent assez pour le nombre & les noms des Monarques qui ont rempli le trône pendant cet intervalle. O Flaherty semble aussi insinuer, sur l'autorité des annales de Tigernach, que le Monarque *Fiacha V* fut mis à mort par les Rois provinciaux à *Téamor*. Quoi qu'il en soit, *Tuathal*, fils & héritier de *Fiacha*, pour se dérober à la fureur des Plébéiens, se retira en Albanie, auprès du Roi des Pictes, dont il étoit petit-fils par *Eithne* sa mere, jusqu'à ce qu'il fut rétabli, comme un autre Démetrius, sur le trône de ses ancêtres.

Vers ce tems Agricola fut envoyé en Bretagne en qualité de Préfet : il fortifia l'Isthme formé par les deux mers d'Edinburgh à l'orient, & de Dunbritan à l'occident. *Præsidio firmavit*, dit Tacite, *summotis velut in aliam insulam hostibus*. Quelque tems après il fit le tour de la Bretagne par mer avec une armée navale, découvrit que c'étoit une Isle, & dompta les Orcadiens.

Pendant l'usurpation, l'Irlande fut déchirée par des factions opposées. Les Plébéiens d'un côté, ayant la puissance en main, exerçoient des cruautés inouies contre la noblesse. D'autre cô-

té, quelques Nobles, à la tête de leurs troupes, ravageoient le pays, mettoient tout à feu & à sang, & poursuivoient les Plébéiens sans quartier. La calamité étoit grande; les artisans renonçoient à leur travail pour courir aux armes : les laboureurs abandonnoient leurs champs & les laissoient incultes, & la famine s'en étoit ensuivie. Dans cette confusion, on commença à la fin à ouvrir les yeux sur les malheurs de l'Etat. On trouva que l'unique moyen d'y remédier, étoit de rappeller l'héritier légitime de son exil, & de le mettre sur le trône de ses peres. On députa vers *Tuathal*, qui avoit à sa suite un grand nombre de fidéles sujets, lesquels avoient voulu partager son infortune. Il reçut l'ambassade avec bonté, & s'embarqua pour l'Irlande dans la généreuse résolution de délivrer sa patrie de la tyrannie, & d'y ramener avec lui la paix, dont il ne restoit qu'un léger souvenir & une ombre trompeuse. Etant débarqué à *Irras Domnoin* dans la Conacie, il y fut joint par un corps considérable de troupes commandé par *Fiacha Caisin*, avec lesquelles il marcha droit à Téamor, où il fut reçu par la Noblesse, nommé le sauveur & le libérateur de la patrie, & proclamé Roi avec les cérémonies accoutumées sous le nom de *Tuathal-Teachtmar*, en Latin *Tuathalius Bonaventura*. On y renouvella la loi faite quelques siécles auparavant en faveur d'*Ugane-More*, un de ses ancêtres, pour perpétuer la couronne dans sa famille. Ce n'étoit pas encore assez pour éteindre la rébellion ; il étoit nécessaire de reduire le chef. *Elim* tenoit la campagne avec une armée, dans la résolution de faire valoir ses prétentions. *Tuathal*, sans perdre de tems, rassembla ce qu'il put de troupes, & marcha à la rencontre des rébelles qu'il trouva à *Acaill*, près de *Téamor*. Les deux armées étant en présence, le signal fut donné, & l'action commença; mais les rebelles ne tinrent pas long-tems. La présence du Prince légitime qui inspiroit beaucoup de courage à l'armée royale, produisit un effet tout contraire dans le cœur des ennemis, qui ne purent soutenir le premier choc : ayant perdu beaucoup de monde, avec leur chef, ils abandonnerent le champ de bataille aux vainqueurs. *Tuathal*, animé par ce succès, poursuivit par-tout les rébelles, & après avoir remporté sur eux plusieurs victoires, (on en compte quatre-vingt-cinq) il mit fin à une rébellion qui avoit duré vingt-cinq ans. Alors paisible possesseur du Royaume, & n'ayant plus rien à craindre de la part des révoltés, il convoqua l'as-

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 55.

Id. cap. 56.

ſemblée générale de Téamor, afin de faire revivre l'ancienne conſtitution de l'Etat. Il commença par rétablir les anciens propriétaires, & ſur-tout ceux qui avoient été les compagnons de ſes diſgraces, dans la poſſeſſion des terres dont ils avoient été chaſſés ; car les tyrans en avoient gratifié les rébelles, qui les avoient ſoutenus dans leur uſurpation. Ce Prince quoique Païen, ne croyoit pas que les biens de ſes fidéles ſujets dûſſent devenir la ſolde de l'iniquité, ni la recompenſe du regicide, comme on l'a vu dans ce même pays depuis un ſiécle.

Le regne de *Tuathal* fut long, & rempli de troubles & de confuſion. Il eut de *Ban* ſa femme, fille du Roi de la Finlande, pluſieurs enfans, entr'autres, deux filles nommées *Dairine* & *Fithir*, dont la premiere fut mariée à *Eocha Ainchean*, Roi de la province de Lagénie. Ce Prince barbare, ſoit qu'il ſe fut dégoûté de ſon épouſe, ſoit que la cadette eut plus d'attraits pour lui, fit enfermer la premiere dans un château, prit le deuil comme ſi elle eût éte morte, & s'étant rendu à la Cour de *Tuathal* ſon beau-pere à Téamor, il parut inconſolable de la prétendue mort de ſon épouſe, & joua ſi bien ſon rolle auprès du Monarque crédule, qu'il obtint de lui l'autre ſœur pour le dédommager de la perte de la défunte. Le mariage étant conclu à la ſatisfaction des parties, *Eocha* prit congé de ſon beau-pere & de toute la Cour, & s'en retourna dans ſa province avec ſa nouvelle épouſe. Mais ſa joie fut bientôt changée en amertume : les deux ſœurs furent fort ſurpriſes de ſe voir rivales ; & ayant découvert la fourberie d'*Eocha*, elles moururent peu de tems après de langueur & de chagrin, ſans s'en vouloir l'une à l'autre. *Tuathal* ayant appris la mort tragique de ſes filles, prit la réſolution de punir la perfidie d'*Eocha*, & fit publier des manifeſtes par toute l'Iſle, pour faire voir la juſtice de la guerre qu'il alloit entreprendre contre le Roi de la Lagénie, afin de vanger l'affront qui lui avoit été fait dans la perſonne de ſes filles. Les troupes auxiliaires des provinces s'étant jointes à lui, il entra en ennemi dans la Lagénie, où il mit la déſolation par-tout. *Eocha* ne ſe ſentant pas en état de défendre ſon pays, ni de faire tête à une armée ſupérieure à la ſienne, eut recours à la négociation qui lui réuſſit après bien des ſoumiſſions. Le Monarque naturellement porté à la paix, voulant épargner le peuple qui ſouffroit beaucoup de la guerre, écouta ſes propoſitions, & conſentit à la paix moyennant un tribut paya-

ble tous les deux ans à lui & à ses successeurs sur le trône d'Irlande. Le Roi & le peuple de la Lagénie, se soumirent avec joie aux conditions, & la paix fut conclue. Ce tribut nommé en leur langue *Boiroimhe Laighean*, & qui étoit de six mille onces d'argent, avec un certain nombre de bœufs, de moutons &c.. après avoir causé bien des guerres entre les Monarques qui en exigeoient le payement, & les Lagéniens qui vouloient se décharger de ce fardeau, fut aboli dans le septiéme siécle par le Monarque *Fionnacta II*, à la priere de saint Moling.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 56.

Du regne de *Tuathal*, l'Empereur Adrien fit construire en Bretagne une muraille avec des pieux plantés en terre & du gazon en forme de haye depuis Newcastle & les bouches de la riviere *Tyne* à l'orient, jusques près de Carlisle à l'occident, pour arrêter les irruptions des Scots & des Pictes. Cette muraille qui avoit quatre-vingt-deux milles de longueur, étoit distante des bornes fixées par Agricola de quatre-vingts milles vers le midi. Par cette rétrogradation l'Empire perdit quatre-vingts milles quarrés de terrein. Mais comme les partisans des Scoto-Milésiens, malgré les guerres domestiques qui étoient fréquentes sous le regne de *Tuathal*, ne cessoient de faire de tems en tems des incursions dans la Bretagne, les Romains étoient obligés d'y entretenir des troupes pour les contenir, aussi bien que les Pictes & les Bretons révoltés. L'Empereur Antonin, après les avoir harcelés, fit reculer la muraille d'Adrien jusqu'à l'Isthme, qu'Agricola avoit fortifiée quelques années auparavant, & par conséquent étendit les frontieres de l'Empire.

Tuathal après avoir regné trente ans, fut tué à la bataille de *Moyline* dans la *Dalaradie*, contrée de la province d'Ultonie, par *Mal*, Roi de cette province, qui par cette victoire devint son successeur à la monarchie.

On trouve dans la vie d'Agricola, par Tacite, un trait qui jette une lumiere bien vive sur l'histoire d'Irlande de ce tems, qui en fixe une époque certaine, & qui mérite d'être approfondi. Dans la cinquiéme année des campagnes d'Agricola, dit Tacite, un des Rois d'Irlande, chassé par une sédition domestique, tomba entre ses mains : le général le retint dans son camp sous le voile de (*a*) l'amitié ; mais il l'observoit comme un Prince qui pouvoit à la pre-

(*a*) Quinto expeditionum anno Agricola expulsum seditione domestica unum ex regulis gentis exceperat, ac specie amicitiæ in occasionem retinebat..... eamque partem Britanniæ quæ Hiberniam aspicit, copiis instruxit, in spem magis quàm ob formidinem. *Tacit. in vit. Agric. p.* 499.

miere occaſion devenir un inſtrument utile au deſſein qu'il avoit de tenter la conquête de l'Irlande. Tacite ajoute qu'il vit ce Prince à Rome, & qu'il lui entendit dire qu'une légion & quelques troupes auxiliaires ſuffiroient pour ſoumettre tout le pays (*a*).

Quelques réflexions feront voir le rapport qu'il y a entre ce trait de Tacite & l'hiſtoire de ce tems. Ce Prince dont parle Tacite, eſt un Prince malheureux & chaſſé par une ſédition domeſtique. L'hiſtoire d'Irlande ne nous fournit dans ce tems que *Tuathal* à qui ce trait puiſſe convenir, & la chronologie lui eſt favorable; on place l'expédition d'Agricola en Bretagne en 82, & le maſſacre du Monarque & de la Nobleſſe en Irlande par les Plébéiens, environ un an avant cette époque. Agricola, dit Tacite, fit garnir de troupes les côtes de la Bretagne du côté de l'Irlande. *Tuathal* fût obligé, pour ſe ſouſtraire à la fureur des Plébéiens, de ſe refugier chez le Roi des Pictes ſon grand-pere. Ce fut ſans doute dans cette fuite qu'il fut ſaiſi par les avant-gardes d'Agricola, & conduit malgré lui dans les fers de ce général Romain. En effet le mot *exceperat* veut dire auſſi bien qu'il avoit été ſurpris, comme il peut ſignifier qu'il s'étoit porté de lui-même à implorer le ſecours d'Agricola. Le maſſacre du Monarque & de la Nobleſſe d'Irlande fut commis, ſelon Gratianus Lucius, en 56; & ſi on ſuppoſe avec le même que *Tuathal* n'étoit pas encore né, mais que la Reine *Eithne* ſa mere qui en étoit enceinte alors, s'étoit retirée en Albanie auprès du Roi des Pictes ſon pere, où elle accoucha de ce Prince; cela reviendra aſſez à notre calcul, puiſque ce Prince auroit eu environ 26 ans lors de l'expédition d'Agricola dans la Bretagne. Comme ce ne fut pas ſans quelque deſſein ſur l'Irlande qu'Agricola avoit poſté des troupes le long des côtes de la Bretagne, vis-à-vis de cette Iſle, il eſt aſſez probable qu'il eût fait des offres de ſervice au Prince captif, en lui propoſant de le retablir ſur le trône de ſes ancêtres, & que ce Prince, vû le mauvais état de ſes affaires, les eût écoutées avec complaiſance; mais le projet échoua: Agricola fut rappellé en 85, il emmena avec lui ſon captif à Rome; ce fut là, ſuivant le témoignage de Tacite, que ce Prince dit qu'avec une légion &

(*a*) Sæpè ex eo audivi legione unâ & modicis auxiliis debellari, obtinerique Hiberniam poſſe. *Tacit. in vit. Agric. pag.* 499.

peu

peu de troupes auxiliaires on pourroit ſubjuguer aiſément l'Irlande. On peut remarquer que dans ce même tems Agricola employoit contre les Caledoniens trois légions, 8000 Bretons & 3000 hommes de cavalerie, c'eſt-à-dire, en tout trente mille hommes ; l'Irlande eſt plus grande que la Caledonie, mieux peuplée & auſſi aguerrie. Comment donc une ſeule légion auroit-elle pu lui donner des fers ? Le paradoxe n'eſt pas difficile à expliquer, ſi on ſuppoſe des intelligences formées dans le pays pour faciliter des armes étrangeres. Quelles intelligences pouvoient être en effet plus puiſſantes que la juſte obéiſſance qu'un Prince légitime exigeroit de ſes anciens ſujets, que ces cris des cœurs toujours prêts à ſe ſoumettre à leurs ſouverains légitimes ; que cette image frappante d'un Prince vertueux qui invoque les droits de la juſtice, de la compaſſion, de la nature, & du thrône ? & quel autre en effet qu'un héritier légitime du thrône, pouvoit ſe flatter de conquérir un puiſſant Royaume, avec une ſeule légion ? On conçoit aiſément qu'un Prince dethrôné par les intrigues d'un uſurpateur & les cabales de quelques ſujets révoltés, a toujours un nombre de ſujets fidéles, attachés à ſes intérêts. Voilà ſans doute les circonſtances, qui firent dire au Roi chaſſé d'Irlande par une ſédition domeſtique, dont parle Tacite, qu'une ſeule légion & quelques troupes auxiliaires ſuffiroient pour ſoumettre tout le pays ; & ces mêmes circonſtances déſignent naturellement le Prince *Tuathal*, qui fut retabli peu de tems après ſur le thrône de ſes ancêtres par ſes propres ſujets, ſans aucun ſecours étranger.

Le mérite de *Tuathal* conſpire encore à favoriſer nos conjectures. En effet on voit à ſon retour, non-ſeulement ce courage, cette valeur qui caractériſoient ſa nation : on apperçoit dans toutes ſes demarches une prudence, une diſcipline, des deſſeins, des ſuccès qui décelent un homme formé dans les meilleures écoles, qui étoient celles des Romains d'alors. Ce n'eſt qu'à Rome qu'il avoit pu avoir cette heureuſe éducation, que les hiſtoires du pays lui ſuppoſent, & acquérir cette intelligence qui en fit un Capitaine conſommé dès ſon entrée dans la carriere. Ainſi tout nous porte à croire que ce Roi de Tacite, eſt *Tuathal ;* & jamais conjecture ne s'eſt rencontrée plus heureuſement avec la vraiſemblance. Suivant ce calcul, il auroit été placé ſur le thrône vers la fin du premier ſiécle. Il a regné trente ans : ſa mort tomba en 125 ; & c'eſt

à cette année qu'il faut fixer le commencement du regne de Ogyg. *part.* 3. *cap.* 57. *Mal* son successeur.

Mal étoit descendant de *Rory* le Grand, de la race d'*Ir* : il ne regna que quatre ans, & fut tué par *Féilim*, surnommé *Reachtmar*, fils de *Tuathal*, qui vengea sur lui la mort de son pere. *Féilim* gouverna l'Irlande en paix pendant neuf ans, & fut récommandable pour sa grande justice. Il établit la loi du Talion, dont on trouve un exemple dans le livre des Rois. Cette peine du Talion, qui consistoit ordinairement en argent, & qui étoit proportionnée à la grandeur du crime, se nommoit chez eux *Eruic*. *Féilim* mourut d'une mort naturelle, & laissa plusieurs enfans, qui furent, *Fiacha-Suidhe*, l'ancêtre des *Déasies*; *Conn*, surnommé *Kéadcaha*, qui devint par la suite Monarque; *Eocha-Fionn*, pere des *Fotharts*; les trois *Conalls* & *Luagne*.

Keat. au regne de Cormac-Ulfada. Vers ce tems les Momoniens ayant fait une irruption dans la Lagénie, le Roi de cette province, nommé *Cuchorb*, rassembla tout ce qu'il put de troupes, & en donna le commandement à *Lugadh-Laighis*, fils de *Laoighséach-Kéan-More*, & petit-fils de *Conall-Kéarnach*, qui étoit le plus habile Capitaine de son tems.

Lugadh, pour répondre à la confiance du Roi de la Lagénie, fit marcher son armée; & ayant atteint les Momoniens à *Athrodain*, à présent *Athy*, près la montagne de *Maisttean*, dans le comté de *Kildare*, il en fit un grand carnage, & les obligea de repasser la riviere *Barrow*. Les Momoniens s'étant ralliés à *Cainthine*, nommé après *Laoighise*, les Lagéniens les chargerent encore avec le même succès qu'auparavant : mais leur défaite fut complette à *Slighe-Dhala*, à présent *Béalach-More-Ossory*, où ils furent mis hors d'état de tenir la campagne. Le Roi de la Lagénie, en réconnoissance des services que *Lugadh* lui avoit rendus, lui donna à perpétuité le pays nommé de son nom *Laoighise*, *Leix* ou *Leise*, dont *Mary-Borrow*, Ogyg. *part.* 3. *cap.* 51. dans le comté de la Reine, est aujourd'hui la capitale. Ce territoire fut possédé par les ó *Mordhais*, (en Anglois *Moor*) ses descendans, jusqu'au regne d'Elizabeth.

An 144. *Cathire-More*, de la branche des Herémoniens, qui gouvernoient la Lagénie, fut le successeur de *Féilim*; il eut trente fils, dont dix, qui laisserent de la postérité, furent les souches des Rois qui ont regné dans la Lagénie jusqu'au dou-

ziéme siécle, & de plusieurs autres familles de cette Province.

Le testament de *Cathire-More*, rapporté par ô Flaherty, qui dit l'avoir vû en écrit, & dont *Rossa-Failge*, son fils aîné, fut l'exécuteur, est tout ce que je trouve de curieux pendant le regne de ce Monarque. Je n'en parle ici que pour faire voir le goût singulier de ces anciens tems : ce testament contenoit les différens legs qu'il avoit faits en faveur de ses enfans & de la noblesse de la Lagénie. Il laissa à *Bréasal-Einéachglass*, son fils, cinq navires de charge; cinquante boucliers relevés en bosse, & garnis autour d'une broderie d'or & d'argent; cinq épées à poignées d'or, & cinq chariots attelés de chevaux. A *Fiacha-Baikéada*, autre fils, il laissa cinquante coupes; cinquante tonnes faites de bois d'If; cinquante chevaux Pies, avec les mords des brides faits d'airain. Il laissa à *Tuathal-Tigech*, fils de *Main* son frere, dix chariots attelés; cinq tables à jouer; cinq damiers; trente boucliers bordés de franges d'or & d'argent; & cinquante épées limées. Il laissa à *Daire-Barrach*, un autre de ses fils, cent cinquante piques, dont le bois étoit revêtu de feuilles d'argent; cinquante boucliers avec des étuis garnis d'or & d'argent; cinquante épées d'un travail exquis; cinq anneaux ou bagues d'or pur; cent cinquante surtouts d'une belle étoffe, avec sept drapeaux militaires. Il légua à *Criomthan* cinquante billes à jouer d'airain, avec les masses & queues de la même matiere; c'étoit ce que nous appellons billard; dix trictracts d'un ouvrage exquis; douze damiers avec leurs échets. Il laissa à *Mogcorf*, fils de *Laogare Birnbuadhach*, cent vaches tachetées de blanc, avec leurs veaux, couplées deux à deux avec des jougs d'airain; cent boucliers; cent javelots de couleur rouge; cent lances brillantes; cinquante surtouts de couleur de safran; cent chevaux différens en couleur; cent coupes artistement travaillées; cent tonneaux faits de bois d'If; cinquante chariots d'un travail exquis; cinquante damiers; cinquante autres tables à jouer à l'usage des Athletes; cinquante trompettes; cinquante chaudieres de cuivre, & cinquante étendarts, avec le droit d'être du conseil d'Etat du Roi de la Lagénie. Il légua enfin au Roi de *Loise* cent vaches, cent boucliers, cent épées, cent piques, & sept étendards. *Cathire*, après avoir regné trois ans, fut tué à la bataille de *Moyacha*, près *Tailton* dan la Midíe.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 59.

An 148. *Conn-Kéadcaha*, fils de *Féilim-Réachtmar*, & d'*Ughna*; fille du Roi de Dannemark, fut le successeur de *Cathire-More*: il fut surnommé *Kéadcaha*, de cent batailles qu'il avoit gagnées sur ses ennemis. Gratianus Lucius le nomme en Latin *Constantius Centimachus*; il est nommé par ô Flaherty, *Quintus Centimachus*, & par d'autres *Centibellis*. Le regne de ce Monarque nous représente un théâtre de sang & de carnage. Je ne parlerai pas ici de ce grand nombre de batailles qui lui mérita le surnom de *Kéadcaha*; je m'arrêterai à la principale guerre, qu'il eut avec *Modha-Nuagat*, Roi de la province de Momonie, & qui fut celle où il réussit le moins. Pour bien comprendre le sujet de cette guerre, il faut remonter plus haut. Les *Déagades*, branche des *Earnochs*, de la province d'Ultonie, ayant été chassés par les *Clanna-Rorys*, furent reçus avec bonté par *Duach*, un des ancêtres de *Modha*. Ces nouveaux venus, non contens des terres & possessions qu'ils avoient reçues de la libéralité de ce Prince, usurperent après sa mort la souveraineté de la Province. *Modha-Nuagat*, Prince de la race de Heber, & véritable héritier de la couronne de Momonie, voyant avec peine trois Princes de la Tribu des *Déagades* établis dans cette Province, s'en disputer la souveraineté, & n'étant pas par lui-même en état de faire valoir ses prétentions, s'adressa à *Daire-Barrach*, fils de *Cathire-More*, & Prince de la Lagénie, de qui il étoit ami, ayant été élevés ensemble. *Daire*, qui connoissoit la justice de sa cause, fit alliance avec lui, & lui fournit un corps de troupes pour le mettre en état de soutenir son droit. *Modha*, avec ce secours, rentra dans sa Province; & ayant rencontré l'armée ennemie à *Vibh-Liathàin*, dans le comté de Kerry, commandée par *Angus*, frere de *Luigh-Allatach*, il lui livra la bataille : l'action fut très-vive; mais à la fin la victoire se déclara pour *Modha*, qui tailla en pieces un grand nombre de ses ennemis, & mit le reste en fuite. Dans cette extrémité, *Angus* implora le secours du Monarque, qui lui envoya quinze mille hommes. Avec ce renfort il essaya de rétablir ses affaires; mais il eut le même sort que la premiere fois; car il fut battu à *Crioch-Liathain*, au comté de *Kerry*, par *Modha*, qui, après ces deux victoires, se rendit maître de la Province, & ordonna aux *Earnochs* d'en sortir tous, à la reserve de ceux qui voulurent bien se soumettre à sa domination.

Cap. 8.

Ogyg. part. 3. cap. 60.

Cette guerre fut suivie d'une autre plus sanglante & plus

opiniâtre. Le ſecours que le Monarque avoit accordé aux *Earnochs* irrita ſi fort le Roi de Momonie, qu'il prit la réſolution d'en tirer vengeance par les armes. Les hoſtilités commencerent de part & d'autre ; mais le Roi de Momonie ne ſe ſentant pas en état de faire tête aux forces ſupérieures du Monarque, quitta ſagement la partie, & ſe retira en Eſpagne, où il reſta neuf ans, & épouſa *Béara*, fille de *Heber-More*, Roi du pays. Cette alliance lui procura du ſecours : il retourna dans ſon pays avec des troupes étrangeres, & recommença la guerre contre le Monarque. La déſolation fut grande pendant pluſieurs années que cette guerre dura. Le partage de l'Iſle entre les deux contendans en fut l'effet, & le Monarque, après la perte de pluſieurs batailles, qui furent celles de *Broiſne*, de *Sampaite*, au comté du Roi, de *Greine*, au comté de Waterford, d'*Athlone*, au comté de Roſcoman ; de *Gabhran* & d'*Uſnigh*, dans l'Eſt & l'Oueſt Midie, & de quelques autres, fut obligé de s'y ſoumettre. Ce partage fut nommé chez eux, *Léath-Cuin*, & *Léath-Modha*, c'eſt-à-dire, la moitié ou portion de *Conn*, qui fut la partie ſeptentrionale de l'Iſle, & la moitié de *Modha*, qui fut la partie méridionale. Après cette diviſion, *Modha* fit naître encore quelque nouveau ſujet de diſcuſſion, qui donna occaſion à une nouvelle guerre, & qui fit voir qu'il n'y avoit rien moins que le gouvernement de toute l'Iſle qui pût contenter ſon ambition. Les deux armées ſe rencontrerent dans les plaines de *Moylena* ſituées dans la contrée de *Ferakeall*. Avant d'en venir aux mains, le Roi de Momonie fut tué le matin dans ſon lit par *Golle* fils de *Morn*, deſcendant de *Sanbus*, Roi de la Conacie. Conn, débarraſſé d'un rival ſi formidable, reprit la qualité de Monarque de toute l'Iſle, ſans égard à la diviſion, qui n'eut plus lieu après.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 60.

Grat. Luc. *c.* 8.

Du regne de *Modha-Nuagat* en Momonie, il arriva une famine générale dans toute l'Irlande ; ce Roi en fut averti quelque tems auparavant par un fameux Druide de ſa Cour : pour prévenir ce déſaſtre, il nomma des Intendans & Œconomes, afin d'empêcher la trop grande conſommation des bleds & autres grains. Les ſujets furent contraints de ſe borner dans leur dépenſe ; & on amaſſa, par ordre du Roi, dans des greniers une certaine portion du produit de chaque année. Le tems de la calamité étant venu, *Modha* en profita pour ſe rendre les autres Provinces tributaires. Il vendit chérement ſes grains, & au lieu

d'argent comptant, il exigea des acheteurs une redevance annuelle pour les secourir dans leurs besoins, par ce moyen il augmenta beaucoup sa puissance. Pendant les guerres de *Conn-Keadcaha* avec le Roi de la Momonie, les *Déagades*, ou *Earnochs* faisoient encore une Tribu considérable commandée par *Mogalama*, dont le fils, nommé *Conare*, épousa *Saraid*, autrement *Sara*, fille de *Conn*. Le Monarque fit cette alliance avec *Mogalama*, afin de se faire des amis, & de causer une espece de diversion dans la province de *Modha* son ennemi. Il donna après *Sabia*, sa seconde fille, veuve de *Mac-Niad*, de la race d'*Ith*, de qui elle avoit eu un fils, nommé *Lughaidh*, autrement *Mac-Conn*, en mariage à *Oilioll-Olum*, fils unique & héritier de la couronne de *Modha*. Par cette double alliance, il réconcilia les *Déagades* avec les *Hebériens*, & applanit le chemin de la Monarchie à *Conare* son gendre, son fils étant encore mineur, & par conséquent incapable d'obtenir la souveraineté, suivant les loix fondamentales de l'Etat. La troisiéme fille de ce Monarque fut *Maoin*, femme d'*Imchade*, fils de *Fionn-Chada*, petit-fils d'*Ogamain*, Roi d'Ultonie, & mere des trois *Féargus*, dont l'un, surnommé *Dovédedagh*, fut Monarque par la suite.

Depuis l'arrivée des Milésiens en Irlande, la Momonie avoit souvent essuyé des changemens dans la forme de son gouvernement. Tantôt elle étoit gouvernée alternativement par les deux Tribus de *Déirghthine*, & de *Dairine*; la premiere de la race de *Heber-Fionn*; la derniere de celle d'*Ith*. Pendant que l'une commandoit en souveraine, l'autre exerçoit la charge de Haut Justicier, ou Juge Suprême. Tantôt elle étoit divisée en deux parties, qui formoient deux différens Royaumes; sçavoir, la Momonie septentrionale, & la méridionale. Les *Déagades* avoient interrompu ce gouvernement pendant plus de deux siécles, c'est-à-dire, depuis la mort de *Duach-Dalta-Déagha*, jusqu'au tems de *Modha Nuagat*, & le regne d'*Oilioll-Olum* son fils, qui fut le premier Roi absolu de toute cette Province, & de la race de Heber. Ce Roi eut de Sabia fille de *Conn-Keadcaha*, trois fils, sçavoir, *Eogan-More*, *Cormac-Cas*; & *Kiann*. Le premier fut tué à la bataille de *Moy-Muchruime*, & laissa un fils, nommé *Fiacha-Mulleathan*, qui fut l'ancêtre des *Mac-Cartys*, & autres branches collatérales. *Cormac-Cas* fut le chef des *ô Briens* & autres branches qui leur doivent leur origine. De *Kiann* descendent les *ô Carrols d'Ely*, & au-

Keat. au regne d'Art-Aonhir. Ogyg. *part.* 3, *pag.* 147.

tres. *Oilioll-Olum*, ayant affermi la couronne dans sa famille, fit un réglement pour en rendre la succession alternative entre les descendans d'*Eogan-More*, & de *Cormac-Cas*; & ce réglement fut religieusement observé pendant plusieurs siécles. Du regne de *Conn*, l'Empereur Sévére fit bâtir une grande muraille dans la Bretagne, pour arrêter les irruptions des Barbares.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 65.

Ce Monarque, après un long regne rempli de troubles, fut trahi par *Eocha-Fionn-Fothart*, & *Fiacha-Suidhe* ses freres, & assassiné près de Téamor par cinquante brigands déguisés en femmes, que *Téobraide-Tiréach*, fils de *Breasal*, & Roi d'Ultonie, avoit employés pour cet effet. Il eut pour successeur *Conare II* du nom, son gendre.

Idem cap. 62.

Conare II fut fils de *Mogalama*, de la Tribu des *Déagades* de Momonie, descendant à la sixiéme génération de *Conare* le Grand, Monarque d'Irlande, au tems de la naissance du Sauveur. Sa mere fut *Eithne*, fille de *Lughaidh*, fils de *Daire*, de la Tribu des *Corcolugaidhs*, de la race d'*Ith*, & tante, du côté paternel, de *Lugaidhe-Mac-Conn*, qui fut quelque tems après Monarque. *Conare* eut de *Sara*, fille de *Conn-Kéadcaha*, trois fils, nommés les trois *Carbres*, sçavoir, *Carbre-Musc*, de qui les descendans, ainsi que la contrée qu'ils avoient possedée dans le comté de *Tippérary*, depuis *Ballagh-More-an-Ossory* jusqu'à *Carrick*, sur la riviere de *Sure*, connue aujourd'hui sous le nom d'*Ormond*, prirent le nom de *Muscraighe*, autrement *Muskerry*; *Carbre-Baskin*, dont les descendans possédoient anciennement *Corca-Baskin*, dans la partie occidentale du comté de Clare; & *Carbre-Riogh-Fadha*, autrement *Riada*, qui fut chef de la Tribu des *Dalreudini* d'Irlande & d'Ecosse, dont le vénérable Bede fait mention, & dont les descendans, qui n'avoient pas passé en Albanie, s'établirent d'abord dans les contrées de *Kiery-Luachra*, & d'*Orery*, au voisinage de *Muskerry*, d'où ils passerent après en Ultonie, où ils se firent un nouvel établissement dans le comté d'*Antrim*, qui fut nommé *Dalriéda*, aujourd'hui *Route*.

An 183. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 63.

Grat. Luc. *cap.* 8. Walsh. prosp. d'Irlande, *sect.* 6.

Keat. *pag.* 115. *edit. de Lond.*

Lib. 1. *cap.* 1. Kennedy, *pag.* 107. après le livre de Lécan, *fol* 112. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 63. Usser. primord. *cap.* 15. *pag.* 611.

Du regne de *Conare*, *Ogaman*, de la Tribu des *Dalfiatachs*, de la race de *Herémon*, succéda à *Teobraidhe-Tiréach*, dans le gouvernement d'Ultonie, qui jusqu'alors avoit été gouvernée par des Princes de la race d'*Ir*.

Conare II ayant été tué, après un regne de sept ans, par

Neivy-Mac-Sraivétine, *Art*, surnommé *Aonfhir*, son beau-
frere, & fils de *Conn-Kéadcaha*, étant en âge de regner, fit
An 194. valoir son droit à la couronne de ses ancêtres; & il fut élu sans
opposition. Son premier soin fut de bannir de la Midie *Eocha-
Fionn-Fothart*, son oncle paternel avec toute sa race, en pu-
nition de la mort de *Conla* & *Crinna* ses freres, & de sa perfi-
die envers *Conn-Kéadcaha* son pere, qu'ils avoient livrés aux
Ultoniens. *Eocha*, dépouillé de son domaine auprès de Téa-
mor, se refugia avec sa famille dans la Lagénie, où il fut bien
reçu des parens de son épouse, petite-fille de *Cathire-More*;
qui lui donnerent des territoires sur les deux rives de la riviere
Slaney, au comté de Wexford, lesquels furent nommés de son
Ogyg. *part.* 3. nom les *Fotharts*, & possédés pendant plusieurs siécles par les
cap. 64. *ô Nuallans* ses descendans.

Du regne d'*Art*, *Lugaidhe-Mac-Conn*, de la Tribu de *Dai-
rine*, race d'*Ith*, fils du premier lit de *Saive*, alors épouse d'*Oi-
lioll-Olum*, & neveu d'*Art*, étant revêtu de la charge de Juge
de la province de Momonie, fut dépossédé, & ensuite exilé
par *Oilioll-Olum*, tant pour avoir commis quelque injustice
dans l'exercice de sa charge, que pour avoir épousé la que-
relle de *Neivy*, malgré sa défense, contre les trois *Carbres* qui
voulurent venger la mort de leur pere. *Mac-Conn* se retira en
Albanie, où il établit une colonie, & en donna le comman-
Idem cap. 67. dement à *Faha-Canan* son fils. Toujours possédé de l'ambition
de porter une couronne, aussi bien que du désir de se venger
de l'affront que lui avoit causé son exil, il fit alliance avec un
Prince Breton qui lui fournit des troupes pour exécuter son
dessein. Avec ce secours il se mit en mer, & après quelques
jours de navigation, il débarqua son monde dans la baie de
Gallway, où il fut joint par ceux de sa faction. Après avoir
donné sept jours de repos à ses troupes, il se mit en marche,
& trouva, à *Moymucroimhe*, près d'*Athenrée*, à huit milles de
Gallway, le Monarque *Art*, accompagné des dix-neuf fils d'*Oi-
lioll-Olum*, avec une armée prête à le recevoir. L'action fut
sanglante, & la résistance opiniâtre de part & d'autre; mais la
mort du Monarque, qui fut tué, avec *Forgo* Roi de la Conacie,
& sept des fils du Roi de Momonie, fit perdre la bataille à l'ar-
mée Royale, & la couronne à son Roi. Le Roi de la Conacie fut
remplacé par *Kedgin-Cruachna*, son oncle paternel. *Lugaidhe-
An 224. Mac-Conn*, après cette victoire, se fit proclamer Monarque d'Ir-
lande.

Pendant

Pendant le regne de ce Monarque, *Cormac*, surnommé *Ulfada*, fils d'*Art*, voulant s'assurer la succession à la couronne, que *Mac-Conn* avoit ravie à son pere, chercha à se faire des amis. Dans cette vûe, il donna une fête à *Feargus*, surnommé *Dovédedàhg*, de la Tribu des *Earnochs*, Roi d'Ultonie, à *Bréagh*, sur la riviere Boyne dans la Midie, vers les frontieres de l'Ultonie. Mais *Feargus* jaloux du mérite de ce jeune Prince, ou plutôt de ses prétentions à la monarchie, à laquelle il aspiroit lui-même, le fit insulter par des valets, auxquels il donna ordre de mettre avec un flambeau le feu à sa barbe. *Cormac* ainsi outragé vit bien que sa vie étoit en danger; il chercha son salut dans la fuite, & se retira dans la Conacie. O Flaherty, après le livre de Lécan, & autres monumens qu'il cite, prétend que *Lughaidh* étoit déja déposé & chassé de Téamor par *Cormac*; & qu'il s'étoit retiré dans la Momonie; & qu'ensuite il avoit été assassiné par un Druide, nommé *Comain-Eigis*, dans un endroit nommé *Gort-Anoir*, près de Dearg-Rath, dans la plaine appellée *Magh-Feimhin*. Quoi qu'il en soit, l'événement fit connoître l'ambition de Fergus. Après la retraite de Cormac, il marcha avec une armée vers Téamor; & après avoir remporté deux victoires sur *Kiann*, & *Eocha*, tous deux fils d'*Oilioll-Olum*, qui s'opposoient à ses prétentions, il se fit déclarer Monarque; mais il ne jouit pas long-tems de son élevation. *Cormac* toujours fugitif s'adressa à *Thadee*, fils de *Kiann*: il lui représenta la triste situation de ses affaires, & implora contre l'usurpateur sa protection & son secours. *Thadée* étoit un Prince fort puissant, Seigneur des vastes domaines d'*Ely*, sur les frontieres des provinces de Lagénie & de Momonie. Il reçut ce Prince persécuté avec toute la distinction que méritoit sa naissance, & avec la tendresse d'un proche parent. Il lui fournit des troupes, & le mit en état de faire valoir ses prétentions à la couronne que *Feargus* possédoit si injustement, & de venger en même-tems sur lui la mort de son pere. Tout étant disposé, les deux Princes marcherent, à la tête de l'armée, vers les frontieres d'Ultonie. Etant arrivés à *Crionn-Chin-Comar*, dans le territoire de *Brégia*, (*Bréagh*) dans la Midie, ils y trouverent le Monarque, & ses deux freres, nommés comme lui, *Feargus*, qui les attendoient avec un corps considérable de troupes. On se battit long-tems avec un égal succès, & la victoire étoit encore douteuse, lorsque *Thadée*, avec un corps de trou-

Keat. au regne de Féargus.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 68.
Grat. Luc. *c.* 8.

Ogyg. *part.* 2. ad an. 254.

pes fraîches, fit un effort qui décida du sort de la bataille. La perte de l'ennemi fut considérable, & l'on trouva parmi les morts *Feargus* le Monarque, avec ses deux freres. Après cette bataille, *Cormac* fut universellement reconnu pour Monarque de toute l'Isle : & pour reconnoître les services que son parent & allié lui avoit rendus dans cette guerre, il lui donna un grand territoire qui s'étendoit depuis *Damhliagh*, à présent *Duléek*, jusqu'aux environs de la riviere Liffy. Ce territoire, qui fut long-tems possédé par ses descendans, nommés les *Keniads*,
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 68. de *Kiann* son pere, fut connu sous le nom de *Kiennaéte*.

An 234. *Feargus* eut pour successeur, dans le gouvernement d'Ultonie, *Rosse* fils d'*Imchad* de la race d'*Ir*, auquel au bout d'un
Ogyg. *part.* 2. *pag.* 152. an, succéda *Aongus Finn*, fils de *Féargus-Dovédedach*. Celui-ci fut, deux ans après, remplacé par *Feargus-Fodha*, de la race d'*Ir*, dont le regne dura soixante-quinze ans. Ce fut le dernier Roi de cette race qui regna à *Eamhain*.

Du regne de Cormac, les descendans de *Fiacha-Suidhe*, fils de *Féilim-Réachtmar*, l'un des freres de *Conn-Kéadcahag*, possédoient encore un grand territoire auprès de Téamor, nom-
Keat. au regne de Cormac. mé *Déasie-Téamrach*, aujourd'hui la baronie de *Déece*. Ces Princes, quoique proches parens du Monarque, sur quelque mécontentement prétendu, lui firent la guerre. La premiere bataille fut funeste au Monarque ; il y perdit un œil, & *Keallach* son fils y fut tué ; mais à la seconde les rébelles furent taillés
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 69. en piéces, & obligés d'abandonner leur héritage de *Déasie*. Ils chercherent asyle dans la Momonie. *Oilioll-Olum*, Roi de cette Province, vivoit encore ; il les reçut favorablement, & leur donna un territoire dans le pays de Waterford, nommé *Déasie*, comme celui qu'ils venoient de perdre auprès de Téamor par leur révolte. Ce territoire fut possédé par les *ô Faolans* leurs descendans, jusqu'au douziéme siécle.

Environ un siécle après leur établissement dans ce pays, ils étendirent leur domination par la libéralité d'*Aongus* fils de *Nadfraoch*, Roi de Momonie, qui leur donna la plaine de *Moy-Fémen*, ou *Machair-Caissil*, du côté de *Cashil* & *Clonmel*, laquelle fut nommée Désie septentrionale.

Ibidem. *Aidhe*, petit-fils de *Conall-Cruachan*, qui avoit succédé à *Kédgin-Cruachan*, dans le gouvernement de la Conacie, s'étant attiré l'indignation de Cormac, fut vaincu à la bataille de *Moy-Ai*, dans le comté de Roscommon, & dépouillé ensuite

de la Royauté par le Monarque, qui nomma en sa place Niamor fils de *Lugne* son frere de mere : mais celui-ci fut assassiné peu de tems après par ce même *Aidhe*, auquel il avoit succédé ; ce qui indigna si fort le Monarque, qu'il extermina presque toute la race des *Firdhomnoins*, & donna la couronne de la Conacie à *Lugadh* frere de *Niamor*.

Cormac eut plusieurs guerres à soutenir contre les Rois provinciaux. Il gagna sur eux, dit Gratianus Lucius d'après les annales de *Tigernmach*, trente-six batailles, défit deux fois les Ultoniens près *Granard* : en tua un grand nombre avec leur Roi *Aongus-Finn*, fils de *Fergus-Dovédedach*, à la bataille de *Crinn-Frégabhail* ; il en exila plusieurs dans l'isle de Man & dans les Hébrides : punit les Lagéniens de quelques forfaits, & renouvella le *Boirime* ou Tribut que *Tuathal* leur avoit imposé quelques années auparavant. Il défit les Momoniens en plusieurs rencontres ; mais il fut repoussé par *Fiacha-Mulleahan*, qui regna après *Oilioll-Olum* mort en 250, & *Cormac-Cas* son oncle paternel. Il fut aussi obligé de réparer les dommages que son armée avoit causés dans cette Province. Ce Prince étoit en tout magnifique & grand, soit par les armes, soit du côté des arts. *Vir tam marte quam arte, tam bello quam eruditione clarus.* Ses guerres ne lui firent pas oublier les lettres : il augmenta beaucoup les fondations faites à Téamor par *Ollave-Fola*. Il institua des Académies pour la discipline militaire, l'Histoire, & la Jurisprudence. Il renouvella les ordonnances touchant le Pseautier de Téamor, & l'enregistrement des Histoires particulieres. Il envoya enfin en Albanie une flotte considérable qui ravagea ce pays pendant trois ans.

Grat. Luc. c. 8. pag. 70.

Ibidem.

Ogyg. part. 3. cap. 69.

Eocha-Gunnait, petit-fils de *Fergus-Dovédedagh*, de la Tribu des *Dalfiataghs*, race de Herémon, succéda à Cormac ; il ne regna qu'un an.

An 258.

Carbre-Liffeachair, fils de *Cormac-Ulfada*, succéda à Eocha. Du regne de ce Monarque, *Aidhe* fils de *Garadh*, remplaça *Lugadh-Niamor* sur le trône de la Conacie. Il fut le dernier de la race des *Firdomnoins* qui regna dans cette Province.

An 264.

La Milice d'Irlande, après la mort de *Fionn-Mac-Cumhail* qui en étoit le chef, s'étant révoltée contre le Monarque, il prit à son service les troupes de Conacie, avec lesquelles il défit ses sujets rébelles en sept rencontres différentes. Mais à la fin *Modh-Corb*, fils de *Cormac-Cas*, & petit-fils de *Fionn-Mac-Cumhail*,

Keat. au regne de Carbre. Grat. Luc. c. 8. Ogyg. part. 3. cap. 70.

porté à la clémence. Comme ces Princes n'avoient point d'appanages pour soutenir leur rang & la dignité de leur naissance, le Monarque leur conseilla de se faire un établissement quelque part, soit par voie de conquête, ou autrement. Il leur dit, que l'insulte faite à *Cormac-Ulfada*, un de leurs ancêtres, par les Ultoniens, & l'assassinat de *Conn-Kéadcaha* fait par les ordres de *Téobraide-Tiréach*, n'avoient jamais été vengé; que c'étoit pour eux un prétexte specieux pour entrer à main armée dans cette Province, & s'y établir par voie de conquête, & qu'il leur fourniroit tout ce qui seroit nécessaire pour l'exécution. Les trois freres, pleins de reconnoissance, accepterent la proposition, & partirent pour l'Ultonie à la tête d'un corps de troupes que le Monarque leur avoit fourni. A leur arrivée dans cette Province, ils furent joints par des mécontens au nombre de sept mille hommes, avec quelques Nobles à leur tête. Moyennant ce secours, qui marquoit assez la disposition du peuple, & leur pronostiquoit un heureux succès, ils marcherent vers l'ennemi qu'ils trouverent à *Carn-Eocha-Léath-Déarg*, dans le territoire de *Féarmoye*, au pays de *Monaghan*. L'action commença, & le terrein fut si bien disputé, qu'ils se battirent à sept différentes reprises, pendant sept jours consécutifs. Mais à la fin le Roi *Feargus-Fodha* ayant été tué, & son armée taillée en piéces, le champ de bataille resta aux vainqueurs; il en coûta la vie à Colla-Méann, un des trois freres. L'armée victorieuse pilla ensuite le palais d'*Eamhain*, séjour des Rois d'Ultonie. Ainsi finit le regne des *Clanna-Rorys* dans cette Province. Les Collas ayant rélégué les Ultoniens au nord du lac Néagh, se mirent en possession d'une grande contrée, qu'ils nommerent *Orgiell*, que les Anglois nomment *Uriel*, ou *Oriel*; & qui fut depuis divisée en comtés; sçavoir, Louth, Ardmach, Monachan, avec une partie du comté de Down, & de celui d'Antrim; & leur postérité s'y multiplia beaucoup. *Muireadach-Tiréach*, après un regne de vingt-six ans, fut tué à la bataille de *Portriogh*, près le lac Dabhal, sur les frontieres d'*Oirgiell*. Il eut pour successeur *Caolvach*, qui fut le dernier Monarque de la race d'Ir. La premiere année de son regne fut la derniere de sa vie; car il fut tué, & son assassin lui succeda.

Ogyg. part. 3. cap. 76.

Ibid cap. 77.

An 350.

Keat. au regne d'Eocha.

Grat. Luc. c. 8.

Eocha XII, surnommé *Moy-Véagon*, fils de *Muiréadhach-Tiréach*, & Roi de la Conacie, parvint à la monarchie de l'Isle.

Il eut de *Mungfionn*, fille de *Fiodhuig*, descendant au sixiéme dégré d'*Oilioll-Olum* par *Eogan-More*, quatre fils, sçavoir, *Brian*, *Fiachra*, *Féargus*, & *Oilioll*. Les Rois suivans de la Conacie descendoient de Brian & de Fiachra. Eocha eut, de *Carthan-Cas-Dubh*, fille d'un Roi Breton, un cinquiéme fils nommé *Niall*, fort connu dans l'Histoire. Ce Monarque fut continuellement en guerre avec *Eana-Kinséalach*, Roi de la Lagénie, & fils de Laurade, arriere-petit-fils de *Cathire-More*. Cette guerre fut funeste au Monarque, qui perdit contre ce Roi treize batailles, après quoi il mourut à Téamor. Il eut pour successeur *Crimthan* son beau-frere, fils de *Fiodhuig*, & frere de *Mung-Fionn*, de la race de Heber.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 79.

An 360.

Le trône de la Momonie ayant vaqué du regne de ce Monarque, il en donna l'investiture à *Connol-Eachluat*, de la branche de Cormac-Cas, contre la disposition du réglement fait par *Oilioll-Olum*, pour la succession à la couronne de cette Province. Cette donation choqua beaucoup ceux de la branche de *Fiacha-Mulléahan* : ils représenterent à Connol que c'étoit leur tour à regner, selon le réglement d'*Oilioll-Olum*, qui avoit ordonné que le sceptre seroit alternativement dans les deux branches de *Cormac-Cas*, & *Fiacha Malléahan*, & que, selon l'esprit de ce réglement, Corc étoit l'héritier actuel de la couronne. Connol, en homme juste & désintéressé, demanda que la chose fût mise en arbitrage. Les arbitres ayant décidé en faveur de Corc, Connol abdiqua une couronne qu'il étoit en état de garder. Cette générosité lui mérita de plus en plus l'estime du Monarque. Corc étant mort quelque tems après, il rentra dans tous ses droits.

Keat. au regne de Crimthan.

Crimthan, ayant achevé une expédition en Albanie, en Bretagne, & dans la Gaule, d'où il avoit emmené beaucoup de butin, Mong-Fionn sa sœur l'empoisonna à Inis-Dorn-Glasse, isle de la riviere Muade, dans l'espérance de faire regner en sa place Brian son fils, qu'elle aimoit tendrement; mais elle fut trompée dans son attente : car ayant goûté de la coupe empoisonnée avant de la présenter à son frere, elle en mourut la premiere; ainsi toute la race de Brian fut excluse de la Monarchie, excepté Roderic ô Connor, le dernier, & son pere Terdelach.

Grat. Luc. c. 8.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 81.

Niall le Grand, fils d'Eocha Moy-Véagon, & de Carthan-Cas-Dubh, succéda à Crimthan sur le trône d'Irlande : il fut surnommé *Noygiollach*, comme qui diroit en Latin, *Noviobses*, des neuf

An 379.
Keat. au regne de Niall.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 85.

ôtages qu'il avoit forcé ses ennemis de lui donner. Sa premiere femme Inne, descendoit, au sixiéme degré, de Fergus Dovédedagh le Monarque. Il eut d'elle un fils nommé Fiacha; & de Roignéach, sa seconde femme, sept fils, qui furent, Laogaire, Eogan, Eanna, Cairbre, Maine, Conall-Gulban, & Conall-Créamthine.

Ce Monarque étoit vaillant & très-grand guerrier, comme il paroît par la quantité de captifs qu'il avoit pris sur les Pictes, les Bretons, & les Gaulois, & par le butin immense qu'il en avoit rapporté (*a*). Mais avant que de parler de ses expéditions d'outre-mer, il faut examiner l'origine des Scots ou Ecossois : le rapport qui est entr'eux & le peuple qui fait l'objet de cette histoire, l'exige.

Les histoires des Milésiens font mention de plusieurs colonies qu'ils envoyerent en différens tems en Albanie, dans les premiers siécles du christianisme; les Scots d'Albanie, nommés aujourd'hui Ecossois, en tirent leur origine. Ils proviennent de ces mêmes colonies, qui, ayant passé d'Irlande en Bretagne, se sont établies avec les Pictes dans la partie septentrionale de cette Isle, nommée alors Albanie.

Kennedy, *pag.* 105. & 106. La premiere colonie des Scoto-Milésiens qui s'établit en Albanie, fut conduite, au commencement du troisiéme siécle, par Cairbre, autrement Eocha-Riada, fils de Conare II Monarque d'Irlande. La transmigration de cette colonie ne peut être fixée avant l'an 211; car le territoire qu'occuperent ces Colons, à leur premier avénement en Albanie, fut possédé, du tems de l'expédition de Sévére dans le nord de la Bretagne, Index Chronol. *pag.* 1079. (qu'Ussérius place dans l'année 208) par les Dicalédoniens, Usser. appendix *pag.* 1021. & 1022. Tribu des Pictes, ainsi nommés de leur situation auprès du mur d'Adrien, qui les séparoit des Méaths au midi, comme les monts nommés Grampii, ou Drum-Albin, (*dorsi Britannici*, selon Fordon,) les séparoient des Vecturiens, autre Tribu des Pictes, qui occupoit le nord.

Sévére, dans cette expédition où il avoit perdu cinquante mille hommes, poussa ses conquêtes jusqu'à l'extrémité septentrionale du pays; cependant on ne fait pas mention qu'il eut

(*a*) Vir egregiè fortis & bellandi peritissimus, ut qui crebris insultibus Albanos, Pictos, & Gallos attriverit, magnâ captivorum & pecorum multitudine frequentiùs ex eorum finibus abductâ. *Gratianus Lucius*, *cap.* 8. *ad regnum Nellii.*

d'autres

d'autres ennemis à combattre que les Méaths, les Calédoniens, & les Vecturiens. Trois ans après, comme il se préparoit à une seconde expédition contre les Méaths, & les Calédoniens révoltés, il fut prévenu par la mort à York. Ussérius, index chronol. p. 1080.

Euménes le Rhéteur, dans le panégyrique qu'il prononça un siécle après à Tréves, en présence & en l'honneur de Constantin, est le premier qui ait parlé des habitans d'Albanie, sous le nom de Pictes, qu'il distingue, avec Ammien Marcellin, en Calédoniens, & Vecturiens, après avoir fait le parallele de la situation des affaires de la Bretagne sous Jules César, & sous Constance Chlore (*a*); de sorte que dans toute cette histoire, qu'Ussérius rapporte d'après Hérodien & Dion, il n'est pas question d'une nation de Scots établie dans la Bretagne. Il faut par conséquent placer leur arrivée en Albanie plus tard que l'année 211, ce qui s'accorde avec le tems de Conare II, pere de Riada, qui avoit commencé de regner en Irlande en 212.

Ussérius, &, après lui, ô Flaherty, prétendent que la colonie de Cairbre-Riada s'étoit d'abord établie au nord de l'Irlande, & que ce ne fut qu'au commencement du sixiéme siécle qu'elle avoit passé avec Fergus en Albanie, trois siécles après la mort de Riada : mais le premier sentiment paroît plus conforme au vénérable Bede, qui dit que Reuda y étoit venu en personne. Voici ses propres paroles : Après les Bretons & les Pictes, la Bretagne reçut dans son sein un peuple de Scots, qui, étant sorti d'Irlande sous la conduite de Reuda, de qui il fut nommé Dalreudini, s'établit, d'amitié ou de force, avec les Pictes (*b*). Le second sentiment est vrai, si on l'entend du parfait établissement des Scots en Albanie, formant un peuple gouverné par des Rois. Primord. *cap.* 15. *pag.* 612. Ogyg *part.* 3. *cap.* 63.

Riada avec sa colonie s'étant mis en possession d'un territoire au nord du golfe de Dunbrittan, le même qui, du tems de Sévére, fut possédé par les Dicalédoniens, & que les Pictes lui avoient cedé, en considération de ses services contre les Bre-

(*a*) Neque enim ille tot tantisque rebus gestis, non dico Caledonum aliorumque Pictorum sylvas & paludes &c. ubi & Caledones inter Pictos numerat, & præter eos alios etiam fuisse Pictos innuit, Vecturiones utiquè. *Usser.* Prim. *cap.* 15. *pag.* 586.

(*b*) Procedente autem tempore, Britannia, post Britones & Pictos, tertiam Scotorum nationem in Pictorum parte recepit, qui, duce Reuda, de Hiberniâ egressi, vel amicitiâ, vel ferro, sibimet inter eos, sedes, quas hactenus habent, vindicarunt; à quo videlicet duce usquè hodie Dalreudini vocantur. *Beda*, Ecclesiast. Hist. *lib.* 1. *cap.* 1.

tons, en donna le gouvernement à Kinta son fils : après quoi il retourna en Irlande où il mourut. Voilà la premiere pepiniere de la nation Ecossoise en Albanie : ce commencement, quoique foible, se fortifia par la suite.

Pour donner un plus grand jour à cette histoire, il paroît important de remonter jusqu'à la source, & d'examiner l'origine d'Eocha-Riada, dont parle Bede, sous le nom de Reuda.

An du Monde 3870. Avant J. C. 130. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 40. Lecan. *fol.* 294. *pag.* 8. *col.* 2. Keat. au regne d'Ængus. Grat. Luc. *c.* 8. *pag.* 64. Kennedy, *pag.* 44.

Ængus, (ô Flaherty le nomme Æneas) troisiéme du nom; surnommé *Turméach*, Monarque d'Irlande, eut deux fils, sçavoir, *Ennius*, *Enna*, *Eadna*, ou *Eanda*, surnommé Aighnach, & *Fiacha*. Par le premier, qui étoit le seul légitime, il fut la souche de tous les Rois d'Irlande ses successeurs. Par le second, provenu de l'inceste qu'il commit avec sa propre fille, ou avec sa sœur, étant pris de vin, il fut l'ancêtre des Earnochs, des Dalfiatachs, des Déagades, des Dalriads, & par conséquent des Ecossois, comme nous le verrons dans la suite.

Ængus fut nommé Turméach, qui veut dire honteux; car, quoique Païen, il eut toujours une si grande honte de l'infamie de l'action qu'il avoit commise, qu'il tâcha d'en dérober la connoissance aux hommes, en faisant exposer l'enfant, fruit de son crime, dans un petit bateau, à la merci des flots de la mer, dans le dessein de le faire périr. Mais cet innocent fut sauvé, comme un autre Moyse, par des pêcheurs qui lui donnerent le surnom de Féarmara. Fiacha-Féarmara eut un fils nommé Oilioll-Earn, qui, sous le bon plaisir de la Tribu d'Ir, qui possédoit alors la province d'Ultonie, s'établit avec ses vassaux aux environs du lac Earn, d'où ses descendans, ayant formé une Tribu considérable, furent nommés *Earnochs*. Après Oilioll-Earn, la Tribu fut successivement gouvernée par Féaradach son fils, & Forgo son petit-fils.

Le Chevalier George Makensy, dans l'avertissement au lecteur qu'il a mis à la tête de sa défense de la lignée Royale d'Ecosse, dit avoir vû un ancien manuscrit appartenant au Monastère de Hy, où il étoit dit qu'Ængus-Turtéampher, (le même sans doute que notre Ængus-Turméach,) avoit regné en Irlande cinq générations avant leur Fergus premier, & que sous lui les Scots d'Irlande & ceux d'Albanie s'étoient séparés. Ce manuscrit s'accorde parfaitement avec la généalogie de Forgo, qui, selon les anciens monumens des Miléfiens, se trouve le cinquiéme descendant en ligne droite d'Ængus III, surnommé

Turméach. La conjecture feroit-elle téméraire, si l'on disoit que ce Forgo, fils de Féaradach, est le même que Fergus fils de Ferchard, que Buchanan donne pour premier Roi d'Ecosse? ces noms se ressemblent beaucoup, & la différence ne vient que de la terminaison Latine que Buchanan leur donne, ou de l'ignorance de cet Auteur dans l'ancienne langue de son pays, dans laquelle ces noms furent originairement écrits: cependant ce Forgo n'avoit jamais quitté son pays; il étoit devenu, après son pere, le chef de la Tribu des Earnochs du lac Earn. En cette qualité il fut peut-être nommé Roi par pure courtoisie, parce qu'il étoit ordinaire aux anciens Miléfiens de donner ce titre aux Princes & Seigneurs dont les domaines étoient considérables. Mais ce qui fortifie de plus en plus cette conjecture, c'est que, si l'on compare les descendans de Forgo jusqu'à Eocha-Riada inclusivement, qui font vingt générations, avec la généalogie des Rois d'Ecosse, prononcée dans le treiziéme, au couronnement d'Alexandre II, par un Antiquaire Ecossois, & rapportée par Jean Major dans son histoire; on verra que ces généalogies se rapportent exactement soit pour les noms, soit pour la prononciation & la maniere de les écrire, soit pour l'ordre & le nombre; à l'exception que l'Antiquaire Ecossois, ou, peut-être, l'Auteur qui l'a publiée, en met un de plus. De gest. Scot.

Ces deux généalogies sont représentées dans les deux colonnes suivantes. Celle de la gauche nous donne la généalogie de Forgo, selon les Miléfiens, & celle de la droite nous présente la généalogie des Rois d'Ecosse, d'après l'Antiquaire, dont je viens de parler.

FORGO.	FORGSO.
MAIN.	MAN.
EARNDAIL.	ARINDIL.
	ROWEIN.
ROTHRER.	REDHER.
THRER.	THER.
ROSIN.	ROSIN.
SIN.	SYN.
DÉAGA.	DÉCHACH.
KIAR.	JAIR.
OLILL.	ELIALA.

EOGAN.	EWAN.
EDERSKÉOL, Monarque d'Irlande.	EDHERSKÉOL.
CONAR-MORE, Monarque d'Irlande.	CONERE-MORE.
CARBRE-FIN-MORE.	CARBRE-FIND-MORE.
DARE-DORN-MORE.	DARA-DÉOMORE.
CORBRE-CROM-CHION.	CORBRE-EDANCRUM.
LUIGH-ALLATACH.	LUGHTACH-ETHOLAC.
MOGALAMA.	MOGALAMA.
CONARE II, Monarq. d'Irl.	CONARE.
EOCHA-RIADA.	ETHAD-RIAD.

Il eſt clair que, dans ces deux colonnes, les noms ſont au fond les mêmes, & que, s'il y a quelques lettres de plus ou de moins, ou quelque tranſpoſition de lettres, cela ne cauſe pas une différence eſſentielle, & l'erreur ne doit être attribuée qu'aux copiſtes. Le nom, *Rowein*, qui ſe trouve de plus dans le catalogue de l'Antiquaire Ecoſſois, eſt probablement fait du mot *Roghein*, lequel ſignifie *qui engendra, qui genuit:* & l'Antiquaire l'ayant trouvé entre les noms, *Earndail*, & *Rothrer*, pour exprimer que Rothrer fut engendré par Earndail, il l'aura pris pour un nom propre, ce qui fait une génération de plus.

Buchanan, par un privilége ſpécial, ou plutôt par une licence qui n'appartient qu'aux Poëtes, s'écarte beaucoup, dans le catalogue des Rois d'Ecoſſe, de la généalogie que cet Antiquaire nous a laiſſée. Il a obſcurci & défiguré les noms de ſes Rois, enſorte qu'il y en a très-peu qui lui ſoient conformes. Cependant cet Antiquaire avoit vécu trois ſiécles avant lui. Il avoit puiſé cette généalogie dans des anciens monumens, inconnus peut-être à Buchanan; mais ce dernier ſçut y ſuppléer par la fiction. Ne peut-on pas lui faire les mêmes reproches que Cambden lui fait dans un cas pareil, qu'il aime mieux radoter avec la ſubtilité de ſon eſprit, que penſer juſte avec les autres? *Maluit cum ſuo acumine delirare, quàm cum receptâ lectione rectè ſentire.*

Brit. pag. 62.

A l'égard de la ſéparation des deux peuples, dont il eſt parlé dans le Manuſcrit de Makenſy, & dont cet Auteur prétend tirer quelqu'avantage en faveur de ſon ſyſtême, elle doit moins s'en-

tendre d'une ſéparation locale, que d'une ſéparation généalogique des deux branches, dont Ennius & Fiacha furent les chefs, ſans que ni l'une ni l'autre de ces branches ſe ſoit tranſportée en Albanie.

Déaga, neuviéme deſcendant en ligne directe d'Oilioll-Earn, étant chef de la Tribu des Earnochs, les Clanna-Rorys, qui leur avoient donné quelque tems auparavant aſyle dans leur Province, commencerent à prendre ombrage de leur puiſſance naiſſante. Ils leur firent la guerre, & les obligerent à quitter leur établiſſement du Lac-Earn, & d'aller chercher fortune ailleurs.

Déaga les conduiſit dans la Province de Momonie, où Duach III, alors Monarque de toute l'Iſle, & ſurnommé *Dalta-Deagaigh*, parce qu'il étoit le fils adoptif de Déaga, leur donna un territoire dans la partie occidentale de la Province, à préſent le comté de Kerry, pour leur ſervir de retraite. Ce territoire fut nommé du nom de leur chef, Luaghair-Déaghaigh.

An du Monde 3950. Avant J. C. 50. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 42.

Après la mort de Duach, Déaga obtint la ſouveraineté de toute la Province : il eut trois fils, ſçavoir, Hiar, Dair & Conal. Pour diſtinguer cette branche d'une autre branche des Earnochs, qui deſcendoit d'Eocha frere de Déaga, & qui prit le nom de Dalfiatachs, de Fiatach, Monarque dans le premier ſiécle, on la nomma la tribu des Déagades, du nom de ſon chef, & à meſure qu'ils ſe multiplioient, on les ſubdiviſoit encore en d'autres branches, comme les Clan-Chonaires, les Muſcrys, les Baskins & les Dalriads.

Les Déagades devinrent ſi puiſſans dans la Momonie, qu'ils diſputoient ſouvent la ſouveraineté de la Province aux Hébériens, qui en étoient les anciens propriétaires. Ils gouvernerent tantôt alternativement avec eux, & quelquefois ſeuls, juſqu'à ce que Modha-Nugaid eût mis des bornes à leur puiſſance. Quoique ce Roi les eut beaucoup abaiſſé par les armes, leurs chefs conſerverent cependant toujours le rang & la dignité de Princes, juſqu'au mariage de Conare, fils de Mogalama, avec Saraid, fille de Conn-Kéadcaha. Ce mariage, par lequel Conare étoit devenu le gendre du Monarque, & beau-frere d'Oilioll-Olum, héritier de Modha-Nuagaid, Roi de la Momonie, qui avoit épouſé Sabia, ſœur de Saraid, releva beaucoup la gloire expirante des Déagades. Art, fils de Conn-Kéadcaha, étoit mineur à la mort de ſon pere, & ne pouvant pas regner, ſelon

les loix fondamentales de l'Etat, Conare son beau-frere fut élevé à la dignité de Monarque, sous le nom de Conare II. Il eut de Saraid trois fils, qui devinrent les chefs de trois tribus considerables; sçavoir, Carbre-Musc, Carbre-Baskin & Carbre-Riada. Ces trois freres, selon le livre de Lécan, furent aussi connus sous les noms d'Angus, d'Oilioll & d'Eocha.

Fol. 100. *pag. A. Fol.* 112. *pag. B, col.* 1. 2. 3.

La tribu de Carbre-Musc fut nommée les Muscrys, & leurs domaines, dans le comté de Cork, sont encore connus sous le nom de Muskerry. Dal-Baskin, c'est-à-dire, la tribu de Carbre-Baskin, eut pour appanage Corca-Baskin, dans le comté de Clare, & la portion de la tribu de Carbre-Riada, qui étoit restée en Irlande, s'établit dans les contrées de Kiéry-Luachra & d'Oréry, au voisinage de Muscry. Des troubles arrivés par la suite dans la Province d'Ultonie entre les Clanna-Rorys & les trois freres nommés les trois Collas, les derniers ayant envahi une partie de cette Province, qu'ils érigerent en Principauté ou Royaume, sous le nom d'Uriel, furent une occasion favorable dont cette demi-tribu de Riada, commandée alors par Fergus Ulidian leur chef, & cinquiéme descendant de Carbre en ligne directe, profita pour se faire un nouvel établissement dans le nord de l'Isle, qui, selon Usserius, fut nommé Dalriéda, aujourd'hui Route, au comté d'Antrim.

Prim. *cap.* 15. *pag.* 611.

Eocha-Riada ayant établi, comme nous l'avons déja vû, son fils Kinta à la tête d'une colonie en Albanie, nommée aussi les Dalriads, il y eut toujours un commerce d'amitié & une liaison étroite entr'eux & les Dalriads d'Ultonie; quoique séparés par un petit trajet de mer, ils se regardoient comme une même tribu, & furent long-tems gouvernés par les mêmes chefs. Plusieurs autres, encouragés par le succès des Dalriads, se transporterent dans le même siécle & dans les suivans, en Albanie, soit pour s'y établir, soit pour seconder les Dalriads dans les incursions qu'ils faisoient de tems en tems chez les Bretons. Les principaux chefs de ces premieres migrations furent Mac-Conn, qui, étant parvenu à la Monarchie d'Irlande, laissa le commandement de la colonie à Faha-Canan son fils, de qui descendent les Mac-Allens, les Cambels, &c. Colla-Vais, de qui les Mac-Donels & plusieurs autres familles illustres, tant en Irlande qu'en Ecosse, tirent leur origine. Criomthan, fils de Fiacha VII, & plusieurs autres, y conduisirent des colonies. Tel étoit l'état des affaires des Dalriads d'Albanie. Ils possédoient un petit coin

dans le pays, qui leur servoit de place d'armes & de lieu de retraite à leurs amis d'Irlande qui venoient se joindre à eux. Ils ne formoient pas encore un Royaume ni un Etat indépendant de l'Irlande : leur petit territoire étoit à peu près comme Calais, qui ne formoit pas un Etat indépendant de l'Angleterre. Lorsque cette place étoit au pouvoir des Anglois, les habitans étoient toujours réputés Anglois & sujets de l'Angleterre, même les enfans qui y avoient pris naissance. Les Dalriads d'Albanie recevoient de ceux d'Ultonie tous les secours dont ils avoient besoin, en hommes & en argent : ils s'enrichissoient des dépouilles des Bretons, & commençoient à vivre dans l'indépendance vis-à-vis des Pictes ; ce qui excita la jalousie de ces derniers contre eux, & leur fit délibérer sur les moyens d'empêcher leur agrandissement.

Petr. Lombard. comment. de Hibern. *cap.* 2. *pag.* 31. & 32.

Les Dalriads justement allarmés de cet orage qui les menaçoit, implorerent la protection & les secours du Monarque d'Irlande, qu'ils regardoient toujours comme leur Souverain.

Keat. au regne de Niall.

Niall voulant conserver cette portion de son Empire établie en Albanie, passa la mer à la tête de son armée, & ayant mis les Pictes à la raison, il les obligea d'abandonner aux Dalriads les territoires de Cantire & d'Argyle, & de vivre en paix avec eux. Après avoir pacifié les troubles en Albanie, il entra avec ses forces dans la Bretagne, où il mit la désolation par-tout. Il s'embarqua ensuite pour l'Armorique, d'où il emmena beaucoup de butin, avec des captifs, au nombre desquels étoit Patrice, qui fut depuis Apôtre d'Irlande, âgé de seize ans, avec ses deux sœurs Lupida & Darerca. (*a*)

Walsh. Prosp. d'Irl. *part.* 1. *sect.* 1.

An 388.

La premiere des trois dévastations dont parle Gildas Britannus, faite par les Scots & les Pictes en Bretagne, commença sous le regne de Niall, qui, encouragé par ses premiers succès & par la retraite de Maxime le Tyran, qui avoit abandonné cette Isle, en la dégarnissant non-seulement des troupes Romaines, mais aussi de toute la jeunesse en état de servir, qu'il avoit

An 395. Usser. primord. Ecclesf. *cap.* 15. *pag.* 593. Grat. Luc. *c.* 8. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 85.

(*a*) Hoc tempore quædam classis Hibernica deprædavit patriam in quâ morabatur Divus Patricius, & consueto Hibernorum more, multi indè captivi ducti sunt, inter quos erant Divus Patricius, ætatis suæ anno decimo sexto, & duæ ejus sorores Lupida & Darerca ; & ductus est Divus Patricius in Hiberniam captivus anno nono Niall Regis Hiberniæ, qui potenter viginti septem annis regnavit, ac Britanniam & Galliam devastavit. *Vit. S. Patric. opus tripartitum, apud Usser. cap.* 17. *pag.* 828. *Ogyg. part.* 3. *cap.* 85.

menée avec lui dans les Gaules, comme Gildas lui-même s'en plaint (*a*), mit sur pied une puissante armée, & la fit passer en Bretagne. Ce fut à ces préparatifs & à cet armement de Niall que Claudien fait allusion dans les vers ci-dessous, en faisant parler la Bretagne d'elle-même (*b*).

Niall ayant trouvé que les Bretons vivoient sans inquiétude, & comptoient trop sur la défense de la muraille & du retranchement que Severe avoit fait faire pour les garantir des insultes des Barbares, ravagea, conjointement avec les Pictes, leurs terres & leurs possessions, & fit durer la désolation chez eux pendant quelques années (*c*). Ce fut dans cette circonstance que les Bretons députerent vers Stilicon, Général Romain, qui leur envoya une légion; mais ce secours n'étoit pas suffisant contre les Barbares, qui harceloient beaucoup les Romains en leur faisant la petite guerre. D'ailleurs cette légion fut obligée de

Usser. *cap.* 15. *pag.* 595.

reprendre le chemin de Rome, où Alaric, Roi des Goths, faisoit la guerre dans le centre de l'Empire, en leur livrant bataille à Pollence, & en faisant ensuite le siége de leur capitale.

Keat. au regne de Niall. Grat. Luc. *c.* 8. Ogyg. *part.* 2. *pag.* 159. *Id. part.* 3. *c.* 85.

La flotte de Niall cotoyoit la Bretagne pendant le tems de cette expédition, & le conduisit après dans l'Armorique, où il fut tué d'un coup de fléche sur le bord de la riviere de Loire, par Eocha, fils d'Eana-Kinseallach, Roi de la Lagenie, qui se vengea par là de quelque affront que ce Monarque lui avoit fait. Ce fut sous le regne de Niall que les six fils de Murédus, Roi d'Ultonie, s'emparerent avec une flotte considérable de la partie septentrionale de la Bretagne, où ils formerent une nation qui se nomme Scotie (*d*).

(*a*) Exin Britannia omni armato milite, militaribus copiis, rectoribus, (licèt immanibus) ingenti juventute spoliata, (quæ comitata vestigiis supradicti Tyranni domum nusquam ultrà rediit) & omnis belli usûs penitùs ignara; duabus primùm gentibus transmarinis vehementer sævis, Scoto[illegible]rum à circio, Pictorum ab aquilone calc[illegible]bilis, multos stupet gemitque annos. *Gild. apud Usser. cap.* 15, *pag.* 593.

(*b*) Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit,
Munivit Stylicho; totam cum Scotus Iërnen
Movit, & infesto spumavit remige Tethys. *apud Usser. ibid.*

(*c*) Habitante plebe Britannicâ incuriosè causâ firmitatis intra fossam quæ à Severo Cæsare condita erat, insurrexerunt gentes duæ, Picti scilicèt ab aquilonali plagâ, & Scoti ab occidentali contra eos cum exercitu, vastantes eorum possessiones: & sic per multa [illegible]nnorum spatia, innumerabili eos miseriâ [illegible]ixerunt. *Fab. Ethoelvverd, apud Usser. cap.* 15. *pag.* 594.

(*d*) Niello Magno Hiberniæ monarchiam obtinente sex filii Muredi Regis Ultoniæ in classe non modicâ boreales Britanniæ partes occupârunt, gensque ab iis propagata, & specificato vocabulo Scotica vocatur. *Cambr.* Topograph. Hib. *dist.* 3. *cap.* 16.

Dathy,

Dathy, fils de Fiachra frere de Niall, fut son successeur, & le dernier Monarque païen d'Irlande, après avoir été Roi de la Conacie, dont il ceda la couronne à Amalgad son frere, qui donna son nom à Tir-Amalgad, autrement Tirawly, territoire dans le comté de Mayo. Du tems de ce Monarque, Nadfraoch, de la race d'Oilioll-Olum par Eogan-More, gouvernoit la Momonie, ayant succédé à Corc son pere. Le Roi qui regnoit alors dans la Lagenie, fut Eocha, fils d'Eana-Kinseallagh, qui avoit tué Niall-Noygiollagh dans l'Armorique. Il eut pour successeur Randubh son fils.

Pendant que Dathy regnoit sur l'Irlande, l'Empire fut cruellement déchiré de tous côtés. En Bretagne, Gratien se fit reconnoître pour Empereur; mais son Empire ne dura pas long-tems, car au bout de quatre mois il fut tué par la milice, & Constantin mis en sa place. Ce dernier emmena avec lui dans les Gaules le peu de troupes que Maxime le Tyran avoit laissées dans la Bretagne, & par ce moyen abandonna cette Isle à la fureur des Barbares. Les Bourguignons & les Francs firent une irruption dans les Gaules. Rome fut assiégée par Alaric. Les Vandales, les Suédois & les Alains tomberent sur l'Espagne, & les Goths vinrent dans les Gaules avec Attalus, sous la conduite d'Ataulphe; en sorte que l'Empire fut en proye à toutes ces nations barbares. Les Scots & les Pictes, ennemis toujours implacables des Bretons, profiterent de ces désordres pour faire leurs courses ordinaires en Bretagne. Ce fut alors qu'arriva la seconde dévastation, ou le ravage horrible dont parle Gildas, qu'Usserius rapporte à l'année 426, & qui obligea les Bretons d'envoyer à Rome des Députés pour y exposer la situation de leurs affaires, & implorer du secours, afin que leur pays ne fut pas détruit, & que le nom de Province Romaine, qu'ils avoient si long-tems porté avec éclat, ne fut pas effacé chez eux (*a*).

Bede, *lib.* 1. *cap.* 11.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 87.

(*a*) Ex quibus colligimus secundam vastationem, & secundam ultionem, quas Gildas notat, in Britanniâ circa annum 426 contigisse : quarum historiam breviter Sabellicus sic percenset. Burgundiis Galliam infestantibus, Ætius suos ex insulâ revocare coactus est. Ac legione unâ Parisiis & Aurelianensibus ad præsidium relictâ .... cum cætero robore copiarum in Burgundios movit. Scoti post legionariorum decessum cum Albiensibus confestim ad res novas consurgunt, navibusque circumvecti, maritimæ Britanniæ oppida ferro & igne populantur, &c. *Usser. cap.* 15. *pag.* 603.

Verùm priores inimici ut Romanum militem abiisse conspexerant, mox advecti navibus irrumpunt terminos, cæduntque omnia, & quasi maturam segetem obvia quæque metunt, calcant, transeunt. Indè rursùm mittuntur Romam Legati, flebili voce auxilium implorantes, ne penitùs misera patria deleretur; ne nomen Romanæ provinciæ, quod apud eos tandiu claruerat, exterarum gentium improbitate obrutum vilesceret. *Beda, Hist. Eccles. lib.* 1. *cap.* 12.

Valentinien III, déja Empereur, envoya à leur secours la légion qu'Ætius avoit laissée à Paris. Cette cohorte de troupes disciplinées fit reculer les Barbares, & en tua beaucoup. Après quoi les Romains annoncerent aux Bretons qu'ils ne pourroient plus entreprendre des expéditions si longues & si fatiguantes; qu'ils n'avoient qu'à apprendre à manier des armes, & la discipline militaire, afin d'être en état de se défendre eux-mêmes contre leurs ennemis. Les Romains, avant de partir, donnerent des ordres pour la construction d'une muraille en pierres de huit pieds d'épaisseur sur douze de hauteur, pour arrêter, s'il étoit possible, les incursions des Barbares. Cette muraille fut bâtie sur les mêmes fondemens que celle que l'Empereur Severe avoit fait construire de gazon plus de deux siécles auparavant. Ils firent garnir de tourelles, placées à une certaine distance les unes des autres, la côte méridionale de la Bretagne, pour la mettre en état de défense contre les irruptions des Scots, qui rodoient communément avec leur flotte dans ces parages. Les Romains ayant réglé les affaires de la Bretagne, prirent congé des Bretons pour toujours (*a*).

Keat. au regne de Dathy. Grat. Luc. *c.* 8. Ogyg. *part.* 2. *pag.* 160. *Id. part.* 3. *cap.* 87.

Dans cet intervale, Dathy, Monarque d'Irlande, Prince belliqueux, & qui marchoit assez sur les traces de Niall son prédecesseur, vint en personne à la tête d'une armée considérable, en Bretagne : de-là il passa dans les Gaules, & profitant de la consternation où étoient les Romains, à cause du grand nombre d'ennemis qu'ils avoient à combattre, il poussa ses conquêtes jusqu'aux Alpes, où il périt par le feu du ciel, après avoir gagné plusieurs batailles contre ceux qui voulurent lui disputer le passage. Son corps fut porté en Irlande, & enterré à Cruachan, sépulture des Rois de la Conacie.

Il ne faut pas s'étonner si les Auteurs étrangers ne parlent pas de ces expéditions rapides, dont le seul fruit étoit de ravager les Provinces, sans y laisser de colonies intéressées à conserver

(*a*) Tum Romani denuntiavere Britonnibus non se ultrà ob eorum defensionem tam laboriosis expeditionibus posse fatigari, ipsos potius monent arma corripere, & certandi cum hostibus studium subire....... quin etiam quia & hoc sociis quos derelinquere cogebantur, aliquid commodi allaturum putabant, murum à mari ad mare recto tramite inter urbes quæ ibidem ob metum hostium factæ fuerant, (ubi & Severus quondam vallum fecerat) firmo de lapide locarunt...... Sed & in littore oceani ad meridiem quo naves eorum habebantur, quia & indè barbarorum irruptio timebatur, turres per intervalla ad prospectum maris collocant, & valedicunt sociis, tamquam ultrà non reversuri. *Beda, Hist. Eccles. lib.* 1. *cap.* 12.

à la postérité le souvenir des actions de leurs peres, comme firent les Francs, les Bourguignons & autres, qui ont profité de leurs conquêtes. D'ailleurs les Ecrivains étoient rares dans ces siécles de troubles & de ténébres ; & le nom de Pharamond eut été probablement ignoré, sans la colonie qu'il avoit établie dans les Gaules.

La relation de cette expédition de Dathy, dont parlent presque tous les livres Irlandois, se trouve conforme à la tradition Piémontoise, & à un très-ancien regiſtre des archives de la maison de Sales, où il est dit que le Roi d'Irlande s'étoit logé dans le château de Sales lors de cette expédition. Je tiens cette relation de Daniel ô Mulryan, Capitaine au Régiment de Mount Cashel, qui m'a assuré l'avoir oui dire au Marquis de Sales, lorsqu'il étoit à table avec Milord Mount-Cashel, dont il étoit le prisonnier depuis la bataille de Marsaille. L'armée de Dathy, qui étoit composée de l'élite des Scots d'Irlande & des Dalriads d'Albanie, n'ayant pas de chef, fut obligée de se débander, de se retirer en désordre, & de chercher son salut dans la fuite.

Kennedy, *pag.* 137.

La Religion chrétienne n'étoit pas tout-à-fait ignorée en Irlande du tems de Dathy. Le premier bruit du nom chrétien se répandit, dit-on, dans cette Isle du tems de Conquovar-Nessan, Roi d'Ultonie, par Conall-Kearnach, fameux Athlete, qui ayant voyagé pendant quelques années dans les pays étrangers, se trouva à Jerusalem lors de la Passion de Notre Seigneur. O Flaherty rapporte ce trait comme une tradition constante parmi les Antiquaires de cette nation ; mais il paroît en douter lui-même, aussi bien que de la prophétie de Bacrach le Druide, qui avoit prédit, comme les Sibiles, la naissance miraculeuse & la mort honteuse d'une personne divine, qui devoit être le Sauveur du genre humain.

Keat. au regne de Conquovar. Usser. Primord. *cap.* 16. *pag.* 739.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 48.

En effet, il n'est pas extraordinaire que le son de la trompette Evangelique ait pénétré de bonne heure jusqu'à cette Isle. Les Scoto-Milesiens étoient beaucoup dans le goût de voyager, & les Apôtres avoient prêché librement l'Evangile à toutes les nations, depuis l'Inde jusqu'à la Bretagne (*a*), du tems des

(*a*) Ubi tunc totius orbis homines ab Indiâ usque ad Britanniam, à rigida septentrionalis plaga usque ad fervores atlantici oceani. Tam innumerabiles populi & tantarum gentium multitudines. *Hieronym. ad Heliodor. epist.* 3. *apud Usser. Primord. Eccles. Brit. cap.* 1. *pag.* 2.

Empereurs Tibere, Caligula, Claude, & jusqu'à la dixiéme année de Neron.

Le progrès du Christianisme étoit si rapide, qu'il n'y avoit point de peuple depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, non-seulement sur le continent, mais encore dans les Isles qui sont placées au milieu de la mer, à qui l'Evangile fût inconnu au bout de trente ou trente-cinq années (*a*).

Des Auteurs graves prétendent que l'Evangile avoit été prêché dans les Isles Britanniques par quelques-uns des Apôtres; mais ils ne s'accordent pas touchant les noms de ces Missionaires apostoliques. Nicephore, dans son Histoire Ecclésiastique, dit que Simon Zelote avoit porté l'Evangile jusqu'à l'océan occidental & Isles Britanniques, *Ad occidentalem oceanum Britannicasque insulas;* & que cet Apôtre avoit été crucifié en Bretagne: *In Britannia crucifixum, occisum & sepultum esse.* Ce sentiment est appuyé de l'autorité des Menologes Grecs; mais il est contredit par le Breviaire & le Martyrologe Romain, & par les Martyrologes de Bede, d'Usuard & d'Adon, qui placent le martyre de cet Apôtre en Perse au 28 Octobre.

Lib. 2. *cap.* 40. apud Usser. Primord. *cap.* 1. *pag.* 7.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 48.

Tom. 2. antiq. l.ct. Henr. apud Usser. *ibid.*

Simon le Metaphraste, après Eusebe, attribue cette Mission à S. Pierre, qui, selon lui, avoit été long-tems en Bretagne, où il avoit attiré à la foi de Jesus-Christ beaucoup de peuple, fondé des Eglises, ordonné des Evêques, des Prêtres & des Diacres. *Cùm verbo gratiæ multos illuminasset & Ecclesias constituisset, Episcopos & Presbyteros & Diaconos ordinasset.* D'autres l'attribuent à S. Paul; d'autres enfin à S. Jacques, fils de Zebedée, qui, selon Vincent de Beauvais, avoit prêché l'Evangile en Irlande. *Apostolis diversa Cosmi climata adeuntibus, nutu Dei Jacobus Hiberniæ oris appulsus, verbum Dei prædica-*

Metaphrast. comment. de Petro & Paulo ad diem 29 Junii.

Baron. annal. *tom.* 1. *art.* 61. apud Usser. *ibid.*

In speculo trist. *lib.* 8. *cap.* 7. apud Usser. *pag.* 5.

(*a*) Non insulas non continentem, non si quam tertiam habitationem hominibus natura concessit. *Greg. Nyssen. orat. in Petrum & Paulum, apud Usser. cap.* 1. *p.* 3.

Verbum Dei non in sola continenti terra prædicatum est; sed etiam in insulis, quæ constitutæ sunt in medio maris, & ipsæ plenæ christianis, plenæ sunt servis Dei. Non enim separat mare eum, qui fecerat mare. Quò naves possunt accedere, verba Dei non possunt? *Augustin. in Psal.* 96.

In tantum virtute progressum, ut & Romanos, & Persas, & Medos, & Scythos, & Æthyopas, & Sauromatas, atque Saracenos, & omne prorsus hominum genus, sub jugum miserit veritatis, vix triginta annorum spatio. *Chrysost. hom.* 4. *de laud. Beati Pauli, apud Usser. pag.* 1053.

In oriente, ac occidente verbi Dei præco factus illustrem fidei suæ famam sortitus est, in justitia mundum universum instruens. Ad occidentis terminos veniens, sub Principibus martyrium subiens, sic è mundo migravit. *Clemens discip. Pauli, in epist. ad Corinth. apud Usser. ibid.*

vit intrepidus, ubi septem discipulos elegisse fertur. C'est là qu'il écrivit, selon d'autres, l'Epître canonique, dont l'Auteur, selon le sentiment le plus commun & le plus probable, fut Jacques le Mineur, Evêque de Jerusalem : & toute l'histoire de sa prédication en Irlande & en Espagne, tombera d'elle-même, si l'on dit, avec les Critiques, qu'il fut mis à mort par Hérode, avant la séparation des Apôtres. Quoiqu'il soit difficile de découvrir la vérité parmi tant de sentimens opposés, il est probable que l'Evangile avoit été annoncé de bonne heure dans ces Isles. *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita.* Gildas Britannicus en est garant pour sa nation, & les Chrétiens que l'Irlande avoit produits dans ces premiers tems, sont une preuve en faveur de cette Isle. Mais comme cette sémence divine étoit tombée dans une terre stérile & ingrate, & que Dieu n'avoit pas jugé à propos de lui donner l'accroissement, ces nations reprirent bientôt leur ancien culte.

Hug. Archipresbyter Toletanus, in chronic. apud Usser. Primord. *cap. 16. pag.* 743.

Tertull. contra Jud. *cap.* 7.

On compte au nombre des premiers Chrétiens d'Irlande; S. Mansuy, en Latin, *Mansuetus*, Disciple, dit-on, de S. Pierre, qui après avoir prêché la foi aux Lorrains par ordre de cet Apôtre, devint premier Evêque de Toul, où il est honoré comme premier Patron. Selon la critique d'aujourd'hui, les habitans de Toul ne furent convertis qu'au troisiéme ou quatriéme siécle. Dans cette supposition, ce Saint ne pouvoit pas avoir été Disciple de S. Pierre. Quoi qu'il en soit de ce point de critique, ce Saint est toujours reconnu pour le premier Evêque de Toul, & fut canonisé dans l'onziéme siécle par le Pape Leon IX, auparavant Evêque de ce Siége.

Il y a plusieurs anciens Ecrivains qui font mention de la sainteté & de la patrie de S. Mansuy (*a*), & dont les extraits sont rapportés dans l'histoire de l'Eglise Gallicane, écrite par François Bosquet, Preteur de Narbonne, & publié à Paris en 1636. Le plus connu de ces Ecrivains est Adson, Abbé de Montiers-en-Derf, qui avoit écrit la vie de ce Saint dans le dixiéme siécle,

(*a*) Ex eorum annalibus (Tullensium) primus fuit Episcopus Tullensis Sanctus Mansuetus, discipulus Sancti Petri, natione Scotus. *Franciscus Irenicus, apud Usser. Primord. cap. 16. pag.* 747.

Tulli in Gallia natalis Sancti Mansueti Episcopi, qui natione Scotus discipulus autem Sancti Petri *Const. Ghinius, apud Usser. ibid. pag.* 748.

Adolescens nomine Mansuetus ex transmarinis partibus nobilium ..... quidem Scotorum clara progenie genitus. *Adso in vita S. Mansueti, apud Usser. ibid.*

par ordre de Gerard alors Evêque de Toul. Mais les vers qu'il avoit mis à la tête de son ouvrage, où il chante les louanges du Saint, sont obmis dans l'édition de Bosquet.

Dempster toujours jaloux de la gloire de sa patrie, voulant lui faire l'honneur d'avoir donné naissance à ce Saint, rapporte le commencement des vers d'Adson, où il est nommé simplement Scot : *Protulerat quemdam generosum Scotia natum, Mansuetum.* Mais il affecte de supprimer le quatrain suivant (*a*), qui désigne clairement sa patrie, qui étoit l'Irlande, nommée anciennement *Scotie;* & qui annonce que du tems de ce Saint sa patrie étoit remplie de vrais adorateurs.

War. de Script. Hib. passim.

Dempster a un talent admirable pour glaner les épics qui n'ont jamais crû dans son champ ; semblable à l'oiseau de la fable, il se pare des plumes qui ne lui appartiennent pas ; & sous l'équivoque des noms de *Scotia* & *Scoti*, il s'approprie, dit Usserius, tous les sujets célébres pour la science & la piété dont les Anciens font mention sous le nom de Scots, lorsque les Scoto-Bretons étoient renfermés dans les bornes étroites de Dalrieda, qui ne faisoit qu'un très-petit canton de l'Albanie (*a*).

Les Ecossois modernes ont pris le ton de Dempster ; ils font aux Irlandois les mêmes reproches qu'ils ont lieu de craindre de leur part. Abercromby, un de leurs Auteurs, dit gravement, » qu'il est fâché de reprocher à cette nation le larcin, non pas de » troupeaux & de bestiaux, mais d'une foule de grands hommes. » Celui-là, continue-t-il, doit être réputé pauvre, qui se vante » d'un fond qui ne lui appartient pas. »

Voilà de grandes phrases qui ne prouvent rien : Abercromby auroit dû aller au fait, poser pour principe incontestable, & prouver par des monumens authentiques, que la Monarchie Ecossoise avoit été fondée avant l'année 503 ; que ce peuple seul étoit connu sous le nom de Scots avant & après cette époque, jusqu'au neuviéme siécle & à la réduction des Pictes ; que l'Ecosse moderne enfin avoit été renommée dans les premiers

(*a*) Inclyta Mansueti claris natalibus orti,
Progenies titulis fulget in orbe suis.
Insula Christicolas gestabat Hibernia gentes,
Unde genus traxit & satus unde fuit.

Indeque Scotos quotquot doctrina vel pietate celebres à Scriptoribus uspiam commemoratos invenerat (quando Scoto-Britanni Dalriedæ finibus exiguis sanè continebantur) è majori nostra Scotia turmatim abductos, non tam in minorem transfert, quàm in unum illius angulum detrudit, simul omnes & compingit. *Usser. Primord. Eccles. Brit. cap. 16. pag. 738.*

ſiécles du Chriſtianiſme pour la piété & les ſciences, pendant que l'ignorance & l'irreligion avoient regné en Irlande ; mais malheureuſement pour lui, le contraire a été ſouvent démontré. Le Lecteur ſenſé peut juger du dégré de crédit que méritent les Auteurs Ecoſſois depuis Fordon, qui fut le premier fabriquant de leur antiquité chimérique, dans le quatorziéme ſiécle, vis-à-vis de Bede & de Girald Cambrenſis, de Luddus, de Cambden, de l'Evêque de S. Aſaph, de Stilling-Fleet, d'Uſſerius, de Wareus & de tant d'autres, tous étrangers, & nullement intéreſſés dans cette diſpute. Le ſçavant Elfinſton, Evêque & Chancelier d'Ecoſſe ſous Jacques IV, étoit ſi peu content des chimeres hiſtoriques de ſes compatriotes par rapport aux anciens tems, qu'il renvoye les curieux aux anciens monumens des Irlandois, pour en avoir une plus ample connoiſſance. Buchanan même s'en étoit ſi bien méfié, qu'il avoue que c'étoit avec peine qu'il s'étoit déterminé à écrire l'hiſtoire de ſon pays (*b*). Mais ce qui doit confondre ces plagiaires & faire voir la vanité de leur prétention touchant les Miſſionnaires & les Sçavans dont parlent les Auteurs étrangers ſous le nom de Scots, c'eſt l'obſcurité de ce peuple avant le neuviéme ſiécle, comme Innes un de leurs Hiſtoriens modernes en convient, & le manque d'étude chez eux dans ces premiers tems. Cambden, qui fait la deſcription de l'Ecoſſe & de l'Irlande dans ſon *Britannia*, ne dit rien de la Religion des Ecoſſois, ni de leur érudition, pendant qu'il donne les plus grands éloges aux Irlandois, tant pour la piété que pour la littérature : il dit que l'Irlande fut nommée l'Iſle des Saints, à cauſe des grands progrès que le Chriſtianiſme y avoit faits, & qu'elle avoit fourni à toute l'Europe des eſſains de doctes Miſſionnaires.

Voyez les chap. 6. & 7. de la premiere Partie de cette Hiſtoire.

Voyez la Préface de Stiling Fleet pag. 53.

Uſſerius, Colgan, Wareus & autres, font mention de quatre ſaints Evêques, qu'Uſſerius nomme les précurſeurs de S. Patrice, parce qu'ils avoient prêché l'Evangile en Irlande quelques années auparavant que le Pape Celeſtin l'eut chargé de la converſion de cette Iſle. Ces ſaints furent Declan, Ailbe, Kieran & Ibar. (*a*)

Colg. Triad. Thaum. append. 5. cap. 15. War. de præſul. & antiq. cap. 29. Ogyg. part. 3. cap. 85.

(*a*) Hinc ego diu me ſuſtinui, ne in hanc arenam deſcenderem & cum aliis fabulas admirando, ſuaviter ineptirem. *Buchan. apud Cambd. tit. Scoti. pag.* 85.

(*b*) Quatuor ſanctiſſimi Epiſcopi cum ſuis diſcipulis, fuerunt in Hibernia ante Patricium prædicantes in ea Chriſtum : ſcilicet Ailbeus, Declanus, Ibarus, & Kiaranus, & ſic plures ad Chriſtum rete Evangelico traxerunt ; . . . . . interea fides chriſtiana creſcebat in Hiberniâ ; quia alii tres ſancti Epiſcopi, (præter Kiaranum) ante adventum

Usserius nous donne en abrégé l'histoire de la vie, de la patrie & de la mission de ces Saints. Declan, dit-il, fils d'Erc, Prince de Nandesi, de la race royale des Rois de Teamor, (il étoit apparemment de la race de Fiacha-Suidne, frere de Conn-Keadcaha, dont les descendans furent bannis de la Midie au troisiéme siécle, à cause de leur révolte, par le Monarque Cormac-Ulfada) ayant été baptisé par Colman, Prêtre recommandable pour sa sainteté, & nommé par la suite Evêque, fut instruit dans la Religion chrétienne par Dymma, nouvellement de retour dans le pays d'où il étoit natif. Le jeune Prosélite fit un si grand progrès dans les lettres sacrées, qu'il attira à lui un grand nombre de disciples, entr'autres Mochelloc, Bean, Colman, Lachnin, Mob, Findlugue & Caminan, qui bâtirent chacun une cellule ou chapelle aux environs de Mag-Scethih, autrement le Champ de l'Ecu, *Campus scuti*, dans le territoire de Nandesi, au pays de Waterford, qui étoit le lieu de la résidence de S. Declan.

Le désir de la perfection fit prendre à notre Saint le chemin de Rome, avec quelques-uns de ses disciples. Il vouloit puiser dans la source même l'esprit & les mœurs qui convenoient à son état, & recevoir du Vicaire de Jesus-Christ les ordres & la mission nécessaires pour prêcher l'Evangile. Etant arrivé à Rome, il fut reçu avec distinction par le Pape S. Cyrice, & son air noble, doux & affable, joint à une grande humilité, le rendit l'admiration du clergé & du peuple Romain. S. Declan après quelque séjour à Rome, fut ordonné Evêque par le Pape, & renvoyé dans son pays avec plein pouvoir de prêcher l'Evangile.

Usser. ind. chronol. ad an. 397.

L'histoire de la vie de S. Declan rapporte qu'il avoit trouvé à Rome S. Albe. Ce dernier étoit natif du territoire d'Eliach, autrement d'Ely-ô-Carrol, alors dans la province de Momonie, mais à présent dans la Lagenie. Ses pere & mere furent Olcnais & Sandith. Il fut instruit dans sa jeunesse & baptisé par un Prêtre chrétien, envoyé en qualité de Missionnaire en Irlande par le saint Siége.

Après quelque tems S. Albe fit le voyage de Rome, où il se perfectionna dans la connoissance des divines Ecritures, sous la

---

Patricii prædicabant in ea. Ailbeus Episcopus hinc & inde per diversa loca similiter sanctus Ibarus Episcopus, & beatissimus Episcopus Declanus in sua natione, quæ dicitur Nandesi. *Usser. Primord. Eccles. Brit. cap.* 16. *pag.* 781.

discipline

discipline de l'Évêque Hilaire, qui après avoir éprouvé la sainteté de sa vie & la pureté de sa doctrine, l'envoya au Pape pour en recevoir l'imposition des mains. Le souverain Pontife le reçut avec joie ; & après quelque séjour auprès de lui, l'ordonna Evêque pour la mission de l'Irlande sa patrie, où il fit beaucoup de fruit. Il écrivit, dit-on, des regles pour les Moines.

S. Kieran naquit en Irlande de parens nobles, environ l'an 352, selon le calcul d'Usserius. Son pere fut Lugny, descendant au neuviéme dégré d'Aongus-Osraige, qui avoit donné son nom au territoire d'Ossory, & qui fut le chef des Fitz-Patricks. Liedan sa mere tiroit son origine de Lugaidle-Mac-Ithy, dont les descendans furent les ô Driscols, Seigneurs de Corco-Luidhe, territoire maritime de la Momonie australe, qui comprenoit la baronnie de Carbury, au comté de Cork, avec les isles adjacentes.

Usser. Primord. Ecclef. Brit. cap. 16. pag. 788.
War. de Præsul. Hibern.
Colganus, acta Sanct. Hiber. pag. 458. & seq.

Les Auteurs de la vie de ce Saint ne sont pas d'accord touchant le lieu de sa naissance; les uns disent qu'il étoit né dans la contrée d'Osraige, selon d'autres il naquit dans le territoire de Corco-Luidhe, pays de sa mere. Quoi qu'il en soit, Kieran consacra les trente premieres années de sa vie à Dieu dans l'isle Clerc, nommée en langue Irlandoise *Innis Clarc*, sur les côtes de Corco-Lugaidhe, par la pratique de l'abstinence & de toutes sortes de vertus morales, sans avoir encore reçu le baptême. Son noviciat ainsi fait, & le bruit du Christianisme ayant pénétré jusqu'à lui, il sortit de sa retraite à dessein de chercher dans la Religion chrétienne ce qui manquoit à sa perfection. Pour cet effet il fit le voyage de Rome, où il reçut le baptême, & employa vingt ans à méditer les livres saints. Ayant été ordonné Évêque par le Pape Anastase, il reprit le chemin d'Irlande, accompagné de cinq Ecclésiastiques de son pays, qui furent Lugaid, Colomban, Meldan, Lugace & Cassan, environ l'an 402.

Avant de quitter l'Italie, Kieran rencontra S. Patrice qui alloit à Rome, & les Saints de Dieu se réjouirent, dit l'Auteur de sa vie. S. Patrice n'étoit pas encore Evêque, ni nommé Apôtre d'Irlande.

Usser Primord. cap. 16. pag. 791.

Colgan, après un ancien manuscrit de Kilkenny, fait parler ainsi S. Patrice: « Continuez, dit-il à Kieran, votre route pour » l'Irlande ; vous trouverez au milieu de cette Isle une fontai- » ne, nommée Fuaran; vous y ferez bâtir un Monastère, &

» dans trente ans je vous y rendrai visite. » Après quoi les deux Saints se bénirent réciproquement en se donnant le baiser de paix, & se séparerent.

S. Kieran étant de retour dans son pays, son premier soin fut de chercher la fontaine que S. Patrice lui avoir indiquée : l'ayant trouvée aux confins de la Momonie & de la Lagenie, dans la contrée d'Heli, aujourd'hui la baronnie de Ballybrit, il y fit construire une petite cellule, où il mena une vie héremitique. Cette cellule s'étant aggrandie insensiblement, & ayant été entourée d'une ville, devint un fameux Monastère & un Siége Episcopal, dont S. Kieran fut premier Evêque, & fut nommé *Sayghir*, autrement *Leir-Kieran*. Ce Siége fut transféré probablement à Aghavoe, dans l'Offory supérieur; car on trouve dans les annales de la Lagenie, sous l'année 1052, qu'on avoit bâti à Aghavoe une Eglise, où on avoit déposé la châsse de saint Canic. *Templum Achaboe constructum est, & Canici scrinium ibi collocatum.* Canic, fils de Laidec, fameux Poëte, fut fondateur & premier Abbé de l'Abbaye d'Aghavoe, où il mourut le 5 des ides d'Octobre de l'année 599 ou 600. Le Siége Episcopal fut enfin transféré d'Aghavoe à Kilkenny vers la fin du douziéme siécle, par Felix ô Dullany, alors Evêque.

Kieran fit valoir le talent que le Seigneur lui avoit confié ; il tira beaucoup de monde des ténébres du paganisme & de l'idolâtrie, principalement dans le pays d'Osraige. Il confirma sa doctrine par un grand nombre de miracles, rapportés par Colgan. (In vitâ Kiarani.) C'étoit un homme, dit Wareus, d'une grande célébrité, par rapport à sa sainteté & à sa doctrine. Je n'ose pas néanmoins assurer, continue-t-il, qu'il fût le Quirinus à qui, comme aux autres Evêques d'Albanie, fut adressée l'Epitre 61 du Pape Gregoire I, (Usser. vet Epist. syllog. *epist.* 2.) qui existe encore dans le neuviéme livre du registre de ce Pape, quoique l'éminence de Kiaran, la longue durée de sa vie & la ressemblance du nom invitent à le croire (*a*).

En effet, les anciens Irlandois ne se servoient pas des lettres *K* & *Q*; le *C* chez eux se prononçoit comme ces lettres : ainsi *Ciaran* (c'est ainsi que les Irlandois écrivoient ce nom) se pro-

(*a*) Vir magnæ authoritatis, ob sanctitatem & doctrinam. Quirinum tamen eum fuisse ad quem & cæteros in Hiberniâ Episcopos, scripta est epistola 61 Gregorii I, quæ in registro ejusdem Gregorii lib. 9. extat, (licet Kiarani eminentia, longævitas, & nominis similitudo quodammodo invitent) non audeo affirmare. *War. de Epistolis Offoriensibus.*

nonçoit *Kiaran* ou *Quiaran*, comme *Cicero* chez les Romains se prononçoit quelquefois *Kikero*; de sorte que *Ciaranus*, *Kiaranus* & *Quiaranus* se rapportent assez à *Quirinus* : c'est ce qui donne quelque force à la conjecture de Wareus. Mais la chronologie semble lui être contraire; car en supposant que S. Kieran fût mort en 549, il faudroit aussi supposer que S. Gregoire eût écrit cette Epître dans sa jeunesse, & bien avant son élevation au Pontificat, qui n'arriva qu'en 590.

S. Kieran termina enfin sa vie mortelle dans un grand âge, le 5 Mars 549, à moins qu'on ne le confonde avec S. Kieran Abbé de Cluan-Mac-Noisk, qui mourut cette même année. Le lieu de sa mort est incertain; selon quelques Martyrologes Anglois, ce fut dans le pays de Cornouaille en Angleterre; Dempster, avec sa licence ordinaire, le place dans le Calendrier des Saints d'Ecosse.

Les cinq compagnons de S. Kieran, qui l'avoient suivi de Rome, furent ordonnés Evêques, & travaillerent beaucoup à la conversion des ames, sur-tout dans la Lagénie, où ils fonderent des Eglises; sçavoir, celles de Cill-Airthir, de Cluain-Ernain, de Cluano-Crema, de Ferdrum & de Domnach-Mor, dans la plaine de Magh-Echnach. Usser. *ibidem*, *pag.* 791.

S. Ibar enfin, nommé en langue Irlandoise Ibuir, originaire de la province d'Ultonie, prêcha l'Evangile avec fruit dans différens endroits de l'Irlande, principalement dans le territoire de Geisiol. Il fonda ensuite un célébre Monastère dans une Isle nommée Beg-Erinn, c'est-à-dire la petite Irlande, sur les côtes de Hua-Kenseallagh, aujourd'hui la contrée de Wexford, où il finit ses jours en grande réputation de sainteté. Ce lieu fut beaucoup fréquenté dans les siécles suivans par le grand concours des fidéles qui y alloient en dévotion.

On rapporte à ces tems le martyre de S. Eliph, dont les actes, décrits fort au long par Rupert, Abbé de l'Abbaye de Duitz, près de Cologne, sont rapportés sommairement par Mersœus Cratepolius dans un petit traité des Saints de la Germanie.

S. Eliph, dit-il, fils du Roi de la Scotie (Irlande) ayant quitté de vastes possessions dans son pays, persuadé qu'il étoit doux de servir Dieu dans la pauvreté, vint à Toul, suivi de 33 disciples, où il fut mis en prison comme traître à la patrie; mais il fut délivré la nuit même par la grace de Dieu, & d'une maniere miraculeuse; ensuite de quoi il prêcha par-tout avec zéle la parole

de Dieu ; & convertit en peu de tems plus de 400 perſonnes, qu'il fit baptiſer ; ce qui irrita ſi fort contre lui l'Empereur Julien l'Apoſtat, ennemi déclaré du nom chrétien, qu'il le fit arrêter & lui fit trancher la tête (*a*).

Cet événement arriva, ſelon le catalogue des Archevêques de Cologne, l'an 363 ; mais comme ce fut là l'année de la mort de Julien dans la Perſe, il eſt plus convenable de placer le martyre de ce Saint en 360, lorſque cet Empereur alla dans les Gaules, & fut déclaré Auguſte par l'armée, d'autant plus qu'il ſouffrit, ſelon Rupert, conformément aux Martyrologes de Bede, d'Adon & le Romain, le 6 Octobre, en préſence de ce même Empereur, ſur les rives de la riviere Vere, entre les villes de Toul au ſeptentrion, & de Grands ou Gran, ancienne ville de Lorraine au midi.

Le corps de ce Saint fut inhumé ſur une montagne, à quelque diſtance du lieu de ſon martyre, nommée, d'après lui, le mont S. Eliph, d'où il fut transféré par Brunon I Archevêque de Cologne, & dépoſé dans l'Egliſe de S. Martin le Majeur à Cologne, poſſédée anciennement par la nation des Scots.

Rupert fait mention encore d'Euchar, Evêque & Martyr, frere de S. Eliph, & de ſes trois ſœurs Meune, Libarie & Suſane, qui ſouffrirent pour la foi de Jeſus-Chriſt.

Selon le Martyrologe Romain, on fait mémoire à Pavie le 22 Août de S. Gunifort, Martyr. Les actes de la vie de ce Saint ſe trouvent dans Mombritius, tom. 1 ; dans le catalogue des Saints d'Italie, par Philippe Ferrarius ; & dans le Sanctuaire de Pavie, par Guallus. Ce Saint naquit de parens nobles dans la nation des Scots, où il fut converti à la Religion chrétienne. Quoique la perſécution contre les Chrétiens fut vive chez lui, étant ſous les yeux de parens puiſſans, il n'eut pas la liberté d'en profiter, ni de ſatisfaire le déſir qu'il avoit du martyre ; c'eſt ce qui lui fit prendre le parti de quitter ſa patrie, avec ſon frere Gunibald & ſes deux ſœurs, & de venir dans la Germanie, où ſes ſœurs

(*a*) Sanctus Eliphius filius Regis Scotiæ, relictis ſuis poſſeſſionibus ampliſſimis, Chriſto Domino Deo in paupertate ſervire dulce habuit. In civitate Tullenſi unà cum ſociis ſuis triginta tribus fidelibus eſt captus, & quaſi patriæ proditor in carcerem conjectus ; verùm Dei beneficio nocte ipsâ mirabiliter liberatus eſt. Inde ipſe Dei verbum conſtanter & ſedulo ubique prædicavit, & magnam fecit in vinea Domini meſſem, ultra quadringentos homines brevi convertit, quos & baptizari curavit. Julianus verò Imperator apoſtata, in eum iratus, & quod Chriſti gloriam (cui ille plurimùm invidebat) audacter profiteretur, eum comprehendi fecit, & anno Domini 350 decollari. *Apud Uſſer. cap. 16. pag. 785.*

rendirent dans les tourmens un glorieux témoignage à la foi de Jesus-Christ.

Il est difficile de fixer le tems dans lequel ces Saints ont vécu. La persécution que souffrit l'Irlande de leur tems, fait conjecturer qu'ils avoient précédé le tems de S. Patrice & la conversion entiere de cette Isle. Le lieu de leur martyre est également incertain.

Dempster, qui sous l'équivoque du nom de Scot veut se les approprier, tombe dans d'étranges contradictions par rapport à ces deux difficultés. Il dit d'abord dans le premier livre de son Histoire Ecclésiastique, que les deux sœurs de ces Saints avoient souffert le martyre un an plutôt que leurs freres, c'est-à-dire, en 419; mais il s'oublie apparemment lorsqu'il dit dans son quatriéme livre que sainte Dardaluch, une des sœurs dont on fait mémoire à Fressing en Baviere aux Kalendes de Février, & qu'il s'imagine avoir été Ecossoise, dans un tems où on ne connoissoit pas encore un Royaume d'Ecosse fondé dans la Bretagne, étoit sortie d'Ecosse en 420 avec ses freres. La contradiction se manifeste encore davantage, lorsqu'il dit dans le septiéme livre que les deux freres avoient été martyrisés en 417, l'un à Come & l'autre à Milan, du tems de l'Empereur Theodose, comme si les Chrétiens eussent été persécutés à Milan ou ailleurs en Italie du tems de cet Empereur (*a*).

On trouve aux Kalendes de Décembre, dans le supplément du Martyrologe d'Usuard à Amboise, la mémoire de S. Florentin, Prêtre & Confesseur, natif d'Irlande, selon sa vie, tirée des anciens monumens de l'Eglise de cette ville (*b*). Ce Saint ayant quitté sa patrie, fit le voyage de Rome, où il fut mis en prison par ordre de l'Empereur Claude. Il baptisa étant dans les fers quatre-vingt-seize personnes, tant hommes que femmes, au nombre desquelles étoit Asterius le geolier : il les envoya ensuite au Pape Calixte pour en recevoir la confirmation. Quoi-

(*a*) Quæ nimis inconsiderate temporibus divisa esse, non modo annorum illa dispositio inconcinna secumque discordans, sed illud præcipuè arguit, quod in Italia Cunibaldus quidem Camaræ vel Comi pro Christo cæsus. Gunifortus verò Mediolani, ab infidelibus confixus sagittis fuisse dicatur, ipse etiam Theodosius Mediolani, tum agente, ac si Theodosio imperante pagana fuissent, non christiana tempora. *Usser. Primord. Eccles. cap.* 16. *pag.* 795.

(*b*) Gloriosus Christi Confessor Florentinus in Hiberniâ oriundus, sollicitudine etiam quâ debuit à suis parentibus Theophilo videlicet & Benigna benigniter educatus, Dei gratiam à primis infantiæ cunabulis accipere meruit. *Ibid. pag.* 760.

que l'on ſuppoſe que cet événement arriva dans le troiſiéme ſiécle, il eſt difficile d'en fixer exactement l'époque, à cauſe de la différence d'environ cinquante ans qui ſe trouve entre le Pontificat de Calixte & le regne de l'Empereur Claude. Cette difficulté augmente encore, en ſuppoſant avec la ſuite de la vie de ce Saint, qu'il avoit été contemporain de Theodebert & de Clotaire, qui regnerent dans les Gaules au commencement du ſixiéme ſiécle.

An 428. Laogare, fils de Niall-Noygiollagh, & couſin germain de Dathy, fut ſon ſucceſſeur dans le gouvernement ſuprême de l'Irlande.

Uſſérius place la troiſiéme dévaſtation des Bretons à l'année 431, & par conſéquent ſous le regne de Laogare. Les Scots & les Pictes ayant ſçû que les Romains avoient refuſé leur ſecours aux Bretons, aſſemblerent toutes leurs forces, & s'avancerent du côté de cette fameuſe muraille que les Romains avoient fait conſtruire d'une mer à l'autre, avec des tourelles de diſtance en diſtance pour loger les ſentinelles & autres gens armés deſtinés à leur diſputer le paſſage. Cette fortification, mal défendue par les lâches Bretons, ne tint pas long-tems. Les Barbares attiroient avec des crocs les ſentinelles de deſſus la muraille, & les précipitoient en bas (*a*). La bréche étant praticable, ils pénétrerent dans le pays, où ils exercerent toutes ſortes de cruautés, & forcerent les pauvres Bretons qui avoient échappé à leur fer, de chercher un aſyle dans des antres, dans des grottes & autres lieux inacceſſibles, pour ſe dérober à leur fureur (*b*). Ce fut dans cette occaſion que les Bretons écrivirent à Ætius, Conſul Romain, pour lui expoſer l'état déplorable de leurs affaires, & lui demander du ſecours; ils y diſoient entre autres choſes: » Les Barbares nous pouſſent vers la mer, & la mer nous repouſſe

---

(*a*) Non ceſſant uncinata hoſtium tela, ignari propugnatores miſerrimè de muris tracti ſolo allidebantur. *Beda, Hiſt. Eccleſ. Lib.* 1. *cap.* 12.

(*b*) Romanis ad ſua remeantibus, emergunt certatim de curicis quibus ſunt trans Scythicam vallem evecti .... Tetri Scotorum Pictorumque greges, moribus ex parte diſſidentes, & unâ eâdemque ſanguinis fundendi aviditate concordes .... Anno octavo Theodoſii, recedente à Britanniâ Romano exercitu, cognitâ Scoti & Picti reditûs denegatione, redeunt ipſi, & totam ab aquilone inſulam pro indigenis muro tenus capeſſunt. Nec morâ, cæſis, captis, fugatis cuſtodibus muri, & ipſo interrupto, etiam inter illum crudelis prædo graſſatur. *Beda, apud Uſſer. ibid.*

Gild. apud Uſſer. *cap.* 15. *pag.* 606.

Anno octavo Theodoſii Imperatoris, recedente à Britanniâ Romano exercitu, Scoti & Picti redeunt, & totam ab aquilone inſulam, vacuam propè indigenis muro tenus capeſſunt. *Ado, in Chronicis, apud Uſſer. ibid.*

» vers les Barbares ; en sorte que nous sommes exposés à deux » genres de mort, ou à être égorgés, ou à être noyés » (*a*). Cette lettre n'eut pas l'effet que les Bretons en attendoient : les Romains occupés ailleurs à défendre leurs fontieres contre les Huns, ne purent leur envoyer les secours accoutumés. Mais un noble effort, qu'inspire quelquefois le désespoir, devint le remède à leurs maux. Se voyant abandonnés des Romains, leurs protecteurs ordinaires, & à la veille de mourir de faim ou de tomber entre les mains des Barbares, ils prirent la généreuse résolution de sortir de leurs retraites, & d'exposer leurs vies pour s'affranchir de l'esclavage : ils attaquerent en désespérés les Scots & les Pictes, qu'ils prirent au dépourvû, & en firent un grand carnage. Les Scots ou Dalriads effrayés de cette résolution des Bretons, & ne se voyant pas soutenus comme à l'ordinaire par les Scots d'Irlande, quitterent leur établissement en Albanie, & se retirerent en Irlande, ayant alors pour chef Eocha, surnommé *Munravar*; & les Pictes se réfugierent dans les montagnes d'Albanie. Ce fut à cette occasion que Bede, après Gildas, dit que les effrontés brigands, les Irlandois, s'en étoient retournés chez eux à dessein de revenir dans peu (*b*). N'est-ce pas là la dissolution de leur prétendue monarchie dont parlent les Ecossois ? Ne peut-on pas conjecturer qu'Eocha, qui commandoit les Dalriads dans cette fuite honteuse, Erc son fils, qui les reconduisit quelques années après d'Irlande en Albanie, & Fergus, fils du dernier, qui devint leur Roi, sont les mêmes qu'Ethac ou Echodius, qui, selon Fordon, s'en fut avec Erth son fils en Irlande, du tems de l'édit de Maxime, & Fergus fils d'Erth, qui rétablit leur monarchie ?

Kennedy, pag. 138.

Quoique ces réfugiés eussent été bien reçus des Dalriads d'Ultonie, leurs parens & alliés, chez qui ils s'étoient retirés, ils ne perdirent néanmoins pas l'envie de regagner leur patrimoine en Albanie. En effet, ils y retournerent au bout de quelque tems, commandés par Erc, fils d'Eocha leur dernier chef, qu'Ussérius appelle le pere des Rois Ecossois : *Qui Scotiæ regibus dedit originem*. Ils furent bientôt suivis par Maine-Léavna, fils de Corc,

Primord. c. 15. pag. 689.

(*a*) Repellunt barbari ad mare, repellit mare ad barbaros : inter hæc duo genera funerum, aut jugulamur, aut mergimur. *Beda, Hist. Eccles. lib.* 1. *cap.* 13. *post Gild.*

(*b*) Revertuntur impudentes grassatores Hiberni domum, post non longum tempus reversuri. *Beda, lib.* 1. *cap.* 14.

Roi de la Momonie, qui se fixa avec sa colonie dans un territoire nommé de son nom, Mor-Mor-Léavna, à présent le duché de Lénox. Les six fils de Muiréadh, fils d'Eogan & petit-fils de Niall, sçavoir, les deux Lodains, les deux Aongus & les deux Féargus, avec leurs vassaux, suivirent l'exemple & la fortune de leurs compatriotes, d'autant plus volontiers, qu'Erca leur mere étoit de la famille d'Erc, chef alors des Dalriads, de qui elle étoit petite-fille par Loarne son fils aîné.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 93.

Toutes ces tribus unies ensemble par les liens d'une origine commune, composerent par la suite un peuple nombreux & puissant. Outre Cantyre & Argyle, qui furent le séjour de leurs peres avant leur retraite, ils posséderent les territoires de Knapdal, de Lorne, de Brunalbain & de Lenox, avec toutes les Isles de la côte occidentale d'Albanie; mais il manquoit quelque chose à la perfection de cette colonie. Les Dalriads avoient jusqu'alors été distribués par tribus, sans loix & sans aucune forme de gouvernement, commandés seulement par un chef, dont les soins étoient partagés entr'eux & les Dalriads d'Ultonie. Pour obvier aux inconvéniens qui résultent nécessairement d'une administration si imparfaite, ils songerent à se donner un Roi: le sort tomba sur Feargus, fils d'Erc, neuviéme descendant d'Eocha-Riada. Feargus étoit en Ultonie lors de cette élection: il en partit sans délai avec une nouvelle colonie, accompagné de ses freres, pour prendre possession de son nouveau Royaume, où il fut solemnellement couronné sur la pierre superstitieuse, que Mortagh-Mac-Earca, son petit neveu, alors Monarque d'Irlande, lui envoya pour cet effet. Kinal-Loarne tire son nom de Loarne, frere aîné de Feargus, de qui descendent, par Ferquard-Fada, les Maclanes, les Mackensys & plusieurs autres bonnes familles d'Ecosse.

Usser. Primord. *cap.* 15. *pag.* 612.

Lecan, *fol.* 119. *pag.* A, *col.* 2.

Ussérius dit que les Scots s'en étoient retournés en Irlande leur patrie, après le troisiéme Consulat d'Ætius, c'est-à-dire en 446; qu'ils revinrent bientôt après, & s'établirent de nouveau dans le nord de la Bretagne: ce qui fut, dit-il, exécuté par Feargus, dont la Principauté, selon les Scots d'Irlande, conformément aux raisons de Gildas & de Bede, est posterieure au Consulat d'Ætius (*a*). Et dans sa table chronologique il place

Index chronol. *pag.* 1122.

(*a*) Post tertium Ætii Consulatum, & annum quadringentesimum quadragesimum sextum, rediisse Scotos in Hiberniam suam, indèque post non longum tempus reversos,

le passage

le passage de Feargus avec ses freres d'Irlande en Albanie, en l'année 503. Il rapporte ensuite la vie de S. Patrice, écrite au douziéme siécle par Jocelin, Moine Anglois, où il est dit qu'Erc, Prince des Dalriads d'Ultonie, étant mort, avoit laissé douze fils, dont Fergus étoit le plus jeune; que celui-ci se voyant méprisé par ses freres, & exclus du partage dans la succession de son pere, s'adressa à S. Patrice, & le pria de lui faire rendre justice; que le Saint connoissant l'équité de ses prétentions, avoit intercédé pour lui auprès de ses freres, & lui avoit fait rendre la portion du bien qui devoit lui revenir; qu'après lui avoir donné sa bénédiction, il lui prédit que, quoiqu'il parût humilié & méprisé par ses freres, il seroit bientôt leur Prince; qu'il sortiroit de lui de bons Rois, qui regneroient non-seulement dans sa propre patrie, mais encore dans une région éloignée (*a*). En effet, la prophétie, dit Jocelin, fut accomplie; car Feargus obtint la Principauté en Albanie, où sa postérité regna depuis.

Ussérius cite encore les annales de Tigernac, qui rapportent le regne de Feargus au commencement du pontificat de S. Symmaque, environ l'an 498 : selon ces annales, Feargus-More-Mac-Erca, c'est-à-dire, Feargus le Grand, fils d'Erca, avec les Dalriads, avoit possédé une partie de la Bretagne, où il mourut (*b*). Parlant ensuite d'Ethach ou Eocha-Munravar, pere d'Erc, que les Historiens modernes d'Ecosse disent avoir été frere du Roi Eugene, & qui fut tué, selon eux, par Maximus, il dit que Cambden, après un Auteur bien plus ancien, le fait descendre de Chonare, & non pas d'une lignée douteuse des Rois précédens. « Feargus, dit Cambden, fils d'Eric, de la race de Chonare, fut le premier qui avoit regné en Albanie depuis Brun-Albain jusqu'à la mer d'Irlande & Jnch-Gall, & depuis ce tems, des Rois de la race de Feargus ont regné dans Brun-Albain jusqu'à Alpin, fils d'Eochall (*c*). » Cambd. Brit. *edit. Lond. pag.* 707.

sedem rursus in boreali Britanniæ parte posuisse. Quod quidem Fergusii operâ factum fuisse existimatur. Cujus Principatus à Soto-Hibernis tertio Ætii Consulatu posterior (rationibus & Bedæ convenienter) constituitur. *Usser. Primord. Eccles. cap.* 15. *pag.* 609.

(*a*) Licet hodie videaris humilis & despectus in conspectu fratrum tuorum, eris in brevi Princeps illorum omnium. De te optimi Reges egredientur, qui, non solùm in terrâ propriâ, sed etiam in regione longinquâ & peregrinâ principabuntur. *Usser. Prim. Eccles. cap.* 15. *pag.* 609 & 610.

(*b*) Fergus-Mor-Mac-Erca cum gente Dalrieda partem Britanniæ tenuit, & ibi mortuus est. *Usser. Prim. Eccles. cap.* 15. *pag.* 610.

(*c*) Sed autor vetustior à Cambdeno citatus, non ab illâ dubiâ superiorum Regum stirpe, sed ab aliâ origine Fergusii genus repetit: Fergus, inquit, filius Eric, fuit primus qui

Ce Royaume, qui ne faisoit pas le quart de l'Ecosse d'aujourd'hui, subsista dans cet état, gouverné par des Rois descendus de Feargus. Les Pictes aussi, qui possédoient le reste de l'Albanie, avoient leurs Rois, jusqu'à ce qu'au neuviéme siécle les Dalriads renverserent leur Monarchie, se rendirent maîtres de toute l'Albanie, & firent oublier jusqu'au nom des Pictes; mais ce pays ne fut pas encore nommé Ecosse: « car ni Dalriada, dit » Ussérius, qui fut le siége des Scots Britanniques jusqu'en 840; » ni même toute l'Albanie, après la défaite des Pictes, n'avoit » pas pris le nom d'Ecosse; ce qui n'arriva que vers le onziéme » siécle, lorsque ces deux peuples étant réunis ensemble ne for» merent plus qu'un seul & même corps de nation (*a*). On ne » peut pas même produire, continue Ussérius, aucun Auteur » qui ait désigné l'Albanie sous le nom d'Ecosse avant cette épo» que (*b*). » Mais lorsque les Anglois eurent donné le nom d'Irlandois (en Latin *Iri* ou *Irenses*) aux Scots d'Irlande, & celui d'Irlande à leur Isle, & que ce nom eut été adopté par les Germains, les François, les Espagnols, les Italiens & les Arabes, (ce qui n'arriva cependant pas d'abord; car le nom d'*Irlande* ne fut pas encore usité communément parmi les étrangers; puisque Adam de Breme, qui vivoit dans le onziéme siécle, & Nubigensis dans le douziéme, furent les premiers qui en firent mention,) insensiblement le nom d'Ecosse fut approprié à l'Albanie, qui fut aussi nommée pendant quelque tems la petite Ecosse, *Scotia minor*, pour la distinguer de l'Irlande, qui se nommoit *Scotia major* (*c*), & dont les habitans n'avoient pas tout d'un coup perdu le nom de Scots; car ils sont ainsi nommés dans le onziéme siécle par Hermann, dans le premier tome de

Hist. Eccles. *cap.* 217.
Géograph. arab. *part.* 1. *Climatis* 7.
Pet. Lombard. Comment. Hiber. *cap.* 2. *pag.* 34. *& seq. & cap.* 13. *pag.* 116. *& seq.*

---

de semine Chonare suscepit regnum Albaniæ, à Brun-Albain ad mare Hiberniæ & Inch-Gall. (Hebrides) & inde Reges de semine Fergus, regnaverunt in Brun-Albain, sive Brunhere, usque ad Alpinum filium Eochall. *Usser. Prim. cap.* 15. *pag.* 610 *&* 611.

(*a*) Nam neque Dalrieda quæ ad annum usque octingentesimum quadragesimum, Scotorum Britannicorum sedes erat, Scotiæ nomen est consecuta; neque etiam integra ipsa Albania, debellatis statim Pictis, sed tunc demum quum populo utroque in unam gentem coalescente obsolevit planè nationis Picticæ memoria, quod ut antè undecimum post Christi nativitatem sæculum haudquaquam factum declaravimus. *Usser. Prim. cap.* 16. *pag.* 734.

(*b*) Ita neminem qui toto antecedentium annorum spatio scripserit, produci posse arbitramur, qui Scotiæ appellatione Albaniam unquam designaverit. *Usser. ibid.*

(*c*) Duplicem fuisse Scotiam constat, majorem & minorem. Hibernia majoris, ea verò Britanniæ pars, quæ à nonnullis Albania, jam Scotia communiter appellatur, minoris nomine signata est. Siquidem Scoti Albanenses in eam quam jam non incolunt, terram ab Hiberniâ tanquam rivuli à fonte deducti influxerunt. *Stanihurst. lib.* 1. *pag.* 17.

ſa chronique, par Marianus Scotus, par Florentius Wigornienſis, dans ſes annales, où ayant inſéré la chronique de Marianus, il dit à l'année 1028: « Cette année, eſt né Marianus, probablement » Scot d'Irlande, par les ſoins de qui cette excellente chroni» que eſt ramaſſée de divers livres (a). » La même choſe ſe trouve dans une chronique de la bibliothéque Cottonienne (b). Théodoric, Abbé du Monaſtère de S. Trudon, au territoire de Liége, qui écrivit au commencement du douziéme ſiécle la vie de S. Rumold, donne à ce Saint pour patrie l'Iſle de Scotie, *Scotiæ Inſulam*, ſéparée de la Bretagne par la mer; ce qui ne peut convenir qu'à l'Irlande. S. Bernard, dans la vie de S. Malachie, diſtingue cette Iſle d'avec l'Ecoſſe Britannique, en la nommant la Scotie ultérieure (c). Et lorſque S. Malachie voulut faire conſtruire dans le Monaſtère de Benchuir en Ultonie un Oratoire de pierres, S. Bernard fait parler un envieux, qui dit au Saint: « O bon homme, de quoi vous aviſez-vous d'introduire » chez nous des nouveautés? nous ſommes Scots, & non Gau» lois (d). » (L'uſage de bâtir les Egliſes en pierres étoit inconnu alors, ſelon Béde, non-ſeulement en Irlande, mais auſſi en Bretagne.) Nous avons enfin dans le treiziéme ſiécle le témoignage de Cæſarée d'Heiſterbach, qui ſe ſert du nom *Scotie* pour ſignifier l'Irlande, en diſant que ſi quelqu'un doute de l'exiſtence d'un Purgatoire, il n'a qu'à aller en Scotie, où il trouvera le Purgatoire de S. Patrice (e).

Vit. Rumold. *tom.* 7.

Hiſt. Eccl. ſ. *lib.* 3. *cap.* 25. Hib. 3. *cap.* 4.

Dialog *lib.* 12. *cap.* 38.

Les prétentions des Miléſiens au ſujet de ces migrations de leurs colonies, qui donnerent naiſſance à la nation Ecoſſoiſe, ſont appuyées de l'autorité d'un grand nombre d'Auteurs connus.

Béde nous dit qu'outre les Bretons & les Pictes, la Bretagne avoit reçu dans ſon ſein une troiſiéme nation de Scots, qui, étant ſortis d'Irlande ſous la conduite de Reuda leur chef, s'approprierent par force ou par amitié les habitations qu'ils avoient

(a) Hoc anno natus eſt Marianus Hibernienſis probabilis Scotus, cujus ſtudio & labore hæc Chronica præcellens eſt de diverſis libris coadunata. *Apud Uſſer. Prim. cap.* 16. *pag.* 735.

(b) Marianus Chronographus Hibernienſis Scotus natus eſt, qui Chronicam Chronicorum compoſuit. *Apud Uſſer. cap.* 16. *pag.* 735.

(c) Ab ulteriori Scotiâ uſque cucurrit ille ad mortem. *Apud Uſſer. Prim. cap.* 16. *pag.* 376.

(d) O bone vir, quid tibi viſum eſt noſtris hanc inducere regionibus novitatem; Scoti ſumus non Galli. *Apud Uſſer. cap.* 16. *pag.* 736. 737.

(e) Qui de Purgatorio dubitat Scotiam pergat, Purgatorium ſancti Patricii intret, &c. *Apud Uſſer. ibid.*

conservées jusqu'alors, & qu'ils furent de son nom nommées *Dalreudini* (*a*).

Topograph. Hib. *dist.* 3. *cap.* 16.

Girald, surnommé Cambrensis, dit que du regne de Niall le Grand en Irlande, les six fils de Murédus, Roi d'Ultonie, avec une flotte considérable, s'étoient emparés de la partie septentrionale de la Bretagne, & qu'ils y avoient formé une nation qui fut nommée Scotie (*b*).

« Il est constant, dit Cambden, que les Scots ont passé d'Ir-» lande en Bretagne ; car Isidore appelle cette Isle *Scotie*, d'une » nation de Scots qui l'habitoit. Orose, Béde & Eginard, dit-il, » sont des témoins irréprochables que les Scots ont occupé l'Ir-» lande (*c*). » Ailleurs il nomme les Irlandois les ancêtres des Ecossois. *Hiberni Scotorum atavi.*

Cambd. Britt. *edit. Franco. pag* 59.

Le même Auteur se déclare encore d'une maniere à ne rien laisser à désirer sur cette matiere. « Quand toutes les histoires, » dit-il, seroient perdues, & qu'on seroit dans l'impossibilité » de prouver par des écrits que les Ecossois sont issus des Irlan-» dois, l'unité de la langue, qui est commune à ces deux peu-» ples, nous en convaincroit, même plus facilement que l'au-» torité des plus grands Historiens (*d*). »

Mais il n'est pas nécessaire de recourir aux Anglois pour prouver une vérité dont les Ecossois conviennent eux-mêmes : écoutons-les. « Il est certain par quantité d'argumens, dit Jean Ma-» jor, que nous avons tiré notre origine des Irlandois : nous » l'apprenons de Béde, & notre langage même le démontre ; » près de la moitié de l'Ecosse parle Irlandois, & il n'y a pas » si long-tems qu'un plus grand nombre le parloit encore. » Et

(*a*) Britannia post Britones & Pictos tertiam Scotorum nationem in Pictorum parte recepit, qui, duce Reuda, de Hiberniâ progressi, vel amicitiâ, vel ferro, sibimet inter eos sedes, quas hactenus habent, vindicârunt, à quo scilicet Duce usque hodiè Dalreudini vocantur. *Bede Hist. Eccles. lib.* 1. *cap.* 1.

(*b*) Scotia quoque pars insulæ Britannicæ dicitur aquilonaris, quia gens originaliter ab his propagata terram illam habitare dignoscitur : quod tam linguæ, quam cultus, tam armorum etiam, quam morum, usque in hodiernum probat affinitas. *Girald. Cambr. Apud Stan. App. cap.* 17. *pag.* 245. *& apud Usser. cap.* 16. *pag.* 725.

(*c*) Constat enim illos ex Hibernia in Britanniam transiisse, nam & Isidorus Hiberniam, à Scotorum gente, Scotiam vocat. Scotosque Hiberniam coluisse, Orosius, Beda & Eginardus sunt testes omni exceptione majores. *Cambd. Brit. edit. Franco. pag.* 56.

(*d*) Qui enim linguæ societate conjuncti sunt, originis etiam communione fuisse conjunctos nemo, opinor, inficiabitur. Quod si omnes omnium historiæ intercidissent, & nemo litteris prodidisset genuinos Scotos ex Hibernis prognatos fuisse, ipsarum linguarum communitas hoc facilè evinceret, imo facilius quam vel gravissimorum historicorum autoritas. *Cambd. Brit. edit. Franco. pag.* 56.

un peu après ; en parlant des Irlandois ; « Ils ont transporté, » dit-il, leur langage d'Irlande en Bretagne ; ce qui paroît par » nos annales, dont les Auteurs ne furent pas négligens sur cet » article. Ainsi je dis, continue cet Auteur, que les Ecossois » tirent leur origine de la même source que les Irlandois, quoi- » qu'indirectement (*a*). »

Buchanan n'est pas moins positif sur ce sujet : en disant, après Orose, que tous les habitans d'Irlande furent dans le commencement nommés Scots, il ajoute : « Nos annales font souvent » mention de la transmigration des Scots d'Irlande en Albanie (*b*). » Et un peu après il rapporte la distinction que l'on faisoit entre ces deux peuples, nommés également Scots. « Originairement, » dit-il, lorsque tous les deux, c'est-à-dire, les habitans d'Ir- » lande & les colonies qu'ils avoient envoyées en Albanie, fu- » rent appellés *Scots ;* pour les distinguer on nommoit les uns » Scots d'Irlande, & les autres Scots d'Albanie (*c*). » Et ailleurs, en parlant des Scots d'Albanie, il dit : « Dans le tems » qu'ils se nomment *Albini* ou *Albains*, leurs voisins leur don- » nent le nom de *Scots ;* nom qui dénote que leur origine vient » des Ecossois (*d*). »

Quoique les Ecossois soient d'accord avec les Milésiens ou Scots d'Irlande touchant leur origine, il y a cependant une grande contestation entre ces deux peuples, au sujet du tems de la transmigration des premiers d'Irlande en Albanie.

Comme une origine moderne ne flate pas l'amour-propre, & que chaque nation voudroit se donner pour ancienne, les Auteurs Ecossois des derniers tems se sont fait un systême d'antiquité, en reculant de quelques siécles cette transmigration & l'établissement de leur monarchie, & en multipliant le nombre de leurs Rois.

(*a*) Multiplici argumento certum est nos ab Hibernicis originem traxisse, hoc ex Bedâ Anglo didicimus. Hoc idem loquela manifestat : adhuc Scotiæ fermè medietas Hibernice loquitur, & à paucis retroactis diebus plures Hibernice locuti sunt ...... loquelam de Hiberniâ Britanniam attulerunt. Hoc idem per nostros annales liquet, quorum Scriptores in hoc non erant negligentes. Dico ergo : à quibuscumque Hibernici originem duxere, ab eisdem Scoti exordium capiunt, licèt mediatè, sicut ab avo nepos. *Joannes major de gest. Scot. lib. 1. cap. 9.*

(*b*) Nec semel Scotorum ex Hiberniâ transitum in Albium factum nostri annales referunt. *Buchananus, lib. 2. pag. 55.*

(*c*) Principio autem cùm utrique, id est, Hiberniæ incolæ & Coloni eorum in Albium missi, Scoti appellarentur, ut discrimine aliquo alteri ab alteris distinguerentur, initio cœpere alteri Scoti Jerni, alteri Scoti Albini vocari. *Buchan. lib. 2. pag. 55.*

(*d*). Nam cùm ipsi se Albinos vocant, vicini tamen Scotos eos nuncupant, quò nomine origo eorum ab Hibernis declaratur. *Buchan. lib. 2. pag. 64.*

Lib. 4. rer. Scot. pag. 97. & seq.

« La renommée nous apprend, dit Buchanan, qu'une grande » multitude d'Espagnols, soit qu'ils ayent été forcés de quitter » leur pays, soit qu'ils en fussent sortis volontairement pour sou- » lager l'État surchargé d'habitans, vinrent s'établir en Irlande, » & multiplierent beaucoup dans cette terre féconde, sous le » nom de Scots : de là plusieurs se répandirent par tribus dans » les Isles voisines, sans Roi & sans aucune forme de gouverne- » ment. Dans cet intervale une flotte de Germains, ou de Scy- » thes, comme dit Béde, sans femmes & sans enfans, fut jettée » par la tempête sur les côtes d'Irlande. Ces nouveaux venus » manquant de tout, après une longue navigation, & n'ayant » que leurs armes, envoyerent demander aux Scots la permission » de s'établir parmi eux. Les Scots leur firent dire que leur mul- » titude étoit trop grande pour une Isle déja si remplie d'habi- » tans ; qu'elle avoit été obligée d'envoyer des colonies dans » les Isles voisines. Touchés cependant de compassion de l'état » déplorable de ces étrangers, ils leur conseillerent de se trans- » porter en Albanie, où il ne leur seroit pas difficile de se faire » un établissement parmi un peuple désuni par des guerres civi- » les, & par les factions opposées de plusieurs petits Princes qui » les commandoient. Ces étrangers contens de cet avis & des » assurances qu'en cas de résistance les Scots leur donneroient » du secours, partirent pour l'Albanie, où, après quelques com- » bats, dont ils sortirent victorieux, ils soumirent à leur domi- » nation une grande partie des côtes orientales d'Albanie, & » furent, long-tems après, nommés Pictes par les Romains & » les autres peuples voisins.

» Les Pictes se livrant à l'heureux présage d'une amitié future » avec les Scots, en obtinrent des femmes, & contracterent » avec eux des alliances si étroites, qu'ils sembloient ne faire » plus ensemble qu'un même peuple ; en sorte que le passage » étant très-libre de part & d'autre, un grand nombre de Scots » vinrent de tems en tems s'établir parmi les Pictes, qui leur » donnoient volontiers domicile chez eux. Mais la joie que causa » d'abord l'arrivée de ces nouveaux hôtes aux Pictes, se changea » bientôt en jalousie : ils les virent avec peine s'agrandir, & ils » commencerent à en craindre la grandeur naissante ; ensorte » que la défiance engendra des querelles, qui ne finirent que » par la séparation des deux peuples, si amis quelque tems au- » paravant. Les Scots se retirerent dans les montagnes, & les

» Pictes resterent en possession des terres fertiles, sur les côtes
» de la mer Germanique.

» Les Bretons, également ennemis de ces deux peuples, vi-
» rent avec plaisir leur désunion ; & voulant en profiter, ils
» firent leur possible pour entretenir la discorde qui regnoit déja
» entr'eux ; ils offrirent même du secours aux Pictes contre leurs
» ennemis. Les Scots voyant le danger qui les menaçoit, &
» craignant d'être écrasés par les puissances réunies des Bretons
» & des Pictes, songerent à leur propre défense ; mais comme
» leurs chefs ne s'accordoient pas pour le commandement, cha-
» cun s'en croyant aussi digne que son voisin, ils firent venir
» d'Irlande un corps considérable de troupes, commandé par
» Feargus, fils de Ferchard, homme expérimenté dans le métier
» de la guerre ; & pour l'intéresser davantage, ils le proclame-
» rent Roi d'un commun accord. Feargus se voyant revêtu de
» cette dignité, pour justifier l'idée qu'on avoit conçue de lui,
» assembla ses troupes avec toute la diligence possible, afin d'aller
» combattre l'ennemi. Mais les deux armées étant en présence,
» il se répandit dans les deux camps, parmi les Scots & les
» Pictes, une rumeur qui les empêcha d'en venir aux mains :
» le bruit courut que les Bretons en vouloient également aux
» deux partis ; qu'ils fomentoient entr'eux la discorde à dessein
» de les affoiblir & de les accabler ensuite. Les Scots & les
» Pictes, justement allarmés, cesserent les hostilités de part &
» d'autre, & commencerent à traiter de paix ensemble, afin de pou-
» voir se réunir contre leur ennemi commun. Les Bretons se voyant
» ainsi joués, prirent, sans hésiter, la résolution de se venger.
» Pour cet effet ils rassemblerent tout ce qu'ils purent de trou-
» pes, pénétrerent dans les terres des Scots, & répandirent par-
» tout la terreur ; mais ils furent bientôt arrêtés par les Scots
» & les Pictes, qui les attaquerent pendant la nuit, lorsqu'ils s'y
» attendoient le moins, & en firent un grand carnage : la plus
» grande partie de l'armée Bretonne, avec le Roi Coilus, périt
» dans cette occasion ; ce qui mit les Bretons hors d'état de troubler
» davantage les Scots & les Pictes dans leurs possessions. Feargus
» après cette victoire reçut de nouveau l'hommage de ses sujets,
» qui lui confirmerent par serment la succession à la couronne
» pour ses descendans : après quoi il s'en retourna en Irlande,
» pour appaiser quelques troubles arrivés pendant son absence ;
» mais voulant revenir dans son nouveau Royaume, il périt mal-

» heureusement ; après un regne de vingt-cinq ans ; sur un ro-
» cher, qui fut appellé de son nom *Carrig-Fergus*, parce que son
» navire y avoit fait naufrage. On rapporte l'arrivée de Feargus en
» Albanie au tems qu'Alexandre le Grand prit Babylone, c'est-
» à-dire, trois cens trente ans avant Jesus-Christ (*a*). »

Voilà ce que Buchanan, & presque tous les Historiens de son pays, rapportent de l'origine des Ecossois, & de la fondation de leur Monarchie en Albanie, par Feargus, fils de Ferchard ; ainsi leur origine n'est pas douteuse : ils sont, à quelques circonstances près, d'accord sur ce point avec les Miléсiens. La grande difficulté qui se trouve n'est que par rapport au tems & à l'erreur réelle ou affectée des Ecossois touchant Feargus I.

Walsh. Prosp. d'Irlande, *sect. 6.*

Ils prétendent que leur Monarchie avoit commencé sous Feargus, fils de Ferchard, trois cens trente ans avant Jesus-Christ ; qu'elle avoit duré sous trente-neuf Rois, jusqu'à l'an de Jesus-Christ trois cent soixante ; qu'Eugene, alors leur Roi, fut tué en bataille par Maxime, général Romain, qui à la sollicitation des Pictes ses alliés, prononça un édit de banissement contre ceux qui avoient échappé dans la bataille ; & que pour obéir à cet édit, Ethac, frere du défunt Roi, avec Erth son fils, & plusieurs autres de la même nation, se refugierent en Irlande, d'autres en Norwége, & dans les Isles voisines d'Albanie.

Usser. Prim. Ecclef. *cap. 15. pag. 592.*

Fordon Scotichronic. *lib. 2. cap. 45.*

De gest. Scot. *lib. 2. cap. 1.*

Rer. Scoticar. *lib. 5.*

Scot. hist. *lib. 6.*

Joannes Major place cet événement en 353, Buchanan en 377, Hector Boëtius le rapporte à la seconde année du regne de Julien l'Apostat, c'est-à-dire, à l'an de Jesus-Christ 362 ou 363. Les Scots après cette dispersion, qui, selon Fordon, dura environ quarante-trois ans, furent rétablis en 403 dans le patrimoine de leurs peres en Albanie, par la valeur de Feargus second, fils d'Erth, & petit-fils d'Etach, frere d'Eugéne leur dernier Roi.

Les Miléсiens au contraire retranchent quelques siécles de

(*a*) Primum omnium constans fama est, quam plurima etiam indicia confirmant, Hispanorum multitudinem sivè à potentioribus domo pulsam, sivè abundante sobole, ultrò profectam, in Hiberniam transiisse, ejusque insulæ loca proxima tenuisse......... Fergusio victore domum reverso, Scoti ei posterisque ejus regnum jurejurando confirmârunt. Ipse deindè rebus in Scotiâ pacatis, ad comprimendas autoritate suâ seditiones, in Hiberniam transiit, rebusque ibi compositis, in reditu non procul evectus è portu, cui rupes Fergusii nomen est, coortâ repentè tempestate, interiit, anno regni sui vicesimo quinto, adventum ejus in Albium, in ea tempora conjiciunt, quibus Alexander Macedo Babylonem cepit trecentesimo tricesimo ferè anno antè Christum natum. *Buchan. lib. 4. pag. 97. & seq.*

cette

cette antiquité : ils soutiennent que Feargus, fils d'Earcha, (on conçoit bien que c'est le même Feargus, second fils d'Erth, dont parle Fordon,) qui n'est que le quarantiéme dans le catalogue des Rois, selon Buchanan, fut le premier Roi & le premier fondateur de la Monarchie Ecossoise, vers la fin du cinquiéme siécle ou au commencement du sixiéme : que les trente-neuf qui avoient précédé ce Feargus, fils d'Erth, dans le gouvernement d'Ecosse, selon le catalogue de Buchanan, furent à la vérité ses ancêtres dans l'ordre généalogique, sans avoir jamais été Rois ni en Ecosse ni ailleurs, si l'on en excepte quelques-uns qui le furent en Irlande. Je pourrois citer ici un grand nombre de livres Irlandois en faveur de cette vérité ; mais je me contente de l'autorité de Cambden & d'Ussérius, deux Auteurs connus, & qui avoient approfondi cette matiere ; le premier Anglois de nation, & incapable de mentir pour relever la gloire de la nation Irlandoise ; l'autre né en Irlande, mais Anglois d'origine, & tout-à-fait désintéressé dans cette dispute, n'étant ni Milésien ni Ecossois.

Cambden, après avoir réfuté les deux misérables argumens ; (c'est ainsi qu'il les nomme, l'un tiré d'un panégyrique, & l'autre appuyé sur de simples conjectures, dont Buchanan, bon Poëte, dit-il, se sert en faveur de la prétendue antiquité de sa nation, contre Humfred-Lhuid, bon antiquaire,) dit qu'on ne trouve le nom d'Ecossois dans aucun Auteur avant le tems de Constantin le Grand (*a*). Il ajoute que les Ecossois racontent des fables, lorsqu'ils disent que le nom & le Royaume des Ecossois faisoient déja figure en Bretagne plusieurs siécles avant Jesus-Christ (*b*). « Apprenons donc, dit-il ensuite, le tems » de leur premier établissement en Bretagne, de Girald Cambren- » sis, qui dit, que, du regne de Niall le Grand en Irlande, » les six fils de Murédus, Roi de la Province d'Ultonie, vin- » rent s'établir au nord de la Bretagne, où ils formerent une » nation qui fut nommée Scotie. Ce peuple, qui jusqu'alors » avoit été errant, selon Ammien, *cùm anteà per incerta va-*

An 379.

(*a*) Nunquam enim Scotorum nomen è Scriptoribus antè Constantini Magni tempora cruet, quod quia Lhuidus asserit, in hominem irruit, jugulum petit, duobusque misellis argumentis transfodere conatur, uno ex panegyrico, ex conjecturâ altero. *Cambden Brit. edit. Francof. pag. 61.*

(*b*) Gerræ itaque sunt quod Scoti scribunt, Scotorum nomen & regnum, plurimis antè Christum natum sæculis, in Britaniâ floruisse. *Ibid. pag. 61.*

» *gantes*; fixa ſon habitation en Bretagne : ce qui arriva, dit » Cambden, au tems de la décadence de l'Empire Romain ſous » Honorius. »

Le grand nombre d'Auteurs qu'Uſſérius cite aux chapitres quinze & ſeize de ſon traité des antiquités des Egliſes Britanniques, pour démontrer que les noms de Scots & d'Hibernois, ou Irlandois, étoient ſinonimes juſqu'au onziéme ſiécle, & ne déſignoient qu'un ſeul & même peuple, ne laiſſe point de doute ſur le ſentiment de ce ſçavant homme à ce ſujet. Quoique ces Auteurs euſſent ſouvent occaſion de parler des Scots par rapport à leurs exploits, & à leurs entrepriſes contre les Romains & les Bretons, ils en parlent tous comme d'un peuple vagabond, ſans aucune demeure fixe en Bretagne. Il n'eſt queſtion, dans leurs écrits, d'aucun autre peuple nommé Scots, que de ceux qui venoient d'Irlande. Ils ne connoiſſoient point de nation Ecoſſoiſe établie en Albanie avant les *Dalriads*, ou *Dalreudini*, comme les nomme Bede : ce qui paroît évidemment par la diſtinction que Gildas Britannicus, auteur du ſixiéme ſiécle, & à portée de connoître ſes voiſins, fait entre les deux ennemis des Bretons. Premierement, dans le tems de leur abord en Bretagne, il les appelle les Scots & les Pictes ; enſuite, parlant de la retraite de ces barbares, il dit que les effrontés brigands, (les Irlandois) s'en étoient retournés chez eux, (en Irlande) avec intention de revenir dans peu, & que les Pictes s'étoient repoſés pour toujours dans l'extrémité de la Bretagne (*a*). Uſſérius remarque dans le paſſage de Gildas trois choſes : la premiere, que les Pictes s'étoient repoſés pour la premiere fois dans l'extrémité de la Bretagne, c'eſt-à-dire, qu'ils avoient, pour la premiere fois, ceſſé de ravager la Bretagne. La ſeconde, que les Scots étoient les habitans d'Irlande, comme l'obſerve, dit-il, Polidore Virgile (*b*). La troiſiéme enfin, que le retour des Hibernois d'Irlande en Albanie, & leur rétabliſſement dans ce pays étoient poſtérieurs au Conſulat d'Ætius, & à l'année 446.

Uſſer. Primord. Eccleſ. *cap.* 15. *pag.* 609.

(*a*) A duabus gentibus tranſmarinis vehementer ſævis, Scotorum à circio, & Pictorum ab aquilone, multos ſtupet gemitque annos. Revertuntur impudentes graſſatores Hiberni domum, non poſt longum temporis reverſuri. Picti in extremâ parte inſulæ tunc primùm & deinceps requieverunt. *Uſſer. Primord. cap.* 15. *pag.* 593. & 609.

(*b*) Quo cognito, Scoti, ſivè ſpe prædæ ducti, ſivè novarum rerum percupidi, ex Hiberniâ, uti Gildas perhibet, quamprimùm in inſulam advolarunt. *Polidor. Vergil. Hiſt. Anglic. lib.* 3. *pag.* 122.

Il paroît que le Nain de Tillemont n'étoit pas au fait de cette Histoire, lorsqu'il veut insinuer, avec Bollandus, que tous les Scots avoient passé dans le nord de l'Angleterre, pour y former le Royaume d'Ecosse, & qu'ils étoient distingués des Hibernois, & relevés au-dessus d'eux, &c. Il étoit apparemment reservé à Tillemont de faire des remarques inconnues aux Auteurs anciens & modernes qui ont traité cette question; ces Auteurs parlent, non de toute la nation, mais de quelques colonies de Scots qui avoient passé en Albanie; ils employent indifféremment les noms d'Hibernois & de Scots pour signifier le même peuple.

Un étranger, qui écrit d'un peuple qu'il ne connoît pas, est souvent sujet à prendre le change, & s'égare facilement lorsqu'il suit ses propres lumieres préférablement à l'autorité; à force de vouloir faire le critique, il a quelquefois besoin lui-même d'être redressé.

Les Ecrivains Ecossois de notre siécle répandent avec art des doutes sur leur origine, & affectent de la rendre incertaine. Ils s'écartent, non-seulement de l'autorité de tous les Auteurs étrangers sur ce point, mais encore de celle de leurs peres (*a*).

Abercromby qui a publié en 1711, à Edinburgh, *les Exploits militaires des Ecossois*, dit que, selon la plûpart des Antiquaires de son pays, entr'autres Fordon, Boëtius, & Buchanan, les Scots ou Ecossois, après avoir tiré leur origine de la Grece & de l'Egypte, ont passé par l'Espagne en Irlande, & de-là en Albanie. Mais les conjectures du Chevalier Temple paroissent le flatter davantage. *Pag. 2. 3. & suiv.* Ce Chevalier, sur une prétendue conformité de mœurs, & sur le rapport qu'il croit avoir trouvé entre les coûtumes des anciens Scots, & celles des Scythes de Norwége, décide hardiment que les premiers tirent leur origine des derniers. Cette conjecture, dit Abercromby, est appuyée de beaucoup d'observations & de raisonnemens tirés des auteurs anciens & modernes, par le Docteur George Mackensy, qui tendent à rendre problématique la question de sçavoir, si les Scots d'Irlande descendent de ceux d'Albanie, ou ceux-ci des premiers. Cependant les témoignages d'Orose, d'Isidore, de

(*a*) Quand on parle des Ecossois, soit ici, soit dans la suite de cette Histoire, on ne prétend pas attaquer cette nation, respectable par tant de belles qualités dont elle est doüée, & dont l'origine est commune avec celle du peuple dont j'écris; on se plaint seulement de l'injustice de quelques-uns de ses Ecrivains.

Bede, d'Eginard, d'Henri Huntingdon, de Cambrensis, de Cambden, d'Usférius, & de tant d'autres, qui assurent que les premiers Ecossois Bretons tirent leur origine de l'Irlande, doivent l'emporter sur les conjectures de quelques particuliers. Abercromby a si bien senti cette difficulté, malgré son penchant vers le sentiment contraire, qu'il est forcé de convenir que l'histoire & la tradition se trouvent d'un côté, pendant qu'il n'y a que des conjectures de l'autre.

Aber. à la vie de Feargus I. *liv.* 1. *chap.* 1. *pag.* 28.

Notre Auteur se plaint des Antiquaires qui rejettent l'histoire de Feargus I, & l'établissement de la Monarchie Ecossoise du tems d'Alexandre le Grand, & qui placent cet événement avec Luddus, Cambden, l'Evêque de S. Asaph, Usférius, Stillingfleet, Du Chêne, le Pere Labbe, Thomas Bose, & autres, à l'an de Jesus-Christ 503 : mais sa bile s'échauffe avec force contre Kennedy, qui appuie ce sentiment dans sa dissertation généalogique, où il prouve que la famille royale des Stuarts tire son origine des Scots d'Irlande. Il répéte en abregé quelques principes, ou plutôt quelques circonstances que Kennedy avoit rapportées, pour appuier l'autorité des anciens monumens ou manuscrits de son pays ; mais il montre sa mauvaise foi en ce qu'il rend ces principes dans un sens tronqué & tout-à-fait différent de celui qu'ils représentent dans le livre de Kennedy, dans le dessein de les faire paroître ridicules, & de donner par-là occasion d'appliquer ce vers d'Horace.

Spectatum admissi, risum teneatis amici.

Pag. 5.

« Le Chevalier George Mackensy, continue notre Auteur, a » déja presque prouvé par des manuscrits Irlandois, que les Scots » étoient établis en Albanie long-tems avant Jesus-Christ, & le » Comte de Cromarty promet de prouver la même chose ; & l'on » doit compter, dit Abercromby, sur la promesse d'une personne » de son rang & de son mérite (*a*). »

Aber. Vie de Feargus II, *liv.* 1. *ch.* 2. *pag.* 92.

Mais un systême établi sur de pareilles preuves est-il recevable ? Quoi ! des manuscrits moisis, (c'est ainsi qu'Abercromby nomme ceux qu'a cités Kennedy,) qui sont dignes de mépris,

(*a*) Sir George Mackenzie has already, in a great measure, evinc'd from Irish manuscripts ; and the Right honourable the Earl of Cromarty promises (and What one of his lordship's eminent quality, and more eminent parts, is pleas'd to promise, sure he will perform) to shew from records, and Writers of the same nation, that the Scots were settl'd in Albion, long before the birth of our Saviour,

deviennent la base des preuves que Mackensy nous donne de l'ancienneté de sa nation? encore la preuve n'est pas complette; & les promesses du Comte de Cromarty doivent passer pour des preuves réelles & sans replique. N'est-ce pas ici que doit trouver place le vers d'Horace : *Risum teneatis amici.*

Pour pouvoir juger de la force des preuves du Chevalier Mackensy, il faut examiner le fil de la tradition & de l'histoire des Ecossois, selon Abercromby : « Il y avoit, dit-il, en Bretagne (*Pag. 5. 6.*) » des Prêtres & des Druides. Il est probable qu'ils ont écrit l'his- » toire de leurs tems ; & quand ils ne l'auroient pas fait, les » hommes vivoient alors si long-tems, que douze générations » suffisoient pour perpétuer de pere en fils la tradition de huit » cens ans, c'est-à-dire, depuis Feargus I, qui vivoit 330 ans » avant Jesus-Christ, jusqu'en 503 de l'Ere chrétienne, qui fut » le tems de la fondation de la Monarchie, selon le parti ad- » verse. D'ailleurs, jusqu'à Feargus I, les Antiquaires avoient » coûtume de prononcer, au couronnement des Rois, leur » généalogie.

» Les Druides furent remplacés par les premiers Moines. Le » Monastère d'Hy, ou d'Icolm-Kill, fut fondé en 560 : ce fut » là la sépulture des Rois d'Ecosse, jusqu'au regne de Mal-Colm- » Can-More. Les Moines de ce monastère, aussi bien que ceux » de Paislyscoon, Pluscardin, Abercorn, &c. eurent soin d'écrire » & de conserver l'histoire d'Ecosse, & les fastes de ses Rois. » Vérimonde, Prêtre Espagnol, & Archidiacre de saint André, » composa, d'après les Druides & les Moines, en 1076, son » histoire d'Ecosse. Celui-ci fut copié dans le quatorziéme sié- » cle par Fordon, & Fordon par Boëtius, Lesly, Buchanan, &c. » Voilà le fil & la suite des Historiens d'Ecosse, selon Abercromby. Il paroît que nous n'avons pour garand de tout ce qui s'est passé dans ce pays avant l'onziéme siécle, que l'autorité de Vérimonde : c'est le pivot sur lequel toute la fabrique de leur histoire est appuyée, & le seul canal qui reste au Chevalier Mackensy pour pénétrer dans les antiquités de son pays.

Mais, outre que cette histoire de Vérimonde n'existe pas, & que plusieurs Sçavans ont révoqué en doute l'existence même de l'Auteur, ce que Abercromby n'ignoroit pas, puisqu'il appelle en témoignage de cette existence Chambers-d'Ormond, & autres ; comment un Espagnol pouvoit-il lire & comprendre les anciens manuscrits d'une langue inconnue, & si difficile, qu'à peine

pouvoient-ils être déchiffrés par les naturels même du pays? comment un étranger pouvoit-il être jugé plus capable de cette entreprise, que les nationaux qui avoient l'avantage de posséder la langue dans laquelle ces anciens monumens étoient écrits?

Abercromby voyant sans doute l'insuffisance de cette tradition de son pays, fait venir à son secours Gildas, Nennius, & Bede.

Pag. 7. Le premier, qui avoit écrit en 540, « avoue, dit-il, qu'il ne » sçavoit rien touchant les Scots, que ce qu'il avoit emprunté » d'outre-mer. » D'où il tire cette conséquence, que si les Scots n'avoient pas été établis en Bretagne avant l'année 503, Gildas ne les eut pas ignorés. Il semble cependant que la conséquence auroit été plus juste de dire que, si les Scots eussent formé un peuple gouverné par des Rois depuis huit siécles, jusqu'au tems de Gildas, comme les Ecossois modernes le prétendent, cet Auteur auroit dû les connoître, & n'eût pas été, pour sçavoir leur histoire, dans la nécessité de recourir aux Scots d'Irlande, ni aux Romains, qui probablement sont les étrangers d'outremer, dont il parle. Mais il n'est pas étonnant que ce Royaume peu considérable, qui ne faisoit que de naître du tems de Gildas, & dont l'étendue ne passoit pas les bornes de trois ou quatre petits territoires dans la partie occidentale de l'Albanie, fut inconnu à Gildas, dans un tems où le commerce entre les différens peuples étoit si peu fréquent.

Abercromby ne tire pas plus d'avantage de Nennius en faveur de son systême. « Cet Auteur, dit-il, qui vivoit au commencement » du huitiéme siécle, avoit composé son histoire, en partie sur » celle des Scots. Donc, dit-il, les Scots avoient alors des Historiens. » Qui est-ce qui en doute? Avant que de crier victoire, il auroit dû lever l'équivoque, & prouver que ses ancêtres, dans les siécles qui avoient précédé le tems de Nennius, avoient été nommés Scots, seuls & exclusivement aux habitans d'Irlande, connus par les anciens pour les vrais Scots. Il fait dire ensuite à Nennius que la nation des Scots est aussi ancienne dans la Bretagne, que le prétendu Roi Brutus. Mais, qui prouve trop, ne prouve rien : car, selon Baker, ce prétendu Brutus vivoit mille ans avant Jules-César, c'est-à-dire, environ sept cens ans avant l'époque que les Ecossois donnent à la fondation de leur monarchie par Feargus I : d'ailleurs, il paroît que cet endroit de Nennius est obscur, puisque Usérius l'entend de Brutus premier Consul Romain.

Chron, pag. 1.

Primord, cap. 15, pag. 612.

Après Gildas & Nennius, il fait venir à son secours le vénérable Bede. Il employe toute sa subtilité pour le mettre dans ses intérêts. Il confond les faits rapportés par cet Auteur respectable, & renverse la chronologie & l'ordre de son histoire. « Bede, dit-il, compte les Scots parmi les anciens habitans de » la Bretagne : il dit que les Bretons ayant d'abord possédé la » partie méridionale de l'Isle, les Pictes s'établirent après dans » la partie septentrionale, & qu'après ceux-ci, les Scots, sous » Reuda leur chef, formerent une troisiéme nation avec les Bre» tons & les Pictes. » Ensuite de quoi il place comme une quatriéme colonie les Romains, auxquels cependant la Bretagne fut inconnue jusqu'au tems de Jules-César. « Les Scots par consé» quent, dit Abercromby, furent établis en Bretagne avant l'in» vasion de cette Isle par ce Conquérant. »

Mais, avec sa permission, l'ordre des événemens ne suit pas toujours l'ordre des chapitres où ils sont rapportés : un Historien est quelquefois obligé, selon la matiere qu'il traite dans un chapitre, de croiser les faits, & de suivre sa narration au-delà de ce qui est contenu dans le chapitre suivant. C'est ainsi que Bede, en parlant des colonies qui s'étoient fixées dans la Bretagne, nomme les Scots après les Pictes, & avant les Romains, quoique leur établissement dans cette Isle soit fixé par Ussérius & autres au commencement du troisiéme siécle. En effet il fait venir les Scots après les Pictes, non pas immédiatement, comme l'insinue Abercromby, mais long-tems après, & par la suite des tems, *procedente autem tempore.* S'il les nomme tout de suite après les Bretons & les Pictes, c'est parce qu'il les regarde comme une colonie, qui avoit, comme eux, adopté la Bretagne pour patrie, & dont la race subsistoit encore de son tems, & formoit un corps de peuple. Il n'en est pas de même des Romains ; il les regarde bien moins comme une colonie, que comme des conquérans. Il n'étoit pas en usage chez ce peuple d'établir des colonies dans les Provinces conquises, ni de déposséder les anciens proprietaires ; ils se contentoient de leur soumission, & d'un certain tribut qu'ils en tiroient pour subvenir aux frais d'un Préfet ou Légat, & des troupes qu'ils y entretenoient, afin de contenir le peuple dans l'obéissance, & le défendre contre les incursions de leurs ennemis. Abercromby a un talent admirable pour rapprocher les faits, lorsqu'il s'agit de ses intérêts : il applique au second siécle ce qui ne convient qu'au cinquiéme. « Sévére,

dit-il, en citant toujours Bede, « fit bâtir une muraille, pour
« servir de rempart contre les nations indomptées, sçavoir, les
« Scots & les Pictes, deux nations d'outre-mer, ainsi nommées,
« non pas qu'elles fussent établies hors de la Bretagne, mais parce
« qu'elles étoient séparées par deux bras de mer de cette partie
« de la Bretagne qui obéissoit aux Romains. »

Il est vrai que Bede dit tout cela, mais en différens tems, & en différentes circonstances. Il dit, au cinquiéme chapitre, que Sévére, qui vivoit dans le deuxiéme siécle, fit faire, non pas une muraille, comme Abercromby l'avance, mais un fossé avec des palissades pour arrêter les nations indomptées (*a*), qu'il ne nomme pas; mais on peut conjecturer que c'étoient les Scots & les Pictes, dont les premiers étoient encore errans, & sans aucune demeure fixe en Bretagne (*b*); ou, peut-être, quelques cantons des Bretons, qui, supportant avec peine le joug des Romains, se révoltoient quelquefois contr'eux. Mais lorsque Bede, après Gildas, parle, au douziéme chapitre, des nations transmarines, ou d'outremer, & qu'il ajoute la réflexion suivante, qui n'est pas dans Gildas, sçavoir, que ces nations ne furent pas ainsi nommées, pour avoir été établies hors de la Bretagne, mais seulement parce qu'elles en étoient séparées par deux bras de mer; il ne parle que par rapport à la situation des affaires des Bretons avec les Scots & les Pictes dans le cinquiéme siécle, lorsque la puissance Romaine commençoit à décliner dans la Bretagne, & ailleurs, sous Honorius, comme il le dit dans le chapitre précédent : *Ex quo tempore Romani in Britanniâ regnare cessârunt.* Alors le commentaire de Bede sur l'épithéte d'outremer, que Gildas donne aux Scots & aux Pictes, convient assez aux premiers, qui avoient commencé, dès le troisiéme siécle, à avoir des établissemens en Bretagne, sans cependant avoir été formés en Royaume, & sans avoir encore fait un Etat indépendant de celui d'Irlande.

Gildas & Bede ne parlent de ces nations d'outre-mer qu'à l'occasion des horribles ravages que ces barbares avoient commis dans la Bretagne au commencement du cinquiéme siécle. Ils les nomment

(*a*) Ubi magnis gravibusque prœliis sæpè gestis, receptam partem insulæ, à cæteris indomitis gentibus, non muro, (ut quidam æstimant,) sed vallo distinguendam putavit. *Beda, Hist. Eccles. lib.* 1. *cap.* 5.

(*b*) Ut in Honorii Augusti tempora hoc incidisse videatur : tunc enim, *Cùm anteà per incerta vagantes*, ut habet Ammianus, diù Britanniam & condita limitibus loca divexassent, sedes in Britanniâ posuisse videntur. *Cambd. Brit. edit. Francof. pag.* 63.

nomment d'abord les Scots & les Pictes : ils déterminent les régions d'où ils étoient fortis. Ils font venir les Pictes du septentrion, & les Scots de l'occident : *Scotorum à circio*, ou comme s'exprime Fabius Ethelwerdus, *Scoti ab occidentali plagâ*, c'est-à-dire, de l'occident ; ce qui ne peut s'entendre que de l'Irlande, & nullement de l'Ecosse, qui est directement au nord de la Bretagne, ou, pour mieux dire, qui est la partie septentrionale de cette Isle. Ces mêmes Scots venus de l'occident, sont nommés, dans le tems de leur retraite, Irlandois, par ces mêmes Auteurs, *revertuntur impudentes grassatores Hiberni domum*. Ce qui s'accorde avec la glose annexée au manuscrit de Gildas, dans la Bibliothéque de Cambridge, où il est dit que le passage de Gildas, *à duabus gentibus transmarinis*, doit être plutôt rapporté aux Scots, que l'envie de piller faisoit tous les ans venir d'Irlande en Bretagne, qu'à ceux que Reuda avoit déja établis, selon Bede, en Albanie, *quia Scoti tunc temporis in Hiberniâ habitabant, & Picti in Scotiâ, id est, ab aquilone*.

Usser. Primord. cap. 15. pag. 594.

Petr. Lombard. comment. cap. 2. pag. 27. & 28.

Usser. Primord. Ecclef. cap. 15. pag. 593.

Ce feroit répéter toujours la même chose, que de vouloir suivre & refuter toutes les preuves qu'Abercromby apporte en faveur de son systême. Tout ce qu'il peut dire sur cette matiere, a déja été aussi souvent refuté que proposé. Son raisonnement est ordinairement fondé sur des sophismes, & de faux principes. Il suppose toujours, ce qui est en question, que tous les anciens qui ont parlé de la Scotie, ou des Scots, avoient montré, comme au doigt, sa patrie, quoique la plûpart de ces Auteurs s'expliquent autrement sur cet article. Il combat souvent des phantômes, en supposant qu'on lui dispute l'existence des Scots en Albanie avant la fondation de leur Monarchie en 503, quoique Bede, Cambrensis, Cambden & Usserius, conjointement avec les Historiens d'Irlande, se tuent de lui dire que les *Dalreudini*, avec plusieurs autres colonies de la même nation, s'étoient établis en Albanie dans les troisiéme & quatriéme siécles. On sçait d'ailleurs que des partisans, avec leurs vassaux, attirés, soit par leur alliance avec les Pictes, soit par l'espérance du butin, passoient souvent la mer pour venir attaquer les Bretons chez eux, même avant le tems des Romains, comme il paroît par le panégyrique d'Euméne sur l'Empereur Constance, où il est dit que les Bretons, lorsqu'ils devinrent la conquête de César, étoient grossiers & ignorans dans le métier de la guerre, n'ayant jusqu'alors eu affaire qu'aux Pictes & aux Irlandois.

Pag. 158.

Cambd. Britt. *edit. Lond. pag.* 89. Uffer. Primord. *cap.* 16. *pag.* 726.

Hégisippe ; dans son traité de la destruction de Jérusalem, fait parler Joseph Ben-Gorion, qui, voulant détourner les Juifs de la guerre avec les Romains, les conquérans de la terre, leur dit que la Scotie même, qui ne doit rien à la terre, tremble aux approches de leurs armes : *Tremit hos Scotia quæ terris nihil debet.* Mais, dit Abercromby, ce passage ne peut pas s'entendre, comme le prétend Cambden, de l'Irlande, qui ne fut jamais envahie par les Romains ; comme si un conquérant, qui est déja entré dans le pays voisin, n'étoit pas à craindre. On tremble pour soi, lorsque le feu est dans la maison voisine. D'ailleurs ces mots, *quæ terris nihil debet*, désignent naturellement une Isle qui est séparée de toute la terre (*a*). Les Scots d'Irlande craignoient pour eux le sort des Bretons, des Gaulois, & de tant d'autres nations subjuguées par les Romains. Leur crainte, selon Pierre Lombard, fut un des motifs qui les engagea à faire la guerre aux Bretons & aux Romains, en pillant les premiers, qu'ils regardoient comme ennemis des Pictes leurs alliés, & en arrêtant les derniers en Bretagne, afin de leur ôter l'idée de vouloir reduire l'Irlande en Province Romaine, comme ils en avoient envie (*b*). En effet ils cesserent leurs hostilités contre les Bretons, dès qu'ils n'eurent plus rien à craindre de la part des Romains ; *cessavit vastatio hostilis.*

Pag. 9.

Petr. Lombard. *cap.* 2. *pag.* 19.

Beda, *lib.* 1. *cap.* 14.

La grande réputation de Bede, de Ludde, de Cambden, d'Ufférius, & autres, qu'Abercromby auroit du combattre ici, l'intimide, & l'empêche d'en entreprendre la réfutation. Il s'en prend uniquement à Kennedy, qui n'est cependant pas plus criminel qu'eux : les invectives sont les plus forts argumens dont il se sert contre lui & sa nation ; argumens qui tiennent ordinairement lieu de raisons, chez les hommes ignorans & emportés. Il leur reproche l'obscurité de leur origine, dont ils ne doivent pas cependant rougir, dit-il, non plus que leurs voisins ; leurs coûtumes sauvages jusqu'au regne de Jacques VI d'Ecosse, & I d'Angleterre ; l'instabilité de leur gouvernement ; la multiplicité de leurs Rois, toujours en guerre les uns avec

Abercromby, *vol.* 1. *chap.* 1. *pag.* 14.

(*a*) Nomine Scotiæ, quam insulam facit, nulli alii terræ conjunctam continuatamque, Hiberniam (quod etiam à Cambdeno est notatum) haud dubiè designans. *Usser. Primord. cap.* 16. *pag.* 726.

(*b*) Ut Romanos ibidem distinerent ne in Hiberniam possent pertransire. *Petr. Lombard. cap.* 2. *pag.* 22.

Ejus debellandi sectabantur spem & occasionem. *Tacitus in vitâ Jul. Agricolæ.*

les autres; leur défaut de commerce avec les pays étrangers, leur peu de succès contre la force supérieure des Danois, leur soumission aux Anglois, leur paresse, & la pauvreté qui en est inséparable, leur négligence enfin à cultiver leur terres, & à bâtir en pierres & en ciment; voilà les traits qu'Abercromby lance contre la nation Irlandoise, (sans épargner un grand nombre d'anciennes familles Angloises qui en font partie depuis plus de cinq siécles,) & qui méritent d'être plutôt méprisés que refutés; il fait le procès à un peuple entier pour la prétendue faute d'un seul. Kennedy prouve, par des monumens authentiques, que les Ecossois sont les descendans des colonies venues en différens tems d'Irlande en Albanie; que leur Monarchie n'a commencé qu'au sixiéme siécle : mais il ne dit rien de nouveau. Bede, Cambden, Ussérius, & autres, l'avoient déja dit avant lui. Il tire l'origine de la maison des Stuarts d'Irlande par ces mêmes colonies : qu'y a-t-il d'extraordinaire ou de deshonorant pour la nation Ecossoise, dont cet Auteur parle d'ailleurs avec respect? Il semble que les prétentions de Kennedy ne doivent pas attirer à sa nation les traits piquans qu'Abercromby lance contr'elle, & qu'une sotte apologie de sa part ne fait qu'envénimer. Il dit qu'il est fâché d'être obligé d'exposer un peuple qu'il estime par rapport à sa bravoure reconnue, principalement dans les pays étrangers, à son attachement inviolable à ce qu'il croit être juste, & à tant d'autres bonnes qualités, dont le nombre est trop grand pour être rapporté. Ne semble-t-il pas qu'il fasse allusion, dans cette tirade, à la fidélité des Irlandois pour leurs Princes légitimes, & à leur zéle pour la Religion, en quoi il leur rend plus de justice qu'il ne pense? En effet depuis la réunion des Irlandois anciens & modernes, & leur soumission aux Rois d'Angleterre, à l'avénement de Jacques I au trône, (époque fatale pour eux,) bien loin de trahir leur Prince légitime, ils ont tout sacrifié pour lui conserver la couronne. La perte de leurs biens & de leur liberté est une preuve non équivoque de leur fidélité; & la Catholicité conservée parmi un grand nombre de leurs citoyens, après une persécution de deux siécles, plaide fortement en faveur de leur attachement pour la Religion. Abercromby appelle en témoignage de tout ce qu'il dit *Pag. 12. 13. & 14.* contre les Irlandois, le Chevalier Wareus; & après avoir beaucoup encensé cet Auteur, il se broüille avec lui, & dit qu'il s'est deshonoré, en ce qu'au grand étonnement des Sçavans,

(d'Ecosse apparemment,) il a donné pour Irlandois les plus célébres Ecrivains, Missionnaires & Saints, que l'Ecosse avoit produits depuis le cinquiéme jusqu'au seiziéme siécle, pour cette seule raison qu'ils sont nommés *Scoti*, ou *Scots*. Mais par quel cas fortuit tous les Auteurs, même anciens, qui ont traité cette matiere, excepté les Ecossois des derniers tems, dont le témoignage n'est pas recevable dans leur propre cause, sont-ils tombés dans le même égarement que Wareus, & méritent-ils les censures d'Abercromby? Il paroît que cet Auteur veut prévénir les reproches qu'on est en droit de lui faire. Usférius, après avoir traité à fond cette question, déclare que tout ce qu'il en avoit dit étoit nécessaire pour reprimer l'audace insolente de Thomas Dempster (*a*), qui, dit-il, n'a pas eu honte d'assurer, dans sa lettre au Cardinal Barberini, (lequel fut Pape ensuite, sous le nom d'Urbain VIII,) que l'Irlande n'avoit jamais été nommée Scotie; *Hiberniam nunquam Scotiæ nomen habuisse asseverare non puduit;* quoiqu'il avoue lui-même que, selon Isidore & Bede, l'Irlande fut la patrie des Scots; & de s'approprier tous les sujets célébres par leur science & leur piété, dont les Auteurs font mention, sous le nom de *Scots*, même ceux qui avoient précédé l'an huit cent quarante, lorsque les Scoto-Bretons étoient renfermés dans les bornes étroites de Dalrieda, qui ne faisoit qu'un très-petit recoin de l'Albanie, pour en dépouiller la Scotie majeure, c'est-à-dire, l'Irlande (*b*).

Primord. *cap.* 16. *pag.* 737.

« Lorsque Dempster, continue Usférius, voulut séduire Philippe Ferrarius, qui travailloit à un supplément au Martyrologe » Romain, & le rendre complice de son plagiat, en lui com» muniquant une liste des Saints d'Ecosse, pour en enrichir le » Martyrologe; ce sçavant Italien s'étant apperçu de la super» cherie, fit ajouter à son ouvrage un avertissement, où il dit » qu'ayant suivi certains Auteurs, il avoit attribué à l'Ecosse » quelques Saints d'Irlande, parce que, selon les anciens, cette » Isle se nommoit autrefois *Scotie*, & les habitans *Scots*, & qu'il » juge à propos d'en avertir le public, par rapport à certains

(*a*) Ut Thomæ Dempsteri insolens retunderetur audacia.

(*b*) Indèque Scotos, quotquot doctrinâ vel pietate celebres à Scriptoribus uspiam commemoratos invenerat, etiam eos qui antè annum Christi octingentesimum quadragesimum claruerunt, (quando Scoto-Britanni Dalriadæ finibus exiguis sanè continebantur) è majore nostrâ Scotiâ turmatim abductos, non tam in minorem transfert, quam in unum illius angulum detrudit simul omnes & compingit. *Usser. Primord. cap.* 16. *pag.* 738.

» voleurs de Saints. » C'eſt ainſi qu'il qualifie Dempſter & ſes conſors (*a*).

Mais voyons quels ſont les avantages qu'Abercromby prétend tirer de l'hiſtoire de Wareus, pour autoriſer ſes calomnies. Ce ſçavant homme commence ſon hiſtoire d'Irlande avec Laogare, fils de Niall le Grand, & Monarque d'Irlande, au commencement du cinquiéme ſiécle. Il dit qu'il ne parle pas des prédéceſſeurs de ce Monarque, parce que preſque tout ce qu'on en dit eſt fabuleux, ou du moins mêlé de fables. Il y avoit donc, de l'aveu propre de Wareus, des Rois en Irlande avant Laogare, & des hiſtoires qui en faiſoient mention : & quoiqu'elles fuſſent mêlées de fables, comme il le prétend, il auroit daté ſon hiſtoire plus haut que Laogare, ſi l'entrepriſe n'eut pas été trop pénible pour un homme qui ne ſçavoit pas aſſez la langue pour pénétrer plus avant dans les antiquités de ce pays. Au reſte ce mêlange de fables & de vérités, eſt un vice commun dans les hiſtoires anciennes de tous les peuples. Wareus dit encore que c'étoit une choſe louable parmi eux, en ce que cela tendoit au bien public, de prendre le bien des étrangers; mais il ajoute auſſi qu'ils imitoient en cela les anciens Gaulois & les Spartiates. Il dit que leurs Juges, nommés *Bréhons*, rendoient la juſtice, & décidoient les procès en plein air, & ſur les hautes montagnes, & que les bâtards partageoient ſouvent la ſucceſſion du pere avec les enfans légitimes. Mais n'eſt-ce pas vouloir s'amuſer à des bagatelles, que de reprocher à un peuple les coûtumes ridicules de ſes ancêtres païens, dans un tems où toutes les nations étoient barbares? Il dit enfin qu'il n'y avoit point chez eux de villes murées; que leurs maiſons étoient faites de bois, & couvertes de chaume, ou de paille. Ce peuple qui faiſoit toujours la guerre en pleine campagne n'avoit pas beſoin de villes fortifiées : il regardoit comme une lâcheté de vouloir ſe cacher derriere des murs pour ſe défendre contre l'ennemi. A l'égard de leurs mai-

(*a*) Cujus plagii ſocium & conſortem cùm Philippum Ferrarium Italum reddere Dempſterus conaretur, Sanctorum Scotiæ indiculo communicato .... vir doctus, fraude demùm percepta, ſequentem admonitionem ad lectorem operi ſuo præfigendam curavit : *Illud te admonendum duxi, me nonnullos Sanctos Hibernos, alios Scriptores ſecutum, Scotiæ, ſivè Angliæ tribuiſſe..... quod te admonere libuit propter quoſdam* Ἀγιοκλέπτας, ita ille Dempſterum jam cum ſuis gregalibus, inter Sanctorum fures connumerans. *Uſſer. Primord. cap.* 16. *pag.* 738.

Plutarque, dans son livre : *De facie in orbe lunæ*, nomme l'Irlande, *Ogygia*. Les Poëtes, dit Rhodogon, appellent tout ce qui est antique, *Ogygium*, d'Ogygès, très-ancien Roi de Thébes (*a*). Par cette raison l'Egypte fut aussi appellée, *Ogygia*, les Egyptiens ayant été regardés comme le plus ancien peuple & les inventeurs de la plûpart des arts & des sciences, de qui les Grecs mêmes les avoient empruntés.

Ogyg. *part.* 1. *pag.* 22.

César, Pline, Tacite, Orosius, & tous les Latins en général la nomment *Hibernia*. L'étymologie de ce nom est incertaine. Les uns prétendent qu'elle vient des Ibériens, peuple d'Espagne, qui occupoit cette Isle, ou d'*Iberus*, fleuve de ce Royaume, ou d'*Iberia*, qui en étoit quelquefois le nom. D'autres disent que le nom d'*Hibernia* derive de *Heber*, un des fils de Milésius, ou de Herémon son frere.

Petr. Lombard. comment. *cap.* 1. *pag.* 9.

Cette Isle fut enfin nommée depuis six ou sept siécles par les Anglois, *Irlande*. L'origine de ce nom est évidente, & se manifeste par elle-même : car il est clair que le mot, *Irlande*, a été composé d'*Iris*, ou de *Fearon-Ire*, (c'est-à-dire, terre d'Ire) noms que les anciens habitans lui donnoient quelquefois, & du mot Anglois, *Land*, qui veut dire, terre.

Philip. ô Sullevan. *tom.* 1. *lib.* 1. *cap.* 1.

C'est une chose ridicule que de chercher les noms propres & leur origine chez les étrangers (*b*), Chacun doit sçavoir mieux que son voisin, le nom de sa terre ou de son patrimoine. Pline nous apprend qu'il faut chercher le nom propre & naturel d'un pays chez les Sçavans dans la langue du pays même. Le nom naturel d'un pays est celui qui est reconnu & adopté par les habitans, & qui a sa racine dans leur langue, & non celui que le caprice des étrangers veut lui donner. Voyons maintenant ce qu'en disent les Historiens du pays.

Hist. nat. *lib.* 1.

Kéating, d'après les anciens monumens de ce peuple, dit que, du tems des premieres colonies, l'Irlande fut nommée tantôt *Inis-Alga*, qui veut dire, Isle noble ; tantôt *Inis-Fail*, c'est-à-dire, l'Isle de Fail, d'une pierre enchantée nommée chez eux *Lia-Fail*, (*saxum fatale*,) par Hector Boëtius, que les Tuatha de Danains y avoient apportée.

Livre des immigrations. Pseautier de Cashil. Lécan & autres. War. antiq. Hibern. *cap.* 1.

Cette Isle fut nommée ensuite, & immédiatement avant l'ar-

(*a*) Ogygium id appellant Poëtæ, tanquam pervetus dixeris ab Ogyge vetustissimo. *Rhodogonus, lib.* 15. *cap.* 33.

(*b*) Absurdum est hujus nominis rationem ex alienâ linguâ petere. *Cambd. Brit. edit. Francof. pag.* 6.

rivée des Miléſiens, tantôt *Eiré*, tantôt *Fodla*, & quelquefois *Banba*, qui étoient les noms des trois Reines ſœurs qui épouſerent les trois freres qui gouvernoient alternativement cette Iſle ; mais le nom *Eiré* fut de tout tems, comme il eſt encore aujourd'hui, le plus uſité ; & les habitans ſe nomment encore en leur langue *Eirinachs*, c'eſt-à-dire, natifs d'Eiré, en Latin *Erigena*. Ce fut dans ce ſens que Jean Scot, Auteur du neuviéme ſiécle, fut communément nommé *Scotus Erigena*.

Cambden convient qu'*Erin* (qui eſt le même qu'*Eiré*) eſt le véritable nom de cette Iſle : il dit que les noms *Jerna*, *Juverna*, *Juernia*, *Iris*, *Hibernia* & Irlande, en tirent leur étymologie. *Ab Erin ergo gentis vocabulo originatio petenda.* Mais il ſe trompe dans ſes conjectures au ſujet de l'étymologie du mot *Erin*, qu'il prétend avoir trouvée dans le mot Irlandois *Hiar*, qui ſignifie l'occident, parce que l'Irlande eſt le pays le plus occidental de l'Europe. Le nom *Erin* fut donné à cette Iſle par ſes propres habitans : ſi l'on faiſoit venir ce nom du mot *Hiar*, ce ſeroit donner à cette Iſle un nom qui porte qu'elle eſt à l'occident d'elle-même. D'ailleurs ô Flaherty, homme ſçavant & très-verſé dans la langue du pays, rejette, comme abſurde, cette conjecture de Cambden (*a*).

Pag. 677.

Cette Iſle fut auſſi nommée par les Miléſiens *Scoite* ou *Scuitte*, en Latin *Scotia* ; & les habitans *Kinnéadh-Scuitte* ou *Clanna-Scoitte*, de *Scota*, fille d'un Pharao Roi d'Egypte, épouſe de Miléſius, & mere commune des Miléſiens ; ou, ſelon d'autres, du mot *Scythie* ou *Scythe*, dont ce peuple étoit une colonie.

Phil. ô Sull. Hiſt. Cathol. compend. *cap.* 2.

Quoi qu'il en ſoit de l'origine & de l'étymologie de ce nom, il eſt certain que cette Iſle fut connue des étrangers ſous le nom de *Scotia*, & les habitans ſous celui de *Scoti* ou *Scots*, depuis le troiſiéme juſqu'au onziéme ſiécle. Une multitude d'Auteurs qu'Uſſérius appelle en témoignage de cette vérité, forme une chaîne que rien ne peut rompre.

Petr. Lombard. comment. *cap.* 1. *pag.* 5.
Idem. *cap.* 2. *pag.* 15.
Uſſer. Prim. Eccleſ. *cap.* 16. *pag.* 728. *& ſeq.*
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 72.

Porphire le philoſophe, dont les propres paroles ſont rapportées par S. Jerôme dans ſon Epître à Ctéſiphon, contre Pélage Breton & Céleſtin Scot, fait mention, dans le troiſiéme ſiécle, de la Bretagne, Province fertile en tyrans, & des nations Scotiques, qui ne connoiſſoient, dit-il, ni Moyſe ni les Pro-

(*a*) Quantum diſtat ortus ab occidente tantum *Ere*, à voce Hibernicâ *Hiar*, occaſum ſignificante, inflexione liquet. *Ogyg. part.* 1. *pag.* 20.

phétes. *Neque enim Britannia, fertilis Provincia tirannorum, & Scoticæ gentes .... Moysen, Prophetasque cognoverant.* Usférius reprend ici Erasme, qui prétend que dans quelques exemplaires, au lieu de *Scoticæ*, on lisoit *Scythicæ gentes*.

Les Pictes & les Irlandois, qu'Euméne le Rhéteur, vers la fin du même siécle, dans son panégyrique à Constance César, nomme les ennemis ordinaires des Bretons, sont désignés dans le siécle suivant, par Ammien & Claudien, sous les noms de Scots & Pictes : ce qui prouve, selon Usférius, que l'Irlande doit être reconnue pour la patrie des anciens Scots ; & pour confirmer cette vérité, il rapporte les vers de Claudien, où ce Poëte représente les Scots comme habitans du pays qu'il nomme *Jerne* (*a*).

Nous avons, dans le cinquiéme siécle, le témoignage de Paul-Orose, qui, dans la description qu'il fait de cette Isle, dit qu'elle est habitée par des Scots, *à Scotorum gentibus colitur.* S. Prosper, en parlant de la sollicitude pastorale du Pape Céléstin pour les Isles Britanniques, en purifiant la Bretagne de l'hérésie de Pélage, & en faisant prêcher l'Evangile chez les Scots par Pallade, distingue l'Isle des Scots, qu'il nomme barbare, de la Bretagne, qu'il nomme l'Isle Romaine (*b*). L'Isle des Scots, dans le sens de Prosper, ne peut s'entendre, dit Usférius, que de la Scotie majeure, c'est-à-dire, de l'Irlande, & nullement de l'Albanie, qui n'étoit pas alors nommée Scotie, & qui n'est pas encore aujourd'hui une Isle, puisqu'elle fait partie de l'Isle de la grande Bretagne (*c*).

Hist. *lib.* 1. *cap.* 2.
Petr. Lombard. comment. *cap.* 2. *pag.* 16.
Grat. Luc. *c.* 25. *pag.* 213.

Le sixiéme siécle nous fournit l'autorité de Gildas, Auteur Breton, qui, après avoir dit que la Bretagne avoit été foulée aux pieds par deux nations sauvages d'outre-mer, sçavoir, les Scots, qui venoient de l'occident, & les Pictes, du septentrion,

(*a*) Hiberniam veterum Scotorum patriam statuendam esse comprobat, quod & illa Claudiani apertissimè confirmant.

Scotorum cumulos flevit glacialis Jerne.
.... totam cum Scotis Jernen
Movit & infesto spumavit remige Thetis.
Usser. Prim. cap. 16. *pag.* 728.

(*b*) Nec segniore curâ, ab hoc eodem morbo Britannias liberavit quando quosdam inimicos gratiæ solum suæ originis occupantes etiam ab illo secreto exclusit oceani ; & ordinato Scotis Episcopo dum Romanam insulam studet servare Catholicam, fecit etiam barbaram Christianam. *S. Prosper. lib. cont. Collat. cap.* 41. *apud Usser. cap.* 16. *pag.* 797.

(*c*) Et Prosper, Scotorum insulam hanc à Britanniis disertè distinguens, de majore Scotiâ, id est Hiberniâ, non de minore, id est Albaniâ, (quæ neque tunc temporis Scotia fuit, neque insula etiam nunc est, sed pars insulæ majoris Britannicæ) necessariò intelligendus est. *Usser. Prim. Eccles. cap.* 16. *pag.* 798.

ajoute que les effrontés brigands (les Irlandois) s'en étoient retournés chez eux, avec intention de revenir dans peu, & que les Pictes s'étoient établis dans l'extrémité de l'Isle (*a*). Il est évident que Gildas nous donne ici les Scots & les Irlandois pour le même peuple : c'est la conséquence qu'en tire Usférius, en ajoutant que Cogitosus, dans la vie de sainte Brigide, est d'accord avec Gildas (*b*).

Dans le septiéme siécle, Isidorus Hispalensis dit que la Scotie est la même que l'Irlande : *Scotia eadem & Hibernia.* Jonas, Abbé, dans la vie de S. Columban, atteste que ce Saint est né dans l'Isle d'Irlande ; que cette Isle est habitée par une nation de Scots ; que cette nation, sans être gouvernée par les mêmes loix que les autres peuples, brille par sa ferveur dans le christianisme, & surpasse par sa foi toutes les nations voisines (*c*). On peut ajouter l'autorité d'Aldhelm, Abbé de Malmesbury, dans son Epître à Ealfrid ; & celle d'Adamnanus Abbé de Hy, dans la vie de S. Columb. Ces saints personnages employent par-tout, comme synonimes, les noms d'Irlandois & de Scots, d'Irlande & de Scotie (*d*).

Origin. *lib.* 14. *cap.* 6.

Le vénérable Béde, qui vivoit dans le huitiéme siécle, & dont l'autorité est si respectable, rend témoignage à cette vérité : il suffit de lire avec un peu d'attention son Histoire ecclésiastique pour se le persuader. Il se propose d'abord, selon le titre de son premier chapitre, de parler de la situation & des anciens habitans de la Bretagne & de l'Irlande, *de situ Britanniæ vel Hiberniæ, & priscis earum incolis :* & dans la suite du même chapitre il donne pour habitans de l'Irlande des Scots, sans parler d'Irlandois. On voit dans la suite de son histoire la distinction

(*a*) A duabus gentibus transmarinis vehementer sævis, Scotorum à circio, & Pictorum ab aquilone calcabilis, multos stupet, gemuitque annos ...... revertuntur impudentes grassatores Hiberni domum, non post longum tempus reversuri. Picti in extremâ parte insulæ tum primum & deinceps requieverunt. *Usser. Prim. Eccles. cap.* 16. *p.* 798.

(*b*) Ubi *Scotos* & *Hibernos* pro unâ & eâdem gente accipit : quod & à Cogitoso, tum in prologo, tum in epilogo vitæ Sanctæ Brigidæ facitatum observatur. *Usser. cap.* 16. *pag.* 729.

(*c*) Columbanus ortus est in Hiberniâ insulâ in extremo oceano sitâ, hanc Scotorum gens incolit, gens quanquam absque gentium reliquarum legibus tamen in Christiani vigoris dogmate florens omnium vicinarum gentium fide præpollet. *Apud Usser. cap.* 16. *pag.* 729.

(*d*) Quâ etiam ratione apud Aldhelmum Abbatem Malmesburiensem, in epistolâ ad Ealfridum, *Hibernenses* & *Scoticos*, *Hiberniam* & *Scoticum solum*, ut sinonima usurpari, & apud Adamnanum Hyensem Abbatem de rebus Sancti Columbæ scribentem, in iisdem narrationibus eandem Regionem *Scotiam* simul & *Hiberniam* subindè appellari animadvertimus. *Usser. Prim. Eccles. cap.* 16. *pag.* 729.

qu'il fait entre les Scots d'Irlande & ceux d'Albanie. Il fait souvent mention des premiers, qu'il nomme simplement Sots : il indique leur pays indifféremment sous les noms de *Scotie* & d'*Irlande:* il dit que les Pictes avoient trouvé en Irlande la nation
Lib. 1. cap. 1. des Scots, *inventâ ibi gente Scotorum*, & que l'Irlande étoit leur
Grat. Luc. c. 14. propre patrie, *hæc autem propria patria Scotorum est.* Il les ca-
pag. 126. & 127. ractérise bien clairement dans le second chapitre de son second livre, où parlant de la sollicitude pastorale de Laurent, Archevêque de Cantorbery, pour les Eglises des Bretons, des Anglois & des Scots qui habitent l'Irlande, qu'il qualifie d'Isle dans le voisinage de la Bretagne, *necnon Scotorum qui Hiberniam insulam Britanniæ proximam incolunt*, il dit que ce Prélat sçachant que les Scots étoient dans l'erreur touchant la célébration de la pâque, leur avoit écrit une lettre pour les exhorter à conserver l'unité avec l'Eglise universelle; voici le titre de cette lettre: *Dominis charissimis fratribus Episcopis vel Abbatibus per universam Scotiam.* Il est remarquable qu'il employe dans le titre le mot *Scotia*, pour indiquer le même pays qu'il avoit nommé un peu auparavant *Hibernia.* « Le Pape Honorius, dit ailleurs
Lib. 2. cap. 19. » Béde, envoya des lettres aux Scots, qui étoient dans l'erreur » touchant l'observation de la pâque, selon ce que nous avons » dit ci-dessus, pour les exhorter à ne se pas croire plus éclai» rés que toutes les autres Eglises du monde, attendu qu'ils ne » faisoient qu'une petite poignée de peuple placé à l'extrémité » de la terre. » *Misit Papa Honorius litteras genti Scotorum, quas in observatione sancti paschæ errare compererat, juxtà quod suprà docuimus.* Il est clair, & ces derniers mots de Béde, *juxta quod suprà docuimus*, en sont une preuve sans réplique, que les lettres du Pape Honorius & celle de Laurent de Cantorbery, avoient pour objet le même peuple, c'est-à-dire, les Scots d'Irlande, professant l'erreur touchant la pâque, qu'ils célébroient depuis le quatorze jusqu'au vingt de la lune. En parlant d'Oswald,
Idem, lib. 3. cap. 3. Roi de Northumberland, il dit que « ce Prince se voyant paisible » possesseur de son Royaume, & désirant ardemment la conver» sion du peuple qu'il commandoit, envoya aux Scots, chez qui » il avoit reçu lui-même la grace du baptême avec ceux de sa suite, » pour les prier de lui envoyer un Prélat capable par sa doctrine » d'instruire ses sujets. Les Scots répondirent sans délai à la piété » de ce Roi, en lui envoyant Aidan, homme rempli de dou» ceur & de piété, & fort zélé pour la cause de Dieu, pas

» cependant tout-à-fait, dit-il, selon la science ; car il célébroit » la pâque à la maniere de sa nation, dont j'ai souvent fait men- » tion, dit notre Auteur, depuis le quatorze de la lune jusqu'au » vingt. C'est ainsi, continue Béde, que la Province septen- » trionale des Scots, avec toute la nation des Pictes, célébroient » la pâque du Seigneur ; mais les Scots des Provinces méridio- » nales de l'Isle d'Irlande, dit-il, s'étoient déja conformés au » rit canonique, sur l'admonition du Siége Apostolique (*a*). » Vers la fin du même chapitre il dit « qu'Aidan étoit Moine & » Evêque ; qu'il sortoit du Monastère de l'Isle de Hy ; que cette » Isle avoit été donnée aux Scots par les Pictes, en reconnois- » sance de ce qu'ils avoient prêché l'Evangile chez eux (*b*). » Et au commencement du chapitre suivant, qui n'est que la continuation de la même histoire, il détermine la patrie des Scots, en disant « qu'il étoit venu d'Irlande un Moine, nommé Co- » lumban (*c*), fameux par l'austérité de sa vie ; qu'il avoit prê- » ché l'Evangile aux Pictes septentrionaux ; qu'il avoit reçu d'eux » l'Isle de Hy, où il fit bâtir un Monastère. » Le vénérable Béde s'explique autrement sur le pays d'où étoit sorti S. Columban : il dit dans sa table chronologique, « que ce grand homme étoit » venu de la Scotie en Bretagne pour instruire les Pictes (*d*). » C'est donc mal prendre le sens de l'histoire de Béde, que de ne pas voir que, selon l'esprit de cet Auteur, les mots *Scotie* & *Irlande*, *Scots* & *Irlandois*, étoient synonimes, & signifioient la même nation & le même peuple ; que S. Columban, l'Apôtre des Pictes & le fondateur du Monastère de Hy, étoit Scot d'Irlande ; qu'Aidan, l'Apôtre des Northumbres, & premier Evêque de Lindisfarn, étoit du même pays, c'est-à-dire, de la Province des Scots septentrionaux, attachés à l'erreur des Quarto-

---

(*a*) Hoc etenim ordine septentrionalis Scotorum Provincia & omnis natio Pictorum, illo adhuc tempore Pascha Dominicum celebrabat...... Porrò gentes Scotorum, quæ in australibus Hiberniæ insulæ partibus morabantur, jam dudum ad admonitionem Apostolicæ Sedis antistitis pascha canonico ritu observare didicerunt. *Beda, lib.* 3. *cap.* 3.

(*b*) Monachus ipse Episcopus Aidanus utpotè de insulâ quæ vocatur Hy destinatus.... quæ videlicet insula...... donatione Pictorum qui illos Britanniæ plagas incolunt, jam dudum Monachis Scotorum tradita eo quod illis prædicantibus fidem Christi perceperunt.

(*c*) Si quidem anno Incarnationis Dominicæ quingentesimo sexagesimo quinto..... venit de Hiberniâ Presbyter & Abbas, habitu & vitâ Monachi insignis, nomine Columbanus, Britanniam, prædicaturus verbum Dei Provinciis septentrionalium Pictorum...... undè & præfatam insulam ab eis in possessionem Monasterii faciendi accepit. *Beda, lib.* 3. *cap.* 3. & 4.

(*d*) Columba Præsbyter de Scotiâ venit Britanniam ad docendos Pictos, & in Insulâ Hii Monasterium fecit. *Epitom. pag.* 244.

decimans, chez qui Oſwald avoit reçu le baptême; que cette Province ſeptentrionale, que Béde diſtingue des Scots méridionaux, à cauſe de la différence de leurs ſentimens ſur la célébration de la pâque, n'eſt autre choſe que le nord d'Irlande, nommé Ultonie, y compris les Iſles voiſines, entr'autres celle de Hy: autrement il y auroit un défaut de juſteſſe dans le récit qu'il en fait. D'ailleurs, il eſt évident, par le plan & le fil de ſon hiſtoire, qu'il parle toujours de ces mêmes Scots habitans d'Irlande, à qui Laurent, Archevêque de Cantorbery, avoit adreſſé une lettre paſtorale touchant l'obſervation de la pâque, « dont j'ai ſouvent » fait mention, » dit Béde. *Cujus ſæpius mentionem fecimus.*

Petr. Lombard. *cap.* 15. *pag.* 185.

« Toute la nation des Pictes, ajoute Béde, étoit dans la même » erreur que les Scots. » Outre la proximité de ces deux peuples, qui n'étoient ſéparés que par un bras de mer d'environ quinze milles, & le commerce qui avoit regné de tout tems entr'eux, les Pictes en avoient reçu la lumiere de l'Evangile; enſorte qu'il n'eſt pas étonnant qu'avec le bon lait, ils ayent ſuccé le venin de l'erreur, dont leurs Apôtres avoient été empoiſonnés. « Il eſt venu d'Irlande, c'eſt encore Béde qui parle, » un ſaint homme nommé Furſy; » & reprenant cette même narration vers la fin du chapitre, « Après avoir annoncé, dit-il, » pendant pluſieurs années la parole de Dieu dans la Scotie, » il partit de cette Iſle, qui étoit ſa patrie (*a*). » Béde nous dit enfin qu'Ecgfrid, Roi des Northumbres, avoit envoyé une armée en Irlande, ſous les ordres de Berte, pour ravager cette nation innocente, & amie de la nation Angloiſe. Dans le courant du même chapitre, il rappelle encore ce trait d'hiſtoire, où il ſe ſert du mot *Scotia*, au lieu de celui d'*Hibernia*, dont il s'étoit ſervi au commencement (*b*). A l'égard des Scots d'Albanie, cet Auteur, après les avoir placés avec les Pictes, comme faiſant une troiſiéme colonie en Bretagne, mais long-tems après eux, *procedente autem tempore*, en fait rarement mention: il les diſtingue toujours de ceux d'Irlande, en les nommant tantôt

Lib. 1. *cap.* 1.

(*a*) Supervenit de Hiberniâ vir ſanctus, nomine Furſeus...... cùm ergo ut ad ſuperiora redeamus, multis annis in Scotiâ verbum Dei omnibus annuntians, relictis omnibus, ab ipsâ quoque Inſulâ patriâ diſceſſit. *Bede, lib.* 3. *cap.* 19.

(*b*) Anno Dominicæ Incarnationis ſexcenteſimo octogeſimo quarto Ecgfridus Rex Nordanhumbrorum miſſo Hiberniam cum exercitu, duce Berto, vaſtavit miſerè gentem innoxiam & nationi Anglorum ſemper amiciſſimam...... quomodo anno præcedente noluerat audire reverendiſſimum Patrem Ecgbertum, ne Scotiam nil ſe lædentem impugnaret. *Bed. Hiſt. Eccleſ. lib.* 4. *cap.* 26.

Dalreudini, tantôt les Scots qui possédent avec les Pictes le nord de la Bretagne : *Pictorum quoquè ac Scotorum gentes, quæ septentrionales Britanniæ fines tenent ;* tantôt les Scots qui habitent la Bretagne : *Scoti qui Britanniam incolunt.* Il parle aussi d'Edan, Roi des Scots qui habitent la Bretagne, sans parler d'un Royaume d'Ecosse dans cette Isle : *Edan Rex Scotorum, qui Britanniam inhabitant.* Quoique Béde, dit Ussérius, distingue soigneusement les Scots d'Irlande de ceux qui de son tems habitoient une partie de l'Albanie, il ne reconnoît cependant qu'une seule Scotie, qui est la même que l'Irlande (*a*).

Lib. 1. cap. 5.

Lib. 5. cap. 24.

Lib. 1. cap. 34.

Alcuin, l'éleve du vénérable Béde, devient son écho dans cette occasion. En parlant de S. Willibrord, Evêque d'Utrecht, dont il écrivit la vie, & en donnant à ce Saint la Bretagne pour pays natal, & l'Irlande pour celui de son éducation dans les lettres sacrées, employe indifféremment les noms d'Irlande & de Scotie, qui, selon lui, dit Ussérius, signifioient, du tems de Charlemagne, la même nation & le même peuple (*b*).

Eginhard, Notaire ou Secrétaire de Charlemagne, &, selon quelques-uns, son gendre, dans ses annales, à l'année 812, nous apprend que l'armée navale des Normands avoit abordé en Irlande isle des Scots, & qu'ayant engagé un combat avec eux, le reste des Barbares qui avoit échappé dans la bataille, prit honteusement la fuite & s'en retourna dans sa patrie (*c*).

Pref. Hain. Abrégé de l'Hist. de France, *p.* 43.

Cette vérité est appuyée de l'autorité d'un grand nombre d'Ecrivains de ce siécle, dont Ussérius fait mention ; comme le Moine d'Angoulême, qui avoit écrit la vie de Charlemagne, Erménoldus, ou celui qui avoit recueilli les annales de Fulde, qui dit en peu de mots que la flotte des Danois ayant attaqué l'Irlande, fut battue par les Scots (*d*).

(*a*) Licet enim Beda, Scotos qui Hiberniam, & Scotos qui Britanniam incolunt, diligenter distinguat, ipsa tamen Scotia ei semper est unica, eadem nimirum, (ut ostendimus) quæ Hibernia. *Usser. Prim. Eccles. cap.* 16. *pag.* 734.

(*b*) Venerat occiduis quidam, de finibus orbis,
Vir, virtute potens, divino plenus amore,
Ore sagax, & mente vigil, & fervidus actu ;
Ad te temporibus Pipini, Francia felix ;
Quem tibi jam genuit fœcunda Britannia mater,
Doctaque nutrivit studiis sed Hibernia sacris ;
Nomine Wilbrordus.
Atque iterum in capitulo 33.
Ut dudum cecini, fœcunda Britannia mater
Patria Scotorum clara magistra fuit.
Ubi doctam Hiberniam, & claram Scotorum patriam Caroli magni temporibus eandem fuisse habitam non obscurè indicat. *Usser. Præf. Syllog.*

(*c*) Classis Nordmannorum Hiberniam Scotorum insulam aggressa, commissoque cum Scotis prælio, parte non modicâ Nordmannorum interfectâ, turpiter fugiendo domum reversa est. *Eginardus, Annal. ad an.* 812.

(*d*) Classis Danorum Hiberniam aggressa à Scotis prælio superatur. *Annales Fuldens.*

Rabanus, Archevêque de Mayence, dit dans son Martyrologe au huit des Ides de Juillet, « L'Irlande est l'Isle des Scots : » & ailleurs, « La Scotie & l'Irlande sont la même chose (*a*). »

Lib. 1. cap. 2.
Lib. 2. cap. 46.

Walafrid, dans sa préface à la vie de S. Gal, le fait natif d'Irlande, *de Hiberniâ insulâ :* & ailleurs il le dit de la nation des Scots, *de gente Scotorum.*

Ninius, Auteur Breton, fait venir les Scots d'Espagne en Irlande : *Novissimè venerunt Scoti à partibus Hispaniæ ad Hiberniam.*

Rathrannus, Moine de Corbie, avance, dans son quatriéme livre contre les Grecs, que les Scots, habitans d'Irlande, avoient coûtume, dans leurs Monastères & autres Maisons religieuses, de jeûner tous les jours, excepté les Dimanches & Fêtes, jusqu'au soir, qui étoit le tems ordinaire de leur repas (*b*).

In vitâ Lebuini.

Dans le dixiéme siécle, Hucbald, Moine de l'Abbaye de S. Amand, & Adson, Abbé, dans son poëme de S. Mansuy, (en Latin *Mansuetus,*) à Girald, Evêque de Toul, employent tous les deux indifféremment les mots *Scotia* & *Hibernia*, pour signifier le même pays.

Ethelwerd. chron. *lib. 4. cap. 3.*

Fabius Ethelwerdus, & les annales Anglo-saxones, parlent de trois Scots d'Irlande, *tres Scotos de Hiberniâ*, qui vinrent l'an 891 trouver Alfred, Roi d'Angleterre : leurs noms furent Dufslanus, Macbothus, & le troisiéme nommé Magilmumenus, homme, dit l'Auteur, très-versé dans les arts & belles-lettres, & grand docteur parmi les Scots : *Artibus frondens, litterâ doctus, Magister insignis Scotorum.*

On trouve dans la vie de Charlemagne, écrite dans le même siécle par Notker le Begue, Moine de S. Gal, que deux Scots d'Irlande, incomparablement sçavans dans les lettres sacrées & profanes, sont venus en France avec des marchands Bretons (*c*).

Le même Auteur, dans son Martyrologe au 16 des Kalendes d'Avril, place en Scotie la naissance de S. Patrice, Evêque,

(*a*) Hibernia Scotorum insula. Scotia eadem & Hibernia. *Lib. 12. de universô. cap. 5.*

(*b*) Scotorum natio Hiberniam insulam inhabitans consuetudinem habet per monasteria Monachorum, seu Canonicorum vel quorumcumque Religiosorum, omni tempore, præter Dominicam festosque dies, jejunare, nec nisi vel ad Nonam, vel ad Vesperam corpori cibum indulgere. *Rathrannus Corbeieus. lib. 4. contra Græcos.*

(*c*) Contigit duos Scotos de Hiberniâ cum mercatoribus Britannis ad littus Galliæ devenire, viros, & in sæcularibus, & in sacris Scripturis incomparabiliter eruditos.

Breton

Breton de nation, qui prêcha l'Evangile aux Scots dans l'isle d'Irlande (*a*) : au cinq des Ides de Juin, en Scotie, isle d'Irlande, la déposition de S. Columb, surnommé Columb-Killi, parce qu'il fut Instituteur, Fondateur & Recteur d'un grand nombre d'Eglises & Monastères (*b*) : & au huitiéme des Ides de Juillet la passion de S. Kilian, premier Evêque de Wirtsbourg, & de ses deux disciples, Colonat, Prêtre, & Totnan, Diacre, qui étant venus d'Irlande, isle des Scots, après avoir reçu du saint Siége la mission, prêcherent le nom de Jesus-Christ dans le même lieu, & aux environs (*c*). Un ancien Auteur de la vie de S. Kilian, dont parle Ussérius, dit que la Scotie, qui est aussi nommée Irlande, est une isle dans l'Océan, dont le terrein est fécond; mais qu'elle est plus célébre encore par les grands Saints qu'elle a produits : de ce nombre sont S. Columban, possédé par l'Italie, S. Gal par l'Allemagne, & S. Kilian, dont la France Teutonique est illustrée (*d*).

Prim. Ecclef. *cap. 16. pag. 733.*

Une unanimité de sentimens de tant d'Auteurs non suspects, pendant sept à huit siécles, ne doit-elle pas former une preuve sans réplique de la vérité que j'avance ? Il y a apparence que l'Abbé de Fleury avoit bien approfondi cette matiere, puisque par-tout dans son Histoire Ecclésiastique, où il a occasion de parler de la *Scotie* & des *Scots* ou *Ecossois*, il a toujours soin d'ajouter, c'est-à-dire, *Hibernie* & *Hibernois*, & quelquefois *Irlande* & *Irlandois*. Si l'Auteur de l'abrégé de l'Histoire de France par demandes & par réponses, publié il y a quelques années à Paris, avoit eu soin de se faire instruire sur cette question, il se seroit expliqué plus clairement sur le nom du pays où Dagobert, fils de Sigebert III, Roi d'Austrasie, fut envoyé par Grimoald, Maire du Palais; il ne se seroit pas contenté de dire simplement que ce fut en Ecosse; il auroit ajouté, à l'exemple de Fleury, c'est-à-dire, en Irlande.

(*a*) In Scotiâ nativitas (dies obitûs) Sancti Patricii Episcopi, natione Britanni, qui in Hiberniâ insulâ, Scotis primùm evangelisavit nomen Domini nostri Jesu Christi. *Notker le Begue, apud Usser. cap. 16. pag. 732.*

(*b*) In Scotiâ insulâ Hiberniâ depositio Sancti Columbæ, cognomento apud suos Columb-Killi, eò quod multarum cellarum, id est, Monasteriorum, vel Ecclesiarum institutor, fundator & rector extiterit. *Notker le Begue, apud Usser. cap. 15. pag. 687.*

(*c*) Passio Sancti Kiliani primi Wirtzburgensis civitatis Episcopi, & duorum discipulorum ejus, Colonati scilicèt Præsbyteri, & Totnati Diaconi, qui ab Hiberniâ Insulâ Scotorum venientes, & à Pontifice Sedis Apostolicæ autoritate acceptâ, nomen Christi in eodem loco & in circuitu prædicaverunt. *Notker le Begue, apud Usser. c. 16. p. 732.*

(*d*) Scotia, quæ & Hibernia dicitur, insula est maris Oceani, fœcunda quidem glebis, sed sanctissimis clarior viris : ex quibus Columbano gaudet Italia, Gallo ditatur Allemannia, Kiliano Teutonica nobilitatur Francia. *Usser. cap. 16. pag. 733 vitæ Kiliani, tom. 4.*

CHAPITRE HUITIEME.

Des différentes divisions de l'Irlande.

L'Irlande fut divisée dans tous les tems, selon les vûes & les intérêts des différens maîtres qui l'ont possédée. Partholan la divisa en quatre parties, en faveur de ses quatre fils: Nemedius, par le même motif, la partagea en trois: & les Firbolgs en cinq. Les enfans de Milésius, à leur avénement dans cette Isle, en firent un nouveau partage: Heber, avec les descendans d'Ith, eurent la partie méridionale, nommée la Momonie; la Lagénie & la Conacie échurent à Herémon; & la partie septentrionale, nommée Ultonie, tomba sous la domination des enfans d'Ir. Ugane le Grand, qui vivoit trois siécles avant l'Ere chrétienne, divisa cette Isle en vingt-cinq parties, en faveur de ses enfans. Mais la division la plus célébre de cette Isle, qui fut confirmée par Eocha IX, avant le tems de Jesus-Christ, & qui subsiste en partie aujourd'hui, est celle faite en quatre parties ou provinces, & le démembrement fait quelque tems après par Tuathal-Teachtmar, de quatre portions sur ces provinces pour former le domaine du Roi, qui se nommoit en leur langue *Fearon-Buoird-Riogh-Erinn*, c'est-à-dire, domaine de la table du Roi, aujourd'hui les deux comtés d'Est & d'Ouest-Midie ou Meath. Ces parties, qui répondoient à ce que nous appellons Provinces, se nommoient en leur langue *Coigeadh*, qui veut dire une cinquiéme. Apparemment que le domaine du Roi passoit pour le cinquiéme membre de cette division, ou que quelqu'une des autres quatre parties se subdivisoit quelquefois en deux, comme la Momonie, qui fut divisée en orientale & occidentale. L'Irlande fut divisée long-tems après en deux parties, par Conn Monarque de l'Isle, & Mogha Roi de la Momonie. La ligne de séparation, nommée *Eiskir-Riada*, se prenoit depuis Dublin à l'orient, jusqu'à Gallway à l'occident. La partie septentrionale, qui étoit le partage de Conn, se nommoit *Leath-Coinn*, c'est-à-dire, la moitié de Conn: & la partie méridionale se nommoit *Leath-Mogha*. Le vénérable Béde avoit apparemment cette division en vûe, lorsqu'il parle des Scots septentrionaux & méridionaux.

Ogyg. *pag.* 18.

Petr. Lombard. comment. de Hib. *cap.* 3. *pag.* 41.
Grat. Luc. *c.* 8. *pag.* 63.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 46.

Ogyg. *part.* 1. *pag.* 24.

Outres ces divisions générales faites, soit par la sagesse des Législateurs, soit par la force des armes, l'Irlande fut anciennement distribuée par les Milésiens en territoires, c'est-à-dire, en principautés & dynasties, comme elle a été divisée après en comtés & baronnies par les Anglois. Ces territoires & les familles qui les possédoient, avoient des chefs pris dans la tribu. Les dynasties composoient environ trente bourgs ou villages, faisant à peu près la même étendue de terre que les baronies chez les Anglo-Saxons ; & les principautés répondoient aux comtés. Leurs chefs étoient électifs, & choisis par leurs propres tribus, à vie seulement, & subordonnés au chef de la province, comme celui-ci l'étoit au Monarque. Ces chefs, qui nous donnent naturellement l'idée des titres de Duc, de Comte & de Baron, étoient nommés *Taoiseachs*, c'est-à-dire, Seigneurs : *Thane*, chez les Anglo-Saxons, signifioit la même chose, c'est-à-dire, chef d'une tribu. Ogyg. *part.* 1. *pag.* 24. 27. & 57.

Les anciens noms de ces territoires avoient beaucoup d'analogie & de rapport avec les noms ou l'origine de ceux qui en étoient les maîtres, & qu'on nommoit quelquefois Rois par courtoisie, selon l'étendue de leur domaine & le nombre de leurs vassaux. Les hommes ne prenoient pas les noms de leurs terres ; au contraire, on donnoit ordinairement à leurs patrimoines des noms qui en indiquoient les propriétaires, & ces noms se conservent encore parmi le peuple, malgré les efforts que font les Anglois pour les faire oublier, en donnant des noms étrangers aux terres & Seigneuries qu'ils envahissent.

Pour mieux comprendre cette analogie des noms des dynasties, avec les noms & l'origine des propriétaires, il faut remarquer que les mots *Dal*, *Hy* ou *Ibh*, *Sioll*, *Clan*, *Kinall*, *Mac*, *Muinter* & autres, sont des adjectifs fort usités dans la langue Milésienne ou Irlandoise, & qui, dans leur signification primitive, dénotent les chefs des familles, & quelquefois les branches qui en sortent ; mais dans un sens plus étendu, ils sont appliqués aux territoires possédés par les familles.

Le mot *Dal*, selon Béde, signifie portion d'une chose, & peut être employé pour signifier une portion d'un territoire, ou la branche d'une famille ; mais dans le sens le plus naturel, *Dal* veut dire tribu ou race, comme *Dal-Riada*, ou tribu de Riada : *Hy* ou *Ibh*, signifie *De* ; *Sioll*, *Clan*, *Kinall*, *Mac*, *Muinter*, &c. signifient la race ou les descendans de quelqu'un. Hist. ecclesiast. *lib.* 1. *part.* 1. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 63. *Id. part.* 3. *c.* 76.

Cambrenf. Everf. cap. 3. Ogyg. part. 3. paffim.

Les anciens territoires d'Irlande, felon Keating, Gratianus-Lucius, ô Flaherty & autres, d'après les anciens monumens du pays, entre autres le très-ancien poëme d'ô Douvegan, fe trouvent par ordre alphabétique dans les différentes provinces à la fin de ce chapitre, avec les noms & l'origine de leurs anciens propriétaires, autant qu'ils nous font connus.

Il y a d'autres territoires dont les noms feuls ont été confervés, mais dont on ignore les anciens propriétaires : il y en a auffi dont les noms & les propriétaires font connus, mais on en ignore le local & l'étendue, parce qu'à mefure que les étrangers s'en font emparés, ils ont eu foin d'en confondre les limites, ou d'en changer les anciens noms. On les ajoutera cependant par maniere de fupplément à la fuite des territoires qui font mieux connus dans chaque province, & ils feront diftingués par une main.

La province d'Ultonie fut poffédée depuis l'établiffement des Scoto-Miléfiens dans cette Ifle, par les defcendans d'Ir, connus fous le nom de Clanna-Rorys ou Rudriciens (*a*). Cette province fouffrit beaucoup de révolutions : le regne des Rudriciens fut interrompu pour la premiere fois au commencement du troifiéme fiécle, par la politique du Monarque Conare II, qui, craignant la puiffance de ce peuple, introduifit fur le trône Ogaman, Prince de la tribu des Dalfiatachs, de la race de Herémon; mais le grand coup fut porté dans le quatriéme fiécle par Colla-Huais & fes freres, Princes de la race de Herémon, qui détruifirent le palais d'Eamain, mirent fin à l'empire de Clanna-Rorys, & fonderent le petit Royaume d'Orgiell, qui comprenoit les trois comtés de Louth, Ardmach & Monachan (*b*).

Ogyg. part. 2. pag. 146. Id. part. 3. cap. 63.

Ogyg. part. 3. cap. 75. 76.

(*a*) Des Clanna-Rorys defcendent les Magennis, les Mac-Cartans, les ô Mordhas, (en Anglois, Moor,) les ô Connors-Kerry, les ô Loghlins, les ô Ferralls, les Mac-Granuills, autrement Mac-Ranells, les Mac-an-Bhairds, (en Anglois, Ward,) les ô Lawlors, les Magillagans, les Scanlans, les Brofnaghans, les ô Cathils, les ô Conways, les Cafies, les Tiernys, les Neftors, les ô Marcachains, les ô Tyns, les ô Hargans, les ô Flathertys, les Dorcys, les ô Huallachains, les Mac-Sheanloichs, les ô Morains, les ô Rodachains, (en Anglois Rody,) les ô Duans, les ô Mainings, les Mac-Gilmers, les ô Kennys, les ô Kennellys, les ô Keithernys, les Mac-Eochaidhs, les ô Carrollans, les Mac-an-Gaivnions, (en Anglois Smith,) & autres.

(*b*) La race de ces freres étoit nombreufe, & formoit plufieurs nobles tribus, comme celles des Mac-Donnels d'Irlande & d'Ecoffe, des Mac-Mahons, des Maguires, des ô Hanluans, des Magées, des ô Floinns-Tuirtre, des ô Ceallaigs, autrement ô Kelly, des ô Madaighins, autrement ô Maddins, des ô Niallains, des Mac-Eagains, des Neachtains ou Nortons, des Shiehys, des Dowels, des Kerins, des Nenys, &c.

La tribu des Magennis, chefs des Clanna-Rorys, quoiqu'exclue de la couronne d'Ultonie, faisoit toujours figure dans la province, ayant pour appanage la principauté de Dalaradie, ainsi nommée de Fiacha-Araidhe, un des chefs de cette tribu, & Roi de la province au troisiéme siécle; c'est aujourd'hui le comté de Down.

Eogan & Conall Gulban, enfans de Niall le Grand, & freres de Laogare le Monarque, se mirent en possession des contrées de Tir-Eogan (Tyrone) & Tyrconnel, ainsi nommées d'après eux, au commencement du cinquiéme siécle (*a*).

Quoique le Royaume d'Orgiell fût resserré dans des bornes étroites, étant environné de ces Principautés, qui étoient autant de Souverainetés, il subsista cependant long-tems dans cet état. Eocha, fils de Muredach, fils de Forga, fils de Dallan, de la tribu des Dalfiatachs, en étoit le Souverain du tems de S. Patrice; mais son impiété & sa résistance à l'Evangile lui ayant attiré la malédiction de cet Apôtre, le sceptre fut transféré à Carell son frere & à ses descendans, au nombre de trente-cinq (*b*).

Vit tripart. *lib.* 3. *cap.* 63. not. 92. & 93. *in eund. lib.*

La Lagénie fut possédée par une branche des Herémoniens. Cette race avoit formé deux branches, qui sortoient de Cobthach, surnommé Caolbreag, & de Laogare Lorck son frere, tous deux enfans du Monarque Ugane-More, qui vivoit environ trois siécles avant Jésus-Christ. La plûpart des Monarques suivans tiroient leur origine de Cobthach. Les descendans de Laogare eurent en partage la Lagénie.

Cathoir, autrement Cahire-More, de la race de Laogare, de Roi de la Lagénie, devint Monarque de toute l'Isle au deuxiéme siécle: il laissa une nombreuse postérité (*c*); & le Roi qui pour

Keat. General. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 59.

(*a*) Les descendans d'Eogan furent l'illustre tribu des ô Neills, divisée en trois principales maisons; sçavoir, celle de Dungannon, c'est-à-dire Tirone, qui étoit chef; celle de Clanneboy, & celle des Fews. Les branches collatérales sont les Maglachluins, les ô Cathains, (ô Kean,) les Mac-Suibnes, (Mac-Swiny,) les ô Gormleaghadhs, autrement Gormly, les ô Heodhasas, les ô Conallains, les ô Craoibhes, (Creagh) les ô Maolagains, (Mullineux,) les ô Mulvihils, les ô Horans, les ô Donallys, les ô Cathmhaoils, (Calfields,) les Mac-Giolla-Kellys, les ô Hegertys & les ô Dubhdiarmas.

Conall Gulban donna naissance à l'illustre tribu des ô Donnels, aux ô Dohartys, aux ô Galaghars, aux ô Boyles, & aux ô Dalys, autrement Sioll-Ndala.

(*b*) Il paroît par ce trait d'histoire, tiré de Colgan, que les ô Carrols, Rois d'Orgiell, descendans de Carell, de la race des Dalfiatachs, ne doivent pas être confondus avec les ô Carrols d'Elie, qui tirent leur origine de Heber, par Oilioll-Olum & Kiann son fils.

(*c*) Ce Monarque eut trente fils, dont dix avoient laissé de la postérité; les deux les plus distingués furent Rossa-Failge & Fiacha Baiceada.

Du premier descendent les nobles familles

lors regnoit dans cette Province de sa race, du tems de S. Patrice, étoit Criomthan, fils d'Eana-Kinsealach.

Oilioll-Olum, de la race de Heber, premier Roi absolu des deux Momonies, après l'expulsion des Earnochs au commencement du troisiéme siécle, fit une loi par laquelle il ordonna que la couronne de la Province seroit alternativement dans les deux maisons formées par les descendans de ses deux fils, sçavoir, Eogan, & Cormac-Cas, nommés d'après ces deux chefs les Eoganachts & les Dalcais (*a*). Du tems de S. Patrice le sceptre étoit dans la maison d'Eogan : Aongus fils de Nadfraoch, de cette race, regnoit sur cette Province, pendant que Carthan-Fionn, fils de Bloid, de la race de Cormac-Cas étoit Prince de Thuomond & chef des Dalcaiss.

Au commencement du quatriéme siécle la Conacie fut arrachée des mains des Firdomnoins, branche des Firbolgs, qui l'avoient possédée jusqu'alors sous le bon plaisir des Milésiens.

---

des ô Connors-Faly, des ô Dempsys, des ô Dunns, des ô Branains, des ô Riagains, des Mac-Colgains, des Clan-Carbrys, des ô Maolchiarains, des ô Bearras, des ô Hartaighs, des ô Floinns.

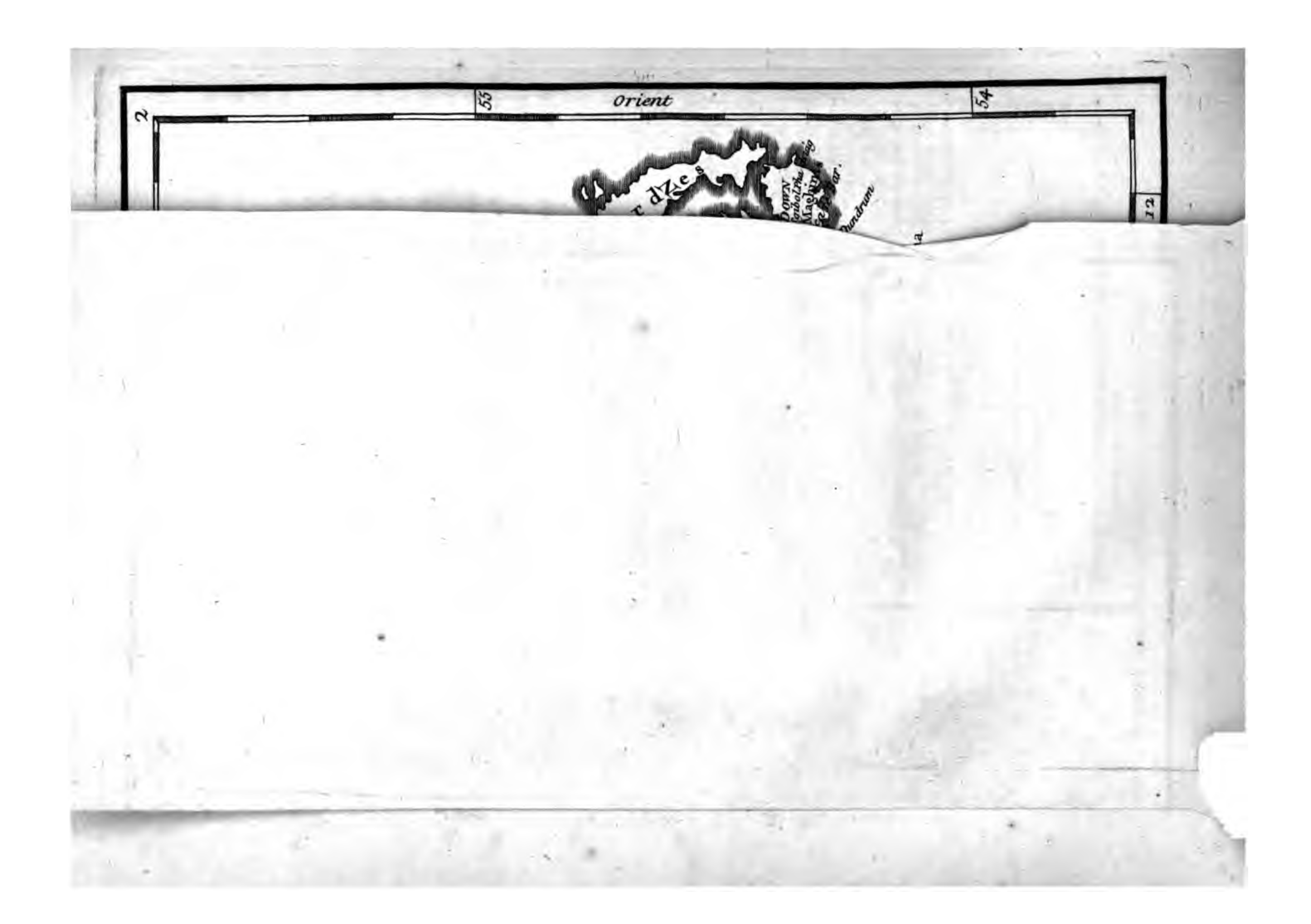
De Fiacha-Baiceada, le plus jeune, descendent la famille royale & les autres tribus considérables de cette Province, comme les Mac-Moroughs, (Cavanaghs,) les ô Morochus, (Morphy,) les ô Broins, les ô Tuathails, (en Anglois les ô Byrnes & les ô Tools,) les ô Dowlings, les ô Moel-Ryans, les ô Kinsealaghs, les ô Mulduins, les ô Cormaios, les ô Duffys.

De Daire-Barrach, autre fils de Cahire-More, descendent les ô Gormains, les ô Moonys, les Muillins ou ô Maolains. Et de Cuchorp dérivent les ô Feadhails de Forthuath. Les nobles tribus des ô Duibhidirs, autrement les ô Dwy, avec les ô Donagains, & des Macgiolla-Phadruigs, (en Anglois Fitz-Patrick) faisoient deux branches collatérales sorties de cette race, quelques générations au-dessus de Cahire-More. Les premiers tirent leur origine de Conchorb, trisayeul de ce Monarque; & les derniers, avec les ô Braonains, de Breasal-Breac, un de ses ayeux au douziéme dégré.

(*a*) Les descendans d'Eogan, après l'illustre tribu des Mac-Cartys, chefs de cette race, sont les ô Sullevans, les Mac-Aulifs, les ô Callaghains, les ô Keefs, les ô Mahonys, les ô Mariartys, les ô Donoghoes, les ô Donavans, les ô Conaills, les ô Dalys, les ô Cuilleans, les ô Hehirs, les ô Meighans, les ô Davorens, les ô Treasaighs, les ô Garvans, & les Mac-Finins. *Ogyg. part.* 3. *cap.* 81.

De Cormac-Cas descendent l'illustre tribu des ô Bryens, chef de cette maison, les ô Kennedys, les Mac-Mahons, les Mac-Cochlains, les ô Finallans, les ô Regans, les Mac-Craiths, les ô Hogains, les ô Shennaghains, les ô Meadhras, les Arturaighs (Arthur,) les ô Henreaghtys, les ô Hicidhes (Hicky), les Loinsighes (Lonsy), les Seasnains (Sexton), les Huainins, les Cormucains, les Riadys, les Slatrys, les Mac-Nemaras, les Hurlys, les ô Mullownys, les ô Kearnys, les ô Hiffernans, les ô Hennegains, les ô Neaghtains, les Conraoîs (King), les ô Deas, les ô Brodys, les Gradys, les Clanchys, les ô Cuins, les ô Keilliochairs, les ô Beolains, les ô Spealains, les ô Hanraghains, les ô Siodhachains (Sihan), les Maceineiriys, les ô Congalaighs, les ô Tuama (Twomy), les Murronys, les Healys, & les Hartagans. *Idem cap.* 82. & 83. *Grat. Luc. cap.* 3.

De Kiann, troisiéme fils d'Oilioll-Olum, descendent les ô Carrols d'Ely, les ô Connors Kianachtas, les ô Meaghairs, les ô Haras, les ô Garas, les ô Flanagans, les Dulchontas, les Corcrans & les ô Casies.


2
55
Orient
54
12
DOWN
Dundrum

Muiredach-Tireach, fils de Fiacha Sraivetine en fut le premier Roi de la race de Herémon : & sa postérité en conserva la possession pendant plusieurs siécles. Eocha Moy-Veagon son fils fut son successeur ; étant devenu Monarque, il laissa cette Province à ses enfans, sçavoir, Brian, Fiachra, Feargus & Oilill. Les deux premiers furent les souches des Hy-Brunes & des Hy-Fiachras, qui fournirent des Rois à cette Province jusqu'au douziéme siécle (*a*).

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 73.

Idem cap. 79.

La Midie enfin fut possédée depuis le commencement du cinquiéme siécle par les Hy-Nialls méridionaux, c'est-à-dire, par les descendans de Laogare, Conall-Crimthine, Fiachra, & Maine fils du Monarque Niall le Grand, de la race de Herémon (*b*).

Idem cap. 85. Trias Thaum. not. 1. in lib. 2. Vit. 4. S. Brigid. *pag.* 564.

Telle étoit la disposition générale des Provinces d'Irlande & de ses habitans dans les premiers siécles du christianisme. Nous allons voir la distribution particuliere de cette Isle en Dynasties, & les familles qui en étoient les propriétaires.

DANS L'ULTONIE.

Arachty Cahan, territoire qui comprenoit presque tout le comté de Derry, patrimoine des ô Cahans, de la race de Herémon, par le Monarque Niall Noygiollach, & Eogan son fils. Vers la fin du treiziéme siécle, Magnus frere d'ô Cahan, eut en

Phil. ô Sull. compend. hist. cathol. *tom.* 3. *lib.* 1. *pag.* 115.

(*a*) Les ô Connors-Don tirent leur origine de l'illustre tribu des Hy-Brunes, & en sont les chefs ; les branches collatérales sont les ô Connors-Roe, les ô Connors-Sligoe, les ô Rourkes, les ô Raghallaighs (ô Reilly), les Mac-Dermots, les Mac-Donoghs, les ô Flahertys, les ô Maylys, les ô Flionns (Flynn), les ô Flanegans, les ô Hanlys, les Mac-Maghnus, les ô Fallons, les Mac-Kiernans, les Mac-Bradys, les ô Donallans, les ô Gairbshias (ô Garvy), les ô Birns, les ô Malones, les Mac-Branans, les Maol-Lallas ou Lally, les ô Creanes, les Maol-Breanoins, les Maol-Mocheirges, les ô Fathaigs (Fahy), les ô Cnamhins, les ô Domhleins, les ô Breisleins, les Mac-Aodhs, les ô Cosnamhas, les Mac-Samhragains, les Mac-Oirioghtaig-Tumaltaghs, les ô Gealbhuidhes, les ô Cruadlaochs (ô Crowly), les ô Concheanains, les ô Fionnagains, les ô Hallurains, les ô Muirgheasas, les ô Mahadys, les ô Currins.

Les descendans de la tribu des Hy-Fiachras, sont les ô Dowds, les ô Sheaghnasys, les ô Heyns, les Kilkellys, les ô Kearaighs, les ô Cleirighs, les ô Braonains, les Cholmaltains, les Cheadaigs (Keady), les Cathmhoghas (Caffuogs), les Chreachains, les Leanains.

(*b*) Les ô Conlivans, autrement Kindellan, & les ô Maoleachluins, doivent leur origine à Laogare & à Connall-Chrimtine ; Fiacha, donna naissance aux Maolmhuadhs (Mulloy), aux Mac-Eochagains (Ma-Geoghegan), aux Mac-Cuillins, & aux Huiginns. Les descendans de Maine sont les ô Sionachs (Fox), les ô Hagains, les ô Roanains, les Magawlys, les ô Braoins, les ô Dalys, les ô Quins, les Mac-Conmcies, les Slambains, les Mulcornys, les Ciobliochains, les Shiels, les Cathalains, les Murrys & les ô Deignains. *Ogyg. part.* 3. *cap.* 85.

partage le pays nommé aujourd'hui la baronnie de Coleraine, situé sur les deux rives du fleuve *Bann*, & qui se nommoit alors *Douhy Clanna Magnus*. Son fils aîné, nommé Henry, donna le nom de Mac-Henry à sa postérité. Son second fils s'établit sur la riviere de *Buash*, dans la *Route*, au comté d'Antrim, & ses descendans conserverent toujours le nom d'ô Cahan. On le nomme *Clann Magnus na Buasha*, pour les distinguer de *Clann Magnus na Banna*, qui, quoique branche aînée, porte le nom de Mac-Henry. O Cahan fut dépossédé au commencement du dix-septiéme siécle, & Mac-Henry en 1641 sous Cromwel.

Ardes, ancien territoire, à présent baronnie dans le comté de Down, faisant partie de la basse Clanneboy, est une peninsule de dix-huit mille de longueur. Ce territoire fut possédé par une branche des ô Neills.

Boylagh, territoire, à présent demi-baronnie, dans le comté de Donnagall, patrimoine des ô Buidhills, autrement ô Boyle, branche collatérale des ô Donnels.

Act. Sanct. Hiber. vit. S. Berach. ad 15. Februar. not, 20, & seq.

Breifne, Brefinia ou Brenny, comprenoit anciennement les deux comtés de Leitrim & Cavan. Aod-Finn de la race des Hy-Brunes étoit Prince de cette contrée vers l'an 572; sa race se nommoit Sliocht Aodha-Finn. Cette contrée fut divisée en deux territoires, sçavoir, Breifne oriental & occidental, en faveur des deux branches principales de cette race, qui furent les ô Rourkes & les ô Raghallaighs (Reilly). Le Breifne oriental, nommé aussi Muntir-Maol-Morda, aujourd'hui le comté de Cavan, fut le patrimoine des ô Reillys.

Clan-Bressail, territoire au sud de Lough-Neagh, dans la baronnie d'ô Neland, au comté d'Ardmach; ses anciens possesseurs furent les Mac-Canns de la race des Dalfiatachs.

Clanneboy, autrement Clan-Hugue Boy, territoire qui prend son nom des descendans d'Hugue Boy ô Neill, & qui fut divisé en deux parties, l'une méridionale, & l'autre septentrionale, fut possédé anciennement par différentes branches des ô Neills de la race de Herémon.

Clanneboy méridional enfermoit une partie du territoire d'Ardes, avec l'étendue de terre qui se trouve depuis la baye de Dundrum jusqu'à celle de Carrick Feargus, dans le comté de Down, c'est-à-dire, les baronnies de Castlereagh & Kinalearty.

Clanneboy

Clanneboy ſeptentrional, eſt un territoire du comté d'Antrim, borné à l'eſt & au midi par la baye de Carrickfeargus, & la riviere Lagan ; à l'oueſt par le territoire de Kilultagh, & au nord par les pays nommés Route & Glinnes, à préſent les baronnies de Killconway & Glanarm.

Conal-Muirthemne, ancien territoire qui enfermoit preſque tout le comté de Louth. Ce territoire fut auſſi nommé Hy-Conal & Machaire-Conal, de Conal-Kearnach, dont les deſcendans furent poſſeſſeurs de ce territoire. Ogyg *part.* 3. *cap.* 47.

Dalaradie, grand territoire qui enfermoit une partie du comté d'Antrim au ſud & au ſud-eſt, avec la plus grande partie du comté de Down : ce territoire, qui ſe nommoit quelquefois Ulidia, fut diviſé en pluſieurs petits.

Dalrieda, autrement *Reuta* & *Route*, grand territoire dans le comté d'Antrim, qui a trente milles d'étendue, depuis la riviere Bush juſqu'à la croix de Glenfrinaght. Ce territoire fut ainſi nommé de la demi-tribu des Dalriads, que Feargus Ulidian, deſcendant au cinquiéme degré de Cairbre Rieda, y avoit établie dans le quatriéme ſiécle; l'autre demi-tribu, dont Béde fait mention ſous le nom de Dalreudini, étoit déja établie en Albanie. On a depuis donné à ce territoire le nom de contrée de Mac-Surley-Boy, c'eſt-à-dire, des Mac-Donnels, de la race de Herémon par Colla-Huais, qui en ſont les proprietaires.

Dufferin, à préſent baronnie dans le comté de Down, faiſant partie du pays des Mac-Cartans de la race des Clanna-Rorys.

Fanid, territoire, aujourd'hui la baronnie de Kill-Macrenan, au comté de Donnagall, patrimoine des Mac-Sweenys, branche collatérale des ô Donnels. Les territoires de Tueth & de Banach dans le même comté étoient poſſédés par d'autres branches des Mac-Sweenys. ô Sull. comment. *tom.* 3. *lib.* 1. *pag.* 115.

Fermanagh, ancien territoire, à préſent comté, patrimoine des Maguires, de la race de Herémon par Colla-da-Chrioch. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 76. Keat. Geneal.

Fews, à préſent baronnie dans le comté d'Ardmach, patrimoine d'une branche des ô Neills.

Hy-Macarthen, territoire ſur le bord de Lough-Foyle, au comté de Derry, ainſi nommé de Carthen, arriere-petit-fils de Colla Huais qui en fut proprietaire & dont les deſcendans ſont les Mac-Carthens, les ô Colgans, & les ô Conaills.

Hy-Meith-Tire, territoire dans le comté d'Ardmach, au- Ogyg *ib. c.* 66. Keat. Geneal.

jourd'hui la baronie d'Orior, pays des ô Hanluans, (ô Hanlon) de la race de Herémon par Colla-da-Chrioch.

Hy-Niellia septentrionale, ainsi nommée des descendans de quatre des fils de Niall Noygiollach, Monarque d'Irlande, qui en furent les possesseurs, enfermoit les comtés de Tirone, Tirconnel & autres territoires.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 76. *Hy-Turtre*, territoire aux confins des comtés d'Antrim, & de Down, à l'orient du lac Neagh, patrimoine des ô Floinns & des ô Donellans, de la race de Herémon par Colla-Huais, & Fiacha Tort son petit-fils.

Hy-Veach, ou *Iveach*, territoire de l'ancienne Dalaradie dans le comté de Down, faisant aujourd'hui les deux baronnies d'Iveach supérieure & inférieure, avec quelques autres territoires dans le même comté, domaine des Magennis, de la race des Clanna-Rorys, par Conall-Kearnach & Irial ou Vriel son fils.

ô Sull. comment. *tom.* 3. *lib.* 1. *pag.* 115.

Inis-Eoguin, territoire, à présent la baronnie d'Enis-Owen, c'est à-dire, Isle d'Owen, (étant une peninsule formée par l'Ocean d'un côté, & par les lacs nommés Lough-Foyle, & Lough-Swilly,) dans le comté de Donnagall, patrimoine des ô Doghartys, branche cadette des ô Donnels.

ô Sull. *ibid.*

Kinel-Conail, autrement *Tirconnel*, à présent le comté de Donnagall, domaine des ô Donnels, de la race de Herémon, & du Monarque Niall, par Conall-Gulban son fils. Ce territoire fut partagé en plusieurs Dynasties, occupées par différentes branches de ce nom.

Kinel-Eoguin, territoire d'Hy-Niellia septentrionale, qui comprend le comté de Tyrone, domaine des ô Neills, de la race de Herémon, par le Monarque Niall-Noy-Giollach, & Eogan son fils; ce territoire fut divisé en plusieurs Dynasties, possédées par différentes familles de ce nom, dont celui de Dunganon fut le chef, & à son défaut celui de Clan-Hughboy, ou des Fews.

Maghinis, autrement *Moy Inis*, territoire du comté de Down, aujourd'hui la baronie de Lecale; ses anciens maîtres furent les Magennis.

Mugdorne, aujourd'hui la baronnie de Mourne, territoire dans le comté de Down, borné au midi par la baye de Carlingford, & possédé par les descendans de Colla-Maine.

Oilean-Magée, peninsule dans le comté d'Antrim, au nord

de la baye de Carrick-Feargus, patrimoine des Magées, de la race de Herémon, par un des freres Collas.

Orgiel, Oriel, ou *Uriel,* grand territoire qui renfermoit les comtés de Louth, Monaghan, & Ardmach, fut quelquefois gouverné par des Rois feudataires. Monaghan, nommé en langue du pays, *Uriel,* fut le domaine des Mac-Mahons, & divisé en plusieurs branches, descendantes d'Herémon par Colla-da-Chrioch. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 76.

Ulidia, voyez *Dalaradie.*

Uriel, voyez *Orgiel.*

☞ *Calrie*, territoire dans le Breifny oriental, patrimoine des ô Carbhaills, de la race des Hy-Brunes, de qui descendent les Mac-Bradys. Grat. Luc. *c.* 3.

Clancarne, dans la contrée d'Orgiel, patrimoine des ô Heagnys.

Clanfogartaid, territoire dans l'Orgiel, patrimoine des Mac-Cartans, de la race des Clanna-Rorys.

Cualgne, territoire dans le comté de Louth.

Donamaine, territoire au comté de Monaghan, patrimoine des ô Nenys, de la race de Colla da-Crioch.

Glinnes, territoire entre la baie d'Oldfleet & Route, du côté de la baronnie de Glanarm.

Hy-Bruin, territoire dans le comté de Tyrone, nommé communément Muintir Birne. Il y a d'autres territoires de ce nom dont on ignore la situation & l'étendue, quoique l'histoire en fasse mention, comme Hy-Bruin-Ay, Hy-Bruin-Brefne, & Hy-Bruin-Seola.

Hy-Cormaic, petit territoire dans le comté de Derry sur le bord du lac Foyle, enclavé dans le territoire Hy-Macarthen.

Hy-Conall, autrement *Conall-Muirthemne*, dans le comté de Louth. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 66.

Hy-Fiachria, territoire entre les comtés de Tyrone & Derry, sur la riviere Derg, qui renfermoit l'ancien Evêché d'Ard-Sratha, réuni depuis à celui de Derry. *Ibid. cap.* 76.

Hy-Meith-Mhara, territoire maritime du comté de Louth aux environs de Carlingford.

Hy-Niellain, territoire aux environs d'Ardmach; patrimoine des ô Niellans, de la race de Colla-da-Crioch.

Hy-Semnia, territoire dans l'ancienne Dalaradie.

Kenelmoighne, patrimoine des ô Gormlaids.

Kiennachta Glenngemhin, territoire dans le comté de Derry, d'où ô Connor-Kiennachta avoit pris son nom.

Kilwarlin, petit territoire dans le comté de Down, faisant partie de l'ancien territoire d'Iveach, à présent la baronnie d'Iveach inférieure.

Kilulta, petit territoire dans le comté d'Antrim, sur le bord du lac Neagh, qui s'étend dans le comté de Down au midi.

Magh-Murthemne ou *Machaire-Conaill*, le même que *Conal-Murthemne*.

Muintir-Birne, voyez *Hy-Bruin*.

Oirther, territoire dans le comté d'Ardmach, le même que *Hy-Meith-Tire*.

Grat. Luc. c. 3. *Route Reuta*, voyez *Dalrieda*.

Sioll-Eoghuin, voyez *Inis-Eoghuin*.

Tirconnel, voyez *Kinel-Conaill*.

Tirmaccarthuin, territoire dans la contrée de Tirconnel, patrimoine des ô Maologaines.

Tirmbrassail & *Tirtoile*, dans la même contrée, patrimoine des ô Donnagains.

Tuaithratha, territoire dans l'Orgiel, patrimoine des ô Flannagans.

Ulidia ou *Ullad*, voyez *Dalaradie*.

Uriel, voyez *Orgiel*.

DANS LA LAGÉNIE.

Annaly, à présent *le comté de Longford*, nommé anciennement Conmacne, pays des ô Ferrals de la race d'Ir, par Feargus Roigh, & Maude Reine de la Conacie.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 59. & 46. *Clan-Malugra*, autrement *Clenmalire*, s'étend des deux côtés de la riviere Barrow, dans les deux comtés du Roi & de la Reine, & embrasse les baronnies de Geashill & Portnehinch. Ce territoire étoit possédé par différentes branches des ô Dempsys de la race de Herémon, par le Monarque Cahire-More & Rossa-Failge son fils.

Coille-Culluin, territoire sur les frontieres des comtés de Wicklow & de Kildare, patrimoine des ô Culluins de la race de Cahire-More, par Fiacha-Baikeada son fils. Cette noble tri-

bu possédoit encore un grand terrein aux environs de Dublin, où est bâti un des fauxbourgs de cette ville.

Crioch-Cualan, territoire dans le comté de Wicklow, qui enfermoit une partie des baronnies d'Arcklow & Newcastle, possédé par les ô Kellys descendans de Maine-Mal, frere de Cahire-More. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 59.

Ely ô Carrol, territoire autrefois de la province de Momonie, à présent dans le comté du Roi, qui renferme les baronnies de Clonlish, Ballibrit & probablement celle d'Eglish, domaine des ô Carrols de la race de Heber, par Oilioll-Olum & Kian son fils. Ce territoire fut nommé Ely, d'Eile Riogh-Déarg un des ancêtres de cette tribu qui vivoit dans le quatriéme siécle. Keat. Geneal. d'ô Carrol. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 68. & 87.

Fothart, territoire sur les deux rives de la riviere Slany au comté de Wexford, patrimoine des ô Nuallans, descendans d'Eocha Fionn-Fothart, frere du Monarque Conn-Keadcaha. La *Baronnie de Forth* située dans ce canton, conserve encore quelques vestiges de ce nom. *Idem cap.* 59. *Idem cap.* 64.

Hy-Failge, autrement *Offaly*, ou *Douhy-Faily*, c'est-à-dire, patrimoine de Failge, grand territoire qui embrassoit une partie des comtés du Roi, de la Reine, & de celui de Kildare, borné du côté du couchant & du midi par Kinalyach, Fearcall, Hy-Regan, & Clenmalire, au nord & à l'est par une partie du comté de Méath, la baronnie de Carbury & le grand marais d'Alloin, & s'étendoit dans le comté de Kildare vers la riviere Liffy. Ce territoire fut possédé depuis le deuxiéme jusqu'au dernier siécle par la tribu des ô Connors-Faly, de la race de Cahire-More par Rossa-Failge son fils ; & divisé en plusieurs fiefs. Il reste encore une partie de ce territoire dans le comté de Kildare, érigée en baronnie, sous le nom d'ô Phaly. *Idem cap.* 59.

Hy-Kinseallagh, territoire qui comprend une bonne partie du comté de Wexford, depuis le Barrow jusqu'à la riviere Slany, & au-delà vers l'est. Ce territoire fut anciennement l'appanage des ô Kinseallaghs, sçavoir les ô Murchudas, (ô Murphy,) & les ô Dowlings, de la race royale de Cahire-More par Fiacha-Baikeada son fils.

Hy-Mairche, ou *O Mairche*, territoire dans le comté de la Reine, aujourd'hui la baronnie de Sliev-Margie sur la riviere Barrow, limitrophe des comtés de Kilkenny, Carlow & Kil- Grat Luc. *c.* 3. & *c.* 26. *pag.* 141.

dare, patrimoine des Macgormains de la race de Cahire-More, par Dair-Barrach son fils.

Hy-Regan, autrement *O Regan*, territoire dans le comté de la Reine, à présent la baronnie de Tenehinch, patrimoine des ô Duinns de la race de Herémon, par le Monarque Cahire-More & Rossa-Failge son fils; mais plus anciennement des ô Regans.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 59.

Idrone, territoire, à présent baronnie dans le comté de Carlow, sur la riviere Barrow, patrimoine des Mac-Murroughs, autrement Cavanaghs de la race de Herémon, par Cahire-More, & Diarmuid Na-Ngall, Roi de Lagénie, qui introduisit les Anglois en cette Isle dans le douziéme siécle.

Walsh *pag.* 287.

Imayle, territoire dans le comté de Wicklow, dont les anciens maîtres furent les ô Tuathails (ô Tool,) de la race de Cahire-More, par Fiacha-Baikeada son fils.

Idough, à présent la *Baronnie de Fassa-Dining*, dans le comté de Kilkenny, ancien patrimoine des ô Breanans, branche des Fitz-Patricks, de la race de Herémon.

Lagisia, *Lesia*, ou *Leix*, grand territoire du comté de la Reine qui embrasse les baronnies de Marybourough, autrement Porteloise, de Cullinagh & autres terreins, l'ancien domaine des ô Mordhas, (en Anglois Moor) de la race d'Ir, par Rory le Grand, Connal-Kearnach, & Laoiseach-Kean-More son fils.

O Moerough, territoire maritime du comté de Wexford dans la baronnie de Bellaghkeen, nommé communément les Murrowes, faisant partie d'Hy-Kinseallagh, ancien patrimoine des ô Murchudas, autrement ô Murphy.

Keat. au regne de Cahire-More. *Idem.* Geneal. des Mac-Mouroughs. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 27. An du Monde 3700. Kennedy, *pag.* 71.

Ossraigh, autrement *Ossory*, grand territoire dans le comté de la Reine, à présent baronnie, domaine des Mac-Giolla-Phadruigs, autrement Fitz-Patricks, descendans de Herémon, par le Monarque Ugane-More, Breasal-Breac & Ængus Osfory, le premier de cette race qui s'établit dans ce territoire au premier siécle.

Ranilough, nommé aussi *Colconnell*, ou le *pays de Fiagh-Mac-Hughs*, territoire dans la partie occidentale du comté de Wicklow, possédé par différentes branches des ô Birnes, de la race de Cahire-More, par Fiacha-Baikeada son fils.

☞ *Feargualuin*, patrimoine des ô Coscraidhs.

Fingall, contrée dans le comté de Dublin, possédée par une colonie de Danois avant le douziéme siécle.

part. 3.

uc. *c.* 3.

part. 3.

h. Iber.
tom. 3.
, 2.

Ogyg.
cap. 59.

Walsh *p.*

Kear. a
de Cahire-.
Idem.
des . Ma
roughs.
Ogyg.
cap. 27.
An du M
3700
Kennedy
71.

5
53
Orient
52

DANS LA MOMONIE.

Aradh-Cliach, territoire au nord-est de Limerick, probablement la demi-baronnie d'Arra, dans le comté de Tipperary, possédé par une branche des ô Briens, de la tribu des Dal-Caiss.

Beare, territoire dans la partie occidentale du comté de Cork, faisant à présent les baronnies de Beare & Bantry, domaine d'ô Sullevan-Beare, de la race d'Oillioll-Olum, par Eogan-More son fils.

Carbury, territoire dans la partie méridionale du comté de Cork, faisant aujourd'hui les deux baronnies d'est & d'ouest Carbury, domaine des Macartys-Riaghs, divisés en plusieurs branches, & descendans d'Oilioll-Olum par Eogan-More son fils: les ô Donavans, branche des Mac-Cartys, y avoient de grandes possessions du côté de Ross.

Coillnemanagh, aujourd'hui baronnie de Killnemanna, dans le comté de Tipperary, domaine des ô Dwyers, de la race de Herémon, par Ugane-More & Breasal-Sreac. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 51.

Corcobaskin, territoire dans le comté de Clare, à présent la baronnie de Moyarta, patrimoine des Mac-Mahons, branche des Dal-Caiss. Grat. Luc. *c.* 3.

Corcumruaidhe, à présent la baronnie de Corcumroe & celle de Surrin, dans le comté de Clare: ses anciens propriétaires furent les ô Connors & les ô Loghlins, de la race d'Ir, par Feargus-Roigh, & Maude Reine de la Conacie. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 46.

Desie, autrement *Nan-Desi*, aujourd'hui baronnie dans le comté de Waterford, ancien patrimoine des ô Faolans, autrement Phelans, de la race de Herémon. Il y a des Auteurs anciens qui donnent plus d'étendue à ce pays, & le distinguent en Desie Tuasgirt, c'est-à-dire, Desie septentrionale, qui enferme toutes les plaines depuis la riviere Sure & Clonmel par Cashil vers Thurles; & Desie Disceart ou Desie méridionale, qui s'étend depuis la riviere Sure, du côté du midi, jusqu'à la mer, & renferme tout le comté de Waterford.

Douhallow, territoire, à présent baronnie dans le comté de Cork, patrimoine des ô Keefs, branche des Mac-Cartys.

Dunkeron, aujourd'hui baronnie dans le comté de Kerry, domaine des ô Sullevans-More, de la race d'Oilioll-Olum, par Eogan-More son fils. Hist. Cath. Iber. compend. *tom.* 3. *lib.* 1. *cap.* 2.

Grat. Luc. *p.* 28. *Hy-Fogarta*, territoire, aujourd'hui baronnie d'Eliogurty; dans le comté de Tipperary, patrimoine des ô Fogarthys, autrement ô Fogartaidh, branche de la tribu des Eoganachts.

Hy-Kerin, autrement *Ikerin*, territoire, à présent baronnie dans le comté de Tipperary, borné au couchant par l'Ormond supérieur, au midi par la baronnie d'Eliogurty, au nord & à l'est par les comtés du Roi & de la Reine, pays des ô Meaghairs, de la race de Heber, par Kiann fils d'Olioll-Olum.

Ogyg. *part.* 3. *pag.* 68.

Ivreagh, territoire, aujourd'hui baronnie au comté de Kerry, domaine des Macartys-More, chef des Eoganachts.

Keat. geneal. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 46.

Kierrigia-Luachra ou *Ciaruidh*, territoire qui enfermoit une grande partie du comté de Kerry, domaine des ô Connors-Kerry, descendans d'Ir par le Monarque Rory le Grand, & Feargus-Roigh son petit-fils, & de Maude Reine de la Conacie.

Kinel-Meaky, aujourd'hui baronnie au comté de Cork, patrimoine des ô Mahonys, branche des Mac-Cartys.

Muscraighe, grand territoire dans le comté de Cork, aujourd'hui les baronnies de Muskerry, de Barrimore & autres dinasties possédées depuis deux mille ans par différentes familles des Mac-Cartys descendans d'Olioll-Olum par Eogan son fils. Ce territoire enfermoit d'autres moindres territoires, comme Muscrighe-Breoguin, Muscrighe-Mitine, &c.

An du Monde 3950. Avant J. C. 50.

Muscraighe-Thire, territoire dans le comté de Tipperary, aujourd'hui les baronnies d'Ormond supérieur & inférieur, l'ancien patrimoine des ô Kennedys, de la race d'Oilioll-Olum par Cormac-Cas son fils.

Oineagh, territoire, à présent baronnie d'Owny, dans le comté de Tipperary, patrimoine des ô Moel-Ryans, de la race de Cahire-More par Fiacha-Baikeada son fils.

Poble-Hy-Brien, territoire, à présent baronnie dans le comté de Limerick, possédé par différentes branches des ô Briens.

Thuomond, autrement *Towoin-Hy-Brien*, qui comprenoit une grande partie des comtés de Limerick & de Clare, domaine des ô Bryens, chefs des Dal-Caiss.

☞ *Aghadeo*, territoire du comté de Kerry, près le lac Lene, ancien patrimoine des ô Connels.

Balli-Mac-Eligod, avec d'autres terres dans la baronnie de Truchanacmy, au comté de Kerry, patrimoine de l'ancienne famille des Mac-Eligods.

Cloinifernain,

Cloinifernain, territoire du pays de Thuomond, patrimoine des ô Cuinns, de la race des Dal-Caiff.

Corca-Eathrach, territoire du comté de Tipperary, qui enferme la ville de Cashil.

Corcaoichaidh, patrimoine des ô Scanlans, de la race des Eoganachts.

Eoganacht, territoire dans le comté de Tipperary, entre Cashil & Thurles. Il fut ainsi nommé d'Eogan, fils aîné d'Oilioll-Olum, dont les descendans en furent les possesseurs. Il y avoit encore en Irlande six territoires de ce nom, dont la situation est ignorée.

Fera-Muigh-Fene, territoire dans le comté de Cork, à présent la baronnie de Farmoy.

Glinn, avec d'autres territoires aux environs du lac Lene, ancien patrimoine des ô Donoghoés, de la tribu des Eoganachts.

Hy-Conall-Gaura, nommé aussi Fearmore, territoire du comté de Limerick, dans la baronnie de Connilloe.

Hy-Fingínte, territoire qui enferme une partie des baronnies de Connilloe dans le comté de Limerick, & d'Iraghticonnor & de Clan-Morris dans le comté de Kerry.

Hy-Liathain, territoire maritime dans la partie méridionale du comté de Waterford, dans la baronnie de Desie.

Imocuille, territoire, aujourd'hui baronnie d'Imokilly, dans le comté de Cork.

Muighaghair, territoire dans la contrée de Thuomond, patrimoine des Mac-Con-Maras, autrement Macnemara, de la race des Dal-Caiff. Keating les appelle les Macnemaras de Rosruadh, & de Sioll-Æda.

Muscri-Mithaine, territoire possédé par les ô Donnogains, les ô Culenains & les ô Floinns.

O Flaithry, patrimoine des ô Cathails ou Cahil.

O Gearny, patrimoine des ô Kearnaidhs, autrement ô Kearny, de la race des Dal-Caiff.

Onachach, autrement *Poble-Hy-Callaghan*, au comté de Cork, patrimoine des ô Keallachains ou Callaghan, branche de la tribu des Eoganachts.

Ormond, voyez *Muscraige-Thire*.

Oweney-Hoiffernan, territoire au comté de Limerick, patrimoine des ô Hiffernans, de la tribu des Dal-Caiff. Grat. Luc. c. 3.

DANS LA CONACIE.

Aidhne, territoire dans la partie méridionale du comté de Gallway, à présent la baronnie de Killtartan, patrimoine d'ô Seaghnaſſy, de la race des Hy-Fiachras, par Dathy Monarque de l'Iſle au commencement du cinquiéme ſiécle.

Breiſne, *Briſinia* ou *Brenny occidental*, aujourd'hui le comté de Leitrim, fut le patrimoine des ô Rourkes, branche des Hy-Brunes. Ce territoire, comme celui des ô Reillys, eſt connu dans les anciennes hiſtoires ſous les noms de Brenny ô Rourk, & Brenny ô Reilly : on nommoit auſſi Brenny une partie d'Annaly, pays des ô Ferrals.

Calruidhe, autrement *Calrigia*. Il y avoit pluſieurs territoires de ce nom dans la Conacie, dont la ſituation eſt incertaine, comme Calrigia-Luirc, Calrigia-Anchala, Calrigia-Inſe-Niſc : il y avoit auſſi Calrigia ſur les bords de Lough - Gill, faiſant partie de la baronnie de Carbury, au comté de Sligoe, & Calrigia-Muighe-Murisk, dans la baronnie de Tirawly, au comté de Mayo.

Clan-Fergail, ancien territoire ſur le bord oriental de Lough-Corrib, aujourd'hui la baronnie de Clare, dans le comté de Gallway : la ville de Gallway eſt enclavée dans ce territoire, dont les anciens maîtres furent les ô Hallurans, branche des Hy-Brunes.

Cloin-Moelruan, nommé auſſi *Slive-Hy-Flion*, territoire dans la baronnie de Dunemore, au comté de Gallway, qui s'étend dans le comté de Roſcoman, patrimoine des ô Flyns, branche de la tribu des Hy-Brunes.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 46. *Conmacne*, autrement *Muinter-Eolas*, dans le comté de Leitrim, territoire poſſédé par les Magranuills, autrement Ranalds, deſcendans d'Ir, par Feargus-Roigh. Il y a dans la Conacie pluſieurs autres territoires de ce nom, comme Conmacne de Kinel-Dubhain, ou Conmacne de Dun - Mor, à préſent la baronnie de Donamore, dans le comté de Gallway, dont la principale place eſt Tuam, Archevêché ; Conmacne-Mhara, dans le comté de Gallway, à préſent la baronnie de Ballinehinch ; Conmacne-Cuiltola, à préſent la baronnie de Kilmain, dans le comté de Mayo.

Id. cap. 69. *Coolavin*, aujourd'hui baronnie dans le comté de Sligoé, fai-

,
i-
s

, Keat. Geneal. d'ô Connor-Roe. Ogyg. part. 3.
é cap. 69.
ô Idem cap. 79.

;
ie Idem cap. 67.

is
,
re
nt
l-
é-

de Idem cap. 76.
de
fut
it,
fin
tes
n,
ly-

de Idem cap. 79.
elle
des

en-
des

i la Idem cap. 69.
tri-
son

sur
e de

G
S
d

d
B
d
&
n

d
c
il
pa
rig
de

C
G
do
H

la
da
ch

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 46.

tri
de
ſie
D
de
pla
de
Cu
Ma

Id. cap. 69.

ſant partie de l'ancien Coranne, patrimoine, depuis le quatriéme ſiécle, des ó Garas, de la race de Heber par Kiann, fils d'Oilioll-Olum, Roi de la Momonie.

Coranne, territoire, aujourd'hui baronnie au comté de Sligoé, patrimoine des Mac-Donoghs, de la race des Hy-Brunes. Keat. Geneal. d'ô Connor-Roe. Ogyg. *part.* 3, *cap.* 69.

Corcachlann, territoire dans la partie ſeptentrionale du comté de Roſcoman, ancien patrimoine des ô Hanlys & des ô Broenans, branche des Hy-Brunes. *Idem cap.* 79.

Dartry ou *Dartrigia*, territoire dans la baronnie de Carbury; près Lough-Gill, comté de Sligoé, anciennement le patrimoine des Maglanchys, de la race d'Ith. *Idem cap.* 67.

Deabna-Feadha, à préſent la baronnie de Moycullin, dans le pays nommé Tir-Da-Loch, de ſa ſituation entre deux lacs, ſçavoir, Lough-Corrib au nord, & Lough-Lurghan ou la baye de Gallway au midi. Ce territoire fut poſſédé anciennement par la poſtérité de Gnomor & Gnobeg, de la tribu des Dal-Caiſſ, de qui deſcendent les Mac-Conrys; & depuis le neuviéme ſiécle par les ô Flahertys, branche des Hy-Brunes.

Hy-Maine, autrement *Mainech*, territoire dans le comté de Gallway, patrimoine des ô Kellys, autrement ô Ceallaighs, de la race de Herémon, par Colla-Da-Chrioch. Ce territoire fut ainſi nommé de Maine-More, de qui les ô Kellys deſcendent, & qui fut le premier de cette tribu, qui s'y établit vers la fin du cinquiéme ſiécle: ſes deſcendans étendirent leurs conquêtes au-delà de la riviere Suck, dans le comté de Roſcoman, & furent diviſés en pluſieurs branches, dont le chef fut ô Kelly-d'Aghrim, dépoſſédé. *Idem cap.* 76.

Hy-Malia ou *Umaille*, territoire au ſud-oueſt du comté de Mayo, qui enferme la baronnie de Morisk, & une partie de celle de Carragh, patrimoine des ô Mailys, branche de la tribu des Hy-Brunes. *Idem cap.* 78.

Hy-Onach, territoire du comté de Roſcoman, qui enfermoit Elphin, anciennement domaine de la branche aînée des Hy-Brunes.

Luigne, territoire dans le comté de Sligoe, aujourd'hui la baronnie de Leny, faiſant partie de l'ancienne Coranne, patrimoine des ô Harras, de la race d'Oilioll-Olum, par Kiann ſon fils. *Idem cap.* 69.

Moy-Lurg, territoire dans le comté de Roſcoman, ſur la rive droite de la riviere Shannon, aujourd'hui la baronnie de

Boyle, patrimoine des Mac-Diarmuids, autrement Mac-Dermot, branche des Hy-Brunes, & ſubdiviſée en pluſieurs branches.

Hiſt. Cathol. Hibern. compend. tom. 3. lib. 1 c. 1.

Moy-Noy, autrement *Maghery-Connoght*, nommé par ô Sullevan *Planities Connachtiæ*, grand territoire qui enferme les baronnies de Roſcoman & Ballintobber, domaine des ô Connors-Don, chefs des Hy-Brunes, & Clan-Murrays, de la race de Herémon, par Eocha-Moy-Veagon & Brian ſon fils.

Grat. Luc. c. 3.

O Fiochrache, territoire dans le Breifny occidental, patrimoine des ô Dubhas, autrement ô Dowd, de la race des Hy-Fiachras.

Partry-Kiara ou *Partry-on-Loch*, nommé quelquefois Couilleagh, territoire dans le comté de Gallway, à préſent la baronnie de Kilmain, patrimoine des Mac-Allins, par corruption Mac-Nally, de la race d'Ith, par Lugha-Mac-Conn, Monarque d'Irlande dans le troiſiéme ſiécle, & Faha-Canan ſon fils, & chef des Mac-Allins & Mac-Cambels-d'Argile en Ecoſſe, dont ceux-ci ſont une branche.

Siolanamchad ou *Silanchie*, territoire dans le comté de Gallway, aujourd'hui la baronnie de Longford, ſur le bord de la riviere Shannon, patrimoine des ô Madagains, autrement ô Maddins, de la race de Herémon par Colla-da-Chrioch.

Siol-Murray, territoire aux environs de Sligoe, qui enferme une bonne partie de la baronnie de Carbury, nommée anciennement Crioch-Carbury, patrimoine d'ô Connor-Sligoe, branche cadette des ô Connors-Donn, ſéparée dans la perſonne de Brien-Laighneach, fils de Tourlough-More, & frere de Cahal-Crob-Dearg.

Tir-Amalgaid, ancien territoire, à préſent la baronnie de Tirawly, dans le comté de Mayo, patrimoine des ô Haras, de la race d'Oilioll-Olum, par Kiann ſon fils.

Ibidem.

☞ *Cloincathail*, territoire ſur les frontieres de Roſcoman & Sligoe, aux environs d'Elphin, patrimoine des ô Flannagans, branche des Hy-Brunes.

Cloinfearumoigh, territoire dans le Brefny occidental, patrimoine des Maccagadons, autrement Mac-Eagans, de la race de Colla-da-Chrioch : une autre branche de ce nom fut propriétaire de terres dans le Clan-Diarmada ſeptentrional.

Cloinmbraſſail, territoire, patrimoine des ô Donellans, branche des Hy-Brunes.

Cloinuadach, territoire, patrimoine des ô Fallumhoins, autrement ô Fallons, de la race des Hy-Brunes.

Coranne, grand territoire du comté de Mayo, qui renfermoit Galeng, à présent la baronnie de Galen dans le même comté, avec les baronnies de Lugne, Leny & Coranne, au comté de Sligoe.

Deabna-Nuadhat, territoire dans le comté de Roscoman, entre les rivieres Shannon & Suck, faisant aujourd'hui les baronnies d'Athlone & Moycarne.

Dunamon, territoire dans la baronnie de Ballymoé, au comté de Gallway, qui s'étend du côté de Glinsk, patrimoine des ô Finaghtys, de la race des Hy-Brunes.

Gregagie, territoire dans le comté de Sligoe, sur le bord du lac Techet, autrement Lough-Gara, qui renferme la baronnie de Coolavin.

Hybh-Sen ou *Hy-Orbsen*, territoire dans le comté de Gallwap, sur les bords de Lough-Corrib, autrement Lough-Orbsen, qui s'étend dans les baronnies de Moy-Cullen & de Clare.

Hy-Bruin-Ratha, territoire du comté de Gallway, dans la baronnie d'Athenrée.

Hy-Bruin-Sinna, territoire dans le comté de Roscoman, nommé autrement Tirmbruin.

Hy-Fiachria-Aidhne, territoire dans le comté de Mayo, sur la riviere Moy, aux environs de Killalla.

Irrosdomhnon, territoire dans le comté de Mayo, à présent la baronnie d'Erris, possédé anciennement par une tribu des Firbolgs, & divisé depuis en dynasties possédées par d'autres familles.

Ivediarmada, patrimoine des ô Conchanains, de la race des Hy-Brunes.

Kierrigie-Ai, territoire dans le comté de Roscoman, nommé après Clan-Kethern.

Kierrigie de Lough-Nairn, territoire dans le comté de Mayo, à présent la baronnie de Costelo, pays des Mac-Costelos: ce territoire est aussi nommé quelquefois la baronnie de Belahaunes.

Kinel-Cairbre, territoire dans le comté de Sligoe, à présent la baronnie de Carbury, qui s'étend du côté de Lough-Gill.

Moenmoye, ancien & grand territoire du comté de Galway, nommé depuis Clanriccard, qui enfermoit les six baronnies de Clare, Dunkellin, Loughrea, Kiltartan, Athenry & Leitrim.

Muintir-Eolas, voyez *Conmacne*.

Partry, territoire dans le comté de Mayo, aujourd'hui la baronnie de Carra, possédé par les Shoyaghs (Joice) & autres familles.

Teallachindumhe, territoire dans le Brefny occidental, patrimoine des Mactieghernains, autrement Mac-Kiernans, de la race des Hy-Brunes.

Tir-da-Loch, territoire situé entre deux lacs dans le comté de Gallway, à présent la baronnie des Moy-Cullen. Voyez *Dealbna-Featha*.

Tirm-Bruin, voyez *Hy-Bruin-Sinna*.

Dans la Midie.

Keat. Geneal. Grat. Luc. c. 3. *Clan-Colman*, principauté dans la Midie, sur la rive gauche de la riviere Boyne, qui s'étendoit jusqu'à Taylton, domaine des ô Moelsachluins, autrement ô Maoleachluins, de la race de Conal-Creamthine, fils de Niall le Grand. Les aînés de cette illustre tribu étoient nommés Rois de Midie, & ont fourni souvent des Monarques à l'Irlande.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 85. *Crioch-Leogaire* ou *Hy-Leogar*, grand territoire sur le bord de la riviere Boyne, qui s'étend depuis Belatruim (Trim) jusqu'à Teamor, possédé par les descendans de Laogare, Monarque de cette Isle du tems de S. Patrice, dont les chefs furent les ô Caoindealvains, autrement les ô Kindellans.

Idem cap. 81. *Cuircne*, autrement *Machaire-Cuirckny*, territoire dans la Ouest-Midie, à présent la baronnie de Kilkenny-Ouest, patrimoine des ô Tolargs.

Idem cap. 82. *Dealbna*, autrement *Delvin*, (ainsi nommé de Dealbhaodh, de la race de Heber & de la tribu des Dalcaiss, dont la postérité avoit occupé ces contrées,) territoire, à présent baronnie dans la Ouest-Midie, ancien patrimoine des ô Findlans, qui furent dépossédés sous le regne de Henri II, dans le douziéme siécle.

Dealbhna-Eathra, grand territoire, à présent dans le comté du Roi, qui s'étend depuis Banaghir jusqu'aux frontieres de la Ouest-Midie, patrimoine des Mac-Coghlans, branche des Dalcaiss, subdivisés en plusieurs branches.

Fearcall, territoire, autrefois dans la Midie, à présent dans le comté du Roi, qui comprend les deux baronnies



Pag. 25.

part. 3.

p. 85.

Geneal.
5. part. 3.

Keat. (
Grat. I

Ogyg.
cap. 85.

Idem ca

Idem ca

de Bally-Cowen & de Bally-Boy, patrimoine, depuis le cinquiéme siécle, des ô Molloys, de la race de Herémon, par Niall-Noygiallach & Fiacha son fils, subdivisé en plusieurs autres branches.

Fertullagh, territoire, à présent baronnie dans la Ouest-Midie, ancien patrimoine des ô Dubhlaidhs, autrement ô Dowleys, de la race de Herémon. Grat. Luc. *pag.* 25.

Hy-Machvais ou *Hy-Macvais*, territoire sur la riviere Inny, dans la Ouest-Midie, à présent la baronnie de Moy-Goish, ancien patrimoine des Mac-Vais ou Mac-voys, de la race de Collavais. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 76.

Kinel-Enda ou *Kineal-Aodha*, territoire de la Ouest-Midie, dans la baronnie de Rathconrath, au pied de la colline d'Usneach ou Usny, patrimoine des ô Broenans, de la race d'Enna, fils de Niall-Noygiallach. *Idem. cap.* 85.

Kinel-Fiacha, par corruption *Kinalyagh*, comme qui diroit les enfans ou la race de Fiacha, grand territoire dans la West-Midie, qui enferme, outre la baronnie de Moycashel, une partie des baronnies de Raconrath, Mulingar & Fertullach. Ce territoire fut divisé en plusieurs fiefs, & possédé depuis le cinquiéme siécle par les différentes branches des Mac-Eochagains, autrement Ma-Geoghegans, de la race de Fiacha, fils du Monarque Niall-Noygiallach. Le chef de cette tribu est Ma-Geoghegan de Moycashel. Les fiefs possédés par les différentes branches, sont Donore, Castletown, Sionan, Newtown, Drommore, Lochanléonact, Larrah, Louhertan, Ballycommine, Couletor, &c. Keat. Geneal. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 85.

Teffia, autrement *Teamhsna*, grand territoire qui embrasse, avec la moitié de la Ouest-Midie, presque tout le comté de Longford; il enferme plusieurs petits territoires, sçavoir, Caleroy & Muinter Hagan, à présent la baronnie de Kilcourcey, pays des ô Sionachs, autrement Fox, des Mac-Hagains, des Magawlys, &c. Bregmuin & Cuircne, à présent les baronnies de Brawney & de Kilkenny-West. Les propriétaires de ces territoires furent des descendans de Maine, un des fils de Niall le Grand. Teamhsna, dans le comté de Longford, se distinguoit en septentrional & méridional; Teamhsna septentrional, qui se nommoit aussi Cart re-Gaura, comprenoit les environs de Granard; Teamsna méridional se trouvoit aux environs d'Ardagh, siége épiscopal. *Idem.*

☞ *Bregia* ou *Breagh* & *Bregmagia*, deux territoires de la Midie, le premier du côté de Teamor, le dernier aux environs d'Athruim.

Broghe, patrimoine des ô Mulledys.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 85. *Corcaduin*, patrimoine des ô Dalys, en langue du pays *Sioll-Ndala.*

Dealbna-Teanmoy, territoire dans la Midie.

Desies, à présent la baronnie de Deece.

Fearbile, territoire, aujourd'hui baronnie dans la Ouest-Midie, patrimoine des ô Hanbiths.

Finfochla, patrimoine des ô Ruadhrys.

Idem cap. 68. *Kiennachta-Bregh* ou *Kiennachta-Ard*, grand territoire qui s'étendoit depuis Duleek jusqu'aux environs de la riviere de Liffy: on le nommoit aussi, par rapport à sa situation & à sa beauté, Moy-Breagh, comme qui diroit *Campus pulcher*, beau champ. Ce territoire fut possédé par les Keniads, descendans de Kiann, fils d'Oilioll-Olum, Roi de la Momonie.

Luighnie, patrimoine des ô Bruins.

Moynalta, patrimoine des Biataghs, noble & ancienne famille de race Danoise, à ce que l'on croit.

Ces principautés & dynasties, qui sont aujourd'hui converties en comtés & baronnies, & qui retiennent encore quelques vestiges de leurs anciens noms, furent possédées par les mêmes familles depuis les premiers siécles du Christianisme jusqu'à notre tems. Cette possession fut interrompue pour la premiere fois à la fin du douziéme siécle, par une colonie Angloise, qui usurpa les biens de plusieurs anciens propriétaires, principalement dans les provinces de Lagénie, de Momonie & de Midie. Beaucoup d'autres furent dépossédés dans les différentes provinces, sous les regnes d'Elizabeth & de Jacques I; mais la déprédation fut presque universelle sous le tyran Cromwel & le Prince d'Orange. Cependant malgré ces différentes révolutions, malgré les piéges souvent réitérés qu'on leur a tendus avec art pour les forcer à se revolter, & à fournir par-là le prétexte de confisquer leurs biens, il y a encore plusieurs des anciens propriétaires qui jouissent de l'héritage de leurs peres par une possession non interrompue de dix, douze, quinze & dix-huit siécles; possession dont on trouve peu d'exemples pour la durée dans les autres nations de l'Europe.

La

La noblesse de ce peuple ne doit pas paroître équivoque à ceux qui veulent se donner la peine de comparer cette possession avec ce qui est dit dans l'essai critique touchant son ancienneté & ses traditions. Les Généalogistes distinguent trois classes de noblesse ; la premiere est celle de chevalerie, dont l'origine est si reculée qu'elle n'est point connue ; la seconde est celle qui est déja ancienne, mais dont on connoît le principe ; la troisiéme est la nouvelle noblesse, qui ne peut encore faire souche à la troisiéme génération. La noblesse est une de ces choses que l'on a de la peine à définir : on la connoît cependant par les prérogatives qu'elle donne ; les uns la traitent de chimere, les autres lui donnent quelque réalité ; Juvenal, Auteur Païen, la fait consister dans la vertu seule : *Nobilitas sola est atque unica virtus*. Quoi qu'il en soit de la nature & de l'essence de la noblesse, son propre est d'établir dans les états la subordination & la distinction des rangs, en tirant de la foule un certain nombre d'hommes élevés au-dessus des autres, & distingués par des priviléges. La noblesse n'étoit pas fondée dans les tems primitifs sur des Lettres patentes, comme elle l'est aujourd'hui : selon l'opinion commune des hommes, la longue possession des terres & seigneuries fait des nobles, parce qu'elle leur donne des espéces de sujets nommés vassaux. Ainsi une famille qui s'est maintenue pendant un grand nombre de siécles dans la possession des mêmes terres & dans le même dégré d'élevation dans un état, sans se mésallier ni contracter de tache capable de la dégrader, & qui peut compter dans les fastes de ses aïeux une longue suite de ces actions vertueuses qui attirent l'attention des hommes ; une telle famille, dis-je, merite d'être mise dans la premiere classe des nobles, & doit être regardée comme telle chez tous les peuples du monde.

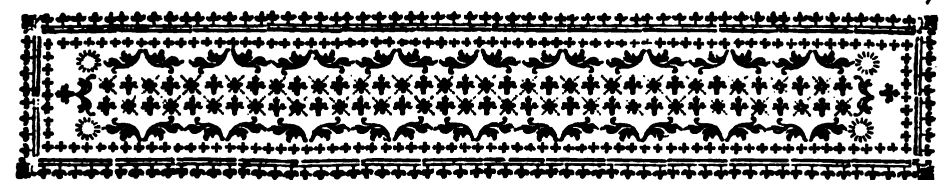
La constitution & le premier établissement de la nation Irlandoise étoient d'une nature à produire des nobles dans ce genre. On a déja vû dans les Chapitres précédens de cette Histoire & au commencement de celui-ci, que les enfans de Milésius avoient formé des tribus, dont ils étoient les chefs, par le partage qu'ils firent entr'eux de cette Isle. A mesure que le peuple se multiplioit, les tribus se multiplierent aussi, & se subdiviserent avec le tems en plusieurs branches. La derniere division de ces tribus en dynasties, se fit dans les troisiéme, quatriéme & cinquiéme siécles ; elle fut la plus permanente, puisqu'elle a duré jusqu'à notre tems. Les noms de ces dynasties & de ceux qui en étoient les proprié-

taires au cinquiéme siécle, sont rapportés par les Historiens du pays, & par les différens Auteurs de la vie de S. Patrice, à l'occasion de l'apostolat de ce Saint en Irlande.

Chacune de ces tribus ou dynasties avoit son chef, qui étoit ou l'aîné de la tribu, ou le plus capable de gouverner; & les branches collatérales qui possédoient des terres & fiefs, reconnoissoient son autorité. Quoique partagés en différens corps, ils conservoient tous avec grand soin, comme les Israélites, le souvenir de leur origine commune. Ils étoient tous parens, plus ou moins proches; ils faisoient des alliances ensemble, & leur sang étant mêlé, ils pouvoient tous hériter les uns des autres: ainsi pour qu'une dynastie restât sans héritier légitime, il falloit que toute la tribu s'éteignît; moyennant quoi les grandes maisons subsistoient toujours sans se confondre les unes avec les autres. Quoique plusieurs de ces anciens propriétaires furent dépossédés dans le dernier siécle, à cause de leur zéle pour la Religion & de leur fidélité pour leurs Princes légitimes, & qu'ils soient par conséquent déchûs de cette ancienne splendeur, qui ne se soutient ordinairement que par les richesses, ils sont toujours considérés dans le pays sur le même pied que leurs ancêtres; & pourvû qu'ils puissent prouver la pureté de leur sang & leur filiation en remontant de dégré en dégré jusqu'aux chefs de leurs maisons, je ne vois pas de raison pour les exclure des priviléges de la noblesse, plutôt que les autres du même sang, plus favorisés de la fortune, qui ont conservé leurs biens.

Cette matiere sera traitée plus amplement à la fin de cette Histoire, où on aura occasion de parler de plusieurs illustres familles, originaires d'Angleterre, qui méritent bien le titre d'ancienne noblesse.





HISTOIRE D'IRLANDE.

SECONDE PARTIE.

DE L'IRLANDE CHRETIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

LE trône d'Irlande ayant vacqué par la mort de Dathy, dernier Monarque païen de cette Isle, comme nous l'avons vû au Chapitre six de la premiere partie de cette Histoire, le sceptre retourna à la famille de Niall, surnommé *Noygiallach*, dans la personne de Laogare son fils, qui commença son regne en 428, & il n'en est sorti qu'une seule fois depuis cette époque jusqu'au onziéme siécle.

Quoique nous ayons vû dans la premiere partie qu'il y avoit des Chrétiens en Irlande dès le premier siécle, & bien avant la mission de saint Patrice; que sans parler de Cormac-Ulfada, Monarque de cette Isle au troisiéme siécle, que sa religion & sa pieté avoient rendu odieux aux Païens, plusieurs avoient quitté leur pays natal au bruit du nom chrétien, & qu'après s'être perfectionnés dans la connoissance de la doctrine évangélique, & de la discipline de l'Eglise, les uns avoient prêché la Foi dans différentes contrées de l'Europe encore païennes, les autres remplis de zéle pour le salut de leurs concitoyens, leur avoient distribué avec succès la parole de Dieu; cependant la nation n'étoit pas encore censée convertie : cette grace n'étoit ré-

servée qu'au regne de Laogare & au pontificat de S. Célestin I.
Ce grand Pape, voyant les bonnes dispositions de ce peuple, & les grands fruits que les Missionnaires particuliers y avoient déja faits, songea à leur envoyer un chef revêtu de toute l'autorité apostolique, afin de couronner un ouvrage si bien commencé.

Usser. Primord. Eccles. Brit. *cap.* 16. *pag.* 797. & *seq.*
Trias Thaum. vit. S. Patr.

Le premier qu'il envoya en Irlande, avec tous les pouvoirs nécessaires pour sa mission, fut Pallade, Archidiacre de l'Eglise Romaine, qui ayant été ordonné Evêque ou plutôt Archevêque de toute l'Irlande, partit avec douze Missionnaires tous remplis, comme lui, de l'esprit apostolique, & munis de plusieurs volumes de l'ancien & du nouveau Testament, avec quelques reliques des Apôtres saint Pierre & saint Paul, & de quelques autres Martyrs : ayant abordé dans la province de Lagénie, il commença sa mission en prêchant la foi de Jesus-Christ; mais il fut mal reçu par les Païens. Jocelin cite comme un proverbe commun dans le pays : « Ce n'est point à Pallade que Dieu » a reservé la conversion de l'Irlande, c'est à Patrice. » Cependant il baptisa un petit nombre de personnes, & fonda trois Eglises, dont la premiere fut nommée *Kill-Fine*, la seconde *Teach-na-Romanach*, c'est-à-dire, la Maison des Romains, & la troisiéme *Domnach-Airte*. Et après une courte mission de quelques mois, il fut chassé du pays par Nathi, fils de Garchon, Prince de cette contrée. Ce saint Missionnaire se retira dans la Bretagne, & mourut quelque tems après à Fordoun, au pays des Pictes : d'autres disent qu'il souffrit le martyre en Irlande.

On dispute beaucoup sur l'origine & la patrie de S. Pallade. Jean Sichard prétend qu'il étoit natif d'Irlande; Antoine Possevin dans son Apparat sacré le nomme Breton; Jean Tritheme dans son Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, & d'autres qui l'ont suivi, l'ont fait Grec de nation, le confondant probablement avec Pallade, Evêque d'Helenopolis dans la Bithinie, qui mourut avant l'an 431, époque de la mission de saint Pallade chez les Scots. Quoi qu'il en soit, il y a une autre question plus intéressante, en ce qu'elle a plus de rapport avec l'objet de cette histoire : c'est de sçavoir quels étoient ces Scots pour lesquels saint Pallade avoit reçu sa mission. Les Auteurs Ecossois, sçavoir, Jean Major, Boëtius, Lesly, & Dempster, sur l'équivoque du nom *Scot*, prétendent qu'il avoit été envoyé aux Scots de la Bretagne; en quoi ils sont suivis par Polidore Vergile, l'auteur du Martyrologe Anglican, & par Baronius dans ses An-

nales à l'année 429 : mais ce dernier, après un plus mûr examen, s'est corrigé à l'année 431, où il dit que S. Pallade avoit été envoyé en Irlande.

Il suffit de lire les Chapitres six & sept de la premiere partie de cette Histoire, pour faire voir l'erreur de ces Auteurs; on y a prouvé que les Scots n'avoient pas une demeure fixe, ni une monarchie fondée dans la Bretagne avant le commencement du sixiéme siécle, & que les noms de *Scots* & d'*Irlandois* ont été synonimes jusqu'au onziéme.

Il n'est pas cependant hors de propos de rappeller ici l'autorité de saint Prosper que j'ai cité ailleurs, parce qu'il parle expressément de la mission de saint Pallade. Ce Pere, en louant le zéle du Pape saint Célestin pour la conversion des Isles Britanniques, dit que lorsqu'il s'étudioit à conserver la pureté de la foi dans l'Isle Romaine, il avoit ordonné un Evêque pour les Scots, & rendu chrétienne celle qui étoit barbare (*a*). S. Prosper parle ici de Pallade, puisqu'il dit dans sa Chronique que le Pape Célestin l'avoit ordonné Evêque pour les Scots qui croyoient en Jesus-Christ : *Ad Scotos in Christum credentes ordinatur à Papâ Cælestino Palladius.* Il distingue aussi l'isle des Scots qu'il nomme barbare, (nom que les Romains donnoient à tous ceux qui n'obéissoient pas à leurs loix) d'avec la Bretagne qu'il nomme l'Isle Romaine. L'isle des Scots dans le sens de Prosper ne peut s'entendre, dit Ussérius, que de la Scotie majeure, c'est-à-dire, de l'Irlande, & nullement de l'Albanie, qui n'étoit pas alors nommée Scotie, & qui n'est pas encore aujourd'hui une isle, puisqu'elle fait partie de l'isle de la Grande-Bretagne (*b*).

On peut ajouter enfin, que comme S. Patrice avoit succédé à S. Pallade dans la même mission, ils avoient tous deux annoncé l'Evangile au même peuple, sçavoir, aux Scots d'Irlande (*c*).

(*a*) Nec segniore curâ ab hoc codem morbo Britannias liberavit, quando quosdam inimicos gratiæ, solum suæ originis occupantes, etiam ab illo secreto exclusit oceani, & ordinato Scotis Episcopo, dum Romanam insulam studet servare catholicam, fecit etiam barbaram christianam. *Prosper. contra Collator. cap.* 41.

(*b*) Et Prosper Scotorum insulam hanc à Britanniis disertè distinguens, de majore Scotiâ, id est, Hiberniâ, non de minore, id est, Albaniâ, (quæ neque tum temporis Scotia fuit, neque insula etiam nunc est, sed pars insulæ majoris Britannicæ) necessariò intelligendus est. *Usser. Prim. Eccles. Brit. cap.* 16. *pag.* 798.

(*c*) Manifestum est, ad eosdem Scotos destinatum fuisse Palladium, ad quos eo defuncto, posteà missus est Patricius. *Usser. ibid.*

S. Prosper place la mission de S. Pallade en Irlande, sous le Consulat de Bassus & d'Antiochus; c'est ce qui répond à l'année 431 de l'Ere chrétienne. Le vénérable Béde la met dans la huitiéme année de l'empire de Théodose le jeune (*a*). Baronius dit qu'il faut corriger la date de ce dernier par S. Prosper; mais il ne fait pas attention que Prosper & Béde s'accordent parfaitement, en ce qu'ils comptent les années du regne de Théodose depuis la mort d'Honorius, qui arriva en 423, aussi bien que l'exaltation du Pape Célestin au pontificat; au lieu que ce célébre annaliste date du tems que ces deux Empereurs avoient commencé à regner ensemble.

Memoires, *tom.* 16. vie de S. Patrice.

Bollandus, & après lui le Nain de Tillemont, semblent douter s'il y a eû des Chrétiens en Irlande avant S. Pallade. « Les » Irlandois, dit Tillemont, font des histoires de divers Saints » de leur pays, dont plusieurs mêmes étoient Evêques, qu'ils » prétendent y avoir prêché la foi, & y avoir converti diverses » personnes long-tems avant S. Patrice, & dès le milieu du qua- » triéme siécle. Ussérius rapporte, continue-t-il, quelques frag- » mens des vies de ces Saints, où il seroit aisé de remarquer di- » verses choses peu vraisemblables. Nous jugerions encore mieux » de ces vies, si nous les avions entieres; mais il nous suffit » que Bollandus, qui paroît les avoir vûes, soutient qu'il n'y » en a aucune qui ait été composée avant le douziéme siécle, » & que la plûpart sont d'auteurs très-fabuleux. »

Voilà une censure également sévére & mal fondée. Bollandus, sur quelques expressions hyperboliques répandues dans les vies de ces Saints, ou sur quelques traits peu probables, fruit ordinaire de l'enthousiasme des anciens Ecrivains, sans se mettre en devoir de démêler le vrai d'avec le faux, sappe par le fondement le corps de leur histoire qu'il traite de fabuleuse. Mais sans faire tort à la réputation que Bollandus a si bien méritée parmi les Sçavans, Ussérius qui rapporte ces fragmens comme des monumens respectables d'antiquité, étoit critique aussi judicieux, & juge bien plus competent que lui dans cette partie. Quoiqu'il fût Anglois d'origine, & de religion différente de celle

(*a*) Anno Dominicæ Incarnationis vigesimo quadringentesimo tertio, Theodosius junior ..... regnum suscipiens viginti & septem annis tenuit, cujus anno imperii octavo Palladius ad Scotos in Christum credentes à Pontifice Romanæ Ecclesiæ Cælestino primus mittitur Episcopus. *Bed, lib.* 1. *Hist. Eccles. Gentis Ang. cap.* 13.

des Saints dont il rapporte les vies, (deux raiſons qui doivent lever tout ſoupçon de prévention de ſa part) étant né & ayant été élevé en Irlande, il étoit plus à portée de voir les choſes de près & d'en juger, que Bollandus qui étoit étranger, & qui avoit trop embraſſé d'objets pour bien réuſſir dans tous. D'ailleurs il eſt indubitable, que dans les ſiécles qui ont ſuivi immédiatement la prédication de ſaint Patrice en Irlande, cette nation étoit renommée pour les ſciences & la litterature. Ainſi il n'eſt pas probable qu'on eût attendu ſi tard à écrire les annales & les vies des Saints du pays. C'eſt donc mal-à-propos que Bollandus dit, qu'il n'y avoit aucune vie des Saints d'Irlande avant le douziéme ſiécle. Ce ſçavant Auteur confond apparemment quelques copies faites dans le douziéme ſiécle d'après les originaux, afin de les conſerver à la poſtérité, avec les originaux mêmes; comme ſi on diſoit que la vie de ſaint Patrice n'avoit pas été écrite avant le douziéme ſiécle, parce que Jocelin, Moine Anglois, avoit fait alors un extrait de tout ce qu'il avoit trouvé d'anciennes vies de ce Saint, faites pluſieurs ſiécles auparavant.

Uſſérius, dit encore Tillemont, voulant ſoutenir les Hiſtoriens de ſon pays, dans leſquels l'on trouve pluſieurs Evêques envoyés en Irlande avant ſaint Pallade, s'objecte à lui-même ſaint Proſper qui dit, que S. Pallade y fut envoyé le premier en 431 : il croit détruire, dit-il, cette autorité ſans réplique, en remarquant que le mot de *primus* n'eſt pas dans l'édition de Ducheſne. Ce Critique n'eſt pas de bonne foi; il affecte de ſupprimer les autres explications qu'Uſſérius donne au mot de *primus* qui veut dire, ſelon lui, le premier des deux, ſçavoir, Pallade & Patrice, que le Pape Céleſtin avoit envoyés en Irlande, avec la plénitude de l'eſprit apoſtolique & le caractère d'Archevêque ou Primat de toute l'Iſle (*a*). D'ailleurs ces mots: *Ad Scotos in Chriſtum credentes ordinatus à Papâ Cæleſtino, Palladius Epiſcopus mittitur*, employés par Proſper dans ſa Chro- *Notes ſur S. Patrice.*

(*d*) Sed cùm quatuor illi ſuperiores Epiſcopi antè pontificatum Cæleſtini & miſſionem Palladii, Romæ ordinati fuiſſe memorentur : videretur de Palladio ſtatuendum potiùs, vel duorum Epiſcoporum quos Papa Cæleſtinus Scotis miſerit fuiſſe illum primum, (ſiquidem poſt eum ad eoſdem miſſus ab illo eſt Patricius) vel Primarium, & primæ Sedis Epiſcopum ordinatum; ut licet alios anteà haberet Epiſcopos, primum tamen Archiepiſcopum Palladium, ſecundum Patricium noſtra accepiſſe dicenda eſſet inſula. *Uſſer. Prim. Eccleſ. Brit. cap.* 16. *pag.* 800.

nique à l'année 431, & par Béde dans le chapitre XIII du premier livre de son Histoire Ecclésiastique, supposent évidemment qu'il y avoit des Chrétiens en Irlande, & par conséquent des Pasteurs avant la mission de saint Pallade. Bollandus lui-même en convient, puisqu'il dit que saint Pallade y avoit trouvé plus de Chrétiens qu'il n'en avoit faits (*a*). On ne trouve point d'exemple, dit Colgan, que l'Eglise Romaine ait jamais ordonné spécialement un Evêque pour une nation, ni fait faire une mission solemnelle dans un pays où la religion chrétienne étoit totalement ignorée.

Triad. Thaum. *append. 5. cap. 15. pag. 250.*

Enfin Ussérius, non plus que les autres Historiens du pays, ne prétendent pas que l'Irlande fut convertie avant le tems de saint Patrice. Un Royaume n'est censé converti que lorsque le Roi & les Princes, avec la plus grande partie du peuple ont reçu le baptême; c'est ce qui n'arriva en Irlande que du tems de cet Apôtre. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait eû quelques conversions faites dans différens cantons de l'Isle par les Missionaires particuliers, dont Ussérius fait mention.

Sur la nouvelle que l'on eût à Rome de la mort de S. Pallade, le Pape S. Célestin songea à lui donner un successeur. Le sort tomba sur Patrice, qui étant alors à Rome, fut ordonné Evêque d'Irlande par le Pape, & envoyé dans cette Isle revêtu de l'autorité apostolique, & comblé des bénédictions du S. Pere. Ce Pape mourut peu de tems après: & son successeur, S. Sixte III, confirma la mission de Patrice, & lui associa quelques ouvriers évangéliques pour travailler sous lui.

Avant que d'entrer dans le détail de la vie & de la mission de cet Apôtre, il est convenable d'examiner ici les différentes histoires écrites sur ce sujet.

La multitude des histoires que l'on a composées sur la vie de saint Patrice, n'a pas peu contribué à obscurcir la connoissance qu'on devroit avoir de la vérité de ce qui le regarde. On en compte, selon Ussérius, après d'anciens monumens des bibliothéques

(*a*) Palladius satis habuit duos è suis, Sylvestrum atque Solonium relinquere in subsidium paucorum Christianorum quos illuc invenisse eum plures quàm fecisse credibile est, propter exiguam iis in partibus moram, tribusque oratoriis ad eorum usum consecratis navim solvit, rediturus cum suis & aquilonarem circumvectus Britanniam, (tempestate fortassis & divino consilio actus, non suo) portum, ad orientalem Pi[illegible]rum regionum partem tenuit, atque ibi vitam commutavit cum morte. *Bolland. ad 17. Martii in vitâ S. Patr. pag. 581,*

bliothéques d'Oxford & de Cambridge, soixante-trois, ou soixante-six (*a*). Mais il faut se retrancher dans ce qu'il y a de plus général, qui paroît moins sujet à contestation, & mieux appuyé : telles sont la Confession de ce Saint, sa Lettre à Corotic, & sa Vie écrite par quelques-uns de ses disciples.

La Confession de S. Patrice est un volume écrit par lui-même, où il rend compte de sa vie & conversation, principalement dans sa jeunesse, & qui commence par ces mots : *Ego Patricius peccator*. On n'y trouve pas beaucoup de miracles; il y a au contraire un assez grand nombre de visions : & le Saint même y dit que Dieu lui faisoit très-souvent connoître, d'une maniere extraordinaire, ce qu'il avoit à faire; on peut ajouter que dans les visions que S. Patrice dit avoir eûes, on ne trouve rien qui ne soit grave, saint & digne de Dieu. Cette piece se trouve, dit Colgan, dans la bibliothéque du Monastère de S. Vast en l'Artois : elle se trouve aussi, selon Wareus, dans la bibliothéque de Sarum, autrement Salisbury, en Angleterre, si toutefois c'est la même que Colgan cite sous le titre de *Patricius, de vitâ & conversatione suâ :* & il y a lieu de le croire. Car le commencement, *Ego Patricius peccator*, &c. est le même dans les deux exemplaires.

Tillemont, vie de saint Patrice, *art.* 2.

Append. 4. *part.* 3. de Script. act. S. Patr.

De Script. Hib. *lib.* 2. *cap.* 1.

Le sujet de la Lettre de S. Patrice à Corotic, fut une action barbare & cruelle, commise par ce Tyran qui regnoit dans quelque canton du pays de Galles.

Tillemont, vie de saint Patrice.

Ce petit Prince, ayant fait une descente en Irlande aux fêtes de Pâques, ravagea le canton où étoit le Saint, qui venoit de donner le saint chrême à un grand nombre de neophites, revêtus encore de l'habit blanc de leur baptême. Corotic, quoique chrétien, sans avoir égard à la sainteté des Sacremens, en massacra plusieurs, & en enleva beaucoup d'autres qu'il vendit aux Pictes. La barbarie de cette action anima si fort le zéle du Saint, que dès le lendemain du massacre de ces innocens, il envoya une lettre à Corotic par un saint Prêtre qu'il avoit élevé dès l'enfance, & par quelques autres Ecclésiastiques, pour le prier de lui rendre les Chrétiens qu'il avoit emmenés captifs, & une partie au moins de ce qu'il avoit pillé. Mais la réponse n'étant pas satisfaisante, & le Saint n'ayant pû faire rentrer Co-

(*a*) Omnes libri qui de virtutibus Patricii scripti sunt, sexaginta sex numero computantur, vel sexaginta tres. *Usser. Prim. Eccles. Brit. cap.* 17. *pag.* 816.

rotic en lui-même par sa lettre, résolut d'en écrire de sa main une seconde qu'il n'adressa plus à Corotic, mais qu'il rendit publique & circulaire; & c'est celle-ci qui s'est conservée jusqu'à nous. Dans cet écrit il se plaint hautement de l'action de Corotic, sur-tout de ce qu'il avoit vendu des Chrétiens à des infidéles. Il déclare à toute l'Eglise que ce tyran, & les autres fratricides qui ont pris part à son crime, sont séparés de lui & de Jesus-Christ dont il tient la place; qu'il ne faut ni manger avec eux, ni recevoir leurs aumônes, jusqu'à ce qu'ils satisfassent à Dieu par les larmes d'une véritable pénitence, & qu'ils ayent rendu la liberté aux serviteurs & servantes de Jesus-Christ. Il proteste que quiconque communiquera avec eux, & les flattera dans leurs péchés, sera jugé & condamné de Dieu. Voilà l'excommunication que S. Patrice avoit lancée contre Corotic & les complices de son crime.

Tillemont, not. sur S. Patrice.

La confession de S. Patrice & sa lettre à Corotic, sont citées avec éloge par Ussérius, Bollandus, Wareus, Colgan & autres. Ces deux pieces portent le nom du Saint, qui s'y nomme plusieurs fois, & tout y paroît digne de lui. Elles ont le même caractère & le même stile. La confession est citée par tous les anciens Auteurs de sa vie, ce qui marque au moins qu'elle est encore plus ancienne qu'eux; & il semble qu'elle a un caractère de vérité qui se soutient assez par lui-même, quand elle ne seroit citée par personne, au lieu qu'on n'y remarque rien qui doive la faire soupçonner de supposition. Cave même juge que cette confession & la lettre à Corotic, sont des écrits anciens.

Pag. 336.

Usser. Primord. Ecclesf. Brit. *cap.* 17. *pag.* 815. *&* 816.
War. de script. Hib.
Triad. Thaum. *app.* 3.
Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 816. *& seqq.*
Idem. Ind. chron. *pag.* 1121.

Les principaux auteurs de la vie de S. Patrice, sont S. Secundin, autrement S. Seaghlin, Evêque de Domnach-Sechnaild, à présent Donseachlin, dans la Midie, disciple de ce Saint, & son neveu par Darerca sa sœur: il composa à la louange de son maître une hymne qu'on voit dans Colgan.

S. Loman, son neveu par Tigrid sa sœur, & son disciple, Evêque d'Athrum, aujourd'hui Trim, dans la Midie; S. Mel, Evêque d'Ardach, son disciple & son neveu, frere de S. Secundin, & un autre S. Patrice, à qui l'Apôtre avoit donné son nom en le tenant sur les fonts sacrés, écrivirent tous les trois les actes de sa vie. Ce dernier, après la mort de son oncle, se retira dans l'Abbaye de Glassembury ou Glaston, au pays de Sommerset en Angleterre, où il finit ses jours.

S. Benigne, en langue Irlandoise *Binen*, qui veut dire doux, successeur de S. Patrice dans le siége d'Ardmach, est mis au nombre des auteurs de sa vie. Ces quatre vies, dit Jocelin, furent écrites, partie en langue Irlandoise, partie en Latin, par ses quatre disciples, sçavoir, S. Benigne son successeur, S. Mel & S. Luman Evêques, & S. Patrice son filleul (*a*).

Colg. Triad. Thaum. *app.* 4. *part.* 3. de script. act. S. Patric.

S. Fiech, de la race du Monarque Cahire-More, par Daire surnommé Barrach, fut disciple de S. Patrice & Evêque de Sletty, anciennement Slebté, dans la baronnie de Sliev-Margie, au territoire de Leis, à présent le comté de la Reine: il nous a laissé une hymne de trente-quatre quatrains, en langue Irlandoise, qui comprend les événemens les plus considérables de la vie de cet Apôtre. Cette hymne, avec la traduction Latine, se trouve dans Colgan parmi les vies de S. Patrice, & doit être regardée plutôt comme un panegyrique que comme une vie de ce Saint.

Colg. Triad. Thaum. prima vita *pag.* 4.

S. Kienan, d'une famille noble de la Conacie, ou plutôt, dit Colgan, de la race des Keniads, descendans d'Olioll-Olum par Kiann son fils, & propriétaires d'un territoire dans la Midie nommé Kiennachta, après avoir pris l'habit dans le Monastère de S. Martin à Tours, retourna en Irlande, & fut nommé par S. Patrice Evêque de Damhliagh, aujourd'hui Duleek, au territoire de Bregh, dans la Midie. Il écrivit, selon le Calendrier de Cashil, la vie de S. Patrice, dont il fut disciple.

Usser. Primord. *pag.* 1070. *Idem* Ind. chron. *pag.* 1108. Colg. Triad. Thaum *append.* 4. *part.* 3. de script. act. S. Patr.

On attribue à S. Evin ou Emmin, Abbé de Ross, autrement Ross-Mac-Treoin, près la riviere Barrow, la vie de S. Patrice écrite en Irlandois & en Latin, & divisée en trois parties, & que Colgan nomme *vita tripartita sancti Patricii* (*b*).

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 817. War. de script. Hib. *lib.* 1. *cap.* 3. Colg. Triad. Thaum. *append.* 4. *part.* 3.

S. Ultan, Evêque d'Ard-Brecain, dans la Midie, & S. Tirechan son disciple & successeur dans ce siége, écrivirent sur le

War. *ibid.* Colgan. *ibid.*

(*a*) Undè & de his quæ mirificè gessit in mundo, libelli vel tractatus referuntur conscripti, sexaginta sex numero, quorum pars plurima principantibus Gurmundo & Turgesio consumpta periit incendio. Quatuor tamen codices de virtutibus & miraculis ejus partim Latinè, & partim Hibernicè conscripti reperiuntur, quos diversis temporibus quatuor discipuli ejus, videlicet beatus Benignus successor illius, sanctus Mel Episcopus, & sanctus Lumanus Pontifex nepos ejus, & sanctus Patricius filiolus ejus, qui post decessum patrui sui Britanniam remeans in fata decessit, & in Glasconensi Ecclesiâ sepultus est honorificè, conscripsisse referuntur. *Jocelinus, in vit. S. Patr. cap.* 186.

(*b*) Sanctus nihilominus Evinus simili modo actus sancti Patricii in unum codicem compilavit, quem partim Latino sermone, partim Hibernico composuit. De quibus omnibus quæcunque fide digna reperire potui, in hoc opus collecta communicare notitiæ posterorum gratum duxi *Jocelinus, in vit. S. Patr. cap.* 186.

même ſujet dans le ſeptiéme ſiécle : le dernier laiſſa deux livres qu'Uſſérius avoit entre les mains, & qu'il cite aux pages 829, 835, 848, 853, 887, 899.

Uſſérius, Wareus & d'autres, font mention de S. Aileran ſurnommé le Sage, de S. Adamnan Abbé de Hy, de S. Mucculhen, de S. Colman, de S. Kieran ſurnommé le Devot, Abbé de Belach-Duin, de S. Ermead Evêque de Clogher, & de S. Collait, Prêtre de Druim-Beilgeach, qui avoient tous écrit ſur les vertus & les miracles de l'Apôtre d'Irlande.

Uſſer. Primord. cap. 17. pag. 819.

Nennius ou Ninius Breton, publia dans le neuviéme ſiécle une hiſtoire de la grande Bretagne, où il rapporte beaucoup de traits touchant S. Patrice.

Probus, Irlandois, écrivit dans le même ſiécle deux livres ſur la vie de S. Patrice, adreſſés à Paulin. Ces livres ſe trouvent dans le troiſiéme tome des ouvrages de Béde, ſans nom d'auteur ; mais il ſe découvre dans l'épilogue du ſecond livre, par ces mots : *Ecce habes, frater Pauline, à me humili Probo poſtulatum noſtræ fraternitatis indicium.* Et les ouvrages de ces deux Auteurs, ſçavoir, Nennius & Probus, dit Uſſérius, après Gabriel Pennotus & Stanihurſt, ſont remplis de vains contes, & même de choſes évidemment fauſſes, ſoit qu'elles viennent d'eux, ſoit que d'autres les ayent ajoutées à leurs ouvrages.

Pennot. in Clericorum canonic. hiſt. *lib.* 2. *cap.* 35. *ſect.* 4.
In præfat. ad vit. S. Patr.

De toutes les vies de S. Patrice, celle qui fut écrite en Latin au douziéme ſiécle par Jocelin Cambro-Breton, & Moine de Furnes, eſt, ſelon Uſſérius, la plus ample & la plus détaillée. Cet Auteur avoit travaillé ſur les autres vies de ce Saint écrites avant ſon tems ; il en avoit vû du moins quelques-unes, quoi qu'en diſent Bollandus & ſes adhérans, puiſqu'il cite les quatre livres des quatre diſciples de ce Saint, ſçavoir, de S. Benigne, de S. Mel, de S. Luman & de S. Patrice, avec celui de S. Evin. Il a compoſé ſon hiſtoire, comme il le dit lui-même, à la ſollicitation de Thomas ou Tomultach ô Connor Archevêque d'Ardmach, de Malachie Evêque de Down, & de Jean Courſy, Prince d'Ulidia, ſur ces vies originales ; & il en a tiré tout ce qu'il croyoit digne d'être rapporté. Alford ſe plaint, dit Tillemont, de ce que preſque tout ce qu'on a écrit de S. Patrice n'eſt que des miracles, la plûpart ſans vraiſemblance, auſſi bien que beaucoup de ceux qu'on attribue aux autres Saints d'Irlande. En effet l'hiſtoire de ſa vie, écrite par Jocelin, nous en fournit une foule, dont quelques-uns ſont aſſez peu probables : c'étoit le goût des

Primord. *cap.* 17. *pag.* 816.

Alf. 430. *ſect.* 2.

Ecrivains de ces anciens tems; il ne faut pas pour cela rejetter le fond de son histoire.

Cependant on ne doit pas douter qu'il n'en ait fait plusieurs bien véritables : il a fallu que Dieu lui ait donné ce pouvoir pour convertir un peuple idolâtre. La différence entre le douziéme siécle & le nôtre, est que dans celui-là & les précédens, on croyoit avec légereté, au lieu que dans celui-ci on nie avec témérité; deux écueils également dangereux & également à craindre : l'un est l'effet de l'ignorance, & l'autre de l'incrédulité.

Les siécles suivans ont produit des Panégyristes des vertus de cet Apôtre : dans le treiziéme siécle Vincent de Beauvais, dans son Mémoire historique, touche sommairement & en peu de mots les actes de S. Patrice. Colg. Triad. Thaum. *append.* 4. *Lib.* 20. *cap.* 23. *& seq.*

Dans le quatorziéme siécle Jacques de Voragine, Evêque de Genes, dans sa Légende d'or, & Jean de Tinmuthe, Anglois de nation, & Bénédictin, dans son volume des faits des Saints de la Grande-Bretagne & d'Irlande, qui se conserve en manuscrit au collége des Bénédictins à Cambridge, parlent des actions mémorables de ce Saint, comme ont fait dans les derniers siécles Stanihurst & Guillaume Tirrey, Evêque de Cork.

Les sentimens sont partagés touchant le pays qui avoit donné naissance à S. Patrice. Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 820. Mathieu de Westminster, connu sous le nom de Florilegus, & Baronius, le disent natif d'Irlande, *natione Hibernensis :* Sigebert de Gemblours, les Martyrologes de Béde, d'Usuard, de Rhaban & d'Adon, & après eux les Ecrivains Ecossois, le nomment Scot, *XVI Kal. April. in Scotiâ natale S. Patricii.* Mais on n'ignore pas que dans le style des Martyrologes, le jour du décès de quelqu'un est pris pour celui de sa naissance, & que l'Irlande seule étoit connue sous le nom de Scotie du tems de saint Patrice. D'autres enfin lui donnent une autre origine. Mais selon l'opinion la plus commune, & en même-tems la plus probable, il étoit natif de la Grande-Bretagne. Il naquit dans un village qu'il nomme lui-même dans sa confession *Banaven*, au territoire de Tabernia, *in vico Banaven Taberniæ*, à l'extrémité septentrionale de la Bretagne, & peu éloigné, dit Probus, de la mer occidentale : *De vico Bannavæ, Tiburniæ regionis, haud procul à mare occidentali.* Jocelin explique le nom de Tabernia par *Tabernaculorum campus*, le champ des tabernacles ou tentes, parce que, dit-il, l'armée Romaine y avoit campé. Il ajoute encore que le lieu de la demeure du

Pag. 1. War. de Præsul. Hib vit. S. Patr. Prob. vit. Patr. *lib.* 1. *cap.* 1. Vit. S. Patr. *cap.* 1.

pere de Patrice étoit Empthor, sur les côtes de la mer d'Irlande. Ces descriptions topographiques ont donné occasion à Ussérius de fixer le lieu de la naissance de saint Patrice à Kirk-Patrick ou Kil-Patrick, ainsi nommé de son nom, entre Alcluid, à présent Dunbritton, & Glaskow. Ce territoire fut aussi nommé dans ce tems *Valentia*, par le comte Theodose, qui l'avoit reconquis sur les ennemis des Romains (*a*).

Usser. Primord. cap. 17. pag. 20.

L'erreur de ceux qui veulent donner saint Patrice pour Ecossois, vient de ce qu'ils ne distinguent pas assez les époques des différens changemens des frontieres de la Bretagne & de l'Ecosse, & qu'ils ne font pas attention que ce territoire, qui du tems de saint Patrice faisoit partie de la province Romaine, fut annexé longtems après à l'Ecosse.

Usser. *ibid. pag.* 823.
Usser. *ibid. pag.* 879. *ad* 887.
Colgan. *app.* 5. ad vit. S. Patr. *cap.* 6. & 7.

Le tems de la naissance & de la mort de ce Saint, & le nombre d'années qu'il a vêcu, ne sont pas moins contestés que sa patrie; Guillaume de Malmesbury, Stanihurst & autres, après Probus, placent sa naissance à l'année 361 : Probus lui donne 132 ans de vie, & place sa mort en 493; Malmesbury met sa mort en 472, dans la 111e année de sa vie; Henri de Marleburg dit qu'il est né en 376, Jocelin en 370, & Florence de Worcester en 372. Le calcul de ce dernier est suivi par Ussérius, qui dit qu'il ne voit pas de raison pour s'en écarter : *A quibus quare alii dissesserint, justam adhuc causam non videmus.* Enfin l'opinion la plus commune, & qui s'accorde avec Ussérius, est que saint Patrice a vêcu 120 ans, & que sa mort arriva en 493 : si on ôte de ce nombre 120, il reste 373, qui est censé l'année de la naissance de ce Saint. S. Patrice étoit d'une famille honnête, comme il le dit lui-même dans son Epître à Corotic, *ingenuus fui secundùm carnem;* son pere étoit Calphurnius, Diacre, fils de Potit, Prêtre, lesquels avoient pris les Ordres après la mort de leurs épouses : Conchessa sa mere, étoit sœur ou plutôt niéce de saint Martin de Tours. Comme saint Martin étoit natif de Sabarie, dans la Pannonie, il est probable, dit Ussérius, que sa sœur étant du même pays que lui, l'avoit suivi dans la Gaule, où elle épousa Ochmuis, de qui elle eut des enfans, entr'autres

Confess. *pag.* 1.

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag* 822.
Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 1.

(*a*) Quum natale sancti Patricii solum inter castrum Dun-Britannicum & civitatem Glascuensem positum, accepto ab ipso nomine Kirk-Patrik vel Kil-Patrik hodiè dicatur .... hanc enim extremam Romanorum in Britanniâ provinciam, quarto ferè ante natum Patricium anno Theodosius Comes ab hostium potestate recuperatum *Valentiam* nominaverat. *Usser. Primord. Eccles. Brit. cap.* 17. *pag.* 819.

Conchessa; que celle-ci ayant été menée captive en Bretagne, aura épousé Calphurnius, & sera devenue mere de notre Saint, de Sanannus, Diacre, & de cinq filles, sçavoir, Lupita, Tigris, Liemania, Darerca & Cinnenum.

Usser. Primord. cap. 17. pag. 824. Scholia in primam vit. S. Patr. apud Colgan. not. 5.

L'Apôtre d'Irlande fut nommé au baptême Succath, comme qui diroit belliqueux, *fortis in bello*. Ce fut le Pape saint Célestin qui lui donna le nom de Patricius. Le nom de Patricien étoit un titre d'honneur chez les anciens Romains, & une dignité à laquelle étoient attachés, selon Denis d'Halicarnasse, de grands priviléges; quelques-uns même des Rois de France n'ont pas dédaigné de porter le titre de Patrice Romain.

Usser. Primord. cap. 17. pag. 821. Ibid. pag. 841. Antiq. Rom. lib. 2. cap. 2. War. de Præsul. Hib. vit. S. Patr.

Les Auteurs de la vie de ce Saint lui attribuent des miracles dans sa jeunesse. Fiech, son contemporain, n'en dit rien: il attribue lui-même, dans sa confession, sa captivité à son ignorance du vrai Dieu, & à sa désobéissance à ses loix. Il fut cependant élevé avec soin par ses parens; la douceur de son caractère & la pureté de ses mœurs le rendirent l'admiration de tout le monde.

Patrice étoit dans sa seiziéme année, lorsqu'il fut mené captif en Irlande, & vendu comme un autre Joseph (*a*). Les Auteurs de sa vie sont partagés sur la maniere de sa captivité; les uns disent que Patrice ayant fait un voyage dans la Gaule Armorique, nommée depuis la basse Bretagne, avec son pere, sa mere, son frere & ses cinq sœurs, pour visiter les parens de Conchessa sa mere, fut pris avec ses deux sœurs Lupita & Tigrida, par des pirates Bretons, qui les menerent captifs en Irlande; d'autres disent, avec plus de vraisemblance, que les Romains ayant abandonné la Bretagne, ce pays étoit devenu la proie des Scots, & que Patrice avoit été emmené captif en Irlande par des brigands de cette même nation. Toutes ces circonstances nous invitent à placer la captivité de ce Saint sous le regne de Niall le Grand, surnommé *Noygiallach*. Ce Monarque, comme nous l'avons vû dans la premiere partie de cette Histoire, ayant passé la mer avec son armée pour pacifier les troubles arrivés en Albanie entre les Scots & les Pictes, après avoir ravagé en 388

Confess. pag. 1.

Vit. tripart. S. Patr. lib. 1. cap. 16. Usser. Primord. cap. 17. pag. 827. & seq.

Baillet, vie de S. Patrice, au 17. Mars.

(*a*) Cùm ipse puer illustris tria lustra perlustrasset, sextum decimum attingens annum, cum aliis pluribus compatriotis, pyratis fines illos deprædantibus rapitur, captivatur & in Hiberniam ducitur. Cuidam deindè regulo paganissimo Milchoni nomine, in aquilonali parte ejusdem insulæ principanti, in servitutem venditur, in quâ, scilicet ætate Joseph in Ægypto venumdatus fuisse memoratur. *Jocelin. vit. S. Patr. cap.* 13.

la Bretagne, s'embarqua avec ses forces pour la Gaule Armorique, d'où il emmena beaucoup de butin, avec des captifs. Comme Patrice, lors de sa captivité, entroit dans sa seiziéme année, qui se rapporte à l'année de grace 389, étant né en 373, cette époque s'accorde parfaitement avec le tems de l'expédition de Niall. Je ne prétends pas déterminer le lieu où il fut pris, soit dans la Bretagne, soit dans la Gaule Armorique; mais il est certain qu'il fut mené en Irlande, & vendu à Milcho-Mac-Huanan, petit Prince de Dalaradie, dans l'Ultonie, qui lui fit garder ses troupeaux dans une vallée au pied d'une montagne nommée en langue du pays *Sliev-Mis*: ses deux sœurs furent vendues en même-tems dans le pays nommé alors Conaill-Muir-Themne, à présent le comté de Louth. La providence divine qui destinoit notre Saint pour porter le flambeau de l'Evangile dans l'Irlande, qui se nommoit aussi Scotie, le prépara de bonne heure aux fatigues de l'apostolat, par les miseres de la captivité; elle permit qu'il fût esclave dans un pays qu'elle vouloit un jour délivrer de l'esclavage du démon par son ministère, en lui procurant par là l'occasion d'apprendre, dans un âge tendre, la langue, & de s'accoutumer aux mœurs de ce peuple. Il rend compte lui-même dans sa confession, de l'emploi qu'il faisoit de son tems pendant sa captivité. « J'avois toujours soin, dit-il, » de mener paître mes troupeaux: je faisois fréquemment par » jour la priere: l'amour de Dieu, la crainte & la foi s'augmentoient toujours en moi: je faisois jusqu'à cent fois par jour » l'oraison, & autant la nuit. Lorsque j'habitois les forêts & les » montagnes, je faisois l'oraison avant le jour, sans que la gelée, » les neiges ou les pluyes ayent pû causer en moi ce relâchement » qui se fait sentir maintenant, parce que j'étois alors embrasé de » l'esprit de Dieu (*a*). » Les six années de servitude étant expirées, & la septiéme commencée, il fut averti en songe de se préparer à son retour: en conséquence il se sauva de la maison du maître auquel il avoit été vendu, & gagna au plutôt le bord de la mer, où il y avoit un navire prêt à mettre à la voile. Le

Vit. tripart. S. Patr. apud Colgan.

(*a*) Quotidiè pecora pascebam, & frequens in die orabam: magis ac magis accedebat amor Dei, & timor ipsius & fides augebatur, ut in die unâ usque ad centum orationes & in nocte propè similiter; ut etiam in sylvis & monte manebam, & antè lucem excitabar ad orationem per nivem, per gelu, per pluviam, & nihil mali sentiebam, neque ulla pigritia erat in me, sicut modo video: quia tunc spiritus in me fervebat. *Apud Usser. cap.* 17. *pag.* 830.

Capitaine le rébuta d'abord, mais s'étant ravisé, il le reçut; & après une navigation dangereuse de trois jours, ils débarquerent en Albanie, aujourd'hui l'Ecosse. Patrice n'étoit pas encore à la fin de ses fatigues; il lui restoit à faire un chemin de vingt-huit jours par des déserts & des routes impraticables, où il souffrit beaucoup de la fatigue, de la faim & de la soif, avant d'arriver dans le territoire de Tabernia, son pays natal. Les Auteurs de sa vie ont rapporté qu'il avoit jeûné vingt jours entiers, & fait plusieurs miracles pour faire subsister ses compagnons de voyage. On a dit aussi qu'il avoit subi une seconde captivité quelque tems après, qui ne dura que deux mois.

An 396.
Vit. tripart. S. Patr. apud Colgan.
Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 18.
Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 832.

Patrice après avoir essuyé bien des périls par mer & par terre, arriva à la fin chez ses parens, qui le reçurent avec tendresse. Ayant resté quelque tems chez eux, il vit en songe la nuit un homme arrivé d'Irlande, portant un paquet de lettres, dont il lui en donna une à lire, qui commençoit par ces mots: *Vox Hibernionacum*, la voix des Irlandois. Pendant qu'il lisoit cette lettre, il croyoit entendre les cris des habitans du voisinage du bois de Foclut, dans le territoire de Tiramalgaid, à présent la baronnie de Tirawly, au comté de Mayo, qui l'invitoient d'une voix unanime à venir chez eux; ce qui lui toucha si fort le cœur, qu'il ne put continuer la lecture de sa lettre, & là-dessus il s'éveilla (*a*).

Patrice frappé de cette vision, qui lui rappelloit le souvenir de son séjour en Irlande, conçut secretement le dessein d'y retourner, pour travailler à la conversion de ces insulaires. Pour se mettre en état de s'acquitter d'un ministère si saint, il prit la résolution de quitter son pays, & d'aller chercher dans les pays étrangers les lumieres & les connoissances nécessaires à l'apostolat, sans écouter les prieres réitérées de ses parens, qui vouloient l'arrêter chez eux.

Il avoit alors environ vingt-trois ans. Il s'en alla d'abord au monastère de Marmoutiers, bâti auprès de Tours par saint An 396.

(*a*) Et ibi scilicet vidi in visu nocte virum venientem de Hiberione, cui nomen Victoricius, cum epistolis innumerabilibus. Et dedit mihi unam ex illis, & legi principium epistolæ continentem, *Vox Hibernionacum;* & dum recitabam principium epistolæ, putabam ipso momento audire vocem ipsorum qui erant juxta silvam Focluti quæ est propè mare occidentale: & sic exclamaverunt quasi uno ore: Rogamus te, sancte puer, ut venias & adhuc ambules inter nos: & valdè compunctus sum corde, & ampliùs non potui legere: & sic expergefactus sum. *Confess. S. Patr. pag.* 9. *apud Usser. Primord. cap.* 17. *pag.* 832.

Martin, Evêque de cette ville, & oncle de Conchessa sa mere : il reçut de ce Saint la tonsure cléricale & l'habit monastique. Il ne faut pas s'arrêter au calcul de Baillet, qui dit que ce Prélat étoit mort plus d'un an avant l'arrivée de Patrice.

Vie de S. Patr. au 17. Mars.

Patrice passa quelque tems à Tours dans la pratique de la piété & de la discipline monastique ; & saint Martin étant mort en 397, ou, selon Severe Sulpice, en 402, il partit pour Rome où il fut aggrégé aux Clercs ou Chanoines Réguliers de S. Jean de Latran. Il avoit alors trente ans. Il s'appliqua à l'étude, & fit de grands progrès dans la connoissance des lettres sacrées & de la discipline ecclésiastique (*a*). Il visita ensuite les lieux saints & les serviteurs de Dieu, les Monastères & les Hermitages des Isles de la mer méditerranée : il s'attacha sur-tout aux Hermites déchaussés de l'institution de saint Augustin. La grande réputation de saint Germain, nommé en 418 à l'Evêché d'Auxerre, l'attira auprès de ce Prélat. Il y a apparence que c'étoit sa premiere visite, quoique quelques-uns des Auteurs de sa vie prétendent qu'il avoit passé quatre ans auprès de saint Germain auparavant son voyage de Tours : il faudroit supposer ou qu'il eût été sous la discipline de saint Germain avant qu'il fût Evêque, ce qui n'est pas probable, ou qu'il n'eût pas vû saint Martin, mort au moins seize ans avant le pontificat de saint Germain.

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 834.

An 403.

Etant arrivé à Auxerre, il demeura plusieurs années sous la discipline de ce célébre Evêque, où il se forma au ministère de l'Eglise & à toutes les vertus d'un véritable pasteur, sur les exemples d'un tel maître.

An 421. Le désir de se perfectionner aussi dans l'état de la vie religieuse qu'il avoit embrassée, le porta à se retirer ensuite dans le Monastère de l'Isle de Lerins : il y demeura neuf ans, tant sous la discipline de saint Honorat, qui en avoit jetté les fondemens, que sous celle de l'Abbé saint Maxime son successeur, sans renoncer aux conseils de son cher maître saint Germain, auquel il communiquoit tous ses desseins & les mouvemens de son cœur.

An. 430. Au sortir de Lerins il retourna à Auxerre : il avoit alors 38 ans. Sur la nouvelle que l'on eut de la mort de saint Pallade, saint Germain l'envoya à Rome, avec des instructions au sujet

(*a*) Ibique tum sacris litteris imbutum tum etiam Ecclesiasticis institutis eruditum, & in regulari disciplinâ optimè institutum fuisse significat. *Usser. Primord. cap.* 17. *pag.* 835.

de la miſſion d'Irlande, & des letres de recommandation auprès du Pape ſaint Céleſtin, qui le reçut avec tous les témoignages poſſibles de bonté & d'eſtime. Il l'ordonna lui-même, ou le fit ordonner Archevêque d'Irlande,& l'envoya prêcher l'Evangile aux habitans de cette Iſle, après l'avoir revêtu de toute l'autorité apoſtolique. On ordonna auſſi des Prêtres & des Diacres au nombre de vingt, pour l'accompagner dans ſa miſſion, & pour travailler ſous ſes ordres, *ut ſub ipſo Domino miniſtrarent.* De ce nombre étoient quelques Chanoines de ſaint Jean de Latran, recommandables par leur piété. Le nouvel Apôtre d'Irlande revint par Auxerre prendre congé de ſaint Germain, qui lui donna divers avis ſalutaires pour faciliter le ſuccès d'une ſi grande entrepriſe: il lui fit auſſi préſent de calices, d'ornemens ſacerdotaux, de livres, & de tout ce qui étoit néceſſaire pour le culte & le miniſtère eccléſiaſtique (*a*). Tout étant diſpoſé pour ſon voyage, il paſſa en Irlande à la fin de l'an 432, après avoir fait quelques converſions dans le pays de Cambrie & de Cornouaille, provinces occidentales de la Grande-Bretagne.

Uſſer. Primord. Eccleſ. Brit. *pag.* 840. *& ſeq.*

Avant d'entrer dans le détail des circonſtances de l'apoſtolat de ſaint Patrice, il faut examiner quel étoit l'état actuel de cette Iſle. Les loix fondamentales établies pluſieurs ſiécles auparavant par des ſages Légiſlateurs, y étoient obſervées ſous un gouvernement monarchique. Laogare, fils de Niall, ſurnommé *Noigiallach*, en étoit Monarque depuis la mort de Dathy, qui arriva en 428. Les quatre provinces avoient auſſi chacune leur Roi.

Le peu de connoiſſance qu'avoit Baillet de l'hiſtoire de cette nation, lui en a fait concevoir une fauſſe idée: il dit avec emphaſe que ſaint Pallade avoit trouvé toute l'Iſle d'Irlande en trouble, à cauſe des tranſmigrations des peuples du pays, appellés alors Ecoſſois ou Scots, qui paſſoient actuellement dans le nord de la Bretagne. Ce trait de Baillet ſemble inſinuer que toute la nation des Scoto-Miléſiens avoit quitté le pays gras & fertile d'Irlande, pour aller s'établir dans les montagnes ſtériles d'Albanie. Tous ces mouvemens ſe réduiſoient cependant à la demi-tribu des Dalriads, qui occupoit le petit territoire de Route, dans le

Vie de S. Patr. au 17. Mars.

(*a*) Versùs Hiberniam, cum viginti viris vitâ ac ſapientiâ præclaris ab ipſo ſummo pontifice ſibi deputatis in adjutorium, regreſſum maturavit. Divertit autem ad beatum Germanum nutritorem & eruditorem ſuum: ex cujus munere accepit calices & veſtimenta ſacerdotalia, copiam codicum & alia quæ pertinent ad cultum & miniſterium eccleſiaſticum. *Jocelin. vit. S. Patr. cap.* 26.

nord de l'Ultonie, & qui faisant toujours corps & se regardant comme une seule famille avec ceux de la même tribu déja établis en Albanie, y passoient de tems en tems avec quelques volontaires des autres provinces, comme ils avoient probablement fait cette année, pour se joindre aux Pictes dans les courses que ces barbares faisoient dans la Bretagne. Ce fut la troisiéme dévastation commise par les Scots & les Pictes chez les Bretons, & qu'Ussérius, après Gildas & Béde, rapporte à la huitiéme année de l'empire de Theodose le jeune, à compter depuis la mort d'Honorius, c'est-à-dire en 431, qui fut l'année de l'apostolat de saint Pallade en Irlande.

Primord. Ecclef. Brit. *cap.* 15. *pag.* 606.

« Ce Saint, continue notre Auteur, fut bientôt obligé de » quitter l'Irlande pour suivre ces nouvelles peuplades dans la » nouvelle Ecosse, où il espéroit faire plus de fruit. » Cependant ce peuple, qui n'avoit en vûe que le pillage & le carnage, n'étoit guères disposé à écouter ce Prédicateur évangélique : d'ailleurs, la nouvelle Ecosse ne subsista pas long-tems ; les Bretons se voyant abandonnés des Romains, firent un effort, & obligerent ces brigands à regagner l'Irlande leur patrie, comme le vénérable Béde le dit dans cette occasion, après Gildas, *Revertuntur impudentes Grassatores Hiberni domum.* La véritable cause du peu de succès de la prédication de saint Pallade en Irlande, doit être attribuée à la persécution suscitée contre lui par un Prince de la Lagénie, qui ne finit que par le bannissement de ce Saint, & au peu de connoissance qu'il avoit de la langue & des mœurs de ce pays ; car le commerce des Dalriads d'Ultonie, qui ne formoient qu'une poignée de peuples, avec ceux d'Albanie, & les différentes migrations des premiers dans ce pays, n'étoient pas capables de déranger le systême d'une nation où la paix regnoit, & où le Monarque étoit dans une parfaite union avec les Rois provinciaux, comme ceux-ci l'étoient entr'eux. Tel étoit l'état de l'Irlande, lorsque saint Patrice aborda sur la côte orientale de la Lagénie, dans un canton nommé *Crioch-Cuallan ;* & que Probus nomme *Regio Evolenorum ;* Jocelin & autres, *Inbher-Dæ,* c'est-à-dire, le port de la riviere *Dæ,* qui s'y jette dans la mer, & qui est nommée aujourd'hui Kilmantan par les Irlandois, & Wicklow par les Anglois. Ce fut en 432, & dans la quatriéme année du regne de Laogare, Monarque de toute l'Isle, que cet Apôtre commença les fonctions évangéliques dans cette même province où saint Pallade son prédécef-

leur avoit échoué l'année précédente. Il eut bientôt la consolation de voir des fruits de cet ardent amour qu'il avoit eu pour la conversion & le salut de ces Insulaires depuis le tems de sa premiere captivité : il eut la joie de voir que Dieu, soutenant son zéle & conduisant ses pas, coopéra à ses travaux par sa grace, & confirma sa doctrine par des signes & des prodiges qui suivoient ses discours. Le premier qu'il gagna à Dieu par le baptême, fut Sinell, petit-fils de Finchad, de la race royale des Rois de la Lagénie, descendu au huitiéme dégré de Cormac-Cucorb, Roi de cette province. Ce nouveau converti répondit si bien à la grace, qu'il mérita par la suite d'être mis dans le catalogue des Saints d'Irlande.

Usser. Primord. cap. 17. pag. 846. Trias Thaum. secund. vit. not. 35.

Nathi, fils de Garchon, Prince de cette contrée, qui avoit chassé S. Pallade l'année précédente, s'opposa en vain à la prédication de Patrice. Mais cet Apôtre s'étant avancé du côté d'un château nommé Raith-Inbheir, qu'Usserius croit être le même qu'*Old-Court*, sur le bord de la mer, près de l'embouchure de la riviere Bray, fut assailli par les Païens de ce canton, qui l'obligerent de reprendre la mer. Il s'embarqua, après avoir laissé quelques-uns des Prédicateurs de sa suite pour consoler & confirmer les nouveaux Chrétiens, & gagna une Isle sur la côte du territoire de Dublin, vers le nord, nommée, après lui, *Inis-Phadruig*, c'est-à-dire, l'Isle de Patrice, où il se reposa de ses fatigues avec les gens de son équipage. Il partit d'*Inis-Phadruig* pour se rendre dans le canton du nord de l'Irlande nommé Ullagh, autrement Ulidia, & débarqua après quelques jours dans la baye d'Inbher-Slaing, à présent la baye de Dundrum, au comté de Down. Dichu, fils de Trichem, de la noble tribu des Dalfiatachs, Seigneur du territoire de Lecale, à présent baronnie, étant averti que des pirates étoient entrés dans ses terres, sortit avec ses vassaux armés, dans le dessein de les repousser ; mais ayant été frappé de respect à l'abord de Patrice, qui lui annonça la parole de Dieu, il crut, & reçut le baptême avec toute sa famille : ce fut la premiere conversion que Dieu opéra dans l'Ultonie à la prédication de cet Apôtre. Le neophite en reconnoissance d'un si grand bienfait, consacra à Dieu le terrein où se fit cette conversion : on y bâtit une Eglise, à deux milles de la ville de Down, qui fut nommé *Sgibol* ou *Sabhall-Phadruig*, c'est-à-dire, la grange de Patrice, parce qu'elle étoit construite sur le même terrein où le Seigneur avoit eu une grange pour serrer ses grains,

Usser. Primord. cap. 17. pag. 846.

Cette Eglise, qui fut bâtie, à la priere de Dichu; du nord au midi, selon la disposition de la grange, fut convertie après en un Monastère de Chanoines Réguliers.

Notre Saint, par des mouvemens particuliers de reconnoissance & de compassion, qu'il voulut joindre à ceux de la charité générale qu'il avoit pour tous les hommes, entreprit entre autres conversions celle de son ancien maître Milchon, auquel il avoit été vendu, & qui l'avoit occupé, comme son esclave, à la garde de ses bestiaux pendant les six années qu'il avoit été à lui: il partit dans cette intention de Sabhall, au commencement de l'année 433, & prit le chemin de Clanebois, au territoire de Dalaradie, où demeuroit Milchon; mais pour cette fois il sembla que Dieu voulût arrêter le cours des graces qui suivoient ses paroles, pour laisser cet homme dans l'endurcissement. Cet infortuné ayant eu honte de se laisser persuader dans sa vieillesse à quitter la Religion de ses ancêtres par un homme qui avoit été son esclave, se précipita dans le feu, qui avoit pris par je ne sçai quel accident dans son château, où il fut malheureusement brûlé, avec toute sa famille, excepté Guasact son fils & ses deux filles, nommées l'une & l'autre Emeria, que Dieu, par sa miséricorde, avoit choisis & reservés pour le baptême, qu'ils reçurent ensuite. Guasact devint après Evêque de Granard, dans le territoire de Teafna, à présent le comté de Longford; & ses deux sœurs prirent le voile dans un monastère que S. Patrice avoit fondé à Cluain-Broin, à quelques milles de cette ville. S. Patrice fut si affligé de l'action de Milchon, qu'il resta quelques heures sans paroles, & versa un torrent de larmes; ensuite il revint chez Dichu, dans le territoire de Lecale, nommé plus anciennement Magh-Inis, où il prêcha partout, & convertit presque tous les habitans de ce canton à la foi de Jesus-Christ. L'on doit juger par ces traits des prodigieux progrès que faisoit dans ce champ la semence de la parole divine par son ministère. La moisson augmentant de jour en jour, il fut obligé de multiplier les ouvriers: il ordonna des Evêques & des Prêtres en plusieurs endroits.

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 847. Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 14. & 36.

Trias Thaumat. 2. vit. S. Patr. *pag.* 14. & 23.

Vit tripart. S. Patr. *lib.* 1. *cap.* 20. & *lib.* 2. *cap.* 30.

Ibid. lib. 2. *cap.* 137.

Trias Thaum. 5. vit. *lib.* 1. *cap.* 29.

Patrice ayant pourvu aux besoins de cette portion de l'Eglise naissante, prit congé de Dichu, & s'embarqua pour revenir du côté de la Midie. Il aborda au port de Colbdi, au-dessous de Drogheda, où la Boyne se décharge dans la mer: il quitta là son petit vaisseau, & le laissa à la garde de Luman son neveu,

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 847. & *seq.*

& de quelques matelots, avec ordre de l'attendre quarante jours, pendant qu'il iroit prêcher l'Evangile avec ses disciples dans l'intérieur du pays. Son intention étoit d'aller célébrer les fêtes de Pâques dans les plaines de Magh-Breagh, où étoit située la ville de Teamor, résidence ordinaire des Rois : il vouloit être à portée de la Cour dans le tems de l'assemblée qui devoit se tenir cette année par le Monarque, avec les Princes, les Druides & les Prêtres païens : il sçavoit bien que les impressions qu'il pourroit donner à la Cour, influeroient nécessairement sur les provinces ; dans cette vûe il s'arma de zéle pour mettre à profit une occasion si favorable.

Vit. tripart. *lib.* 2. *cap.* 1. *& seq.* Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 39. *& seq.*

Notre Saint ayant rencontré dans son chemin le Seigneur d'un territoire dans la Midie, nommé Sesgnen, qui lui proposa l'hospitalité ; il entra dans sa maison, lui annonça la doctrine de Jesus-Christ, & le baptisa, avec toute sa famille. Ce Seigneur avoit un fils, que ce saint Evêque nomma au baptême Binen, autrement Benignus : ce jeune neophyte s'attacha au Saint, le suivit par-tout, & fit un si grand progrès dans la piété & dans la vertu, que le Saint le jugea digne de remplir le siége d'Ardmach, qu'il abdiqua dans la suite en sa faveur.

L'Apôtre ayant quitté la maison de Sesgnen, s'avança vers Teamor : étant arrivé la veille de Pâques dans un endroit nommé Ferta-Fir-Feic, aujourd'hui Slaine, sur la rive gauche de la riviere Boyne, il y fit dresser une tente pour se préparer à la solemnité du lendemain.

Lorsque le Monarque convoquoit une assemblée ou donnoit quelque fête à Teamor, il étoit d'usage de commencer la fête dès la veille par un feu de joie : il étoit défendu d'en allumer ailleurs en même tems dans le territoire de Breagh. Patrice qui ignoroit peut-être, ou qui méprisoit cette loi superstitieuse, fit allumer auprès de sa tente un grand feu, qu'on voyoit aisément de Teamor. Les Druides allarmés de cette entreprise, porterent leurs plaintes au Monarque, & lui dirent que s'il ne faisoit éteindre promptement ce feu, celui qui l'avoit allumé & ses successeurs tiendroient la principauté de l'Irlande pour toujours. Cette prophétie se vérifia dans le sens spirituel.

Le Monarque envoya ordre à cet étranger de comparoître le lendemain à l'assemblée, pour y rendre compte de sa conduite, & défendit que personne se levât pour lui faire honneur. Erc, fils de Dego, fut le premier qui désobéit aux ordres du Monar-

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag* 849. *& seq.* Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 41.

que : ce Seigneur se leva aux approches du Saint, lui offrit sa place, & ayant écouté attentivement la parole de Dieu, il embrassa le christianisme, & fut par la suite nommé Evêque de Slaine par cet Apôtre. Patrice toujours attentif à tout ce qui pouvoit contribuer au salut des hommes, se présenta le lendemain avec ses deux disciples à l'assemblée, où il prêcha la foi de Jesus-Christ en présence du Monarque & de toute la noblesse, avec une liberté vraîment apostolique. Dubtach, Archipoëte de Laogare, se rendit à sa prédication, & le talent qu'il avoit employé avant sa conversion à célébrer les louanges des faux Dieux, lui servit après à louer le vrai Dieu & ses Saints (*a*). Fiech son disciple suivit son exemple, & devint dans la suite Evêque de Sletty.

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 851. 869. Florileg. in pass. S. Guigneri, *pag.* 108.

On peut rapporter ici la conversion de Fingar, fils de Clito; dont la vie, écrite par S. Anselme, Archevêque de Cantorbery, fut conservée par les soins de Jean Picard, Chanoine Régulier de S. Victor de Paris, & publiée dans la même ville en 1624 par Thomas Messingham (*b*). Enfin la Reine & plusieurs nobles de cette assemblée, embrasserent la Religion de Jesus-Christ; & quoique le Monarque eut résisté quelque tems à la grace, il reçut le baptême à la fin.

2. vit. S. Patr. *cap. ultimo.*

Trias Thaum. passim.

La prédication de cet Apôtre fut soutenue ici par un grand nombre de miracles, qu'ont rapportés les Auteurs de sa vie. En effet, il n'y a jamais eu une circonstance où les signes fussent plus nécessaires, que dans une assemblée composée des chefs & des sçavans de toute la nation.

S. Patrice ayant rempli sa mission à la Cour de Teamor, tourna ses vûes du côté de Tailton, où l'on célébroit tous les ans les

(*a*) Carmina quæ quondam studio florescente peregit in laudem falsorum Deorum, jam in usum meliorem mentem mutans & linguam, poëmata clariora composuit in laudem omnipotentis Dei, & Sanctorum ejus præconum. *Jocelin. in vit. S. Patr. cap.* 44.

(*b*) Ce jeune Prince ayant été deshérité & banni par son pere, en haine de la foi chrétienne qu'il avoit reçue de S. Patrice, & obligé de quitter son pays natal, s'associa plusieurs jeunes gens de condition, qui se condamnerent à un exil volontaire par rapport à lui; s'étant embarqués, ils aborderent après quelque tems dans la Bretagne Armorique, où ils resterent jusqu'à la mort de Clito. Ce Prince n'ayant plus rien à craindre, retourna en Irlande, où il vit avec joie le christianisme établi par-tout. Le désir de la perfection l'ayant fait renoncer à ses prétentions, il quitta son pays, accompagné de Piala sa sœur & de 700 hommes, dont il y eut sept Evêques, tous convertis par S. Patrice. Mais cette troupe de Chrétiens étant débarquée dans le port de Heul au pays de Cornouaille, elle y fut massacrée par ordre de Teodoric, Roi de cette contrée, de peur qu'ils n'annonçassent l'Evangile à ses sujets. *Usser. Primord. cap.* 17. *pag.* 851. & 869.

jeux

jeux militaires dont il eſt parlé au chapitre premier de la premiere partie de cette Hiſtoire. Il ne cachoit pas le talent de ſon maître, il cherchoit toujours les grandes aſſemblées pour le faire valoir.

La ſaiſon de ces exercices militaires, qui étoit les quinze derniers jours de Juillet & les quinze premiers d'Août, étant proche, il ſe trouva à Tailton, où il annonça Jeſus-Chriſt à Cairbre & à Conall, freres de Laogare le Monarque, mais avec un ſuccès différent; car le premier perſiſta toujours dans ſon endurciſſement, & le dernier l'ayant écouté favorablement, fut baptiſé; & en reconnoiſſance le Saint en reçut un terrein pour bâtir une Egliſe. Il paſſa le reſte de cette année dans les territoires de Midie & de Louth, où il convertit beaucoup de monde, entr'autres les deux Princeſſes Ethne & Fedeline, filles de Laogare, avec les deux Druides Mael & Caplait, qui étoient chargés de leur inſtruction.

Uſſer. Primord. *cap.* 17. *pag.* 852. *& ſequentibus.*

Vit. 4. Patr. apud Colgan. *cap.* 55.

S. Luman, que S. Patrice avoit laiſſé au port de Colbdi, ennuyé de l'abſence de ſon maître, remonta la riviere Boyne juſqu'à Ath-Truim, c'eſt-à-dire, le gué de Truim, où Fedhlim, fils du Monarque Laogare, avoit un château. Ce Prince l'envoya chercher, & lui demanda pour quelle cauſe il étoit venu dans ce canton: le Saint lui répondit qu'il étoit venu avec Patrice pour convertir les Irlandois; alors profitant de cette ouverture, il lui annonça la foi de Jeſus-Chriſt, & le baptiſa avec la Princeſſe ſon épouſe, fille d'un Prince Breton, Fortchern ſon fils, & toute ſa famille. Ce Prince pieux, en reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, conſacra à l'Egliſe toutes les terres qu'il poſſédoit de ce côté de la riviere, avec Fortchern ſon fils, & paſſa avec toute ſa maiſon de l'autre côté, où il ſe choiſit un lieu de réſidence. Le Saint, de concert avec S. Patrice, y fit bâtir une Egliſe, dont il fut le premier Evêque. Il eut pour ſucceſſeur Fortchern.

Colg. act. Sanct. Hib. ad 17. Feb.

S. Patrice s'étant rappellé la viſion qu'il avoit eue dans la Bretagne à ſon retour de ſa captivité en Irlande, ſe crut plus particulierement appellé pour la converſion des habitans de Tir-Amalgaid: dans cette perſuaſion il prit le chemin de la Conacie au commencement de l'année 434. Etant parti de Teamor, il viſita en paſſant les Hy-Nialls méridionaux, c'eſt-à-dire, les principautés poſſédées par quatre Princes enfans du Monarque Niall, ſurnommé Noygiallach, freres de Laogare, actuellement

Uſſer. Ind. chron. ad an. 434.

regnant ; & leurs descendans : ils furent nommés les Hy-Nialls méridionaux par rapport à leur établissement dans le sud-ouest de la Midie, par la même raison que leurs autres freres furent nommés les Hy-Nialls septentrionaux, parce qu'ils occupoient le nord de la Midie, avec les principautés de Tironne, Tirconnel, & autres territoires dans l'Ultonie.

Act. Sanct. Hib. ad 17. Feb. *p.* 358. Jocclin. vit. S. Patr. *c.* 100. *not.* 113. 114. 115. Vit. tripart. *lib.* 2. *cap.* 17. *& seq.* *not.* 50. 51. 52. Vit. 4. Sanctæ Brig. *not.* 1. *in lib.* 2. *pag.* 564.

Les Princes des Hy-Nialls méridionaux étoient Laogare, Conall-Crimthine, Fiacha & Maine. Le saint Apôtre s'adressa d'abord à Fiacha, Prince d'une contrée de la Midie occidentale, auprès du mont Usneach, nommé après lui Kinel-Fiacha, c'est-à-dire, race de Fiacha (*a*). Mais les préjugés de la naissance & de l'attachement de ce Prince aux superstitions de ses ancêtres, le rendirent sourd à la parole de Dieu.

Saint Patrice réussit mieux auprès d'Eana : ce Prince qui possédoit un grand territoire, nommé d'après lui Kinel-Eana ou Kinel-Enda, lequel s'étendoit depuis Kinaliach jusqu'au fleuve Shannon, fut plus docile que son frere. Après avoir vû quelques miracles que le Saint avoit operés en sa présence, il écouta la parole de vie, & reçut le baptême avec toute sa famille : en récompense d'une grace si spéciale, il offrit à Dieu & à l'Eglise une neuviéme de son bien avec son fils Cormac encore enfant, qui fut après Evêque d'Athruim dans la Midie, & dans la suite Archevêque d'Ardmach.

Notre Saint passa de-là à la contrée de Teafna, que les auteurs Latins nomment *Tessia* : ce territoire comprenoit une partie de l'Ouest-Midie, & s'étendoit dans l'Analy, aujourd'hui le comté de Longford : il étoit divisé en Teafna méridional, & septentrional. Teafna méridional étoit l'appanage de Maine : ce Prince se convertit à la prédication du Saint, qui fonda chez lui le siége épiscopal d'Ardagh, lequel subsiste encore, & dont le premier Evêque fut saint Mel, disciple & neveu de cet Apôtre par Darerca sa sœur. Il partit ensuite pour le Teafna septentrional, nommé quelquefois Cairbre-Gaura, & possédé par

War. de præsul. Hib.

(*a*) Intentione Ecclesiæ ædificandæ divertit Christi famulus ad locum famosissimum Usneach nomine. Duo vero Germani, Fiachus & Enda nominati, illis in finibus principabantur. *Act. Sanct. Hib. ad* 17. *Feb. pag.* 358.

Ab hoc Fiecho, regio memorato monti vicina, *Kinel-Fiacha* nomen desumpsit : in eaque adhunc usque diem Fiachi posteritas antiquam sui generis conservat nobilitatem licet non pristinam potentiam. *Ibid. not.* 5.

Les descendans de ce Fiacha sont les anciennes tribus des Mac-Eochagains, autrement Ma-Geoghegan de Kinaliach & des ô Maolmhuadhs, autrement ô Molloy de Fearcall.

les enfans de Carbre, un des quatre freres des Hy-Nialls septentrionaux, qui avoit toujours résisté à l'Evangile. Mais ces jeunes Princes, plus heureux que leur pere, reçurent le Saint avec respect, & lui donnerent le territoire de Granard où il fit bâtir une Eglise, dont il confia le soin à Guasacte fils de Milchon, son ancien maître, qu'il sacrà Evêque pour cet effet. Il parcourut ensuite le Brefny occidental, aujourd'hui le comté de Leitrim, où, après avoir détruit le culte impie de l'idole nommé Crom-Cruach dans la plaine de Moy-Slecht, il fonda une Eglise, nommée en langue du pays *Domnach-Mor*, où il établit pour pasteur saint Mauran son parent.

S. Patrice ayant quitté la contrée de Brefny, passa le fleuve de Shannon pour entrer dans la Conacie. Vit. tripart. *lib.* 2. *cap.* 35. & *seq.* An 434.

Il s'adressa d'abord à Ono, Prince de la race des Hy-Brunes par Earca Dearg fils de Brien, & propriétaire d'un territoire considérable dans le Magherye-Connoght, nommé Hy-Onach. Ce Prince frappé de la sainteté, & des miracles de Patrice, lui donna généreusement le terrein d'Imleach, qu'on a nommé depuis Oilfinn ou Elphin, où il fonda un siége épiscopal qui subsiste, & dont le premier Evêque fut Asicus son disciple. Il parcourut ensuite la region de Hua-Nolella, autrement Tir-Olill au comté de Sligoe, possédée par les descendans d'Oilill, dont il baptisa l'arriere-petit-fils nommé Maine, qui fut ensuite Evêque. Il y fonda deux Eglises; la premiere fut Sencheall Dumhaighe, où il laissa plusieurs de ses disciples; la seconde fut celle de Tamnache, à qui il donna pour Evêque Carell, de la race des Rois d'Ullagh. Le saint Apôtre après avoir rempli sa mission dans ces cantons, tourna ses soins du côté des Hy-Brunes. Etant arrivé dans le territoire de Moy-Seola, à présent la baronnie de Clare, au comté de Gallway, il trouva quelques-uns des fils de Brien, qui lui resisterent tous excepté Duach, le plus jeune, de qui descendent les ô Connors, & qui reçut le baptême. Le Saint prédit à ce Prince que la couronne de la province lui appartiendroit, & à ses descendans, ce qui se vérifia par la suite. Après cela le Saint fonda l'Eglise de Domnach-Mor, autrement Domnach-Phadruig sur le bord du lac Sealga, à présent Lough-Hacket. Il continua sa route par Partrie, & Umaille dans la partie occidentale de la province, possédée par Conall-Oirioson, de qui derive la noble famille des ô Maillés, autrement ô Malys, où il fonda l'Eglise d'Achad-Fobhuir, dont le premier Evêque fut saint Senach.

Saint Patrice se retira vers le carême sur une haute montagne, vers la côte occidentale de cette province, nommée anciennement Cruachan-Aichle ou Achuil, à présent Croagh-Phadruig dans la baronnie de Morisk au comté de Mayo, & il y passa le carême dans la contemplation, & la priere.

Vit. 4. *cap.* 59. Jocelin. *cap.* 171. Vit. 5. *lib.* 2. *cap.* 19. & 20. Vit. tripart. *lib.* 2. *cap.* 63.

Les Auteurs de sa vie disent qu'il y avoit passé les quarante jours sans prendre aucune nourriture. Jocelin ajoute encore qu'il avoit rassemblé sur cette montagne, & précipité dans l'ocean tous les serpens, & tous les animaux venimeux du pays; à quoi il attribue le privilége de cette Isle, de n'engendrer point de bêtes vénimeuses. Cependant Solinus qui avoit écrit quelques siécles avant l'arrivée de saint Patrice en Irlande, fait mention de ce privilége; & après lui Isidore Evêque de Seville dans le septiéme siécle, & Béde dans le huitiéme, en parlent sans en dire la raison d'ailleurs. Il paroît que Jocelin est le premier qui rapporte cette histoire; ainsi il est probable que ce privilége vient du climat, ou de la nature du terrein, sans qu'il soit besoin de recourir au merveilleux.

Notre Saint ayant fini sa retraite sur la montagne, descendit vers la fin du carême dans la plaine, où après avoir prêché & converti beaucoup de monde, il célébra la Pâque dans l'Eglise d'Achad-Fobhuir qu'il avoit fondée avant le carême au territoire d'Umaille; il parcourut ensuite tout le pays jusqu'à Tir-Amalgaid, où il trouva les sept fils, ou selon d'autres les douze fils d'Amalgaid qui tenoient conseil avec les nobles de la province, au sujet de la succession à la couronne de leur pere.

Amalgaid fils de Fiachra eut pour appanage le territoire, nommé après lui Tir-Amalgaid, c'est-à-dire, le pays d'Amalgaid : le sceptre étoit alors dans la tribu des Hy-Fiachras. Dathy son frere, Roi de la Conacie, étant parvenu à la monarchie de toute l'Isle à la mort de Niall le grand, lui laissa la couronne de cette province. Le droit de succession à cette couronne après sa mort, fut le motif de cette assemblée où saint Patrice prêcha l'Evangile, & convertit beaucoup de monde.

Vit. trip. *cap.* 77.

Cette histoire est rapportée différemment : car d'autres auteurs disent que ces freres ne pouvant pas s'accorder au sujet de cette succession, avoient pris pour arbitre de leur différend, Laogare le Monarque, & Eogan son frere; qu'Enda-Crom, l'aîné des freres, ne pouvant pas faire le voyage de Téamor avec eux, avoit chargé de cette commission son fils Conall, jeune hom-

me de beaucoup de talent, mais qui traversé par les intrigues de ses oncles, ne fut admis à plaider la cause de son pere que par le credit de Patrice qui étoit alors à Téamor. On ajoute que ce Prince, rédevable au saint Apôtre du succès qu'il avoit eu à la Cour de Téamor, l'engagea de faire avec lui le voyage de la Conacie, afin d'y prêcher l'Evangile aux habitans de son canton. Le Saint accepta d'autant plus volontiers cette proposition, qu'il se trouvoit par-là plus à portée d'exécuter le dessein qu'il avoit de visiter ce peuple. Quoi qu'il en soit, les Auteurs de la vie de ce Saint assurent qu'il avoit converti & baptisé en un seul jour, les sept Princes fils d'Amalgaid avec douze mille personnes, & que ces conversions avoient été soutenues par un grand nombre de miracles que Dieu fit en faveur de cet Apôtre, pour confondre les Druides & les Prêtres païens qui s'opposoient à sa doctrine. Il fonda une Eglise pour les nouveaux Chrétiens, & leur donna pour évêque Mancenus, homme religieux & très-versé dans l'Ecriture sainte. Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 59. Vit. trip. *lib.* 2. *cap.* 87. Usser. Primord. Eccl. Brit. *cap.* 17. *pag.* 864. Conf. Pat. *p.* 19.

En partant de Tir-Amalgaid, il prit son chemin du côté du nord le long de la riviere Moy, en faisant des conversions par-tout. Il bâtit sur la rive gauche de cette riviere, à l'endroit où elle se jette dans l'ocean une Eglise nommée Kill-Aladh, aujourd'hui Killala, siége épiscopal, dont le premier Evêque fut saint Muredach, disciple de cet Apôtre. On compte dans cette province quarante-sept Eglises dont il fut fondateur, y comprise celle de Cassioll-Irra au comté de Sligoe, qui eut pour premier Evêque saint Bron. War. de præsul. Hib. Trias Thaum. *pag.* 270. *& seq.*

Cet homme apostolique après avoir parcouru toute la Conacie pendant l'espace de sept ans, & y avoir établi le christianisme dans les endroits les plus inaccessibles, quitta enfin cette province en 441, pour aller visiter celle d'Ultonie, dont il n'avoit encore vû qu'une très-petite partie.

S. Patrice, en quittant la Conacie prit la route de Sligeach par Drumcliabh & Rossclogher jusqu'à Magh-Ean, qui est une grande plaine située dans la partie méridionale de Tirconnel, entre la baye de Donnagall, & les rivieres d'Earn & de Drabhois, dont la derniere prend sa source dans le lac Melve, & se décharge dans la baie de Donnagall près de Bundroose: il y prêcha l'Evangile pendant quelque tems, & fonda l'Eglise nommée *Disert-Phadruic*. Vit. trip. *lib.* 2. *cap.* 108. *& not. in vit. tripart.* 154.

Ayant passé la riviere Earne entre Eas-Ruad & l'ocean, il

prêcha par-tout avec ſuccès. Le pays de Tirconnel étoit poſſédé alors par Conall-Gulban, fils de Niall le Grand, frere de Laogare le Monarque qui regnoit pour lors, & chef de l'illuſtre tribu des ô Donnels. Carbre ſon frere étoit ſeigneur d'un canton qui bordoit la riviere Earne. Le premier de ces freres avoit déja reçu le baptême de la main de S. Patrice, mais le dernier avoit perſévéré dans ſon endurciſſement. Ainſi la reception que cet Apôtre eut de ces deux Seigneurs dans ſon paſſage par leur pays, fut différente. Carbre s'oppoſa fortement à ſa doctrine; mais Conall le reçut avec reſpect, comme celui qui l'avoit tiré des ténébres de l'idolâtrie & du paganiſme. Pendant ſon ſéjour chez Conall, il prit la réſolution d'aller à Ailech-Neid, qui étoit un château dans la peninſule d'Inis-Eoguin, autrement Inis-Owen, & le lieu de la réſidence d'Eogan autre frere du Monarque & de Conall, & chef de l'illuſtre tribu des ô Neills. Il s'adreſſoit ordinairement aux Grands, perſuadé que le peuple ſuit facilement l'exemple du Prince: il prit donc la route d'Inis-Eoguin par les vaſtes plaines de Bearn-Mor, de Tir-Aodhe, & la region de Magh Ithe, petit territoire ſur le bord de la riviere Finn. Son tems étoit toujours bien rempli: il inſtruiſoit en tout lieu, & en tout tems, même en voyageant. Il fonda en paſſant une Egliſe, qu'il nomma *Domnach-Mor*, dans la region de Magh Ithe, après il continua ſa route vers Inis-Eoguin.

Vit. trip. *lib.* 2. *cap.* 118. *& ſeq.*

Le Prince Eogan, averti de l'arrivée de cet Apôtre dans ſes territoires, vint au-devant de lui, & le reçut avec toutes les marques poſſibles d'honneur & de reſpect; & ayant écouté avec ſoumiſſion la parole de Dieu, il ſe convertit avec toute ſa maiſon, & ſes vaſſaux: le Saint quitta Inis-Owen, & paſſant la riviere Febhail ou Fewal, aujourd'hui Foyle, entre le lac de ce nom & la ville de Daire Calgach, aujourd'hui Derry; il prêcha l'Evangile aux environs de la riviere Fochmuine, à préſent Faughan, dans le territoire d'Oireachty Cahan pendant près de deux mois, & y fonda des Egliſes. Il retourna encore dans la preſqu'iſle d'Inis-Owen, pour achever une miſſion ſi heureuſement commencée: il parcourut cette preſqu'iſle en quarante jours; il y fonda deux Egliſes. La premiere à la ſollicitation d'Aidh fils de Coelbad, & petit-fils du Prince Eogan, qui lui fit préſent d'un terrein pour cet effet: cette Egliſe, qui eut pour premier Evêque Mac-Carthan, diſciple de S. Patrice,

fut nommée *Domnach-Mor-Muige-Tochuir*. Il fonda la seconde, nommée *Domnach-Bile*, auprès de la riviere Bredach. Il traversa ensuite le détroit par lequel le lac Foyle communique avec l'ocean : il côtoya ce lac par les territoires de Dagard, Mag-Dola & Duncruthen jusqu'à la petite riviere, nommée aujourd'hui RoeWater. Il fonda dans ce canton plusieurs Eglises, entr'autres celle de *Dun-Srutehn*, dont il confia le soin à saint Beoadh ou Beatus, qui en fut le premier Evêque. Il passa par le territoire de Kiennacte, où il fit beaucoup de conversions, & bâtit plusieurs Eglises. Sedna, un des Seigneurs de cette contrée, s'étant présenté à lui, reçut le baptême avec sa femme, ses enfans, & tous ses vassaux. Sedna étoit fils de Trena, & petit-fils de Tigernach, de la race de Kiann fils d'Oilioll-Olum Roi de la Momonie. Il avoit un fils nommé Kienan, qu'il mit sous la discipline de notre Saint, & qui fut par la suite Evêque de Damliag, à présent Duleek dans la Midie.

Not. 191. in 2. part. vit. tripart.

S. Patrice, après avoir achevé sa mission dans les cantons qui bordent le lac Foyle, passa la riviere Bann à Cuilrathen, aujourd'hui Coleraine. Il prêcha l'Evangile pendant quelque tems dans le territoire de Lea, sur la rive droite de la riviere Bann. Il s'avança ensuite par la contrée de Dalrieda, aujourd'hui Route au comté d'Antrim, jusqu'au château de Dun-Sobhairche dans l'extrémité septentrionale de cette contrée, & fonda en chemin un grand nombre d'Eglises & Maisons religieuses, où il établit des Evêques & des Prêtres : de-là il vint dans le pays de Dalaradie, grand territoire qui comprenoit tout le comté de Down, avec la partie méridionale du comté d'Antrim. Ce pays étoit alors divisé en douze parties pour les douze fils de Caolbhach, dernier Monarque d'Irlande, de la race des Clanna-Rorys. Caolbhach étoit fils de Croin-Badhraoi, & petit-fils d'Eachach, de qui ce pays, possédé de nos jours par les Magennis descendans de ce Prince, prit par la suite le nom d'Iobh Eachach, par corruption Iveach. Le chef de ses freres fut Saran, de qui descendent les Mac-Cartains : mais ce malheureux Prince s'attira la malédiction du saint Apôtre, par sa résistance à l'Evangile. Conla, plus docile que son frere Saran, se présenta avec vénération devant le saint Prélat, se soumit au joug de Jesus-Christ, & lui offrit une belle terre, où il fit bâtir le Monastère de Mag-Commuir au diocèse de Connor, pour des Chanoines reguliers. Il fonda encore dans cette contrée plusieurs autres

Not. 206. ad adc. 131. 2. part. vit. tripart.

Keat. Geneal.

Eglises : comme celles de Domnach-Mor, & de Rath-Sithe dans le territoire de Mag-Damorna, où il plaça deux de ses disciples; celles de Tulachen, & de Gluaire dans le territoire de Latharne, où répose le corps de Mac-Lasse; celles de Gleanne Indeachta, & d'Imleach-Cluana dans le territoire de Semne, où répose S. Coeman, & celle de Rath-Easpuic-Innic dans le territoire de Hua-Dereachein, baronnie d'Antrim, dont le premier Evêque fut S. Winnoc.

Le saint Apôtre passa ensuite par la contrée de Hy-Tuirtre, sur le bord de Lough-Neagh, qui étoit possédée par deux freres nommés Carthen : il fut rébuté par l'aîné, mais le plus jeune le reçut avec vénération, & embrassa la religion chrétienne avec tout son peuple. Le saint fonda dans ce territoire quelques Eglises, & y laissa un Pasteur nommé Connedus, un de ses disciples. Il prêcha ensuite dans les territoires d'Hymeithe-Tire, & d'Imchlair : dans le premier, qui étoit possédé par les descendans de Colla-da-Chrioch, il fonda l'Evêché de Teag-Talain, qu'il commit aux soins de Killen son disciple. Dans le second, situé au pays de Tirone, il établit pour pasteur saint Columb, Prêtre. A quelque distance de-là il fonda le siége épiscopal de Clogher, dont il fut lui-même premier Evêque : il céda cette Eglise après à Mac-Carthen son disciple, & le compagnon de ses travaux.

Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 143. Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 856. Vit. trip. *lib.* 2. *cap.* 123. *not. in* 2. *lib.* War. de præsul. Hib. Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 165. Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 857. War. de præsul. Hib.

Notre Saint rempli du dessein de fonder un siége métropolitain, qui auroit la primatie sur toutes les Eglises d'Irlande, vint de Clogher à Druim-Sailech, ainsi nommé de la grande quantité de Saules qui s'y trouvoient; ce lieu fut nommé, & se nomme encore aujourd'hui Ardmach de sa situation sur une eminence, ou, selon d'autres, de Macha femme de Neivy qui y fut enterrée, comme il est dit au Chapitre troisiéme de la premiere partie de cette Histoire. Quoi qu'il en soit de cette interprétation peu intéressante, Daire, surnommé Dearg, fils de Finchad, petit-fils d'Eogain fils de Niellain, de la race de Colla-da-Chrioch, seigneur de ce territoire, consacra ce lieu à Dieu à la priere de S. Patrice, qui y jetta en 445 les fondemens d'une ville, & d'une Eglise. Il y fit bâtir des Monastères, & fonda des Ecoles qui devinrent célébres par la suite. Dans cet intervalle saint Mochte, de nation Bretonne, fonda une Eglise dans la ville de Lugha ou Ludha, à présent Louth, dont il fut Evêque.

Vit. trip. *lib.* 3. *cap.* 68. Jocelin. vit. S. Patr. *cap.* 161. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 76. Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 854.

La

La moisson étoit encore grande, & les ouvriers étoient devenus rares à cause du grand nombre de sujets que S. Patrice avoit placés depuis quinze ans, dans les différentes Eglises qu'il avoit fondées dans l'Ultonie, la Midie & la Conacie. Le nombre des Missionnaires étrangers qu'il avoit conduits dans cette Isle n'étant pas suffisant, il fallut en former parmi les naturels du pays : c'étoit une entreprise qui souffroit beaucoup de difficulté dans la pratique. Ce peuple avoit sa langue particuliere & des caractères qui lui étoient propres, comme je l'ai fait voir dans le Chapitre second de la premiere partie de cette Histoire. Ayant toujours été libre & indépendant de l'empire Romain, il ignoroit la langue Romaine & ses caractères : il falloit donc de deux choses l'une, ou traduire les livres saints en langue vulgaire, & faire célébrer les divins mystères en cette langue, ce qui eut été contraire à l'usage de l'Eglise; ou apprendre les caractères de la langue Romaine à ceux qui étoient préposés pour instruire les autres : ce dernier parti fut celui que prit l'Apôtre. Nous voyons dans sa vie qu'il donnoit l'alphabet à ceux qu'il destinoit aux Ordres; c'est ce qui a donné lieu à l'erreur de Bollandus, qui réfuse à ce peuple l'usage des caractères avant le tems de cet Apôtre.

Pour suppléer au défaut de sujets capables de travailler dans cette moisson, notre Saint après avoir achevé sa ville primatiale d'Ardmach, passa en 447 dans la Grande-Bretagne qu'il trouva infectée de l'hérésie des Pélagiens, & même de l'Arianisme. Il combattit pendant quelque tems avec succès ces erreurs, & ramena un grand nombre de ses compatriotes à la foi orthodoxe. Il trouva dans cette isle plusieurs sçavans & pieux Ecclésiastiques, qui voulurent bien être ses coopérateurs dans la mission d'Irlande : il en prit trente d'entre eux pour les faire Evêques. Avec ce renfort il s'embarqua pour l'Irlande; mais en chemin il rélâcha dans l'isle de Man, où il prêcha l'Evangile, & laissa pour Evêque, Germain, l'un de ses disciples. *Usser. Primord. Ecclef. Brit. c. 15. pag. 642. & 643.*

Le saint Apôtre retourna à Ardmach au commencement de l'année 448, & après avoir visité cette Eglise, il y tint un Synode avec quelques Evêques, entr'autres Auxil & Isernin, Chanoines Reguliers de S. Jean de Latran, qui l'avoient suivi de Rome (*a*). La charité de Patrice n'avoit garde de négliger *Idem cap. 17. pag. 841.*

(*a*) Les Canons de ce Synode se trouvent parmi les ouvrages attribués à saint Patrice, publiés par le Chevalier Wareus.

une ſeule province, ni une ſeule contrée de l'Irlande. Il n'avoit pas encore viſité la Momonie, comptant ſur le zéle des ſaints Miſſionnaires Declan, Ailbe, Kieran, Ibar & autres qui cultivoient cette vigne depuis quelques années. Il n'avoit vû qu'un ſeul canton de la Lagénie à ſon premier avénement dans cette Iſle, & il y avoit fait quelques converſions : c'eſt pourquoi, après avoir réglé les affaires de l'Egliſe d'Ardmach, il prit le chemin de la Lagénie par la Midie, où il convertit les peuples de Fera-Cuil & de Hiſegain, & fonda l'Egliſe de Bile-Tortan près d'Ardbrecain, qu'il commit aux ſoins de Juſtin Prêtre, ſon diſciple & arriere-petit-fils de Bréaſal, Seigneur du pays. Ayant paſſé la riviere de Finglaſſ, il arriva à Bally-Ath-Cliath, *opidum ſuper crates*, ville ainſi nommée des clayes dont on ſe ſervoit, ſoit pour aſſurer les fondemens des maiſons, ſoit pour affermir les chemins ſur les bords marécageux de la riviere Liffy qui l'arroſe. C'eſt cette ville qui depuis fut nommée *Dubh-Lin*, aujourd'hui *Dublin*, à cauſe du fond noir & bourbeux de cette riviere.

Jocelin. vit. S. Patr. *cap. 69. 70. & 71.*
Not. 23. 24. & 25. ad lib. 3. vit. tripart.

Cambd. Brit. *edit. Lond. pag.* 750.

La grande réputation de ſainteté qu'avoit S. Patrice, jointe au grand nombre de miracles qu'il opéroit par-tout, l'ayant fait connoître & reſpecter même des Païens, les habitans de Dublin ſortirent en foule pour aller au-devant de lui. De telles diſpoſitions étoient d'heureux préſages pour la foi qu'ils alloient recevoir à la prédication de ce Saint. Il les baptiſa tous avec Alphin, fils d'Eochaid alors leur Roi : cette cérémonie ſe fit dans une fontaine auprès de la ville, nommée depuis ce tems la fontaine de S. Patrice, & qui devint l'objet de la dévotion des fidéles pendant pluſieurs ſiécles, juſqu'à ce qu'elle fut comblée, & enfermée dans une maiſon particuliere au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. Le Saint fit conſtruire auprès de cette fontaine une Egliſe, qui dans la ſuite devint Cathédrale ſous ſon nom.

Uſſer. Primord. *cap. 17. pag.* 862. *&* 863.

Les Auteurs de la vie de S. Patrice rapportent quelques miracles que Dieu avoit operés pour confirmer ſa miſſion, & qui avoient accéleré la converſion de cette ville. C'eſt ſans doute dans l'admiration que leur inſpiroient ces prodiges, que le Prince & le peuple s'obligerent pour eux & pour leurs héritiers, à payer à perpétuité à cet Apôtre, & à ſes ſucceſſeurs dans le ſiége d'Ardmach, trois onces d'or par an.

Notre Saint employa toute cette année à prêcher la foi dans

Vit. tripart. *Lib. 3. cap.* 18.

la Lagénie, où il fonda un grand nombre d'Eglises. Il commença sa mission dans cette province par la conversion de deux Princes, fils de Dunlainge qui tenoient la principauté de la partie septentrionale de cette province, sur les bords de la riviere Liffy, & dont la ville de Naas étoit la capitale. Il fonda dans cette contrée deux Eglises : la premiere, dont il confia le soin à l'Evêque Auxil, fut nommée *Kill-Ausaille*, en Latin, *Cella Auxilii*, & par corruption Kill-Ussi, dans les plaines de la riviere Liffy, du côté de Kildare. La seconde fut nommée *Kill-Cuilinn*, dont le premier Evêque fut Issernin, & après lui Mactal.

Not. 39. & 40. in 2. vit. Usser. Primord. *cap. 17. pag. 826, & 827.*

S. Patrice parcourut ensuite les contrées de Leix, d'Offory & d'Hy-Kinseallagh, jusqu'à l'extrémité méridionale de la province, en faisant par-tout des miracles & des conversions. Il baptisa entr'autres Criomthan, fils d'Eana-Kinseallagh de la race de Cahire-More, & alors Roi de la Lagénie. Ce Prince étoit pieux & généreux bienfaiteur de l'Eglise : il fit bâtir dans la contrée d'Hy-Kinseallagh & dans la partie orientale de la province soixante-dix Eglises, qu'il dotta abondamment. Il donna à Fiech, à la sollicitation de S. Patrice, la terre de Slebté, aujourd'hui Sletty, sur le bord de la riviere Barrow. Fiech y fit bâtir une Eglise dont il fut le premier Evêque, avec le titre d'Archiprélat de la Lagénie. Criomthan fut malheureusement tué par Aongus ou Euchodius frere de S. Fiech, qui se vengea de ce que le Roi l'avoit banni avec ses freres de la province.

Vit. tripart. *lib. 3. cap. 19. & seq.*

Usser. Primord. *cap. 17. pag. 863. & 864.*

Vit. tripart. *lib. 3. cap. 24.* *Not. 47. in eundem lib.*

S. Patrice ayant établi le christianisme dans la Lagénie sur des fondemens solides, entra dans la Momonie où il y avoit déja quelques Chrétiens, & quelques Eglises fondées par ses précurseurs. Il marcha droit vers Cashil, au territoire d'Eoganaght, qui étoit le lieu de la résidence d'Aongus fils de Nadfraoch, alors Roi. Ce Prince, instruit de la sainteté & des vertus de cet Apôtre, vint au-devant de lui dans la plaine de Femyn, c'est-à-dire, le territoire qui environne Cashil, nommée depuis Gowlin-Vale d'un village de ce nom sur la riviere Sure, & par corruption Golden-Vale, le reçut avec toutes les marques de distinction & de respect possibles, & le conduisit dans sa ville de Cashil, où il écouta la parole de Dieu, & se convertit avec toute sa Cour.

Usser. Primord. *cap. 17. pag. 863.*

Vit. tripart. *lib. 3. cap. 29.*

On rapporte un trait singulier de la fermeté chrétienne, &

de la patience d'Aongus, lors des cérémonies de son baptême. Le saint Evêque voulant s'appuyer sur son bâton pastoral, qui étoit garni par le bout d'une pointe de fer, perça le pied du Roi, qui souffrit la douleur sans se plaindre jusqu'à la fin de la cérémonie. Le Prélat ayant sçû l'accident, lui demanda pourquoi il ne s'étoit pas plaint; le Roi lui répondit avec respect, qu'il avoit crû que cela faisoit une partie de la cérémonie. Ce Prince étoit pieux, & fort attaché à la religion qu'il avoit embrassée : d'un grand nombre d'enfans de l'un & de l'autre sexe, il en consacra la moitié à Dieu : il entretenoit toujours dans son palais deux Evêques, dix Prêtres, avec soixante-douze personnes religieuses qui lui servoient de conseil dans les affaires de conscience.

Vit tripart. lib. 3. cap. 10. Usser. Primord. cap. 17. pag. 865.

Les quatre précurseurs de S. Patrice, sçavoir, Ailbe, Declan, Kieran, & Ibar, étant venus à Cashil, pour voir ce Saint, & pour complimenter leur Roi sur sa conversion, assisterent au Synode que cet Apôtre avoit convoqué. Il s'y éleva quelques contestations entre eux au sujet de la primatie, que ces Saints, qui avoient reçu leur mission du S. Siége comme lui, ne voulurent pas reconnoître d'abord dans S. Patrice. Mais la charité qui regnoit dans leurs cœurs, fit étouffer tout sentiment contraire à la cause de Jesus-Christ. On confirma dans cette assemblée ces Saints dans la possession des Eglises qu'ils avoient fondées; celle d'Imleach-Jobhuir, autrement Emly dans le pays des Tipperary, fondée par S. Ailbe, fut érigée en Métropole de toute la province : elle fut réunie dans le sixiéme siécle à Cashil. Celle d'Ardmore dans le territoire de Desie au pays de Waterford, fut adjugée à S. Declan qui avoit converti ce peuple : cette Eglise fut annexée par la suite à Lismore. Saint Kieran fut confirmé dans le siége de Saigre, autrement Seir-Kieran dans le territoire d'Ely; ce siége fut transferé ensuite à Aghavoe, & de-là à Kilkenny. Ibar enfin fut nommé Evêque de Beg-Erin, c'est-à-dire, la petite Irlande, isle sur les côtes de Wexford.

Ibid. pag. 866.

S. Patrice, après avoir réglé les affaires de l'Eglise de Cashil avec les autres Evêques, prit congé d'Aongus, & continua sa mission par les contrées de Muscraighe-Breogain, Aracliach & Lumneach, jusqu'au fleuve Shannon. Les peuples de Thuomond ne marquerent pas moins d'empressement que les autres à écouter la parole de Dieu. Ayant appris que cet Apôtre étoit

Vit. tripart. lib. 3. cap. 43. & 44.

dans leur voisinage ; ils passerent le fleuve pour le venir entendre, & reçurent de lui le baptême avec Carthan Fionn, fils de Bloid leur Prince. Cet Apôtre continua sa prédication sur la rive gauche du fleuve, & parcourut la contrée de Ciarruidh-Luachra, aujourd'hui Kerry, & toute la partie méridionale de la province ; & après y avoir gagné beaucoup d'ames à Dieu, & fondé un grand nombre d'Eglises où il établit des pasteurs, il revint par le pays de Desie à Cashil, après avoir employé sept ans à la conversion de cette province.

Notre Saint étant prêt à quitter la Momonie, les Princes & les Grands de la province s'assemblerent, se mirent sous sa protection, & en réconnoissance des services qu'il avoit rendus à la province, ils se chargerent d'une taxe annuelle envers lui & ses successeurs dans le siége d'Ardmach. Cette taxe, nommée en langue du pays *Cain-Phadruic*, fut payée exactement pendant quelques siécles. La vénération qu'on avoit pour lui dans cette province, fit conserver religieusement une pierre qui lui avoit servi pour célébrer les saints Mystères, ou quelques autres cérémonies religieuses : on la nommoit *Leach-Phadruic*, & les Rois suivans de Cashil se faisoient un honneur de se faire couronner dessus.

Vit. tripart. *lib.* 3. *cap.* 29. & 53.

Vit. tripart. *lib.* 3. *pag.* 29.

Ce fut en l'an 455 que S. Patrice quitta la Momonie, pour retourner dans le nord de l'Isle. En passant par la Lagénie, il prêcha l'Evangile dans la region d'Hy-Failge, possédée par les descendans de Rossa-Failge & Daire Barrach, tous deux freres & fils du Monarque Cahire-More. Les premiers, de qui descendent les ô Connors Failge, l'écouterent avec respect, & furent baptisés ; mais il fut rebuté des derniers. Il continua ensuite sa route vers l'Ultonie, en opposant par-tout la lumiere de l'Evangile aux ténébres de l'idolâtrie.

Notre Saint employa encore six ans à visiter les Eglises d'Ultonie, à consoler & confirmer les nouveaux Chrétiens, & à convertir ceux qui avoient persévéré dans l'idolâtrie ; & afin de pouvoir vaquer au soin de toutes les Eglises en général, il remit celui de l'Eglise d'Ardmach à S. Binen ou Benignus, son disciple, qui fut son successeur.

Ce saint Apôtre, après avoir établi l'Eglise d'Irlande sur des fondemens inébranlables, & avoir ordonné des pasteurs pour les Eglises particulieres, partit pour Rome, afin d'aller rendre compte de ses travaux au saint & sçavant Pape Leon, surnom-

mé le Grand, de le consulter sur divers points, & de vérifier la doctrine qu'il avoit enseignée à ses peuples, sur celle du premier des Pasteurs de l'Eglise dans le centre de son unité, où résidoit l'oracle commun des Chrétiens. Il obtint ou fit confirmer par ce Pape l'érection qu'il avoit faite de l'Eglise d'Ardmach en Métropole. C'est ce qui fut soutenu par la suite des tems de l'honneur du *Pallium*, & du titre de Légat Apostolique dans l'Irlande pour ses successeurs.

Jocelin. in vit. S. Patr. *cap.* 166.

On ne peut s'empêcher d'admirer la toute-puissance de Dieu, & l'efficacité de ses graces dans la conversion rapide de ce peuple idolâtre. Un changement si subit ne peut être attribué qu'à celui qui a le pouvoir d'amollir les cœurs les plus endurcis : car on peut dire avec vérité, que nulle autre nation dans toute la chrétienneté ne reçut les nouvelles du royaume de Dieu, & la foi de Jesus-Christ avec tant de joie. Jamais on ne vît un zéle égal à celui avec lequel les nouveaux convertis prêtoient eux-mêmes leurs mains à S. Patrice pour briser leurs idôles, démolir leurs temples, & bâtir des Eglises. On peut dire aussi, que nulle autre nation n'a conservé le dépôt de la foi, depuis deux siécles de persécution, avec autant de fermeté & de courage.

CHAPITRE DEUXIEME.

PEndant que saint Patrice étoit occupé du soin d'établir le royaume de Jesus-Christ en Irlande, Laogare gouvernoit en paix le royaume temporel. La religion & la morale chrétienne, en corrigeant & en adoucissant la ferocité des mœurs des habitans, contribuerent beaucoup au bonheur du Prince & du peuple. Le sujet apprit que tout pouvoir venant de Dieu, la fidélité au Prince légitime faisoit sa premiere & sa plus grande obligation. Le Prince apprit qu'il ne devoit pas gouverner ses sujets en tyran, mais en vrai pere. Pour maintenir cette harmonie dans le gouvernement, ce Monarque ordonna une assemblée générale des Etats à Téamor, où S. Patrice avec d'autres Evêques prit séance à la place des Druides : on y réforma les loix & les coûtumes du royaume; on en retrancha tout ce qui tenoit de la superstition païenne, & tout y fut réglé selon

Keat. au regne de ce Monarque. Walsh prospect. d'Irl *pag.* 46.

l'esprit de l'Evangile. Les Antiquaires présenterent au saint Apôtre le registre de Téamor, avec les autres monumens qui regardoient l'histoire de ce peuple & les généalogies des principales familles, & les soumirent à son examen; mais il s'excusa sur le peu de connoissance qu'il avoit des antiquités de cette nation, & pria qu'on suivit l'ancien usage pour ces sortes de scrutins. On nomma en conséquence un committé composé de neuf personnes, sçavoir, trois Rois, trois Evêques, & trois Antiquaires. Ces trois Rois furent le Monarque, avec les Rois d'Ultonie & de Momonie; les Evêques furent S. Patrice, S. Binen, successeur de cet Apôtre dans le siége d'Ardmach, & Cairnach; & les Antiquaires furent Dubhthach, Feargus, & Rosa. Le scrutin ainsi fait & les monumens étant purgés de toute erreur, les députés en firent leur rapport à l'assemblée, & le Monarque ordonna que ces monumens, qui avoient été conservés jusqu'alors dans les archives de Téamor, fussent confiés au soins des Evêques qui en multiplierent les exemplaires, pour les déposer dans différentes Eglises du royaume, tant pour la commodité des particuliers qui auroient occasion de les consulter, que pour prévenir les accidens qui pourroient arriver soit par le feu, soit par la guerre. Cet examen des manuscrits des Miléfiens, donna occasion au saint Apôtre de faire brûler un grand nombre de volumes qui traitoient des superstitions de la religion païenne, que ce peuple avoit professée jusqu'alors.

La seule guerre qu'eut Laogare pendant son regne fut contre les Lagéniens, au sujet du *Boiroimhe* ou tribut imposé sur ce peuple dans le deuxiéme siécle par Tuathal - Teachtmar, un de ses prédécesseurs. Les Lagéniens firent souvent des efforts inutiles, pour se décharger de ce fardeau. Criomthan, fils d'Eana-Kinseallagh alors leur Roi, prit ce prétexte pour déclarer la guerre au Monarque. Les guerres n'étoient pas de longue durée dans les anciens tems : une seule journée terminoit souvent le différend. Les deux armées s'étant rencontrées à Ath-Dara, au comté de Kildare, Laogare y perdit la bataille avec la liberté : il ne la recouvra que sur sa parole d'honneur, & à condition de renoncer à sa prétention sur cette province; mais il n'eut dans la suite aucun égard à cette promesse, qu'il regarda comme nulle & extorquée par violence. Il finit quelque tems après ses jours, ayant été tué d'un coup de foudre à Greallach-Dabhuill, près la riviere Liffy au pays de Kildare. An 463.

Il eſt moralement impoſſible de déterminer le nombre des ſiéges épiſcopaux, dans l'Egliſe naiſſante d'Irlande, avant le douziéme ſiécle. Si on en fixe le nombre ſelon celui des Evêques que l'Apôtre de cette Iſle avoit conſacrés, il en faudroit compter 350 ſelon Jocelin, & ſelon Nennius 365; mais il n'eſt pas probable que ce Saint ait conſacré ce grand nombre d'Evêques pour autant de ſiéges différens. Il y en avoit ſans doute pluſieurs qui ſe ſuccéderent dans les mêmes ſiéges, autrement il faudroit ſuppoſer que preſque chaque village avoit ſon Evêque. Le nombre, quelque grand qu'on le ſuppoſe, fut beaucoup diminué avant le douziéme ſiécle par la réunion de pluſieurs ſiéges enſemble.

Vit. S. Patr. cap. 185.
War. de antiq. Hib. cap. 16.

Nous avons déja vû dans la vie de S. Patrice, qu'outre les Egliſes fondées par ſes quatre précurſeurs & érigées en Evêchés au Synode de Cashil, cet Apôtre, & après lui ſes diſciples, avoient fondé un grand nombre d'Egliſes & de Monaſtères.

Je ne rapporte ici que les Egliſes cathédrales qui ſubſiſtent encore, quoiqu'avec un culte différent, & les Maiſons religieuſes ſupprimées dans les derniers ſiécles par la religion prétendue réformée; je les placerai ſous les différens regnes, autant que le tems de leur fondation m'eſt connu.

Les Egliſes cathédrales fondées dans le cinquiéme ſiécle, qui ſubſiſtent encore, & dont le tems de la fondation correſpond aux regnes des trois Monarques, Laogare, Oilioll-Molt, & Lugha VII, ſont Ardmach, qui n'eſt pas la plus ancienne, mais que je nomme en premier lieu à cauſe de ſa prééminence, Offory, Emly, Ardach, Elphin, Killalla, Clogher, Kildare, Down & Connor.

Ardmach eſt la premiere Egliſe de cette Iſle, avec titre de Primatie (a). S. Patrice après avoir rempli ce ſiége pendant dix ans, le céda à S. Binen, (Benignus) ſon diſciple, fils de Seſgnen, homme riche & puiſſant dans la Midie, qui fut converti avec toute ſa famille par S. Patrice, à qui il avoit donné l'hoſpitalité lorſque ce Saint alloit à la Cour de Laogare. Ce-

(a) Cathedram Archiepiſcopalem in eâdem urbe collocavit, & ut ſedes illa totius Hiberniæ eſſet primaria, Metropolis, & magiſtra ſtatuit animo. *Jocelin, in vit. S. Patr. cap.* 165.
Armachiam Metropolitanam Eccleſiam, ad animarum ſalutem, & urbis patriæque tutelam munivit. *Idem, cap.* 166.

lui-ci

lui-ci l'abdiqua en faveur d'Iarlath, & mourut trois ans après à Ardmach, ou, selon d'autres, à Ferlingmor en Angleterre, d'où l'on prétend que ses reliques furent transférées en 1091 à l'Abbaye de Glassembury, au pays de Sommerset; mais les Annales d'Innis-Faill placent sa mort en 467 à Rome.

An 465. War. de præsul. Armach.

Iarlath ou Hierlath, disciple de S. Patrice, successeur de S. Binen, & troisiéme Evêque d'Ardmach, étoit fils de Trena ou Trien, Prince de Mudhorn, aujourd'hui la baronnie de Mourne au comté de Down, de la race des Dalfiatachs. Quoique Trena eut vêcu assez long-tems pour entendre la parole de Dieu par la bouche de S. Patrice, cependant il mourut païen obstiné. Il n'en fut pas de même d'Iarlath & de Sedna, ses deux fils : ils s'attacherent au S. Apôtre, & furent les zélés imitateurs de ses vertus. Iarlath, quoique plus jeune que la plûpart des disciples de cet Apôtre, fut jugé digne, par sa sagesse & par sa piété, de remplir le premier siége de l'Isle, après S. Binen. Il mourut, après un pontificat de dix-huit ans, le onze de Février 482, quoique les Annales d'Ultonie placent son trépas un an plutôt, c'est-à-dire, en 481, *Quies Iarlathi, filii Trenæ, Episcopi Ardmachani :* Le repos de Iarlath, fils de Trena, Evêque d'Ardmach; & selon un autre exemplaire : Le repos d'Iarlath, fils de Trena, troisiéme Evêque d'Ardmach : *Tertii Episcopi Ardmachani.*

Ibidem. Colgan. act. SS. Hib. ad 11 Febr.

Iarlath d'Ardmach est différent d'un autre du même nom, qui fut le fondateur & le premier Evêque de Tuaim-da-Gualand, aujourd'hui Tuam dans la Conacie. Il n'étoit pas encore question des siéges de Dublin & de Cashil, qui furent fondés quelques siécles après, & érigés en Métropoles au douziéme siécle avec celui de Tuam.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 46. War. de præsul. Hib. Colgan. act. SS. Hib. ad 11 Febr.

Iarlath d'Ardmach étant mort, saint Patrice lui donna pour successeur Cormac, Evêque de Trim; de sorte que cet Apôtre vécut assez long-tems pour se nommer trois successeurs les uns après les autres, au siége d'Ardmach. Cormac, neveu de Laogare le Monarque par Eana son frere, qui possédoit, du tems de S. Patrice, le territoire qui s'étendoit depuis Kinaliagh dans la Ouest-Midie, jusqu'au fleuve Shannon, & qui donna au S. Apôtre, son fils avec une neuviéme de son bien, fut instruit pendant quelques années par S. Patrice & ses disciples; il fit un grand progrès dans la vertu & dans la connoissance des saintes Ecritures & de la Théologie. Il fut nommé

Vit. tripart. *part.* 2. *cap.* 37. 38. 39. 40. 41.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 79.

Elphin ou Elfin, nommé plus anciennement Imleach-Ona-d'Ono, petit-fils d'Erca-Dearg, frere de Duach-Galach, chef des Hy-Brunes, territoire fertile & agréable de la Conacie, fut donné à saint Patrice par le Prince Ono, qui en étoit le propriétaire. Le Saint y fonda une Eglise, auprès d'une petite riviere formée par deux fontaines du voisinage, & en donna le soin à Asicus, homme d'une vie austère & pénitente, qui en fut le premier Evêque, & qui y fonda un Monastère. C'étoit un autre S. Eloy; il travailloit bien en or, en argent & en cuivre: il orna beaucoup son Eglise de ses ouvrages. Il mourut enfin à Rathcunge, dans le pays de Tirconnel, où il fut enterré. On honore sa mémoire le 27 Avril; mais l'année de sa mort est incertaine.

L'évêché de Kill-Aladh, aujourd'hui Killalla, sur la rive gauche de la riviere Moy, à l'endroit où elle se jette dans la mer, fut fondé par saint Patrice avant le milieu du cinquiéme siécle. Le premier Evêque de ce siége fut saint Muredach, fils d'Eochaid. On célébre sa fête le 12 Août: l'année de sa mort est incertaine. Ses successeurs, avant le tems des Anglois, sont inconnus, excepté Kellach, arriere-petit-fils d'Oilioll-Molt le Monarque, qui avoit gouverné ce siége dans le sixiéme siécle, sous le regne de Tuathal-Maolgarb. Ce Prélat fut assassiné, & ses assassins tirés à quatre chevaux. On trouve encore ô Mælfogamair dans le douziéme siécle, nommé Evêque de Tir-Amalgaid & d'ô Fiachra. L'évêché de Killalla est ainsi nommé par les Historiens du pays, des territoires de Tir-Amalgaid, autrement Tirawly, & d'ô Fiachra-Mui, qui l'environnent. Imar ô Ruadan est enfin nommé l'Evêque d'ô Fiachra, c'est-à-dire Killalla, mort en 1177.

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 856.
War. de præsul. Hib.
Colgan. Act. Sanct. Hib. *pag.* 737. & 740.

L'Eglise de Clogher, dans le Tir-Eogan, fut fondée par saint Patrice avant celle d'Ardmach. Cette Eglise eut pour premier Evêque, après saint Patrice, saint Macarthen. Ce Saint fut connu sous trois ou même quatre différens noms; son premier nom qu'il avoit reçu de ses parens, fut Aed ou Aid; son second nom fut Fer-Dachrioch, qui veut dire homme de deux contrées, parce qu'il avoit été successivement Abbé de Darinis, isle sur les côtes d'Hy-Kinseallagh, près de Wexford, & ensuite Evêque de Clogher; il est nommé Kerten par Jocelin, qui n'est qu'un nom patronimique, qui désigne le fils par le pere; il fut enfin nommé Macartin ou Macaerthen, qui veut dire le fils de Caerthen. Ce Saint étoit de la noble famille des Arads, de la Dalaradie,

un des plus anciens disciples de saint Patrice, & compagnon de ses travaux apostoliques & de ses voyages dans les pays étrangers; c'est pourquoi il fut nommé le bâton de vieillesse de cet Apôtre. Saint Macarthen fonda à Clogher, par ordre de saint Patrice, un Monastère, après quoi il mourut le 6 Octobre 506, & fut enterré dans le cimetiere de son Eglise.

Tigernach ou Tierna, nommé dans le registre de Clogher Légat d'Irlande, fut le successeur de Macarthen: il établit son siége dans l'Eglise de Cluain, d'où il fut appellé Evêque de Cluanois ou Clunes. Il est peut-être le même que Tigernach de Clonmacnoisk. Il fonda une Abbaye à Clunes, au pays de Monaghan, pour des Chanoines réguliers, sous l'invocation des Apôtres saint Pierre & saint Paul. Ussérius place sa mort le 5 d'Avril 550, d'autres en 549, & les annales des quatre maîtres en 548.

Primord. *cap.* 17. *pag.* 856. *Id.* Indice chron. *pag.* 1140.

An 463.

Oilioll, surnommé *Molt*, fils de Dathy, de la race des Hy-Fiachras de la Conacie, fut le successeur de Laogare. Ce Monarque voulant faire revivre les tributs que ses prédécesseurs exigeoient des Lageniens, leur livra bataille à Tuma-Aichir; l'action fut sanglante, sans être décisive. Mais la guerre la plus fâcheuse qu'il eut à soutenir, fut celle que lui fit Lugha, fils de Laogare: ce Prince, qui regardoit Oilioll comme intrus dans le gouvernement suprême de l'Isle, fit alliance avec quelques autres Princes du pays, qui lui fournirent des troupes afin de faire valoir son droit à la monarchie. Ces Princes furent Mortough, Mac-Earca, Feargus-Kerbeoil, fils de Connall-Crimthine, Fiachra-Lonn, fils de Laogare & Roi de la Dalaradie, & Criomthan, fils d'Eana-Kinseallagh, Roi de la Lagénie. Lugha, avec l'armée confédérée, livra bataille au Monarque à Ocha, dans la Midie, où le dernier perdit la vie avec la couronne, qui devint la proye de son rival.

Trias Thaum. vit. 4. S. Brig. *lib.* 2. *cap.* 11. *& seq. cum notis.*

Trias Thaum. *not.* 8. *in lib.* 2. *vit. S. Brigid.*

Usser. Index chron. *pag.* 1118.

An 483.

Baillet, vie des Saints au 17. Mars.

Saint Patrice, que nous avions laissé à Rome, étant de retour en Irlande, se trouva épuisé par les travaux & les fatigues qu'il avoit soufferts pour Jesus-Christ. Il avoit employé en tout soixante années dans cette mission, dont les trente premieres furent passées dans un travail continuel; mais pendant les trente autres, il fut obligé de se reduire à un genre de vie plus sédentaire; il les passa tantôt à Ardmach, & tantôt dans son premier Monastère de Sabhall, où non content d'assister ses disciples & les autres ministres subalternes, de ses prieres & de ses conseils,

il vacquoit encore par lui-même à toute l'adminiſtration avec la même vigilance & la même ſollicitude; prêchoit tous les jours, & tenoit ſes Conciles tous les ans.

Colgan. Act. Sanct. Hib. vit. S. Olcan.
Vit. tripart. *lib.* 2. *cap.* 135.

Ayant fait un voyage dans la contrée de Dalrieda avec ſaint Olcan, pour viſiter les nouveaux Chrétiens, il rencontra Feargus, le plus jeune des douze fils d'Erc, fils d'Eocha-Munravar, & Prince de ce territoire, qui ſe plaignoit de l'injuſtice de ſes freres, leſquels vouloient l'exclure de ſa part de la ſucceſſion d'Erc leur pere, qui venoit de mourir. Le ſaint Prélat touché de compaſſion pour ce jeune Prince, & connoiſſant l'équité de ſes prétentions, employa ſes ſervices pour lui auprès de ſes freres, & lui fit rendre la portion de bien qui devoit lui revenir. Feargus plein de reconnoiſſance pour un ſervice ſi ſignalé, lui offrit la moitié de ſon héritage pour le ſervice de l'Egliſe : le Saint eut trop de délicateſſe pour accepter cette offre; il lui demanda ſeulement de donner à Olcan ſon compagnon un terrein pour bâtir une Egliſe; en conſéquence de quoi le Prince lui donna Airther-Muighe, une des principales villes du canton, avec ſes dépendances. S. Olcan ou Bolcan fit bâtir auprès de cette ville l'Egliſe de Derekon, dont il fut le premier Evêque. Le Prince Feargus devint après le premier Roi des Scots Albanaghs, ſelon la prédiction de ſaint Patrice.

Les travaux de l'apoſtolat ne firent rien retrancher à notre Apôtre de ſes auſtérités ni de ſes exercices ſpirituels : il faiſoit toujours ſes voyages à pied; il couchoit ſur la dure; il récitoit tous les jours le Pſeautier, avec un grand nombre d'hymnes & d'oraiſons; & à la fin, comblé de mérites & content de voir l'état floriſſant où il avoit mis le Royaume de Jeſus-Chriſt dans cette Iſle, il alla recevoir la récompenſe de ſes travaux dans le ciel, après lui avoir bâti, dit-on, trois cens ſoixante-cinq Egliſes, ſacré preſque autant d'Evêques, & ordonné près de trois mille Prêtres. La piété des fidéles avoit abondamment contribué à ces ſaintes œuvres, en lui abandonnant un dixiéme, non-ſeulement de leurs terres, fruits & troupeaux pour fonder les Egliſes & Monaſtères, mais encore de leurs enfans mâles & femelles, pour en faire des Moines & des Religieuſes (*a*).

(*a*) Omnes ergo mares Monachos, feminas Sanctas Moniales efficiens, numeroſa Monaſteria ædificavit, decimamque portionem terrarum ac pecudum eorum ſuſtentationi aſſignavit. *Henric. Antiſſiodor. cap.* 174.

Ce Saint mourut en 493, âgé de 120 ans, sous le regne du Monarque Lugha VII, & sous le pontificat de saint Gelase. Il fut enterré, non dans son Monastère de Sabhall où il étoit mort, ni dans son Eglise d'Ardmach où il avoit souhaité de mourir, mais dans celle de la ville de Down, au diocèse de laquelle se trouvoit Sabhall. Son corps y demeura long-tems connu & honoré des peuples, à cause des miracles & des graces que Dieu y accordoit par son intercession.

Usser. Primord. Eccles. Brit. cap. 17. pag. 880. & seq.

Du tems de Lugha VII, fils de Laogare, qui avoit commencé son regne après la bataille d'Ocha, une guerre cruelle s'alluma entre les différentes provinces du Royaume. Aongus, fils de Nadfraoch, après avoir regné trente-six ans dans la Momonie, fut tué avec Eithne-Vathach son épouse, fille de Criomthan dernier Roi de la Lagénie, & petite-fille d'Eana-Kinseallagh, à la bataille de Kill-Osnach, donnée dans la plaine de Moy-Fea, près de Leithlin, au pays de Carlow.

An 483. *Trias Thaum. vit. 4. S. Brigid. lib. 2. cap. 11. & seq. cum notis.*

Duach-Galach, fils de Brien & petit-fils d'Eocha-Moy-Veagon, Roi de la Conacie, fut tué à la bataille de Seaghsa. Fraoch, fils de Fionchad, Roi de la Lagénie, perdit la vie à la bataille de Graine.

Les principaux auteurs dans ces guerres, outre les Rois provinciaux, furent Mortough-Mac-Earca, qui devint Monarque après Lugha ; Oilioll, fils de Dunluing, Prince de la Lagénie ; & Cairbre, fils de Niall le Grand, avec Eochad son fils. Ces guerres furent suivies d'une rupture ouverte qui arriva entre les Hy-Nialls & les Lagéniens, & se termina par la bataille de Loch-Moighe, où il y eut beaucoup de sang répandu.

Tous les anciens monumens des Milésiens rapportent au tems de Lugha VII la derniere expédition des Dalriads d'Ultonie en Albanie : leurs chefs furent les six fils d'Erc, sçavoir, les deux Laornes, les deux Aongus & les deux Feargus.

Usser. Primord. pag. 1019.

Girald Cambrensis attribue cette expédition aux six fils de Muredus, Roi d'Ultonie, sous le regne de Niall le Grand ; mais il n'y a point d'apparence que ces Princes fussent en état de conduire une colonie en Albanie du regne de leur bisayeul, leur pere étant fils d'Eogan, & petit-fils de ce grand Monarque. Cet anachronisme vient du peu d'exactitude de cet Auteur, qui a confondu les personnes & les tems.

Les Scots d'Albanie, comme il a été dit dans la premiere partie de cette Histoire, dont le premier fondateur fut au troisiéme

ſiécle Caïrbre, autrement Eocha-Riada, que Béde nomme Reuda, furent obligés de quitter leurs établiſſemens de Cantyre & Argyle, deux territoires dans l'Albanie nommés Dalrieda, de Reuda leur premier chef, & de retourner en Irlande, au commencement du regne de Laogare. *Revertuntur impudentes graſſatores Hiberni domum*, dit Béde. Ils avoient alors pour chef Eocha-Munramar, deſcendant au ſeptiéme dégré de Cairbre-Riada, & au troiſiéme de Feargus-Ulidian, qui avoit conduit une partie de la tribu qui étoit reſtée en Momonie, dans le nord de l'Irlande, où il fit un établiſſement ſous le nom de Dalrieda, qu'il érigea en Royaume, ſous le bon plaiſir du Monarque. Ces deux peuples, ſçavoir, les Dalriads d'Albanie & ceux d'Ultonie, ſe regardoient comme parens ; & quoique ſéparés par un bras de mer, ils ne faiſoient qu'une même tribu, commandée par le même chef.

Uſſer. Primord. *cap.* 15. *pag.* 608. *& ſeq.*

Eocha-Munramar étant mort en Ultonie, laiſſa deux fils, ſçavoir, Erc & Olcu ; le dernier fut la ſouche des Dalriads qui étoient reſtés en Ultonie : & le premier voulant rétablir la fortune de ceux de la tribu qui avoient quitté l'Albanie ſous la conduite d'Eocha ſon pere, les reconduiſit dans leurs anciennes poſſeſſions environ l'an 439. Marianus Scotus rapporte à l'année 445 le rétabliſſement fixe & permanent des Dalriads en Albanie ; c'eſt à quoi le vénérable Béde fait alluſion, lorſqu'il dit d'eux, auſſi bien que des Pictes, qu'ils s'y étoient repoſés pour la premiere fois : *Tunc primum & deinceps quieverunt.*

Après cette expédition, Erc, qu'Uſſérius appelle le pere des Rois d'Ecoſſe, retourna en Ultonie, avec la qualité de chef des Dalriads, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, qui arriva en 474. Environ 29 ans après, c'eſt-à-dire en 503, ſix de ſes enfans, comme nous l'avons déja dit, conduiſirent, ſous le regne de Lugha, une nouvelle colonie en Albanie, où Feargus le plus jeune fut élevé à la dignité de Roi, & couronné ſolemnellement quelque tems après.

Uſſer. Ind. chron. *pag.* 1117.

Uſſer. Ind. chron. *pag.* 1122.

Quoique la Religion chrétienne fût univerſellement adoptée dans l'Irlande du tems de ſaint Patrice, & que les Princes auſſi bien que le peuple euſſent rendu hommage à l'Evangile, il y a apparence que le Monarque avoit apoſtaſié, puiſque l'hiſtoire nous apprend que ſa mort, arrivée par un coup de tonnerre à Achacharca, dans la Midie, & l'excluſion de ſes deſcendans du trône, ſelon la prédiction de ſaint Patrice, furent la punition de ſon impiété & de ſa réſiſtance à l'Evangile.

Le

Le souvenir d'un miracle que Dieu avoit fait par l'intercession de saint Patrice, pour rendre la vie à ce malheureux Prince, ne fut pas capable de lui changer le cœur. S. Patrice, avec quelques autres Evêques, étant à dîner chez la Reine, mere de Lugha, le jeune Prince se trouva mal à table, au point qu'on le croyoit mort : la Reine désolée de voir son fils dans cet état, implora l'intercession du saint Apôtre auprès de Dieu pour sa guérison : le Saint fit porter le corps dans une autre salle, où il se mit en priere jusqu'à ce qu'il fût exaucé ; & la vie fut rendue à l'enfant. La Reine transportée de joie & de reconnoissance, ordonna qu'une partie de ce qui devoit être servi journellement à sa table, seroit donné aux pauvres. Comme ce miracle se fit le jour de S. Michel, de-là vient la coûtume qui a prévalu depuis, & qui se pratique encore parmi les anciens Irlandois, de tuer dans chaque famille pour le jour de S. Michel, un mouton, dont on fait distribuer la plus grande partie aux pauvres. On nomme cette oblation en langue du pays, *Cuid-Mihil*, c'est-à-dire, la part de Michel ; d'autres la nomment *Coiro-Mihil*, ou le mouton de Michel ; tant il est vrai que les anciennes coûtumes des peuples, qui nous paroissent extraordinaires, & même ridicules, faute d'en sçavoir la cause, sont fondées sur quelque principe de piété.

On rapporte à ce regne la fondation des évêchés de Kildare, Down & Connor.

Kildare, l'un des anciens évêchés de la Lagénie, tire son nom de *Kill*, qui veut dire Cellule ou Eglise, & de *Daire*, qui signifie chêne, parce que la premiere fondation y fut faite par sainte Brigide auprès d'un bois de chêne.

Saint Conlœth, Conlaidh ou Conlian, fut le fondateur & le premier Evêque de ce siége. Cogitosus, dans la vie de Ste. Brigide, fait mention de Conlait, qu'il nomme Archevêque & Grand-Prêtre. Il mourut le 3 du mois de Mai de l'année 519, & fut enterré dans son Eglise de Kildare auprès du maître-autel ; ses reliques furent enfermées en 800 dans une châsse de vermeil, garnie de pierres precieuses. On ne trouve pas de successeur à S. Conlæth dans le siége de Kildare, avant S. Aed, surnommé *Dubh*, c'est-à-dire, Noir, qui selon Colgan, de Roi de la Lagénie qu'il étoit, prit l'habit de Moine, devint Abbé, & ensuite Evêque de Kildare. Les Annales des quatre Maîtres sont d'accord avec lui sur ce fait. Cogitosus, qui vivoit avant l'année 590, dit que la succession n'avoit pas été interrompue jus-

War. de Episc. Kild. *Not.* 7. *in Prolog. cap.* 29. *not.* 14.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Aed. ad 4. Jan.

Prosp. *pag.* 224. qu'à son tems (*a*). Walsh fait mention de Mælcoba, Evêque de Kildare sous l'année 610 : il le confond probablement avec un autre du même nom qui fut Evêque de Clogher, après avoir abdiqué, selon Gratianus Lucius, la couronne d'Irlande. Cambrens. evers. *pag.* 302.

Les évêchés de Down & de Connor, furent fondés vers la fin du cinquiéme siécle : le premier par S. Cailan, & le dernier par S. Ængus Macnise.

War. de Episc. Dunens. Down, en Latin *Dunum*, ainsi nommé à cause de sa situation sur une colline, & appellé anciennement Aras-Cealtair, & quelquefois Dun-da-Leghlas, capitale de la Dalaradie, eut pour premier Evêque S. Cailan ou Coëlan, Abbé de Nendrum. *Pag.* 156. Allemand ayant confondu, dans son histoire monastique d'Irlande, cette Abbaye avec celle de Neddrum, fondée au douziéme siécle, prétend qu'Ussérius pêche contre la chronologie, en faisant S. Cailan premier Evêque de Down au cinquiéme siécle, l'Abbé d'un Monastère près de six siécles avant sa fondation; mais cet étranger ne fait pas attention qu'Ussérius nomme l'Abbaye de S. Cailan, tantôt Noendrum, tantôt Nendrum, noms différens de Neddrum. La faute est trop grossiere, pour être attribuée à un si grand homme. Primord. *pag.* 954. & 1065.

S. Feargus fut successeur de S. Cailan dans ce siége : il étoit fils d'Ængus, de sang royal, étant descendu de Caolvach dernier Monarque de l'Isle, de la race d'Ire. Il avoit été, dit-on, Abbé & fondateur du Monastère de Kill-Bian ; il mourut le 30 Mars 583.

La succession des Prélats de l'évêché de Down, se trouve interrompue jusqu'au douziéme siécle, & à l'épiscopat de saint Malachie ô Morgair, dont S. Bernard avoit écrit la vie.

Ængus Macnise, comme nous l'avons déja dit, fut le fondateur & le premier Evêque de Connor, ville dans le pays d'Antrim. Son pere se nommoit Fobrec, & contre l'usage ordinaire il prit son surnom de sa mere, & on le nommoit simplement S. Macnise. On place sa mort le 3 Septembre 507, ou selon d'autres en 514. Ses successeurs sont peu connus jusqu'à l'arrivée des Anglois, ou du moins jusqu'au Pontificat de S. Malachie ô Morgair, qui commença à gouverner ce siége

---

(*a*) Quam semper Archiepiscopus Hibernicnsium Episcoporum, felici successione, & ritu perpetuò dominantur. *Apud Colg.* 2. *vit. S. Brig. auth. Cogit. pag.* 518. & *not.* 7.

en 1124, d'où il fut transféré à Ardmach qu'il abdiqua quelque tems après en faveur de Gélase, pour se retirer à Down. Ces Eglises avoient chacune un Chapitre composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Chantre, d'un Thrésorier, d'un Chancelier & de quelques Prébendiers. Elles furent réunies en 1442 par le Pape Eugene IV, à la sollicitation de Jean, alors Evêque de Connor, & en conséquence il y eut des Lettres-Patentes du Roi Henri VI, de l'année 1438, par lesquelles il approuva cette réunion.

L'Irlande a vû presqu'aussi-tôt des Moines que des Chrétiens. L'état du Monachisme, dit Cambden, quoique dans son enfance, étoit alors à ce point de perfection qui ne laisse rien à souhaiter. Les Moines désiroient être réellement ce qu'ils paroissoient; leur piété n'étoit ni masquée ni déguisée: s'ils erroient en quelque chose, c'étoit plutôt par simplicité, que par opiniâtreté ou par malice (a).

Il n'est pas aisé de déterminer de quel Ordre ces Moines faisoient profession dans ces premiers siécles du Christianisme. L'Ordre de S. Benoît, & celui des Chanoines Reguliers de S. Augustin, en l'état où il sont à présent, n'étoient pas encore connus; ainsi il y a apparence que les Moines d'Irlande s'étoient choisi des régles particulieres qu'ils avoient faites eux-mêmes, ou bien qu'ils avoient apporté du levant les régles de S. Antoine, de S. Pacôme ou de S. Basile, ou peut-être celles de ces fameux Solitaires du Mont-Carmel ou de la Thébaïde; ce qui n'est pas sans quelque vraisemblance. En effet S. Ailbe, S. Declan, S. Kieran & autres avoient voyagé en Italie; & saint Patrice lui-même, après avoir été Chanoine Regulier de S. Jean de Latran, avoit visité les Isles de la Méditerranée jusqu'à l'Archipel, où il est certain que plusieurs de ces régles étoient établies, non-seulement en ce tems-là, mais long-tems auparavant. Ces régles furent probablement confondues par la suite dans celles de S. Augustin & de S. Benoît, qui avoient prévalu dans tout l'Occident.

On compte en Irlande dans ces premiers tems treize Ordres

(a) Longè tum alia Monachismi, quanquam recentis & nuper instituti facies erat, reipsa cupiebant esse quod dicebantur: nihil fucatum illis, nihil personatum placebat, simplicitatis erat, non malitiæ, longè minùs obstinaciæ, si quâ in re errabant. *Cambd. Brit. pag.* 730.

ou Régles particulieres, sçavoir, ceux de S. Ailbe, de S. Declan, de S. Patrice, de S. Columb, de S. Carthach, de saint Molua, autrement Lugidus; de S. Moctée, de S. Finian, de S. Columban, de S. Kieran, de S. Brendan, & la Régle instituée par sainte Brigide pour les filles.

Toutes ces Régles étoient différentes non-seulement entr'elles par la diversité des habits, des tonsures, de la nourriture, & de la solitude, mais encore par les chefs qui les avoient établies, les Abbayes & les Couvents qui en dépendoient; & comme l'union qui fut faite de tous ces Ordres particuliers à ceux de S. Augustin & de S. Benoît est fort ancienne, on ne peut pas marquer précisément de quelle Régle en particulier dépendoit anciennement chaque Couvent.

De tous ces treize Ordres, il n'y eût que celui de S. Columban qui se soumît à l'ordre de S. Benoît : les autres reconnurent l'ordre des Chanoines Reguliers de S. Augustin, qui a été le plus considérable de tous ceux d'Irlande, les Bénédictins n'ayant paru que dans le septiéme siécle.

Act. Sanct. Hib. not. 7. ad vit. S. Fursei.

Le cinquiéme siécle vit dans cette Isle plusieurs saints Abbés fondateurs d'Abbayes. Les plus considérables étoient S. Endée, S. Moctée, S. Senan, S. Rioche, S. Canoc & la grande sainte Brigide, qui fut aussi Abbesse & fondatrice de plusieurs Monastères.

Usser. Primord. Eccl. Brit. cap. 17. pag. 909.

Le sixiéme siécle ne fut pas moins fertile en Saints qui fonderent des Monastères, & dont quelques-uns établirent des Régles particulieres. Les plus renommés furent le grand S. Columb, les deux saints Finians, les deux saints Brendans; les saints Colmans, S. Colmanelle, S. Brogan, S. Coman, S. Congall, S. Edan ou Maidoc, S. Fachnan, S. Carthach, S. Cronan, S. Laserien, ou Molaisse, S. Sinelle, & plusieurs autres.

On trouve encore dans le septiéme siécle plusieurs Abbés célébres par la sainteté de leur vie, comme S. Dubhan, S. Fechin, S. Columban, S. Munchin & S. Rodan.

Il y a eu encore plusieurs Saints dans le huitiéme, le neuviéme & le dixiéme siécle, dont nous aurons occasion de parler dans la suite de cette Histoire.

Cette multitude de Saints que cette Isle avoit produits, fut cause qu'on l'appella par excellence, *Insula Sanctorum*, l'Isle des Saints. En effet le nombre en étoit si grand, que Colgan

a eu raison de dire, dans la Préface qu'il a mise à la tête de la vie des Saints d'Irlande, que ce qu'on en dit aujourd'hui, ne paroît presque pas croyable (*a*).

Au reste l'Irlande se pouvoit vanter alors d'être, à l'égard du reste de l'Europe, comme un Séminaire de sainteté, où les Chrétiens des autres nations venoient en foule apprendre la pratique des vertus chrétiennes, & d'où sortoient journellement un nombre infini de Saints, qui se disperserent dans toutes les parties de l'Europe, où ils ont fondé de fameuses Abbayes, dont on voit encore les glorieux monumens. En sorte qu'on pourroit appeller l'Irlande dans ces siécles d'or : *In aureis illis seminatæ Fidei primordiis*, la Thébaïde de l'occident. Il sembloit même, dit Allemand, qu'il suffisoit alors d'être Irlandois, ou d'avoir été en Irlande, pour être saint & devenir incontinent fondateur de quelque Abbaye. Le ciel, qui dans ces siécles de sang livroit le reste de l'Europe aux plus cruelles catastrophes & aux plus étonnantes révolutions, sembloit ne répandre alors des graces & des bénédictions que sur cette Isle paisible, où les autres nations les alloient puiser, comme dans une source abondante & intarissable.

Bede. Hist. Ecclesi. passim. Cambd. Brit. *pag.* 730. Usser. Primord. Ecclesi. *cap.* 16. 17. War. de Præsul. Hib. Colg. act. Sanct. Hib. & in Triad. Thaum. Allemand. Hist. Monast. d'Irl.

On trouve un grand nombre de Monastères fondés en Irlande dès le premier établissement du christianisme. Nous en avons indiqué quelques-uns dans la vie de S. Patrice : plusieurs de ces Monastères étoient en même-tems Evêchés & Abbayes, & les deux dignités d'Evêque & d'Abbé, étoient souvent réunies dans la même personne; la même chose se pratiquoit, selon le Pere Mabillon, dans plusieurs Cathédrales de l'Europe où il y avoit des Reguliers : on y voyoit en même-tems un Evêque & un Abbé, & quelquefois l'Evêque étoit Abbé. Il y a eu aussi quelques-uns de ces Monastères convertis en Eglises cathédrales, & d'autres en paroissiales.

Les premiers Monastères qui se présentent à notre considération dans le cinquiéme siécle, sont ceux qui ont été fondés par les quatre précurseurs de S. Patrice; sçavoir, celui de Sai-

---

(*a*) Mirabitur forte externus lector in nostris historiis parum versatus, tantam Sanctorum multitudinem quantam vel soli indices exhibent, posse ex unâ insulâ totque gentium Apostolos ex unâ gente prodire, tot sanctos Homonymos tot sæpè Synchronos, totque nunc ejusdem sacræ missionis collegas nunc ejusdem cœnobii, & sæpè ejusdem magistri alumnos inter Divos collocari. *Act. Sanct. Hib. Præf. ad lectorem.*

ghir-Kieran dans le territoire d'Ely (*a*), fondé par S. Kieran ; ce Saint étoit non-seulement le premier des Apotres d'Irlande, mais il étoit encore appellé par excellence le premier-né des Saints de cette Isle : *Primogenitus Sanctorum Hiberniæ*. On dit que ce Saint y avoit établi un évêché en 402, dont le siége fut transféré dans la suite à Aghavoe, & enfin à Kil-Kenni. Quelques auteurs prétendent que S. Kieran avoit vêcu trois siécles : quoique Colgan en fasse voir la possibilité, il ne paroît pas lui-même y ajouter foi : il dit que l'erreur est venue de ce que ce Saint ayant pris naissance sur la fin du quatriéme siécle, ayant vêcu tout le cinquiéme, & n'étant mort que dans le commencement du sixiéme, quelques auteurs en ont pris occasion de dire qu'il avoit vêcu trois siécles.

Les Monastères d'Emly au pays de Tipperary, & d'Ardmore dans le territoire de Desie, contrée de Waterford, furent fondés par S. Ailbe & S. Declan, & érigés ensuite en évêchés.

Usser. Primord. Ecclesf. Brit. Ind. chron. ad an. 420. & *pag.* 794. 1061. 1062. Allem. Hist. Monast. d'Irlande *pag.* 16. 54.

Beg-Eri, ou la petite Irlande, isle sur les côtes de Kinseallagh, aujourd'hui Wexford, fut renommé par une célébre Abbaye que S. Ibar, autrement Ibhuir y avoit fondée, & les Ecoles qu'il y avoit établies. Ce Saint y étoit Abbé & Professeur en toutes sortes de sciences ; il étoit non-seulement Saint, mais encore si sçavant, que quelques auteurs l'appellent le Docteur de Beg-Eri : *Doctor Begerensis ;* & son Abbaye n'étoit pas moins fameuse, par le Collége ou Université qu'il y avoit établie ; & qui produisit quantité de Sçavans, que par le grand nombre des Saints qui en étoit sortis.

Sgibol ou Sabhall-Phadruig, c'est-à-dire, la grange de Patrice, étoit une fameuse Abbaye fondée par S. Patrice, Apôtre d'Irlande, vers le milieu du cinquiéme siécle dans la presqu'isle de Lecale, au comté de Down. Le terrein lui fut donné par Dichu, seigneur du canton, qu'il avoit converti quelque tems auparavant. Cette maison fut remplie après par des Chanoines Reguliers de l'ordre de S. Augustin.

(*a*) Allemand se trompe lorsqu'il dit, que le territoire d'*Elia Carolina* fut ainsi appellé du nom de Charles-Quint, époux de Marie Reine .... d Angleterre & d'Irlande. 1°. Jamais Charles-Quint ne fut époux de Marie, mais son fils Philippe. 2°. Ce territoire fut nommé en langue Scotique *Ele-Hy-Carrouil*, des ô Carrols, ses anciens proprietaires, long-tems avant l'invasion des Anglois ; & les auteurs Latins l'ont exprimé par *Elia-Carolina*. *Voyez Allemand, Hist. Monast. d'Irl. pag.* 24.

A Trim, dans la Midie orientale, il y eut un Monastère avec évêché, fondé sous l'invocation de la sainte Vierge par S. Loman du tems de S. Patrice. Ce Monastère fut converti, longtems après, en une Abbaye de Chanoines Reguliers de S. Augustin par les Danois.

A Damliagh, aujourd'hui Duleek, dans la même contrée, il y a une maison de Chanoines Reguliers de S. Augustin, fondée par un Evêque de Damliag, qu'on croit être S. Kianan, qui en fut le premier Evêque dans le cinquiéme siécle.

Saint Patrice fonda encore un grand nombre de Monastères dans cette isle, sans parler de ceux qui avoient le titre d'évêché.

Les principaux sont, le Monastère de Slane dans la Midie orientale; l'Abbaye de Druim-Lias dans le territoire de Calrigie, contrée de Sligoe; le Monastère de Rath-Muighe dans le territoire de Dalrieda, pays d'Antrim; le Monastère de Coleraine dans le territoire d'Ar[illegible]hty-Cahan, contrée de Derry; le Monastère de Druim Inis-Gluin dans le diocèse d'Ardmach; l'Abbaye de S. Pierre & S. Paul à Ardmach; le Monastère de Kil-Auxille ou Kil-Ussail dans la plaine de Kildare, fondé pour S. Auxille; celui de Mungarret au pays de Limmerick.

Act. Sanct. vit. S. Auxil. ad 19. Mart.

Il y a encore plusieurs autres Monastères, fondés dans le même siécle par différentes personnes.

Le Prieuré de la sainte Vierge à Louth, fondé par S. Moctée; l'Abbaye de Nendrum dans la Dalaradie, aujourd'hui Down, par S. Cailan; le Prieuré de Lough-Derg ou Lough-Gerg au pays de Tyrconnel, où est le célébre purgatoire de saint Patrice, par S. Daboec, d'autres en attribuent la fondation à S. Patrice; l'Abbaye de Notre-Dame de Clogher au territoire de Tirone, par S. Macarthen Evêque de Clogher; le Monastère de Cluain-Daimh dans la plaine de Kildare, par saint Sinchelle ou saint Ailbhe; le Monastère d'Ahad-Abla dans le territoire de Kinseallagh, pays de Wexford, fondé par S. Finian; le Prieuré d'Inis-More dans le lac Gauna au territoire de Conmacne-Analy, aujourd'hui Longford, par S. Columb; l'Abbaye d'Inis-Bo-Fin dans le lac Rée à la même contrée, par S. Rioche; l'Abbaye d'Inis-Cloghran au même lac & contrée, par S. Dermod; le Prieuré d'Iniscath, isle du fleuve Shannon au pays de Limmerick, par S. Senan; le Prieuré d'Inis-Lua, isle du fleuve Shannon au territoire de Thuomond, par S. Senan; le Monastère d'Aran, autrement

Act. Sanct. Hib. *not.* 22. vit. S. Canoc. ad 11. Febr.

Act. Sanct. vit. S. Finian. ad 23. Febr.

War. antiq. Hibern. *cap.* 26.

Allem. Hist. Monast. *pag.* 72.

Arn-Na-Næmh, qui signifie Isle des Saints, fut fondé en 480 pour des Chanoines Reguliers, par S. Endée qui en fut le premier Abbé. Cette Isle, qui est située sur les confins des deux provinces de Momonie & de Conacie, fut donnée à S. Endée par Aongus, fils de Nadfraoch, Roi de la Momonie; le Monastère de Cluain-Fois au comté de Gallway, fondé par S. Iarlath, qui en fonda un autre à Tuaim-da-Gualand dans la même contrée, où il fut après Evêque; l'Abbaye de Kil-Chonail dans la même contrée, fondée par S. Conal; le Prieuré d'Inchmore dans le lac Rée au pays de Roscoman, fondé par S. Liberius; le Prieuré de Gallen ou Galin, sur le bord de la riviere Brosnagh, dans le territoire de Dealbhna Mac-Coghlan, fondé en 492 pour des Chanoines Reguliers par saint Canoc ou Mochonoc, fils de Bracan, de la race royale de Lagénie, & de Dina fille d'un Prince Saxon.

Act. Sanct. Hib. ad 11. Febr.
War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

Le nombre des Monastères de filles en Irlande, répond si peu à celui des Couvents d'hommes qu'il y a eu dans cette Isle, qu'il est probable que les actes de quelques-unes des fondations sont perdus, ou que les Historiens ont manqué d'exactitude à nous les transmettre, d'autant plus que le sexe devot a toujours fait paroître autant de zéle & de ferveur pour la vie religieuse que les hommes.

Le premier Monastère de Religieuses que nous trouvons en Irlande dans le cinquiéme siécle, est celui de Kill-Liadan, fondé par S. Kieran pour Liadan sa mere, auprès de son Monastère de Saire au territoire d'Elé.

S. Patrice en fonda quelques-uns, comme ceux de Cluain-Bronach & Druimcheo, dans la contrée d'Analy (Longford). Il fonda à Ardmach les Monastères nommés Temple-Bride, & Temple-Na-Fearta, c'est-à-dire, Temple des Miracles, dont sainte Lupite sa sœur fut premiere Abbesse: il fonda aussi le Monastère de Kilaracht au territoire de Roscoman pour Athracta sa sœur; il fonda enfin le Monastère de Cluain-Dubhain au pays de Tirone.

L'Abbaye de Lin, auprès de Carrik-Feargus dans le territoire de Dalrieda (comté d'Antrim,) eut pour fondatrice & premiere Abbesse Darerca, sœur de S. Patrice. Les Monastères de Ross-Oirthir au pays de Fermanagh, & de Ross-Benchuir dans la contrée de Thuomond, furent fondés, le premier par sainte Fanchea, sœur de saint Endée, & le dernier par saint Conchea,

Sainte

Sainte Brigide enfin fonda en 480, à Kildare, une fameuse Abbaye, dont elle fut Abbesse. Cette Vierge sainte naquit dans un village nommé Fochart, au territoire de Conal-Murthumne, (aujourd'hui le comté de Louth) vers le milieu du cinquiéme siécle : son pere fut Dubtach, Seigneur puissant dans la Lagénie, de la race d'Eocha-Fionn, frere du Monarque Conn-Keadcaha, dont la tribu s'établit dans cette province.

Usser. Primord. Eccles. *cap.* 15. *pag.* 627. 705. & 706.

Trias Thaum. vit. S. Brigid. ad 1. Febr.

Quoique Brigide fût le fruit du commerce criminel de Dubthac avec Brotseach, qui n'étoit que sa concubine, Dieu qui sçait tirer de l'imperfection même, des vertus héroïques, supplea au vice de sa naissance par une grace si abondante, qu'elle devint un vase d'élection & un modèle de perfection.

Brigide ayant reçu le voile avec plusieurs de ses compagnes, des mains de Machilenus, Evêque & disciple de S. Patrice, se retira dans un territoire de la Lagénie, où elle fonda dans une forêt de chênes, un Monastère qui fut chef d'Ordre, & où elle établit une Régle particuliere. Ce lieu fut nommé depuis Kill-Dare, *Cella roborum*, c'est-à-dire, Eglise dans les chênes. Ce fut là que cette sainte fille fit éclater toutes les vertus qu'elle possédoit dans un dégré si éminent; mais l'amour de Dieu & du prochain étoit la base de toutes les autres. Cet amour divin qui embrasoit son cœur, fut représenté par un feu naturel, dont elle fonda l'entretien pour le soulagement des pauvres : il fut nommé dans la suite inextinguible, parce qu'il avoit duré plusieurs siécles sans s'éteindre; & quoiqu'on eut employé depuis le commencement une grande quantité de bois & autres matieres combustibles pour le nourrir, il est remarquable que la cendre n'augmentoit pas (*a*). Ce miracle est exprimé élegamment par Edme ô Dwyer, Evêque de Limmerick (*b*) Elle mourut & fut enterrée dans son Abbaye de Kildare, d'où son corps fut

(*a*) Apud Kildariam Lageniæ urbem, quam gloriosa Brigida reddit illustrem, digna memoratu sunt miracula multa, inter quæ primùm occurrit ignis Brigidæ, quem inextinguibilem dicunt, non quod extingui non possit, sed quia tam sollicitè moniales & sanctæ mulieres ignem suppetente materiâ fovent & nutriunt, ut à tempore Virginis per tot annorum curricula semper manserit inextinctus. Et cùm tanta lignorum strues tanto tempore sit hîc consumpta, nunquam tamen cinis excrevit. *Girald. Cambd. Topograph. Hibern. distinct.* 2. *cap.* 24.

(*b*) Ardet inextinctus Brigidæ focus igne perenni :
Non capit augmentum coctus at inde cinis.
Quid notat iste rogus? tacitæ-ne incendia mentis?
Vivaci vivax igne notatur amor?
Sed si, hæc flamma, suos dum Brigida foverit ignes,
Nescia mortis erit; nescia mortis erit.

transféré quelque tems après à Down en Ultonie, où il fut enterré avec le corps de saint Patrice, & celui de saint Colum-Kil (*a*).

Sa charité éminente & le grand nombre de miracles que Dieu avoit operés par son intercession, la fit mettre immédiatement après sa mort au rang des Saintes les plus illustres. Les parens donnerent à l'envi son nom aux enfans de son sexe. L'Eglise s'empressa de lui ériger des autels & de lui consacrer des temples : la postérité encherit encore sur ces honneurs. L'Irlande entiere la regarde comme sa Patrone : elle fit bientôt sortir sa réputation des étroites limites de cette Isle. Toute l'Europe partagea cette dévotion. Son nom est invoqué à Séville, à Lisbonne, à Plaisance, à Tours, à Besançon ; à Namur, dans l'Abbaye de Fulde où il y a de ses reliques ; à Cologne, où une des principales Paroisses de la ville est consacrée sous son nom (*b*) ; & enfin à Londres, où il y a encore une Eglise qui porte son nom.

Cette dévotion fut soutenue par un Office à neuf leçons à l'honneur de cette Sainte, qu'on trouve dans plusieurs Breviaires de l'Europe, dans un ancien Romain imprimé à Venise en 1522 ; dans celui de Gien, (in Breviario Giennensi) en Italie ; dans celui des Chanoines Reguliers de Latran ; dans un ancien Breviaire de Quimper dans l'Armorique ; dans une Eglise de son nom à Cologne, où elle est reconnue pour Patrone ; & enfin dans une Chapelle qui lui est dédiée dans le territoire de Fosse au diocèse de Mastricht. On en trouve un Office sous le rit simple dans les Breviaires & Missels de Mastricht, de Mayence, de Treves, de Wirstbourg, de Constance, de Strasbourg & autres villes d'Allemagne.

Keating Hist. d'Irlande. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 93. War. de antiq. Hib *cap.* 4. Usser. passim. Bruodin. Propug. *lib.* 5. *c.* 13.

Mortough, autrement Murchertach Mac-Earca, fut le successeur de Lugha VII : son pere fut Muiredach, fils d'Eogan & petit-fils du Monarque Niall le Grand. Il fut nommé Mac-Earca, c'est-à-dire, fils d'Earca, du nom de sa mere qui fut

(*a*) In Burgo Duno, tumulo tumulantur in uno
Brigida, Patricius, atque Columba pius.

(*b*) Ecclesia sanctæ Brigidæ Virginis parochialis quinta. Parochia hæc Ecclesiæ S. Martini majoris adhærens, ab alterâ parte plateæ Lank Gassen juncta, in honorem S. Brigidæ Virginis Scotæ erecta est, quæ inter cæteras Sanctorum reliquias, digito uno prædictæ Beatæ Brigidæ sanctimonialis Virginis, cujus festum die primâ Februarii occurrit, gaudet, &c. *Erhardus Winheim in sacrario Agripin.*

fille de Loarne, l'aîné des six freres qui avoient conduit la colonie en Albanie. Du regne de ce Monarque, Oilioll, fils de Mortough, regnoit dans la Lagénie; & Cormac, descendant au huitiéme dégré d'Oilioll-Olum par Eogan-More, dans la Momonie. Colg. vit. S. Brigid. Præf. ad lectorem.

Ce Prince ne fut pas moins Chrétien que grand guerrier (*a*). Il protégea particuliérement la religion aussi bien que Sabine sa femme, qui mourut dans une haute réputation de sainteté. Act. Sanct. Hib. vit. S. Cuthbert, ad 20. Mart.

Il y avoit au commencement du christianisme plusieurs évêchés dans la Midie, sçavoir, ceux de Cluan-Araird, autrement Clonard, de Damliag ou Duleek, de Ceannanus, à présent Kells, de Trim, d'Ardbreccan, de Donseaghlin, de Slane, de Foure & autres. Tous ces siéges, excepté Duleek & Kells, furent réunis vers le commencement du douziéme siécle, & Clonard devint le siége commun; les siéges de Duleek & de Kells, subirent par la suite le même sort.

Saint Finian ou Finan, nommé aussi quelquefois, Finbar, fils de Fintan, Philosophe subtil & Théologien profond, fut le premier Evêque de Clonard : il étoit de la noble race des Clanna-Rorys, & sa piété donnoit un nouvel éclat à sa naissance. Ayant reçu le baptême de saint Abban, il fut mis sous la conduite de saint Fortkern, Evêque de Trim, où il resta jusqu'à l'âge de trente ans, profitant toujours des instructions de ce saint Evêque. Il fit après un voyage dans la Bretagne, où il s'attacha à saint David, Evêque de Menevia au pays de Galles, qui le chérit beaucoup par rapport à ses bonnes dispositions, tant pour la piété que pour les sciences; il resta trente ans dans la Bretagne & y fonda trois Eglises (*b*). Colg. act. Sanct. Hib. ad 23. Febr. Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 912.

Etant de retour dans son pays & consacré Evêque, en 520 il fixa son siége à Clonard sur la riviere Boyne dans la Midie, où il établit une Ecole ou Université, fameuse par le grand concours des étudians; on en comptoit quelquefois jusqu'à 3000, parmi lesquels il y eut un grand nombre de sujets renommés pour la

(*a*) Vir bello clarus, ut qui septemdecim præliis hostes profligaverit, non adeò tamen pietatem aversatus est, quin fidem quam susceperat christianam piis operibus jugiter exornarit. *Gratianus Lucius cap.* 9.

(*b*) Finianus, relictâ patriâ suâ Hiberniâ, in Britanniam profectus (ad Davidem, cum quo duos viros sanctos, Gildam & Cathmaleum, præsentes cum tunc invenisse scriptor vitæ ipsius indicat) triginta ibidem annos exegisse, & tres Ecclesias construxisse memoratur. *Usser. Primord. Eccles. Ind. chron. ad an.* 491.

sainteté, & la doctrine. Tels furent les deux saints Kierans; les deux Brendans, les deux Columbs, sçavoir, Columb-Kill & Columb fils de Crimthan, Laserian fils de Nathfrach, Cainec Moveus & Ruadan; & comme cette Ecole est nommée par l'auteur de sa vie, un asyle admirable de toute sagesse : *Totius sapientiæ admirabile sacrarium*, de même ce Saint fut nommé Finian le Sage.

Il paroît par le registre de l'Eglise de Midie cité par Ussérius, que le territoire de Clonard avoit été donné à saint Finian, & à ses successeurs par saint Kieran le jeune, qui en fut Seigneur (*a*).

Ussérius trouve de la difficulté touchant saint Kieran-Saighir; qu'on dit avoir assisté à l'école de saint Finian : selon son calcul il naquit en 352. Il faudroit donc supposer qu'il eut vécu jusqu'à l'âge de 168 ans : or il n'y a rien d'impossible; on en a vû des exemples dans des siécles postérieurs. Quoi qu'il en soit du tems de sa naissance, Wareus place sa mort en 549, & Ussérius lui-même en 552. Au reste, saint Kieran, selon l'Auteur de sa vie, étoit humble, & aimoit à entendre l'explication des Ecritures saintes; de sorte que ni son âge décrépit, ni sa grande érudition, ni même la dignité épiscopale, ne le faisoient pas rougir du nom d'écolier (*b*).

Primord. Eccles. *cap.* 16. *pag.* 788.

De Episc. Ossor. Ind. chron. *pag.* 1140. *ad an.* 552.

S. Finian mourut, selon les uns, en 552 le 12 Décembre, & selon d'autres en 563, & fut enterré dans son Eglise de Clonard. Les annales des quatre maîtres placent sa mort en 548. Ussérius, qui le nomme le chef des Saints du second ordre d'Irlande, dit qu'il est mort en 552; mais il oublie apparemment ce qu'il dit ailleurs de la pénitence que saint Finian avoit imposée à saint Columb-Kill, pour avoir contribué à la bataille de Cuildreimne, qui se donna entre Dermod le Monarque & les tribus des Conals, sur les confins de l'Ultonie & de la Conacie, en 561.

Usser. Primord. Eccles. *cap.* 15. *pag.* 694. & *cap.* 17. *pag.* 902. 903. 904. 1035. 1066.

(*a*) Dominium de Clonard cum suis villulis sibi annexis, dedit sanctus Kieranus sancto Finiano Doctori suo & suis successoribus *Usser. Primord. Eccles. Brit. cap.* 17. *pag.* 909.

(*b*) Sanctus Kieranus valde erat humilis in omnibus : qui multùm diligebat divinam Scripturam audire & discere usque ad decrepitam ætatem. Fertur enim de eo quod ipse cum cæteris Sanctis Hiberniæ sui temporis ad virum sanctum sapientissimumque Finianum Abbatem Monasterii Cluana-Haiaird exivit in suâ senectute, & divina in sancta Schola ejus legebat : inde verò Beatissimus Kieranus alumnus sancti Finiani, sicut alii Sancti Hiberniæ dicitur. Cùm enim ipse senex sapiens & bene doctus ac Pontifex esset; dignatus tamen est discere sub genu alterius, propter humilitatem suam & amorem sapientiæ. *Usser. Primord. Eccles. cap.* 17. *pag.* 909.

L'Eglise de Duleek fut fondée, du tems de saint Patrice, par saint Kenan, autrement Cianan, qui en fut le premier Evêque. Il étoit de la race royale des Rois de la Momonie, étant descendant au sixiéme dégré de Kiann, fils d'Oilioll-Olum. Il fut baptisé par saint Patrice, qui l'avoit adopté pour son fils; & l'ayant instruit dans les lettres sacrées & dans la vertu, il en forma un homme d'une rare sainteté. L'Auteur de la vie de ce Saint, citée par Ussérius, en parle autrement; il le fait éleve du Religieux Nathan: il ajoute qu'il avoit été dans sa jeunesse un des cinquante ôtages que les Princes du pays avoient envoyés au Monarque Laogare; & qu'ayant été délivré de la tyrannie par l'intercession de saint Kieran, il vint en France, où il resta quelque tems dans l'Abbaye de saint Martin de Tours, & se fit instruire dans la discipline réguliere. De retour dans son pays, il convertit beaucoup de monde à la Religion chrétienne dans la Conacie & dans la Lagénie, & fonda dans cette derniere province une Eglise dans un lieu nommé après lui Coill-Cianan, c'est-à-dire, le bois de Kenan. Il visita ensuite le pays de Tyrone, domaine d'Eogan, oncle d'Ethne sa mere: il brisa dans ce territoire une idole, & fonda à la place de l'autel qui lui étoit consacré, une Eglise, dont il donna le gouvernement à Congall son disciple bien-aimé. Il est dit dans un manuscrit de la bibliothéque de Cambridge, qui contient l'office de ce Saint, qu'il avoit bâti en pierres une Eglise à Damleagh, qui signifie en langue Scotique maison de pierre. Notre Saint mourut en 488 ou 489, le 24 Novembre, jour auquel on célébre sa fête à Duleek.

Trias Thaum. vit. tripart. S. Patr. *pag.* 146. *cap.* 126. *not.* 191.

Primord. Eccles. *pag.* 1070. *Idem.* Ind. chron. ad an. 450.

On ne sçait pas précisément dans quel tems Ceannanus, autrement Kells, fut érigée en évêché, ni quel en fut le premier Evêque; ce fut probablement après la construction d'une fameuse Abbaye que S. Columb-Kill avoit fondée en 550, sur le terrein que Dermod, fils de Kerveoil & Monarque de l'Isle, lui avoit donné pour cet effet. La ville de Kells fut réputée anciennement une des premieres villes du Royaume, & fut renommée tant par rapport à l'Abbaye de S. Columb-Kill, que pour avoir donné naissance à S. Cuthbert, Evêque de Lindisfarne en Angleterre, comme il paroît par sa vie, conservée dans la bibliothéque Cottonienne à Oxford.

Usser. Primord. Eccles. *cap.* 17. *pag.* 945. War. de script. Hib. *cap.* 3. Act. Sanct. Hib. vit. S. Cuthbert. ad 20. Mart.

L'Abbaye de Foure, fondée par S. Fechin dans le septiéme siécle, fut érigée ensuite en Eglise cathédrale. Son premier Evêque fut S. Suarlech, qui mourut le 24 Mars de l'année 745. On

Act. Sanct. Hib. vit. S. Fech. ad 20. Jan.

ne trouve qu'un ſucceſſeur à ce Prélat, qui fut Aidgene, mort le premier Mai 766. Il y a apparence que cette Egliſe depuis ce tems étoit reſtée ſans Evêque, avec le titre d'Abbaye comme auparavant.

Les Egliſes de Trim & Donſeaghlin furent fondées par les neveux de S. Patrice; la premiere par S. Luman; & la derniere par S. Secundin, autrement, Sechnall: celles de Slane & d'Ardbraccan, par S. Erc & S. Ultan, dont le premier mourut en 513, & le dernier en 657. Comme ces Saints furent les fondateurs de ces Egliſes, ils en furent auſſi les premiers Evêques. Tous ces ſiéges furent réunis par la ſuite, & ne forment plus depuis long-tems qu'un ſeul évêché, qui eſt celui de Midie ou Meath, premier ſuffragant d'Ardmach.

War. de Epiſc. Roſſenſ. Act. Sanct. Hib. vit. S. Mochoem. ad 13. Mart. & *not.* 7. & 8.

Roſſ, anciennement Roſſ-Ailithri, ſur le bord de la mer, dans le territoire de Carbury, au comté de Cork, fut célébre dans le ſixiéme ſiécle, à cauſe du Monaſtère que S. Fachnan, homme ſage & de bonnes mœurs, *vir ſapiens & probus*, y avoit fondé, & à la fameuſe académie ou école qu'il y avoit établie (*a*). *Roſſ* en langue Scotique ſignifie plaine verdoyante, & *Ailithri* pélérinage; d'où on tire l'étymologie du nom de ce lieu, qui étoit beaucoup fréquenté autrefois par les pélérins. Il ſe trouve quelque difficulté par rapport au tems de la fondation de la Cathédrale de cet évêché, & de celui qui en étoit premier Evêque: il y a cependant apparence que S. Fachnan en fut le fondateur; car il eſt appellé Evêque dans un ancien Martyrologe au 14 Août, jour auquel on honore ſa mémoire à Roſſ-Ailithri & à Dar-Inis, où il avoit été Abbé; mais l'année de ſa mort eſt inconnue.

War. de Epiſc. Ardfertenſ.

Le ſiége épiſcopal d'Ardfert eſt ſitué dans le pays de Kerry, nommé anciennement Ciarruid: c'étoit le pays natal de S. Bredan, Abbé de Clonſert, à qui l'Egliſe d'Ardfert eſt dédiée. S. Brendan fit ſes premieres études dans ſon pays de Kerry, ſous l'Evêque Ert; il alla après, du conſentement de ſes parens & de ſon maître, en Conacie, où il fit ſa théologie avec beaucoup d'application ſous S. Jarlath, Evêque de Tuam.

(*a*) Fuit & aliud bonarum litterarum domicilium Roſſæ in Carbria, antiquitus Roſſ-Ailithri dictæ à S. Fachnano ſeculo ſexto erectum; de quo ita ſcriptor vitæ S. Mocoæmogi, habitavit S. Fachnanus in auſtrali Hiberniæ parte, juxta mare, in ſuo Monaſterio quod ipſe fundavit. Ibi crevit civitas, in qua ſemper manſit magnum ſtudium ſcholarium quæ dicitur Roſſ-Ailithry. *War. antiq. Hib. cap.* 15.

Il n'eſt pas prouvé qu'Ert fût Evêque de ce ſiége : cependant ſon ſéjour dans ce pays en eſt une préſomption, d'autant plus qu'il n'y a rien qui fait voir le contraire. Selon les Hiſtoriens du pays & les regiſtres publics, les Evêques de ce ſiége ſe nommoient quelquefois Evêques de Kerry, & quelquefois d'Iarmuin, c'eſt-à-dire, de la Momonie occidentale. Ardfert ſignifie une élévation merveilleuſe, ou l'éminence des miracles. Ce lieu ſe nomme à préſent Ardart.

L'évêché de Tuam, nommé anciennement Tuaim-Da-Gualand, dans la Conacie, eut pour fondateur & premier Evêque, au commencement du ſixiéme ſiécle, S. Jarlath, fils de Loga, deſcendant de Conmacne, fils de Feargus-Roigh, de la race des Clanna-Rorys; & de Maude, Reine de la Conacie quelque tems avant l'Ere chrétienne. Il étoit natif du territoire nommé anciennement Conmacne de Kinel-Dubhain, & depuis Conmacne de Dunmor, où eſt ſitué Tuam, dans la contrée de Gallway, pays de ſes ancêtres. Il fut diſciple de S. Binen, ſucceſſeur de S. Patrice dans le ſiége d'Ardmach, de qui il reçut les ordres ſacrés vers la fin du cinquiéme ſiécle. C'étoit un homme d'une ſi profonde érudition & en même tems d'une ſi grande piété, qu'on eut de la peine à décider dans laquelle il excelloit.

War. de præſul. Tuamenſ.
Uſſer. Primord. Eccleſ. *cap.* 17. *pag.* 914.
Act. Sanct. Hib. vit. S. Jarlath. ad 11. Feb.
Ogyg. *part.* 3. *cap.* 46.

Ayant quitté S. Binen ſon maître, il ſe retira à Cluainfois, près de Tuam, au territoire de Conmacne de Kinel-Dubhain, ſon pays natal, où il fonda un Monaſtère & établit une école, qui devint célébre par le grand nombre de ſujets qui lui devoient leur éducation, entr'autres S. Brendan, fondateur & premier Abbé de l'Abbaye de Clonfert, & S. Colman, fondateur & premier Evêque de Cloyne. Il fonda auſſi la Cathédrale de Tuam, qui fut dédiée par la ſuite à ſa mémoire, & nommée en langue du pays, *Tempull-Jarlath*, c'eſt-à-dire, le temple d'Iarlath. Ce Saint après avoir gouverné long-tems l'Egliſe de Tuam, finit ſes jours, dans un âge très-avancé, le 26 Décembre, ou, comme d'autres l'aſſurent, le 11 Février; mais l'année n'eſt pas ſi certaine : ſi on ſuit le calcul de Colgan, il faut placer ſa mort environ l'année 540. Ses reliques furent enfermées, long-tems après ſa mort, dans une châſſe d'argent, & dépoſées dans une Egliſe de Tuam. Les ſiéges de Mayo ou Magio, & d'Enaghdune, furent réunis à celui de Tuam dans les derniers ſiécles.

L'évêché d'Achonry, autrement Achad ou Achad-Conair, dans le territoire de Luigny, aujourd'hui baronnie de Leny, au

War. de præſul. Achadenſ.

pays de Sligoe dans la Conacie, fut fondé environ l'année 530 par S. Finian, Evêque de Clonard. Le Seigneur du canton, un des ancêtres de la noble famille des ô Haras, lui ayant accordé un terrein propre, il y fit bâtir une Cathédrale, qu'il céda aussitôt à Nathy son disciple, homme recommandable par sa sainteté. S. Nathy fut nommé aussi Comrah ou Cruimthir. L'Auteur de la vie de S. Finian lui donne seulement la qualité de Prêtre; mais celui qui a écrit la vie de S. Fechin, le nomme Prélat d'Achad-Conair. On célébre sa mémoire le 9 Août, & l'Eglise cathédrale le reconnoît pour Patron.

> Act. Sanct. Hib. S. Fechin. ad 20. Jan. *not.* 7.
> Act. Sanct. Hib. vit. S. Finian. ad 23. Feb. *cap.* 26. *not.* 29.
> Act. Sanct. Hib. 2. vit. S. Fechin. ad 20. Jan. *cap.* 7.

* S. Moinenn ou Moenenn passe pour fondateur & premier Evêque de Clonfert, situé dans la Conacie, à quelque distance du fleuve Shannon. Selon Colgan, S. Brendan avoit fondé cet évêché, & il le céda après à S. Moinenn, qui en fut Evêque après lui.

> War. de præsul. Clonfertens.
> Act. Sanct. Hib. vit. S. Moen. ad 1. Mart.

Quoi qu'il en soit, il est toujours certain que Brendan, fils de Finloga, éleve dans sa jeunesse d'Ert l'Evêque dans le pays de Kerry, dont il étoit natif, contemporain & compagnon d'école de S. Brendan de Birr, fonda une Abbaye à Clonfert, près du fleuve Shannon en 558, dont il fut Abbé. Il est également certain qu'il mourut le 16 Mai 577 à Enaghdune, âgé de 93 ans, & que son corps fut transporté & enterré dans son Abbaye de Clonfert. Sa vie, écrite en vers, est conservée dans la bibliothéque Cottonienne à Westminster.

> Usser. Primord. Ecclesf. Brit. *cap.* 17. *pag.* 955. *Idem.* Ind. chron. ad an. 577.

Les annales du pays font mention de S. Moenenn, Evêque de Cluain-Ferta, & placent sa mort au premier Mars 570, du vivant par conséquent de S. Brendan, qui mourut, selon les mêmes annales, en 576 ou 577. Le vrai nom de notre Saint fut Nennius ou Nennio; mais il fut nommé communément Mo-Nenn. La monosyllable *Mo*, veut dire *Mon*; & les anciens Irlandois l'ajoutoient souvent par maniere d'égard ou de respect, *observantiæ causa*, au nom des Saints à qui ils avoient plus de dévotion.

> Act. Sanct. Hib. vit. S. Moinenn. ad 1. Mart. *not.* 1.

On trouve les Monastères suivans fondés sous le regne de Mortough Mac-Earca.

L'Abbaye de Lismore ou Kilmore, comté d'Ardmach, fondée par S. Moctée. On prétend qu'il y établit une Regle particuliere.

> Act. Sanct. Hib. vit. S Moct. ad 24. Mart.

L'Abbaye de Kilcoemain, dans le territoire d'Hy-Failge, au pays de Kildare, qui n'est aujourd'hui qu'une Paroisse nommée Gesille, fut fondée par S. Coeman, fils de Brecan, Prince de

> Act. Sanct. Hib. vit. S. Canoc, ad 11. Feb.

la

la race royale d'Irlande, & de Dina, fille d'un Prince Saxon. Colgan remarque qu'il y a eu deux Eglises de ce nom, qui n'étoient pas Couvents; l'une dans les Isles d'Aran, diocèse de Tuam; & l'autre dans l'ancienne Dalrieda en Ultonie.

Le Monastère d'Eadardruim, dans le territoire de Tuath-Ainlighe, au diocèse d'Elphin, pays de Roscoman, fondé par S. Diradius, fils de Bracan, frere de S. Coeman, & de plusieurs autres Saints & Saintes, dont une fut la mere de S. David, Evêque de Menevia dans le pays de Galles.

Ibidem.

Allemand. hist. Monast. d'Ir. *pag.* 85.

L'Abbaye de Clune, autrement Cluan-Eois ou Clonish, territoire de Monaghan, fondée sous l'invocation des Apôtres S. Pierre & S. Paul, par S. Tigernac, Evêque.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Moinen. ad 1. Mart.

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 856.

Le Prieuré de Ross-Ailithir, autrement Ross-Cairbre, situé dans un territoire de ce nom, au pays de Cork, fondé pour des Chanoines réguliers par S. Fachnan, qui en fut le premier Abbé. Ce lieu étoit fameux pour ses études, dont nous avons parlé ailleurs: *Magno florebat honore, ob antiquam ibi musarum sedem.*

War. de antiq. *cap.* 26.

Ibidem.

L'Abbaye d'Inis-Muighe-Samh, dans une isle du lac Erne, au pays de Fermanagh, fondé par S. Nennidius.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Nennid. ad 18. Jan.

Les Abbayes de Ross-Tuirck & Cluain-Imurchir, au territoire d'Offory, fondé par S. Brecan ou Brocan.

Act. Sanct Hib. vita S. Abban. ad 16. Mart. *not.* 40.

S. Abban, fils de Cormac, Roi de la Lagénie, fonda sous ce regne les Abbayes de Druim-Chaoin, de Camross, de Maghere-Muidhe, de Fion-Magh, de Disert-Cheanan, &c. dans le territoire de Wexford; l'Abbaye de Kil-Abbain, dans la Midie; celle de Kil-Abbain, dans le Clenmalire; les Abbayes de Cluain-Ard, de Cluain-Find-Glaise, de Killachuid-Conch, territoire de Cork.

Idem ibid.

Le Monastère de Kil-Na-Marbhan, qui signifie Eglise des Morts, dans le territoire de Nandesi, au pays de Waterford: le Monastère de Cluain-Combruin, dans le territoire de Mac-Femhin, dans le pays de Tipperary.

Allemand. hist. Monast. *pag.* 56.

Ce Saint fonda enfin deux Monastères de filles; sçavoir, celui de Kil-Ailbe dans la Midie, & celui de Burneach, dans le territoire de Muscraige ou Muskeri-Mitine, au diocèse de Cork, dont sainte Gobnata fut la premiere Abbesse.

Act. Sanct. vit. S. Gobn. ad 11. Feb.

L'Abbaye de Cluain-Eraraid, aujourd'hui Clonard, sur la rive gauche de la riviere Boyne dans la Midie, fut fondée par S. Finian: cette Abbaye étoit riche & célébre, par l'école ou uni-

versité que ce Saint, appellé le maître de la plûpart des Saints d'Irlande, y avoit établie ; & en effet, les plus considérables ont été ses disciples.

Act. Sanct. vit. S. Boedan. ad 23. Mart.

Le Monastère de Kilboedan, nommé après Kiloscoba, fut fondé par saint Boëdan, fils d'Eugene, & descendant au cinquiéme dégré d'Oilioll-Flan-Beg, arriere-petit-fils d'Oilioll-Olum, Roi de la Momonie : il étoit le sixiéme fils d'Eugene, & tous les six freres, sçavoir, Becan, Culan, Emin ou Evin, Dermod, Corbmac & Boedan, furent remarquables par leur détachement des grandeurs du monde, & par le grand nombre de Monastères qu'ils fonderent dans les différentes provinces de l'Isle.

An. 533.

Tuathal II, surnommé Maolgarbh, arriere-petit-fils de Niall le Grand, par Cairbre, fut le successeur de Mortough.

Usser. passim.

Quoique le regne de ce Monarque fût assez paisible, les Lagéniens firent la guerre au Prince Earca, fils d'Oilioll-Molt, & chef de la tribu des Firearcas, qui perdit la vie à la fameuse bataille de Tortan. La bataille de Sligoe se donna quelque tems après entre les deux Princes Feargus & Domhnall, enfans de Mortough Mac-Earca, & Eogan Beal, Roi de la Conacie, qui y fut malheureusement tué.

Triad. Thaum. *lib.* 2. Vit. tripart. S. Patr. *cap.* 27. 28. Grat. Luc. *c.* 9.

Tuathal, après avoir regné onze ans, fut tué par Maolmor, frere de lait de Dermod, à qui ce parricide vouloit frayer le chemin au trône ; mais il ne porta pas bien loin son crime, car il fut percé de coups par les gens de la suite du Roi.

On peut rapporter au regne de Tuathal II les fondations suivantes.

War. antiq. Hib. *cap.* 26. Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 48.

L'Abbaye de tous les Saints, dans une Isle du lac Rée, territoire de Longford, fondée par S. Kieran le jeune. Colgan remarque que cette Abbaye étoit nommée *Monasterium Inisense* ou *Insulense* ; & qu'il y a eu un Chanoine régulier de cette Maison, nommé Augustin Magraidin, qui étoit un fameux Hagiographe ou Ecrivain des vies des Saints de ce pays, & qu'il avoit fait une chronique d'Irlande jusqu'en 1405, qu'il mourut.

L'Abbaye d'Angine, qui est une autre Isle du même lac, nommé saint ou sacré, à cause du grand nombre de Moines qui habitoient ces Isles, fut fondée par le même S. Kieran.

Allemand reproche à Usserius d'avoir fait à cette occasion un anachronisme, en ce qu'il fait fonder cette Abbaye par S. Kieran dans le milieu du sixiéme siécle, c'est-à-dire en 544;

lui qui convient ailleurs que S. Kieran nâquit dans l'Isle de Clare, à l'entrée de la baye de Baltimore, en 352 ; or, dit-il, si S. Kieran avoit bâti une Abbaye en 544, il s'ensuivroit que ce Saint auroit vêcu près de deux siécles, &c.

Mais ce prétendu anachronisme n'est fondé que sur une erreur de fait de la part de ce critique, qui ne distingue pas, comme fait Ussérius, entre S. Kieran surnommé Saighir, né vers le milieu du quatriéme siécle, & S. Kieran le jeune, surnommé Itheir, qui naquit au commencement du sixiéme, & qui fut le fondateur de l'Abbaye dont il est question ici.

L'Abbaye de Cluain-Inis, dans le lac Erne, au pays de Fermanagh, fut fondée par S. Sinelle, qui florissoit en 540. Allemand. Hist. Monast. d'Irland. pag. 106.

L'Abbaye d'Irlands-Eye, c'est-à-dire, l'*Œil d'Irlande*, Isle au nord de la baye de Dublin, fut fondée vers ce tems par S. Nessan, qui y passa sa vie dans la pratique du jeûne & de la priere. Allemand. Hist. Monast. *pag.* 8.

CHAPITRE TROISIEME.

DErmod fut Monarque après la mort de Tuathal : *Totius Scotiæ regnator Deo autore ordinatus est.* Ce Prince descendoit de Niall le Grand par Connall-Chrimtine & Feargus-Kerveoil. Il commença son regne par de pieuses largesses ; il fonda l'Eglise de Cluan-Mac-Noisk ; il donna à S. Kieran le jeune des terres auprès du mont d'Usneach dans la Midie occidentale, & à S. Columb le territoire de Keannanus dans la Midie orientale. Il assembla plusieurs fois les Etats à Teamor, où il fit des loix très-utiles pour l'Etat, & qu'il fit exécuter avec la plus grande rigueur, puisqu'il condamna à mort Breasal son propre fils pour les avoir violées. An 544. Cambrens. evers. *cap.* 9.

Du regne de ce Monarque, Oilioll fils de Mortough, regnoit dans la Lagénie, & Cormac, descendant au huitiéme dégré d'Oilioll-Olum par Eogan-More, dans la Momonie. Colg. vit. S. Brigid. præfat. ad lect.

La querelle entre les deux Princes Feargus & Domhnall, enfans de Mortough-Mac-Earca, & les Princes de Conacie, subsistoit encore, & ne fut terminée que par une seconde action, nommée la bataille de Cuill-Conaire, où Oilioll fut tué, avec Aodh-Fortamhail son frere.

L'amour de la justice engagea ce Monarque dans une guerre

avec Guaire, Roi des Hy-Fiachras de la Conacie, sur quelque injustice que ce Prince lui avoit faite. Le Monarque ayant fait marcher son armée du côté du fleuve Shannon, Guaire assembla ses troupes avec quelques alliés de la province de Momonie pour les recevoir. Les deux armées étant campées sur les deux rives du fleuve, le passage fut disputé; mais les troupes du Monarque étant supérieures en nombre & en force, mirent les provinciaux en fuite, & en firent un grand carnage. Après cette défaite, Guaire ayant fait sa soumission au Monarque, rentra en grace; ainsi finit la guerre.

Keat. au regne de ce Monarque. Grat. Luc. c. 9. Walsh. prosp. d'Irl. sect. 3.

Dermod ne fut pas si heureux dans les autres guerres qu'il eut à soutenir : la bataille de Cuildreimne, qu'il livra aux deux Princes Feargus & Domhnall, lui fut funeste; il perdit l'élite de son armée, & fut obligé de sauver sa vie par la fuite. L'occasion de cette bataille fut la mort d'un gentilhomme tué à Teamor pendant l'assemblée, par Cournan-Mac-Hugue : le meurtrier craignant l'indignation du Monarque, chercha un asyle auprès de Feargus & de Domhnall, Princes puissans alors dans l'Ultonie, qui le reçurent sous leur protection; & il trouva le même appui dans Colum-Kill, alors en grande réputation pour sa sainteté & sa naissance. Le Monarque toujours attentif à faire observer la justice, fit arrêter le coupable, & le condamna à la mort; c'est ce qui causa une guerre entre lui & ces Princes. Après cette guerre finie, ce Monarque périt malheureusement à Rathbeg dans une maison où le feu avoit pris. Il fut tué, selon d'autres, par Hugue Dubh, fils de Suibhne, Prince de Dalaradie. De tous les Rois chrétiens d'Irlande, dit Gratianus Lucius, après ô Duvegan, il fut le plus grand, le plus beau, le plus puissant & le plus habile législateur.

Cap. 9.

S. Kieran, autrement Cieran, éleve de S. Finian dans les écoles de Clonard, & nommé le jeune par opposition à S. Kieran Saighir, qui étoit l'ancien, par rapport au tems & à la longueur de sa vie, fonda en 548 l'Abbaye de Cluan-Mac-Noisk, dans un territoire sur le bord du fleuve Shannon, nommé anciennement Tipraïc ou Druim-Tipraid, que Dermod le Monarque lui avoit accordé pour cet effet. Il étoit fils de Boenand, de la race des Arads, qu'on nommoit le Charpentier, parce qu'il exerçoit ce métier par goût plutôt que pour en tirer sa subsistance : il fut connu sous le nom de Kieran-Mac-Itheir, c'est-à-dire, fils de l'artisan. Ce Saint mourut à la fleur de son âge en odeur de

War. de præsul. Clonmacnois. Usser. Primord. Ecclef. cap. 17. Pag. 909. 956. Idem. Ind. chron. p. 1126. & 1140.

ſainteté, après avoir gouverné ſon Abbaye un an, & vécu trente-trois.

L'Egliſe de cette Abbaye fut convertie enſuite en Cathédrale; mais l'époque du tems eſt incertaine. S'il eſt vrai, comme le penſent quelques-uns, que S. Kieran fût Evêque, il n'y a plus de difficulté touchant l'origine de ce ſiége. Outre la Cathédrale, les Rois & Princes du pays avoient fait bâtir par la ſuite neuf autres Egliſes pour leur ſervir de ſépultures; ô Meolaghlin Roi de la Midie, ô Connor-Dun Roi de la Conacie, ô Kelly, Macarty More, Mac-Dermot & autres, y avoient chacun leur Egliſe. Toutes ces Egliſes, avec la Cathédrale, n'occupoient qu'un terrein d'environ deux arpens.

Cette Cathédrale étoit anciennement très-riche; elle étoit auſſi renommée par la ſépulture & les tombeaux de la nobleſſe & des Evêques, & par un grand nombre de monumens & inſcriptions ſur marbre en langue Scotique & Hébraïque.

Dans le Synode tenu par le Cardinal Paparo, Légat en 1152, ce ſiége fut mis au nombre des ſuffragans de Tuam; mais après de longues conteſtations entre l'Archevêque d'Ardmach & celui de Tuam, au ſujet de ce ſiége, la Cour de Rome l'adjugea à la province d'Ardmach. Ce ſiége fut enfin réuni au ſixiéme ſiécle à celui de Midie.

Le grand nombre de fondations faites ſous ce regne dénote également la piété des fidéles & la libéralité du Prince.

S. Columb, ſurnommé *Kill*, comme qui diroit Columb d'Egliſe, fut fondateur de plus de cent Egliſes & Maiſons religieuſes. Ce Saint étoit de la race royale, étant deſcendant au quatriéme dégré du Monarque Niall le Grand, par Conall Gulban ſon fils, Prince de Tirconnel, & chef de la noble tribu des ô Donnels. La naiſſance noble de ce Saint reçut un nouveau luſtre de l'auſtérité de ſa vie, de ſon humilité & d'un grand nombre de temples que ſa piété envers Dieu lui avoit fait conſtruire; mais ce qui mit le comble à ſa gloire, fut le titre d'Apôtre des Pictes, que la converſion de cette nation barbare lui avoit méritée. Etant obligé de quitter ſa patrie pour accomplir la pénitence que S. Finian de Clonard ſon ancien ſupérieur, & S. Molaiſſe Prieur de Dam-Inis, lui avoient impoſée, pour avoir été le promoteur de la bataille de Cuildreimne, où il périt beaucoup de monde, il paſſa avec douze de ſes diſciples en Bretagne, où il prêcha avec ſuccès l'Evangile aux Pictes ſeptentrionaux, qui étoient ſéparés des méridio-

Trias Thaum. vit. S. Columb.

Uſſer. Primord. Eccleſ. Brit. *cap.* 15. *pag.* 689.

Uſſer. Ind. chron. ad an. 563.

Uſſer. Primord. Eccleſ. Brit. *cap.* 15. *pag.* 687. & *ſequent.*

Act. Sanct. *pag.* 406.

Uſſer. Primord. *cap.* 17. *pag.* 903. 904.

Trias Thaum. vit. 5. S. Columb. *lib.* 2. *cap.* 5.

naux par des montagnes escarpées & horribles (*a*).

Ce peuple rempli de reconnoissance de la grace que Dieu lui avoit faite par le ministère de S. Columb, lui donna l'Isle de Hy, afin d'y bâtir un Monastère pour lui & ses coopérateurs dans cette mission (*b*). Cette Isle, qui est une des Hebrides, située sur la côte occidentale de l'Ecosse, est connue par les Géographes sous les noms de Hy, d'Iona & d'Y Columb-Kill.

Ce Saint fonda dans cette Isle une fameuse Abbaye, gouvernée par un Recteur ou Abbé, qui devoit être Prêtre, & qui avoit jurisdiction sur toute la province; & par un ordre inusité, dit Béde, sur les Evêques mêmes. Il y laissa des successeurs qui se sont signalés par la continence, l'amour divin & une conduite réguliere (*c*).

S. Columb, avant que de quitter l'Irlande, y fonda un grand nombre de Monastères, dont les principaux furent le Monastère de la sainte Vierge de Durrogh ou Dearmagh, en Latin *Campus roboris*, dans Glenmalire. Wareus prétend qu'on gardoit dans ce Monastère une version des quatre Evangiles faite par S. Jerôme, dont la couverture étoit garnie de grandes lames d'argent, & que l'inscription Latine étoit écrite de la propre main de S. Columb; mais Ussérius soutient que cette version étoit de S. Columb même, & qu'elle étoit conservée dans l'Abbaye que ce Saint avoit fondée à Keannanus, à présent Kells, dans la Midie, de laquelle dépendoit le Prieuré de Drumlahan, au comté de Cavan.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 95.

S. Columb fonda aussi une fameuse Abbaye à Daire-Calgac, aujourd'hui Derry, dans le comté de ce nom. Ce lieu fut nommé quelquefois Daire-Maig, du mot *Doire*, qui en langue Scotique signifie chêne, parce qu'il y en avoit une grande quantité dans ce territoire. Béde l'appelle noble Monastère. Les deux Monas-

(*a*) Anno incarnationis Dominicæ quingentesimo sexagesimo quinto, venit de Hiberniâ Presbyter & Abbas habitu & vitâ Monachi insignis, nomine Columbanus, Britanniam, prædicaturus verbum Dei provinciis septentrionalium Pictorum, hoc est, eis qui arduis atque horrentibus montium jugis ab australibus eorum sunt regionibus sequestrati. *Bed. Hist. lib.* 3. *cap.* 4.

(*b*) Unde & præfatam insulam ab eis in possessionem Monasterii faciendi accepit. Neque enim magna est sed quasi milliarium quinque juxta æstimationem Anglorum. *Bed. ibidem.*

(*c*) Habere autem solet ipsa insula Rectorem semper Abbatem, Presbyterum, cujus juri & omnis provincia & ipsi etiam Episcopi ordine inusitato, debeant esse subjecti..... Nos de illo certum tenemus quod reliquit successores magnâ continentiâ, divino amore, regularique institutione insignes. *Bed. ibidem.*

tères de Dearmach & de Hy, dit-il, furent des pépinieres d'où un grand nombre de Monastères fondés par ses disciples, tant en Bretagne qu'en Irlande, furent peuplés; mais le Monastère de Hy où repose son corps, tient le premier rang (*a*).

S. Columb fonda encore le Prieuré d'Inchmacnerin, nommé anciennement Easmac-Neire, dans une Isle du lac Alyne, à travers lequel passe le fleuve Shannon assez près de sa source, à quelques milles de l'Abbaye de Boyle. Wareus place ce Monastère dans un lac nommé Loughké, situé dans le pays de Sligoe, au lieu que le lac Alyne se trouve dans le territoire de Leitrim. Il fonda enfin à quatre milles de Dublin l'Abbaye de Swords, nommée *Monasterium Surdense*, dont il donna le gouvernement à S. Finian, surnommé Lobhar ou le Lépreux. Ce Saint épuisé enfin par les fatigues de l'apostolat & par une vie mortifiée, finit ses jours dans son Abbaye de Hy en 597, âgé de 77 ans.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.
Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 86.

La fameuse Abbaye de S. Pierre & de S. Paul, fut fondée dans une vallée nommée Glenda-Loch, au territoire de Kilmentain, à présent comté de Wicklow, par S. Keivin, autrement Coemgene.

Usser. Primord. Ecclesf. Brit. *cap.* 17. *pag.* 956.

L'Abbaye de Cluain-Damh, qui veut dire pré aux bœufs, sur le bord de la riviere Liffy, dans la plaine de Kildare, fut fondée par S. Senchelle ou Sinell. Il y a plusieurs Abbayes en Irlande nommées *Cluain*, qui signifie vallon ou lieu retiré; comme celles qui sont situées dans des bois se nomment *Doire*, c'est-à-dire, chêne. Le Prieuré de sainte Croix de Killeighe, au comté du Roi, fut fondé pour des Chanoines Réguliers par le même Saint.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Senchel. ad 26. Mart.
Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 29.

Le Prieuré de Dam-Inis ou Devenish, c'est-à-dire l'Isle du Bœuf, dans le lac Erne, au pays de Fermanagh, fut fondé par S. Laserian, autrement S. Moelaisse, différent de S. Laserian de Laghlin. On prétend qu'il avoit fait une Regle particuliere; mais ses successeurs ont suivi celle des Chanoines Réguliers de S. Augustin.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Aid. ad 28. Feb. *cap.* 37.
Usser. Primord. Ecclesf. *cap.* 17. *pag.* 962.
War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

L'Abbaye de Druim-Mac-Ubla, sur les frontieres de la Lagénie & de l'Ultonie, fut fondée par S. Sidonius.

Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 8.

(*a*) Fecerat autem, priusquam Britanniam veniret, Monasterium nobile in Hiberniâ quod à copiâ roborum Dearmach lingua Scottorum, hoc est *campus roborum* cognominatur. Ex quo utroque Monasterio perplurima exinde Monasteria per discipulos ejus & in Britanniâ & in Hiberniâ propagata sunt. In quibus omnibus idem Monasterium insulanum in quo ipse requiescit corpore, principatum tenet. *Bed. ibidem.*

Act. Sanct. vit. S. Senan. ad 8. Mart. & vit. S. Natalis ad 27. Jan.

L'Abbaye de Kil-Managh-Drochid, *Cella Monachorum*, au pays de Kilkenni, fut fondée par S. Natalis. Il y en a une autre de ce nom fondée par S. Fechin, territoire de Sligoe.

Act. Sanct. vit. S. Brigid. ad 18. Mart.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 191.

Trias Thaum. *not.* in 1. vit. S. Columbæ.

L'Abbaye de Movilla, autrement Maigevile, dans la région des Dalfiatachs, territoire de Down, fut fondée pour des Chanoines de l'ordre de S. Augustin, par S. Finian, de la race royale des Dalfiatachs d'Ultonie. Ce Saint, qui est connu sous les noms de Finnian, Fridian, Frigian, Frigidian & Findbarry, fut chef & instituteur d'une des plus anciennes Congrégations de Chanoines Réguliers de S. Augustin, qui est nommée la Congrégation de S. Frigidian, dont la principale Maison est S. Frigidian de Luques en Italie, d'où ce Saint étoit Evêque. Ce fut lui qui réforma la Congrégation des Chanoines Réguliers de S. Jean de Latran. Il établit aussi l'Abbaye de Magbile dans le pays de Derry, dont nous aurons occasion de parler.

Usser. Primord. Ind. chron. *pag.* 1145.

Le Monastère de Birre, au territoire d'Ele, comté du Roi, fut fondé par S. Brendan l'aîné, fils de Luaigne.

Les Abbayes de Dromore & de Machaire-Lynn, dans le territoire de Dalaradie, furent fondées par S. Colman, de la noble famille des Hy-Guala ou Gaille-Fine en Ultonie : la premiere de ces Abbayes fut convertie après en siége épiscopal, & la derniere en Paroisse.

Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 960.

L'Abbaye de Dairmore, qui veut dire une grande forêt, au territoire de Ferkeal dans la Midie occidentale, fut fondée par saint Colman. Ce lieu est probablement le même que Land-Elo ou Linall dont parle Ussérius.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

L'Abbaye de Muckmore au pays d'Antrim, fut fondée sous l'invocation de la sainte Vierge par S. Colman-Elo.

Act. Sanct. Hib. *pag.* 405.

L'Abbaye de Roscoman fut fondée par saint Coman, disciple de saint Finian de Clonard.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Finan. ad 16 Mart.

Allemand. Hist. Monast. d'Irlande *pag.* 65.

Le Monastère d'Ard-Finan au pays de Tipperary, fut fondé par saint Finian, surnommé Lobhar, c'est-à-dire, le lépreux, d'une infirmité habituelle, à laquelle il étoit sujet. Il étoit de la noble race de Kiann, fils d'Oilioll-Olum, Roi de la Momonie & disciple de saint Columb-Kill, qui lui avoit confié le gouvernement de l'Abbaye de Swords auprès de Dublin.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Modan. ad 4 Febr.

L'Abbaye de Kil-Modain au territoire de Longford, fut fondée par saint Modan Evêque de Carnfurbhuidhe dans la Conacie.

Usser. Primord. *cap.* 6. *p.* 132. &

L'Abbaye de Beanchuir, autrement Banchor ou Bangor, nommée

nommée anciennement la vallée des Anges, située sur le bord méridional de la baye de Carrick-Feargus dans un territoire nommé les Ardes, fut fondée en 555 selon Wareus, & quatre ans plus tard selon Usférius, pour des Chanoines Reguliers, par saint Congal qui en fut le premier Abbé, & qui vit avant que de mourir, plus de quatre mille Moines dans sa Régle. Cette Abbaye étoit chef d'Ordre, & une des plus célébres d'Irlande & peut-être de toute l'Eglise occidentale. S. Bernard en rend un glorieux témoignage dans la vie de saint Malachie. Il y a eu, dit-il, sous le premier Pere Congal un très-noble Monastère habité par plusieurs milliers de Moines, chef d'un grand nombre d'autres Monastères; lieu vraîment saint, & fécond en Saints, produisant abondamment à Dieu, de sorte que Luanus ou Evanus, fils de cette sainte Congrégation, avoit fondé lui seul cent Monastères (*a*). Dans un autre endroit il ajoute, en parlant toujours de cette Abbaye : Ses éleves remplirent non-seulement l'Irlande & la Scotie, mais encore des essains de ses Saints se repandirent comme un torrent dans les regions étrangeres, du nombre desquels S. Columban est venu dans notre France, où il fonda le Monastère de Luxeu (*b*).

c. 13. *p.* 441. 911. 917. 919. 956. 958. Ind. chron. ad an. 559. Act. Sanct. Hib. *pag.* 192. 233. 234. 352. 354. 405. 413. 791. War. antiq. Hibern. *cap.* 26. Allem. Hist. Monast. *pag.* 89.

Saint Finian avoit encore fondé le Prieuré d'Inis-Fallen ou Inis-Fathlen dans une isle du lac Lene au territoire de Desmond, pour des Chanoines Reguliers.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Finan. ad 16. Mart.

L'Abbaye de Congbail à Gleann-Suilige dans la contrée de Tirconnel, fut fondée par saint Fiacre, disciple de saint Finian de Clonard.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Allem. Hist. Monast. d'Irlande *pag.* 58.

Botchonais, ancien Monastère de Chanoines Reguliers situé dans le diocèse de Derry, fut fondé par saint Congal.

Act. Sanct. *pag.* 406.

Le Monastère de Clonfert sur le bord du fleuve Shannon, au pays de Gallway, nommé *de portu puro*, fut fondé environ l'an 558 par saint Brendan, fils de Findloge, qui en fut le premier Abbé; il y établit une Régle particuliere, & on compte

War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Allemand. Hist. Mon. d'Irl. *p.* 69.

(*a*) Nobilissimum extiterat monasterium sub primo Patre Congello, multa millia Monachorum generans, multorum Monasteriorum caput; locus verè sanctus, fœcundusque Sanctorum, copiosissimè fructificans Deo, ita ut unus ex filiis sanctæ illius Congregationis nomine Luanus aut Evanus, centum solus monasteriorum fundator extitisse feratur, &c.

(*b*) Hiberniam non solùm Scotiamque repleverunt genimina ejus, sed in exteras etiam regiones quasi inundatione factâ, illa sanctorum examina effuderunt, è quibus ad has nostras Gallicanas partes Sanctus Columbanus ascendens, Luxoviense monasterium construxit, factus ibi in gentem magnam. *S. Bernard. vit. S. Malach. cap.* 5.

qu'il y avoit trois milles Moines dans sa Régle, tant dans cette maison, qui étoit apparemment chef d'Ordre, que dans les autres qu'il avoit fondées. Ces Moines n'étoit à charge à personne ; car ils vivoient de leur travail. Ce même Saint fonda aussi le Monastère d'Inis-Mac-Huacuinn dans une isle du lac Oirbsen.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Moen. ad 26 Febr.

Le Monastère d'Inis-Kealtre, isle du lac Derg dans le fleuve Shannon, fut fondé vers le milieu du sixiéme siécle par saint Camin, de la race d'Eana-Kinseallagh, Roi de la Lagénie, & frere de mere de Guaire Roi de la Conacie. Colgan dit que saint Camin florissoit en 640 : il dit aussi qu'il étoit frere de Guaire ; mais comme les Historiens du pays disent que Guaire étoit contemporain du Monarque Dermod, qui avoit regné vers le milieu du sixiéme siécle, il faut nécessairement placer la fondation de ce Monastère sous le regne de ce Monarque.

Ibid. vit. S. Camin. ad 24. Mart.

L'Abbaye de Clonenagh ou Cluain-Ednach contrée de Hy-Regan, fondée par saint Fintan, fut convertie après en Eglise paroissiale : ce Saint fonda aussi dans la même contrée l'Abbaye d'Achad-Ardglais, nommée autrement Achad-Finglass.

Ibid. vit. S. Fintan. Abbat. ad 17. Febr.

L'Abbaye d'Ardbrecain eut pour Abbé S. Tola, vraisemblablement le même que Colgan appelle Evêque d'Ardbrecain, & qui est mort, selon lui, en 593. Il fait mention après d'un autre S. Tola d'Ardbrecain, mort en 793.

L'Abbaye de Macbile dans la presqu'isle nommée Inis-Eoguin ou Inis-Owen, fut fondée par S. Frigidian, qui en avoit fondé sous le même nom une autre dont nous avons parlé.

Le Prieuré de Lurchoe ou Lothra, petit bourg auprès d'un lac du fleuve Shannon nommé Lough-Derg contrée de Tipperary, fut fondé par saint Ruadan qui en fut le premier Abbé, & eut cent cinquante Moines sous sa discipline. Cette maison s'appelloit de son nom Ruadan-Lothra : il y mourut en 584.

Ibid. vit. S. Finian. ad 23. Febr. *cap.* 24.
War. de antiq. Hib. *cap.* 26.
Allemand. Hist. Mon. d'Irl. *p.* 68.

Le Monastère de filles nommé de Kill-Chere, Kill-Chreidhe, ou Kilchrée dans le territoire de Muscraige au pays de Cork, fut fondé par sainte Cera, de la race de Conare II Monarque de l'Isle, dans le deuxiéme siécle.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Ceræ ad 5. Jan.

Le Monastère de Kil-Rignaigh au pays de Clenmalire, fut fondé par sainte Regnacia sœur de S. Finian de Clonard.

Ibid. vit. S. Finian. ad 23. Febr.

An 565.
Keat. hist. d'Irl. *liv.* 1.

Feargus III & Domhnall I, Princes puissans d'Ultonie, de la race de Niall le Grand, dont je viens de parler, furent les successeurs de Dermod. Ces Princes furent belliqueux, comme

il paroît par les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Princes de Conacie, & contre le Monarque lui-même, dont ils furent toujours victorieux. Depuis leur élevation au trône ils eurent une guerre avec les Lagéniens, qui fut terminée par la fameuse bataille de Gabhra-Liffe au territoire de Killmentain, aujourd'hui Wicklow, où les provinciaux perdirent beaucoup de monde & furent défaits. Ces deux Princes moururent peu de tems après, ayant regné ensemble environ un an. Grat. Luc. c. 9.

Eocha XIII, fils de Domhnall I, succéda à son pere & à son oncle : il s'associa dans le gouvernement Baodan son oncle. Ces Princes, après avoir regné près de trois ans ensemble, furent tués à la bataille de Glingevin par Cronan, fils de Tigernach, Prince de Kiennachte. An 566.

Du tems de ce Monarque le Monastère d'Enach-Dune dans le territoire de Hua-Bruin pays de Gallway, fut fondé sous l'invocation de la sainte Vierge par saint Brendan de Clonfert pour sainte Brige sa sœur, qui en fut la premiere Abbesse. Usser. Primord. pag. 955.

Ainmire, descendant au quatriéme dégré de Niall le Grand par Conall-Gulban, fut élu Monarque. Il fut fort attaché à la religion, & fort exact à en faire observer les rits & la discipline ; & après avoir regné trois ans, il fut tué par Feargus-Mac-Neill à Carrig-Leime-an-Eich : sa mort fut vengée l'année suivante par Aodh son fils. An 568.

Sous ce regne l'Abbaye de Seamboth dans le Hy-Kinseallagh, fut fondée par S. Colman ó Fiachra.

L'Abbaye de Glean-Ussen eut pour Abbé saint Comgan, de la noble race des Dalcaiss : il n'est pas certain qu'il en fût fondateur. Allemand dit que saint Dermitius y a été Abbé, & ensuite saint Comgan. Act. Sanct. Hib. vit. S. Itæ ad 15. Jan. not. 12. & pag. 418. Ibid. vit. Sanct. Comgan. ad 27. Febr.

Le Prieuré de la sainte Vierge de Drumlahan dans le Brefny, aujourd'hui comté de Cavan, fut fondé pour des Chanoines Reguliers de S. Augustin par saint Edan, autrement Maidoc, qui fut ensuite Archevêque de Ferns. War. de antiq. Hib. cap. 26. Allemand. Hist. Mon. d'Irl. p. 109.

L'Abbaye de Roscrée dans le territoire d'Elé au pays de Tipperary, fut fondée par S. Cronan. Act. Sanct. Hib. vit. S. Cron.

Le Monastère de Cluain-Credhail auprès du mont Luachra dans la Midie, fut fondé pour des filles par sainte Ita, de la race de Fiacha-Suidhe frere de Con, surnommé Keadcaha, dont la tribu s'établit dans le territoire de Desie. Ibid. vit. S. Itæ ad 15. Jan.

Baodan, fils de Nineadha & cousin germain du dernier, fut An 571.

ſon ſucceſſeur au trône : il ne regna pas long-tems ; car il mourut au bout d'un an d'une mort violente.

An 572. Hugue II, autrement Aodh fils d'Ainmire, fut le ſucceſſeur de Baodan. Ce Prince fut très-libéral envers l'Egliſe : il donna a Columb-Kill le territoire de Doire, aujourd'hui Derry, pour bâtir un Monaſtère qu'il dota libéralement pour entretenir les conventuels.

Les plaintes réitérées qu'on faiſoit contre les Poëtes ou Fileas, dont le grand nombre étoit à charge à l'Etat, obligerent ce Monarque d'indiquer une aſſemblée générale des Etats à Dromkeat au territoire de Doire, pour chercher reméde à un mal qui affectoit l'Etat en général, & tous les membres en particulier. Il ne s'agiſſoit pas des Bards ou Fileas employés par l'Etat pour conſerver les annales, qui jouiſſoient de grands priviléges & dont les écrits étoient ſujets à examen ; il étoit queſtion d'un grand nombre de gens oiſifs qui prenoient le titre de Bards, qui rodoient par tout le royaume, & qui mettoient à contribution tous ceux qui avoient la foibleſſe de craindre leurs ſatyres. Cette aſſemblée avoit encore pour objet les moyens qu'il falloit prendre pour faire rendre hommage, & payer le tribut nommé *Eiric*, que les Dalriads d'Albanie devoient à la couronne d'Irlande ; on devoit y propoſer enfin la dépoſition de Scanlan-More fils de Kean-Faoladh, Prince d'Oſſory, qui avoit manqué au payement de la rédevance dont ſa principauté étoit chargée envers le Monarque, pour lui ſubſtituer Jollan ſon fils. L'aſſemblée fut nombreuſe, & brillante : Criomthan-Cear, Roi de la Lagénie, & Finghin, autrement Florence, fils de Hugue Dubh, & petit-fils de Criomthan, Roi de la Momonie y aſſiſterent, avec un grand nombre d'autres Princes de différentes provinces. Collum-Kill, Abbé de Hy, ſuivi d'un grand nombre d'Evêques, & autres Eccléſiaſtiques, s'y rendit avec Aidan, alors Roi des Dalriads d'Albanie. On mit d'abord en délibération la néceſſité de bannir les Bards, dont le grand nombre incommodoit l'Etat ; mais S. Columb & S. Colman, qui eurent beaucoup de part dans les déciſions de l'aſſemblée, repréſenterent qu'il étoit plus à propos de les reduire à un certain nombre que de faire perdre à l'Etat tant de ſujets, dont quelques-uns pourroient être utiles. Ce ſage conſeil fut ſuivi par l'aſſemblée ; & l'on fit des réglemens pour les contenir dans les bornes de leur profeſſion.

An 516.

Trias Thaum. vit. 5. S. Columb. lib. 3.

Les prétentions d'Aidan ſur les Dalriads d'Ultonie, furent le ſujet de la ſeconde conférence. On a déja remarqué ailleurs que les Dalriads d'Albanie, & ceux d'Ultonie étant deſcendus de Cairbre-Rieda, ſe regardoient comme une même famille, & une même tribu gouvernée par le même chef, ſous le bon plaiſir du Monarque d'Irlande. Il y avoit un commerce d'amitié entr'eux fondé ſur la proximité du ſang, qui ceſſa apparemment lorſque l'Albanie fut érigée en royaume. Ce fut pour faire revivre ce droit ſur les Dalriads d'Ultonie, qu'Aidan, comme chef des deux peuples, ſe préſenta à l'aſſemblée de Dromkeat, auſſi bien que pour détourner l'orage qui le ménaçoit de la part du Monarque, qui vouloit envoyer des troupes en Albanie, pour lui faire payer la contribution qu'il en exigeoit. La choſe étant miſe en délibération, il fut décidé que les Dalriads d'Ultonie, étant les ſujets du Monarque, lui payeroient, & non à d'autres, les taxes & impôts que les ſujets doivent à leurs Princes naturels; mais que comme ces deux peuples (ſçavoir, ceux d'Albanie & ceux d'Ultonie) étoient liés par le ſang, ils pouvoient contribuer auſſi dans les amendes ſanguinaires ſelon la loi établie chez eux, qui condamnoit la famille de celui qui auroit tué ou mutilé quelqu'un, autrement qu'en ſa propre défenſe, *cum moderamine inculpatæ tutelæ*, à payer à la partie lézée, une ſomme d'argent, proportionnnée à l'offenſe. A l'égard de la prétention du Monarque ſur l'Albanie, ſaint Columb l'engagea à ſe relâcher, & les deux Princes ſe quitterent en paix; mais il fut inexorable ſur l'élargiſſement de Scanlan-More, lequel fut detenu dans un cachot malgré les inſtances du Saint, qui le quitta avec indignation; & s'étant mis en prieres, obtint la liberté de ce Prince d'une maniere miraculeuſe. Ainſi finit cette célébre aſſemblée de Dromkeat, après avoir duré quatorze mois.

Du tems de Brandubh, Roi de la Lagénie, de la race de Cahire-More par Feidhlim fils d'Eana Kinſeallagh, de qui les nobles tribus des ô Murphys & des ô Dowlings tirent leur origine, le Monarque voulut faire payer le Boirive ou Tribut, dont cette province étoit chargée. Il marcha avec ſon armée du côté de Wexford; & ayant rencontré les provinciaux à Beallachduin ou Duinbolg, il leur livra une bataille qui lui fut funeſte: car il y perdit la vie le neuf de Janvier, âgé de 66 ans, An 599.
dont il avoit regné 27. Il eut pour ſucceſſeur Hugue III, ſurnommé Slaine.

Act. Sanct. pag. 212. cap. 32.

On trouve sous ce regne beaucoup de fondations. L'Abbaye de Teagh-Mun dans le territoire de Portlargi, aujourd'hui Wexford, fut fondée par S. Munnu.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Gobban. ad 16. Mart. Allemand. Hist. Mon. d'Irl. p. 20.

Le Monastère de Leighlin fut fondé par saint Gobban, quoique quelques auteurs en attribuent la gloire à saint Lasrean, qui en fut à la vérité le premier Evêque; & sa vie même prouve que S. Gobban en étoit Abbé, avant qu'il vint s'y établir. Il est vrai que S. Lasrean mit ce Monastère dans une si haute réputation, qu'il passoit pour l'avoir établi: la fameuse assemblée du Clergé, qui y fut tenue en 630 au sujet de la célébration de la Pâques, y contribua beaucoup.

Usser. Primord. Eccles. Brit. Ind. chron. pag. 1156. Allemand. Hist. Mon. d'Irl. p. 30.

L'Abbaye de Cluainferta-Molua fut fondée par S. Lugidus, autrement saint Molua, que saint Bernard, dans la vie de saint Malachie, dit avoir été fondateur de cent Abbayes, aussi bien que saint Columb-Kill. Cette Abbaye est différente de celle qui fut fondée par S. Brendan dans la même ville: celle-ci étoit sur la rive droite du fleuve Shannon dans la Conacie, & celle-là sur la rive gauche dans la Lagénie.

Act. Sanct. Hib. ad 12. Mart. pag. 585.

L'Abbaye de Liath, autrement Liath-More ou Liathen Elé, & le Monastère d'Inis-Lannaught au pays de Tipperary, fut fondée par S. Pulcherius ou Mochomocus.

Ibid. vit. S. Gild. Badon. ad 29. Januar. not. 13. pag. 192.

L'Abbaye d'Annatrim ou Enachtruim, au pied de la montagne nommée en langue Scotique Slieve-Bladhma contrée de Hy-Regan, fut fondée par S. Coeman, & convertie depuis en Paroisse.

Ibid. vit. S. Lactin. ad 19. Mart. & vit. Mochoem. ad 13. Mart. not. 13.

Le Monastère d'Achad-Ur au territoire d'Ossory, fut fondé par S. Lactin.

Ibid. vit. S. Aid. ad 28. Febr. cap. 38. not. 3. & seq. Allemand. Hist. Mon. pag. 39.

Le Monastère de Rath-Aoda ou Rath-Edha, aujourd'hui paroisse de Rahugh dans le territoire de Kinel-Fiacha dans la Ouest-Midie, fut fondé par saint Aodh ou Aidus, de la race de Fiacha fils du Monarque Niall le Grand, sur un terrein qui lui fut donné avec son château par le Seigneur du lieu, de la même race de Fiacha, & un des ancêtres de la tribu des Moelmoys & des Mac-Eochagains (a).

Usser. Primord. cap. 17. pag. 910. Allemand. Hist. Mon. pag. 43.

L'Abbaye de Rathene, dans le territoire de Fearcall possédé

(a) Ab hoc autem Fiacho filio Neill, denominationem accepit ea Regio Mediæ, quæ Kinel-Fiacha appellatur: ex cujus semine duæ antiquæ nobilitatis familiæ ô Moelmoy & Mageochegan in finibus Mediæ quondam potentes originem traxerunt. *Act. Sanct. Hib. not. 3. in vit. S. Aidi.*

par la tribu des ô Molloys de la race de Fiacha fils de Niall le Grand, fut fondée par S. Carthagh descendant, par Findall son pere, de Kiar fils de Feargus, d'où derive la noble tribu des ô Connors Kerry. Sa mere nommée Meadh tiroit son origine des Seigneurs de Corcoduibhne au pays de Kerry. Cette Abbaye, située dans le voisinage du Monastère de Land-Elo, fondée par S. Colman, & à huit milles de l'Abbaye de Dearmach fondée par S. Columb-Kill, fut célébré par la sainteté, & le grand nombre de ses Moines, qui montoit quelquefois jusqu'à neuf cens. Mais comme la vertu est ordinairement enviée, ce Saint fut obligé de quitter Rathene après quarante ans de séjour, & de se retirer à Lismore où il fonda une Cathédrale, dont il fut premier Evêque. Il emmena avec lui, dit Colgan, plus de huit cent Moines qui vivoient presqu'à la maniere de ceux de la Trape, ne mangeant que des herbes & des légumes qu'ils cultivoient eux-mêmes. Après la mort de leur saint fondateur, la plûpart se disperserent dans l'Irlande, dans l'Angleterre, & dans l'Ecosse, où ils fonderent plusieurs maisons sous la Régle de saint Carthagh, qui se soumit ensuite à celle des Chanoines Reguliers de S. Augustin.

Cambos, Monastère fondé sur la rive gauche de la riviere Bann au débouché du lac Neagh, par S. Congal, fut converti après en Paroisse. *Ibid. pag.* 93.

L'Abbaye de Cluain-Fiachal, à cinq milles d'Ardmach, fut fondée par S. Lugadius, de la race de Niall le Grand. Act. Sanct. Hib. *pag.* 193. 606. *Id.* in vit. S. Lugad. ad 2. Mart.

Le Monastère de Rathmat, près le lac d'Orbsen au pays de Gallway, fondé par saint Fursée de Peronne, de la race de Lugha-Laige frere d'Oilioll-Olum, Roi de la Momonie, fut converti en Paroisse sous le nom de Kilfursa. *Ibid.* vit. S. Fursei ad 16. Jan. & 26. Mart. *p.* 749.

Le Monastère de Kill-Cuanna dans le territoire de Tir-Briuin au diocèse de Tuam, fut fondé par S. Cuanna, frere maternel de S. Carthagh de Rathene & fils de Midarn, de la race royale de Niall le Grand, par Eana son fils. *Ibid.* vit. S. Cuan. ad 4. Febr.

Le Monastère de Rachlin, isle sur la côte septentrionale de Dalriada au pays d'Antrim, fut fondé par Lugaid-Laithir, disciple de S. Columb-Kill. Usser. Primord. *pag.* 958. Act. Sanct. Hib. *pag.* 193.

L'Abbaye de Cnodain, près d'Eas-Ruaidh sur le bord de la riviere Erne au territoire de Tirconnel, fut fondée par S. Conan, qui fut ensuite Evêque. *Ibid.* vit. S. Conan. ad 8. Mart.

L'Abbaye de Disert-Nairbre au territoire de Desie dans la *Ibid.* vit. Maidoc. ad 31. Jan. *cap.* 22. *not.* 23.

contrée de Portlargi, aujourd'hui Waterford, fut fondée par S. Maid[illegible] de Ferns.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Allemand. Hist. Mon. *pag.* 53. Act. Sanct. Hib. vit. Berach. ad 15. Febr.

L'Abbaye de Dar-Inis dans la même contrée, fut fondée dans une isle de ce nom par S. Molanfide.

L'Abbaye de Cluain-Choirphte territoire de Roscoman, fut fondée par saint Berach, disciple de saint Coemgene de Glen-Daloch.

Ibid. vit. Sanct. Maid. ad 31. Jan.

Le Monastère de Cluain-Claidheach, dans le territoire de Hua-Conaill au pays de Lomneach (Limmerick), fut fondé par S. Maidoc Archevêque de Ferns.

Ibid. vit. S. Ernan. ad 1. Jan.

L'Abbaye de Druim-Thuoma, à présent paroisse de Drumhome, au territoire de Tirconnel diocèse de Raphoe, fut fondée par S. Ernan, de la race de Niall le Grand par Conall-Gulban son fils.

Act. Sanct. Hib. *pag.* 215. *not.* 1. Allemand. *pag.* 15.

L'Abbaye de Rosglas, anciennement Ross-Mic Treoin, près la riviere Barrow dans le Hy-Kinseallagh, fut fondée par S. Evin, un de six fils d'Eugéne de la race d'Oilioll-Olum Roi de la Momonie.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Dagan. ad 12. Mart. *not.* 14. Allemand. Hist. Mon. d'Irl *p.* 19.

L'Abbaye d'Inbher-Dagan, sur les côtes de Wexford, fut fondée par S. Dagan.

L'Abbaye de Fedh-Duin au pays de Tipperary, fut fondée, sel[illegible] Colgan, par S. Maidoc ou Momoedoc, de la race royale de la Lagénie & fils de la Reine Ste Radagonde.

L'Abbaye de Teagh-Moling, autrement saint Mullens, territoire de Carlow, fut fondée par S. Moling qui en fut Abbé.

L'Abbaye de Disert-Moholmoc dans la Midie orientale, fut fondée par un saint Colman.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

Le Monastère de Mothil au pays de Waterford, fut fondé par S. Brogan qui en fut le premier Abbé : il eut pour successeur S. Coan ou Cuanus.

Le Monastère d'Enach-Midhbreuin contrée de Tipperary, eut pour fondateur Mac-Briccius.

War. de Episc. Dromor. Usser. Primord. *pag.* 1065.

L'Evêché de Dromore dans la Dalaradie, à présent comté de Down, doit son origine à S. Colman de la race des Arads, premier Abbé de l'Abbaye de Muckmore dans le pays d'Antrim, & après premier Evêque de Dromore. Il est nommé Colmanel par Jocelin dans la vie de S. Patrice, où il rapporte une prophétie de cet Apôtre à son sujet. Il est aussi nommé Mocholmoc par le Scholiaste du Martyrologe Ængusien. Colman vivoit dans le sixiéme siécle, étant né en 516 : il mourut le 6 de Juin

Cap. 96.

Not. 106.

de Juin; mais on ignore l'année. Les uns disent en 610, d'autres en 600. On ne connoît pas les successeurs de S. Colman avant l'arrivée des Anglois, excepté Malbrigid Mac-Cathasaige qui mourut en 972, & Rigan, qu'on dit être mort en 1101. Il est probable que ce siége étoit resté quelques siécles sans un Evêque particulier, & qu'il fut gouverné pendant ce tems par le Métropolitain.

Usser. Primord. Ecclesf. pag. 1126. War. de Script. Hib. Annal. 4. magistr. ad an. 972. Colg. act. Sanct. Pag. 387.

S. Colman fils de Lenin, disciple de S. Finbarr Evêque de Cork, homme sçavant & pieux, fut le fondateur & le premier Evêque de l'Eglise de Cloyne, vers la fin du sixiéme siécle ou au commencement du septiéme : il mourut le quatre Novembre 604. Cloyne, situé au comté de Cork, étoit nommé anciennement Cluain-Vanian ou Cluain-Vama, qui signifie un antre ou lieu de retraite.

L'Eglise de Ferns reconnoît pour patron, & premier fondateur saint Edan, nommé autrement Moedoc : il étoit fils de Sedna descendant au huitiéme dégré de Colla-Huais Monarque de l'Isle vers le commencement du quatriéme siécle. Ethne sa mere tiroit son origine d'Amalgaid Roi de la Conacie, du tems de S. Patrice. Il naquit à Inis-Breagmuin dans le pays de Brefny, à présent le comté de Cavan : il contracta dans sa jeunesse une amitié intime avec S. Laserian, Abbé de Daminis ou Devenish dans le lac Erne. Il fut selon quelques-uns, avant son voyage en Bretagne, un des ôtages que les Princes de Brefny avoient donnés à Ainmire Monarque d'Irlande, ce qui ne s'accorde pas avec la chronologie : en effet S. David, chez qui notre Saint avoit passé quelque tems, est mort en 544, & le Monarque Ainmire ne commença à regner, selon Colgan, qu'en 566, ou selon d'autres en 568; de sorte qu'il faut rapporter cette captivité de notre Saint au regne de Tuathal II, surnommé Maolbarg, qui fut contemporain de S. David, & qui mourut la même année que lui. Quoi qu'il en soit, il est toujours certain que S. Edan alla en Bretagne, où il passa quelque tems à se perfectionner auprès de saint David; après quoi il retourna dans son pays, & fut bien reçu de Brandubh Roi de la Lagénie, qui lui donna la ville de Ferns pour y fonder un évêché.

War. de Episc. Fernensf. Act. Sanct. Hib. vit. S. Maid. ad 31. Jan.

Colgan. not. 7. in vit. Edan. pag. 216.

L'Eglise de Ferns étant fondée, Brandubh, Roi de la province, fit assembler un synode, où il fut ordonné que la dignité métropolitaine de la Lagénie seroit toujours conservée

Act. Sanct. Hib. vit. S. Maidoc. ad 31. Jan. pag. 211. not. 29.

au ſiége de S. Moedoc ; & en conſéquence ce Saint fut déclaré Archevêque de la Lagénie par les Catholiques.

Dans les ſiécles réculés du chriſtianiſme, le titre d'Archevêché en Irlande, à l'exception de celui d'Ardmach, n'étoit pas attaché à un ſiége particulier : ce titre ſe trouvoit tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, ſelon le mérite de l'Evêque & la réputation de ſainteté qu'il avoit dans le monde ; alors il étoit nommé Archevêque, non pas de ſon ſiége particulier, mais de la province en général : c'eſt ainſi que S. Fiech, Evêque de Sletty, fut nommé Archevêque de la Lagénie par S. Patrice ; Kildare & Ferns eurent ſucceſſivement la même dignité. On voit la même choſe par rapport à S. Ailbe, Evêque d'Emely, qui fut appellé Archevêque de la Momonie ; & les Evêques de Tuam furent nommés, dans les annales du pays, Archevêques de la Conacie, long-tems avant la diſtribution des Palliums par le Cardinal Paparo.

S. Edan, autrement Maidoc, après avoir gouverné le ſiége de Ferns pendant cinquante ans, après avoir fondé pluſieurs autres Egliſes & fait beaucoup de miracles, fut transféré à une vie plus heureuſe le 31 Janvier de l'année 632, jour auquel on honore ſa mémoire, & fut enterré dans ſon Egliſe de Ferns.

War. de Præſul. Duacenſ. Act. Sanct. Hib. vit S. Colm. ad 3. Febr.

L'Evêché de Kil-Mac-Duach dans la Conacie, doit ſa création à ſaint Colman fils de Duach, de la noble race des Hy-Fiachras, qui étoit deſcendant au huitiéme dégré d'Eocha Moy-Veagon le Monarque, par Fiachra ſon fils. On lui donna le ſurnom de Mac-Duach, pour le diſtinguer de pluſieurs autres de ſes contemporains, qui portoient le nom de Colman auſſi bien que lui. Comme il aimoit la vie aſcetique, il paſſa ſept ans, avec un ſeul compagnon, dans une ſolitude, d'où il fut tiré & révêtu du caractère épiſcopal. Il ſe choiſit alors un lieu convenable pour bâtir une Egliſe cathédrale, qui fut nommée après lui *Kil-Mac-Duach*, c'eſt-à-dire, l'Egliſe du fils de Duach. Etant proche parent de Guaire alors Roi de la Conacie, ſon Egliſe fut conſidérablement enrichie par les bienfaits de ce Prince. Notre Saint vivoit vers la fin du ſixiéme ſiécle ou le commencement du ſeptiéme ; ainſi on peut juger à-peu-près du tems de l'établiſſement de ſon Egliſe. L'année de ſa mort eſt incertaine ; mais ſa fête ſe célébre le trois du mois de Février. Ses ſucceſſeurs, pendant pluſieurs ſiécles, ſont inconnus. On

trouve au commencement du neuviéme siécle saint Indrect, Evêque de Kil-Mac-Duach, & Rugnad ô Ruadan qui mourut en 1178. Act. Sanct. Hib. vit. S. Indrect. ad 5. Febr. not. 3.

L'Evêché de Fenabore, en langue du pays, Kil-Fenoragh, situé dans le territoire de Corcumroe au pays de Thuomond, aujourd'hui le comté de Clare, est le plus petit & le plus pauvre des Evêchés d'Irlande : il ne contient que treize Paroisses ; on ne sçait ni le tems de sa fondation, ni le nom de son premier fondateur, à moins qu'on ne l'attribue à S. Fachnan, patron de cette Cathédrale. Dans la distribution des évêchés, faite par le Cardinal Paparo, ce siége fut mis au nombre des suffragans de Cashill; mais depuis Charles II, il est annexé à l'Archevêché de Tuam. War. de Episc. Fenabor.

Hugue Slaine, fils de Dormod le Monarque, s'associa dans le gouvernement son parent Colman Rimidh, fils de Baodan & petit-fils de Mortough-Mac-Earca. Ces Princes, après avoir gouverné paisiblement l'Isle ensemble pendant six années, furent tués dans une bataille près de Lochseimdighe. An 599.

L'Abbaye de Fathen située à l'entrée d'Inish-Owen, dans cette partie du diocèse de Derry qui s'étend dans le territoire de Dunnagall, fut fondée sous ce regne par S. Murus ou Muranus, en langue Scotique *Mura*, de la race de Niall le Grand, & patron particulier de la tribu des ô Neills. Act. Sanct. Hib. vit. S. Muri ad 12. Mart. Allemand. Hist. Mon. d'Irl. p. 97.

Ce Monastère étoit en grande vénération non-seulement par rapport à la mémoire de saint Muran, qui en étoit le patron, mais encore par les précieux monumens d'antiquité qui y furent conservés pendant plusieurs siécles, entr'autres un petit volume écrit en vers Scotiques par saint Mura, & un gros volume de chronologie rempli de beaucoup de traits historiques, touchant la nation en général; ce volume fut fort estimé, & il est souvent cité par les Antiquaires du pays : il en reste encore quelques fragmens, dit Colgan, qui ont échappé à la fureur des Hérétiques des derniers tems.

Le Monastère de Cluain-Dachrann au territoire de Ferkeal, fut fondé par S. Cronan, autrement Mochua, fils de Mellan & disciple de S. Cartagh de Rathene. Act. Sanct. Hib. vit. S. Cron. ad 11. Feb.

Le Monastère de Cluan-Fode au territoire de Fertullach dans la Midie, fut fondé par S. Libren, fils d'Aidius Prince d'Orgiell, de la race de Colla-da-Crioch. *Ibid.* vit. S. Libran. ad 11. Mart.

Hugue IV, surnommé *Vairiodnach*, fils de Domhnall & An 605.

petit-fils de Mortough-Mac-Earca, succéda à Hugue Slaine : ce Prince étoit renommé pour son équité ; & passoit pour très-brave malgré sa foible santé. Son regne fut troublé par la guerre qu'il eut à soutenir contre le Prince Aongus fils de Colman, qui fut totalement défait avec son armée à la bataille d'Odbha, où Connall Laogbreag, fils de Hugue Slaine, perdit la vie. Ce Monarque, après un regne de sept ans, mourut à Téamor.

War. de Episc. Limmericens. Limmerick, nommé en langue Scotique *Lumneach*, reconnoît pour premier Evêque S. Munchin fils de Sedna, qui y avoit fondé sous son nom une Eglise, autrefois cathédrale, mais convertie depuis en Eglise paroissiale. Les Auteurs ne sont point d'accord touchant le tems où ce Saint vêcut : les uns disent qu'il vivoit du tems de S. Patrice, & qu'il étoit le même que Mancenus que cet Apôtre avoit placé dans le pays de Tirawly ; d'autres prétendent qu'il étoit le même que Manchenus qui mourut en 651. Quoi qu'il en soit, le siége épiscopal fut rétabli par les Danois, & la Cathédrale fut rébâtie & fondée dans le douzieme siécle, par Donald ô Brien, Roi de Limmerick.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Manch. ad 14. Febr. Usser. Primord. Eccles. *cap.* 17. *pag.* 969. War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Le Prieuré de Moethel, à présent Mohill, dans le territoire de Conmacne de Muintir-Eolas, ancien patrimoine des Mac-Granvills, fut fondé sous ce regne par S. Manchene. Ce Saint fonda encore l'Abbaye de Menedrochaid dans le territoire de Loise, aujourd'hui comté de la Reine.

An 612. Maolchaba, fils de Hugue II & petit-fils d'Ainmire le Monarque, monta sur le trône ; il ne regna que trois ans, ayant été tué par son successeur à la bataille nommée Cath-Taod.

Grat. Luc. *c.* 9. Il y a des Auteurs qui prétendent que ce Monarque, ayant abdiqué la couronne, se fit Moine, & qu'il mourut Evêque de Clogher.

Leighlin, nommé communément Old-Laughlin, c'est-à-dire, Laughlin l'ancienne, ville située dans le territoire de Carlow ; à peu de distance de la riviere de Barrow, eut pour premier Evêque S. Laserian, différent de S. Laserian Abbé de Daminis dans le lac Erne.

War. de Episc. Leghlin. S. Laserian se nommoit quelquefois Molaisre : il étoit fils de Cairel & de Blitha ; il fut élevé dans sa jeunesse par S. Murin Abbé, à qui Blitha sa mere, fille d'un Roi des Pictes, l'avoit confié. Il fit le voyage de Rome, où il resta quatorze ans, pendant lequel

tems il écouta attentivement les explications du Pape S. Gregoire sur les Ecritures saintes; & ayant reçu la Prêtrise de ce même Pape, il retourna dans son pays. Il visita quelque tems après, S. Gobban Abbé de Leighlin, qui lui céda volontairement son Monastère, & chercha un établissement ailleurs pour lui & ses Moines.

Le Monastère de Leighlin devint fameux sous S. Laserian : on y voyoit jusqu'à 1500 Moines. La question touchant le tems de la célébration de la Pâque, étoit alors beaucoup agitée; on assembla un synode sur le bord de la riviere Barrow, entre Laughlin & Slieu-Margey, pour en délibérer. La dispute fut vive touchant cette question, entre S. Laserian & Munnu, Abbé d'une Abbaye qu'il avoit fondée dans le territoire de Kinseallagh, nommée Teach-Munnu. Comme chacun abondoit dans son sentiment, le synode finit sans rien décider. Sur quoi S. Laserian repartit pour Rome, où il fut reçu honorablement du Pape Honorius I, qui le sacra Evêque, & le renvoya dans son pays en qualité de Légat, avec des instructions pour les fidéles touchant la Pâque (*a*). Cette mission lui réussit si bien, qu'il fit rentrer les Scots méridionaux dans l'observance de la vraie Pâque (*b*). Il mourut le 18 Avril 638, & fut enterré dans l'Eglise de Leighlin qu'il avoit fondée.

Usser. Primord. Ecclef. Brit. *cap.* 17. *pag.* 936.

L'Evêché de Cork doit son origine à saint Barr, autrement Finbarr, nommé au baptême Lochan, de la province de Conacie. Ce Saint y fonda une Cathédrale au commencement du septiéme siécle; & après l'avoir gouvernée pendant dix-sept ans, selon d'autres sept, il mourut à Cloyne, à quinze milles de sa Cathédrale, le 25 Septembre; mais l'année est inconnue. Son corps fut transporté à Cork, & enterré avec honneur dans son Eglise : ses reliques furent déposées après dans une châsse d'argent. Il y avoit de son tems une Ecole célébre à Cork, d'où sortit un grand nombre de saints & sçavans personages. Il fut l'auteur, selon Dempster, de l'Epître touchant les cérémonies du baptême, attribuée communément à Alcuin.

Usser. Ind. chronol. ad an. 630. War. de Episc. Corcagiens.

Act. Sanct. Hib. ad 14. Mart.

War. de antiq. Hib. *cap.* 29.

Suibhne, surnommé Mean, fils de Fiachra & arriere-petit-

An 61[illegible]

(*a*) Misit Papa Honorius litteras etiam genti Scotorum, quos in observatione sancti Paschæ errare compererat. *Bed. ad Hist. Ecclef. lib.* 2. *cap.* 19.

(*b*) Porrò gentes Scotorum, quæ in australibus Hiberniæ insulæ partibus morabantur, jamdudum ad admonitionem Apostolicæ Sedis antistitis Pascha canonico ritu observare didicerunt. *Ibid. lib.* 3. *cap.* 3.

fils de Mortough-Mac-Earca, fut le successeur de Maolchaba. Il regna treize ans, & fut tué par Congal, fils de Scanlan Roi d'Ultonie, à la bataille de Traigbhrene, laissant le sceptre à Domhnall, frere de Maolchaba le Monarque.

An 628. Domnhall II, frere de Maolchaba & fils de Hugue II, de la race de Niall le Grand par Conall-Gulban, monta sur le trône. Ce Monarque étoit en même-tems bon Chrétien & bon Roi : il gouverna ses sujets avec beaucoup de sagesse, & remporta plusieurs victoires sur ses ennemis. Il fut doué d'une si éminente humilité, que lorsqu'il demanda à S. Fechin la pénitence & la rémission d'une faute qu'il avoit commise, il se prosterna par terre, & permit au Saint de le fouler aux pieds. Cette faute fut causée par la révision que ce Monarque vouloit faire des limites des territoires & dynasties possédées par les Hy-Nialls méridionaux, & par la guerre qu'il leur fit en conséquence.

Act. Sanct. Hib. vit. 2. S. Fechini ad 20. Jan. *cap.* 34. *cum notis.*

La Midie, qui avoit été le domaine des Monarques d'Irlande, depuis le regne de Tuathal-Teachtmar au deuxiéme siécle, fut divisée en territoires & dynasties du regne de Niall le Monarque, surnommé Noygiallach, à la fin du quatriéme siécle, & partagée entre ses huit fils; dont les descendans nommés les Hy-Nialls furent séparés en deux tribus, sçavoir, les Hy-Nialls septentrionaux, & les Hy-Nialls méridionaux, eu égard à la situation de leurs territoires, dont les uns étoient du côté du nord & les autres du côté du midi.

Les Hy-Nialls septentrionaux, c'est-à-dire, les quatre fils de Niall nommés Eogan, Conall-Gulban, Eana, & Carbre avec leurs descendans, s'avancerent dans l'Ultonie, où ils se mirent en possession des vastes contrées de Tir-Eogan, de Tirconnel, de Tir-Eana, de Carbre-Gaura & des environs de Logh-Erne.

Joccelin. vit. S. Patr. *cap.* 53. Vit. trip. *lib.* 2. *cap.* 4.

Il y a apparence que ces Princes avoient conservé pendant quelque tems leurs apanages dans la Midie : nous voyons que du tems de saint Patrice, Carbre étoit en possession de Tailton & des environs; & qu'Eana étoit proprietaire de quelques terres dans la Midie occidentale & dans la Conacie : on peut présumer la même chose pour les deux autres. Quoi qu'il en soit, leur vastes possessions dans l'Ultonie leur firent abandonner par la suite celles de la Midie qui n'étoient pas si considérables, & qui se trouverent insensiblement confondues avec les terres des Hy-Nialls méridionaux.

Comme les Monarques se choisissoient tantôt dans une de ces tribus, tantôt dans l'autre ; le recouvrement de ces anciennes possessions en mettant les Hy-Nialls septentrionaux plus à portée de la Cour de Téamor, où se faisoient les élections, les auroient mis aussi plus en état de ménager les suffrages en cas d'élection d'un Monarque. Voilà les raisons politiques qui firent agir Domhnall, & les motifs secrets qui le déterminerent à faire marcher une armée dans la Midie, afin d'obliger les Hy-Nialls méridionaux d'entrer dans ses vûes. Les Hy-Nialls méridionaux allarmés de cette démarche du Monarque, assemblerent leurs vassaux, leur firent prendre les armes, & se mirent en posture de défense ; mais se voyant beaucoup inférieurs en nombre à l'armée royale, ils implorerent la médiation de S. Fechin, Abbé de l'Abbaye de Fouar dans la Midie occidentale, dont il étoit le fondateur. Ce Saint étoit d'une extraction noble ; mais il étoit encore plus célébre par ses vertus & une grande réputation de sainteté. Ayant accepté la négociation, il alla à la rencontre du Monarque qui avançoit à grands pas avec son armée, & lui réprocha sa témérité, & l'injustice qu'il y avoit de vouloir troubler une possession de deux siécles. Le Monarque d'abord fut sourd à ses remontrances ; mais le Saint s'étant mis en priere, les prodiges que Dieu fit éclater subitement, toucherent un Monarque qui avoit la conscience timorée & un grand fonds de religion ; ainsi voyant que les élémens lui annonçoient la volonté de Dieu, il quitta son entreprise, fit la paix avec les Hy-Nialls méridionaux, & se soumit humblement à la pénitence que le Saint voulut lui imposer. Il passa le reste de ses jours dans la pénitence & la vertu : entr'autres bonnes œuvres, il dota le Monastère de Cong que S. Fechin avoit fondé, & que Gratianus Lucius nomme *Cœnobium Congense*.

Ce pieux Monarque mourut en odeur de sainteté à Artfothad nommé depuis Rath-Domhnall, dans la contrée de Tirconnel, après un regne heureux de quatorze ans, & une maladie de dix-huit mois qu'il passa dans son lit, où il se faisoit administrer tous les Dimanches.

War. de antiq. Hib. *cap.* 4. Grat. Luc. *cap.* 9.

An 642.

L'Evêché de Lismore fut fondé au commencement du septiéme siécle par S. Carthagh, nommé aussi Machuda : ce Saint tiroit son origine de Fergus de la race d'Ire, pere de Kiar, de qui le pays de Kerry avoit pris son nom.

War. de Episc. Lismor.

Usser. Primord. cap. 17. pag. 910. Act. Sanct. Hib. 10. Febr. in not. ad vit. S. Cron.

Carthagh ayant quitté dans sa jeunesse la contrée dont il étoit natif, fonda un Monastère à Rathene dans la Midie occidentale : il en fut le premier Abbé, & on prétend qu'il y a gouverné pendant quarante ans un grand nombre de Moines ; on en comptoit à la fois 867. La Régle qu'il avoit faite pour cette Maison étoit particuliere & très-sévere ; les Moines vivoient de leur travail & des légumes qu'ils cultivoient eux-mêmes, comme ceux de la Trappe. Cette Régle fut confondue après dans celle des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin.

La grande réputation d'austérité & de sainteté des Moines de Rathene, les rendit l'objet de la jalousie & de la haine de ceux d'un autre Monastère du voisinage, & les obligea de quitter cet établissement. Carthagh les conduisit au pays de Desie, auprès de Portlargi (Waterford) où le Prince du territoire le reçut avec respect, & lui céda un lieu nommé Dunsginne, & depuis Lismore. Après y avoir placé les Moines, il fonda une Cathédrale, dont il fut le premier Evêque, & une école fameuse, & très-fréquentée, non-seulement par les gens du pays, mais encore par un grand nombre d'étrangers, qui s'y appliquoient à l'étude de la vraie philosophie (*a*).

Les Historiens du pays prétendent que S. Catald, depuis Evêque de Tarentum, avoit présidé pendant quelque tems aux écoles de Lismore ; Bartholomée Moron le dit dans sa vie : il faut par conséquent rapporter S. Catald au septiéme siécle, après S. Carthagh qui avoit fondé les écoles, plutôt qu'au deuxiéme où Moron le place, lorsqu'il n'étoit pas encore question d'écoles chrétiennes à Lismore ou ailleurs en Irlande. Le grand nombre de Chrétiens qu'il dit avoir été dans ce pays du tems de S. Catald, est une preuve qu'il s'étoit trompé touchant le siécle où vivoit ce Saint.

War. de Episc. Laonens.

Killaloa, situé dans le pays de Clare, sur la rive droite & à l'occident du fleuve Shannon, près de cette fameuse cataracte, au-dessus de Limmerick, qui interrompt la navigation dans ce fleuve, tire son nom de S. Molua, qui y avoit fondé une Eglise

(*a*) Egregia & sancta civitas est (Lismore) cujus dimidium est azilum in quo nulla mulier audet intrare, sed plenum est cellis & Monasteriis sanctis, & multitudo virorum sanctorum semper illic manet : viri enim religiosi ex omni parte Hiberniæ non solùm, sed ex Anglia & Britannia confluunt ad eam volentes migrare ad Christum, & est ipsa civitas posita super ripam australem fluminis quondam dicti *Nem*, modo autem *Aben-Mor*, id est, amnis magnus in plaga regionis Nandesi. *Allemand. Hist. Monast. d'Irl. pag.* 51.

au

au commencement du sixiéme siécle, dont il fut Abbé. Dans les annales d'Inisfail, & dans presque toutes les histoires du pays, ce lieu est nommé Kill-da-Lua, c'est-à-dire, Eglise de Lua, qui étoit le véritable nom de ce Saint. S. Flannan, fils du Roi Theodoric, & disciple de S. Molua, fut sacré premier Evêque de ce siége à Rome par le Pape Jean IV, environ l'année 639. Pendant son pontificat Theodoric donna beaucoup de biens à cette Eglise, où il fut enterré par l'Evêque son fils, étant mort dans un âge bien avancé.

Le Monastère d'Achad-Garvan, aujourd'hui Dungarvan, dans le territoire de Desie, fut fondé par S. Garban, autrement Garvan, fils de Finnbarr & disciple du grand S. Barr, Evêque de Cork.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Garvan. ad 26. Mart.

Le Monastère de Teach-Molaige, autrement Tulach-Mhin, dans le territoire de Fera-Muighe, au pays de Cork, fut fondé par S. Molagga.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Molag. ad 20. Jan.

L'Abbaye de Tirdaglass, diocèse de Killaloe, sur le fleuve Shannon, fut fondée par S. Colman-Stellan.

Act. Sanct. Hib. *pag.* 12. & 14. 149. & 247.

On peut placer sous ce regne la fondation de deux Monastères de Religieuses par sainte Darerca, surnommée Mœnen, de la race des Clann-Rorys, dont le premier fut celui de Fochard, dans le territoire de Conall-Murthemne, au comté de Louth, en mémoire de sainte Brigide, qui avoit pris naissance dans ce lieu : il y a eu dans cette maison jusqu'à 150 Chanoinesses. Le second fut celui de Kilsleve ou Kilslebe, au territoire d'Ardmach, fondé par la même Sainte, que Colgan ne veut pas confondre avec l'Abbesse de Lin, qui se nommoit aussi Darerca, mais qui fut sœur de S. Patrice.

Usser. Primord. Ecclef. Ind. chron. ad an. 630.

S. Aedan ou Aidus, surnommé Dubh, c'est-à-dire Noir, Roi de la Lagénie, ayant abdiqué la couronne, se fit Moine, & fonda un Monastère pour des Chanoines Réguliers à Kildare, où il fut Abbé, & ensuite Evêque.

Trias Thaum. *app.* 5. ad vit. S. Brigid. *pag.* 629.

S. Fechin, Abbé & Anachorete, fut renommé pour la vie ascetique & le grand nombre de Maisons religieuses qu'il fonda sous ce regne & les deux suivans. Son pere fut Coelcharn, de la race d'Eocha-Fion-Fuothairt, frere de Conn-Keadcaha ; & Lassar sa mere tiroit son origine des Rois de Momonie.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Fechin. ad 20. Jan.

Ce Saint fonda dans le territoire de Lugny, lieu de sa naissance, au diocèse d'Achonry, pour des Chanoines Réguliers, les Monastères d'Easdara, de Bile-Fechin, de Kill-Na-Manach

& de Druim-Ratha ; l'Abbaye de Kill-Na-Garbhan, au territoire de Coistolo ; l'Abbaye de Cong, entre les lacs Mask & Corrib, sur les frontieres des comtés de Gallway & Mayo.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Fechin. app. cap. 1.

Cette Maison fut bâtie & dotée par Domhnall, qui devint Monarque de l'Isle quatre ans après, & le deuxiéme du nom. Cong étoit un lieu célébre, parce que c'étoit la résidence des Rois de la Conacie, & qu'il y avoit quantité de belles Eglises, comme les masures qui y étoient restées le marquoient assez.

Les Monastères d'Inaidh & d'Ard-Oilen, deux isles du fleuve Shannon, au pays de Gallway. Il fonda encore le Monastère de Tibraid, dans le territoire de Maine, c'est-à-dire, dans le Teafna méridional, qui enferme une partie de l'Ouest-Midie, & de l'Analy, aujourd'hui comté de Longford, & celui de Tulach-Fobhair, près la ville de Naas, au territoire de Kildare.

S. Fechin fonda enfin le Monastère de Foure, au territoire de Dealna-Mor, dans une agréable vallée nommée Fobhair ou Fovar : il y a eu jusqu'à trois cens Moines dans ce Monastère sous la Regle austère de ce Saint. La mortification y étoit pratiquée dans un grand dégré : l'entrée du Couvent, & même du moulin qui lui appartenoit, dit Cambrensis, étoit défendue aux femmes (*a*).

S. Fechin mourut en 664, d'une peste nommée en langue Scotique *Buidhe-Chonnaill*, qui avoit emporté un grand nombre d'habitans, tant du Clergé que du peuple, sans épargner les têtes couronnées. Blathmac & Dermod II, qui gouvernoient conjointement l'Isle, Cais ou Caïus Gan-Mathuir, Roi de la Momonie, & plusieurs autres Princes, furent les victimes de cette contagion dont parle Béde, conformément aux Historiens du pays (*b*).

An 642.

Conall, surnommé Claon, fils de Maolchaba, de la race de Niall le Grand par Conall-Gulban, fut le successeur de Domh-

(*a*) In Midia apud Foveram est molendinum quod sanctus Fechinus in latere cujusdam saxi miraculosè nimis manibus suis exsculpsit. Hoc sicut & Ecclesiam Sancti ipsius mulieres non intrant, nec in minori reverentiâ molendinum istud ab indigenis quàm una Ecclesiarum Sancti ejusdem haberi solet. *Allemand. Hist. Monast. d'Irl. pag.* 41.

(*b*) Eodem enim anno Dominicæ Incarnationis sexcentesimo sexagesimo quarto, facta est eclypsis Solis die tertio mensis Maii horâ circiter decimâ diei, quo etiam anno subita pestilentiæ lues, depopulatis prius australibus Britanniæ plagis, Nordhumbrorum quoque Provinciam corripiens, atque acerbâ clade diutius longe lateque desæviens magnam hominum multitudinem stravit... Hæc autem plaga Hiberniam quoque Insulam pari clade premebat. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 3. *cap.* 27.

nall. Ce Prince, selon l'usage assez ordinaire alors, partagea le gouvernement avec Keallach son frere. Leur regne fut paisible, mais leurs fins furent différentes : le prèmier fut tué dans un combat contre Dermod, & le dernier finit ses jours par une mort naturelle à Brugh, sur la riviere Boyne.

S. Sacer, autrement Mosacer & Mosacra, de la race des Clanna-Rorys, fonda sous le regne de ces Princes le Monastère de Teach-Sacra, près de Taulaght, à trois milles de Dublin.

Act. Sanct. vit. S. Sac. ad 3. Mart. Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 8.

Le Monastère de Glasmore, dans le territoire de Desie, fut fondé vers le même tems par S. Cronan, connu sous le nom de S. Mochua, disciple de S. Cartagh, pour des Chanoines Réguliers de S. Augustin. S. Cronan fut tué dans son Abbaye de Glas-More, avec tous ses Moines, par des pirates Danois ou Norvégiens, qui y firent une descente dans le septiéme siécle.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Cronan. ad 10. Feb. Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 52.

On peut rapporter aussi à ce tems la fondation d'un Monastère au territoire de Hy-Cairpre, dans le pays de Lomneach, (Limmerick) nommé Kill-Mochelloc ou Killmallock, du nom de S. Machelloc, de la race de Conare, Monarque de cette Isle, qui en fut le fondateur.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Mochelloc. ad 26. Mart. Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 60.

Blathmac & Dermod, surnommé *Ruaidhnaigh*, freres & enfans de Hugue III, monterent sur le trône ; & après un regne de dix ans, ils furent enlevés, & avec eux un grand nombre de leurs sujets, par une peste qui ravagea toute l'Isle.

An. 654. Bed. *lib.* 3. *c.* 27. Act. Sanct. Hib. *pag.* 603. An. 665.

L'Abbaye de Cluain-Dolchain, territoire de Dublin, vers les frontieres de la Midie, fut fondée sous ce regne par S. Machua.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Fersugill. ad 10. Mart. Allemand. Hist. Monast. *pag* 8.

Le Monastère d'Inis-Bo-Fin, isle maritime sur la côte occidentale de la Conacie, fut fondé en 664 par S. Colman, Evêque de Lindisfarn en Angleterre.

Bede. Hist. Ecclesf. *lib.* 4. *cap.* 4.

L'Abbaye de Mayo fut d'abord fondée pour des Chanoines Réguliers de S. Augustin par S. Colman, & achevée après par S. Gerald son disciple, Abbé de Winton en Angleterre, qui suivit cet Evêque en Irlande, à qui Ragallach, Roi de la Conacie, donna un fonds pour cet effet. Le même S. Gerald fonda l'Abbaye d'Elytheria, autrement Templegerard, dans le territoire de Mayo, pour des Chanoines Réguliers.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Gerald. ad 13. Mart. War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 78. *& seq.*

S. Gerard fonda enfin à Mayo un Monastère pour des Religieuses, où sainte Segresia sa sœur fut Abbesse.

Seachnusach, fils de Blathmac, succéda à son pere & à son oncle, & après un regne de six ans, il fut tué par Dubh-Duin de Kenel-Cairbre.

An 671.

An 671. Kionn-Faola, frere de Seachnusach, fut son successeur au trône: il ne regna que quatre ans, ayant été tué à la fameuse
An 675. bataille de Kealtrach, au territoire de Thuomond.

Grat. Luc. c. 9. Keat. Hist. d'Irl. Fionnachta, surnommé Fleadhach, c'est-à-dire, Hospitable, fils de Dunchada, & petit-fils de Hugue III, surnommé Slaine, fut le successeur de Kionn-Faola. Ce Prince pieux voulant renoncer au monde & se consacrer au service de Dieu, entra dans un Monastère vers la douziéme année de son regne; mais la nécessité des affaires, jointe aux sollicitations des grands, le firent quitter le Couvent avant la fin de son noviciat, pour reprendre les rênes du gouvernement.

Ce Monarque livra bataille aux Lagéniens à Lochgabhair dans la Midie, près de Kells: un grand nombre de provinciaux y
War. de antiq. H.b. cap. 4. perdirent la vie, après quoi il supprima, à la priere de S. Moling, le tribut nommé *Boiroimhe-Laighean*, que le Monarque Tuathal-Teacht-Mar, un de ses ancêtres, avoit imposé à cette province dans le deuxieme siécle, & qui avoit tant fait répandre de sang.

On rapporte au regne de ce Monarque l'invasion que les Anglois avoient faite dans cette Isle par ordre d'Ecgfrid, Roi des Nordhumbres. L'an de l'Incarnation de notre Seigneur six cent quatre-vingt-quatre, dit Béde, Ecgfrid, Roi des Nordhumbres, ayant envoyé le général Bert avec une armée en Irlande, saccagea cette nation innocente & toujours alliée des Anglois, sans épargner ni les Eglises ni les Monastères; mais les insulaires firent leur possible pour repousser la force par la force (*a*). Ainsi cette descente des Saxons n'eut d'autres suites que le pillage de quelques villages sur les côtes de cette Isle.

Du regne de ce Monarque, Cumasgach, Roi des Pictes, fit une descente dans cette Isle avec toutes ses forces; mais il fut tué par les insulaires à la bataille de Rathmore en Midie, dans la baronnie de Lune, & son armée fut taillée en piéces.

Fionnachta, après un regne de vingt ans, perdit la vie avec la couronne à la bataille de Greallach-Dolling, & fut placé dans
An 695. le Martyrologe le 14 Novembre, jour auquel on l'honore comme Saint.

(*a*) Anno Dominicæ Incarnationis sexcentesimo octogesimo quarto Egfridus Rex Nordan-Humbrorum misso Hiberniam cum exercitu duce Berto, vastavit miserè gentem innoxiam & nationi Anglorum semper amicissimam, ita ut nec Ecclesiis quidem aut Monasteriis manus parceret hostilis. At insulani & quantùm valuere armis arma repellebant. *Bed. Hist. Eccles. lib. 4. cap. 26.*

On fonda sous le regne de ce pieux Monarque quelques Maisons religieuses ; sçavoir, l'Abbaye de Lusk, au pays de Dublin, qui fut fondée par S. Colga.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Colg. ad 20. Feb.

L'Abbaye d'Achadh-Dubtuigh, dans le territoire de Ly, sur le bord du fleuve Bann, au pays d'Antrim, fut fondée par S. Guaire ou Goar, de la race de Colla-Huais.

Ibid. in vit. S. Maidoc. ad 30. Jan. *append. cap.* 2. *pag.* 223.

L'Abbaye de Both-Chonais, au territoire d'Inis-Owen, pays de Dunnagall, fut fondée par S. Congellus, de la race d'Eogan, fils de Niall le Grand, de qui l'illustre tribu des ô Neills tire son origine. Ce Saint est différent de celui qui avoit fondé l'Abbaye de Beanchuir, au pays de Down.

Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 94.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Christic. ad 3. Mart.

Le Prieuré d'Inchenemeo, Isle du lac Derg, dans le fleuve Shannon, qui signifie Isle des Vivans, nommé le Prieuré de S. Hilaire, fut fondé par S. Donan. Cette Maison, qui étoit composée de Chanoines Réguliers, fut transférée à Corball ou Kilbara, petit lieu sur le bord de ce lac.

Allemand. Hist. Monast. d'Irland. *pag.* 67.

Le Prieuré de Thome fut fondé dans le même siécle par le même S. Donan : ce Prieuré dépendoit de la Maison de Carball dont nous venons de parler.

Loingseach, fils d'Aongus, petit-fils de Domhnall II, & arriere-petit-fils de Hugue II, surnommé Slaine, de la race de Heremon, fut le successeur de Fionnachta-Fleadhach.

Du regne de ce Monarque les Bretons & les Saxons firent une tentative sur cette Isle ; ils firent beaucoup de dégât dans la plaine de Muirtheimne, aujourd'hui le comté de Louth ; mais ils furent repoussés par Loingseach, & contraints d'abandonner leur entreprise. Ils furent totalement défaits après par les Ultoniens à Moigh-Cuillin, autrement Ire-Conaght, dans le territoire de Gallway.

Sous ce regne il y eut une grande mortalité parmi les bestiaux, suivie d'une famine qui dura trois ans. Ce Monarque après avoir regné neuf ans, fut tué, avec ses trois fils Ardgall, Consac & Flan, à la bataille de Cormin, par Kellach, fils de Ragallach, Roi de la Conacie. An 704.

Congall, surnommé Kionmaghair, fils de Feargus-Fanuid, de la race de Niall le Grand par Conall-Gulban, monta sur le trône. Ce Prince étoit belliqueux, mais méchant : il se faisoit un plaisir de congédier tous les ans les ôtages que les provinces avoient coutume de donner au Monarque, afin de les revendiquer par les armes. Il fut toujours en guerre avec les Lagé-

niens, pour venger la mort de Hugue II, fils d'Ainmire, son bisayeul, qui avoit été tué par ce peuple, du regne de Brendubh, à la bataille de Beallach-Dunbolg. Ce malheureux Prince enfin étant devenu persécuteur de l'Eglise & du Clergé, la vengeance divine mit fin à sa carriere par une mort subite.

An 711. Feargall, fils de Maolduin, & arriere-petit-fils de Hugue IV, surnommé *Vairionach*, fut le successeur de Congall. Les habitans de la Bretagne, qui faisoient de tems en tems la petite guerre en Irlande, vinrent du regne de ce Monarque, en Ultonie, où, après un combat sanglant livré à Cloch-Mionuire, ils furent mis en déroute par la tribu des Dalriads & les autres tribus des Ultoniens.

Quoique Fionnachta eût remis aux Lagéniens le tribut dont ils s'étoient chargés envers le Monarque, il paroît que quelques-uns de ses successeurs y prétendoient encore.

Feargall irrité contre ce peuple, soit par rapport au refus de payement de ce tribut, soit qu'il eut quelques autres sujets de mécontentement, entra dans la Lagénie à la tête d'une armée de 21000 hommes : il y rencontra à Almhuine, aujourd'hui Allen, au territoire de Kildare, Mourough-Mac-Broin, Roi de cette province, avec 9000 hommes seulement. L'inégalité des deux armées sembloit décider d'abord en faveur du Monarque; mais une terreur panique qui se répandit parmi les soldats, lui fit perdre la victoire & la vie, avec 160 Seigneurs de sa suite. Les Historiens du pays font monter la perte, tant d'un côté que de l'autre, à 7000 hommes.

An 722. Fogartach, fils de Niall, petit-fils de Kearnach, descendant de Niall le Grand par Conall-Creamthine, Dermod & Hugue III, surnommé Slaine, obtint le gouvernement suprême de l'Isle: mais il vit presque en même-tems le commencement & la fin de son regne; car il fut tué au bout de l'année à la bataille de Delgan ou Kindelgin.

An 724. Kionath, fils d'Iargallach, de la race de Niall le Grand par Conall-Creamthine, Dermod & Hugue Slaine, fut le successeur de Fogartach.

Trias Thaum, 7. vit. S. Patric. cap. 7, pag. 130. Ce Monarque ayant livré bataille au Prince Flahertach à Dromcorcain, fut trouvé parmi les morts après la défaite totale de son armée.

An 727. Flahertach fut son successeur : ce Prince étoit fils de Loinseach le Monarque, de la race royale de Niall le Grand par Conall Gulban. Sous le regne de ce Monarque, Hugue surnommé Ol-

lan, suivi de ses vassaux, fit une guerre aux Clanna-Nialls d'Ultonie, qui finit par la bataille de Fotharta, au territoire de Muirtheimne (Louth,) où Hugue Roin, Roi de cette province, perdit la vie. Le motif de cette guerre fut le sacrilége que Hugue Roin avoit commis dans plusieurs Eglises du diocèse d'Ardmach, qu'il avoit pillées, & les plaintes que Congus, alors Archevêque & Confesseur de Hugue Ollan, en avoit faites dans un poëme qu'il avoit composé à ce sujet. War. de Archiepisc. Armach.

Flahertach peu flatté de la dignité royale & des grandeurs du monde, se retira, après avoir regné sept ans, à Ardmach, où il embrassa la vie monastique, & passa les trente dernieres années de sa vie dans la pratique d'une vie austère. Cet événement arriva lorsque Congus étoit Archevêque de ce siége. An. 734 Trias Thaum. pag. 294.

Flahertach fut le dernier Monarque d'Irlande de la race de Conall Gulban, fils de Niall le Grand; les ô Domhnaills, autrement ô Donnells, branche aînée de cette illustre tribu, soutinrent toujours jusqu'à notre tems l'éclat de Princes héréditaires de Tirconnel. Le chef de cette très-ancienne & très-noble famille aujourd'hui est ô Donnel, fils de Hugue, Officier général au service de Sa Majesté l'Impératrice Reine, fort connu par ses exploits militaires, non-seulement dans la derniere guerre contre les Turcs, mais encore dans la guerre actuelle contre les Prussiens.

Hugue V, surnommé *Ollan*, fils de Feargall le Monarque, de la race de Niall par Eogan, se saisit du trône, vaquant par l'abdication de Flahertach. Ce Prince étoit sçavant, & vengeur sévére des injures faites à l'Eglise. Il tint une assemblée à Tirda-Glass, au pays d'Ormond, où se trouva Cahall, fils de Fionguine, Roi de la Momonie, avec quelques autres Princes, pour le payement des deniers de S. Patrice par toute l'Isle. Du regne de ce Monarque une guerre cruelle s'alluma entre les provinces de Momonie & de Lagénie : on fit marcher les troupes, & les deux armées s'étant rencontrées à Beallach-Feile, (au comté du Roi,) on se battit long-tems avec un égal succès; mais à la fin Cathall, Roi de la Momonie, remporta la victoire, & Keallach, Prince d'Ossory, fut trouvé parmi les morts. La bataille d'Athseanuigh, donnée quelque tems après entre les Lagéniens & le Monarque, fut plus funeste à ces provinciaux; car la plus grande partie de leur noblesse y périt, avec Hugue, fils de Colmain leur Roi, & environ 9000 hommes de leurs meilleures troupes. An 734.

Cahall, fils de Fionguine, Roi de la Momonie; & Hugue Balve, Roi de la Conacie, contemporains de ce Monarque, moururent tous les deux sous son regne. Il finit lui-même ses jours quelque tems après à la bataille de Keannanus dans la Midie, que son successeur gagna contre lui.

An 743. Domhnall III, fils de Morrough, descendant au onziéme dégré de Niall le Grand par Conall Creamthine & Dermod le Monarque, monta sur le trône : son regne fut long & assez paisible. De son tems les Pictes firent des incursions dans la Lagénie; mais ils furent entierement défaits par les Lagéniens à Rath-Beathach, dans le pays d'Ossory, où Cahasach leur Roi fut tué.

Domhnall étant un Prince doué de beaucoup de religion, sa piété l'engagea à faire un pélérinage dans l'Isle de Hy-Columb-
An. 763. Kill, où il mourut en paix, après avoir regné 20 ans.

On peut rapporter au regne de ce Prince la fondation de deux Maisons religieuses, l'une d'hommes & l'autre de filles; sçavoir,
Act. Sanct. vit. S. Ængust. ad 11. Mart. l'Abbaye de Taulacht, à trois milles de Dublin, que Colgan appelle *Monasterium Tamlactense*, fondée par S. Moelruan. Un
Act. Sanct. vit. S. Mell. ad 31. Mart. Monastère de filles à Doire-Mell, dans le Breshy oriental, aujourd'hui Cavan, fondé par S. Tigernach pour sainte Mell sa mere.

An 763. Niall, surnommé *Frassach*, fils de Feargall & frere de Hugue V, fut le successeur de Domhnall.

Les douceurs de la paix dont son Royaume jouit pendant son regne, furent mêlées d'amertume, à cause d'une famine générale & des fréquens tremblemens de terre qui mettoient la désolation par-tout.

Ce Prince brûlant du désir d'une vie plus parfaite que celle qu'on mene ordinairement sur le trône, en descendit, après un regne de sept ans, & se retira dans l'isle de Hy, où il passa les
An 770. huit dernieres années de sa vie dans la pratique de la pénitence.

Donchada, fils de Domhnall III, gouverna l'Isle après Niall; & après avoir regné vingt-sept ans en paix & dans la pratique de
An 797. toutes sortes de bonnes œuvres, il mourut de mort naturelle.

On peut placer ici la fondation du Prieuré de Damliag ou Duleek, au territoire de Bregh daus la Midie, sous l'invocation de la sainte Vierge : il eut pour Abbé sous ce regne S. Cathmas.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Allemand. Hist. Monast. *pag.* 77. L'Abbaye de Clontuoskirt fut fondée vers ce tems pour des Chanoines Réguliers de S. Augustin, par S. Boadan, qui en fut le premier Abbé.

CHAPITRE

CHAPITRE QUATRIEME.

COmme c'eſt ici l'époque de l'invaſion des Normans dans cette Iſle, pour conſtater l'état actuel de la Religion chez ce peuple, il faut interrompre l'hiſtoire de la ſucceſſion de ſes Rois; on la trouvera mêlée dans le chapitre ſuivant avec celle des guerres de ces barbares.

L'Egliſe d'Irlande étoit déja bien formée dès le tems de l'apoſtolat de S. Patrice, & le chriſtianiſme y étoit bien affermi. Il y avoit des Pontifes & des Paſteurs par-tout; chaque canton avoit ſon Egliſe; & chaque Egliſe ſon Paſteur. Il y a apparence que les diocèſes n'étoient pas conſidérables alors, puiſque du tems de S. Patrice on comptoit plus de trois cens Evêques dans cette Iſle, où il n'y en a pas actuellement quarante.

Sans parler des trois premiers ſiécles du chriſtianiſme, tems où l'on a vû dans le reſte de l'Europe des Scoto-Miléſiens recommandables par la ſainteté de leur vie, & dans l'épiſcopat & dans la vie monaſtique, qui avoient été aſſez heureux pour quitter leur patrie encore idolâtre, ſans connoître le chriſtianiſme que par les relations des voyageurs, le quatriéme ſiécle a vû naître les quatre grands précurſeurs de S. Patrice; ſçavoir, S. Ailbe, S. Declan, S. Ibar & S. Kieran. Ces ſaints hommes, qui convertirent quelques cantons de l'Iſle, fonderent des Abbayes conſidérables, où ils furent eux-mêmes Abbés, & enſuite Evêques.

Uſſérius, après un ancien manuſcrit autentique, diſtingue trois différentes claſſes de Saints dans l'Irlande, qui correſpondent aux cinquiéme & ſixiéme ſiécles. Primord. Eccleſ. Brit. *cap.* 17. *pag.* 913.

La premiere claſſe, appellée très-ſainte, exiſtoit du tems de S. Patrice, qui en étoit le chef après Jeſus-Chriſt; cette claſſe étoit compoſée de trois cens cinquante Evêques célébres, remplis de l'Eſprit ſaint, tous fondateurs d'Egliſes: ils n'avoient qu'une même Meſſe, qu'une même liturgie, qu'une même tonſure d'une oreille à l'autre. Ils célébroient la Pâque le quatorze de la lune après l'équinoxe du printems. Ce qui étoit excommunié d'une Egliſe, l'étoit de toutes. Ils ne fuyoient point l'adminiſtration ni la converſation des femmes, parce qu'étant fondés ſur Jeſus-Chriſt comme ſur un ferme rocher, ils ne craignoient pas le ſouffle

de la tentation. Cette classe enfin, qui étoit composée de sujets de différentes nations, & particulierement de Scoto-Milésiens, dura pendant les regnes de quatre Monarques successivement, à commencer par Laogare.

La seconde classe étoit composée de Prêtres Catholiques au nombre de trois cens : il y avoit dans cette classe peu d'Evêques. Ils n'avoient qu'un seul chef, sçavoir Jesus-Christ : ils avoient différentes liturgies & différentes Messes : ils célébroient la Pâque le quatorze de la lune, comme la premiere classe : ils avoient aussi la même tonsure d'une oreille à l'autre ; mais ils ne parloient jamais aux femmes. Cette classe dura encore pendant quatre regnes, à commencer par Tuathal.

Les principaux Saints de cette classe furent les deux Finians, les deux Brendans, Jarlath de Tuam, Comgall, Coemgin, Kieran, Columb, Cannech, Lasren, Eugene Mac-Laisre, Luge Cormac, Colman, Nessan, Lasrea, Barrinde, Coeman, Conan, Ende, Aide, Berchan & plusieurs autres.

La troisiéme & derniere classe comprenoit plusieurs saints Prêtres au nombre de cent, parmi lesquels étoient quelques Evêques : ils habitoient les bois & les lieux déserts, où ils ne buvoient que de l'eau & ne mangeoient que des herbages, qu'ils cultivoient eux-mêmes, à peu près à la maniere des Moines de la Trappe. Ils n'avoient rien en propre ; ils suivoient différentes régles & différentes liturgies ; ils avoient différentes tonsures, les uns étoient rasés, les autres portoient leurs cheveux : ils différoient encore dans la célébration de la Pâque ; car les uns la célébroient le quatorziéme jour de la lune, les autres le treiziéme, les autres le seiziéme. Cette classe vit encore quatre regnes jusqu'au tems de Hugue III, surnommé Slaine, au commencement du septiéme siécle.

Les principaux Evêques de cette classe furent Petran, Ultan Colman, Edan, Loman, Senach & autres ; les Prêtres furent Fechin, Foilan, Coman, Colman, Ernan, Cronan, & plusieurs autres.

Enfin la sainteté de ces trois classes est caractérisée dans le monument cité par Ussérius. La premiere classe, dit-il, étoit très-sainte, la seconde l'étoit moins, & la troisiéme encore moins que la seconde (*a*). Cependant ceux qui composoient la derniere

(*a*) Primus ordo sanctissimus, secundus ordo sanctior, tertius sanctus. Primus sicut sol ardescit, secundus sicut luna, tertius sicut stellæ.

classe, quoiqu'inférieurs aux autres en perfection, seroient regardés dans le siécle où nous vivons comme des modéles inimitables de mortification & de sainteté.

Ussérius rapporte encore un second manuscrit qu'il dit avoir vû, qui parle de ces trois classes ou ordres des Saints d'Irlande; le premier ordre, selon ce manuscrit, étoit brillant comme le soleil dans toute sa force; le second pâlissoit comme la lune, & le troisiéme reluisoit comme l'aurore (*a*).

Quoiqu'on suppose que ces trois différentes classes de Saints doivent se rapporter aux deux siécles qui avoient suivis la prédication de S. Patrice; cependant, si on les compare avec la vision qu'a eue cet Apôtre, rapportée par Jocelin, on peut les entendre allégoriquement des différens états où la Religion s'est trouvée depuis la prédication de l'Evangile jusqu'au douziéme siécle, & à l'arrivée des Anglois dans cette Isle. Vit. S. Patr. cap. 175.

S. Patrice, dit Jocelin, plein d'inquiétude pour l'Eglise qu'il avoit fondée, s'adressa à Dieu par une fervente priere, pour sçavoir quelle en seroit la destinée dans les siécles futurs. Le Seigneur l'ayant exaucé, lui fit voir d'abord l'Isle comme toute embrasée, & couverte d'une flamme qui s'élevoit jusqu'au ciel: il lui fit voir après les sommets des montagnes seulement en flammes. Ces premieres visions peuvent être appliquées aux quatre premiers siécles du christianisme dans cette Isle, lorsque la Religion étoit encore dans sa splendeur. Mais l'éclipse de cette Religion, causée par les incursions des Barbares du nord dans les neuviéme & dixiéme siécles, est vivement représentée par les ténébres qui, selon la vision, avoient succédé à la clarté, & par les étincelles clair-semées que le Saint voyoit dans les vallons, & les charbons encore allumés qui couvoient sous la cendre. La lumiere enfin que cet Apôtre vit venir du nord, & qui, après avoir dissipé les ténébres, éclaira toute l'Isle, dénote le rétablissement de la Religion après l'expulsion des Normands: ce que cet Auteur attribue au zéle du sçavant Celse, autrement Celestin, Ceallach ou Kellach en langue du pays, Archevêque d'Ardmach au commencement du douziéme siécle, & de S. Malachie son successeur. Jocelin dit ici que les Anglois se donnent le mérite d'avoir rétabli la Religion dans cette Isle; mais War. de Archiepisc. Armach.

(*a*) Primus sicut sol in fervore claritatis calescit; secundus sicut luna pallescit; tertius sicut aurora splendescit. *Usser. Primord. Eccles. cap.* 17. *pag.* 915.

il en laiſſe la déciſion aux jugemens de Dieu : & on verra la vanité de cette prétention dans la ſuite de cette Hiſtoire.

La différence qui ſe trouvoit dans la liturgie & dans la tonſure, ne cauſoit point de ſchiſme dans l'Egliſe d'Irlande.

Uſſer. Primord. Eccleſ. *cap.* 17. *pag.* 916. *& ſeq.*

La premiere & la plus ancienne liturgie de cette nouvelle Egliſe, tiroit ſon origine de S. Marc ; S. Caſſian & S. Honorat l'avoient introduite en Provence, en Languedoc & dans quelques autres provinces ; S. Germain & S. Loup l'avoient établie dans les Gaules : elle fut introduite en Irlande par S. Patrice, & ſcrupuleuſement obſervée par ſes diſciples.

Cette liturgie ſouffrit quelque changement dans cette Egliſe par la ſuite, auſſi bien que dans les autres Egliſes particulieres ; où on voit différens Rituels & différentes cérémonies.

Il y avoit dans cette Egliſe pluſieurs autres rits, comme celui des Grecs ou des Orientaux & celui des Romains ; & toutes ces différentes liturgies y ont été long-tems en uſage, puiſque ſur la fin du onziéme ſiécle, Gillebert, Evêque de Limmerick & Légat apoſtolique, écrivit un livre ſur la maniere de célébrer la Meſſe & le ſervice divin ſuivant le Rituel Romain, en deſapprouvant les autres (*a*).

A l'égard de la tonſure, on aſſure que S. Pierre l'a inſtituée afin de diſtinguer les Eccléſiaſtiques des gens du monde en portant une image & une reſſemblance de la couronne d'épine du Sauveur, ou peut-être afin de donner aux gens d'Egliſe une occaſion de pratiquer l'humilité, en les rendant par là mépriſables aux Romains, qui regardoient ces couronnes comme une marque de ſervitude & d'eſclavage, parce qu'ils vendoient leurs eſclaves en leur mettant une couronne ſur la tête, *ſub coronâ vendere ſolebant*, pour faire voir que cette vente ſe faiſoit par l'autorité du Prince.

La tonſure de S. Pierre & des Occidentaux conſiſtoit à raſer le deſſus de la tête, comme font aujourd'hui les Evêques, les Prêtres & les Mandians : la tonſure au contraire des Orientaux,

---

(*a*) Rogatu necnon & præcepto multorum ex vobis, chariſſimi, canonicalem conſuetudinem in dicendis horis & peragendo totius eccleſiaſtici ordinis Officio ſcribere conatus ſum ; non præſumptivo, ſed veſtræ cupiens parere piiſſimæ juſſioni ; ut diverſi & ſchiſmatici illi ordines, quibus Hibernia pene tota deluſa eſt, uni Catholico & Romano cedant Officio. Quid enim magis indecens aut ſchiſmaticum dici poterit ; quàm doctiſſimum unius ordinis in alterius Eccleſia idiotam & laicum fieri. *Epiſt. Hib. Silloge. num.* 30. *pag.* 54.

qui étoit celle de ſaint Paul & de ſaint Jacques, adoptée par les Bénédictins, les Céleſtins & les Bernardins, conſiſtoit à raſer toute la tête, en laiſſant ſeulement un petit cercle tout autour.

Les petites tonſures furent condamnées par le quatriéme Concile de Toléde, comme un abus introduit en Eſpagne par les hérétiques. Il y avoit chez les Moines d'Irlande toutes ces différentes tonſures, qui ſont encore en uſage parmi les Moines & les Religieux de l'Europe. Il y en avoit auſſi qui ne coupoient point leurs cheveux, & qui les laiſſoient croître à la maniere des Nazaréens & des Prêtres Grecs modernes. Concil. Toletan. 4. can. 40.

La diverſité qui ſe trouvoit parmi les Scoto-Miléſiens touchant la célébration de la Pâque étoit d'une bien plus grande conſéquence que celle de la liturgie & de la tonſure. Cette queſtion de la Pâque, agitée du tems du Pape S. Anicet & S. Policarpe, & depuis ſous le Pape S. Victor, fut un des motifs de la convocation du Concile de Nicée; car les Egliſes de Syrie & de Meſopotamie ſuivoient encore l'uſage des Juifs, & célébroient la Pâque le quatorziéme de la lune, ſans conſidérer ſi c'étoit le Dimanche ou non; les autres Egliſes, ſur-tout celle d'Occident, célébroient la Pâque le Dimanche. Cette queſtion ayant été examinée, les Peres du Concile convinrent d'obſerver la Pâque le même jour, & ordonnerent qu'elle ſeroit fixée au Dimanche immédiatement ſuivant le quatorziéme de la lune lequel a ſuivi de plus près l'équinoxe du printems, parce qu'il eſt certain que notre Seigneur reſſuſcita le Dimanche qui ſuivit de plus près la Pâque des Juifs.

Pour trouver plus aiſément le premier jour de la lune, & par conſéquent le quatorziéme, le Concile ordonna que l'on ſe ſerviroit du cycle de dix-neuf ans, parce qu'au bout de ce terme les nouvelles lunes reviennent à peu près aux mêmes jours de l'année ſolaire. Nonobſtant cette déciſion du Concile, il reſta des Quarto-Decimains attachés opiniâtrément à célébrer la Pâque le quatorziéme, entr'autres les Audiens ſchiſmatiques en Méſopotamie.

Les Scoto-Miléſiens, les Pictes, avec quelques Bretons, furent les ſeuls dans l'Occident qui reſterent dans l'erreur touchant la Pâque, qu'ils célébroient depuis le quatorziéme jour de la lune juſqu'au vingtiéme. Leur erreur n'étoit pas touchant le jour; car ils célébroient toujours la Pâque le Dimanche,

mais ils se trompoient de semaine (*a*) ; en quoi ils n'étoient pas Quarto-Decimains, quoiqu'il ait plû aux Romains, dit Ussérius, de les en soupçonner sur de faux rapports (*b*).

Les lettres de Laurent, Archevêque de Cantorbery, du Pape Honorius & de Jean IV un de ses successeurs, rapportées par le vénérable Béde, font voir l'opiniâtreté des Scoto-Milésiens pour cet usage.

Laurent ayant succédé à S. Augustin, l'Apôtre de l'Angleterre, son zéle ne se borna pas aux seuls Anglois, dont il étoit le Pontife : il sçavoit que les anciens habitans de la Bretagne & les Scots de l'isle d'Irlande étoient dans l'erreur touchant la Pâque, qu'ils célébroient depuis le quatorziéme de la lune jusqu'au vingt : il leur écrivit, conjointement avec les autres Evêques ses confreres, une lettre pastorale pour les exhorter à conserver la paix & l'unité dans la discipline avec l'Eglise de Jesus-Christ répandue par toute la terre (*c*).

Le Pape Honorius les exhorte à suivre les calculs & les décrets des Conciles touchant la Pâque ; il dit qu'un petit nombre de fidéles dans l'extrémité de la terre ne doit pas se croire plus sage que toutes les Eglises du monde (*d*). Jean IV, successeur de Severin, fondé sur l'autorité apostolique dont il étoit revêtu,

(*a*) Quem tamen & antea non semper in lunæ quarta decima cum Judæis ut quidam rebantur ; sed in die quidem Dominicâ, aliâ tamen quàm decebat hebdomade, celebrabant. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 3. *cap.* 4.

(*b*) Et tamen Scotorum ritum hunc non modo hæresim, sed etiam novam ex veteri hæresim, Romanis appellare libuit. Non novam quidem simpliciter (ut Bedæ visum) sed respectu ad veteres Quarto-Decimanos habito, quorum sententiam à Scotis renovatam fuisse, falsis quorumdam rumoribus decepti suspicabantur. *Usser. Prim. Eccles. Brit. cap.* 17. *pag.* 940.

(*c*) Non solum novæ, quæ de Anglis erat collecta, Ecclesiæ curam gerebat, sed & veterum Britanniæ incolarum, necnon & Scotorum, qui Hiberniam insulam Britanniæ proximam incolunt, populis Pastoralem impendere solicitudinem curabat. Si quidem ubi Scotorum in præfata ipsorum patria, quomodo & Britonum in ipsa Britannia vitam ac professionem minus ecclesiasticam in multis esse cognovit, maximè quod Paschæ solemnitatem non suo tempore celebrarent, sed à decima quarta lunâ usque ad vicesimam Dominicæ Resurrectionis diem observandum esse putarent. Scripsit cum Coepiscopis suis exhortatoriam ad eos epistolam, obsecrans eos & contestans, unitatem pacis & catholicæ observationis cum ea quæ toto orbe diffusa est Christi Ecclesia tenere, cujus videlicet Epistolæ principium hoc est :

Dominis charissimis fratribus Episcopis vel Abbatibus per universam Scotiam, Laurentius, Mellitus & Justus Episcopi servi servorum Dei. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 2. *cap.* 4.

(*d*) Misit idem Papa Honorius litteras etiam genti Scotorum, quos in observatione sancti Paschæ errare compererat, solerter exhortans, ne paucitatem suam in extremis terræ finibus constitutam, sapientiorem antiquis sive modernis, quæ per orbem terræ erant, Christi Ecclesiis æstimarent, neve contra paschales computos & decreta Sinodalium totius orbis Pontificum aliud Pascha celebrarent. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 2. *cap.* 19.

leur adressa une lettre pleine d'érudition touchant la question de la Pâque, où il prouve fortement que la Pâque doit se célébrer, conformément au Concile de Nicée, depuis le quinziéme de la lune jusqu'au vingt-uniéme : il leur reproche aussi que l'hérésie Pélagienne commençoit à revivre chez eux, & les exhorte à se garantir contre ce poison (*a*).

Il paroît cependant que cette erreur étoit nouvelle chez ce peuple, & qu'il n'y avoit que quelques particuliers qui l'eussent adoptée (*b*) : de ce nombre furent quelques-uns de leurs plus grands Saints, comme S. Columban, S. Columb, S. Aidan, S. Finian, S. Colman, les Moines de l'Abbaye de Hy, & plusieurs autres parmi les Scots septentrionaux ; car les Scots méridionaux s'étoient déja soumis à l'autorité du souverain Pontife (*c*).

Cette espéce de schisme ne rompit pas le lien de la charité entre ces Saints & les autres Eglises ; la bonne foi leur faisoit suivre en partie l'exemple de S. Jean, qui observoit à la lettre la loi de Moyse, sans penser que du tems de cet Apôtre l'Eglise judaïsoit encore en plusieurs points, les Apôtres ne pouvant rejetter tout d'un coup toutes les observances de la loi que Dieu même avoit instituée. D'ailleurs les différens cycles en usage en différens tems pouvoient avoir causé une variation dans l'observation de cette solemnité, sur-tout dans une Eglise éloignée & peu à portée d'examiner les usages de la mere Eglise. A Rome même le cycle de quatre-vingt-quatre ans fut long-tems en usage ; les Scots l'avoient adopté, avec cette différence qu'ils comptoient depuis le quatorziéme de la lune jusqu'au vingtié-

" Usser. Primord. *cap.* 17. *pag.* 925. 929. 939.

(*a*) Sed & Joannes, qui & successori ejusdem honorii Severino successit, cùm adhuc esset electus in Pontificatum, pro eodem errore corrigendo, litteras eis magna autoritate atque eruditione plenas direxit, evidenter astruens, quia Dominicum Paschæ diem à quinta decima luna usque ad vigesimam primam lunam, (quod in Nicæna Synodo probatum est) oporteret inquiri : necnon & pro Pelagiana hæresi (quam apud eos reviviscere didicerat) cavenda & repellenda, in eadem illos epistola admonere curavit. Cujus epistolæ principium hoc est :

Dilectissimis & sanctissimis Thomiano, Columbano... cæterisque Doctoribus seu Abbatibus Scotis, Hilarius Archipresbyter, & servans locum sanctæ Sedis Apostolicæ, Joannes Diaconus & in Dei nomine, & electus, &c. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 2. *cap.* 19.

(*b*) Quo Epistolæ principio manifestè declaratur, & nuperrime temporibus illis hanc apud eos hæresim exortam, & non totam eorum gentem, sed quosdam ex eis hac fuisse implicitos. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 2. *cap.* 19.

(*c*) Porro gentes Scotorum, quæ in australibus Hiberniæ insulæ partibus morabantur, jam dudum ad admonitionem Apostolicæ Sedis antistitis Pascha canonico ritu observare didicerunt. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 3. *cap.* 3.

me, au lieu que les Romains comptoient depuis le seiziéme jusqu'au vingt-deuxiéme, en quoi les uns outrepassoient peut-être les bornes prescrites par le Concile de Nicée autant que les autres les devançoient.

L'usage du cycle Alexandrin de dix-neuf ans, expliqué par Denis le Petit, selon lequel on commençoit à compter depuis le quinziéme de la lune jusqu'au vingt-uniéme, étant encore nouveau chez les Romains, pouvoit être ignorée par les Scoto-Milésiens, & leur résistance alors ne pouvoit pas nuire à leur sainteté (*a*). Ils faisoient des miracles : ils attiroient un grand nombre d'ames à Dieu, qu'ils aimoient sans rafinement, dans une simplicité accompagnée de bonne intention ; & leurs cœurs étoient si embrasés de la grace de la charité, qu'ils mériterent d'être éclairés sur ce point de discipline (*b*).

Adamnan, Scot d'Irlande, Prêtre & Abbé de l'Abbaye de Hy, fut un de ceux dont Dieu se servit pour ramener les Scots ses compatriotes à l'observance canonique de la Pâque. Ayant été député, dit Béde, par sa nation vers Alfrid, Roi des Saxons de Northumberland, il séjourna quelque tems dans cette province, & se fit instruire touchant la question qui avoit tant agité les esprits. Les sçavans du pays qu'il voyoit, l'avertirent de ne pas s'entêter avec une poignée de gens dans un coin éloigné de la terre, contre la coutume de l'Eglise universelle, soit dans les observances paschales, soit dans les autres questions décidées.

Hist. Ecclesf. *lib.* 5. *cap.* 16.
Usser. Primord. *cap.* 15. *pag.* 700. *&* *cap.* 16. *pag.* 729. 730.
Idem. Ind. chron. ad an. 703.

Adamnan s'étant rendu à la raison & à l'autorité (car il étoit bon, sage & très-sçavant dans les Ecritures saintes) retourna à son Monastère de Hy dans le dessein de faire revenir ses Moines de leur erreur ; mais ayant trouvé de la difficulté dans l'entreprise, il passa en Irlande, où il fit plus de fruit ; car il convertit presque tous les Scots septentrionaux, & fit observer la vraie Pâque dans les Maisons religieuses qui ne relevoient pas de l'Abbaye de Hy. Il retourna ensuite dans son Isle, où il mourut peu de tems après avec le regret d'avoir laissé ses Moines dans leur endurcissement.

Bed. Hist. Ecclesf. *lib.* 5. *cap.* 23.

Le Prêtre Ecgbert fut plus heureux : après avoir passé quelque

(*a*) Neque illis multum obesse Paschæ talem reor observantiam, quandiu nullus advenerat qui eis instituti perfectioris decreta quæ sequerentur ostenderet. *Bed. Hist. Ecclesf. lib.* 3. *cap.* 25.

(*b*) Verùm quia gratia charitatis fervere non omiserant, hujus quoque notitiam rei ad perfectum percipere meruerunt. *Bed. Hist. Ecclesf. lib.* 3. *cap.* 4.

tems

tems en Irlande dans l'étude des Ecritures saintes, il vint dans l'Isle de Hy, où il fut reçu avec des honneurs, & ayant annoncé la vraie Pâque, il eut la consolation de faire changer la tradition invétérée des Moines, de qui on pouvoit dire avec l'Apôtre qu'ils avoient le zéle de Dieu, mais pas tout-à-fait selon la science. Ainsi la Providence avoit disposé les choses de façon, dit Béde, que les mêmes Saxons qui avoient été redevables aux Scots de la connoissance de la vraie Religion, trouverent l'occasion à leur tour de contribuer en quelque chose au bonheur de leurs bienfaiteurs. Usser. Primord. cap. 15. pag. 701. 702. & Ind. chron. ad an. 716.

Il est presque inconcevable combien cette nation s'étoit distinguée, tant par la Religion que par les sciences, dans les siécles qui avoient suivi immédiatement l'apostolat de S. Patrice (a). Si on n'avoit pas d'autres garans pour cette partie de l'histoire de ce peuple que les Ecrivains du pays même, on seroit tenté de la rejetter comme apocriphe; mais les témoignages d'une foule d'Auteurs étrangers, tant anciens que modernes, depuis le vénérable Béde jusqu'à notre tems, la rendent indubitable.

Sans parler d'un grand nombre de Monastères fondés dans cette Isle & peuplés par de saints & sçavans Religieux, qui ne le cédoient pas aux Peres du désert pour l'austérité de la vie & le renoncement parfait au monde (b); cette nation avoit fourni à toute l'Europe dans ces siécles des essains de zélés Missionnaires, qui annonçoient le nom de Jesus-Christ chez des peuples, & le faisoient revivre chez d'autres; tels furent S. Fridolin, S. Catald, Celius-Sedulius, S. Columb-Kill, S. Columban, S. Gal, S. Fiacre, S. Fursey, S. Arbogast, S. Maildulph, S. Aidan, S. Colman, S. Ultan, S. Foilan, S. Kilian, S. Virgile & autres; de sorte, dit Cambden, que les disciples de S. Patrice avoient fait un si grand progrès dans le christianisme, que dans le siécle suivant l'Irlande fut nommée le pays des Saints (c).

(a) Hibernia eo tempore & religionis & bonarum litterarum laude præ aliis Europæ regnis floruit. *Usser. Prim. Eccles. cap.* 17. *pag.* 899.

(b) Opum autem & rerum seculi tantus illis contemptus, ut eas non solum non ambirent, sed oblatas etiam & hæreditarias respuerent. Præclare enim Columbanus, & ipse ex Hibernia Monachus qui, ut Abbas Walafridus scribit, à Sigeberto Francorum Rege magnifica pollicitatione ne regno suo decederet, invitatus, hoc ipsum respondit, quod & de Thaddeo Eusebius retulit, non decere videlicet ut alienas divitias amplecterentur qui Christi nomine suas dereliquissent. *Cambd. Brit. pag.* 730.

(c) Patricii discipuli tantos progressus in re christiana fecerunt, ut subsequenti ætate

En ſuivant la Chronologie d'Uſſérius & de Wareus, on peut placer dans le cinquiéme ſiécle l'apoſtolat de S. Catalde à Tarente, dans la Poüille, & l'hiſtoire du grand Sedulius.

L'hiſtoire de la vie de S. Catalde fut écrite en proſe d'après les anciens manuſcrits de l'Egliſe de Tarente par Barthoiomée Moron, natif de cette ville; & en vers par Bonaventure ſon frere, ſous le titre de, *Cataldiados libri ſex*, dont le commencement eſt au bas de la page (*a*), & adreſſée à ſes concitoyens: l'une & l'autre furent imprimées à Rome en 1604.

On trouve dans cette hiſtoire un détail de la naiſſance, de la vie, & de la patrie de ce Saint. Il naquit en Irlande; ſes pere & mere furent Euche & Achlene; il fit ſes études à Liſmore dans la Momonie, où il fut l'admiration des Gaulois, des Anglois, des Scots, des Theutons & d'autres peuples qui venoient l'entendre (*b*). Ayant fait pendant quelques années les fonctions d'Evêque de Ratheny, autrement Rachuen, dans la même province, il entreprit le voyage de Jéruſalem pour viſiter les lieux ſaints: & reprénant ſon chemin par l'Italie, il rétablit le vrai culte chez les Tarentins, qui l'avoient déja abandonné pour retourner au culte impie des idoles (*c*). Cette hiſtoire ſe trouve parfaitement conforme à la légende de ce

---

Hibernia Sanctorum patria diceretur, & Scoticis in Hiberniæ & Britannia Monachis nihil ſanctus nihil eruditius fuerit & in univerſam Europam ſanctiſſimorum virorum examina emiſerint quibus Luxovium Burgundiæ, Bobienſe Italiæ, Herbipolis Franconiæ, S. Gallus Helvetiæ, Malmesburia Lindisfarna, & quam plura alia in Britannia Monaſteria originem debent ſuam. Ex Hibernia enim fuerunt Celius Sedulius Presbyter, Columba, Columbanus, Colmanus, Aidanus, Gallus, Kilianus, Maidulphus, Brendanus, & alii plures vitâ, ſanctitate & doctrinâ inclyti. *Cambd. Brit. pag.* 730.

(*a*) Oceani divum Heſperii, Phœbique cadentis
Immortale decus, nulli pietate ſecundum,
Priſca Phalantæi, celebrant quem jura Senatus,
Externiſque dolet mitti glacialis Iberne:
Muſa refer, liceatque mihi, ſi debita poſco,
Florentem juvenem patriis educere tectis:
Ut Solymos fines, ſacri & monumenta ſepulchri
Cernat, & oæbalias tandem tranſmittat in arces;
Quò monitus, quò juſſa Dei, populique ruentis
Cura trahit patrem, nullos peritura per annos.
Uſſer. Prim. Eccl. cap. 16. *p.* 751.

(*b*) Adoleſcens, liberalibus diſciplinis eruditus ad eam brevi doctrinæ excellentiam pervenit, ut ad ipſum audiendum Galli, Angli, Scoti, Theutones aliique finitimarum illarum regionum, quamplurimi Leſmoriam convenirent. *In Officio Romano, apud Uſſer. ibid. pag.* 754.

Cataldum Epiſcopum ex Hiberniæ partibus, oppido quod dicitur Cataldus, patre Eucho, matre Athenâ exortum fuiſſe. *Petrus Equilinus apud Uſſer. ibid.*

(*c*) Reverſos ad idolorum cultus, ut canis redit ad vomitum, Tarentinos centeſimo & ſexageſimo anno poſt Domini ad Patrem aſcenſum, Aniceto Syro tunc Pontifice Maximo, beatus Cataldus ab Hibernia uſque exteri maris inſulæ oriundus, ad priſtinam revocavit fidem. *Joannes Juvenis apud Uſſer. ibid.*

Saint (*a*); & à l'office qu'on chantoit à son honneur dans l'Eglise de Tarente (*b*); où il est rapporté, que lorsque Drogon, Archevêque de cette ville, avoit fait ouvrir le tombeau où reposoit le corps saint, on y avoit trouvé une croix d'or, avec cette inscription : *Cataldus Rachav*, gravée dessus, & qu'on l'avoit attachée à la statue d'argent, que les habitans de Tarente avoient fait faire à son honneur.

On attribue à S. Catalde une prophétie singuliere, touchant la destruction du royaume de Naples. Voici comme Ussérius & Wareus la rapportent d'après Alexandre ab Alexandro, qui vivoit en 1500 : « Il est constant que du regne de Ferdinand » premier, Roi de Naples, lorsque le royaume & la ville de » Naples jouissoient des douceurs de la paix, Catalde, homme » religieux & Evêque de Tarente, mille ans auparavant, où il est » encore honoré comme Patron, ayant apparu la nuit à un Ec» clésiastique, homme vertueux & nouvellement dans les Or» dres sacrés, l'avertit de faire chercher un livre, rempli de divins » mystères, qu'il avoit écrit de son vivant & caché dans un » certain endroit, & de le présenter au Roi; mais l'Ecclésiasti» que n'ayant point fait attention à cette vision souvent réité» rée, Catalde parut encore dans ses habits pontificaux avec la » mître en tête; se présenta devant lui le matin, lorsqu'il étoit » seul dans l'Eglise; lui ordonna, sous peine de punition, de » chercher le livre dont il lui avoit déja parlé, & de le pré» senter au Roi. Sur quoi l'Ecclésiastique assembla le peuple le » lendemain, & alla processionellement à l'endroit indiqué, où » il trouva le livre enveloppé de lames de plomb, & fermé avec » des agraffes de fer. Ce livre contenoit une prédiction du ren» versement du royaume de Naples, les tems déplorables, & » les calamités, dont nous avons vû l'accomplissement, par une » triste expérience (*c*). »

Genialium dierum *lib.* 3. *cap.* 15. apud Usser. Prim. *cap.* 16. *pag.* 758. War. de Script. Hib. & Colg. act. Sanct. Hib. *p.* 550.

(*a*) Beatus Cataldus ex partibus Hiberniæ, quæ suis & ipsa gloriatur in Domino, & lætatur Sanctis Opido Numeniæ Catando, patre Eucho, matre Athenâ, honestis quidem inter cives natus. *Apud Usser. Primord. Eccles. cap.* 16. *pag.* 754.

(*b*) Gaude, felix Hibernia, de quâ proles alma progreditur, &
Felix Hibernia; sed magis Tarentum,
Quæ claudis in tumulo grande talentum.

(*c*) Cum florente fortunâ Ferdinandi primi Regis Aragonii urbs Neapolitana, & regnum nullis adhuc belli calamitatibus premeretur, satis constat Cataldum virum sanctum, qui abhinc annis mille Pontifex urbi Tarentinæ præfuit, quemque Patronum Tarentini cives venerantur, & colunt, nocte intempestâ ministro sacrorum cuipiam tunc Sacris initiato & in casta religione educato, semel atque iterum apparuisse, ac libellum

Cette prophétie fut trouvée en 1492, & Ferdinand après l'avoir lue, la jetta au feu.

En effet Ferdinand saisi de frayeur aux approches de l'armée Françoise, mourut subitement. Alphonse son fils lui succéda : & à peine fut-il en possession, que Charles VIII vint avec une puissante armée ravager son pays, l'obligea de prendre honteusement la fuite, & de passer le reste de ses jours en exil; après quoi, Charles entra victorieux dans Naples avec les ornemens Impériaux.

Moron fixe à l'année 170 l'arrivée de S. Catalde à Tarente: mais si on fait attention à tout ce qui est rapporté de lui pendant son séjour en Irlande, au grand nombre de Chrétiens qu'il y avoit de son tems, dans cette Isle & aux écoles de Lismore inconnues dans l'histoire de ce pays avant le tems de S. Patrice, il faudroit placer cet évenement plus tard de quelques siécles. Ussérius & Wareus le placent au cinquiéme siécle après Antoine Caraccioli qui avoit promis, dans son édition des Chronologistes Italiens, publiée à Rome en 1626, de traiter ailleurs cette question.

Raphael Maffæus Volaterranus comment. urban. *lib.* 3. *p.* 27. apud War. de Scriptor. Hib.

Il y a apparence que le zéle de S. Catalde ne se borna pas à la seule Ville de Tarente, puisqu'il avoit été honoré, selon Volaterran, à Genève sur le lac Leman comme Evêque & Professeur : sans doute il avoit passé par cette ville & il s'y étoit arrêté dans son voyage à la Terre sainte.

Dempster, qui cherche toujours à enrichir son Calendrier au dépens de ses voisins, dit que S. Catalde étoit natif de Knapdale, qu'il avoit été élevé dans le Monastère de S. Philan : que quelques-uns le croyoient Irlandois, parce qu'il étoit né dans les montagnes de l'Ecosse nommée quelquefois Hibernie ;

à se conscriptum quem in abdito loco vivens abdiderat, in quo divina arcana scripta erant, effodere & protinus ad Regem deferri curaret : qui cùm parum fidei somnio dedisset, eadem sibi per quietem sæpiùs observata specie, cum primo diluculo solus moraretur in templo, ipsum Cataldum, qualis erat olim, dum in vitâ ageret, pontificiâ veste, & infulâ amictum, eidem ministro planè vigilanti apparuisse & præcepisse, ut posterâ luce, cùm primum posset, libellum à se conscriptum in abdito loco quem in somnis prædixerat, conditum, effodere & Regi deferre ne cunctaretur, pœnam, ni fieret, graviter comminatus; postera luce solemni pompâ ministrum cum populi comitatu ad latebram, in qua longissimo ævo libellus latuerat, processisse, cumque plumbeis tabellis obsignatum, & clavis obseratum invenisse, satis constat. In eo certum est futurum regni excidium, miserias, calamitates, luctuosa tempora atque instantia mala, quæ posteà secuta sunt Regi prædixisse; id quod experimento docti, magna mercede persolutum vidimus.

mais qu'il paroît par un manuscrit de la bibliothéque Ambroisienne, & les lettres du R. P. Leslei, Capucin, qu'il étoit né dans l'Isle de Hy.

Cette prétention de Dempster, dit Ussérius, est imaginaire & ridicule, & enferme des contradictions (*a*). Si ce Saint étoit né dans les montagnes d'Ecosse, comme il est dit d'abord, comment a-t-il pu être élevé dans le prétendu Monastère de saint Philan qui lui étoit postérieur de quelques siécles?

Ussérius fait voir la vanité du systême de Dempster, par les Offices anciens & modernes de ce Saint, qui lui donnent pour patrie une ville de la province de Momonie en Irlande, nommée Catande, peu éloignée de Lesmore, autre ville de cette province, selon Bartholomée Moron. Il ajoute encore, que ni les montagnes d'Ecosse, ni l'isle de Hy ne furent jamais nommées Hibernie (*b*).

Abercromby, pour appuyer le systême de Dempster, prétend que les Scots d'Albanie avoient été quelquefois nommés *Hiberni*; nom qu'il croit avoir trouvé la racine dans celui d'un territoire d'Albanie, nommé autrefois *Ierne*, à présent *Strathern*.

Pour rendre cette conjecture probable, il auroit dû prouver que Strathern faisoit partie de Dalrieda, ancien patrimoine des Scots, parce qu'on ne donne pas ordinairement à un peuple, le nom d'un pays qu'il ne posséde pas. Mais la situation opposée de ces deux cantons, dont l'un (Dalrieda) se trouve sur les côtes occidentales de l'Albanie, & l'autre vers les côtes orientales de ce même pays, possédées par les Pictes jusqu'au neuviéme siécle, est un obstacle à cette preuve. D'ailleurs, quelle analogie y a-t-il entre le nom d'Hibernie & celui de Strathern? L'un derive de *Hibernia*, nom que les Latins avoient donné à l'Irlande, & qui a sa racine, aussi bien que *Juverna*, *Ierna*, l'*Ierne* des Grecs, dans le mot *Erin*, qui a toujours été le nom propre de ce pays (*c*)? L'étymologie de Strathern se trouve naturellement dans le mot *Straithe*, qui

(*a*) Quæ partim commentitia sunt, partim ridicula & secum invicem pugnantia. *Usser. Primord. Eccles. cap.* 16. *pag.* 753.

(*b*) Ut de montanis illis Scotiæ nihil dicam; Jonam insulam, quis unquam Hiberniam appellatam audiit? *Usser. ibid.*

(*c*) Hibernia, Juverna, &c. ab Ierna dimanarunt: Ierna autem illa, Iris, Iuerdhon & Ireland, ab incolarum *Erin. Cambd. Britt. edit. Lond. pag.* 726.

veut dire Vallon; & *Ern*, qui est le nom d'une riviere qui l'arrose, & qui va ensuite se décharger avec la Tay dans la mer Germanique (*a*).

Eumene & Marcellin' employent indifféremment, dans le quatriéme siécle, les mots d'Irlandois & de Scots, pour désigner le même peuple, mais ils les font venir d'Irlande, *Scotorum à Circio* : ils disent qu'ils avoient été jusqu'alors errans & sans demeure fixe en Bretagne, *cùm anteà per incerta vagantes*.

Cambd. Brit. *edit. Londin. tit. Scot. pag.* 90.

Moron fait mention de S. Donat, Evêque en Italie, qui fut frere de saint Catalde, avec qui il avoit méné pendant quelque tems une vie solitaire (*b*).

L'Irlande donna naissance à Sedulius si célébre par ses écrits, qui lui ont mérité l'attention d'un grand nombre d'Auteurs, tant anciens que modernes. Quoique quelques Auteurs, entr'autres Sigebert, Moine de l'Abbaye de Gemblours en Brabant, dans son traité des hommes illustres, le placent au quatriéme siécle sous Constant & Constance : *Claruit tempore Constantis & Constantii filiorum primi Constantini Imperatoris.* Tritheme, avec peut-être plus de raison, le rapporte au cinquiéme siécle sous Théodose le Jeune ; Ussérius & Wareus, par d'autres considérations, le placent vers la fin du même siécle, & le distinguent d'un autre Sedulius de la même nation que lui, & qu'ils supposent avoir été auteur des Annotations sur les Epîtres de S. Paul.

Quoi qu'il en soit du tems que Sedulius a vêcu, voici ce que Tritheme dit de sa vie : « Sedulius Prêtre, Scot de nation, & disciple, dès sa plus tendre jeunesse, de Hildebert Archevêque des Scots, étoit très-sçavant dans les lettres sacrées & prophanes, avec un goût excellent soit pour la prose, soit pour la poësie. L'envie de se perfectionner dans les études lui fit quitter sa patrie : il passa en France, & delà il visita l'Italie, l'Asie, l'Achaie, dont il partit pour Rome, où il brilla par son érudition merveilleuse. Il écrivit plu-

(*a*) *Straith Ern* enim dicitur, quod antiquâ Britannorum linguâ Convallis ad Ern significat. *Cambd. Brit. edit. Lond. pag.* 705.

(*b*) Alii existimant Cataldum prius, quàm Tarentum accederet in Japygiam devenisse cum Donateo, quem primum Episcopum Lupiensem faciunt & sancti Cataldi fratrem; atque simul aliquandiu solitariam vitam vixisse juxta opidulum, quòd posteà à Sancti (Cataldi) nomine nomen accepit. *Barthol. Moron. apud Usser. pag.* 760.

» sieurs ouvrages en prose & en vers, dont je n'ai trouvé que » les suivans. Il donna quelques autres ouvrages, dont la con- » noissance n'est pas parvenue jusqu'à moi. Il fut à la fin, dit » Sigebert, ordonné Evêque ; mais il ne marque pas de quel » siége. Il florissoit sous Théodose l'an du Seigneur 430 (*a*).

Si on peut ajouter foi à la chronique attribuée à Dexter, sous l'année 428, Sedulius avoit été Evêque d'Oreto, en Espagne (*b*) ; & quoique Damien à Goez & Sebastien Munster, dans la description de l'Espagne, comptent Sedulius au nombre des Poëtes Espagnols, François Bivarius le dit né en Irlande (*c*). Le témoignage de Sedulius même qui se dit Scot, *Sedulius Scotigena*, au commencement de ses Epîtres, ne laisse point de doute sur cette question ; & le titre de ses Annotations sur les Epîtres de S. Paul, publiées d'après un très-ancien exemplaire de l'Abbaye de Fulde, par Jean Sichard, où il est nommé Scot d'Irlande, *Sedulii Scoti Hiberniensis in omnes Epistolas Pauli collectaneum*, désigne naturellement sa patrie, qui étoit l'Irlande ; nonobstant l'étonnement de Dempster de ce que les Théologiens de Cologne avoient ajouté le mot *Hiber-*

(*a*) Sedulius Presbyter, natione Scotus, Hildeberti Scotorum Archiepiscopi ab ineunte ætate discipulus : vir in divinis Scripturis exercitatus, & in sæcularibus litteris eruditissimus, carmine excellens & prosâ, amore discendi Scotiam relinquens, venit in Franciam, deindè Italiam perlustravit & Asiam, postremò Achaiæ finibus excedens, in urbe Româ mirabili doctrinâ clarus effulsit. Scripsit autem & metro & solutâ oratione plura opuscula, de quibus ego tantum reperi subjecta. Ad Macedonium Abbatem opus insigne, juxtà seriem totius Evangelii, quod prænotavit :

Carmen Paschale metrice. Lib. 4. *Paschales quicumque dapes.*

In omnes epistolas Pauli prosaïce. Lib. 14. *Antequam apostolica verba.*

De miraculis Christi. Lib. 1. *A Solis ortus cardine.*

Ad Theodosium Imperatorem. Lib. 1. *Romuli dum ductor clari.*

In majus volumen Prisciani. Lib. 1.

In secundam editionem Donati. Lib. 1.

Exhortatorium ad fideles. Lib. 1. *Cantemus, socii, Domino.*

Epistolas plures ad diversos. Lib. 1. *Sedulius Scotigena.*

De miraculis Christi, prosaïcè. Lib. 2.

Alia quoque nonnulla edidit, quæ ad notitiam meam non venerunt. Hic tandem, ut Sigebertus scribit, Episcopus ordinatus fuit ; sed Ecclesiam vel urbem ubi, non exprimit. Claruit sub Theodosio, anno Domini 430. *Trithemius apud Usser. Primord. cap. 16. pag. 769.*

(*b*) Fætadio Pontifici Toletano succedit Isicius Monachus Palæstinus, qui Sedulium amicum suum & Oretanum Episcopum, prædicationis gratia Toleti detinet, qui dono Dei in Poësiâ Oratoriâque præclarus, multos libros componit. *Apud Usser. ibid. pag. 770.*

(*c*) Hinc habemus Sedulium Oretanum in Hispaniâ fuisse Episcopum, quod tamen non tollit ortum fuisse in Hiberniâ, ut multi credunt ; cùm & ipse Isicius Toletanus Episcopus, Palæstinus fuerit Monachus. Sed utrùm duo Sedulii olim in Poësiâ floruerint, an unus, non est hujus loci disputare. *Usser. ibidem.*

nensis à celui de *Scotus* dans la derniere édition de la Bibliothéque des SS. Peres (*a*), ce même titre se trouve enfin à la tête des éditions des ouvrages de cet auteur, faites à Basle, comme de celle qui se trouve dans la Bibliothéque des anciens Ecrivains, édition de Paris.

Les ouvrages de Sedulius furent beaucoup estimés par les anciens. Un Concile composé de soixante-dix Evêques, assemblés à Rome sous le Pontificat de Gélase, leur rendit un témoignage avantageux. Nous faisons grand cas, disent les Peres du Concile, de l'ouvrage pascal composé en vers héroïques par le vénérable homme Sedulius (*b*).

Hildephonse Archevêque de Toléde dit de notre Auteur, qu'il étoit Poëte évangélique, Orateur éloquent, & Ecrivain catholique : *Bonus ille Sedulius, Poëta evangelicus, Orator facundus, Scriptor catholicus.*

L'Eglise enfin insera dans le Breviaire les hymnes, *A Solis ortû cardine*, & *Hostis Herodes impie*, tirées des écrits de Sedulius ; la premiere à la Nativité du Sauveur, & la derniere à l'Epiphanie, avec le *Salve, sancta Parens, enixa puerpera Regem*, qui sert d'Introït aux Messes de la Vierge.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Fridolin. ad 6 Mart. War. de Script. Hib. *lib.* 1. *cap.* 1. Serm. S. Petr. Damian. de translat. S. Hilar.

S. Fridolin, fils d'un Roi d'Irlande, ayant embrassé la vie monastique, quitta son pays, & voyagea dans plusieurs contrées de la Germanie & de la France, vers la fin du cinquiéme siécle & du tems de Clovis, premier Roi chrétien des Francs : d'où Judocus, Coccius, Possevin & autres prirent occasion de l'appeller *Fridolin le Voyageur.* Après avoir prêché l'Evangile dans différens endroits des Gaules, il se retira pour quelque tems dans le Monastère de S. Hilaire, à Poitiers, où il fut élu Supérieur. Etant secondé par le Monarque, il fit rebâtir ce Monastère, où il déposa le corps de S. Hilaire, dont il fit la translation.

Il fonda après plusieurs Maisons religieuses dans la Thuringe, dans l'Alsace, à Strasbourg, & sur les frontieres de la Suisse : Colgan en comte huit, dont six furent dédiées à saint Hilaire, à qui il avoit une dévotion particuliere. Il fonda en-

(*a*) Ut desinat Dempsterus mirari Theologos Colonienses in ultimâ editione Bibliothecæ Sanctorum Patrum, illum Scotum cum adjectione Hibernensem appellasse. *Usser. Primord. cap.* 16. *pag.* 771.

(*b*) Venerabilis viri Sedulii, paschale opus, quod heroïcis descripsit versibus, insigni laude præferimus. *Usser. Primord. Eccles. cap.* 16. *pag.* 777.

fit un Monastère de filles dans une isle du Rhin, nommé Secking ou Secane, où il fut enterré en 514. Il a écrit, selon Baleus, quelques traités de piété qui sont perdus. Dempster lui attribue d'autres ouvrages ; mais comme il est le seul qui en fasse mention, son témoignage doit paroître suspect.

Les Ecrivains modernes d'Ecosse mettent S. Fridolin dans leur Calendrier : quelques étrangers, comme Arnold Wion, Menard & Wilson l'ont cru sur leur parole ; mais le témoignage de l'antiquité leur est contraire. Sans parler des auteurs Irlandois, qui le reclament, mais dont la véracité pourroit être contestée, Baltherus, Moine & Chanoine de Secking, & le plus ancien auteur de la vie de saint Fridolin, le dit natif d'Irlande (*a*). Gaspard Bruschius le prétend fils d'un Roi d'Irlande (*b*). Canisius assure que les anciens Historiens conviennent que Fridolin étoit né de sang royal, dans la Scotie qui se nomme Irlande (*c*). S. Fridolin, dit Guilliman, Irlandois de nation, de race noble, & Moine de profession, étant venu en Suisse y prêcha l'Evangile & dans les pays voisins (*d*). Fridolin le voyageur, dit Possevin, fils du Roi des Scots Irlandois, écrivit, dit-on, quelques exhortations pieuses (*e*). Gesnerus, Baleus, Hanmerus & autres, dont on ne peut soupçonner la fidélité, disent la même chose. Si l'on veut avoir un plus grand détail de la vie de S. Fridolin, il faut consulter la Chronologie des Monastères Germaniques par Gaspard Bruschius, & un auteur anonyme, publiée en 1606, parmi les Ecrivains Germaniques, par Melchior Goldastus.

S. Columb, surnommé Kill, dont j'ai parlé ailleurs, après avoir converti les Pictes septentrionaux, fonda sur les côtes de la Grande-Bretagne l'Abbaye de *Hy*, ou *Jona*, célébre tant

Bed. Hist. Eccles. *lib.* 3. *cap.* 4.

(*a*) Beatus Fridolinus ab extremis partibus inferioris Scotiæ oriundus esse non ambigitur, quæ videlicèt apud ipsos Scotigenas Hibernia nuncupata. *Balther. vit. S. Fridol. cap.* 1.

(*b*) Seckingense Cœnobium à S. Fridolino Scotorum & Hiberniæ Regis filio, Philosophiæ studiis præclarè imbuto.... inchoatum esse. *Bruchius, de Monast. Germ.*

(*c*) Conveniunt in hoc veteres Historici, Fridolinum regio stemmate natum in inferiori Scotiâ, quæ Hibernia vocatur. *Petr. Canisius vit. S. Fridol. cap.* 2.

(*d*) Ante hos tres sub Clodoveo primo Regum Francorum Christiano, Fridolinus gente Hibernus, stirpe regiâ, in Helvetiâ diu versatus, Christi nomen fidemque, multis rebus divinitùs perpetratis adseruerat; Claronensem regionem & viciniam partim converterat, partim in fide susceptâ confirmaverat. *Guilliman. de reb. Helvetiar. lib.* 1. *cap.* 15.

(*e*) Fridolinus viator, Scotorum Hibernicorum Regis filius, pias quasdam adhortationes fertur scripsisse : vivebat anno 591. *Anton. Possevin. in Apparat. Sacro.*

nobles du Royaume contre lui, prévalurent; & l'obligerént de céder à la tempête en quittant son Monastère de Luxeu. Malgré cette disgrace, notre Saint fut bien reçu de Clotaire II, Roi de Soissons, à qui il prédit que dans trois ans la Monarchie Françoise seroit réunie dans sa personne; ce qui fut vérifié par l'événement. En effet, Théodebert II, Roi d'Austrasie, fut défait par Thierry son frere, & pris à Cologne, où Brunehaut le fit assassiner. Thierry mourut de dyssenterie allant faire la guerre à Clotaire, & Brunehaut fut mise à mort par l'ordre du dernier.

Abrégé chron. de l'Hist. de France.

S. Columban après avoir prêché la parole de Dieu dans plusieurs provinces de la France, & y avoir confirmé sa doctrine par des signes, qui sont en trop grand nombre pour être rapportés ici, entra dans l'Italie, où, avec l'agrément d'Aigilulph, Roi des Lombards, il fonda l'Abbaye de Bobie dans le Milanois, où il ne présida qu'un an : il y mourut le 21 Novembre 615, & eut pour successeur un Bourguignon, nommé Attala.

Les Augustins réclament saint Columban comme ayant été de leur Ordre; mais Reyner veut qu'il ait été Bénédictin. Quoi qu'ils en disent, il est certain que ce Saint avoit formé une Régle qui lui étoit particuliere, & qu'il l'avoit introduite en France (*a*); mais ses disciples se conformerent par la suite à la Régle de S. Benoît, établie quelques années auparavant à Glan-Feuille par S. Maur, en conservant toujours les statuts de leur Pere Columban.

Crusenius Monast. Augustin. *part.* 2. *cap.* 11. Apostolat. Benedict. in Angliâ *pag.* 156.

S. Columban composa plusieurs ouvrages Latins, qui sont rapportés par Wareus & autres; sçavoir, un livre de Commentaires sur le Pseautier; un livre contre les Ariens, que Jonas appelle, livre d'une érudition fleurie : *Contrà quos etiam libellum florentis scientiæ edidit*; treize homelies publiées par Messingham, d'après un ancien manuscrit de l'Abbaye de Bobie; des Epîtres à différentes personnes, dont quelques-unes publiées par Goldastus; *Carmen Monastichon*, ou Poëme Monastique, copié

Vit. S. Columb. *cap.* 29.

(*a*) His ergo in locis Monachorum plebibus constitutis, ipse vicissim omnibus intererat, regulamque quam tenerent, Spiritu sancto repletus condidit. *Jonas Abbas vit. S. Columb. cap.* 9.

Hic admirandæ sanctitatis Pater inter præcipuos laboravit, signis & prodigiis gloriosè inter terrigenas effulsit, & Spiritu sancto edoctus Monachalem regulam edidit, primusque Gallis tradidit. *Ordericus Vitalis Hist. Eccles. lib.* 8.

sur un ancien manuscrit de Freisingen en Baviere, par Henri Canisius; la Régle monastique que ce Saint avoit introduite en France, publiée par Messingham d'après le manuscrit original de l'Abbaye de Bobie; un livre de pénitences journalieres des Moines, manuscrit de l'Abbaye de saint Gall en Suisse; une Epigrame sur la forme, & la mesure qu'il faut observer dans l'imposition des pénitences; des huit péchés capitaux; de la vanité & de la misére de la vie mortelle, en vers. Il écrivit enfin deux Epîtres au Pape Boniface, qui existent encore, & son Apologie touchant la célébration de la Pâque, lorsqu'il fut cité au Synode de Mâcon.

Wallafrid. Strabo, Abb. Augiens. vit. S. Gall. apud Messingh.

Martyrol. Notkeri Balbut. *ibid.*

Petr. de Natalib. de gest. Sanct. *lib.* 9. *cap.* 72.

War. de Script. Hib. *cap.* 3.

S. Gall, né de parens nobles en Irlande, fut mis de bonne heure, selon sa vie écrite par Wallafridus Strabo auteur du neuviéme siécle, sous la conduite de saint Columban, avec qui il profita beaucoup dans l'étude soit des divines Ecritures, soit des arts libéraux, de la grammaire & de la poësie; soit enfin dans la pratique de la discipline réguliere: ayant reçu l'Ordre de Prêtrise par obéissance pour son maître, il fut son compagnon inséparable dans ses voyages en Bretagne, en France & en Allemagne, lorsqu'il fut banni de son Monastère de Luxeu par les intrigues de la Reine Brunehaut. Etant arrivé en Allemagne, & voulant s'établir dans un endroit nommé Tucconia, près le lac Turicin ou Tigurin, nommé aujourd'hui le lac de Zurich en Suisse, saint Gall rempli de zèle, fit mettre le feu au temple où les Païens sacrifioient aux démons, & fit jetter leurs offrandes dans le lac voisin. Les Païens outrés de la conduite du Saint, résolurent sa mort; mais il fut assez heureux de se sauver de leurs mains avec S. Columban, & de gagner le château d'Arbona ou Arbon, situé sur une riviere de ce nom qui tombe dans le lac de Constance, où ils reçurent l'hospitalité pendant sept jours du Prêtre Willimar. Pendant cette intervalle ils s'informerent d'un lieu convenable pour la retraite; le Prêtre Willimar leur indiqua un ancien bâtiment nommé Brigantium dans la Rhætie, aujourd'hui Bregentz dans le pays des Grisons, & leur donna un bateau avec tout ce qui étoit nécessaire pour les y conduire, & un Diacre pour les escorter; ayant trouvé dans ce lieu un ancien Oratoire sous l'invocation de sainte Aurelie, mais converti apparemment en temple païen, ils y briserent trois idoles de bronze qui faisoient l'objet du culte de ce peuple, & ausquels on sacrifioit comme aux Dieux tutelaires du pays.

Ces Saints, après avoir réparé cette Eglise prophanée par les Païens, en firent de nouveau la dédicace, sans lui changer de Patrone. Saint Gall prêcha l'Evangile aux habitans de ce canton, dont il convertit plusieurs; mais la partie des Païens étant trop forte, il fut obligé de quitter son entreprise.

Les deux Saints résolurent alors d'aller ensemble en Italie; mais saint Gall étant prévenu par la fiévre, ils se séparerent. S. Columban prit la route d'Italie, & S. Gall retourna chez le Prêtre Willimar, où il resta jusqu'à sa parfaite guérison. Le désir de la retraite lui fit reprendre le chemin du désert : il se choisit une habitation sur le bord d'une petite riviere nommée Steinaha, aujourd'hui Stinace, près le lac de Constance, où il bâtit une cellule.

L'Evêché de Constance étant vacant, le Prince Gunzo écrivit à notre Hermite pour le prier d'assister à un Synode, qui devoit se tenir pour l'élection d'un successeur pour ce siége. Le Saint s'y rendit accompagné d'un Diacre nommé Jean, son éleve depuis trois ans, & d'un autre nommé Magnoald. La grande réputation de science & de vertu que saint Gall avoit dans le public, lui attira les suffrages de toute l'assemblée, pour remplir le siége de Constance; mais sa grande humilité ne lui permettant pas d'accepter cette dignité, il présenta à sa place son Diacre Jean, qui fut agréé de l'assemblée, & sacré Evêque de Constance. S. Gall après avoir passé sept jours avec le nouveau Prélat, retourna à sa cellule, où il fit bâtir après un Monastère pour lui, & pour douze de ses disciples qui voulurent embrasser l'état monastique avec lui.

Eustache, qui avoit succédé à saint Columban dans le gouvernement du Monastère de Luxeu, étant mort, les Moines députerent six de leurs confreres, tous Irlandois, vers saint Gall, pour l'engager à se charger du gouvernement de leur Maison, en qualité d'Abbé; mais le Saint réfusa encore cet honneur. Il mourut après chez le Prêtre Willimar, le 16 Octobre 635, âgé de 95 ans; d'autres placent sa mort en 625.

La cellule de saint Gall fut célébre par la suite : elle devint une Abbaye fameuse, par la réputation de son Patron & la libéralité de Sigebert II Roi d'Austrasie, & autres Princes voisins. On y bâtit une grande ville bien peuplée, qui porte encore aujourd'hui le nom de S. Gall.

L'Abbé de S. Gall est Prince de l'Empire; il siége avec

droit de suffrage dans les diettes générales ; sa jurisdiction est fort étendue ; son revenu annuel est estimé cent mille ducats ; il fait battre monnoye, & il est en état de mettre sur pied douze mille hommes de troupes, lorsque le corps Helvétique a besoin de son secours.

La vie de saint Gall fut écrite en vers par Notquer le Bégue, dont une partie fut publiée par Henri Canisius. Dempster, à son ordinaire, le met au nombre des Scots d'Albanie ; mais il est contredit par Wallafrid Strabo (*a*), Notquer le Bégue (*b*), Petrus de Natalibus (*c*), Volaterran & autres qui lui donnent l'Irlande pour pays natal. Nous avons de S. Gall quelques ouvrages, sçavoir, un sermon qu'il prêcha dans l'Eglise de saint Etienne de Constance, à la cérémonie du sacre de Jean, Evêque de cette ville ; quelques épîtres publiées par Henri Canisius ; un discours sur la forme du gouvernement ecclésiastique, qu'il prononça en présence de l'Evêque de Constance, dont l'original manuscrit se conserve, selon Possevin, dans la bibliothéque de saint Gall ; son pseautier, dont parle Joachim Vadianus dans son traité des Colléges & Monastères d'Allemagne, & qu'il dit avoir été traduit en Allemand par Notquer le Bégue.

Apparat. Sacr. *tom.* 1. *pag.* 614. Melch. Goldast. rer. Aleman. *tom.* 3.

Bollandus a publié avec des notes la vie de saint Deicol, écrite, il y a plus de huit cens ans, selon son calcul, par un anonyme, d'après les mémoires du Monastère de Lure. Ce Saint étoit Irlandois de nation (*d*), & nommé en langue Irlandoise ou Scotique, *Dichuill*, en Latin *Dichullus* & *Deicola ;* il étoit frere uterin de S. Gall, & disciple de saint Columban comme lui. La foiblesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre son

Act. Sanct. Hib. vit. S. Deicol. ad 18. Jan.

(*a*) Cum præclara sanctissimi viri Columbani.... conversatio per omnem Hiberniam celebris haberetur.... inter cæteros, quos fama virtutum ejus attraxerat, parentes beati Galli, secundùm Deum religiosi, secundùm sæculum nobiles, filium suum primæ ætatis flore nitentem cum oblatione Domino offerentes, illius magisterio commendaverunt, &c. *Walafrid. Strab. vit. S. Galli, apud Surium tom.* 5. *die* 16. *Octobris.*

(*b*) Eodem die, apud Alemannos..... depositio sive transitus beatissimi Galli Confessoris festivè celebratur, qui de insulâ Hiberniâ...., divini amoris instinctu cum magistro & Abbate suo Columbano peregrinaturus per Gallias iter agens, Alemanniam ingressus est. *Ex Martyrolog. Notker. Balbul.*

(*c*) Gallus Abbas ex Hibernia claris parentibus natus, & sancto Columbano in discipulum traditus, ab eodem sacris litteris eruditus, & Monachus ipsius effectus ad Sacerdotium promotus est. *Petr. de Natalib. de gest. SS. lib.* 9. *cap.* 72.

(*d*) Ex his quædam sunt notanda, primo S. Deicolam fuisse natione Hibernum ; dixit enim ipse Summo Pontifici se esse Scotigenam., hoc est ex illis Scotis qui in Hibernia habitabant. *Hugo Menardus in vit. S. Deicol.*

Pere Columban en Italie, il obtint permission de lui de rester en Bourgogne, où il fonda à quelque lieues de Luxeu, le fameux Monastère de Lure, en Latin *Lutra*, ou *Lutrense Monasterium*, dont il confia le soin à S. Colombin, son fils spirituel & son disciple, & se fit bâtir un Oratoire auprès du Couvent; où, après avoir passé le reste de sa vie dans la contemplation & dans la pratique de toute sorte d'austérités, il mourut dans un âge avancé, & fut enterré le quinze des Kalendes de Février, jour auquel on honore sa mémoire (*a*).

Messingh. Florileg. Insul. Sanct. vit. S. Magni.

Canisius rapporte la vie de saint Magnoald, autrement saint Magne, écrite par Théodore son contemporain, Moine de saint Gall & premier Abbé de Campden. Ce Saint qui avoit suivi saint Gall d'Irlande, dont il étoit natif (*b*), partagea avec lui les travaux de l'apostolat : saint Gall étant mort, il fonda en Allemagne deux cellules; l'une à Campden ou Campidana, dont il confia le gouvernement à Théodore son collégue ; & l'autre à Fuessen, en Latin *ad Fauces*, au pied des Alpes. Ces cellules ayant été considérablement enrichies par le Roi Pepin, devinrent par la suite de fameuses Abbayes. Ce Saint, après avoir gouverné la derniere pendant vingt-six ans, mourut en odeur de sainteté le huit des Ides de Septembre, âgé de soixante & treize ans.

Idem. Vit. Sanct. Columban.
War. de Scripr. Hib. *cap*. 3.

On peut compter parmi les disciples de S. Columban, Jonas Abbé de Luxeu avant le milieu du septiéme siécle. Il étoit Irlandois selon Tritheme, Surius, Coccius Sabellicus, Arnold Wion, Molanus & autres qui dans l'ancien style le nomme Scot, *de veteri Scotiâ*, c'est-à-dire, Irlandois, & il le fait sentir lui-même dans sa préface à la vie de saint Columban.

Jonas écrivit en Latin la vie de S. Columban, dont il avoit

(*a*) In Burgundiâ, S. Deicolæ Abbatis discipuli S. Columbani. *Idem, in Martyr. Benedict.*

Eodem die in Vesontionensi territorio, Lutra Cœnobio, depositio S. Deicolæ, discipuli S. Columbani, & primi illius Monasterii Abbatis, viri cœlesti speculatione, virtutum multiplici gloriâ, ac miraculorum insignium splendore præclari, qui constituta ad Dei beneplacitum hac religionis palæstra, regionem ejus in beati Columbini curam deposuit. Ipse verò semotiori cella se occlusit, soli rerum cœlestium contemplationi vacaturus, ut Deo intentus extremum vitæ spiritum exhalaret : quem & orans, feliciter in cœlum transmisit, postque finem beatum, claruit receptæ apud Christum gloriæ magnificis insigniis. *Andr. Saussaius in Martyrol. Gallicano.*

(*b*) Cùm beatissimus Columbanus simul cum beato Gallo .... peregrinandi causâ ex Hiberniâ perveniret, quidam frater nomine Magnoaldus ex præfatâ patriâ Hiberniæ procreatus, &c. *Vit. S. Magni cap.* 1. *apud Canis. tom.* 5. *antiq. lect.*

été

été témoin oculaire : il écrivit aussi les vies d'Attala & d'Eustachius, tous deux disciples & successeurs de saint Columban; le premier à Bobie & le dernier à Luxeu. On a de lui encore quelques hymnes, la vie de Bertulph, successeur d'Attala dans le gouvernement du Monastère de Bobie, & celle de Burgandeford; ces vies, quoique publiées parmi les ouvrages de Béde, ne sont pas de lui. Jonas écrivit enfin la vie de Jean fondateur & premier Abbé d'un Monastère au diocèse de Langres, à la priere de Hunn, Abbé de ce Monastère. Cette vie fut publiée à Paris en 1637, par Pierre Rouere.

Fiacre, né de parens nobles en Irlande, voulant se consacrer à Dieu dans la solitude, quitta son pays & passa en France avec quelques disciples : il s'adressa à Faron, Éveque de Meaux, qui le reçut avec bonté. Ce saint Prélat ayant remarqué en lui beaucoup de douceur & de simplicité, lui demanda sa patrie, le sujet de son voyage, & son nom; Fiacre répondit que l'Irlande, Isle des Scots, étoit sa patrie & celle de ses ancêtres; que voulant mener une vie solitaire il avoit quitté son pays & ses parens, pour chercher un lieu propre pour la retraite; & qu'il se nommoit Fiacre. Le saint Evêque voyant les dispositions de Fiacre, lui donna le bois de Brodole qui lui appartenoit en propre, avec permission de s'y établir. Fiacre, après avoir remercié son bienfaiteur, fit défricher une partie du bois; il y fonda un Monastère sous l'invocation de la sainte Vierge, où il mena une vie érémitique (*a*). Ce Saint fut si célébre par l'austerité de sa vie, & le grand nombre de miracles que Dieu opera par son intercession, avant & après sa mort, dont quelques-uns sont rapportés par Capgravius & Surius, qu'il devint l'objet de la vénération des fidé-

Messingh. Florileg. insul. Sanct. vit. S. Fiacrii.
War. de Script. Hib. *cap.* 3.
Act. Sanct. Hib. vit. S. Connan. ad 13. Jan. *not.* 10.

(*a*) Sanctus Fiacrius Confessor, vir vitâ mirabilis, ex Hiberniæ partibus nobilissimis extitit natalibus oriundus.... eo tempore quo sanctus Faro Meldorum Pontificium possidebat, eum sanctus Fiacrius cum sociis suis hospitalitatis gratia expetiit, quem piissimus Faro libenter suscepit..... cujus vultum simplicem & religiosum intuens ait, Obsecro, charissime, ut mihi originem tuam, patriamque & arcanum tuæ mentis affectum, quo tendis, & quo nomine vocaris, innotescas. Cui, sanctus Fiacrius respondit, Reverendissime Pater, Hibernia Scotorum Insula, mihi meisque genitoribus originem dedit. *Capgravius nov. legend. Anglor. apud Messingh.*

Fiacrius in Hibernia quam veteres Scotiam appellabant, nobilibus parentibus ortus; Meldos ad sanctum Faronem, solitariæ vitæ desiderio, cum aliquot sociis venit, &c. *Breviar. Paris. ad* 30. *Aug.*

Beatus Fiacrius, ex Hiberniæ partibus, relictâ patriâ, in Meldensi territorio, sub beati Faronis Episcopi protectione consistens, innumeris florebat virtutibus, &c. *Ex Breviario Burdegalensi.*

les, & qu'on insera dans la plûpart des Breviaires de France un Office de neuf leçons à son honneur, qui contient une prose dont on trouve le commencement au bas de la page (*a*).

Hector Boethius & autres prétendent que S. Fiacre étoit fils d'Eugene IV Roi d'Ecosse : ce sentiment trouva quelques partisans parmi les étrangers qui l'adopterent sans examen. Notre Saint écrivit, selon Dempster, un traité sur l'excellence de la vie monastique, à Syra sa sœur, dont le manuscrit original se conserve, dit-on, à Meaux, & un livre de méditations.

Aidan, Moine de l'Abbaye de Hy, fut l'Apôtre du royaume de Northumberland en Angleterre. Le Roi Oswald qui avoit embrassé le christianisme, pendant sa retraite chez les Scots, étant rétabli dans son royaume, & voulant faire instruire ses sujets dans la religion dont il faisoit profession, fit venir de l'Abbaye de Hy S. Aidan, qui fut sacré Evêque pour cette mission. Ce Saint prêcha avec succès l'Evangile par-tout; & comme il ne sçavoit pas trop la langue Saxonne, il étoit beau de voir le Prince, qui possédoit la langue Scotique, servir d'interprête entre ce Missionnaire & le peuple.

Bed. Hist. Ecclesf. *lib.* 3. *cap.* 3. & *seq.*

Saint Aidan fonda d'abord un siége épiscopal, dont il fut le premier Evêque, dans une isle sur la côte orientale, nommée Lindisfarne, que ce pieux Prince lui avoit donnée pour cet effet; il fonda aussi plusieurs autres Eglises & Monastères dans différens endroits, où il faisoit instruire le peuple dans la religion chrétienne & dans la discipline ecclésiastique. La vie d'Aidan, dit Béde, étoit bien éloignée de la négligence & de la paresse de notre tems. Tous ceux qui le suivoient, soit Moines, soient Laïques, étoient obligés de s'exercer ou à lire l'Ecriture sainte, ou à apprendre des Pseaumes; c'étoit là son occupation journaliere & celle des freres qui le suivoient, partout où ils se trouvoient. Il n'épargnoit pas les riches par crainte; il les reprenoit sévérement de leurs défauts; il employoit au soulagement des pauvres & à la rédemption des Esclaves, l'argent qu'il recevoit des riches. Il étoit maître de ses passions sans aucun sentiment d'avarice, d'orgueil ou d'amour-propre :

(*a*) Lucernæ novæ speculâ,
Illustratur Hibernia :
Coruscat Meldis insula,
Tantæ lucis præsentiâ.

Illa misit Fiacrium,
Hæc missum habet radium;
Habent commune gaudium,
Hæc patrem, illa filium; &c.

en un mot sa vie étoit un modele de charité, de continence, d'humilité & de toutes sortes de vertu. Enfin ce Docteur célébre, après avoir gouverné le siége de Lindisfarne près de dix-sept ans, & converti les Northumbres à la foi de Jesus-Christ, mourut le 31 Août 651; son corps fut enterré d'abord dans le cimetiere de l'Eglise de Lindisfarne, & quelque tems après, lorsque l'Eglise fut rebâtie, ses reliques furent déposées à la droite de l'autel du choeur. On ne doit pas former de doute sur la patrie d'Aidan : Colgan, après les Martyrologes de Dunagall, de Taulaght & de Cashil, & les Annales de Roscrée, le dit natif d'Irlande. Ce sentiment est appuyé de l'autorité d'Edwald Mahew, Anglois, qui avoit publié la vie de S. Aidan au 31 Août, & de celui qui avoit écrit la vie de S. Oswald au 5 du même mois, où, en parlant de S. Aidan, il dit qu'il étoit sans contredit Irlandois; parce que dans ce siécle il n'y avoit que les Irlandois qu'on nommât Scots. D'ailleurs S. Aidan étoit Moine de l'Abbaye de Hy, dont les suppôts étoient des Scots d'Irlande, puisque les Pictes avoient donné cette Isle à S. Columb-Kill, & aux Moines Scots qui avoient prêché la foi de Jesus-Christ chez eux (*a*). Ces Moines furent les douze disciples qui avoient accompagné cet Apôtre dans la Bretagne, comme il est marqué dans sa vie, & quelques autres qui l'avoient suivi après d'Irlande.

Act. Sanct. Hib. pag. 677. not. 5.

Trias Thaum. vit. 5. S. Columb. lib. 2.

Saint Finan, natif d'Irlande & Moine de l'Abbaye de Hy, succéda à saint Aidan dans le siége épiscopal de Lindisfarne, & dans la mission du royaume des Northumbres. Il fit bâtir dans l'isle de Lindisfarne, dit Béde, une Eglise convenable pour un siége épiscopal, non pas en pierre, mais en chêne, à la maniere des Scots; il travailla beaucoup à la conversion des ames; il baptiza Penda Roi des Angles méditerranés, & Sigbert Roi des Est-Angles avec les Seigneurs de leur suite; & envoya des Prêtres pour instruire & baptiser leurs sujets. Il sacra Evêque pour le Royaume des Est-Angles, Cedda, qui avoit beaucoup travaillé à la conversion de ce peuple. Ce saint Prélat mourut à la fin à Lindisfarne, après avoir gouverné cette Eglise dix ans.

Hist. Ecclesiast. lib. 3. cap. 25.

Bed. ibid. c. 22.

(*a*) Quæ insula..... donatione Pictorum, qui illas Britanniæ plagas incolunt, jamdudum Monachis Scotorum tradita, eo quòd illis prædicantibus fidem Christi perceperunt. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 3. *cap.* 3.

S. Colman, aussi Irlandois de nation, fut le successeur de S. Finan dans le siége de Lindisfarne. Ces trois Prélats étoient recommandables par la sainteté & la pureté de leurs mœurs, par leur zèle pour la propagation de la foi, & par la pratique de toutes les vertus; & l'on peut dire que les Saxons des provinces septentrionales leur étoient redevables de la connoissance du vrai Dieu; & quoiqu'ils se fussent trompés touchant l'observance de la Pâque, qui étoit une affaire de discipline; il semble qu'il y avoit de l'homme dans la maniere dure dont Wilfrid avoit traité l'Evêque Colman dans la conférence de Strenaeshalch, & qui fut cause qu'il quitta la Bretagne, pour se retirer dans l'Isle d'Inis-Bo-Fin sur la côte occidentale d'Irlande, où il fonda un Monastère.

Bed. Hist. Eccl. *lib.* 3. *cap.* 25.

S. Fursey naquit de parens très-nobles en Irlande: son pere étoit Fintan fils de Finloge, Prince de la Momonie méridionale, & frere de S. Brendan de Clonfert; Gelgesia sa mere étoit fille d'Æd, autrement Hugue, surnommé Fin, c'est-à-dire Blanc, Prince des Hy-Brunes dans la Conacie, de qui les nobles tribus des ô Rourkes, & des ô Reillys, tirent leur origine. Fursey fut baptisé & élevé dans la vie religieuse par S. Brendan son oncle. Etant parvenu à l'âge mûr, il fonda du consentement de son oncle un Monastère dans une Isle nommée Rathmat, près le lac Orbsen, au territoire de Gallway, que Colgan croit être aujourd'hui l'Eglise paroissiale de Kill-Fursa au diocèse de Tuam.

Messingh. Floril. insul. Januar. vit. S. Furs.
Act. Sanct. Hib. vit. S. Furs. ad 16. Januar.
Ibid. ad 9. Febr.
War. de Script. Hib. *cap.* 3.
Act. Sanct. Hib. vit. S. Furs. *lib.* 1. *not.* 7.
Ibid. pag. 89. *not.* 14.

S. Fursey, après avoir travaillé à la conversion des ames en Irlande pendant douze ans, passa en Angleterre avec quelques disciples vers l'an 637, où il fut bien reçu par Sigebert Roi des Saxons orientaux; ce Saint ayant arraché aux superstitions de l'idolâtrie, & amené au culte du vrai Dieu quelques restes des Pictes, & des Saxons qui avoient échappé au zèle des Missionaires précédens, fonda le Monastère de Cnobersburgh, aujourd'hui Burgh-Castle, dans le pays de Suffolk, sur un terrein que le Roi lui avoit donné; il engagea ensuite ce pieux Prince à s'y faire Moine, en abdiquant la couronne. Ce Monastère fut considérablement augmenté après par la libéralité d'Anna successeur de Sigebert & des Seigneurs du royaume. Le désir de la retraite fit quitter à notre Saint le gouvernement de son Monastère, qu'il confia à Foilan son frere, & aux Prêtres Gobban & Dicull, & se transporta dans une solitude avec son frere

Bed. Hist. Eccl. *lib.* 3. *cap.* 19.

Ultan; où il passa un an dans la priere & dans la continence, ne vivant que du fruit naturel de la terre & de son travail.

Les tumultes causés par les incursions des Gentils (les Normans apparemment) en Angleterre, & le danger qui menaçoit les Monastères, firent prendre à S. Fursey le parti de passer en France, où il fut présenté à Clovis II, par Erchinoald ou Hercenald Maire du Palais. Le Roi ayant appris par Erchinoald l'intention du Saint, & voulant l'encourager à rester dans ses Etats, lui donna le choix d'un lieu convenable, pour bâtir un Monastère. S. Fursey profita de cette offre, & se fixa à *Latiniacum* (Lagny,) sur la riviere de Marne, à six lieues de Paris. Il y fit bâtir trois Chapelles, dont il dédia la premiere au Saint Sauveur; la seconde à S. Pierre; & la troisiéme fut nommée de son nom après sa mort, par la dévotion du peuple. Etant joint après par plusieurs Moines, ses disciples, qui l'avoient suivi d'Irlande, entr'autres Æmilianus, Eloquius, Mombulus, &c. & secondé par la libéralité du Roi & des Seigneurs du pays, il fonda un Monastère qu'il gouverna lui-même.

Son zèle ne se borna pas à l'interieur de son Couvent; il travailla efficacement à la conversion des ames dans la Brie & aux environs, & sa prédication étoit toujours accompagnée de miracles.

Saint Fursey n'oublia pas ses Freres, ni le Monastère qu'il avoit fondé chez les Saxons orientaux; & ayant conçu le dessein de les aller visiter, après avoir nommé Æmilianus son disciple, pour gouverner à sa place le Monastère de Lagny, il se mit en chemin pour l'Angleterre; mais étant tombé malade à Mezieres, il y mourut le 16 Janvier 648 : son corps fut transferé à Peronne par ordre de Herconvald, & déposé dans une gallerie jusqu'à la dédicace de l'Eglise, qui se fit vingt-six jours après. Le jour de la solemnité étant venu, on plaça dans le chœur le corps de ce Saint, qu'on trouva aussi sain & aussi entier que le jour de la mort. On fit bâtir, quatre ans après, une chapelle à l'orient de l'Autel, où on déposa le corps saint, & où on le voyoit encore du tems de Béde, sans aucune tache de corruption. On célébre la fête de S. Fursey le 16 Janvier à Peronne, où il est honoré comme Patron. Dempster dit qu'il avoit composé un livre sur la vie monastique : on lui attribue aussi une prophétie en langue Scotique. Colgan a publié après Arnold Wion, quelques hymnes faites à sa louange.

Jacques Desmay, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Chanoine de l'Eglise collégiale de S. Fursey de Peronne, écrivit fort au long la vie de ce Saint en François; elle fut traduite ensuite en Latin par le R. P. Eugene ô Gallachor, Religieux de la stricte observance de Louvain. Cet Auteur suppose que S. Fursey avoit fait le voyage de Rome, d'où il étoit revenu par l'Autriche, la Flandre, le Brabant, Liége & Namur, avant que de fonder le Monastère de Lagny. Il rapporte aussi d'après Béde & autres anciens monumens, les visions de ce Saint, & les miracles qu'il avoit faits avant & après sa mort.

Act. Sanct. *pag.* 36. 37. 117. War. de Scrip. Hib. *cap.* 3. Brusch. de Episc. Germ. *pag.* 55. Henric. Pantaleon prosopog. viror. illustr. Germaniæ. Sebastien Munst. Cosmograph.

S. Arbogast, natif d'Irlande, vint, dit Gaspard Bruschius, en qualité d'étranger & d'Hermite en Alsace, où il bâtit un Oratoire à peu près sur le même terrein où est bâtie aujourd'hui la ville de Hagueneau; il s'y appliqua au service de Dieu par le jeûne & la priere. Sa charité lui faisoit quitter quelquefois sa retraite, pour instruire le peuple dans la connoissance & la crainte de Dieu, & l'invocation du Pere, par l'intercession de Jesus-Christ son Fils, en les reprenant de leur culte idolâtre, & en combattant leur superstition. Cette conduite l'ayant fait connoître au Roi Dagobert, ce Prince le désigna pour successeur de saint Amand, dans le Siége de Strasbourg, en 646. Ayant gouverné cet Evêché pendant douze ans, il mourut en 658. Il fut enterré comme il l'avoit demandé, dans le lieu public d'exécution, nommé le Mont S. Michel, voulant imiter Jesus-Christ, qui souffrit hors les murs de Jérusalem, dans la place des méchans; on fonda long-tems après sur sa tombe un Monastère dédié à son nom, auprès duquel on érigea la grande Eglise de cette Ville. Il composa, dit-on, un livre d'Homélies, & des sçavans Commentaires sur les Epîtres de S. Paul.

Baleus. Fleming. Collect. Sacr. *p.* 183.

Guilliem. Malmesb. de Gest. Reg. Angl. *lib.* 1. *cap.* 2. War. de Scrip. Hib. *cap.* 3.

Maildulph, Moine Irlandois, homme docte, passa en Angleterre en 676; il fonda un Monastère & établit une école à Ingleborne dans la Wiltshire; ce lieu fut nommé après lui Maildulfesburgh (*Maildulfi urbs*) à présent Malmsbury. Cette école étoit renommée par rapport au grand nombre de sujets recommandables, pour l'érudition & la piété qui y avoient reçues leur éducation, entr'autres S. Aldelm, qui fut son successeur; & le premier Saxon qui écrivit en langue Latine, soit en prose, soit en vers (*a*).

(*a*) Nec alio sane nomine quam Ingelborne longo tempore notum hoc erat, donec Maildulphus quidam Scoto Hibernus, vir summâ eruditione, & singulari vitæ sancti-

Ce Monastère devint une fameuse Abbaye par la libéralité du Roi Athelstane, & d'autres bienfaiteurs. S. Maildulph a écrit sur l'observance de la Pâque, sur la tonsure, le célibat, des regles pour les arts & les sciences naturelles, des hymnes, des Dialogues & des Epîtres, & plusieurs autres ouvrages qui sont perdus. Ce saint homme mourut dans un âge avancé, dans son couvent de Malmesbury, où il fut inhumé.

S. Cuthbert, fils d'un Prince d'Irlande, naquit à Kenanuse, autrement Kells dans la Midie, ou selon d'autres à Kilmacudrick, à quatre milles de Dublin. Sabine sa mere, ayant entrepris selon le goût de ce tems, un pélerinage à Rome, le laissa dans l'Abbaye de Mailross, où il devint Moine & ensuite Prieur; s'étant acquitté avec honneur de ses fonctions dans cette Abbaye, il fut appellé à Lindisfarne par Eata, Evêque de ce siége: delà il passa dans une isle nommée Farne, à quelques lieues en mer, où il vécut en Hermite jusqu'à ce qu'il fut élû Evêque de Lindisfarne; il n'accepta qu'avec peine cette dignité, y ayant été contraint par la sollicitation du Roi Egfrid, & des Evêques qu'il avoit assemblés en synode pour cet effet.

Bed. Hist. Ecclesf. lib. 4. cap. 27. 28.
War. de Script. Hib. cap. 3.

Il fut sacré en présence du Roi à York, le jour de Pâques 684, par Théodore l'Archevêque: après avoir administré pendant deux ans ce diocèse, il retourna à son Monastere de l'isle de Farne, où il mourut le 20 Mars 686. Il écrivit selon Baleus, un Traité des Ordinations de son Eglise, & un autre qui a pour titre Préceptes de la vie réguliere; Tinmouth & Capgrave, qui ont publié sa vie, rapportent les institutions monastiques qu'il avoit données à ses Moines, & que Dempster nomme *Exhortationes ad fratres*.

Sainte Gertrude étant devenue, à la mort d'Itte sa mere, Abbesse de Nivelle en Brabant, fit venir de Rome des reliques de saints Martyrs, & des livres de piété: elle fit venir aussi d'Irlande des Sçavans, pour expliquer l'Ecriture sainte, & l'enseigner à ses Religieuses, & pour prêcher la parole de Dieu dans le pays

Baillet, vie des Saints, au 17 Mars.

---

tate, nemoris amœnitate captus.... qui posteà ludum aperiens, & cum auditoribus monasticæ vitæ se devovens, cœnobiolum ædificavit. Hinc à Maildulpho illo opidum Maildulfesburgh pro Ingleborne dici cœpit, Bedæ *Maildulphi urbs*, & posteà contractè Malmesbury: historicis etiam nonnullis, & in donationibus antiquis huic loco factis, Meldunum, Maldubury & Maldunsburg nominatur. Inter Maildulphi discipulos floruit imprimis Aldelmus, qui ejus successor designatus... Primus enim erat ex Anglorum gente qui Latinè scripsit, primusque qui componendi carminis Latini rationem Anglos docuit. *Cambd. Brit. articulo Wilsh. pag.* 176.

d'alentour. De ce nombre furent deux freres de S. Furcey, Foillan & Ultan, nommés vulgairement S. Foignan, & S. Outain. Sainte Gertrude donna ensuite à S. Outain la terre de Fosse, au diocèse de Mastrich, entre la Meuse & la Sambre, pour y bâtir un Hôpital & un Monastere (*a*).

Usser. Primord. Ecclesf. Brit. *cap.* 16. *pag.* 732. Messingh. Florileg. insul. sanct. vit. S. Kilian. War. de Script. Hib. *cap.* 3. Fleuri Hist. Ecclesf. *lib.* 40.

S. Kilian, natif d'Irlande (*b*), nommé l'Apôtre de la Franconie, quitta son pays avec deux compagnons, nommés Colonat & Totnan, l'un Prêtre & l'autre Diacre : voulant visiter l'Eglise Romaine, il prit son chemin par la Flandre & l'Allemagne; étant arrivé à Rome, & présenté au Pape Conon, le S. P. trouva en lui tant de sagesse, & une connoissance si parfaite dans les Ecritures saintes, qu'il lui donna sa mission pour prêcher l'Evangile aux infidéles de la Franconie, où ayant converti & baptisé le Duc Gosbert, avec un grand nombre de ses sujets, il fixa son siége à Wirtzbourg, dont il fut premier Evêque & ensuite honoré du martyre. Gosbert épousa, étant encore Païen, Geilana, femme de son frere; mais étant converti au Christianisme, S. Kilian comme un autre Jean-Baptiste, le reprit avec une liberté vraîment apostolique de son inceste, & lui conseilla une séparation. Geilana outrée de cette morale du S. Prélat, le fit assassiner avec ses compagnons le 8 Juillet 689, jour auquel l'Eglise les honore comme martyrs.

La translation que S. Burchard, Evêque de ce siége, fit de ces corps saints, donna occasion à l'Hexastique, au bas de la page (*c*), écrite au commencement du seiziéme siécle, par le docteur En-gilhard

(*a*) Tunc Roma, Sanctorum reliquias sacrosque codices ad se afferri curavit, & ex Hibernia eruditos viros : sacræ legis cantica; quæ pene memoria complectebatur, sibi suisque expositurος; accersivit... Vossuense Monasterium ad ripam Sabis beatis Fullano & Ultano sancti Fursei fratribus excipiendis extruxit. *Breviar. Parisiens. in fest. S. Gertrud. ad* 17 *Mart.*

(*b*) Ex pago Austriæ, & castro nomine Wirtzburg juxta Moin fluvium sanctorum natale Chiliani Martyris & duorum sociorum ejus, qui ab Hibernia Scotorum insula venientes, nomen Christi in prædictis locis prædicaverunt, &c. *Martyrolog. Rhabani VIII. Idus Julii.*

Sanctus Kilianus de Hibernia insula natus, Wirtzburgensis Episcopus clarus habetur. *Marian. Scotus.*

Sanctus Kilianus Monachus Hibernus per hæc tempora Francis orientalibus evangelizat fidem, & eorum appellatur Apostolus. *Ex Chronologia Cardin. Bellarmini.*

In pago Austriæ, id est novæ Franciæ castro, imo civitate, ut Teutonico nomine prodit Wirtzburg juxta Moin fluvium sita, passio S. Kiliani primi ejusdem civitatis Episcopi, & duorum discipulorum ejus Colonati scilicet Presbyteri & Totnani Diaconi, qui ab Hibernia Scotorum insula venientes, & à Pontifice Sedis Apostolicæ autoritate accepta, nomen Christi in eodem loco & in circuitu prædicaverunt *Martyrol. Notkeri Balb. VIII. id. Julii.*

(*c*) Hi sunt Herbipolis, qui te docuere, magistri
Quâ verum coleres Religione Deum,
Impia quos tandem jussit Geilana necari,
Celavitque sub hunc corpora cæsa locum:
Ne turpi, sine laude situ, defossa jacerent
Corpora, Burkardus sub monumenta locat.

gilhard Funkius. On attribue à S. Kilian quelques ouvrages, ſçavoir un traité contre l'Arianiſme, & un autre contre les cultes étrangers.

Sedulius, nommé le jeune, pour le diſtinguer du grand Sedulius, dont nous avons parlé au cinquiéme ſiécle, aſſiſta à un Concile tenu à Rome, le 5 Avril 721, ſous le pontificat de Grégoire II, contre les mariages illicites. Il a laiſſé à la poſtérité des recueils ſur l'Evangile de S. Matthieu, qui ſe voyent encore en manuſcrit dans quelques bibliotheques de Paris. On lui attribue les Commentaires ſur le gros volume de Priſcian; ſur la ſeconde édition de Donatus, & ſur l'art d'Eutichius; on le croit Auteur d'un ouvrage écrit en caractères gothiques ſur parchemin, qu'on avoit trouvé dans un Monaſtère en Galice, & qui fait croire qu'il avoit été Evêque d'Oreto en Eſpagne, & dont voici le titre: *Concordantia Hiſpaniæ atque Hiberniæ à Sedulio Scoto, genere Hiberniensi & Epiſcopo Oretenſi.*

War. de Script. Hib. *cap.* 4.
Severinus Binius Coucil. *tom.* 5.

Albuin, Moine Irlandois, rempli de zéle pour la propagation de la foi, quitta ſon pays, dit Tritheme, & paſſa en 742 dans la Thuringe, contrée de la haute Saxe, où par la douceur de ſa prédication, il convertit à Jeſus-Chriſt un grand nombre de Gentils; enſuite dequoi il fut nommé par le Pape, Evêque de Fritzlar, ou plutôt de Buraburgh; & Arnold Wion lui donne le titre d'Apôtre des Thuringiens. Cet Evêché fut réuni, ſelon Serarius, à celui de Paderborne en 794.

Act. Sanct. vit. S. Albuin. ad 15. Mart.
War. de Script. Hib. *cap.* 5.
Lig. vit. *lib.* 2. *cap.* 42.
Rer. Moguntin. *lib.* 3.
Trith. de vir. illuſ. Ord. Benedict. *lib.* 4. *cap.* 190. *lib.* 3. *cap.* 367.

S. Virgil nommé quelquefois *Solivagus*, à cauſe de ſon amour pour la ſolitude, naquit d'une ancienne & noble famille en Irlande (*a*), où il ſe diſtingua par ſa doctrine: étant venu en France, il fut goûté du Roi Pepin, par rapport à ſa douceur & ſa profonde érudition. Ce Prince l'ayant retenu deux ans auprès de lui, le recommanda à Otilo Duc de Baviere, & le fit nommer à l'Evêché de Juvave, depuis nommé Salſbourg en 772. Pepin fit tenir le Concile de Dingolvingue, où aſſiſterent ſix Evêques, dont le plus connu fut S. Virgil de Salſbourg. Virgil demeura deux ans ſans ſe faire ordonner Evêque de Salſbourg; il en faiſoit exercer les fonctions par Dobha, Evêque venu avec lui d'Irlande. Il rebâtit magnifiquement le Monaſtère de S. Pierre de Salſbourg, dont il avoit été Abbé, avant que de ſe faire ſacrer Evêque.

Meſſingh. Florileg. inſul. ſanct. vit. S. Virgil.
Act. S. Hib. *pag.* 760. 764 769.
War. de Script. Hib. *cap.* 4.
Fleuri Hiſt. Eccleſ. *lib.* 44.

(*a*) Sanctus Virgilius ex Hiberniæ nobili genere & familiâ prognatus: vir pietate, & doctrinâ clarus. *Gaſp. Bruſch. de Monaſt. German.*

Chetimar, Duc des Carinthiens, pria S. Virgil de venir visiter son peuple, & le confirmer dans la foi : mais ne pouvant pas y aller, il y envoya l'Evêque Modeste avec quatre de ses Prêtres, des Diacres & des Clercs, lui donnant pouvoir de consacrer des Eglises, & faire des ordinations. Il y fut lui-même dans la suite en personne, y consacra plusieurs Eglises, ordonna des Clercs, & vint jusqu'aux confins des Huns, où le Drave se rend dans le Danube. Virgil étant Evêque de Salsbourg, il arriva une dispute entre lui & Boniface, Archevêque de Mayence, touchant le baptême. Boniface prétendoit que le baptême administré par un Prêtre du pays, qui par ignorance de la langue latine, avoit corrompu la forme, en disant *In nomine Patria & Filia & Spiritu sancta*, étoit invalide, & qu'il falloit le réitérer. Virgil au contraire soutenoit que ce changement dans la forme du baptême, n'étant qu'accidentel, ne nuisoit pas à la validité du sacrement. On s'échauffa de part & d'autre, & la question fut déférée au Pape : ce fut à ce sujet que Virgil, Evêque de Salsbourg, & Sidonius, Archevêque de Baviere, écrivirent une Epître au Pape Zacharie, qui décida en leur faveur contre Boniface, qu'il taxa d'erreur.

Virgil ne fut pas traité si favorablement dans une autre occasion, où il fut traduit en Cour de Rome, par rapport à son Traité des Antipodes, où il ne s'accordoit pas avec le sentiment des anciens, qui croyoient que la terre avoit une surface plane, qu'il n'y avoit pas d'antipodes, & que les cieux se rencontroient avec la terre dans l'horison. Ce Saint qui excelloit en tout genre d'érudition, étoit philosophe subtil, & grand mathématicien; il étoit partisan de l'opinion de Ptolomée, qui fut le premier qui réduisit la géographie en systême; il soutint la sphéricité de la terre, dont une grande partie étoit par conséquent inconnue, que chaque nation avoit un antipode & un peuple qui lui étoit diamétralement opposé ; ce sentiment étant inconnu aux anciens, & opposé en apparence à quelques passages de l'Ecriture sainte & des saints Peres, Virgil fut représenté par Boniface comme fauteur d'une doctrine erronée, & déclaré hérétique par le pape Zacharie, comme il paroît par son Epître à Boniface. S'il paroît, dit-il, que Virgil soutienne qu'il y a un autre monde & d'autres hommes sous la terre, un autre soleil & une autre lune : il faut le séparer de l'Eglise dans un Concile, après que vous l'aurez dégradé de la prêtrise.

Usser. Epist. Hiber. Syllog. *Epist.* 16. 17.

Il paroît par cette sentence du Pape que cette affaire lui avoit

été mal représentée, ou qu'il n'avoit pas bien compris le sens de Virgil, touchant les antipodes: il paroît même que cette sentence n'avoit jamais été mise en exécution contre lui. La controverse de Virgil avec Boniface est bien détaillée dans Canisius, Aventin & Velser, historiens de Baviere. Melchior Goldastus, dans ses notes sur la vie de saint Columban, cite un Glossaire qu'on attribue à Virgil. Ce saint mourut le 27 Novembre de l'année 785: il étoit regardé comme homme pieux & très-sçavant dans la philosophie & dans les mathématiques; il fut canonisé en 1233 par le Pape Gregoire IX.

S. Donat quitta l'Irlande avec André son compagnon; & après avoir parcouru la France & l'Italie, il se fixa dans l'Hétrurie, aujourd'hui la Toscane, où il mena pendant quelque tems la vie d'Hermite, après quoi il fut élu Evêque de Fiesole. Il gouverna long-tems cette Eglise, & l'éclat de ses vertus le rendit célebre. On prétend que sa vie se trouve manuscrite chez les Dominicains à Rome; il a écrit ses voyages, l'Office de son Eglise, & des commentaires sur les saintes Ecritures; il a écrit aussi en vers hexametres & pentametres une description d'Irlande, dont Colgan rapporte quelques fragmens. Ce Saint florissoit en 840, & sa mémoire est célébrée le 22 Octobre. Dempster attribue à André compagnon de S. Donat, & Archidiacre de Fiesole, quelques traités; sçavoir, de l'utilité de la pénitence, les fruits de l'aumône, aux freres qui avoient reçu de lui l'habit, les Actes de Donat son maître, & un livre de morale. Philippe Villanus, Florentin & Ambassadeur du Pape Boniface IX, publia en 1390 les vies d'André & de sa sœur Brigide, d'après un manuscrit d'une Abbaye dans la Florence, où il dit entr'autres choses: « André, » saint homme, de l'isle d'Irlande, nommée plus communément » Scotia, &c. »

War. de Script. Hib. *cap.* 6.

Dempst. Hist. Ecclef. Scot. *lib.* 4. n°. 366. Trias Thaum. *pag.* 255 & 582. *Ibid. lib.* 1. n°. 31.

Environ ce tems, dit Wareus, vivoit S. Findan, dont la vie fut publiée par Melchior Goldastus en 795. Lorsque l'Irlande commença à être infectée par les Danois, S. Findan, fils d'un Prince de la Lagenie, fut fait prisonnier par ces barbares; mais s'étant échappé d'une maniere miraculeuse, il alla à Rome, d'où il passa en Allemagne, où il resta vingt-sept ans; il fut d'abord Hermite, & ensuite Abbé du Monastère de Richenaw, qu'il avoit fondé dans une presqu'isle du Rhin, où il mourut en 827.

Script. Rer. Aleman. *tom.* 1. *p.* 318.

S. Buo, natif d'Irlande, avec Ernulph ou Ornulph, aussi Irlandois, firent le voyage de l'Islande, où ils prêcherent l'Evan-

gile avec ſuccès ; ils brûlerent les Temples où les Païens faiſoient des ſacrifices humains, & fonderent dans la ville D'Eſiuberg une Egliſe dédiée à S. Columb. On les regarde comme les Apôtres de l'Iſlande.

Hiſt. Eccleſ. Scot. *lib.* 2. n°. 168.

Dempſter dit que S. Buo écrivit un livre d'Homélies aux Iſlandois ; mais il a la mauvaiſe foi de le faire paſſer pour Scot d'Albanie, quoiqu'il tire d'ailleurs ſa relation d'Arngrim Jonas, Hiſtoriographe des Iſlandois, qui appelle expreſſément Ornulphus, chrétien Irlandois : *Irlandum hominem chriſtianum*, & Buo, jeune homme de la même Province, *ejuſdem Provinciæ juvenem*. On célebre la mémoire de S. Buo le 5 Février ; mais l'année de ſa mort eſt incertaine.

Les écoles publiques ; ſçavoir, d'Ardmach, de Liſmore, de Ros Ailithir, autrement Ros Carbre, de Clonard, &c. & les ſçavans Profeſſeurs qui y préſidoient y attiroient beaucoup d'étudians des nations voiſines.

L'innondation preſque univerſelle de l'Europe dans ces ſiécles par les Barbares ennemis de la politeſſe & de la littérature, avoient concentré, pour ainſi dire, l'une & l'autre dans cette nation le ſeul aſyle qui leur reſtoit alors ; nation d'ailleurs très-capable par ſes diſpoſitions naturelles de les cultiver ; ainſi qu'on a vû, il a quelques ſiécles, que les Grecs, après la priſe de Conſtantinople par les Turcs, tranſporterent en Italie & dans les pays voiſins en Europe, la philoſophie & les autres belles connoiſſances de la Grece.

Le vénérable Béde fait mention d'un grand nombre d'Anglois, tant nobles qu'autres qui y alloient du tems des ſaints Evêques Finan & Colman, pour s'inſtruire dans les lettres divines, & ſe perfectionner dans la pratique de la vie réguliere. Il ajoute après que les Scots leur fourniſſoient gratuitement tout ce qui étoit néceſſaire alors, juſqu'aux livres pour étudier (*a*). « Nos » Anglo-Saxons, dit Cambden, alloient dans ces tems en Ir» lande comme à une foire, pour y acheter de belles connoiſſan-

(*a*) Hæc autem plaga Hiberniam quoque inſulam pari clade premebat. Erant ibidem eo tempore multi nobilium ſimul & mediocrium de gente Anglorum qui tempore Finani & Colmani Epiſcoporum relictâ inſulâ patriâ, vel divinæ lectionis, vel continentioris vitæ gratiâ illo ſeceſſerant & quidam quidem mox ſe monaſticæ converſationi fideliter mancipaverunt, alii magis circumeundo per cellas magiſtrorum lectioni operam dare gaudebant : quos omnes Scoti libentiſſimè ſuſcipientes, victum eis quotidianum ſine pretio, libros quoque ad legendum, & magiſterium gratuitum præbere curabant. *Bed. Hiſt. Eccleſ. lib.* 3. *cap.* 27.

» ces ; & on trouve souvent dans nos Ecrivains que lorsqu'il » étoit question de quelqu'un qui étoit absent, on disoit com- » me par maniere de proverbe, qu'il étoit envoyé en Irlande » pour y recevoir de l'éducation. Il paroît même, continue-t-il, » que les anciens Anglo-Saxons nos ancêtres avoient appris en » Irlande l'usage des caractères (*a*). »

Edilvin après y avoir fait ses études, fut Evêque dans la province de Lindisse, où il gouverna long-tems son Eglise en vrai Pasteur (*b*); sans parler d'Altfrid Roi des Northumbres, qui s'y étoit perfectionné dans l'étude de la philosophie & des belles-lettres : *In Hibernia magno otio litteris imbutus, omni Philosophia composuerat animum.* Le jeune Willibrord, frappé de la grande réputation d'érudition qu'avoient les Irlandois, & attiré par l'exemple de S. Egbert Evêque, & du vénérable Wicbert, Prêtre, qui avoient tout quitté pour vacquer en Irlande à l'étude & à la contemplation, sortit de son Monastère avec l'agrément de son Abbé, pour aller s'y préparer à la mission à laquelle Dieu l'avoit destiné ; & après y avoir passé douze ans il devint Archevêque d'Utrecht, ayant converti à Jesus-Christ les Bataves, les Frises, & les peuples d'Anvers (*c*).

Guill. Malmesf. *lib.* 1. de gest. Regum. Anglor.

Fleury Hist. Eccles. *liv.* 40.

Timuthensis & Lelandus font mention de S. Petrocus qui, après avoir renoncé à la couronne de son pere, mort Roi de

(*a*) Anglo-Saxones etiam nostri illa ætate in Hiberniam tanquam ad bonorum litterarum mercaturam undique confluxerunt. Undè de viris sanctis sæpissimè in nostris Scriptoribus legitur, *amandatus est ad disciplinam in Hiberniam* & in Sulgeni vita, qui ante sexcentos annos floruit :

Exemplo patrum commotus amore legendi,
Ivit ad Hibernos, Sophiâ, mirabile claros.

Indèque prisci Angli majores nostri rationem formandi litteras accepisse videantur, cum eodem plane charactere usi fuerint, qui hodie Hibernicis est in usu. *Cambd. Brit. edit. Lond. pag.* 730.

(*b*) Qui & ipse ævo sequenti Hiberniam gratiâ legendi adiit, & benè instructus patriam rediit, atque Episcopus in provincia Lindisse factus, multo Ecclesiam tempore nobilissimè rexit. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 3. *cap.* 27.

(*c*) Quia in Hibernia scholasticam eruditionem viguisse audivit, etiam quorumdam sanctorum virorum famâ narrante, conversatione incitatus, & præcipuè beatissimi Patris & Episcopi Egberti, qui cognomento Sanctus vocabatur, necnon & Wicberti venerabilis viri & Sacerdotis Dei (quorum uterque ob cœlestis patriæ amorem, domo, patriâ, cognationeque relictâ, Hiberniam secessit, ibique dulcissimos supernæ contemplationis fructus, sæculo nudus, Deo plenus, solitariâ quotidiè hauriebat conversatione.) Horum beatus adolescens æmulari cupiens religionem, cum conniventiâ sui Abbatis & Fratrum, in Hiberniam veloci cursu contendit, prædictorum Patrum se familiaritati conjungens. Quatenus, seu prudentissima apis, ex eorum propinquitate mellifluos pietatis carperet flores, & in sui pectoris alveario dulcissimos virtutum favos construeret. Ibique duodecim annos inter eximios, simul piæ religionis & sacræ lectionis magis-

Cumberland, & mené une vie monaſtique pendant quelques années, avec ſoixante perſonnes qu'il s'étoit aſſociées, s'en fut en Irlande, où il ſe captiva pendant vingt années à l'étude des lettres & des divines Ecritures (*a*).

Marc, Breton de nation, fut élevé en Irlande, & après avoir exercé ſaintement les fonctions pontificales, il vint en France, attiré par la libéralité de Charles le Chauve, & ſe retira dans le Monaſtère des ſaints Medard & Sebaſtien, où il vêcut en ſolitaire & ſage Philoſophe (*b*).

Fleury Hiſt. Eccleſ. *liv.* 41. Deux Prêtres Anglois, qui ſe nommoient tous deux Evalde, après avoir étudié en Irlande, allerent prêcher l'Evangile aux Saxons en Germanie.

Ibid. liv. 39. Les Saxons ne furent pas les ſeuls qui alloient chercher la ſcience dans cette Iſle : Béde nous dit qu'Agilbert, François de nation, après avoir étudié pendant long-tems les Ecritures ſaintes en Irlande, étant de retour dans ſa patrie, fut nommé Evêque de Paris, où il mourut dans un âge bien avancé (*c*).

Uſſer. Primord. *cap.* 14. *pag.* 528. *& ſeq.* Uſſérius parle de pluſieurs grands perſonnages, qui avoient paſſé une partie de leur tems en Irlande pour ſe perfection-

---

ſtros, futurus multorum populorum prædicator erudiebatur. *Alcuin. in* 1. *de vit. Willibrord. lib. & in* 2. *initio ſic habet :*

Venerat occiduis quidam de finibus orbis
Vir virtute potens, divino plenus amore,
Ore ſagax, & mente vigil & fervidus actu.
Ad te, temporibus Pippini, Francia felix :
Quem tibi jam genuit fœcunda Britannia mater,
Doctaque nutrivit ſtudiis, ſed Hibernia ſacris,
Nomine Wilbrordus.

Uſſer. Syllog. Præfat.

(*a*) Beatus Petrocus natione Cumber, ex regali ortus proſapiâ...., mortuo autem Rege patre ſuo, optimates quique conſona populi acclamatione Regem hæreditario jure ipſum conſtituere nitebantur. Ille verò neglectâ regali pompâ, aſſumptis ſecum ſexaginta ſociis, Monaſterium intrans habitum religionis ſuſcepit. Elapſis poſt hæc aliquot annis in Hiberniam proficiſcens, litterarum diſciplinis & ſacræ Scripturæ viginti annis, ſe mancipavit.

Studiorum inſolito quodam conflagrans amore præceptores eximiè doctos excoluit, nec manum priùs de tabula ſuſtulit, quam totos viginti annos in lectione bonorum authorum exegiſſet. Quæſitus hâc laborioſâ ſcientiæ theſaurus curâ, tandem eſt inventus : qui jam ne deliteret, inventor Hibernicas gazas in Cornubiam tranſtulit, & videndas omnibus exhibuit. *Apud Uſſer. cap.* 14. *pag.* 563.

(*b*) Marcus natione Britto, educatus verò in Hibernia, poſt longa pontificalis ſanctitatis exercitia, ultroneam ſibi peregrinationem indixit. Sic traductus in Franciam, piiſſimique Regis Caroli munificentiâ illectus, apud Beatorum Medardi & Sebaſtiani cœnobium anachoreticam exercet vitam; ſingularis noſtro tempore unicæ Philoſophus ſanctitatis. *Ericus Antiſiodorenſis in extremo, lib.* 1. *de miraculis ſancti Germani capitulo. apud Uſſer. Syllog. Præfat. ad lect.*

(*c*) Venit in provinciam de Hibernia Pontifex quidam nomine Agilbertus, natione quidem Gallus, ſed tamen legendarum gratiâ Scripturarum in Hiberniâ, non parvo tempore demoratus. Unde Agilbertus rediit Galliam, & accepto Epiſcopatu Pariſiacæ civitatis, ibidem ſenex & plenus dierum obiit. *Bed. Hiſt. Eccleſ. lib.* 3. *cap.* 7.

ner, ſoit dans la piété, ſoit dans les lettres : de ce nombre furent S. Samſon, Archevêque d'Yorck, & après Evêque de Dol en Bretagne ; ſaint Magloire, ſon ſucceſſeur dans ce ſiége ; ſaint Maclou, Evêque d'Aleth, aujourd'hui S. Malo.

Il parle encore de Petranus, noble Breton de l'Armorique, qui avoit quitté ſon pays pour aller paſſer le reſte de ſa vie en Irlande, dans la pratique de l'abſtinence & de toutes ſortes de vertu, & qui fut ſuivi après par Paterne ſon fils : *Hiberniam petiit ibique magnâ vitæ abſtinentiâ & virtutibus Deo placuit.* Perſonne n'ignore que Dagobert fils de Sigebert III & petit-fils de Dagobert I, Roi d'Auſtraſie, fut envoyé en Irlande en 654 par Grimoald Maire du Palais, où il reſta vingt ans. Fleury Hiſt. Eccleſ.

Le zéle des Scoto-Miléſiens pour l'inſtruction de leurs freres, ne ſe fixa pas dans les limites de leur Iſle ; ils envoyerent dans les pays étrangers des Sçavans, pour fonder des Univerſités & des Ecoles de ſcience & de littérature.

Sans parler des Scots Irlandois, qui inſtruiſoient la jeuneſſe Saxonne en Angleterre, du tems du Roi Oſwald (*a*), Fleury fait mention de S. Dunſtan Abbé, qui fut élevé dans le Monaſtère de Glaſtembury au neuviéme ſiécle, par les Irlandois qui y inſtruiſoient la jeuneſſe. *Ibid. lib.* 39. Uſſer. Primord. *cap.* 6. *pag.* 110.

Dans ces premiers tems, dit Cambden en parlant du Monaſtère de Glaſtembury, des hommes d'une ſainteté éminente y ſervoient Dieu, & principalement des Irlandois qui étoient entretenus aux dépens du Roi, & qui inſtruiſoient la jeuneſſe dans la piété & dans les arts libéraux. Ils y avoient embraſſé une vie ſolitaire, afin de pouvoir vacquer avec plus de tranquillité aux Lettres ſacrées, & s'exercer par une vie auſtère à porter la croix. Dunſtan à la fin, homme d'un eſprit cultivé, ayant mérité par ſa ſainteté & ſa doctrine l'eſtime des Princes, introduiſit dans cette maiſon des Moines Bénédictins, dont il fut premier Abbé (*b*).

(*a*) Imbuebantur præceptoribus Scotis parvuli Anglorum unà cum majoribus, ſtudiis & obſervatione diſciplinæ regularis. *Bed. Hiſt. Eccleſ. Anglor. lib.* 3. *cap.* 3. *& alibi.*

(*b*) Primis his temporibus viri ſanctiſſimi hîc Deo invigilarunt & præcipuè Hibernici, qui ſtipendiis Regiis alebantur, & adoleſcentes pietate artibuſque ingenuis inſtruebant; ſolitariam enim vitam amplexi ſunt, ut majore cum tranquillitate ſacris litteris vacarent, & ſevero vitæ genere ad crucem perferendam ſe exercerent. Sed tandem Dunſtanus ſubacto ingenio homo, cùm in principum conſuetudinem ſe penitùs ſanctitatis & doctrinæ opinione immerſiſſet, pro his, recentioris inſtituti Monachos, ſcilicèt Benedictinos induxit, ipſeque primus numeroſo Monachorum gregi hic præfuit. *Cambd. Brit. edit. Lond. pag.* 165.

Cambd. Brit. edit. Lond. p. 176. J'ai déja parlé, d'après ce même Auteur, de Maildulph, Moine Irlandois ; homme docte qui avoit fondé un Monastère & établi une Ecole à Ingleborne, dans le Wilshire en Angleterre, qui fut renommée par rapport à un grand nombre de sujets célébres pour leur érudition & leur piété, qui y avoient reçu leur éducation.

War. de Script. Hib. *cap.* 6. Clément, nommé autrement Claude Clément, & Jean Scot, connu sous le nom d'Albin, tous deux natifs d'Irlande, abandonnerent leur pays à cause des tumultes de la guerre, & passerent en France, où leur science & leurs autres bonnes qualités leur mériterent l'estime de Charlemagne, le Salomon de ces siécles d'ignorance. *Ibid. cap.* 15. Ce Monarque ayant fondé, environ l'an 792, deux Universités ou Ecoles, (Académie, Université & Ecole, signifioient chez les anciens la même chose,) l'une à Paris & l'autre à Pavie, il en donna la régence à ces deux Sçavans. Hist. Anglic. *lib.* 5, *pag.* 264. Il plaça Clément à Paris & envoya Albin à Pavie. Voici comme Polidore Vergile en parle : « Alcuin, dit-il, Anglois de nation, étant en France, commença à enseigner les » sciences à Paris. Par son conseil, Charles fut le premier qui » fonda une Ecole dans cette ville & une autre à Ticinum, » aujourd'hui Pavie en Italie. Ce fut l'année 792, continue-t-il, » que deux Moines d'Irlande, ou si l'on veut de Scotie, vinrent en France, où ils publioient à haute voix, *La sagesse à* » *vendre*, & ne demandoient pour prix de leur science que la » vie & l'habit : un d'eux nommé Clément, fut retenu par » Charles à Paris, où les jeunes gens de la ville de tout rang » & de toute condition, furent mis sous sa discipline ; & l'autre fut envoyé en Italie, où il enseigna à Ticinum.

Polidore suppose ici, qu'Alcuin étoit en France avant l'arrivée des deux Moines d'Irlande, & qu'il avoit commencé à enseigner les sciences à Paris : c'est un point de critique qui mérite attention.

Il est vrai que Fleury fait passer Alcuin par Pavie, où il dit que le Roi Charles l'ayant rencontré en 780, l'invita à venir en France ; d'où notre Auteur le fait partir après pour l'Angleterre vers l'an 790. Il place ensuite son retour en France en l'année 792, qui est l'époque de l'arrivée des Moines d'Irlande, selon Polidore.

Il y a cependant un grand nombre d'auteurs graves, qui prétendent que les Ecoles de Paris furent fondées par Clément

avant

avant l'arrivée d'Alcuin en France : Tels sont Notker le Begue, la Chronique d'Arles rapportée par Vincent de Beauvais, Paul Emile, Antonin, Lupold & autres cités par Colgan. Alcuin lui-même dans le premier livre de son traité contre Elipand, à qui il adresse la parole, dit : « Avant que je vinsse en » France par ordre du Roi Charles, votre erreur fut examinée » à Ratisbonne, le Roi présidant à l'assemblée & Felix pré- » sent; & elle fut condamnée par l'autorité des Evêques. »

Act. Sanct. Hib. vit. S. Clem. ad 20. Mart.

Selon les annales Françoises écrites par un anonyme, citées & suivies par Baronius, le synode de Ratisbonne fut tenu en 792.

« L'année suivante 792, dit Fleury, le Roi Charles fit amener » Felix d'Urgel à Reginum ou Ratisbonne en Baviere, où il avoit » passé l'hyver, & y assembla un Concile; Felix y fut oüi, & » étant convaincu d'erreur, il fut envoyé à Rome vers le Pape » Adrien.

Hist. Ecclef. *Liv.* 44.

Calmet, Abrégé chronol à l'an 792.

Il est donc évident, par les paroles d'Alcuin même adressées à Elipand, & par l'autorité de Fleury, que ce sçavant homme n'est venu en France qu'après le Concile de Ratisbonne & l'an 792, & par conséquent après l'établissement des Ecoles, fait à Paris cette même année par Clément ; à moins que de supposer avec Fleury qu'il y étoit déja venu, & qu'il n'est question ici que de son retour dans ce royaume.

Notker n'est pas favorable à cette explication; il dit qu'Albin de la nation des Anglois, le même sans doute qu'Alcuin, puisqu'il avoit pris le nom Latin de *Flaccus Albinus* & qu'il étoit fort connu sous le nom d'Albin, mais différent d'Albin de Pavie; ayant appris l'accueil que Charles avoit fait aux Sçavans hommes (parlant de Clément & Albin,) vint lui offrir ses services. Quoi qu'il en soit, il paroît toujours incontestable qu'Alcuin n'avoit jamais enseigné ni fondé des études à Paris : André Duchêne qui a publié ses ouvrages, le prouve par des argumens invincibles ; il fait observer qu'il ne parle pas dans aucuns de ses ouvrages d'avoir été à Paris, encore moins d'y avoir fondé des Ecoles ; pendant qu'il est fort exact à rendre compte de tous les endroits où il avoit demeuré ou enseigné. Il parle dans son Epître 10 de la latitude Belgique, où il avoit demeuré, *in Belgica latitudine*; il fait mention dans le prologue à la vie de S. Riquier, du Monastère de Centule, où il avoit été. Il dit dans l'Epître 65, qu'il avoit passé quelque tems à S. Amand ; & dans plusieurs autres Epîtres il parle de

Fleury Hist. Ecclef. *liv.* 44.

Tours, où il avoit demeuré & enseigné long-tems. Il ne fait pas seulement mention de Paris dans aucun de ses écrits, excepté une fois dans son homelie sur la nativité de S. Willebrord, sans faire soupçonner en aucune façon, qu'il y fût venu ni qu'il y eût enseigné. Cependant la fondation d'une Ecole célébre dans la ville capitale, n'est pas de nature à être passée sous silence, par celui dont la gloire y est intéressée.

Mais ce qui est remarquable, Fleury qui s'étend beaucoup sur le mérite & les vertus d'Alcuin, ne dit pas un mot d'aucune fondation faite par lui à Paris; il dit qu'il avoit enseigné à Charlemagne la réthorique, la dialectique, & principalement l'astronomie; qu'il avoit instruit les Princesses Gisele & Rictrude filles de Charles, Angilbert depuis Abbé de Centule, Riculfe depuis Archevêque de Mayence, & quelques autres: voilà ce qu'il appelle l'Ecole du Palais, qui étoit fixe à Aix-la-Chapelle, & qui fut gouvernée, dit-il, après Alcuin par un Ecossois ou plutôt Irlandois. En un mot, il paroît qu'Alcuin depuis son arrivée en France étoit toujours attaché à la Cour jusqu'à ce qu'il fut nommé à différentes Abbayes; entr'autres celle de S. Martin de Tours, où il se retira tout-à-fait jusqu'à sa mort, qui arriva en 804.

Hist. Ecclesiast. *Liv.* 45.

Quelques auteurs, comme Possevin, Robert Gaguin, &c. font partager à Clément la gloire d'avoir fondé l'Université de Paris, en lui donnant pour collégue dans cette entreprise non-seulement Jean Scot son concitoyen, le même qu'Albin de Pavie, mais encore Alcuin, & Raban depuis Archevêque de Mayence. D'autres disent, avec Wion & Vincent de Beauvais, que ces quatre Docteurs avoient été disciples du vénérable Béde.

Nous avons déja vû que Jean Scot, autrement Albin, fut envoyé à Pavie par Charlemagne dans le même-tems qu'il plaça Clement à Paris, & qu'Alcuin présida aux Ecoles du Palais, & puis à celles de Tours jusqu'à sa mort, sans qu'il fût question qu il eût enseigné à Paris. A l'égard de Raban, c'est tout au plus s'il étoit né lors de la fondation des Etudes de Paris, en 792.

Raban, selon Nicolas Serarius, fut nommé Abbé de Fulde en 825, & à l'âge de trente ans. Il faut par conséquent placer sa naissance en 795, tems qui est postérieur à la fondation des Ecoles de Paris: & quand on lui supposeroit encore dix ans de plus lors de son installation dans le siége abbatial de

Lib. 4. de reb. Moguntin in 6. ejusdem sedis Archiepiscop.

Fulde, cela ne feroit pas encore le compte ; il étoit trop jeune écolier en 792, pour être fondateur d'Ecoles.

Il n'est pas bien certain que ces quatre Maîtres furent disciples de Béde ; le contraire paroît vrai. Quoiqu'Alcuin, en parlant du vénérable Béde, le nomme quelquefois par respect, le *Maître Béde ;* & quelquefois, le *noble & fameux Maître de son tems*, il ne dit jamais qu'il fut le sien ; au contraire il se donne pour éleve, dès sa plus tendre jeunesse, d'Egbert Evêque d'York, comme il paroît par sa lettre à Eanbald, successeur d'Egbert dans ce siége. Tout ce que je viens de dire, touchant le tems que Raban vivoit, suffit pour prouver qu'il n'étoit pas disciple de Béde, mort en 735. Il n'y a point de monument ancien pour appuyer ce sentiment : par rapport à Claude Clément & Jean Scot, les Auteurs qui en parlent les font venir d'Irlande ; on sçait que les Irlandois n'alloient pas, dans ces siécles, chercher les sciences chez les Anglois ; c'étoit tout le contraire : *Anglo-Saxones nostri illâ ætate, in Hiberniam tanquam ad bonarum litterarum mercaturam confluxerunt.*

Calmet, Abrégé chronol. à l'an 735.

Cambd. Britt. *edit. Lond. pag.* 730.

La grande difficulté consiste à déterminer la patrie de Clément & d'Albin : les Ecrivains modernes d'Ecosse les mettent au nombre de leurs concitoyens, aussi bien que tous ceux qui se sont distingués par la vertu & la science dans les pays étrangers, sous le nom de Scots ; c'est ce que Buchanan chante en beaux vers, qui marquent dans ce Poëte plus de génie que de bonne foi, & qui sont plus applicables, dit Usférius, à l'Irlande qu'à l'Ecosse, puisque Notker le Begue, Moine de S. Gall, qui avoit écrit la vie de Charlemagne environ 70 ans après sa mort, dit positivement que ces Docteurs étoient sortis d'Irlande (*a*).

En effet il semble que le témoignage du Moine de S. Gall, doit prévaloir dans cette occasion vis-à-vis de tout homme ju-

(*a*) Uti quod de sua cecinit & Poëta optimus, de nostrâ Scotiâ multò rectius possit usurpari :

Hæc quoque cum Latium quateret Mars barbarus orbem,
Sola propè expulsis fuit hospita terra camœnis ;
Hinc Sophiæ Graiæ, Sophiæ decreta Latinæ,
Doctoresque rudis formatoresque juventæ.
Carolus ad Celtas traduxit.

Nam ex Hiberniâ traductos fuisse Doctores istos luculenter confirmat, qui vitam Magni Caroli septuaginta circiter post mortem ipsius annis scripsit Notkerus Balbulus San-Gallensis Monachus, &c. *Usser. vet. Epist. Hib. Syllog. Præfat. ad Lect.*

dicieux ; il vivoit dans le neuviéme siécle, tems très-voisin de celui dont il rapporte l'histoire ; c'étoit un homme fort instruit, puisqu'il présidoit aux écoles de S. Gall, après Marcel. Il avoit écrit la vie de Charlemagne, ce qui le mettoit à portée de sçavoir ce qui s'étoit passé sous son regne ; ses ouvrages furent publiés en 1601 d'après un ancien manuscrit, par Canisius. Voici ce qu'il dit entr'autres choses.

Lorsque Charles commença à régner seul dans l'Occident, & que les lettres étoient en oubli presque par-tout, il arriva que deux Scots d'Irlande, incomparablement sçavants, nommés Clément & Albin, vinrent avec des marchands Bretons sur les côtes de France, & n'ayant pas d'autres marchandises à exposer en vente, pour contenter le peuple qui les entouroient, ils crioient, *de la science à vendre* ; les auditeurs les croyant insensés, en donnerent nouvelle à Charles. Ce grand Prince voulant faire revivre les sciences dans son Empire, les fit venir à la Cour, & après les avoir examiné, il fut rempli de joie, & les fit rester auprès de lui ; mais étant obligé quelque tems après d'aller à la guerre, il établit Clément en France, & donna ordre de fournir tout ce qui étoit nécessaire à la vie, avec des logemens convenables pour lui & les écoliers qu'il avoit mis sous sa discipline. Il envoya Albin en Italie, & lui assigna le Monastère de S. Augustin, auprès de la ville de Ticinum, où tous ceux qui vouloient apprendre pouvoient s'adresser à lui. Il ajoute encore qu'un autre Albin, Anglois de nation, ayant appris l'accueil que ce Monarque avoit fait à ces sçavans hommes, vint lui offrir ses services (*a*). Il étoit en apparence le même qu'Alcuin & Defferent, selon Notker, d'Albin de Pavie. Vincent de Beauvais, & quelques

(*a*) Qui (Carolus) cùm in occiduis mundi partibus solus regnare cœpisset, & studia litterarum ubique propemodum essent in oblivione ; contigit duos Scotos de Hiberniâ cum mercatoribus Britannis ad littus Galliæ devenire, viros & in sæcularibus & in sacris Scripturis incomparabiliter eruditos. Qui cùm nihil ostenderent venale, ad convenientes emendi gratiâ turbas clamare solebant, *Si quis sapientiæ cupidus est, veniat ad nos & accipiat eam* . . . Qui (Carolus) sub omni celeritate ad suam eos præsentiam evocatos interrogavit ; . . quibus ille perceptis ingenti gaudio repletus, primum quidem apud se utrumque parvo tempore tenuit. Posteà verò cùm ad expeditiones bellicas urgeretur, unum eorum nomine Clementem in Gallia residere præcepit. Cui & pueros nobilissimos, mediocres & infimos, satis multos commendavit, & eis prout necessarium habuerant victualia ministrari præcepit, habitaculis opportunis ad habitandum deputatis. Alterum verò nomine Albinum in Italiam direxit, cui & Monasterium S. Augustini juxta Ticinensem urbem delegavit ut illuc ad eum qui voluissent ad discendum congregari potuissent. Audito autem Albinus de natione Anglorum, quam gratanter sapientes viros religiosissimus Regum Carolus susciperet, conscensa navi venit ad eum, &c.

autres cités par Usserius, rapportent la même chose d'après les Chroniques d'Arles, écrites dans le dixiéme siécle ou environ (*a*). Specul. Hist. *lib.* 23. *cap.* 173. Antonin chron. *tit.* 14 *cap.* 4. *sect.* 12. Act. Sanct. Hib. vit. S. Clement. ad 20. Mart. *pag.* 701.

Les Ecrivains de tous les siécles & de toutes les nations, ont adopté le sentiment de Notker, & de la Chronique d'Arles, touchant la patrie de Clément & d'Albin, & la fondation des études à Paris par le premier; tels sont Vincent de Beauvais, François de nation, qui florissoit dans le treiziéme siécle; Lupoldus Bebenburgius, Allemand, dans le quatorziéme; S. Antonin & Antonius Sabellicus, Italiens; Joannes Rossus, Anglois, & Gaguinus, Flamand, dans le quinziéme; Huldéricus Mutius, Allemand; Polydor Vergil, Italien; Wion, Flamand, & Cassaneus, Bourguignon, suivirent dans le seiziéme siécle cette opinion ainsi que Joannes Magnus, & Claudius Roberti, François, au commencement du dix-septiéme siécle. On peut ajouter enfin l'autorité de Trithéme, dans son Traité des Auteurs Ecclésiastiques, & des Hommes Illustres de l'Ordre de S. Benoît, & celle de Possevin, dans son Apparat sacré.

La réputation de Claude Clément lui attira des disciples de tous côtés. Il eut entr'autres Brunon, Einard, Modeste, & Candide, Moines de l'Abbaye de Fulde, que Ratger, leur Abbé, lui avoit envoyés pour être perfectionnés dans la belle littérature, & qui devinrent célebres après par leur doctrine & par leurs écrits (*b*). Browerius de reb. Fuldens. *lib.* 1. *cap.* 14.

Notre Clément ne doit pas être confondu avec Clément, Ecossois, antagoniste de S. Boniface de Mayence, qui fut condamné d'abord en 744 avec Adalbert, Gaulois de nation, son complice, au Concile de Soissons, puis au Concile de Rome, tenu par le Pape Zacharie en 745: il ne paroît pas non plus qu'il soit le même que Clément, Evêque d'Auxerre, quoique quelques Auteurs le prétendent. Fleuri Hist. Eccles. *liv.* 42. Usser. Sillog. Epist. Hib. *Epist.* 15. Usser. Præfat. Epist. Sillog.

Clément écrivit des régles de grammaire citées par Melchior Goldastus. On le croit le même que Clément, auteur de la vie de

(*a*) Florentibus his diebus in Hiberniâ studiis liberalibus præ cæteris regnis, contigit duos Scotos Monachos de Hibernia cum mercatoribus Britanicis ad littus Galliæ devenire .... Cùm Rex Carolus responsum duorum Monachorum Hibernensium audisset, repletus gaudio ambos secum retinuit. Tandem unum eorum, nomine Clementem in Gallia Parisiæ residere fecit. *Joannes Rossus. Warwicensis lib. de Regibus apud Usser. Sillog. præf. ad Lect.*

(*b*) Rabanum & Hattonem Turonos direxit ad Albinum magistrum gratia liberales artes discendi: Brunonem & Einardum variarum artium doctorem peritissimum, modestum & candidum cum aliis ad Clementem Scotum grammaticæ studendi gratia. *Browerius in notis ad Poemata Rabani, pag.* 118.

Charlemagne, dont Wolfgangus Lazius fait mention dans ses commentaires sur la république Romaine.

De vir. illust. Ordin. Bened. *lib.* 2. *cap.* 28.

Si Claude Clément est le même que Claude, homme pieux & sçavant, dont parle Trithéme, qui florissoit du tems de Louis le Debonnaire, c'est-à-dire en 815, mais que cet Auteur donne mal-à-propos pour disciple de Béde, mort plusieurs années auparavant; on lui attribue quelques autres ouvrages, sçavoir des commentaires sur S. Matthieu, sur les Epîtres de S. Paul, le Pentateuque, les livres de Josué, des Juges, de Ruth, & des Pseaumes, des mémoires historiques, un sommaire des Homélies, & la concordance des Evangélistes.

Bellarmin. de Script. Eccl. Possevin in apparatu.

Lib. de zelo vet. princip. German.

Lupoldus Bebenburgius, qui florissoit en 1340, fait mention de Clément. Les François, dit-il, peuvent être comparés aux Romains & aux Athéniens, par le moyen des ouvrages de Clément, Irlandois.

Il est remarquable comment parle de cette nation Henri d'Auxerre, en écrivant à Charles le Chauve : « Que dirai-je, dit-» il, de l'Irlande, qui nonobstant les périls de la mer, envoye sur » nos côtes des troupes de philosophes, dont les plus scavants » se condamnent à un exil volontaire pour se vouer au service du » sage Salomon (*a*).

Hist. Eccl. *liv.* 52.

Charles le Chauve, Empereur & Roi de France, est loué entr'autres choses, dit Fleury, d'avoir procuré par son autorité & par ses bienfaits, le rétablissement des lettres, que Charlemagne son aïeul avoit commencé; attirant des sçavans de tous côtés, entr'autres d'Irlande, & entretenant une école dans son palais.

Fleury Hist. Ecclef. *lib.* 54.

Moengal, nommé aussi Marcel, étoit concitoyen de S. Columban & de S. Gall, & Irlandois comme eux. Il vint de Rome, dit Eckerhard, à l'Abbaye de S. Gall, avec l'Evêque Marc son oncle, pour visiter Grimoald leur compatriote, qui fut élû Abbé de ce Monastère environ l'an 840. « Il y resta à la sollicitation de » Notker le Begue, & des autres Religieux de la maison, ayant » renvoyé en Irlande ses autres compagnons. » Le même Auteur, dans la vie de Notker le Begue, dit qu'on avoit commis à Marcel le gouvernement des écoles des cloîtres.

De Casib. Monast. S. Galli. *pag.* 16.

(*a*) Quid Hiberniam memorem contempto Pelagi discrimine pene totam cum grege philosophorum ad littora nostra migrantem? Quorum quisquis peritior est, ultro sibi indicit exilium, ut Salomoni sapientissimo famuletur ad votum. *Henric. Antisiod. apud Cambd. Brit. pag.* 730.

» Gaspard Bruscius releve beaucoup ces écoles sous ce gouver- » nement. Sous l'Abbé Grimoald, dit-il, on écrivit à grand frais » un nombre d'excellens livres, & en ce tems l'Abbaye de S. Gal » étoit une école célebre où les enfans des Princes & des Nobles » étoient parfaitement instruits dans la sagesse, & rendus capa- » bles de la conduite des affaires publiques. » On doit rapporter à Moengal le mérite de ces écoles, dont il avoit la régence sous Grimoald l'Abbé. Il mourut dans ce Monastère le 30 Septembre; mais on ignore l'année. Il eut pour successeur dans le gouvernement des écoles Notker le Begue son éleve, nommé quelquefois le Moine de S. Gal. Il écrivit, selon Judocus Metzler, une homélie sur l'Evangile qui existe encore.

De Monast German. sub Grimoaldo.

De viris illust. Monast. S. Galli.

Jean Scot, surnommé *Erigena*, c'est-à-dire, natif *d'Erin* ou *Eire*, qui est le vrai nom de l'Irlande en langue du pays, étoit un homme, dit Malmesbury, d'un esprit vif & éloquent; il s'appliqua à l'étude dans son pays dès sa plus tendre jeunesse; il passa ensuite en France, où il fut présenté à Charles le Chauve. Comme il étoit très-sçavant dans la philosophie péripatéticienne, la langue Grecque & autres branches de littérature, il fut bientôt goûté de ce Prince, qui étoit le protecteur des sçavans.

War. de Script. Hib. *cap. 6.*
De Gest. Reg. Ang. *lib. 2. cap. 4.*
Vide Porro. Rog. Hoved.

En ce tems, la question touchant la grace & la prédestination étoit beaucoup agitée, & les meilleurs plumes étoient employées pour éclaircir cette difficulté; Erigena fut consulté par Hincmar, Archevêque de Reims, & Pardulus Evêque de Laon; il écrivit à la sollicitation de ces Prélats un traité contre la doctrine des deux prédestinations. Ce traité fut combattu par Prudentius, Evêque de Troyes, qui dans la préface de son livre soutient qu'Erigena avoit suivi Pelage, Celestius & Julian, par rapport à la grace, qu'il avoit donné atteinte à la justice de Dieu, en niant le péché originel, qu'il avançoit enfin une doctrine dangereuse; mais ces imputations paroissent avoit été l'effet des conséquences forcées que Prudentius avoit tirées de l'ouvrage d'Erigena, puisqu'il admettoit le péché originel & la nécessité de la grace. Notre Auteur fut soupçonné d'erreur, touchant la présence réelle, dans un livre qu'il écrivit en deux parties sur ce sujet.

Fleuri. Hist. Eccles. *lib.* 48.

Dupin. Hist. Eccles. *cent. 9. pag.* 82.

Erigena traduisit ensuite du grec en latin les ouvrages attribués communément à S. Denys l'Aréopagite, qu'il dédia à Charles le Chauve. Comme cet ouvrage étoit rempli de questions méthaphysiques & obscures, touchant la nature divine & ses attributs,

Spotiswood. Hist. Eccles. *lib.* 2 *pag.* 26.

le Pape Nicolas I écrivit à Charles une lettre, où il lui marque « que qu'un nommé Jean de la nation des Scots, avoit traduit en » latin les ouvrages de Denys l'Aréopagite, touchant les noms de » Dieu & la hiérarchie céleste, qu'on auroit dû lui envoyer ce li- » vre pour être approuvé, d'autant plus que Jean, quoique d'une » profonde érudition d'ailleurs, étoit suspect dans sa foi ; il le » prie en conséquence d'envoyer le livre & son Auteur à Rome, » ou de le bannir de l'Université de Paris. » Le Roi voulant ménager le Pape, sans faire de la peine à Jean Erigena, lui conseilla de retourner dans son pays, pour éviter l'orage. Erigena pour obéi au Roi, retourna chez lui, où il mourut en 874.

Dupin. *cent.* 9. *pag.* 83.

Wareus, en suivant les auteurs Anglois, change les circonstances & le tems de la mort d'Erigena, qu'il place dix ans plus tard. Il vint, dit-il, en 884 en Angleterre, à la sollicitation du Roi Alfred, qui l'employa, quelques années après, à rétablir les études à Oxford. Isaac Wake, dit-il encore, nous apprend que les statues d'Alfred & d'Erigena, ouvrage gothique, s'y conservoient de son tems comme des monumens d'antiquité. Il cite enfin sur ce sujet après Cambden & Harpsfield, les annales du nouveau Monastère de Winchester. Voici ce qui est rapporté : « L'an de notre rédemption 886, la seconde année après l'arrivée » de S. Grimbald en Angleterre, l'Université commença à Ox- » ford : les premiers régens ou lecteurs en théologie, furent » l'Abbé S. Neoth, homme sçavant, & S. Grimbald très-habile » interprete des Ecritures saintes. Asser le Moine professa les hu- » manités. Jean, Moine de l'église de S. David, donna des leçons » de logique, de musique & d'arithmétique. Jean Erigena, Moine » & compagnon de S. Grimbald, homme d'un esprit pénétrant, & » très-versé dans toutes sortes de sciences, y enseigna le pre- » mier, la géométrie & l'astronomie, en présence du glorieux & » invincible Roi Alfred, dont la mémoire sera toujours prétieuse » au Clergé & aux séculiers de son Royaume. Ce sage Roi donna » un ordre à l'effet que les nobles fussent tenus d'y envoyer leurs » enfans, ou ceux d'entre leurs domestiques, qui auroient des » dispositions pour l'étude, pour se faire instruire dans les let- » tres. »

Britan. *pag.* 267. Hist. Eccles. Anglor. *secul.* 9. *c.* 5.

Erigena que les uns confondent avec Jean de Mailross, disciple de Béde, les autres avec Jean de S. David, se retira au bout de trois ans dans l'Abbaye de Malmesbury, pour éviter une contestation arrivée entre Grimbald & les anciens écoliers d'Oxford,

où

où il mourut, dit-on, des blessures qu'il avoit reçues de ses écoliers, & où il est regardé comme Martyr ; il fut enterré près de l'autel à main gauche, où on lisoit sur sa tombe l'inscription ci-dessous (*a*). Sa mémoire est célébrée le 10 Novembre, selon le Martyrologe Romain, publié à Anvers en 1586, par ordre du Pape Grégoire XIII. Comme il y avoit alors en Angleterre plusieurs sçavans qui se nommoient Jean, il se peut que les auteurs Anglois ayent confondu Jean Erigena avec Jean, Abbé d'Etheling, qui fut assassiné, dit-on, par l'instigation de ses Moines ; d'autant plus que Malmesbury, qui rapporte ce trait d'Erigena, semble le donner sur des ouï-dire *ut fertur* : & que d'ailleurs Berengarius ni ses disciples, qui ont tant relevé le mérite d'Erigena, parce qu'il sembloit favoriser leur erreur touchant la présence réelle, ne parlent pas de lui comme Martyr. Quoi qu'il en soit de ce point de critique, il paroît qu'Erigena étoit un des plus sçavans hommes de son tems, & celui qui possédoit mieux les langues grecque chaldaïque & arabique.

Jean Erigena composa quantité d'ouvrages : outre ses traités sur la prédestination & l'eucharistie, & sa traduction des ouvrages de Denys l'Aréopagite, dont j'ai déja parlé, Baleus assure qu'il avoit traduit en trois différentes langues, sçavoir, la chaldaïque, l'arabique & la latine, les morales d'Aristote, touchant le secret des secrets, ou le gouvernement des Princes ; il écrivit, selon le même, les traités des immaculés mystères de la foi, contre les barbares, des tomes paraphrastiques pour l'institution de la jeunesse, les dogmes des philosophes, des poëmes, des épitres & des homélies. On lui attribue les extraits touchant les différences & les rapports de la syntaxe grecque & latine, qu'on a trouvés parmis les écrits de Macrobius, où cete note est ajoutée. « Ici finit „ la guirlande que Jean avoit cueilli dans le livre d'Ambrosius, „ Macrobius, Théodosius, pour mieux entendre les regles des „ verbes grecques. » Il y avoit, dit-on, dans la bibliotheque de M. de Thou deux livres de la division de la nature, qu'on attribue à Jean Scot Erigena. Ranulph Higden, Moine de l'Ordre de Citeaux, en fait mention dans son Polychronicon : il est probable que cet ouvrage est désigné par Honorius Augustodunensis,

Usser. Epist. Hib. recensio *pag.* 135.

De Luminar. Ecclef. *lib.* 3.

Lib. 5. *cap.* 32.

(*a*) Clauditur hoc tumulo sanctus Sophista Joannes
Qui dotatus erat, jam vivens, dogmate miro ;
Martyrio tandem Christi conscendere regnum,
Quo, meruit, sancti regnant per sæcula cuncti.

lorsqu'il dit que Jean Scot ou Chrysostôme, homme extrêmement sçavant dans les saintes Ecritures, écrivit dans un style élégant, un livre de la nature de toutes choses, *de naturâ omnium rerum.*

Hist. Ecclef. *aut. 9. pag. 83.*

Dupin le fait Auteur de deux livres de la prédestination, de cinq livres des natures, ou de la division des natures, & d'un livre de visions. Ces livres des natures furent imprimés à Oxford en 1681; mais son livre de visions est encore manuscrit; il ajoute qu'Erigena avoit traduit quelques commentaires de Maximus sur les livres de Denys l'Aréopagite; que sa traduction des commentaires de Maximus sur S. Grégoire de Nazianze, avoit été imprimée à Oxford en 1681, que Trithéme fait mention d'un commentaire sur l'Evangile de S. Matthieu, & d'un livre d'Offices, composés par Jean Scot. Dupin ajoute enfin qu'Erigena avoit quelques teintures d'érudition, qu'il étoit habile dans la logique & les mathématiques; mais qu'il étoit d'un caractère arrogant, foible raisonneur & pauvre théologien: mais ce jugement doit être regardé comme l'effet de la prévention & d'un esprit de parti, puisque Malmesbury, Hoveden & autres, lui donnent beaucoup de pénétration, & une connoissance générale en tout genre d'érudition; & qu'Anastasius le bibliothécaire, son contemporain, dans sa lettre à Charles le Chauve, du 23 de Mars 875, dit « que c'étoit un homme d'une grande sainteté, & qu'il „ attribue à une influence spéciale de l'esprit de Dieu, sa traduction „ des ouvrages de S. Denys, trouvant extraordinaire qu'un tel ouvrage ait pû être fait par un Barbare (ce terme n'est pas propre) „ de la Scotie, dans l'extrémité du monde, sans l'assistance spéciale de l'esprit de Dieu. „ Dempster, dit Wareus, employe en vain son esprit pour expatrier Jean Erigena, parce qu'il est nommé par ses contemporains Scotus; c'étoit cependant le nom ordinaire des Irlandois dans ce siécle; en effet, Erigena veut dire un homme natif d'*Erin*, qui est le vrai nom de l'Irlande; comme Angligena veut dire un Anglois, & Francigena un François.

Après tous les avantages que les Scots Milesiens eurent du côté de la religion & des sciences, dans les premiers siécles du christianisme, doit-on les soupçonner de n'avoir pas eu des esprits cultivés & des moeurs policées? Les sciences qui éclairent & qui ornent l'esprit, florissoient plus qu'ailleurs chez eux. La morale chrétienne qui régle les mouvemens du cœur, formoit parmi eux des hommes d'une haute réputation pour la sainteté de leurs mœurs. Cependant malgré ces avantages, on voyoit chez

eux un mélange étonnant de vertu & de vice, & comme dit un certain Auteur, ils étoient ardens en tout, soit dans le bien, soit dans le mal : *In omnes affectus vehementissimi.* Pendant qu'une partie de ce peuple se consacroit entierement à Dieu par un renoncement parfait au monde, & servoit en cela de modèle aux nations voisines ; l'esprit de discorde fut toujours nourri chez eux, soit par la tyrannie de leurs Princes, soit par l'ambition de leurs nobles, soit par les fréquentes révoltes de leurs sujets. Au lieu de maintenir leurs conquêtes au dehors, & de faire valoir le tribut que leurs ancêtres Païens avoient imposé aux Pictes, aux Orcadiens, & aux habitans des isles Hebrides & de Man, ils étoient toujours armés les uns contre les autres; sans que l'Evangile qu'ils venoient de recevoir avec tant de respect, eût pu corriger cet esprit de discorde, qui fut cause de tant de désordres.

Cambd. Brit. *pag.* 789.

En effet, il semble que la guerre étoit l'unique occupation de ce peuple : que son génie lui faisoit envisager cette passion, qui tient à la vérité de la férocité, comme une vertu & comme un vrai héroïsme.

Il y a toujours quelque passion qui domine dans chaque homme en particulier ; il est à-peu-près de même des nations.

Les passions ont différentes nuances & différens dégrés d'énormité chez les différens peuples.

Les Scoto-Milésiens avoient, comme les autres peuples leurs contemporains, un mélange de vertus & de vices : ils étoient attachés à leur religion presque jusqu'à la superstition. Ils étoient grands dans leurs sentimens : ils étoient humains, hospitables, amis sinceres; mais ennemis implacables. Ils se croyoient deshonorés s'ils prenoient la voye de la Justice pour se vanger d'un affront ; & cet esprit de vengeance commun au Prince & au peuple, fut cause de leurs fréquentes guerres.

Leurs Rois commandoient les armées en personne, sans être entourés de gardes : ils marchoient toujours à la tête de leurs troupes. La façon de se battre alors étoit bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui, & les combats étoient par conséquent plus sanglans; de sorte qu'il n'est pas étonnant qu'il en ait tant peri par les armes.

Ce génie martial & les fréquentes guerres, devoient, ce semble, avoir nui à l'agriculture, au commerce, & aux lettres;

cependant comme les campagnes n'étoient pas de longue durée, & que la guerre se terminoit ordinairement par une seule bataille, on avoit tout le tems nécessaire pour cultiver les terres & nourrir les troupeaux : deux articles essentiels qui faisoient le fonds de leur richesse, & qui soutenoient cette noble simplicité qui regnoit par-tout, soit dans les vêtemens, ou dans la nourriture. Le luxe, qui dénote ordinairement une grande abondance chez un certain nombre de particuliers, & une grande indigence chez les autres, étoit inconnu chez un peuple accoutumé depuis un grand nombre de siécle à vivre du produit de la terre. Chaque tribu possédoit son territoire héréditaire, & le chef distribuoit aux différentes branches de la tribu, des fiefs & des terres d'où elles tiroient facilement leur subsistance. Ils ne connoissoient pas le faste, ni ce faux brillant qui mettent souvent les gens de la plus vile condition au-dessus des gens de bien ; les états étoient distingués chez eux par la vertu, jointe à la naissance & la diversité des couleurs de leurs habits ; les grands ne méprisoient pas les petits, & ceux-ci reconnoissoient sans chagrin leur dépendance.

L'avarice n'étoit pas plus connue chez un peuple qui n'amassoit pas : le superflu servoit aux besoins de l'hospitalité : les maisons étoient ouvertes aux étrangers. Un peu de goût pour l'histoire, pour la poësie ou la musique, donnoit toujours à ceux-ci un accès libre, sans qu'on s'informât de leurs noms, ni d'où ils venoient.

Le commerce avec l'étranger étoit peu de chose dans les anciens tems, en comparaison de ce qu'il est depuis quelques siécles. Il est certain que les Phéniciens dans les tems reculés faisoient un commerce ; en Irlande, où l'objet principal étoit les mines & les métaux dont cette Isle abondoit, & dans la Bretagne d'où ils tiroient l'étain de Cornoüaille. Dans les tems postérieurs, les Milésiens commerçoient avec les Gaulois, les Bretons & les peuples du nord. Tacite suppose ce commerce, lorsqu'il dit que les ports d'Irlande étoient plus commodes & plus connus aux négocians, que ceux de la Bretagne.

Bochart. Geograph. Sac. *lib.* 1. *cap.* 39.

Vit. Agricolæ, *pag.* 499. apud Grat. Luc. *cap.* 12.

Il ne faut pas moins de loisir pour cultiver les lettres, que pour exercer l'agriculture & le commerce ; cependant il est prouvé que dans les sixiéme, septiéme, huitiéme & neuviéme siécles, les lettres avoient fleuri dans cette Isle, nonobstant les tumultes de la guerre, plus que dans les pays voisins.

Ce peuple ayant toujours été libre, sans subir aucun joug étranger, étoit toujours uniforme dans ses mœurs, & dans ses coûtumes; ainsi la peinture des mœurs d'un siécle peut convenir aux autres. Il n'est pas croyable, dit Cambden, que cette nation ait jamais subi le joug des Romains; il eut été avantageux pour elle, ajoute-t-il, de l'avoir porté, parce qu'elle se fût plutôt dépouillée de sa barbarie.

Il est vrai que, selon l'opinion commune, les Romains avoient policé toutes les nations qu'ils avoient subjuguées. Si le mérite de nation policée dépend de sçavoir bâtir en pierre & en ciment, au lieu de bois; s'il resulte d'un grand nombre d'arts qui ne servent ordinairement qu'à entretenir le luxe & le faux brillant, & à corrompre les mœurs; enfin si cette gloire consiste dans l'ambition démesurée de vouloir rendre tributaires & esclaves toutes les nations, aux dépens du sang de plusieurs millions d'hommes, de les priver de la liberté si naturelle à tous les humains, & de traiter de barbares les peuples généreux qui ont la noble fermeté de s'indigner des fers, & de dédaigner les mœurs étrangeres; sans doute les Romains méritent cet éloge. Mais si ce titre doit être le prix de la simplicité & de l'innocence des mœurs, de la noblesse dans les procédés, de la droiture & de la bienfaisance; qu'auroient servi les arts brillans qui font le charme de nos âges frivoles, à une nation dont le gouvernement étoit fondé sur la loi naturelle & sur les vertus qui en découlent? Plusieurs peuples avoient incontestablement besoin de ces maîtres; mais les Scoto-Milésiens qui étoient lettrés avant qu'il fut question du peuple Romain, pouvoient aisément se passer d'eux pour apprendre les belles connoissances.

La relation que Cambden après Cambrensis, à la fin de son *Britannia*, donne des mœurs des anciens Irlandois, est si frivole qu'elle ne mérite pas d'être refutée ni rapportée.

Le christianisme ne causa pas de changement dans la constitution fondamentale de l'Etat. Les hommes y apprirent à commander & obéir, par des principes plus purs d'équité & de justice, dont Dieu même étoit la source & l'objet, comme il en devoit être la récompense.

Quoique les Ecclésiastiques, comme substitués aux Druides, eussent part dans le pouvoir législatif; cependant comme ils ne suivoient d'autres régles dans leur conduite que la loi de

que la conquête des provinces, & qui se succédoient les unes aux autres, sans donner le tems de respirer aux peuples qu'ils ravageoient. Tel fut l'ennemi qui ravagea les côtes de l'Europe dans le neuviéme siécle, & qui arrêta le progrès des conquêtes de Charlemagne chez les Saxons. On les nommoit en France, *Normands*, c'est-à-dire, hommes du nord; en Angleterre, *Ostmans*, c'est-à-dire, gens qui venoient de l'Est, parce que les peuples de la Livonie, de l'Estonie & de la Curlande, qui n'étoient séparés des Danois que par la mer Baltique, étoient les complices de leur brigandage; les Irlandois comprenoient toutes ces nations sous le nom de Danois & Norwégiens, qu'ils nommoient en leur langue, *Lochlannuigs*, c'est-à-dire, puissans sur mer, & qu'ils distinguoient en *Dubh-Lochlannuigs*, & *Fionn-Lochlannuigs*, (c'est-à-dire, les Lochlannuigs noirs, & les Lachlannuigs blancs). Les premiers étoient les Danois, & les derniers les Norwégiens : je les nommerai dorénavant tantôt Norwégiens, tantôt Danois, & souvent Normands, pour me conformer à la langue dans laquelle j'écris.

War. de antiq. Hib. *cap.* 24. Grat. Luc. *c.* 9. Bruod. propug. cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 14. Porter. Compend. annal. Ecclef. reg. Hibern. *sect.* 4. *cap.* 1. Usser. Primord. Ecclef. *pag.* 1038. Tom. I. rerum Aleman. *pag.* 318.

Selon les annales d'Irlande, les pirates Normands parurent pour la premiere fois dans cette Isle en 795 : ils ravagerent les côtes d'Albanie & d'Irlande, & pillerent l'Isle de Recrain, aujourd'hui Rachlin, au nord du comté d'Antrim. Ce fut environ ce tems que saint Findan, fils d'un Prince de Lagénie, fut emmené captif par ces barbares; mais selon sa vie écrite par un anonyme, qui étoit son compagnon, & publiée par Melchior Goldastus, il s'échappa de leurs mains d'une maniere miraculeuse. Dicuil, auteur Irlandois & contemporain, fait mention de ces premieres déprédations des Normands, dans son livre de la mesure des Provinces de l'univers. Ces pirates revinrent au bout de trois ans, c'est-à-dire, en 798, & commirent des hostilités dans le nord d'Irlande, & dans les isles Hébrides.

Keating Hist. d'Irl. *part.* 2.

Les barbares, qui n'avoient que le pillage en vûe jusqu'à présent, ayant pris goût pour le pays, se proposerent d'en faire la conquête. Pour cet effet une flotte de cinquante vaisseaux aborda dans la partie occidentale de la Momonie avec un corps de troupes, qui commencerent à piller & ravager la province. Airtre, alors Roi de Momonie, assembla ses troupes & leur livra bataille: l'action fut très-vive, & les Normands ayant été mis en déroute, regagnerent avec précipitation, à la

faveur

faveur de la nuit, leurs vaisseaux, après avoir laissé 416 des leurs sur le champ de bataille. Vers le même tems, ces barbares ravagerent l'Abbaye de Hy-Columb-Kill, massacrerent les Moines, avec Blaithmac fils d'un Roi d'Irlande, dont Wallafrid Strabon avoit écrit la vie en vers. Kellach, alors Abbé de Hy, trouva le moyen de se sauver de ce massacre : il se réfugia en Irlande, où il passa sept ans dans l'Abbaye de S. Columb à Kells dans la Midie ; après quoi il retourna à son Abbaye de Hy, où il ne vécut pas long-tems.

En 812 les Normands firent sur cette Isle une seconde tentative qui ne leur réussit pas mieux que la premiere : ils débarquerent sur les côtes de la Momonie, où ils exercerent toutes sortes de cruautés sur les habitans, sans épargner ni âge, ni sexe, pas même les Eglises, ni les Monastères ; mais ils eurent le même sort qu'auparavant : car ils furent répoussés avec beaucoup de perte par Feidlime, Roi de cette province. Dans ce même-tems une flotte de Normands aborda sur la côte orientale de l'Isle ; ils porterent la terreur par-tout ; ils pillerent la fameuse Abbaye de Banchor, & tuerent l'Evêque avec neuf cens Moines. Une autre troupe débarqua à Jobh-Kinseallagh (Wexford ;) ravagea tout le pays ; brûla les Eglises ; pilla les Monastères jusqu'au territoire d'Ossory, où les habitans leur livrerent bataille, en tuerent sept cens sept sur la place, & forcerent les autres d'abandonner leur butin. Ils ne se rébutoient pas ; la perte étoit bientôt réparée par des nouveaux secours, & le vuide bientôt rempli ; de sorte qu'ils arriverent quelque tems après dans le port de Limmerick, brulerent les territoires de Corcabaisquin, de Tradruighe, & d'Iobh-Conuill Gabhra ; mais les habitans de Iobh-Conuil les ayant attaqué vigoureusement à Seannuid, remporterent sur eux une victoire complette, & les forcerent d'abandonner leur butin.

Rhegino, dans sa Chronique à l'année 812, fait mention de ces premieres victoires, remportées par les Irlandois sur les Normands. « Une flotte de Normands ayant abordé, dit-il, dans » l'Isle d'Irlande, & engagé un combat avec les Scots, il y en » eut beaucoup de tués, & les autres furent mis en fuite (*a*). » Hermannus Contractus dit à-peu-près la même chose (*b*). On

(*a*) Classis Normannorum Hiberniam insulam aggressa, commissoque cum Scotis prælio, multi ex iis interfecti, cæteri fuga lapsi sunt.

(*b*) Classis Danorum Hiberniam invadens, à Scotis victa est.

peut obſerver ici que les Irlandois, dans le neuviéme ſiécle étoient connus aux étrangers ſous le nom de Scots. Vers l'année 818, Turgeſius, Roi ou fils du Roi de Norwége, arriva avec une puiſſante flotte dans le nord d'Irlande : il avoit la réputation d'un grand guerrier, mais cruel & inhumain. Les Normands diſperſés par pelotons par tout le Royaume, commandés par différens chefs, ſur la nouvelle de l'arrivée de Turgeſius, ſe réunirent & le choiſirent pour leur Général. Ce tyran, ſe voyant Commandant en chef de tous les Normands d'Irlande, commença à donner ſes ordres par-tout ; il envoya des partiſans pour harceler & piller les habitans, avec ordre de n'épargner ni âge, ni ſexe. Il n'y avoit pas encore de place forte, ni de ville fortifiée en Irlande : le Général Normand, voyant la néceſſité d'avoir des places de retraite, pour ſe mettre à couvert en cas de beſoin, & aſſurer le butin, ſupplea au défaut en diſtribuant ſa flotte, qui étoit compoſée de quantité de petits bâtimens à voiles & à rames, dans les différens lacs du pays ; il en plaça une partie ſur le lac Neagh, une autre ſur le lac Rée dans le Shannon ; il envoya le reſte à Lughmiagh. Voilà les garniſons d'où ces barbares faiſoient des courſes dans le pays, & les forterefſes qui leur ſervoient de retraite, lorſqu'ils étoient répouſſés par les habitans. Les ordres du tyran furent exécutés dans la derniere rigueur par ces monſtres de l'humanité : on voyoit par-tout des monceaux de corps morts, les Egliſes & Monaſtères pillés & brûlés. L'Egliſe d'Ardmach fut pillée trois fois dans un ſeul mois, l'Abbé emmené captif, & l'Univerſité ſi fameuſe juſqu'alors, où on comptoit quelquefois 7000 étudians, totalement détruite, & les écoliers aſſaſſinés avec leurs Régens, ou mis en fuite.

Hugue le Monarque parut inſenſible aux malheurs de ſes ſujets : au lieu de vanger ſa patrie & la défendre contre l'ennemi commun, ſur quelque mécontentement qu'il eut des Lagéniens, il entra hoſtilement dans cette province qu'il ravagea impitoyablement.

Les ſignes qui avoient paru cette année dans la nature, & les convulſions arrivées dans les élemens, ſembloient annoncer quelque choſe de funeſte pour cette nation ; à la fin du mois de Mars, il y eut des coups de tonnerre ſi violens & des éclairs ſi fréquens, qu'il périt environ 1010 perſonnes de l'un & l'autre ſexe dans un ſeul canton, entre Corcabaſquin

au territoire de Clare & la mer; il y eut en même-tems un gonflement extraordinaire de la mer, qui inonda un canton du pays qu'on n'a jamais pu recouvrer; & le courant des eaux fut si violent, qu'il fendit en trois parties une isle nommée Inis-Fidhe, ce qui dénotoit un tremblement au fond de la mer.

On peut placer sous ce regne la fondation du Prieuré de Disert-Kellach ou Kells dans la Midie, par S. Kellach, Anachoréte: il est probablement le même que Cellach, Abbé de Hy, qui se réfugia en Irlande pour éviter la fureur des Normands.

Hugue le Monarque, après un regne rempli de troubles, mourut à Athda-Ferta dans le territoire de Tirconnel; il fut tué selon d'autres à la bataille nommée Cathdroma. War. de anti. Hib. *cap.* 4.

Conquovar, autrement Connor, fils de Donchadha le Monarque, fut le successeur de Hugue dans le gouvernement de l'Isle. Les Normands qui commençoient à s'établir dans le pays, étant renforcés tous les ans par de nouvelles récrues, pilloient & brûloient tout ce qui se trouvoit sur leur chemin: les Monastères d'Inis-Damhly, de Corke, de Banchor & de Dundaleathglass, où il y avoit une Académie célébre, furent sacrifiés à leur fureur; le Monastère de Moigh-Bille eut un sort plus malheureux: car y ayant mis le feu, les Hermites périrent tous dans les flammes, & ne purent pas se sauver. An 819.

Le Monarque, plus sensible aux malheurs de ses sujets que son prédécesseur, & irrité par les cruautés que les barbares ne cessoient de commettre, assembla ses troupes, & leur livra bataille dans la plaine de Tailton, où il gagna sur eux une victoire complette; mais cet avantage ne lui servit pas de beaucoup, parce que les renforts que les barbares recevoient continuellement de chez eux, les mettoient toujours en état de tenir la campagne, & de continuer leurs hostilités. Les habitans de la Lagénie leur livrerent bataille quelque tems après à Druim-Conla; la victoire fut long-tems en suspens, mais les Provinciaux ayant perdu Conuing leur Général, chef de la tribu de Fortuaths, & habile guerrier, les barbares furent victorieux; après quoi ils recommencerent leur pillage à l'ordinaire. Conquovar le Monarque, se voyant dans l'impossibilité de soulager sa patrie, ou de la défendre contre ces barbares, mourut, comme on le prétend, de chagrin.

Niall, surnommé Caille, fils de Hugue VI, fut le succes- An 833.

ſeur de Conquovar. Le regne de ce Monarque ne fut pas plus tranquille que celui de ſon prédéceſſeur : il arriva de Norwége en 835, ſous le commandement de Turgeſius, une flotte conſidérable avec des troupes fraîches, qui ſaccagerent preſque toute la Conacie, avec une partie de la Midie & de la Lagénie; ils ſubjuguerent quelque tems après la plus grande partie de l'Ultonie; ils démolirent les Egliſes, & exercerent toutes ſortes de cruautés contre les Chrétiens. Leur chef s'empara d'Ardmach, & en chaſſa Faranan, l'Archevêque, avec les Moines & les écoliers; ils brûlerent enfin les Monaſtères d'Inis-Kealtrach, de Cluain-Macnoisk, de Cluain-Ferta-Luachra, de Tirdaglaſſ, & du Lac-Eirne.

L'année 840 fut remarquable à cauſe de la deſtruction des Pictes : les Scots après une longue guerre, les défirent en deux batailles ſucceſſivement, ſous Keneth II; enſorte qu'il ne reſta plus qu'un léger ſouvenir de ce malheureux peuple, qui avoit figuré dans la Bretagne depuis un grand nombre de ſiécles. Alors le royaume d'Ecoſſe, qui conſiſtoit auparavant dans le Dalrieda, c'eſt-à-dire, les territoires de Cantire, de Knapdal, de Lorne, d'Argyle & de Brun-Albuin avec les iſles voiſines, ſe forma ſur les ruines des Pictes, tel qu'il eſt aujourd'hui; & ce peuple ſpirituel & belliqueux commença à être connu des nations voiſines.

Uſſer. Primord. Eccleſ. *cap.* 15. *pag.* 612.

Environ ce tems Feidhlime, fils de Criomthan, Roi de la Momonie & en même-tems Archevêque de Caſhil, que Cambrenſis nomme mal-à-propos Roi d'Irlande, ſur quelque mécontentement qu'il eut des habitans de Leath-Con, entra hoſtilement chez eux, & ravagea leur pays depuis Birr juſqu'à Téamor, où il trouva de la réſiſtance, & perdit dans un combat Jonractach fils de Maolduin, Prince de la premiere diſtinction de ſa ſuite. Feidhlime mourut peu de tems après, & fut remplacé dans le gouvernement de la province de Momonie par Olchobhair, Abbé d'Imly, homme ambitieux, qui eut aſſez de crédit pour ſe faire élire Roi de Caſhil.

War. antiq. Hibern. *cap.* 4.

Colgan, après les Annales des quatre Maîtres, rapporte à l'année 838 l'arrivée de deux flottes conſidérables, de ſoixante vaiſſeaux chacune, chargées de troupes Normandes, dont l'une entra par la riviere Boyne à Drogheda, & l'autre par la Liffy à Dublin; avec ce renfort les Normands commencerent à ſe fixer dans le pays : ils firent conſtruire des forteresses par toute

l'Isle ; qu'on nommoit communément *Danes Rathes*, comme qui diroit les Forts des Danois, & que les Irlandois appelloient *Mothes*. Ces forteresses, dont on voit encore des vestiges par toute l'Irlande, étoient de la terre élevée à une certaine hauteur, d'environ vingt pieds, d'une figure ronde, applatie & un peu creusée en haut, & dont le diamétre étoit quelquefois de trente, quelquefois de quarante toises. Ces forteresses leur servoient de retraites & de retranchemens, lorsqu'ils étoient poursuivis par leurs ennemis ; & comme elles étoient bâties sur des éminences & en vûe les unes des autres, les barbares avoient la facilité de s'avertir d'une extrémité de l'Isle à l'autre, en brûlant de la paille dessus, lorsqu'il arrivoit quelque chose de fâcheux.

Dans ces entrefaites Niall le Monarque, après avoir châtié les habitans révoltés, de Fearkeal, & de Deabhna-Eathra, livra bataille aux Normands près de Doire dans l'Ultonie, & remporta sur eux une victoire complette : il les défit ensuite dans le territoire de Tirconnel : mais ce Prince ne vêcut pas long-tems après ; car voulant traverser la riviere Callain au pays de Kilkenny, & voyant les eaux bien hautes, il dit à un Seigneur de sa suite de sonder le gué ; mais la violence du courant l'ayant demonté, & le Roi ne voyant personne disposé à le secourir, s'avança sur le bord de la riviere, où la terre ayant manqué sous les pieds de son cheval, il tomba dans l'eau, & eut le même sort que son guide. Ce fut du nom de cette riviere qu'il fut nommé Niall Caille. Grat. Luc. c. 9.

Niall Caille étant mort, le trône d'Irlande resta vacant quelque tems, & le sceptre fut arraché des mains de cet ancien peuple. L'usurpation & la tyrannie ayant prévalu, & Turgesius étant déclaré Roi d'Irlande par les siens, il envoya aussitôt des émissaires en porter la nouvelle en Norwége, & solliciter les secours nécessaires pour le maintenir dans sa nouvelle dignité, contre un peuple jaloux de sa liberté.

Les Irlandois indignés de l'esclavage dont ils se voyoient ménacés, & se rappellant le souvenir du courage, de l'héroïsme de leurs ancêtres, & de la liberté dont ils avoient joui depuis un grand nombre de siécles, résolurent de faire un dernier effort pour sécouer le joug de la tyrannie. Chaque Prince & Seigneur étoit chargé de les combattre dans son canton ; &

l'attaque devoit être générale par tout le royaume : l'exécution fut prompte & accompagnée de succès.

Les Danois furent d'abord défaits à Ardbreacan dans la Midie, par une armée composée de la principale noblesse de la tribu de Dailgais. Olchobhair, fils de Kionnfaoith & Roi de Cashil, & Lorcain fils de Keallach, Roi de la Lagénie, avec leurs forces réunies, livrerent bataille aux Normands à Scia-Naght. Le terrein fut disputé avec opiniâtreté; mais les barbares ayant perdu le comte Tomair, leur chef & l'héritier présomptif de la couronne de Dannemark, avec 1200 hommes tués sur la place, furent obligés de céder le champ de bataille aux vainqueurs : ils furent encore vaincus près Cashil, avec perte de 500 hommes, par le même Roi de Cashil, & les habitans d'Eoganacht; ils perdirent trois cens soixante hommes dans une action, contre les habitans d'Hy-Finginte, au territoire de Lomneach.

Les habitans de Tirconnel ayant pris les armes pour vanger leur liberté, attaquerent les barbares à Eastuadh, & en tuerent un grand nombre : ils perdirent deux cens hommes dans une action contre les habitans de Kianachta; & Tighernach, Prince de Loch-Gabhair dans la Midie, en tua 240 à Druim-da-Chonn; les habitans de Kinal-Fiacha & de Fearkeal, dans l'Ouest-Midie, en firent autant.

Maolseachlin, autrement Malachie fils de Maolruana, frere de Conquovar le Monarque, & Prince de la Midie orientale; connu sous le titre de Roi de cette contrée, ne fut pas le dernier à se signaler contre les ennemis de la patrie. Il leur livra deux batailles : la premiere à Foure, où il en tua 700; la seconde à Casan-Linge dans la Lagénie, où les barbares furent entierement défaits : leur perte monta à 1700 hommes tués, avec Saxolb, leur général. C'est ce qui engagea Turgesius à rechercher l'amitié de ce Prince; mais la fortune inconstante changea bientôt le sort, & rendit ces avantages éclatans sans effet. D'un côté l'Irlande étoit déja épuisée d'hommes par une si longue guerre; de l'autre côté la Scandinavie, nommée par un ancien, *Officina gentium*, source inépuisable d'hommes, fournissoit toujours dequoi soutenir l'usurpation : il arriva dans ces entrefaites un renfort considérable, qui augmenta beaucoup le courage abattu des barbares, & obligea les nationaux de se sou-

Keat. Hist. d'Irl, *part.* 2.
War. de antiq. Hib. *cap.* 24.
Grat. Luc. *cap.* 9.
Bruod. propug. cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 14.
Porter. Compend. annal. Ecclesf. reg. Hibern, *cap.* 1, *Sect.* 4.

mettre, & de se reconnoître pour un peuple vaincu. Les barbares recommencerent alors leurs cruautés : ils se rendirent maîtres de la ville de Dublin; & ils établirent une colonie dans le territoire de Fingal, au voisinage de cette ville.

Turgesius, ne voyant personne en état de lui disputer le pouvoir suprême, commença à changer la forme du gouvernement. Il nomma un Roi Normand pour chaque province; il plaça un Capitaine dans chaque territoire; un Abbé dans chaque Eglise ou Monastère; un Sergent dans chaque village, & chaque maison étoit obligée de loger un soldat; la volonté de ces tyrans, soutenue par l'exécution militaire, tenoit lieu de loix; de sorte que personne n'étoit maître chez soi.

Le tyran imposa une taxe d'une once d'or sur chaque chef de famille; la peine décernée contre ceux qui ne payoient pas, étoit d'avoir le nés coupé ; on appelloit cette taxe en langue du pays, *Airgiod srone*, c'est-à-dire, *Argent du nés*. Comme ces barbares étoient également ennemis déclarés des lettres & de la religion, ils détruisoient les Eglises, les Monastères, les Académies & autres lieux destinés au culte divin & aux études; ils en chasserent les Ministres & les Professeurs, brûlerent leur livres & prophanerent les vases sacrés : il n'étoit pas permis à la jeunesse d'apprendre aucune science, pas même à lire ni à écrire, ni aucun exercice militaire, de peur qu'ils ne s'en servissent quelques jours pour le récouvrement de leur liberté. Il fut défendu enfin, sous peine de prison, de s'assembler sous aucun prétexte. Tel étoit l'état de l'Irlande pendant la domination de ces tyrans. Tout le monde étoit dans la consternation & dans l'abattement, sans espérance de liberté : il ne se faisoit plus d'alliance ni de mariage, chacun gardoit la retraite chez soi; le Clergé séculier & régulier étoit caché dans les solitudes & dans les bois, pour se mettre à l'abri de la fureur des Normands; ils y célébroient les divins Mystères, & passoient les jours & les nuits dans le jeune & dans la priere; les fidéles les y venoient chercher en secret pour se consoler avec eux, en unissant leurs prieres aux leurs pour la délivrance du peuple. Ils furent enfin exaucés; & cette persécution qui dura environ douze ans, finit par un évenement aussi subit que singulier, dont on ne trouve pas d'exemple dans l'histoire.

Turgesius se fit bâtir un château dans le voisinage de Malachie, Prince de Midie : il alloit quelquefois rendre visite à son

voiſin. Malachie avoit beaucoup d'eſprit ; il étoit bon politique & grand guerrier ; il avoit toutes les qualités requiſes pour gouverner un Royaume : il demanda un jour au tyran comment il falloit faire pour ſe défaire d'une certaine eſpéce d'oiſeaux nouvellement arrivés, & qui y faiſoient beaucoup de dégât ? Le tyran, qui ne ſe méfioit pas de la propoſition, répondit qu'il falloit détruire leurs nids, s'ils y en avoient déja faits (*a*). Malachie, qui entendoit par ces oiſeaux, les Normands, comprit toute la force de cette réponſe : il n'étoit en peine que des moyens de l'accomplir ; le tyran ne tarda pas à lui en fournir. Etant quelques jours après chez le Prince de Midie, il apperçut ſa fille, nommée Melcha, qui étoit jeune & de figure à plaire, ſur-tout vis-à-vis d'un cœur débauché & abandonné aux plaiſirs. Sa paſſion s'alluma pour elle ; & voulant l'avoir pour concubine, il en fit la demande au pere. Malachie ne penſa à rien moins que de proſtituer ſa fille ; cependant l'affaire étoit délicate : il falloit de l'adreſſe au défaut de la force pour ſe tirer de ce pas ; ayant pénétré toutes les circonſtances, il vit d'un côté du danger à refuſer ce barbare, qui étoit maître abſolu dans le pays, & dont la paſſion étoit la ſeule régle de ſa conduite : il enviſagea d'un autre côté une lueur d'eſpérance de délivrer ſa patrie de l'eſclavage, ſi ſon projet pouvoit réuſſir. Il forma ſon plan. Il n'étoit queſtion que de l'exécution. Il dit au tyran que ſa propoſition étoit dure ; que cependant, comme il n'avoit rien à lui refuſer, il enverroit ſa fille à un jour marqué chez lui, accompagnée d'une quinzaine de demoiſelles de ſon âge, pour lui faire compagnie & pour lui rendre les ſervices dont elle pourroit avoir beſoin ; mais qu'il le prioit de faire enſorte que tout ſe paſſât en ſecret, & de façon à mettre l'honneur de ſa fille à couvert.

Malachie dans cet intervalle, fit chercher dans tout le pays

(*a*) Quæſiverat autem à Turgeſio Midenſium Rex, & in dolo (nequitia jam animo concepta) quonam tenore vel arte, ayes quædam regnum nuper advectæ, terræ toti patriæque peſtiferæ deſtrui poſſent ac deleri. Cumque reſponſum accepiſſet, nidos eorum ubique deſtruendos, ſi jam fortè hoc nidificaſſent (de Caſtellis Norwegienſium interpretantes,) mortuo Turgeſio, in eorum deſtructione Hibernienſes per totam inſulam, unanimiter inſurrexerunt annos igitur circiter triginta. Norwegienſium pompâ & Turgeſii tyrannis in Hibernia perduravit, & deindè gens Hibernica ſervitute depulſa, & priſtinam libertatem recuperavit, & ad regni gubernaculum denuo ſucceſſit. *Girald. Cambrenſ. Topograph. Hibern. diſtinct.* 3, *cap.* 42,

quinze

quinze jeunes gens ſans barbe, remplis d'honneur & capables de faire un coup de main. Il les fit habiller en demoiſelles, avec chacun un poignard ſous leur robe, & leur donna des inſtructions néceſſaires pour l'exécution de ſon projet, qui étoit de mettre fin à la tyrannie : il ne manqua pas de les appuyer des ſentimens que doivent inſpirer la religion & le patriotiſme; il leur donna ordre de défendre l'honneur de la Princeſſe au péril de leur vie, & de lui faire ouvrir les portes, afin qu'il pût venir à leur ſecours avec un corps de troupes qu'il auroit ſoin de tenir prêt à une certaine diſtance; d'arrêter enfin & d'enchaîner le tyran, ſans lui ôter la vie.

Turgeſius ne manqua pas de ſe rendre chez lui au jour indiqué, pour recevoir la Princeſſe Melcha avec ſes quinze demoiſelles: il invita même quinze des principaux Officiers de ſon armée, de venir profiter de la fête & ſe divertir avec lui. Après avoir paſſé la journée à table, les Officiers furent conduits chacun dans l'appartement qui lui étoit deſtiné; les gardes & autres domeſtiques eurent ordre de ſe retirer chez eux. Turgeſius reſta ſeul dans ſon appartement, où il attendoit avec impatience l'arrivée de la Princeſſe Melcha : le portier qui étoit le ſeul des domeſtiques dans la confidence, ne tarda pas à lui préſenter la Princeſſe, avec ſa petite troupe d'Amazones, qui venoit comme une autre Judith pour délivrer ſon peuple. Ce tyran échauffé par le vin, voulant inſulter la Princeſſe, les jeunes gens travestis mirent bas leurs robes, & tirant leurs coutelas ſe ſaiſirent du tyran, & le lierent avec des cordes aux pilliers de ſon lit; ils ouvrirent enſuite les portes du château pour laiſſer entrer Malachie avec ſa troupe. Alors on fit main-baſſe ſur toute la garniſon, en commençant par les Officiers, & tout fut paſſé au fil de l'épée, excepté Turgeſius.

Malachie après avoir livré au pillage la place, où on trouva un butin immenſe, vint trouver le tyran dans ſes liens; où il lui reprocha avec amertume ſa tyrannie, ſa cruauté & ſes autres vices; & l'ayant fait charger de fers, il le fit mener en triomphe devant lui; & l'ayant laiſſé vivre quelque jours, afin qu'il fût témoin, avant que de mourir, des miſéres de ſes compatriotes, il le fit jetter lié comme il étoit, dans le lac Ainnin dans la Midie occidentale, où il périt (*a*).

(*a*) Atqui Rex Midiæ virus ſub pectore | verſans, filiam ſuam illi concedens, ad in-

La nouvelle de la défaite de Turgesius se répandit bien vîte par tout le royaume, & fit une impression tout-à-fait différente sur les deux partis (*a*). Les Irlandois qui regardoient cet avantage comme un heureux présage de liberté pour eux, en furent ranimés, & prenant les armes, ils poursuivirent les Normands par-tout, & en tuerent un grand nombre. Les Normands au contraire, se voyant sans chef se défendirent foiblement, & ne chercherent leur salut que dans la fuite : ceux qui étoient près de la mer gagnerent promptement leurs vaisseaux, & dirent adieu pour quelque tems à cette Isle.

Les Princes & les Nobles du royaume, se voyant délivrés de la tyrannie, par la mort de Turgesius & l'extirpation universelle des Normands, s'assemblerent pour rétablir l'ancienne constitution de l'Etat, & la succession légitime au trône. Malachie avoit trop bien mérité de la patrie, pour craindre un rival : il fut élu Monarque d'Irlande d'une voix unanime, & placé sur le tróne que plusieurs de ses ancêtres avoient déja possédé. Tout rentra alors dans l'ordre naturel ; on rétablit la religion ; on rebâtit les Eglises & Monastères ; on remit les loix en vigueur, pour défendre l'innocent & punir le coupable ; les anciens proprietaires furent mis en possession des terres & seigneuries perdues pendant l'usurpation.

Pendant que les Irlandois vivoient en repos, & jouissoient des douceurs de la paix & de la liberté, après les amertumes d'une domination tyrannique, les Normands qu'ils avoient chassés quelque tems auparavant, ne perdoient pas de vûe cette Isle ; la différence qu'ils avoient trouvée entre les riches & fertiles campagnes de l'Irlande, & les montagnes steriles & froides de la Scandinavie, leur faisoit toujours regretter les premieres ; mais ne se sentant pas en état d'y retourner en ennemis comme auparavant, ils prirent le parti de s'y présenter sous le prétexte du commerce, sans commettre aucune hostilité, de

---

sulam quandam Midiæ, scilicèt de Loch-Vair, illam cum quindecim puellis egregiis ei missurum se spopondit. Quibus & Turgesius gavisus, cum totidem nobilioribus gentis suæ, statuto die & loco obviam venit, & invenit in insulâ quindecim adolescentes imberbes, animosos, & adhoc electos, sub habitu puellari dolum palliantes, cultellis quos occultè secum attulerant, statim inter amplexus Turgesius cum suis occubuit. *Cambr. Topograph. Hib dist.* 3. *cap.* 40.

(*a*) Famâ pernicibus alis totam statim insulam pervolante, & rei eventum, ut assolet, divulgante, Norwegienses ubique truncantur & in brevi omnes omnino seu vi, seu dolo, vel morti traduntur, vel iterum Norwegiam & insulas, unde venerant navigio adire compelluntur. *Idem. ibid. cap.* 41.

s'insinuer peu à peu dans l'esprit des habitans, & de parvenir insensiblement par ce moyen à leur fin; ils montroient à la vérité quelques marchandises, mais le fond de calle étoit rempli d'armes & de munitions de guerre. Voici ce qu'en dit l'Auteur du Polychronicon. Après la mort de Turgesius, dit-il, trois freres nommés Amelanus, Cyracus & Imorus, vinrent de Norwege avec leur suite, & aborderent dans cette Isle sous l'apparence de paix & le prétexte du commerce : ils y occuperent du consentement des Irlandois, qui vivoient dans l'inaction, des places maritimes, & bâtirent les villes de Waterford, Dublin & Limerick, & leur nombre étant augmenté, ils insultoient fréquemment les nationnaux (*a*). En effet, ils devinrent presqu'aussi formidables qu'auparavant, du tems de Turgesius, & livrerent souvent bataille avec succès aux habitans. Deux choses contribuoient au désordre; la premiere qu'étant établis dans cette Isle, sous prétexte de commerce, ils avoient la facilité d'introduire des renforts sans qu'on s'en apperçoive; la seconde fut la discorde & les guerres domestiques des petits Princes du pays, qui employoient souvent les uns contre les autres ces étrangers, de sorte que ceux-ci se trouvoient quelquefois en état de combattre les vainqueurs & les vaincus. Ainsi on a vû en France, du tems de Charles le Chauve, Pepin son neveu, sorti du Monastère de S. Médard de Soissons, & reconnu Roi en Aquitaine, se joindre aux Normands, & piller Poitiers & plusieurs autres places. Les habitans de Northumberland en Angleterre, s'étant révoltés contre Edgar, firent venir d'Irlande Anlafe, Capitaine Danois, & le choisirent pour Roi. Elfrick, Comte de Mercie, & Edrick son fils, trahirent le Roi Ethelred dans le commandement qu'il leur avoit confié contre les Danois. Ce même Edrick, favori de ce Prince, qui le créa Duc de Mercie, & le fit son gendre, en lui donnant Edgith sa fille en mariage, déserta l'armée royale à la veille d'une bataille, & passa avec quarante vaisseaux du Roi chez l'ennemi, ce qui fut cause que tout l'ouest de l'Angleterre se soumit aux Danois.

Fleuri Hist. Eccles. *lib.* 49.

Chron. de Baker *pag.* 10.

Idem. ibid. p. 14.

La confusion fut de beaucoup augmentée en Irlande, par l'arrivée d'une flotte Danoise: les Danois jaloux du progrès des Norwe-

(*a*) Post obitum Turgesii de Norwegiæ partibus quasi sub pacis intuitu & mercaturæ exercendæ prætextu, tres fratres Amelanus, Cyracus & Imorus cum suâ sequelâ in hanc insulam appulerunt, & de consensu Hibernorum, otio deditorum, maritima loca occupantes, tres civitates scilicet Waterfordiam, Dublinam & Limericum construxerunt qui tamen numero succrescentes, contra indigenas frequenter insultabant.

giens dans cette Isle, résolurent de leur en disputer la gloire ; & après qu'ils eurent pillé Dublin & les environs, qui étoient au pouvoir des Norwegiens, ils les défirent dans une bataille rangée à Linnduachaill, où ils tuerent environ 1000 hommes sur la place.

Malachie voyant deux nations barbares se disputer l'autorité dans un pays où elles n'avoient aucuns droits, jugea qu'il étoit tems d'y porter remede, & convoqua, pour cet effet, les Princes & les Nobles à Rath-Aodh, aujourd'hui Rath-Hugh, au territoire de Kinel-Fiacha, dans l'Oueſt-Midie ; on fit des reglemens relativement aux circonſtances des affaires : les Princes en litige se reconcilierent, & tout parut disposé à la défense de la cause commune.

Quelques tems après, le Monarque fit la guerre avec succès contre les Danois, pour venger la mort de Maolguala, Roi de la Momonie, que les Barbares avoient tué inhumainement. Malachie les ayant rencontrés à Drom-da-Moighe, leur livra une bataille qui leur fût funeste ; car un grand nombre des Barbares périt dans l'action.

La piété de Malachie lui ayant inspiré le desir d'aller à Rome, pour remercier le Seigneur, dans le centre du christianisme, de la protection qu'il avoit toujours accordée à ses armes, envoya des Ambassadeurs avec des présens à Charles le Chauve, avec qui il étoit en commerce de paix & d'amitié, tant pour lui demander permission de passer par ses Etats (*a*), que pour lui faire part de ses victoires contre les Normands, déja fort connus en France par leurs brigandages & par leurs cruautés. Cette alliance entre les Rois de France & ceux d'Irlande étoit déja établie du tems de Charlemagne : ce ne furent pas seulement les gens de lettres que ce Monarque avoit attirés par ses bienfaits ; il avoit, dit Eginard auteur de sa vie, à sa disposition, les Rois des Scots, c'est-à-dire d'Irlande, qui le traittoient de Seigneur, en se disant eux-mêmes ses Sujets, comme il paroît par les lettres qu'ils lui avoient écrites, & qui se voyoient encore du tems de cet Auteur (*b*).

(*a*) Unde Melachlinus Rex ob partas victorias ad Carolum Calvum Francorum Regem, pacis & amicitiæ gratiâ Legatos cum muneribus misit, viam sibi petendi Romam concedi deposcens. *War. de Antiq. Hib. cap.* 24. *post Chronic. Norman.*

(*b*) Scotorum Reges sic habuit ad suam voluntatem per suam munificentiam inclinatos, ut eum nunquam aliter quam Dominum, seque subditos & servos ejus pronunciarent. Extant epistolæ ab iis ad eum missæ, quibus hujusmodi affectus eorum erga illum indica-

Eginard s'explique clairement à l'année 812, touchant la patrie des Scots, dont il est question. Les Norwegiens, dit-il, ayant attaqué l'Irlande, isle des Scots, furent mis en fuite par les derniers (*a*).

Cette union subsista jusqu'au douziéme siécle, tant que les Irlandois firent un peuple libre : les secours que leurs Rois donnoient à la France contre Henri II d'Angleterre, furent un des motifs qui déterminerent ce Prince à entreprendre la conquête de cette Isle (*b*).

Outre cette alliance politique des deux nations, il y avoit un commerce particulier entre les Sujets par le mariage. La tyrannie de Turgesius, & la persécution des Normands, avoient obligé un grand nombre de personnes de sortir dans ces siécles de l'Irlande : & d'autres ayant suivi le Roi Malachie en France, plusieurs entrerent au service de Charles le Chauve, ayant pris des établissemens chez lui ; & quelques-uns de leurs descendans conservent soigneusement encore la tradition qui les fait descendre de maisons Irlandoises, comme les nobles familles des Dales, qui tirent leur origine des ô Dalys de Corcaduin.

Les Ecossois des derniers siécles ont mis tout en usage pour dérober aux Scots d'Irlande, la gloire de cette alliance avec la France, pour l'attribuer à leurs ancêtres. Sous l'équivoque du mot Scoti ou Scots, ils se donnent un encens qui ne leur appartient pas. Ils ne rougissent pas de compter parmi leurs citoyens des Scots Irlandois de l'ancien tems, lorsque ce peuple étoit pur & sans aucun mélange d'étrangers ; mais par un contraste étonnant, les Auteurs de cette même nation affectent aujourd'hui de noircir les Irlandois actuels, qui leur appartient à plus juste titre que les premiers ; ils ne pensent pas que les traits qu'ils lancent contre eux les blessent insensiblement eux-mêmes, puisque les deux tiers de l'Irlande sont peuplés depuis un siécle par des Presbytériens d'Ecosse & d'Angleterre.

Humes essay sur les caractères des nations. V. le Mercure de France du mois de Janvier 1756.

tur. *Eginard vit. Carol. Magn. apud Usser. Syllog. præfat. ad Lector.*

(*a*) Norvegi Hiberniam Scotorum insulam aggressi, à Scotis in fugam conversi sunt. *Ogyg. Proloq. pag.* 30.

(*b*) Post hæc Henricus destinavit animo domare Hiberniam tum quod Angliæ propinqua est, tum quia Gallis inde administrata sæpius auxilia intelligebat. *Polidor. Vergil. Hist. Angli. lib.* 13. *pag.* 55.

King Henry being then at rest from all hostile arms both at home and abroad takes into his consideration the Kingdom of Ireland as à Kingdom Which oftentimes afforded assistance to the French. *Baker. Chron. au regne d'Henri II.*

Initâ eâ ætate Gallos inter & Hibernos sive Scotos connubia sæpius fuere. *Bolland. act. Sanct. vit. S. Erard. ad* 8 *Jan.*

Buchanan, sans citer aucun Auteur plus ancien que lui, dit qu'Achaius, Roi des Scots d'Albanie, avoit fait alliance avec Charlemagne; mais outre qu'il n'y a point d'anciens monumens qui parlent de cette alliance, & qu'on n'en trouve aucunes traces dans les archives publiques, un peu d'attention à l'état des Scots d'Albanie alors, fera soupçonner la réalité de cette alliance. Les Scots avant la conquête des Pictes, qui arriva en 840, & par conséquent après la mort de Charlemagne, ne possédoient qu'un petit canton nommé en langue Scotique Albin, dont les habitans se nommoient *Allabany*, ou *Allebanachs*; ils n'ont pas encore aujourd'hui d'autres noms dans cette même langue, les noms *Scotia, Ecosse, Scot* ou *Ecossois*, viennent des étrangers; ce canton étoit renfermé dans les bornes étroites de Dalriéda, qui ne faisoit qu'une très-petite portion de l'Ecosse moderne, & faisoit par conséquent une trop petite figure dans le monde, pour que ses habitans eussent pû prétendre à une alliance avec l'Empereur de l'Occident.

Cambd. Britt. *pag.* 88. 90.

La conquête des Pictes peut être mise au nombre de ces évenemens extraordinaires, où le hasard & des circonstances inopinées ont quelquefois plus de part que la puissance du vainqueur.

Kenneth, Roi des Scots, résolut de vanger la mort d'Alpin son pere, tué inhumainement par les Pictes, dont il étoit le prisonnier; il se servit d'un stratagême, pour engager ses Sujets contre eux dans une guerre, à laquelle ils avoient de la répugnance: ayant invité à un souper les principaux d'entre la noblesse, il leur fit entendre dans l'horreur de la nuit, dans une sale où ils étoient couchés pêle-mêle par terre, enivrés de vin, & accablés de sommeil, une prétendue voix du ciel, qui leur ordonna de la part de Dieu, de faire la guerre aux Pictes. Il n'en falloit pas davantage pour animer un peuple superstitieux & crédule, & pour leur inspirer de la confiance; de sorte que les Pictes ne purent pas soutenir leur premier choc, & une terreur pannique acheva la déroute.

Buchan. rer. Scotic. Hist. *pag.* 169.

Le commerce qui étoit encore fréquent entre les Scots d'Irlande & ceux d'Albanie, fait présumer que les premiers avoient contribué à cette conquête des Pictes. Ils se regardoient encore comme ne faisant qu'un même peuple; des alliances entre leurs Princes affermissoient cette union. Fionliath, fils de Niall-Caille, Monarque d'Irlande, en 833, & devenu Monarque lui-même après, sous le nom de Hugue VII, avoit épousé environ ce

tems la fille de Kenneth, Roi des Scots d'Albanie ; ainsi on est bien fondé de dire qu'il avoit partagé avec son beau-pere la gloire & les périls de cette guerre contre les Pictes.

Les Pictes, dit le judicieux Cambden, furent écrasés par les Scots d'Irlande, qui venoient fondre sur eux, au point qu'à l'année 740 ils furent entierement défaits dans une bataille, ou presque détruits, jusqu'à perdre leur nom & leur nation (*a*). Si on suppose ici une faute d'impression, & que l'Imprimeur eut mis 740 pour 840, ce qui n'est pas sans vrai-semblance ; il est clair que Cambden indique la conquête des Pictes par Kenneth, avec les forces réunies des Scots d'Irlande ; en tous cas, il paroît que, selon cet Auteur, les Scots d'Irlande étoient en possession dans ces siécles de combattre les Pictes chez eux ; ainsi il est naturel de supposer qu'ils l'ont fait sous Kenneth, Roi des Scots d'Albanie, en 840. Les Scots, par cette victoire, s'étant rendus maîtres du Royaume des Pictes, jusqu'à la mer orientale, firent oublier jusqu'à leur nom, la partie septentrionale de la Bretagne fut nommée insensiblement par les étrangers, Scotie, Ecosse, & les habitans Scots ou Ecossois, & pour les distinguer des anciens Scots d'Irlande, on introduisit la distinction de grande & petite Ecosse, *Scotia major*, qui étoit l'Irlande, & *Scotia minor*, le pays connu aujourd'hui, sous le nom d'Ecosse (*b*): & cette distinction eut cours jusqu'au douziéme siécle, que les Anglois donnerent à l'Hibernie, selon leur idiome, le nom d'Irlande, qui veut dire terre d'Ire, le mot *Land* en langue Saxonne, veut dire terre, comme ils avoient nommé la Bretagne *England*, c'est-à-dire terre des Angles, peuple venu de la Basse-Saxe. Voilà l'idée que la plûpart des Historiens étrangers,

(*a*) Demum à Scotis ex Hiberniâ influentibus ita fuerunt obtriti, ut circa annum 740 prælio funestissimo debellati aut penitus extincti, aut paulatim in eorum nomen & nationem concesserint. *Cambd. Brit. pag.* 85.

(*b*) Cur autem Scoti qui in Britannia agitant, regionem illam quam insident *Alban* & *Albin* & ipsi Hibernici *Allabany* nuncupant, haud illiberalis erat disquisitio... Hiberniam enim *Scotiam majorem*, & Scotorum in Britannia Regnum *Scotiam minorem* appellarunt historici... Cæterum cùm Scoti ad Pictos in Britanniam accessissent, quamvis Britannos prœliis & prædationibus continenter lacesserent, non tamen res Scotica statim adolevit, sed in eo quo appulerunt angulo, diu egerunt ; nec, ut Beda docet, per annos plus minus centum viginti septem contra Nordanhumbrorum regulos signa extulerunt, donec uno eodemque tempore Pictos fere ad internecionem delevissent, & Northumbriæ regnum intestinis malis, Danorumque incursionibus confectum corruisset. Tunc enim omnis septentrionalis Britanniæ plaga in Scotorum nomen concessit, unà cum citeriori illa regione citra Cluidam & Edenburgh-Frith. Illam enim regni Nortumbriæ partem fuisse, & à Saxonibus possessam nemo repugnat. *Camb. Brit. pag.* 90.

& non intéressés, nous donnent de l'établissement des Scots dans la Bretagne, & des variations arrivées dans le nom de ce peuple, & du pays qu'il avoit habité; cette idée se trouve conforme à celle du vénérable Béde, qui marque leur arrivée dans ce pays, & qui désigne le lieu de leur résidence. Il dit d'abord que la Bretagne avoit reçu dans son sein les Scots, après les Bretons & les Pictes (*a*); il dit après qu'ils s'étoient établis sur le bord septentrional du grand Golfe, qui séparoit autrefois les Pictes des Bretons, où étoit situé le fort d'Alcluith (*b*) : il dit enfin dans le huitiéme siécle, en finissant son histoire, & un peu avant sa mort, que les Scots qui habitoient la Bretagne, étant contens dans leurs limites, n'avoient rien entrepris contre la nation Angloise (*c*).

Quoique Béde, dit Usserius, distingue les Scots d'Irlande, de ceux qui habitent la Bretagne, il ne reconnoît qu'une seule Scotie, qui est l'Irlande: il en rapporte un exemple domestique, tiré de la distinction qu'on fait entre les Anglois établis en Irlande, & les Anglo-Bretons, quoiqu'il n'y a qu'un seul pays nommé Angleterre (*d*).

La Dalriada, dit-il encore, qui étoit le patrimoine des Scots jusqu'à 840, ne fut jamais nommée Scotie, non plus que l'Albanie entiere, même après la conquête des Pictes; cela n'arriva que vers le onziéme siécle, lorsque ces deux peuples se réunirent en corps de nation, & que la nation Picte fut tout-à-fait oubliée: il ne se trouve pas même d'Auteurs avant cette époque, qui parlent de l'Albanie sous le nom d'Ecosse; ce nom n'eut cours que lorsque les Anglois donnerent aux Scots d'Irlande le nom d'*Irish* en leur langue, *Iri* ou *Irenses* en latin, & celui d'Ire-Land à leur Isle (*e*).

(*a*) Britannia post Britones & Pictos tertiam Scotorum nationem in Pictorum parte recepit. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 1. *cap.* 1.

(*b*) Est autem sinus maris permaximus qui antiquitus gentem Britonum à Pictis secernebat, qui ab occidente in terras longo spatio erumpit, ubi est civitas Britonum munitissima usque hodie, quæ vocatur Alcluith. Ad cujus videlicet sinus partem septentrionalem Scoti, quos diximus, advenientes sibi locum patriæ fecerunt. *Bed. Hist. Eccles. lib.* 1. *cap.* 1.

(*c*) Scoti qui Britanniam incolunt suis contenti finibus, nihil contra gentem Anglorum insidiarum moliuntur aut fraudium. *Ib. L.* 5. *c.* 24.

(*d*) Quemadmodum nostrâ ætate Anglo-Britannorum & Anglo-Hibernicorum distinctio duplicem Angliam non efficit, unam in Britanniâ, in Hiberniâ quærendam alteram : ita nec antiquioribus illis temporibus, Scoto-Hibernorum & Scoto-Britannorum discretas sedes duplicem constituisse Scotiam. Licet enim Beda, Scotos qui Hiberniam & Scotos qui Britanniam incolunt, diligenter distinguat, ipsa tamen Scotia ei semper est unica, eadem nimirum quæ Hibernia. *Usser. Primord. Eccles. Brit. Cap.* 16. *pag.* 733.

(*e*) Nam neque Dalrieda, quæ ad annum

Buchanan

Buchanan n'eſt pas le ſeul de ſa nation qui faſſe mention de cette alliance avec Charlemagne. Hector Boetius nomme l'Ambaſſadeur, qui fut chargé de cette négociation, & ceux qui l'avoient accompagné. Il dit qu'Achaïus avoit envoyé en France vers Charles, Guilleaume ſon frere, accompagné de Clément, Jean, Raban & Alcuin, tous, dit-il, de la pieuſe & ſçavante nation des Scots, & ſuivis d'une puiſſante cohorte de cette même nation. On a déja vû que l'Ecoſſe n'avoit aucun titre, pour s'approprier Raban & Alcuin, dont le premier étoit François, & le dernier étoit, de l'aveu de tout le monde, Anglois. A l'égard de Clément & Jean, autrement Albin, les Auteurs contemporains les nomment Scots d'Irlande; ainſi une erreur auſſi manifeſte dans les circonſtances, doit réjaillir ſur le fonds de ce ſyſtême; lorſqu'on a raiſon d'ailleurs d'en douter.

Hiſt. Scotor. *Lib*.10. *pag*. 194.

Si on peut faire remonter l'alliance des Ecoſſois avec la France juſqu'au douziéme ſiécle, c'eſt beaucoup. On prétend qu'une cohorte Ecoſſoiſe avoit accompagné S. Louis dans la guerre ſainte; mais l'alliance de ces deux nations au quinziéme ſiécle, ſous Charles VI, eſt beaucoup plus certaine: le droit de citoyen qu'on leur accorda, eſt une preuve non équivoque des ſervices qu'ils avoient rendus à cette couronne.

Les vrais Ecoſſois ont la réputation d'être ſpirituels & belliqueux: ils ſe ſont diſtingués dans toutes les occaſions par leur vertu guerriere; témoin le généreux effort qu'ils ont fait de nos jours, en faveur de leur Prince légitime; & ils ſoutiennent toujours avec éclat, le caractère de dignes enfans de leurs peres les Scoto-Mileſiens. Cette réputation ayant flatté la vanité de quelques-uns de leurs Hiſtoriens, ils ont eſſayé de lui donner un air d'antiquité, & de la enter, pour ainſi dire, ſur le mérite des anciens Scots, comme s'ils euſſent été le même peuple.

Les Scots étoient renommés en France & dans le reſte de l'Europe, avant le onziéme ſiécle: les Irlandois qui étoient les

uſque 840 Scotorum Britannicorum ſedes erat, Scotiæ nomen eſt conſecuta; neque etiam integra ipſa Albania, debellatis ſtatim Pictis, ſed tum demum cum populos utroque in unam gentem coaleſceente abſolevit plane nationis Pictic æ memoria. Quod ut ante undecimum poſt Chriſti nativitatem ſæculum haud quaquam factum, in fine præcedentis capitis declaravimus; ita neminem qui toto antecedentium annorum ſpatio ſcripſerit, produci poſſe arbitramur, qui Scotiæ appellatione Albaniam umquam deſignaverit quæ tamen poſteà in frequentiſſimo uſu eſſe cœpit, cum Angli Hibernos ſua lingua Irish, latinâ Iros, & Irenſes atque terram eorum *Ire-Land*. vocare aſſueverunt. *Uſſer. ibid. pag*. 734.

véritables Scots jusqu'alors, commencerent à quitter ce nom, qui fut approprié aux habitans du nord de la Bretagne exclusivement aux premiers : ils sont les seuls connus aux étrangers, depuis cette époque par le nom *Scots* ou *Ecossois*; le monde est en possession de les nommer ainsi, sans pénétrer plus loin, & il n'est permis qu'aux sçavans dans l'antiquité d'approfondir des vérités si reculées. Ces circonstances étoient favorables aux prétentions de ces Historiens, & ont servi de base à l'alliance chimérique de cette nation avec Charlemagne.

L'analogie qui se trouve entre les noms d'Offa, Roi des Merciens, qui avoit sollicité l'amitié de Charlemagne, par l'entremise d'Alcuin & d'Eocha, qui est le vrai nom Scotique d'Achaïus, dont parlent les auteurs Ecossois, a pû encore avoir donné l'idée de cette alliance; par la substitution du dernier au premier, les Historiens de cette nation sont en possession de se saisir des Princes, & de s'attribuer des faits étrangers, pour illustrer leur histoire, comme Abercromby, qui veut persuader que le fameux Caractacus, Roi des Silures dans la Bretagne, étoit le même qu'un prétendu Caratacus, Roi d'Ecosse, quatre siécles avant qu'il fut question d'un Royaume d'Ecosse dans la Bretagne; pendant que Tacite nous dit que Caractacus étoit Prince Breton, d'origine Espagnole, & Roi des Silures, dans la partie méridionale de la Bretagne; qu'il s'étoit bien défendu contre les Romains, par ses seules forces, & qu'il finit ses jours en captivité à Rome ou aux environs. D'ailleurs, l'époque de sa mort selon Tacite, ne se rencontre pas avec la date de l'avenement au trône du successeur du prétendu Carattacus d'Ecosse.

Malgré les troubles dont le regne de Malachie fut agité, ce Prince pieux gouverna ses sujets avec équité & justice; il fit des alliances avec des Princes étrangers, & remporta plusieurs victoires sur les ennemis de sa patrie; mais sa facilité à donner pied aux Normands dans les villes maritimes de l'Isle après les cruautés qu'ils y avoient exercées quelque tems auparavant, diminue beaucoup l'idée qu'on pourroit avoir de sa politique. Ce Prince
An 863. mourut fort regretté, de mort naturelle, & fut enterré avec pompe à Cluain-mac-Noisk.

Hugue VII surnommé Fionliat, fils du Monarque Niall-Caill, fut le successeur de Malachie : sa femme fut Maolmuire, fille de Keneth, Roi d'Ecosse, de qui il eut un fils nommé Niall-Glundubh.

Keat. Hist. d'Irl. *part.* 2.
War. de antiq. Hib. *cap.* 24.

Le regne de ce Monarque fut fertile en évenemens : Connor, fils de Donnogh, Prince de la Midie, fut tué à Clonard par les Danois, commandés par Amlaoib : mais le Monarque les ayant attaqué quelque tems après à Lough-Feabhail, aujourd'hui Lough-Foil, au pays de Donnegal, les défit totalement, & en tua quelques milliers, entre lesquels étoient quarante des principaux de leur armée, dont on porta en triomphe les têtes. L'armée animée par ce succès, les poursuivit par-tout, jusque dans leurs forts, où elle en passa un grand nombre au fil de l'épée, & leur enleva beaucoup de butin ; quelque tems après, le Monarque suivi d'environ 1000 cavaliers, gagna une victoire complette à Killuandoigre, sur un corps composé de 5000 hommes, tant Danois qu'Irlandois révoltés, ce qui humilia beaucoup les Barbares. Vers ce tems-là, on fit mettre le feu au château de Cluain-Dalchain près de Dublin, qu'Amlaoib, chef des Danois, avoir fait bâtir, & où il avoit mis des troupes en garnison ; les nationnaux profitant de la confusion que le feu avoit causée, en tuerent plusieurs avec leurs chefs ; mais le tyran s'en vangea bientôt après, & fit périr un grand nombre de nationnaux dans une ambuscade qu'il leur avoit préparée. Cet avantage releva un peu son courage abbattu, & le secours qui lui arrivoit continuellement de Dannemark, le mit bientôt en état de piller & brûler Ardmach, & d'en massacrer les habitans. Ensuite dequoi, il partit pour le pays de Galles, avec Ivar son frere, à bord d'une flotte de 200 vaisseaux, pour secourir Hinguar & Hubba ses concitoyens, d'où il revint l'année suivante à Dublin, chargé de butin, après avoir pillé les pays de Galle & une partie de l'Ecosse. Amlaoib, autrement Amlavus, ne vécut pas long-tems après cette expédition, & Ivarus mourut l'année suivante. Ostinus fils d'Amlavus, fut assassiné par les Danois, dont il étoit devenu chef après la mort de son pere, & fut remplacé dans le gouvernement des Barbares par Godfroy, fils d'Ivar. Ce fut dans ces circonstances que Roger, fils de Moirmian, Roi Breton, vint se réfugier en Irlande, avec les reliques de S. Columbkil, qu'il présenta au Monarque.

Grat. Luc. Propug. Cat. verit. *lib.* 5. 14.

Porter. co. ann. Ecclef. Hib. *sect.* 4. *ca*

Du regne de Hugue, le Royaume de Cashil, fut gouverné par Donnogh, successeur de Cionfaola ; & celui de Thuomond par Lorcan, fils de Lachna, chef de la noble tribu des Dalgais : on peut placer sous ce regne la fondation d'une Abbaye faite par Flan-Mac-Kellach à Bally-ne-Scelig, autrement le Mont S. Michel, dans une des isles Sceleges sur la côte de Kerry dans la Momo-

nie. Ce Monarque, après avoir donné des marques d'un vrai repentir de ses péchés, mourut le 12 des Calendes de Décembre de l'an 879, à Druim-Inisclain, dans le pays de Tirconnel.

Keat. Warræus. Grat. Luc. Bruodinus. Porterus. *ibid.* An 888. Flan surnommé Sionna, fils de Malachie le Monarque, succéda dans le gouvernement suprême de l'Isle à Hugue VII : le regne de ce Monarque fut long, & rempli de troubles. Les Danois continuerent toujours leurs hostilités; ils pillerent Cluain-Ioraird & Kildare, & commirent des cruautés inouies, ce qui l'obligea de leur donner une bataille, qui fut funeste aux deux partis, par le grand nombre de morts qui resta sur le champ de bataille : le Monarque gagna une victoire qui lui couta cher, & Hugue, Prince de la Conacie, fils de Conquovar, Roi de cette Province, fut trouvé parmi les morts; il leur livra plusieurs autres batailles avec un succès inégal.

An 891. La division commença à se mettre parmi les Danois de Dublin. Godfroy, fils d'Ivar, Prince des Danois, fut assassiné par les intrigues de Sitrick son frere : & celui-ci trouva un ennemi redoutable dans Galfrid, surnommé Merlus; l'inimitié fut poussée si loin entre ces deux chefs, que la ville se divisa; la moitié se déclara pour Sitrick, & l'autre moitié pour Galfrid : la discorde ne les empêcha pas de saccager, quelque tems après, la ville d'Ardmach, & de renverser les Eglises & les autels. Dans cette expédition ils surprirent Cumasgach, Roi d'Ultonie, avec Hugue son fils, & les emmenerent prisonniers. Sitrick ne porta pas loin son fratricide; car il fut tué par ses gens; quelque tems après, Amlave son frere, ayant conduit un corps de troupes dans le pays de Tirconnel, fut vaincu & tué par les habitans; un nouveau renfort de Danois, arrivé à Dublin en 902, fut détruit près de cette ville par les Lagéniens.

La guerre des Danois ne fut pas la seule que le Monarque eut à soutenir : l'équilibre étoit déja détruit, l'union établie entre les Princes à l'assemblée de Rath-Hugh, par l'autorité de Malachie, fut déja oubliée, & les droits de la monarchie violés. Ces raisons déterminerent Flan-Sionna à faire marcher une armée dans la Momonie, qui fit beaucoup de dégat, & Donnogh, Roi de cette Province, mourut dans cet intervalle.

Cormac-Mac-Culinan fut le successeur de Donnogh dans le Royaume de la Momonie; il étoit de la race royale de Cashil, puisqu'il descendoit d'Aongus, premier Prince chrétien de cette Province; il étoit lui-même Prince spirituel & temporel, étant

en même tems Evêque de Cashil & Roi de la Province : on en a vû des exemples parmi ses ancêtres : Olcobar, mort en 851, & Cenfeolad en 872, furent en même tems Rois de Cashil, & Evêques d'Emly. On a vû Jonathan, Simon, Jean Hircan, Aristobule & Alexandre Janné exercer les deux pouvoirs; on a vû aussi des Empereurs Romains se glorifier du titre de grands Pontifes; & sans recourir à l'exemple du pouvoir sacrilége, & honteusement usurpé par les Rois d'Angleterre, dont se sert un certain Auteur dans cette occasion, nous voyons en Allemagne des Electeurs ecclésiastiques, qui sont Princes spirituels & temporels dans leurs Etats.

Caradocus de Lhancarvan, dans sa chronique du pays de Galles, fait mention de Cormac comme d'un homme de piété; mais il se trompe, ou peut-être l'éditeur de son ouvrage en Anglois, lorsqu'il l'appelle Carmot, fils de Cukeman, Roi & Evêque d'Irlande.

Dans la septiéme année du regne de Cormac, il entreprit une guerre contre la Province de Lagénie, pour payement d'un boiroimhe ou tribut que les Rois de Cashil exigeoient des habitans de cette Province. Cette guerre n'étoit pas du goût de ce Prince pacifique & religieux; mais il y fut porté par son Conseil, & sur-tout par Flahertach, Abbé d'Iniscatha, de sang royal, qui lui persuada que la Lagénie, comme faisant partie de Leath-Modha, selon la division de l'Isle, faite au troisiéme siécle, entre Conn le Monarque & Modha, Roi de Momonie, devoit hommage à sa couronne : surquoi on assembla l'armée, qui se mit en marche vers les frontieres de la Lagénie.

Les inquiétudes de Cormac, pour le succès, augmentoient toujours; il prévoyoit que cette guerre seroit funeste, non-seulement pour sa Province, mais encore pour lui en personne, d'autant plus que le Monarque s'étoit déclaré pour les Lagéniens, & qu'il étoit en marche avec un corps de troupes pour les joindre. Toutes ces raisons déterminerent Cormac à mettre ordre à sa conscience par la participation des sacremens, avant que de commencer les hostilités; après quoi il fit son testament, par lequel il laissa beaucoup de legs pieux aux Eglises & Monastères. Il légua une once d'or & une d'argent, avec un cheval tout équippé à Ard-Fionan; deux calices, l'un d'or & l'autre d'argent, avec un ornement d'Eglise à Lismore : il laissa à Cashil deux calices, l'un d'or & l'autre d'argent; quatre onces d'or & cinq d'argent : il lé-

gua à Imleach-Iubhair (Emly) trois onces d'or, avec un miſſel ; à Glean-da-Loch, une once d'or & une d'argent ; à Kildare, un cheval tout équippé, une once d'or & un ornement d'autel : il légua à Ardmach vingt-quatre onces d'or, & autant d'argent ; trois onces d'or à Inis-Catha ; trois onces d'or, avec un ornement d'autel, & ſa bénédiction au Monaſtère de Mungaret, dans le pays de Kinſeallagh. Ce Prince voulut encore faire un acte de juſtice avant que de mourir. Il ſçavoit qu'Oilioll-Olum, premier Roi abſolu de la Momonie, au troiſiéme ſiécle, avoit fait un réglement touchant la ſucceſſion au trône de cette Province, par lequel il avoit ordonné que le ſceptre ſeroit alternativement dans les deux branches, formées par Eogan & Cormac-Cas ſes fils. Il ſçavoit auſſi que ce reglement avoit été mal exécuté, puiſque les deſcendans d'Eogan étoient ordinairement Rois de Cashil, avec le titre de Rois de Momonie, pendant que ceux de Cormac-Cas n'étoient que ſimplement Rois de Thuomond, c'eſt ce qui cauſoit dans la Province de la diviſion & des troubles auxquels Cormac vouloit remédier ; il fit venir pour cet effet Lorcan, fils de Lachtna, Roi de Thuomond, chef de la branche de Cormac-Cas, & le préſenta à la nobleſſe de Siol-Eogain, comme ayant droit à la couronne après lui ; mais on n'y eut pas d'égard après ſa mort, car on lui donna pour ſucceſſeur Dubhlachtna, fils de Maolguala.

Tout étant diſpoſé pour la guerre, on fit marcher l'armée par Leichlin, juſqu'aux plaines de Moyailbhe., dans le territoire de Slieu-Mairge, qui étoit le rendez-vous. Cormac cherchoit encore des moyens de pacification. Il envoya un héraut d'armes vers le Roi de Lagénie, pour lui demander le tribut qu'il lui devoit, ou des ôtages pour en aſſurer le payement. Le héraut revint avec des Ambaſſadeurs de la part du Roi de la Lagénie, pour demander une treve de quelque mois, pendant leſquels on travailleroit à un accommodement ; mais cette propoſition ayant été rejettée par le crédit de l'Abbé d'Inis-Catha, il n'étoit plus queſtion que de décider l'affaire par les armes.

16 Août 913. Les Lagéniens étant arrivés avec le Monarque Flan-Sionna, & Carrol, fils de Muireagein leur Roi, à leur tête, leur nombre fit une ſi grande impreſſion ſur les Momoniens, qu'une partie de leur armée ne voulant pas attendre l'évenement, prit la fuite, & le reſte fut taillé en piéces. Le Roi de Momonie qui étoit toujours oppoſé à cette guerre, ſe ſignala beaucoup dans ce combat, nommé communément la bataille de Béallach-Mugna ; mais

il perdit la vie par une chute de son cheval. Carrol fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels il y avoit beaucoup de gens de distinction, entr'autres l'Abbé d'Inis-Catha, principal instigateur de cette guerre, qu'il mena en triomphe à Kildare, où il resta en prison jusqu'à la mort de Carrol.

Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la maniere de la mort de Cormac, Roi de la Momonie. Il fut tué, selon Caradocus, dans une bataille contre les Danois. Selon un manuscrit de la bibliotheque Cotonienne, il fut tué par des vachers à Bearnrée, près Leichlin, lorsqu'il prioit à genoux, comme un autre Moyse, pour le succès de son armée, qui étoit aux prises avec l'ennemi : mais il est plus vraisemblable qu'il fut tué, selon les annales d'Ultonie & d'Inis-Fail, dans la bataille dont on vient de parler. Son corps fut porté à Cashil, où il fut enterré comme il l'avoit ordonné par son testament, quoique Keating prétende qu'il fut enterré à Diséart-Diarmuda, aujourd'hui Castle-Dermod, dans le Monastère de S. Comhgoll. War. de Præsul. Cassel. iens.

Ce Prince étoit sçavant & très-versé dans les antiquités de son pays ; il est l'Auteur du Pseautier de Cashil, écrit en langue scotique, & qui est fort estimé. Sa mémoire est célébrée par les Historiens du pays, non-seulement pour son érudition, mais encore pour sa piété, sa charité, sa valeur & sa magnificence. War. *ibid.*

A l'occasion de ce Prince, il faut parler du siége épiscopal de Cashil, dont il fut un grand ornement. Ce siége fut érigé en Métropole de la Province de Momonie, au Sinode de Kells, tenu en 1152 par le Cardinal Jean Paparo, qui donna le pallium à Donat ô Lonargan, alors Evêque de ce siége.

Après la conversion d'Aongus, fils de Naodfrach, Roi de Cashil, le peuple de ce territoire resta pendant quelques siécles sous la jurisdiction de S. Ailbe & de ses successeurs, & se regardoit comme diocésain d'Emly, qui est à douze milles de Cashil, où ce Saint avoit établi son siége, qui passoit dans ces anciens tems pour la Métropole de la Province.

Le reste du regne de Flan-Sionna, fut assez paisible ; l'union rétablie entre les Princes, tenoit les Danois en respect ; la justice se rendoit avec liberté aux Sujets, & la paix à l'Eglise ; on commençoit à réparer les Eglises & les écoles publiques, pour instruire la jeunesse ; & les particuliers labouroient leurs champs avec plus de sureté. Cependant les Barbares paroissoient de tems en tems ; ils ravagerent en 915 une partie de la Momonie,

mais ils furent repoussés vigoureusement l'année suivante par les habitans de cette Province : ils eurent plus de succès dans la Lagénie, sous le commandement de Sitrick, où ils tuerent Angar, fils d'Oiliol, Roi de cette Province, avec plusieurs Nobles. Les Danois de Dublin pillerent en même-tems les isles de Man & d'Anglesie, dans le pays de Galles. Cette même année, Flan-Sionna le Monarque, mourut à Tailton dans la Midie, le 8 des Kalendes de Juin, âgé de 68 ans, après en avoir régné 37.

An 916.

Niall, surnommé Glundubh, fils de Hugue VII, monta sur le trône d'Irlande à la mort de Flan-Sionna; ce Prince rétablit la foire de Tailton, interrompue depuis quelques tems : ensuite dequoi il marcha contre les Danois, qui ravageoient l'Ultonie, & gagna sur eux une victoire à Loch-da-Chaoch, qui lui couta cher; car il y perdit une partie de ses meilleures troupes. Il n'eut pas le même succès dans la bataille qu'il leur livra le 15 Septembre, près de Dublin; son armée fut taillée en piéces; il fut trouvé lui-même parmi les morts avec Hugue-Mac-Eochagain, Roi d'Ultonie, & un grand nombre d'autres Princes.

An 919.

War. de antiq. Hib. *cap.* 24. Grat. Luc. *cap.* 9. Porter. Compend. annal. reg. Hib. *Sect.* 4. *cap.* 3.

Donchad II, autrement Donough, fils de Flan-Sionna, successeur de Niall, fut plus heureux que lui dans les guerres qu'il eut avec les Danois. Dans la premiere année de son regne, il remporta une victoire complette sur ces Barbares à Kiannachta-Bregh dans la Midie, & vangea pleinement la mort de son prédécesseur, & des Princes qui l'avoient suivi, par celle d'un grand nombre de principaux d'entre les Danois; il ravagea ensuite tout le pays aux environs de Dublin, que possédoient ces Barbares.

Keating Hist. d'Irl. *part.* 2. Propug. Cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 14.

Du regne de Donchad, Keallachan, fils de Buadhac, monta sur le trône de Cashil, après Flahertach, Abbé d'Inis-Catha, qui avoit succédé à Dubhlachtna, nonobstant l'opposition de Kennede, fils de Lorçan, Prince de Thuomond, qui aspiroit à cette couronne. Le Roi de Cashil se signala beaucoup contre les Danois, & les défit en plusieurs rencontres, de sorte qu'ils furent obligés d'abandonner sa Province.

Les Barbares ne se voyant pas en état d'attaquer ouvertement ce Prince, ni de se maintenir par les armes dans leurs possessions, eurent recours à des intrigues pour s'en vanger. Sitrick, alors Chef des Danois, envoya un exprès au Roi de Momonie, avec des instructions pour lui notifier ses dispositions à la paix, & le desir qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec lui; disant qu'il alloit retirer ses troupes qui étoient restées dans sa Province, &

& qu'il feroit cesser dorenavant les hostilités ; qu'il souhaitoit enfin de faire avec lui une ligue offensive & défensive, & pour gage de sa sincérité, il le pria d'accepter la Princesse de Dannemarck sa sœur pour épouse ; les mariages commençoient déja à se faire entre les Irlandois & les Danois, Sitrick avoit épousé Morling, fille de Hugue-Mac-Eochaidh.

Le Roi de Cashil donna dans le piége, & fut extrêmement flatté des propositions que Sitrick lui avoit faites, & sur-tout de sa derniere, parce qu'il avoit beaucoup entendu parler de la beauté de cette Princesse. Il lui fit réponse qu'il se rendroit incontinent à Dublin, pour consommer le mariage, & traiter ensemble des autres articles.

Kéallachan donna ses ordres. Tout étant préparé pour son voyage, il partit pour Dublin, accompagné de Dunchuan, Prince de Thuomond, fils de Kennede, & escorté par une troupe de cavalerie choisie ; arrivé à une demi-lieue de la ville, il apperçut des troupes Danoises cachées dans les hayes, ce qu'il prit à mauvais présage ; & voulant rebrousser chemin, il fut assailli & fait prisonnier avec Dunchuan, malgré la défense vigoureuse de ses gardes, dont plusieurs resterent sur la place. Les Princes furent conduits à Dublin, & delà à Ardmach, où ils furent mis en prison sous bonne garde. Ceux qui s'étoient échappés du combat, porterent dans leur Province la nouvelle de la perfidie des Danois, & de la captivité de leurs Princes.

Kennede, à qui Keallachan avoit commis l'administration du Royaume pendant son absence, outré d'un si horrible attentat, assembla les troupes de la Province, & les fit marcher vers Ardmach, sous le commandement de Donnogh-Mac-Keeffe, Prince de Féarmoihe, homme expérimenté dans le métier de la guerre, avec ordre de punir l'insolence des Barbares, & de rendre la liberté aux captifs. Il fit partir en même tems une flotte bien équipée, sous les ordres de Failbhe-Fionn, Prince de Desmond, afin de couper la retraite de l'ennemi par mer. Jamais projet ne fut mieux concerté, ni mieux exécuté.

Le Commandant de l'armée Danoise, qui gardoit les prisonniers à Ardmach, ayant appris par son espion que les Momoniens étoient en marche pour le venir attaquer, laissa un détachement pour garder les prisonniers, & sortit de la ville avec le reste de l'armée, afin de les prévenir : l'action commença, & les Danois ne pouvant résister à l'impétuosité des Momoniens

animés par la vengeance, furent taillés en piéces : mais cette victoire n'eut pas tout l'effet que Donnogh avoit lieu d'en espérer. Les prisonniers furent deja conduits à Dundalk, port de mer à vingt milles d'Ardmach, & mis entre les mains de Sitrick, lequel s'embarqua avec eux sur sa flotte, qui étoit à la rade dans ce port; c'étoient là les garnisons & les lieux de retraite de ces Barbares, lorsqu'ils ne se sentoient pas en état de se défendre sur terre.

Donnogh ayant passé la nuit à Ardmach, après la bataille, partit le lendemain pour Dundalk, où il comptoit trouver l'ennemi; mais ses espérances s'évanouirent, lorsqu'il vit la manœuvre de ces Barbares, qui ne craignoient plus rien de la part d'une armée de terre dépourvue de vaisseaux. Cependant les affaires changerent bientôt de face; l'arrivée de la flotte Irlandoise, commandée par Failbhe-Fionn, déconcerta beaucoup les Danois, qui ne s'y attendoient pas, & leur épouvante fut augmentée par le combat le plus sanglant & le plus opiniâtre qu'on eut jamais vû sur ces côtes. Comme il étoit question de se battre de près, on en vint à l'abordage, Failbhe-Fionn voulant donner l'exemple aux siens, sauta le sabre à la main dans le vaisseau Amiral ennemi qui avoit à bord Sitrick, avec Tor & Magnus ses freres, & Keallachan, Roi de Momonie, qui étoit attaché au mât; ce vaillant homme suivi d'un petit détachement, fit un grand carnage des Barbares, & s'ouvrit un passage jusqu'au Roi, qu'il mit en liberté; mais ses forces étant épuisées par la violence de l'action, & la perte de son sang, il fut obligé de céder à la force au prix de la vie. Le combat ne finit pas avec ce héros, il fut renouvellé par le courage de Fiongall; il anima les siens par son exemple, & le massacre fut des plus cruels; cet habile Capitaine voyant cependant que la grande multitude des ennemis soutenue par la valeur de Sitrick leur chef, rendoit ses efforts inutiles, s'avisa d'une action aussi héroïque que téméraire; ayant rencontré Sitrick dans la mêlée, il se lança sur lui à corps perdu, & le saisissant, il se précipita avec lui dans la mer, où ils périrent ensemble. Cet exemple d'intrépidité ranima si fort le courage de Séagda & de Conall, qu'ils sauterent sur Tor & Magnus, freres de Sitrick, & chercherent avec eux une mort précipitée dans les flots.

Les Danois effrayés par des actions si horribles & si cruelles, & se voyant sans chefs, leur courage commença à se rallentir: une partie de leur flotte sortit du combat, & gagna au large,

& la victoire se déclara en faveur des Irlandois. On peut juger de la consternation de l'armée de Donnogh, qui étoit témoin de ce combat, & qui voyoit ses confreres aux prises avec un ennemi redoutable, sans pouvoir les secourir.

Le combat naval étant fini, & la flotte ennemie dispersée; Keallachan aborda avec sa flotte à Dundalk, où il fut reçu avec des acclamations & des cris de joye: ayant fait reposer ses troupes, & donné ses ordres pour le transport & le pansement des blessés, il se mit en marche avec son armée pour la Momonie, & reprit le gouvernement de cette Province; & après avoir fait faire des recrues pour rétablir ses troupes, il donna la chasse aux Danois, qui étoient encore restés dans la Province; il en tua 500 à Limerick & aux environs, il en fit autant à ceux de Cashil, & le reste se sauva en s'embarquant. Ce Prince mourut en paix quelques tems après, & laissa sa couronne à Féargna, fils d'Ailgéanan, & petit-fils de Dungala, qui fut remplacé au bout de deux ans par Mahon, fils de Kennede, & frere d'Eichiaruinn, Prince de Thuomond.

Réginald, Roi des Ostmans de Dublin, étant mort en 921; il eut pour successeur Godfrid, qui mena cette même année une armée en Ultonie, & pilla Ardmach; mais il perdit une bonne partie de son armée dans une expédition qu'il fit en 924, du côté de Limerick. Il envoya deux ans après, un corps de troupes en Ultonie, sous les ordres d'Aulaf son fils, qui fut repoussé deux fois par les habitans de cette Province, & se sauva avec peine, moyennant un renfort que son pere lui avoit mené de Dublin.

Ce tyran mourut en 934, couvert d'infamie pour sa cruauté, & fut remplacé par Aulaf son fils, qui mourut subitement en 941. L'année suivante, les Barbares saccagerent Down, Clonard & Kildare, avec les pays circonvoisins; & en 943 ils furent chassés du territoire de Lécale par les Ultoniens. Ils furent encore défaits avec perte de 800 hommes par les Ultoniens, commandés par Mortough-Mac-Neill, Roi de cette Province; après quoi l'Irlande goûta pendant quelque tems une certaine lueur de paix, qui fut interrompue par la bataille de Roscréa.

Les Barbares, dont l'unique objet étoit le pillage, sçavoient que la fameuse foire de Roscréa, dans la contrée de Thobuir-Daron (Tippérary) devoit se tenir le 29 Juin, jour des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Ils sçavoient aussi que la plûpart des

riches marchands du Royaume s'y rendoient tous les ans. Ils ſe flattoient d'y trouver un butin conſidérable capable d'aſſouvir leur avarice; les Danois cantonnés dans la Conacie & aux environs, s'aſſemblerent ſous le commandement d'Olfinn leur Général, & ſe mirent en marche pour ſe trouver à Roſcréa au jour marqué. La nouvelle de cette marche ſe répandit bientôt, & l'allarme fut grande. L'Irlande dans ce tems étoit comme un pays ennemi par rapport à ſes propres habitans, qui étoient toujours armés pour ſe défendre contre les Barbares. Ceux qui compoſoient la foire de Roſcréa, n'avoient pas manqué de précaution dans cette occaſion; ils étoient tous munis de leurs armes; & quoiqu'ils ne ſe connuſſent pas tous, étant aſſemblés fortuitement des différens cantons du Royaume, cependant l'intérêt commun & l'amour de la patrie, furent des liens ſuffiſans pour les unir contre les Barbares. Ils quitterent leur commerce & ſortirent de la foire, pour aller à la rencontre de l'ennemi : le combat fut opiniâtre & ſanglant; mais les Barbares furent mis en déroute, ayant laiſſé Olfinn leur chef, avec 4000 hommes morts ſur le champ de bataille. Les Danois de Lough-Oirbſion, aujourd'hui Lough-Corrib, au Comté de Gallway, furent défaits après par les Conaciens; vers ce tems mourut Teige, fils de Cahill, Roi de cette Province.

Ceux de Lough-Neagh daus l'Ultonie, furent taillés en piéces par Conuing-Mac-Neill, qui en tua 1200; le quartier ordinaire de ces Barbares étoit ſur le bord de la mer, ou de quelque lac, pour la commodité de leurs navires, qui leur ſervoient de retraite.

Malgré les victoires réitérées que les Irlandois remportoient ſur ces Barbares, la Scandinavie fourniſſoit toujours de nouvelles recrues, qui les mettoient en état de continuer leur brigandage; ils pillerent encore Ardmach, les environs de Lough-Earne & Inis-Owen, où ils ſurprirent Mortough-Mac-Neill, qui ſe ſauva heureuſement de leurs mains.

Donchad le Monarque, après un regne de 25 ans, rempli de guerres & de troubles, finit ſa vie part une mort ſubite.

An 944. War. de antiq. Hib. *cap.* 4. & 24. Grat. Luc. *c.* 9. Propug. Cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 14. Porter. Comp.

Congal, fils de Maolmithig, deſcendant de Niall le Grand, par Conall-Créamthine & Hugue III, ſurnommé Slaine, monta ſur le trône. La mere de ce Prince fut Marie, fille de Kenneth, fils d'Ailpin, Roi d'Ecoſſe.

Le regne de ce Monarque fut fatal aux Danois : après avoir remporté une victoire glorieuſe ſur eux, près de Dublin, où il en

périt 4000, il entra victorieux dans la ville qu'il saccagea, ayant fait passer la garnison au fil de l'épée : mais Blacar frere d'Aulaf, recouvra l'année suivante la ville, & la rétablit. Annal. Ecclef. Reg. Hib. *sect.* 4. *cap.* 3. & 4.

Les Danois de Dublin, empressés de venger les pertes qu'ils venoient d'essuyer, ravagerent une partie de la Midie ; mais ils furent rencontrés auprès de Slane, par le Monarque, qui en fit périr un grand nombre par le fer & dans les eaux. L'année suivante il en tua 1600, avec Blacar leur chef, qui fut remplacé dans le commandement des Barbares, par Godfrid, fils de Sitrick. An 946. An 948.

C'est ici l'époque de la conversion de ces Barbares à la religion chrétienne ; mais ils ne quitterent pas si-tôt leur férocité : car ils pillerent quelque tems après, sous le commandement de Godfrid, le territoire de Slane ; mirent le feu à la ville & à l'Eglise, où il périt beaucoup de monde, & dans leur retour vers Dublin, ils furent dépouillés de leur butin & taillés en piéces à Muine-Breogain, par les nationnaux, commandés par Congal ; leur perte fut de 7000 hommes, avec Imar un de leurs chefs. Le Monarque ne survêcut pas long-tems à ses exploits ; car il fut tué par les Danois à la bataille de Tiguiran dans la Lagénie.

Brien, surnommé par la suite *Boirimhe*, succéda sous le regne de Congal, à Mahon son frere, tué par des brigands, dans le trône de la Momonie : ce prince promettoit déja beaucoup dès le tems qu'il eut le commandement de l'armée provinciale, sous Mahon son frere : il fit plusieurs exploits contre les Danois ; mais étant devenu Roi de sa Province, il devint aussi le fléau de ces Barbares. Il commença à punir les assassins de Mahon son frere ; & Daniel ô Faolan Prince de Desie, qui avoit épousé leur querelle ; il attaqua ensuite les Lagéniens, soutenus par un corps considérable de Danois, & les obligea à lui payer tribut ; & on prétend qu'il avoit gagné vingt-cinq batailles contre les Danois, dont la derniere fut celle de Clontarse, dont nous aurons occasion de parler. An 956.

Domhnall, autrement Daniel ô Niall, fils de Mortough, & petit-fils de Niall-Glundubh le Monarque, fut le successeur de Congal ; son regne fut beaucoup troublé par les incursions des Barbares. Ils pillerent l'Eglise & le territoire de Kildare, sous le commandement d'Amlare. Ils ravagerent ensuite Keannanus, & une partie de la Midie, d'où ils enleverent un butin considérable. An 956. War. Grat. Lucius Bruodin. Porter. *ibid.*

Le Monarque mécontent de la conduite des Conaciens à son

égard, fit marcher une armée qui ravagea leur Province, sans que Feargal-ô-Rourke, alors leur Roi, eut pû empêcher le désordre. Il entra ensuite dans la Lagénie, pour punir les peuples de cette Province de leur révolte, conjointement avec les Danois leurs alliés. Ce fut alors qu'il livra bataille à Kilmone à Domhnal, fils de Cogelach, secondé par un corps de Danois, commandé par Aulaf. Cette bataille fut sanglante sans être décisive. On trouva parmi les morts Ardgall, Roi d'Ultonie, Donnagan, fils de Maolmuirre, Prince d'Orgiallach, & plusieurs autres personnes de distinction. Les Barbares, tantôt alliés, tantôt ennemis des Lagéniens, surprirent Ugaire, fils de Tuathal, Roi de cette Province, & le firent prisonnier. Cet attentat fut vangé par Brien, Roi de la Momonie, qui passa au fil de l'épée 800 Danois dans l'isle d'Inis-Catha, & fit prisonniers trois de leurs chefs. Ugaire, fils de Tuathal, Roi de la Lagénie, qui fut fait prisonnier par les Danois, après avoir été rançonné, fut tué par ces Barbares à la bataille de Biothlione.

War. de antiq. Hibern *cap.* 4. Propug. Cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 14.

On attribue à Edgar, Roi d'Angleterre, la conquête de l'Irlande du tems de Domhnal, Monarque de cette Isle. L'histoire de cette conquête est fondée sur la préface d'une prétendue charte de ce Prince, datée à Glocestre l'an 964, où il se vante d'être l'Empereur & le Seigneur de tous les Rois des isles adjacentes de la Bretagne, situés dans l'Océan. Il remercie le Seigneur d'avoir reculé ses frontieres plus que ses prédécesseurs, & de lui avoir soumis tous les Royaumes des isles de l'Océan avec leurs Rois féroces, jusqu'à la Norwége, & la plus grande partie de l'Irlande avec sa noble ville de Dublin, &c. mais cette charte, dont les auteurs Anglois ne font pas mention, paroît être un ouvrage de la flatterie des Moines que ce Prince protégeoit puissamment contre le Clergé séculier. Ce Prince d'ailleurs avoit beaucoup de goût pour la navigation; il entretenoit toujours 3600 navires sur mer, partagés en trois flottes, avec lesquels il faisoit en personne tous les ans le tour de l'Angleterre, pour visiter ses côtes: il voyoit sans doute en passant les côtes voisines, & en avoit pris apparemment possession à vûe, sans entrer dans les pays, comme on prend possession d'un bénéfice à vûe de clocher; voilà à quoi aboutit probablement sa conquête d'Irlande.

Baker. Chron. *pag.* 11. Carte hist. d'Angleterre, *vol.* 1. *lib.* 4. *pag.* 329. 330.

Domhnal le Monarque, après un regne de 24 ans, mourut à Ardmach, avec des sentimens dignes d'un vrai chrétien.

CHAPITRE SIXIEME.

MAlachie II, autrement Maolſeachlin, ſuccéda à Domhnal ſon pere; ſelon quelques Hiſtoriens, il fut fils de Domhnal, & petit-fils de Donchad le Monarque. Quoi qu'il en ſoit de ſa généalogie, ce Prince étoit vaillant & belliqueux. Il commença ſon regne par attaquer les Danois, il leur livra la mémorable bataille de Téamor, où il détruiſit entierement leurs forces, & leur tua pluſieurs milliers d'hommes, (quelques Auteurs en comptent 5000) avec tous leurs chefs, entr'autres Réginald, fils d'Aulaf. Cette défaite fut ſi fatale aux Danois, qu'Aulaf leur chef, entreprit l'année ſuivante un pélerinage à l'iſle de Hy, (il étoit apparemment Chrétien,) où ayant fait pénitence, il mourut de chagrin, & fut ſuccédé dans le commandement des Danois par Gluniarand ſon fils.

An 980.
Keat. Hiſt. d'Irl. *part.* 2.
War. de antiq. Hib. *cap.* 4.
Grat. Luc. *c.* 9.
Propug. cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 15.
Porter. Compend. annal. Eccleſ. reg. Hibern. *ſect.* 4. *cap.* 4.

Malachie, après la victoire remportée à Téamor ſur les Danois, marcha avec ſon armée victorieuſe dans le territoire de Fingal, poſſédé par les Barbares, où il mit tout à feu & à ſang; il fit enſuite le ſiége de Dublin, qu'il prit d'aſſaut au bout de trois jours, & mit en liberté 2000 Irlandois, qui étoient priſonniers avec Domhnal-Claon, Roi de la Lagénie & Aithir-ô-Neill, Prince d'Ultonie. Par ces conquêtes, les Danois furent obligés d'abandonner leur poſſeſſion, depuis le fleuve Shannon juſqu'à la mer orientale, & de ſe reconnoître tributaires du Monarque.

Les Danois ayant reçu quelques ſecours de leurs pays, ſans avoir égard au traité fait avec Malachie, recommencerent leurs hoſtilités, pillerent les Egliſes, & ravagerent les Provinces; mais le Monarque les attaqua avec un ſuccès qui égaloit ſon courage: il les défit en deux rencontres avec Tomor & Carolus leurs chefs, à Glunmam, après quoi il s'abandonna à ſes plaiſirs, & négligea l'intérêt de ſa nation, pendant que les forces des Danois s'augmentoient toujours.

Le nom de Malachie devoit être redoutable aux Danois. Malachie I, après avoir ſurpris Turgeſius leur chef, délivra ſon Royaume de la tyrannie de ces barbares, il les introduiſit après dans le pays, en leur cédant quelques villes maritimes, ſous le prétexte du commerce: c'eſt ce qui étoit contraire à la ſaine

politique. Malachie II ne se signala pas moins contre les ennemis de la patrie; il les humilia beaucoup par des victoires réitérées; mais s'étant relaché après, il perdit toute la gloire de ses exploits, & s'attira une disgrace qui lui fit perdre sa couronne.

Pendant le regne de Malachie, Gluniarand, fils d'Aulaf & chef des Danois de Dublin, fut tué par son domestique. Il eut pour successeur Sitrick son frere ; la même année Godfrid, fils de Harald, Roi des isles Hébrides, fut tué par les Dalriads. Sitrick, fils d'Aulaf, ayant été chassé par ses Sujets de Dublin, fut rappellé peu de tems après, & prêta du secours à Maolmorha-Mac-Murchuda, pour le faire Roi de la Lagénie, à la place de Donat, qui avoit été pris dans une bataille, & forcé d'abdiquer la couronne. Dans cette même année, Brien, Roi de Momonie, fit la guerre aux Danois de Dublin, & après les avoir vaincus à la bataille de Glenananin, où leur perte monta à 6000 hommes, il rasa leur ville; mais ils la rétablirent par la suite, en lui donnant des ôtages.

Les Danois profitant de leur alliance avec les Lagéniens, & de la foiblesse du regne de Malachie, faisoient des progrès dans le pays, auxquels il étoit nécessaire de rémédier. Les Princes de la Momonie & de la Conacie étant assemblés, il fut décidé que Malachie seroit détrôné, & que le sceptre seroit transporté à Brien, Roi de la Momonie, comme à un Prince capable de réprimer l'insolence de ces étrangers. Quoique ce jugement n'étoit pas émané d'une assemblée générale de toutes les Provinces, cependant le silence des autres paroissoit l'approuver, & Brien sçut y suppléer par une puissante armée composée de nationnaux & de Danois, qu'il fit marcher vers Téamor, avec laquelle il arracha à Malachie, abandonné de tout secours, son abdication, & le réduisit à la qualité de Sujet, avec le titre cependant de Roi de la Midie, qui étoit son patrimoine; ainsi la couronne d'Irlande, qui fut portée par des Rois de la maison de Heremon, & particulierement par les descendans de Niall le Grand, depuis le regne de ce Monarque, au quatriéme siécle, fut transférée au commencement du onziéme dans la maison de Héber.

An 1002. Brien, surnommé Boiroimhe, fils de Kennede, & petit-fils de Lorcan, de la race de Héber-Fionn, ayant reçu la démission de Malachie à Athlone, fut salué Monarque de toute l'Isle. Il fut nommé

nommé Boiroimhe, à cause d'un tribut qu'il avoit imposé aux Lagéniens. S'étant assuré de la foi & hommage de Cahall ô Conchovair (ô Connor) Roi de la Conacie, & des autres Princes de cette Province, il entra ensuite dans l'Ultonie, avec une armée de 20000 hommes, composée tant de la tribu des Dal-Caiss que des Lagéniens & des Danois, qu'il avoit subjugués. Il fut reçu avec distinction à Ardmach, par Mælmury ou Marian, Archevêque de ce siége, à qui il fit présent d'une somme considérable en argent, pour réparer cette métropole. Il fut visité à Ardmach par Hugue ô Neill, Roi d'Ultonie, & par les autres Princes de cette Province, qui le reconnurent pour Monarque.

Brien, après avoir réglé les affaires en Ultonie, vint à Teamor, où il assembla les Evêques & les Nobles à l'exemple de ses prédécesseurs. Il s'y fit couronner solemnellement; il fit ensuite plusieurs loix relativement au gouvernement & au bien public, qui furent observées durant son regne avec assez d'exactitude, & les prévaricateurs punis avec sévérité; il fit restituer les biens ecclésiastiques usurpés par les Danois, & réparer les Eglises & Monastères démolis par les Barbares : il fit rétablir les Universités & les écoles publiques, & en fonda de nouvelles qu'il dotta amplement. Il encouragea enfin par ses largesses les Professeurs en tous genres de connoissances; de sorte que les lettres qui avoient été, pour ainsi dire, bannies depuis quelque tems de cette Isle, par les Barbares, recommencerent à fleurir sous ce Monarque.

Brien ayant pourvu au bien de la religion, songea au temporel; il fit rétablir les anciens propriétaires dans la possession des biens envahis par les Danois; fit élever des forteresses partout, & y mit des garnisons pour la sureté publique; il fit réparer les grands chemins, construire des chaussées dans tout le Royaume, & des ponts sur les rivieres & dans les marais profonds, qui étoient auparavant impraticables.

Les Irlandois n'avoient pas encore l'usage des surnoms; le peuple donnoit aux Seigneurs, aux gens de distinction, & aux Rois même, des surnoms arbitraires ajoutés aux noms propres, tirés des vertus ou des vices, de la couleur, de la complexion ou de quelqu'exploit militaire des personnes : cet usage n'étoit pas inconnu aux autres peuples.

Pour éviter la confusion que ces noms populaires pouvoient causer dans les familles, & afin que leurs généalogies pussent se conserver avec plus d'exactitude, ce sage Monarque ordonna qu'à

l'avenir il y auroit des surnoms de distinction pour toutes les branches de la race Milésienne. L'usage s'introduisit alors dans les familles de prendre le nom de quelque homme illustre parmi leurs ancêtres, précédé de l'article *ô* ou *Mac*, pour exprimer l'honneur que l'on avoit d'en être descendu ; c'est ainsi que les ô Neills expriment leur origine, de Niall le Grand, Monarque de l'Isle, au quatriéme siécle ; les ô Briens de Brien-Boiroimhe ; les Mac-Cartys de Carthach, ainsi des autres. En Irlandois, l'article *ô* est équivalent à l'article François *de*, & nullement à celui de *le*, comme quelques Auteurs mal informés le prétendent ; & le *Mac* veut dire *fils d'un tel*.

Il semble que les Irlandois d'aujourd'hui rougissent de ces articles, qui caractérisent en même-tems leurs extraction noble, & l'ancienneté de leurs noms. On voit des ô Neills, des ô Briens, des ô Connors, des Mac-Cartys, des Magennis, & un grand nombre d'autres qui suppriment ces articles ; ce qui ne peut être que l'effet de l'ignorance ou d'une petitesse d'esprit, ou enfin d'une ambition ridicule de vouloir se conformer au goût Anglois, puisqu'on ne peut les retrancher dans la prononciation Irlandoise de ces noms, & que chez tous les peuples il y a des signes attachés aux noms qui distinguent le gentilhomme du roturier. On peut leur reprocher la même indifférence, par rapport à leur langue, qui décele un peuple ancien, & qu'ils affectent d'ignorer, pour adopter un jargon introduit chez eux par des étrangers.

L'assemblée de Téamor étant finie, Brien quitta la Midie, pour aller à Kean-Coradh, près de Killaloe, sur le bord du fleuve Shannon, où il tenoit ordinairement sa cour. Il y goûta pendant quelque tems la douceur de la paix ; il étoit célebre par sa grandeur d'ame & ses exploits militaires : *Princeps ob animi virtutes celeberrimus*. Sa cour étoit brillante par le concours des Princes & des Nobles du Royaume. Cette paix fut interrompue par Maolmorha-Mac-Murchad, Roi de Lagénie ; ce Prince vint exprès à la cour pour visiter sa sœur, épouse du Monarque ; mais ayant reçu quelqu'insulte de la part de Morrough, fils aîné du Monarque, il en repartit brusquement, sans prendre congé de personne, & retourna dans sa Province, avec une résolution ferme de se venger de l'affront qu'il avoit reçu ; il fit pour cet effet alliance avec Sitrick, Roi des Danois de Dublin : ils envoyerent de concert un exprès au Roi de Dannemarck, pour lui

demander du ſecours contre le Monarque. Ce Roi voulant profiter de ces troubles, dans l'eſpérance de recouvrer ce que ſes prédéceſſeurs avoient poſſédé dans cette Iſle, envoya 12000 hommes, commandés par Charles Crot & André ſes fils, qui débarquerent à Dublin, avec les Norwégiens des Hébrides, au nombre de 4000. Ces cohortes auxiliaires avec les troupes de la Lagénie & celles des Danois de Dublin, compoſoient une armée conſidérable.

Le Monarque allarmé de ces mouvemens, réſolut d'en prévenir les ſuites; il aſſembla toutes les troupes de la Momonie avec celles de ſes alliés, ſçavoir du Roi de la Conacie, de Malachie, Prince de la Midie, & de leurs ſuivans, qui faiſoient environ 30000 hommes, & il en donna le commandement en chef à Morrough ſon fils, ce qui ne l'empêcha pas d'y aſſiſter en perſonne, quoiqu'âgé de 88 ans. Tout étant diſpoſé pour la campagne, l'armée ſe mit en marche vers Dublin, où l'ennemi l'attendoit dans la plaine de Cluon-Tarbh (Clontarf) à deux milles de cette ville. Le centre de l'armée royale étoit commandé par le Monarque avec Thadée ô Kelly, Prince de la Conacie; la droite par Morrough, & la gauche par Malachie, Roi de la Midie. Les ordres étant donnés, la bataille commença à huit heures du matin, & ne finit qu'à cinq heures du ſoir. Malachie, qui commandoit la gauche, ſe retira avec ſes troupes dès le commencement de l'action, & ſe contenta d'en être le ſpectateur dans l'eſpérance de faire perdre la victoire à Brien, qui lui avoit arraché le ſceptre quelque tems auparavant.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 93.

Ce combat, qui ſe donna le Vendredi Saint 23 Avril de l'année 1014, quoique rude & ſanglant, fut glorieux au Monarque, qui remporta une victoire complette ſur l'ennemi; cependant la perte fut conſidérable des deux côtés: celle de l'ennemi, ſelon les uns, fut de 11000 hommes tués ſur la place; d'autres la font monter à 13000 avec Moelmordha, Roi de la Lagénie, les deux fils du Roi de Dannemarck, & un grand nombre de principaux chefs de l'armée: l'armée royale perdit dans cette bataille, environ 7000 hommes; le Monarque fut tué dans ſa tente par une bande de Danois fuyards, commandés par Bruadar, chef de la flotte Danoiſe: *Ipſo paraſceve Paſchæ feria*, dit Marianus Scotus, *nono Kalendas Maii, manibus & mente in Deum intentus necatur*; mais ils furent pourſuivis par un détachement, & paſſés au fil de l'épée. Morrough ô Brien le Général, Tur-

lough son fils, avec un grand nombre de personnes de distinction furent sacrifiés à leur amour pour la patrie. Les corps du Monarque & de Morrough ou Murchard son fils, furent déposés dans la ville de Swords à six milles de Dublin, d'où ils furent transportés à Ardmach, par ordre de Mælmury, Archevêque de ce siége, & enterrés dans l'Eglise métropolitaine: il y en a qui prétendent qu'ils furent enterrés à Kilmainham, près de Dublin, avec les corps de Thadée ô Kelly & autres Seigneurs; d'autres enfin disent qu'ils furent transportés à Cashil.

Après la fameuse bataille de Clontarf, Sitrick, Roi des Danois de Dublin, s'étant réfugié avec les débris de son armée dans cette ville, Donnough ou Denys ô Brien, second fils de Brien-Boiroimhe, prit le commandement de l'armée royale : & après avoir remercié & congédié les troupes de Conacie, il marcha avec celles de sa Province vers Cashil ; mais une dispute arrivée en chemin entre les deux tribus, dont son armée étoit composée, pensa lui être funeste. Les habitans de la Momonie méridionale, voulant faire valoir le testament d'Oilioll-Olum, qui ordonnoit la succession alternative à la Couronne de la Province, dans les deux branches formées par les descendans de ses deux fils, proposerent à Donnough de quitter le commandement, & de céder le sceptre de la Province à leur chef, de qui c'étoit le tour de régner. Donnough leur répondit avec fermeté, que son pere & son oncle leur avoient déja fait sentir la force de leurs armes, & qu'il n'étoit pas dans la disposition de renoncer à un droit qu'il tenoit du chef de son pere, il ordonna en conséquence à la tribu des Dal-Caiss, qui étoient proprement ses sujets comme Roi héréditaire de Thuomond, de se mettre en état de soutenir ses intérêts; & afin d'être plus libre, il fut question d'écarter les blessés avec un détachement pour les garantir d'insulte : mais ceux-ci demanderent à être mis avec leurs camarades en ligne de bataille le sabre à la main, avec des poteaux pour les soutenir, afin de partager la gloire avec eux, & de répandre le peu de sang qui leur restoit au service de leur Prince. Cette résolution intimida si fort les ennemis, qu'ils renoncerent à leurs prétentions; & Donnough étant arrivé à Cashil avec les Dal-Caiss, fut reconnu pour Roi de la Momonie.

An. 1014. Malachie II, qui avoit été détrôné 12 ans auparavant par Brien-Boiroimhe, reprit le gouvernement de toute l'Isle à la mort de ce Prince, & régna encore neuf ans en qualité de Monarque,

L'Irlande n'étoit pas le ſeul pays de l'Europe, où les Normands s'étoient rendus terribles dans le même tems; après avoir ravagé la France, maſſacré le Clergé ſéculier & régulier, pillé & brûlé les Egliſes & Monaſtères, & commis toutes ſortes de cruautés pendant environ 70 ans, ils s'y établirent enfin. Le Roi Charles le Simple, voyant que loin de les chaſſer, il ne pouvoit même leur réſiſter, réſolut par le conſeil des Seigneurs de traiter avec eux. Par ce traité qui fut conclu à S. Clair, ſur la riviere d'Epte, le Roi céda à Rollon, qui de ſimple particulier en Dannemarck, devint le chef de ces brigands, & qui fut nommé Robert depuis ſon baptême, tout le pays nommé depuis Normandie, en plein fief de la couronne, & la Bretagne en arriere fief, & lui donna Giſle ſa fille en mariage.

Fleury Hiſt. Eccleſ. *lib.* 54.

Baker. Chron. vie de Guill. le Conquérant *pag.* 20.

En Angleterre, les Danois continuerent leurs ravages, depuis le commencement du neuviéme ſiécle, juſqu'à la fin du dixiéme, & devinrent ſi formidables, que pendant que le maître labouroit ſon champ, ils commandoient dans ſa maiſon, & n'étoient occupés qu'à débaucher ſa femme ou ſes filles, & à conſommer les fruits de ſes travaux: on les nommoit alors, plutôt par crainte que par reſpect, *Lord-Danes*, Seigneurs Danois.

Baker. Chron. d'Anglet. *pag.* 13. *& ſuiv.*

Ethelred, alors Roi d'Angleterre, ne trouvant pas d'autres expédiens pour ſe débarraſſer d'un ennemi ſi redoutable, envoya dans toutes les villes de ſon Royaume des ordres ſecrets de les maſſacrer tous à un certain jour marqué, qui fut le 13 Novembre, fête de S. Brice, de l'année 1002. Ces ordres furent exécutés avec tant de rigueur par-tout, que les Danois, qui étoient à Oxford, s'étant réfugiés dans l'égliſe de S. Frideſwide comme dans un aſyle aſſuré, on y mit le feu, ſans avoir égard à la ſainteté du lieu, & tous ces malheureux furent conſumés dans les flammes.

La nouvelle de ce maſſacre étant portée en Dannemarck, le deſir de vengeance jointe à la cupidité, fit partir le Roi Sweyne, avec une puiſſante flotte pour l'Angleterre, où il mit tout à feu & à ſang. Ethelred avoit mis ſur pied une puiſſante armée, commandée par le comte Edrick, pour arrêter le progrès des Barbares; mais il fut trahi par ce Comte, quoiqu'il fût ſon gendre & ſon favori, & qu'il l'eût créé Duc de Mercie.

Les Danois mirent l'année ſuivante le ſiége devant Cantorbery, où ils tuerent Alphegus, l'Archevêque, avec 900 Moines: ils décimerent le peuple pour n'en conſerver que la dixiéme

partie, & ils passerent les autres au fil de l'épée, de sorte que, selon le calcul fait de ce massacre, il périt dans cette occasion 43200 personnes.

Sweyne revint encore avec un renfort considérable, & réduisit à son obéissance tout le nord de l'Angleterre; il marcha ensuite du côté de Londres, & se rendit maître de tout le reste du Royaume; de sorte que le malheureux Ethelred ayant envoyé Emma son épouse chez le Duc de Normandie son frere, avec Edouard & Alfred ses deux fils, il les suivit bientôt après, & laissa Sweyne maître absolu de l'Angleterre.

La mort de ce tyran, arrivée peu de temps après, devoit, ce semble, faire cesser l'usurpation; à la premiere nouvelle qu'Ethelred en eut, il se rendit dans son Royaume; mais il trouva Canute, fils du défunt, déja en possession d'une partie de ses Etats; de sorte qu'il se vit obligé de combattre, non-seulement les Danois, mais encore ses propres sujets, qui l'avoient reconnu; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'il força Canute de se retirer en Dannemarck; mais comme il n'avoit pas renoncé à ses prétentions, il revint quelque tems après avec de nouvelles forces, & gagna une victoire complette sur les Anglois.

La maladie & ensuite la mort du Roi Ethelred, arrivée dans ces entrefaites, mit Canute en état de disputer la souveraineté à Edmund, sur-nommé *Ironside*, c'est-à-dire, Côte de Fer, son fils & successeur: après plusieurs batailles, les deux Princes convinrent de décider leur querelle par un combat singulier, en présence des deux armées. Canute étant blessé, représenta à son rival qu'il y avoit de la folie d'exposer sa vie pour un vain titre d'honneur, & qu'il étoit plus à propos de partager le Royaume entr'eux, & de vivre en freres ensemble. Edmund consentit à la proposition; mais il fut assassiné quelque tems après, & Canute resta seul Roi de toute l'Angleterre, & fut couronné solemnellement à Londres par Elstane, Archevêque de Cantorbery: il épousa ensuite Emma, veuve du Roi Ethelred, dont il eut un fils nommé Hardicanute.

Canute étant mort, fut remplacé par Harold son fils aîné, & celui-ci par Hardicanute; de sorte que la couronne d'Angleterre fut portée sans opposition par trois Rois Danois de suite, & ne rentra dans la race Angloise que par le défaut d'héritiers de la maison de Dannemarck.

Les Irlandois soutinrent plus de 200 ans contre les efforts des Normands, sans leur céder aucune Province, & sans reconnoître pour Roi aucun de leurs tyrans : ils les défirent enfin totalement à la fameuse journée de Clontarf; mais c'étoit une Hidre qu'on avoit de la peine à abbattre, parce que leurs ressources étoient infinies.

Du regne de Malachie II, les Danois de Dublin & ceux qui avoient échappé à la bataille de Clontarf, voulant continuer leurs brigandages, le Monarque fit venir ô Neill, Prince d'Ultonie, avec ses troupes, & marcha droit à Dublin; où après avoir défait un détachement considérable de Danois à Fodvay, il prit la ville & livra tout au pillage. Il remporta sur eux quelque tems après une victoire complette à Athnilacham : il chassa aussi Donnough-Mac-Giolla Phadruig (Fitz-Patrick) pour avoir assassiné dans le château de Teige ô Ryan, Prince d'Ondrona, Donagan, Roi de Lagénie, avec les Seigneurs de sa suite. Quelque tems après, Bran, fils de Maolmordha, Roi de la Lagénie, fut fait prisonnier par Sitrick, chef des Danois de Dublin, qui lui fit crever les yeux; mais cet attentat fut vengé par Ugaire, fils de Dunling, successeur de Bran, à la bataille de Delgne, où il resta 6000 Danois sur la place. Environ ce tems, Sitrick, chef des Danois de Waterford, fut tué par le peuple d'Offory, & Reginald ô Hivar lui succéda.

Malachie gouverna son Royaume avec beaucoup de sagesse, & fit plusieurs beaux établissemens; il fonda dans les fauxbourgs de Dublin un fameux Monastère, sous l'invocation de la sainte Vierge; il répara un grand nombre d'Eglises ruinées par les Barbares : & après avoir fondé des bourses pour 300 pauvres orphélins, dans différentes villes du Royaume, il mourut dans un âge avancé, le 2 Septembre 1022, à Inis-Lochainnin. An 1022.

C'est ici l'époque & le commencement de la décadence de la monarchie Irlandoise. Les Historiens du pays ne reconnoissent plus de Monarque suprême & absolu de toute l'Isle, depuis Malachie II : quelques-uns des Rois provinciaux avoient pris cette qualité, & étoient reconnus pour tels par leurs vassaux seulement, & soutenus par quelques-uns des Princes voisins, sans avoir les suffrages de tous les Etats : leur autorité étoit chancelante & renfermée dans des bornes plus étroites que celle de leur prédécesseurs, & on les nommoit en langue du pays *Righe-Gofra-Sabhrach*, c'est-à-dire Rois avec opposition; tantôt les

Hy-Nialls prétendoient au gouvernement suprême de l'Isle, en vertu d'une possession de plusieurs siécles : tantôt les ô Briens y aspiroient comme héritiers de Brien-Boiroimhe. Les Hy-Brunes de la Conacie faisoient valoir leur prétention, & les Rois de la Lagénie, avoient joué un personnage qui ne leur faisoit pas honneur. Ils s'allioient souvent avec les Danois contre l'intérêt commun de la patrie, & la nation fut enfin livrée à la fureur des Anglois, par cette malheureuse race. Quoique cette division eût beaucoup affoibli & énervé l'ancienne constitution de l'Etat, il subsista néanmoins encore un siécle & demi avec cette espece d'anarchie.

Keat. Hist. d'Irl. *part.* 2. Grat. Lucius *cap.* 9. Bruod. Propug. cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 16.

Donnough, autrement Donat ou Denys, fils du fameux Brien-Boiroimhe, & Roi de la Momonie, se fit obéir en qualité de Monarque, par une grande partie de l'Isle, ne pouvant subjuguer le reste. Ce Prince étoit très-puissant, & digne de régner par sa grande prudence. Il força les peuples de la Midie, de la Lagénie, de l'Offory & de la Conacie, de lui donner des ôtages. Il punit les habitans de la Conacie pour les sacriléges qu'ils avoient commis, en pillant l'Eglise de Clonfert. Il fit des loix très-sages contre le vol, & d'autres abus qui s'étoient glissés parmi le peuple : il défendit les voyages, les foires & la chasse le jour du Dimanche ; & pour donner plus d'autorité à ses loix, il les fit confirmer dans une assemblée des Evêques & des Nobles de sa Province, qu'il avoit convoqués pour cet effet.

Baker, Chron. d'Angl. vie de Guill. le Conquérant, *pag.* 21.

Donnough épousa en secondes nôces Driella, fille du fameux Comte Godwin d'Angleterre, qui se réfugia en Irlande avec Harold son frere, disgracié par le Roi Edouard le Confesseur, & dont il fut ensuite le successeur au trône d'Angleterre. Le Monarque eut de cette Princesse un fils nommé Donald. Harold voulant retourner chez lui, Donnough lui donna un corps de troupes pour l'escorter, qui étant entré dans la Severn avec trente vaisseaux, ravagea le pays, de concert avec Griffyth, Roi de la Gale méridionale, ce qui engagea la Noblesse, qui craignoit une guerre civile, à procurer sa reconciliation avec son Prince.

Baker. *Ibid.* regne d'Edouard *pag.* 18.

La conversion des Danois ou Normands, dont nous avons déja parlé, ayant été si prompte, & la politique y ayant eu quelque part, il étoit difficile qu'elle fut bien solide d'abord ; ils commencerent dans ce siécle à donner des preuves d'une foi plus vive.

An 1035.

Sitrick, chef des Normands de Dublin, ayant entrepris un pelerinage

pelerinage à Rome, mourut en chemin, & laissa son gouvernement de Dublin à Aulave son fils, qui, à l'exemple de son pere, *An 1035.* voulant aller à Rome, fut assassiné en Angleterre. Il eut pour successeur Sitrick son fils.

Ces étrangers laisserent encore des monumens de leur piété, par les fondations qu'ils avoient faites. Burchard, Seigneur Norwégien, avoit déja fondé le Prieuré de S. Etienne de Leighlin, au territoire de Carlow.

Le Prieuré de la sainte Trinité, nommé depuis l'Eglise de *War. de antiq. Hib. cap. 26.* Christ à Dublin, fut fondé en 1038, pour des Chanoines séculiers, par Sitrick, chef des Danois de Dublin. Ce Prieuré fut converti ensuite en Cathédrale.

Dublin, capitale de cette Isle, est aussi métropole de la Province de Lagénie. Wareus, en suivant les mémoires des Danois, & en nous donnant pour premier Evêque de ce siége Donat ou Dunan, qui vivoit dans le onziéme siécle, déroge beaucoup à son ancienneté. Il n'est cependant pas probable que saint Patrice, qui avoit établi des Evêques & des Prêtres dans les autres Eglises, qu'il avoit fondées dans cette Isle, eut laissé sans Pasteur l'église de Dublin, ville alors riche & commerçante, où on lui avoit témoigné tant de reconnoissance, & qui s'étoit chargée d'une redevance annuelle de trois onces d'or envers lui & ses successeurs, dans le siége d'Ardmach. Jocelin, qui dans la vie *Vit. S. Patric. cap. 71.* de S. Patrice, traite Dublin de ville noble : *In urbem nobilem quæ vocatur Dublinia*, est repris par Usserius, qui l'accuse de n'être pas d'accord avec lui-même, puisqu'il la nomme ailleurs *Pagus*, village (*a*).

Le défaut de monumens ou registres plus anciens que le onziéme siécle, est un argument négatif qui ne prouve rien. Il est très-probable qu'ils furent brûlés ou supprimés par les Danois païens, souvent maîtres de cette Ville; que leurs descendans devenus chrétiens, & tolérés par rapport au commerce, eussent daté leurs registres avec les premiers Evêques, de cette Ville de leur nation, ce qui n'arriva que dans le onziéme siécle.

Wareus, dans son traité des Prélats, convient que les Historiens font mention de Wiro, Rumold, Sedulius, & d'un

(*a*) Idem tamen posteà, eorum quæ dixerat parum memor, non exiguum pagum, sed in regni solium, jam tum urbem sublimatam fuisse significat. *Usser. Primord. Eccles. cap.* 17. *pag.* 861.

certain Cormac, qui avoient gouverné l'église de Dublin avant Donat. Colgan cite pour cet effet un Martyrologe Anglican, Menardus, Molanus, Meyerus, Sanderus, Ferrarius, les Annales des quatre Maîtres, & le Martyrologe de Taulaught, qu'il nomme Tamlacteuse d'un ancien Monastère de ce nom, à trois milles de Dublin, où il fut écrit dans le huitiéme siécle par saint Œngus ou Œngussius, de la noble race des Dal-Arads d'Ultonie, & par S. Moelruan.

Trias Thaum. *not 69. in 6.* vit. S. Pat.

Act. Sanct. Hib. ad II Martii.

Vit. S. Œnguf. & 29 vit. S. Fularth.

Quoique l'on puisse supposer avec raison qu'un grand nombre de Prélats avoient gouverné cette Eglise depuis S. Patrice, jusqu'au tems des Danois, pendant l'espace d'environ 400 ans; cependant comme la plûpart nous sont inconnus, contentons-nous d'examiner ceux dont parlent ces Auteurs.

Trias Thaum. *not. 69. in 6.* Vit. S. Pat.

Livinus étoit, selon Colgan, Evêque de Dublin; il ajoute qu'il a souffert le martyre en 633. Meyerus l'appelle Archevêque de Scotie, c'est-à-dire d'Irlande, & dit qu'il étoit fils de Theagnio & d'Agalmia, gens de distinction dans le pays : qu'après avoir prêché l'Evangile & converti beaucoup de monde, il fut assassiné le 12 Novembre de l'année 633, à Hesca, dans les Pays-Bas, par deux freres nommés Walbert & Meinzo; & que Boniface, Archevêque de Mentz, avoit écrit sa vie. Masseus, dans sa Chronique, & Molanus dans la vie des Saints de Flandres, racontent à peu près la même chose : Bale parle de ses écrits; ses reliques furent transférées en 1007 à Ghent, & déposées dans l'église de S. Bavo.

Meyerus in Annal. Flandriæ.

Sander de script. Flandriæ.

Surius ad 8 Maii.

S. Wiro, né en Irlande, de parens d'un rang distingué, qui lui donnerent une éducation conforme à sa naissance, fit un si grand progrès dans la vertu & dans les sciences, qu'il fut élu Evêque, & se voyant comme forcé par le peuple d'accepter cette charge, il alla à Rome, pour recevoir du Pape la consécration; étant de retour chez lui, il gouverna pendant quelque tems son diocèse avec édification, & une grande réputation de sainteté; mais voulant consacrer sa vie à Dieu dans la retraite, il résigna son Evêché, & vint en France, où il fut reçu honorablement par Pepin, Duc des François, qui lui assigna un lieu propre pour la retraite & la contemplation, nommé *Mons Petri*, & que Molanus croit être le même que Ruremond. Notre Saint fit bâtir dans ce lieu un Oratoire, sous l'invocation de la sainte Vierge, qu'on nommoit le Monastère de S. Pierre : ayant vécu jusqu'à un grand âge, il mourut le 8 Mai 650, dans son Oratoire, où il fut enterré.

Indiculus Sanct. Belgii sub Wirone.

S. Desibod est mis par quelques Auteurs au nombre des Evêques de Dublin. Il étoit né en Irlande, d'une famille Noble, & renommé par son esprit, & par une profonde érudition. Il fut ordonné Prêtre à l'âge de trente ans, & élu Evêque quelque tems après; l'insolence du peuple l'ayant dégoûté de son Evêché, après l'avoir gouverné dix ans, il le résigna en 675. Il quitta ensuite son pays natal, accompagné de quelques hommes pieux, entr'autres Gisualdus, Clément & Salust; & après avoir prêché l'Evangile pendant dix ans en différens endroits de la Germanie, il s'établit, avec l'agrément des propriétaires, sur une haute montagne couverte de bois, où il mena une vie solitaire. Le bruit de sa sainteté s'étant répandu, il fut joint par plusieurs Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & fonda un Monastère sur cette montagne, qui fut nommé après lui *Mont-Disibod*, à présent Disenberg, dans le bas Palatinat. Il mena sur cette montagne une vie pénitente & mortifiée, pendant trente ans, & y mourut le 8 Juillet, âgé de 81 ans, mais l'année de sa mort est inconnue. Sa vie fut écrite par Hildigardis, Religieuse de Disemberg, sous l'Abbesse Juttha, & publiée par Surius, au 8 Juillet. Dempster dit avoir vu un traité de la composition de Disibod, intitulé *De Monachorum profectu in solitudine agentium liber I.*

Martyrol. ang. ad 8 Julii.

Hist. Eccl. Scot. *lib.* 4. *n°.* 373.

Molanus fait mention de Gualafar, comme Evêque de Dublin, sans entrer dans aucune particularité de sa vie, sinon qu'il baptisa Rumold son successeur.

La vie de S. Rumold, Evêque de Dublin, & ensuite de Malines, dans le Brabant, fut écrite par Théodorick, Abbé de S. Tron, & publiée par Surius au 1 Juillet. Les autres Auteurs qui en parlent, sont Molanus, plusieurs Martyrologes, & les légendes de quelques breviaires.

Selon ces Auteurs, Rumold étoit fils & héritier de David, Prince d'Irlande. Il fut baptisé par Gualafar, Evêque de Dublin, qui se chargea aussi de son éducation. Le desir de la perfection lui fit renoncer à la succession de son pere; ayant été nommé à l'Evêché de Dublin, il entreprit quelque tems après le voyage de Rome, en prêchant Jesus-Christ & son Evangile, par-tout où il passoit. Etant arrivé à Rome, il se présenta devant le S. Pere, qui le reçut bien, en rendant justice à son mérite. Après quelque séjour dans cette ville, il prit congé de sa Sainteté, & reprenant son chemin par la France, il alla à Ma-

lines, où le Comte Ado, Seigneur du pays lui fit beaucoup d'accueil, aussi-bien que la Comtesse son épouse, & le détermina à se fixer dans ces cantons, & pour l'engager davantage, il lui donna un terrein nommé *Ulmus*, d'une grande quantité d'ormes dont il étoit couvert, pour y fonder un Monastère; Malines ayant été érigée en Evêché quelque tems après, il en fut le premier Evêque. Il fut enfin assassiné par deux scélérats, l'un pour le voler croyant qu'il avoit de l'argent, l'autre pour se venger d'une réprimande que le saint Prélat lui avoit faite quelque tems auparavant de sa vie scandaleuse; pour mieux cacher leur crime, ils jetterent son corps dans une riviere, d'où le Comte Ado le fit retirer, pour lui donner une sépulture honorable dans l'Eglise de S. Etienne. On fit bâtir après en son honneur une superbe Eglise qui porte son nom, & qui est aujourd'hui la Métropole des Pays-bas: on y a déposé dans une magnifique châsse d'argent les reliques de ce Saint. Alexandre IV a transféré la Fête de S. Rumold au 1 Juillet, à cause de celle de S. Jean, qui arrive le 24 Juin, jour de son martyre; & cette Fête est annuelle dans le diocèse de Malines, comme elle l'avoit été dans celui de Dublin, auparavant la réforme.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Sedul. ad 12. Feb. *pag.* 315.

Sedulius, en langue scotique *Siedhuil*, fut, selon Colgan, d'après les Martyrologes de Taulaucht, de Marianus Gorman, & de Donnegal, Evêque de Dublin, dans le huitiéme siécle. Cet Auteur fait mention de plusieurs hommes illustres, tant pour la piété que pour la science, qui portoient le nom de Sedulius; sçavoir Coelius-Sedulius, au cinquiéme siécle, si connu dans l'antiquité pour sa vertu & sa profonde érudition en tout genre, & qui mériteroit d'être mis au rang des Peres Latins; Sedulius-Scotus, Evêque, qui assista au Concile tenu à Rome en 721, sous Grégoire II; Sedulius, Abbé de Linnduachuil en Ultonie, au huitiéme siécle; Sedulius, Evêque de Dublin, de qui il est question ici; Sedulius, Abbé de Kinn-Locha; Sedulius, Abbé & Evêque de Roscoman, au commencement du neuviéme siécle; Sedulius, fils de Feradach, Abbé de Kildare; Sedulius nommé du Desert de Kieran, mort en 855. Il y avoit du tems de Colgan, plusieurs familles du nom de Siedhuil (Shiel peut-être) qui s'appliquoient à la science naturelle & à l'étude de la medecine, comme s'ils eussent hérité du génie du grand Sedulius.

Pour ce qui est de l'Evêque de Dublin, dont il est question

ici, tout ce qu'on ſçait de lui eſt qu'il étoit fils de Luaith, que ſon mérite l'avoit fait choiſir pour Evêque de cette capitale, que la grande réputation de ſa ſainteté & ſa vertu l'a fait mettre après ſa mort, qui arriva la veille des ides de Février 785, au nombre des Saints.

Cormac, autre Evêque de Dublin, n'eſt connu que par ſon nom.

Le regne de Donnough ô Brien fut aſſez paiſible : les Princes des autres Provinces ſe contentoient de gouverner leurs ſujets, ſans lui diſputer le gouvernement ſuprême ; mais ſur le ſoupçon d'avoir procuré la mort violente de Thaddée ſon frere aîné, il fut détrôné par les Grands du Royaume, & réduit à l'état d'un ſimple particulier, ce qui le détermina à entreprendre un pelerinage à Rome, ſelon le goût de ces anciens tems, & il y paſſa le reſte de ſa vie dans le Monaſtère de S. Etienne, où il mourut âgé de 88 ans, après avoir préſenté au Pape la couronne d'Irlande.

On peut rapporter à ce tems la fondation de l'Abbaye d'Inis-Phadruig, c'eſt-à-dire l'iſle de S. Patrice, ſur les côtes du territoire de Dublin, où l'on prétend que S. Patrice avoit abordé en revenant d'Ultonie ; cette Abbaye que Wareus nomme ſimplement Prieuré, fut fondée pour des Chanoines réguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, par Sitrick-Mac-Murchard, Seigneur Danois, & transférée en 1220 à Holme-Patrick, par Henri Loundres, alors Archevêque de Dublin.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Allemand Hiſt. Monaſt. d'Irlande, *pag.* 4.

Le peu d'accord qui ſe trouve ici entre les Antiquaires, rend la ſucceſſion des Monarques dans cette Iſle obſcure & embrouillée. Keating donne à Donnough 50 ans de regne, d'autres ne lui en donnent que 12. Wareus n'en fait pas mention dans ſon catalogue des Monarques : il parle d'un interregne de vingt ans, après la mort de Malachie, pendant lequel tems les affaires publiques étoient adminiſtrées ſous la régence de Cuan ô Leochain, ſçavant antiquaire, & de Corcran, Clerc & chef des Anachoretes d'Irlande, mort en odeur de ſainteté à Liſmore.

An 1042.

Après cet interregne, Wareus fait monter ſur le trône ſuprême de cette Iſle, Dermod ou Dermitius, fils de Moelnamo, Roi de la Lagénie ; il étoit de la race de Cahire-Mor, & deſcendant au dix-ſeptiéme degré d'Eana-Kinſeallagh, il étoit gendre de Donnough ô Brien, ayant épouſé la Princeſſe

De antiq. Hib. *cap.* 4. Grat. Luc. *cap.* 9. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 94.

Dervorgal sa fille ; il y en a qui prétendent qu'il étoit fils de cette Princesse, & par conséquent petit-fils de Donnough ; quoi qu'il en soit, il désaprouva fort la conduite de Donnough envers Thaddée son frere aîné. Il prit sous sa protection Turlough ou Terdelach, fils du dernier, qu'il regardoit comme le légitime héritier de la couronne de Momonie, & s'en rendit le tuteur. Il fit la guerre avec succès contre les Momoniens, afin d'assurer le droit de son pupile à la couronne de cette Province. Il ravagea la ville de Waterford en 1037. Il brûla Glannussen en 1042, après y avoir fait 400 prisonniers, sans parler de 100 hommes qui y furent tués. Il dévasta en 1048 la contrée de Desie, d'où il emmena un grand butin avec des captifs ; il saccagea Limmerick & Inis-Catha en 1058, & livra bataille à Donnough, près le Mont-Crot, où il défit toute son armée. Il reçut ensuite en 1063 des Princes & Seigneurs de la Momonie des ôtages qu'il remit entre les mains du jeune Prince qu'il protégeoit, & qui régna sur la Momonie & sur une grande partie de l'Irlande, après l'abdication de Donnough.

Murchad, fils de Donnough ô Brien, voyoit avec peine le sceptre passer entre les mains de Terdelach son cousin ; il essaya de faire valoir ses prétentions. Pour cet effet, il fit révolter les sujets de la Province contre ce Prince. Cette révolte fut bientôt appaisée par la présence de Dermod, qui y conduisit une armée en 1065, avec laquelle il obligea les sujets de rentrer dans leur devoir, & força Murchad d'abandonner la Province ; de sorte que le Roi de la Lagénie fut en même tems arbitre de la couronne de Momonie, & protecteur du Prince persécuté. Il étoit le plus puissant Prince de l'Irlande alors ; il se fit rendre hommage par Aid, autrement Hugue ô Cochobhar (ô Connor) Roi de la Conacie. Il mit à contribution la Midie, & emmena des captifs ; il ravagea le territoire de Fingal & de Dublin, jusqu'à Abhin (Allin), défit les Danois près de la ville, & devint par cette victoire leur Roi : mais le Tout-puissant qui sçait mettre des bornes aux grandeurs humaines, permit qu'il fût tué à la bataille d'Adhbha, le 7 des ides de Février 1072, par Conochor ô Moelachlin, Roi de la Midie. Caradocus-Lhancarvanensis l'appelle le plus digne & le meilleur Prince qui ait jamais regné en Irlande. *Dermitium dignissimum & optimum Principem qui unquam in Hibernia regnavit ;* en effet, sa conduite, par rapport à Terdelach ô Brien, en est une preuve. La pro-

ximité du sang & de l'alliance sembloit autoriser Murchad à reclamer sa protection; mais la justice de la cause de Terdelach fut un motif bien plus puissant auprès de lui.

La conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie, arriva vers ce tems, c'est-à-dire en 1066. L'Angleterre fut gouvernée par des Princes Saxons, depuis la fin du cinquiéme siécle, jusqu'au commencement du onziéme, que les Danois s'en rendirent les maîtres, & donnerent trois Rois de leur nation successivement à ce Royaume, qui furent Canute, Harold & Hardikanute; mais ce dernier étant mort sans enfans, la couronne rentra dans la ligne Saxonne, en la personne d'Edouard, surnommé le Confesseur: celui-ci étant mort avant que de fixer sur le trône Edgar-Atheling, petit-fils d'Edmond Côte-de-Fer son frere, & l'héritier légitime de la couronne; Harold, fils du fameux Comte Godwin, profita de l'occasion, & s'insinua si bien dans l'esprit du peuple, qu'il se fit déclarer Roi, au préjudice de l'héritier légitime, qu'il amusa avec le vain titre de Comte d'Oxford.

Baker Chron. d'Anglet. *pag.* 15. *& suiv.*

Guillaume le bâtard, Duc de Normandie, nommé depuis, le Conquérant, avoit quelques prétentions à la couronne d'Angleterre, fondé sur la promesse qu'Edouard le Confesseur, dont la Mere Emma étoit sœur d'un Duc de Normandie, lui avoit faite dans sa jeunesse, de l'instituer son héritier, & sur le serment que Harold lui avoit fait de le seconder dans son entreprise sur l'Angleterre, lorsque Edouard le Confesseur seroit mort; mais se voyant oublié par le premier, & trahi par le second, il lui envoya un Ambassadeur pour le faire souvenir de son serment, & lui demander une couronne à laquelle il avoit droit, en vertu de la promesse d'Edouard: Harold lui fit réponse que cette couronne lui avoit été adjugée par le suffrage commun des Barons & de la Noblesse, & qu'il ne la quitteroit pas sans leur consentement. Le Duc de Normandie peu content de cette réponse, songea aux moyens de se faire rendre justice par les armes. Les circonstances étoient favorables; une rébellion dans le nord de l'Angleterre, causée par Toustayne, frere du Roi, secondé par Harold-Harfager, Roi de Norwege, obligea Harold, Roi d'Angleterre, de dégarnir la partie méridionale de son Royaume, pour aller calmer la révolte dans le nord, où il gagna une victoire complette sur l'ennemi à Stamford: Toustayne son frere, chef de la révolte avec le Roi de Norwege, furent trouvés parmi les morts.

Du Verdier abrégé de l'hiſtoire d'Angleterre.

Le Duc de Normandie ne perdoit pas de vue ſon objet. La Ducheſſe ſon épouſe étant fille de Baudouin Comte de Flandres, alors tuteur de Philippe I, il obtint par ce moyen du ſecours de la France. Les Comtes de Poitou, d'Anjou, du Maine & de Boulogne, l'aſſiſterent de quelques troupes. Le Pape Alexandre II, afin de fortifier ſa cauſe par l'autorité apoſtolique, lui envoya une banniere bénite & un anneau d'or; tout étant diſpoſé, & les ſujets Normands, qui avoient témoigné d'abord quelque répugnance pour cette entrepriſe, ayant pris les armes, Guillaume s'embarqua avec ſon armée à Saint-Valery vers la fin de Septembre ſur une flotte de 300 voiles, & aborda en peu de tems à Pemſey, dans le pays de Suſſex, pendant que Harold étoit encore occupé dans le nord du Royaume.

Guillaume ayant débarqué ſon armée, donna ordre à ſa flotte de retourner en Normandie, afin que ſes troupes n'euſſent plus d'eſpérance que dans leur valeur : *Aut vincendum aut moriendum.* Cambden dit que ce Prince y fit mettre le feu : après quelques jours il avança le long de la côte juſqu'à Haſtings, où il ſe retrancha, en attendant l'ennemi.

Harold, ſurpris de la nouvelle de l'invaſion des Normands, reprit le chemin de Londres, où il s'arrêta quelque tems, pour recruter ſon armée qui avoit beaucoup ſouffert à la bataille de Stamford; après quoi il ſe mit en marche vers le pays de Suſſex, & campa à ſept milles de Haſtings, où étoit l'armée Normande. Les mouvemens que le Duc de Normandie voyoit faire au Roi d'Angleterre, & qui marquoient ſa diſpoſition à livrer bataille, abbattirent beaucoup de ſa fierté, & lui cauſerent de l'inquiétude ſur le ſang [illegible] alloit ſe répandre, dans une cauſe qui ne lui paroiſſoit peut-être pas trop juſte : & ſur l'incertitude d'une bataille dans un pays ennemi, dont la perte ſeroit irréparable; avant que d'engager la bataille, il envoya un Moine faire des propoſitions à Harold, dont il lui laiſſa le choix; la premiere fut de lui céder la couronne à laquelle il avoit de plus juſtes prétentions que lui; la ſeconde fut de la tenir à foi & hommage des Ducs de Normandie, en cas qu'il ne fût pas dans le ſentiment de la rendre; la troiſiéme de décider l'affaire par un combat ſingulier entr'eux deux; la quatriéme enfin de s'en rapporter au jugement du Pape. Harold rejetta ces propoſitions, & répondit que Dieu en décideroit le lendemain dans une bataille. On ſe prépara de part & d'autre; mais d'une maniere différente.

Comme

comme c'étoit le lendemain le jour de la naiſſance du Roi d'Angleterre, ſes troupes paſſerent la nuit à célébrer cette naiſſance le verre à la main, pendant que les Normands la paſſoient en prieres. Le jour étant venu, qui étoit le ſamedi 14 Octobre, les deux armées ſe joignirent de grand matin, & la bataille qui fut des plus opiniâtres dura juſqu'à la nuit.

On voit ici que les circonſtances décident plutôt du ſort des batailles que la valeur des troupes: les vaincus méritent ſouvent des lauriers autant que les vainqueurs; ces circonſtances conſiſtent tantôt dans l'inégalité du nombre, tantôt dans le choix du terrein, tantôt dans le plus ou moins de diſcipline, tantôt dans l'avantage des armes, & ſouvent dans l'habileté de celui qui commande. Le nombre & la valeur des troupes étoit à peu près égale à la bataille de Haſtings, Harold ne cédoit pas en bravoure à Guillaume; une décharge de fleches que les Normands firent d'abord ſur les Anglois, qui n'en avoient pas encore l'uſage, les déconcerta un peu; mais étant revenus de cette premiere frayeur, ils ſe rallierent & attaquerent ſi vivement les Normands qu'ils leur firent perdre du terrein, ſans leur faire prendre la fuite. La bataille dura longtems avec un ſuccès égal, les uns & les autres faiſant des prodiges de valeur; mais le ſort en reſta douteux, juſqu'à ce qu'il fut décidé par une ruſe de Guillaume: il fit faire une feinte retraite à ſon armée, & attirant les Anglois, qui le pourſuivoient en déſordre, dans un défilé, il en fit un grand carnage. Harold ayant ramaſſé les fuyards, & voulant faire encore une tentative, fut tué avec ſes freres, & le reſte de ſon armée ſe ſauva par la fuite. Par cette victoire le Duc de Normandie devint maître de toute l'Angleterre, & la conquête fut ſi rapide qu'il pouvoit dire comme Ceſar *veni, vidi, vici.* Il perdit dans cette action 6000 hommes :on fait monter la perte des Anglois à 60000. Guillaume ayant fait repoſer les troupes, marcha du côté de Londres, & reçut la ſoumiſſion des Evêques & autres Seigneurs d'Angleterre; il regna en tyran; il donna aux coopérateurs de ſon uſurpation des terres & ſeigneuries, ſans autres titres que le droit chimérique de conquête; il les créa enſuite *Lords*, & par ce nouveau titre, il leur donna un rang au-deſſus de la nobleſſe.

Terdelach ô Brien, Roi de Momonie, & de la plus grande partie de l'Irlande, étoit fils de Thaddée, & petit-fils de Brien-Boiroimhe : il ſe montra digne de ſes illuſtres ancêtres; il fit des loix très-ſages, & gouverna ſes Sujets avec juſtice. Lanfranc, Ar-

Keat. Hiſt. d'Irl. *part.* 2. War. de antiq. Hib. *cap.* 4. Grat. Luc. *c.* 9.

Ogyg. *part.* 3. *cap.* 94. Bruodin. Propug. *lib.* 5. *cap.* 16.

chevêque de Cantorbery, en rend témoignagne dans sa lettre à ce Prince, où il l'appelle amateur de la paix & de la justice, & prétend que c'est un effet de la miséricorde de Dieu pour l'Irlande, de lui avoir donné ce Prince pour Roi (*a*).

Guillaume II, surnommé le Roux, Roi d'Angleterre, s'adressa à Terdelach, pour avoir permission de faire couper du bois de chêne dans les forêts d'Irlande, pour le palais de Westminster qu'il faisoit bâtir, ce qui lui fut accordé.

Le Roi d'Irlande fut attaqué dans les dernieres années de sa vie, d'une maladie de langueur, qui lui fit garder le lit, & dont il supporta les douleurs avec une patience chrétienne jusqu'à sa mort, qui arriva la veille des ides de Juillet, à Keancora, dans la soixante dix-septiéme année de son âge, après un regne de 14 ans.

An 1089. Keating Hist. d'Irl. *part.* 2. War. de antiq. Hib. *cap.* 4. Grat. Luc. *c.* 9. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 94.

Morthoug, autrement Moriertach ô Brien, succéda à Terdelach son pere; la mere de ce Prince, selon Keating) le seul que je sçache qui en ait parlé,) étoit Kealrach, fille de Viéine; elle eut, selon cet Auteur, un autre fils (apparemment d'une autre lit) nommé Roger ô Connor, sans doute pere de Terdelach ô Connor, qui fut le successeur de Moriertach ô Brien. Moriertach est reconnu Roi d'Irlande, par les annales d'Inis-Faill, de Donnegal, & par le continuateur de Tigernach. Usserius, dans sa collection, rapporte une Epître de saint Anselme, Archevêque de Cantorbery, *à Muriardach, glorieux Roi d'Irlande*, où il loue beaucoup ce Prince, de sa justice & de son amour pour la paix (*b*); il fut reconnu aussi en cette qualité par les habitans des isles Hebrides & de Man, lorsqu'ils lui envoyerent des Ambassadeurs, pour lui demander un Roi de sa famille, qui pût les gouverner pendant la minorité d'Olauus, fils de Godred (*c*).

(*a*) Nullam Deus majorem terris misericordiam impendit, quam cùm pacis ac justiciæ amatores ad animarum seu corporum gubernacula provehit . . . quod populis Hiberniæ devinctus tum collatum fuisse prudens inspector intelligit, quando omnipotens Deus excellentiæ vestræ jus regiæ potestatis super illam terram concessit. *Usser. Epist Hib. Silloge. Epist.* 27.

(*b*) Muriardacho glorioso regi Hiberniæ Anselmus Archiepiscopus, servus Ecclesiæ Cantuariensis, fidele cum orationibus obsequium & per regnum terrenum mereri cæleste. Quoniam multâ de vestra excellentiâ prædicantur, quæ regiam decent dignitatem, valde gaudemus, &c. *Usser. Epist. Hib. Syllog. Epist.* 36.

(*c*) Omnes proceres insularum audientes mortem Lagmanni, miserunt Legatos ad Murchardum ô Brien Regem Hiberniæ, postulantes ut aliquem virum industrium de regali stirpe in Regem eis mitteret, donec Alauus filius Godredi cresceret. *Chron. Reg. Manniæ apud Cambd. Brit. pag.* 840.

Il paroît cependant que ce Prince avoit un compétiteur au gouvernement suprême de l'Irlande. Domnald-Maglochluin, fils d'Ardgal, de la race de Niall des neuf ôtages par Domnald, frere du Monarque Niall-Glundubh, lui disputoit le titre de Monarque, comme il paroît par les hostilités qu'ils avoient exercées l'un chez l'autre, & les mouvemens que les Archevêques d'Ardmach s'étoient donnés en différens tems pour les pacifier.

Moriertach fut également attentif aux besoins de l'Eglise & de l'Etat; après s'être fait couronner solemnellement à Teamor, il assembla à Cashil les Evêques & Seigneurs de la Province, où en leur présence il céda par un acte public à ce siége la ville de Cashil, jusqu'alors la résidence ordinaire des Rois de Momonie, avec les terres & seigneuries qui en dépendoient.

Environ ce tems, c'est-à-dire en 1100, fut fondé le Prieuré de Dungevin dans le territoire d'Arachty-Cahan, aujourd'hui le Comté de Derry, par la noble famille des ô Cahans, Seigneurs de ce pays. Allemand. hist. mon. d'Ir. *pag.* 98.

Le Monarque, du consentement du Pape Paschal II, fit assembler un Concile national en 1110 ou 1112. Ce Concile fut composé de cinquante Evêques, de trois cens Prêtres, & d'environ trois milles d'un Ordre inférieur, sans parler du Monarque qui y avoit assisté avec un grand nombre de Princes & Seigneurs du Royaume. Les principaux chefs du Clergé furent Milerus, autrement Mœlmurius ô Dunan, Archevêque de Momonie; Kellach-Mac-Hugue, Vicaire de S. Celse, le Primat, alors malade; & Gillaspec ou Gilbert, Evêque de Limmerick, & Président du Concile en qualité de Légat apostolique. War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

Les annales du pays rapportent à ce tems trois différens Conciles tenus en Irlande, qui ne sont probablement qu'un seul & même Concile, connu sous différens noms. Les uns le nomment le Concile de Bath-Breasail, d'autres celui de Fiad-Mac-Œngus, c'est-à-dire, la Terre ou Bois d'Œngus, & qui est le même que d'autres nomment ô Usneach, où est située une colline de ce nom, dans le territoire de Kinal-Fiacha, contrée d'Ouest-Midie; on fit dans ce Concile des canons & des reglemens très-sages, relativement à l'administration du spirituel & du temporel: on réduisit les évêchés à un certain nombre, c'est-à-dire à vingt-quatre avec les deux archevêchés, sçavoir douze dans la division septentrionale de l'Isle, nommée Leath-Con, & douze

dans la méridionale ou Leath-Mogha; dans ce partage la Midie eut deux siéges, sçavoir ceux de Damliag & de Cluain-Joraird; les deux Archevêchés furent Ardmach & Cashil; on y détermina les limites des Evêchés, & la jurisdiction de chaque Evêque fut restrainte à son diocèse; on y assigna à chaque Archevêque ses suffragans; on y établit enfin les exemptions & les immunités ecclésiastiques.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

On peut placer ici, c'est-à-dire en 1120, le rétablissement de l'Abbaye de Bangor, par S. Malachie, qui avoit été détruite plusieurs fois par les Danois.

Moriertach ô Brien ne fut pas moins actif dans le gouvernement temporel de l'Etat, & dans la défense de la patrie contre l'ennemi commun. Il défit trois fois les Danois de Dublin; chassa Godfrid, chef de ce peuple, & s'en fit déclarer Roi.

Chron. Reg. Man apud Cambd. Brit. *pag.* 841.

La chronique des Rois de l'isle de Man rapporte un trait aussi incroyable que ridicule: l'Auteur dit que Magnus, Roi de Norwege, avoit envoyé à Murchard, Roi d'Irlande, une paire de ses souliers, avec ordre à lui de les porter sur ses épaules le jour de la naissance du Seigneur, en reconnoissance de sa soumission audit Roi de Norwege, & que le Roi d'Irlande avoit exécuté ses ordres, pour ne pas s'attirer un ennemi si redoutable: selon les annales du pays le Roi d'Irlande fit couper les oreilles aux commissionnaires de Magnus, & les renvoya lui en porter la nouvelle; c'est ce qui est plus probable, comme il paroît par l'évenement; car Magnus outré de colere, résolut de tirer vengeance de l'affront reçu dans la personne de ses Ministres, & forma l'extravagant projet de subjuguer l'Irlande. Pour cet effet, il s'embarqua avec un grand nombre de troupes pour cette Isle, & étant arrivé dans le nord du pays, il commença ses hostilités; mais ayant été enveloppé par la milice Irlandoise, il fut tué avec toute sa suite, & le tyran fut enterré à Down-Patrick; ceux qui étoient restés à bord avec sa flotte, ayant appris le malheureux sort de leur chef, reprirent le chemin de Norwege, & renoncerent pour toujours à leurs prétentions sur l'Irlande.

Bruod. Propug. *Lib.* 5. *cap.* 16. *pag.* 933.

Moriertach ô Brien, dit Malmesbury Auteur Anglois contemporain, avoit contracté une amitié si étroite avec Henri I, Roi d'Angleterre, qu'il ne faisoit rien sans le consulter; il fit alliance avec des Princes étrangers; il donna une de ses filles en mariage à Arnulph de Montgomery, fils aîné du Comte d'Arundel, en Angleterre, & une autre à Sicard, fils de Magnus, Roi de Norwege.

Ce Prince pieux, perſuadé que les grandeurs humaines n'ont qu'un tems, ſe retira à Liſmore, où il ſe fit Clerc, & employa le reſte de ſon tems à ſe préparer pour l'éternité, juſqu'à ſa mort, qui arriva le 6 des ides de Mars de l'année 1120. Son corps fut tranſporté à Killaloa, & inhumé dans la Cathédrale de cette ville, il alla quelque tems avant que de mourir, en pelerinage à Ardmach: c'eſt ce qui fit penſer à Keating qu'il y étoit mort. Ce Prince fut le dernier Roi d'Irlande de ſa race: c'eſt de lui, & par conſéquent de Brien-Boiroimhe ſon triſayeul, que deſcendent les illuſtres maiſons des ô Briens, dont le chef aujourd'hui eſt Charles ô Brien, Lord Comte de Thomond, ci-devant appellé Lord Clare, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi très-Chrétien, & Colonel du régiment Irlandois de Clare, au ſervice de Sa Majeſté.

CHAPITRE SEPTIEME.

DOmnald-Maglochluin ſurvécut à Moriertach ſon rival; quelques Annaliſtes l'ont mis dans le catalogue des Monarques, entr'autres Gillamadud Auteur ancien, & ô Duvegan, en quoi ils ſont ſuivis par ô Clery, le Pere Colgan & autres; le premier dit qu'il étoit aſſocié à Moriertach, dans le gouvernement ſuprême; il exigea des ôtages des Conaciens, des Midiens & autres peuples; fit la guerre aux Danois de Fingall, & mit leur pays à contribution. Moriertach étoit cependant mieux connu des étrangers, ſur-tout des Anglois; il avoit un commerce établi avec ceux-ci, par des alliances & des mariages; il ſignoit les poſtulations des Evêques de Dublin, de Waterford & de Limmerick, qui alloient ſe faire ſacrer par les Archevêques de Cantorbery, en dépit de la diſcipline de l'Egliſe d'Irlande; il étoit enfin en relation de lettres avec les prélats de Cantorbery: ce commerce avec les Anglois influa ſans doute quelque tems après ſur la prompte ſoumiſſion de Domhnal-More ô Brien, Roi de Limmerick envers Henri II. Quoi qu'il en ſoit, le peuple fut beaucoup harraſſé par les guerres que ces Princes ſe faiſoient; & les efforts des Evêques & des Nobles pour appaiſer leur différend, prouvent que leur autorité étoit égale, & que l'un regnoit ſouverainement dans le nord avec titre de Monarque, & l'autre dans le ſud.

Domnald étoit un Prince magnifique ; il étoit charitable envers les pauvres, & libéral envers les riches ; se sentant prêt de mourir, il se retira dans l'Abbaye de Doire (Derry) Colum-Kill, où il mourut en 1121 le 4 des ides de Février, âgé de 73 ans (*a*).

L'Abbaye d'Erinach, autrement Carrig, dans la Dalaradie, aujourd'hui le Comté de Down, fut fondé en 1127 pour des Bénédictins, sous l'invocation de la sainte Vierge, par Magnellus-Mac-Kenleffe, & transférée après à Inis.

Quoique certains Auteurs fassent mention ici d'un interregne de quelques années, & que Wareus, qui en parle, ne décide rien là-dessus, il est toujours certain que Turlough-More ô Conchovair, autrement Terdelach ô Connor, fils de Roderic, Roi de la Conacie, fut le successeur des deux derniers Princes, dans le gouvernement suprême de l'Isle ; il étoit de la race de Heremon, & descendant au vingt-troisiéme degré d'Eocha XII, surnommé Moyveagon, Monarque de l'Isle, dans le quatriéme siécle.

Les deux fils de ce Monarque, sçavoir Brian & Fiacra, avoient formé deux puissantes tribus dans la Conacie, nommées après eux les Hy-Brunes & les Hy-Fiacras, de Tir-Fiacra & de Tir-Amalgaid, autrement Tirawly : de ces deux tribus sortirent tous les Rois qui ont gouverné cette Province depuis le quatriéme siécle jusqu'au douziéme, mais principalement de la premiere, dont les ô Connors *Don* furent les chefs : cette tribu se nommoit aussi Clan-Murray ou Siol-Murray, de Muredach-Mullethan, un de ses chefs, & Roi de la Conacie dans le septiéme siécle.

Terdelach ô Connor, étant le plus puissant Prince de l'Irlande, lors de la vacance du trône, se fit reconnoître pour Monarque par sa faction jointe à une grande partie de l'Isle. Il entra deux fois à main armée dans la Momonie, pour forcer le peuple de cette Province, à lui rendre hommage ; il fut repoussé avec perte la premiere fois, ayant perdu, outre un grand nombre

(*a*) Domnaldus Lochlanni ex Ardgaro filio nepos, Rex Hiberniæ, Hibernorumque excellentissimus formæ præstantia, generis nobilitate, animi indole & in rebus agendis prosperitate, postquam multa munera egenis clementer, & potentibus liberaliter elargitus fuerat, in roboreto divi Columbæ decessit, anno ætatis suæ septuagesimo tertio, & principatûs in Hibernia vigesimo septimo. 4 idus Februarii. *Act. Sanct. Hib. ad 27 Mart. cap. 4. pag. 773.*

de ses meilleures troupes, ô Flaherty, Prince d'Iar-Connaught, avec plusieurs autres Seigneurs de distinction : mais il réussit mieux dans sa seconde expédition ; car il défit à la bataille de Moinmor, les Momoniens, en fit un grand carnage, & mit le reste en fuite avec Terdelach ô Brien leur Commandant, fils de Murgan, Roi de cette Province. Cette victoire lui valut la soumission de la Province, qu'il partagea entre Terdelach ô Brien & Dermod Mac-Carthy ; il donna au premier la partie septentrionale qui comprenoit le pays de Thuomond & de Limmerick ; & au dernier la contrée de Cork, avec le reste de la Province, scituée au midi ; ayant reçu des ôtages de ces Princes, il marcha vers le nord, où il calma les troubles occasionnés par la révolte des Hy-Nialls septentrionaux, qui n'avoient pas encore reconnu sa souveraineté, & reçut l'hommage des ô Neills, des ô Donnels, & autres Princes & Seigneurs de cette Province. A son retour d'Ultonie, il rétablit les jeux de Taillton, interrompus depuis long-tems : ces jeux, institués pour l'exercice de la jeunesse, consistoient dans des courses à pied & à cheval, la lute, l'exercice des Gladiateurs, les Tournois ; on s'y exerçoit à sauter, à lancer des pierres & des javelots, & à faire toutes sortes d'évolutions militaires. L'émulation y étoit soutenue par des applaudissemens & des prix pour les vainqueurs. Ce Monarque fit réparer ensuite les grands chemins, & bâtir des ponts, dont deux sur le Shannon, l'un à Athlone, & l'autre à Athrochta, & celui de Dunleogha, sur la riviere Suck. Il fit enfin battre monnoie à Cluon-Mac-Noiks.

Bruodin. Propug. cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 16. *pag.* 934.

Terdelach ne fut pas moins recommandable par sa religion & sa piété, que par la sagesse de son gouvernement. Il fonda à Tuam en 1140, un Prieuré, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, qu'il dotta libéralement en fonds de terre. Il donna aussi à l'Abbaye de Roscoman, une terre considérable, pour augmenter ses revenus. Il laissa par testament à différentes Églises 65 onces d'or, 60 marcs d'argent, tous ses meubles avec ses coupes d'or & d'argent, ses pierres précieuses & autres joyaux.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26. Grat. Luc. *c.* 9. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 94.

Ce prince étoit ennemi implacapable du crime : il fit mettre aux fers Roderic son fils, pour une faute qu'il avoit commise, & ne lui accorda sa liberté qu'après un an de prison, & sur les fréquentes sollicitations des Archevêques d'Ardmach, de Cashil, & des premiers d'entre le Clergé de son Royaume.

Les annales d'Irlande rapportent à ce regne la fondation de plu-

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

sieurs maisons religieuses, sçavoir le Monastère de S. Finbarry à Cork, fondé d'abord par ce Saint, & rétabli en 1134, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, pour des Chanoines réguliers, par Cormac-Mac-Carthy, Roi de Momonie, ou du moins de cette partie de la Province, qu'on nomme Desmond.

War. *Ibidem.*

Le Prieuré de S. Jean-Baptiste, fondé à Down, en 1138, par S. Malachie & Morgair.

Une Abbaye de Bénédictins à Dublin, fondée d'abord au dixiéme siécle par les Danois, sous l'invocation de la sainte Vierge, & réformée après en Bernardins, de l'Ordre de Cîteaux, en 1139.

Idem. ibid. Allemand hist. Monast. d'Ir. *pag.* 167.

Mell ou Mellifont, au territoire de Louth, étoit une célebre Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, du titre de Notre-Dame; elle étoit fille de l'Abbaye de Clairvaux, d'où S. Bernard y envoya des Moines, & leur donna pour premier Abbé le bienheureux Christian ô Conarchy, Irlandois de nation, & éleve de l'Abbaye de Clairvaux, qui fut ensuite Evêque de Lismore, & Légat apostolique, après avoir été, comme le remarque S. Bernard, le premier Abbé de Cîteaux en Irlande. Cette Abbaye fut ensuite mere de la plûpart des autres maisons de l'Ordre de Cîteaux d'Irlande, les premiers Moines en ayant été tirés : elle ressembloit parfaitement, dit-on, à la maison de Clairvaux, pour la situation & la construction du bâtiment; elle étoit si considérable, qu'elle étoit appellée par excellence *Monisther-Mor*, c'est-à-dire, le grand Monastère. Notre-Dame de Mellifont fut fondée long-tems avant l'arrivée des Anglois en Irlande, c'est-à-dire en 1140, par Donat ô Caruel, Prince d'Ergallie, dit Jungelin.

Lib. de notif. Abbatia. Ord. Cister.

Wareus place cette fondation en 1142 : il y en a d'autres qui attribuent la fondation de cette maison à S. Malachie, Evêque de Down; ce qu'il y a de certain, c'est que ce Prince & le saint Prélat ont tous les deux contribué à cette fondation.

War. *ibid.* Allemand. *ibid.* *pag.* 177.

A Bectiffe, sur la riviere Boyne, dans la Midie orientale, il y a une Abbaye du titre de Notre-Dame de la Béatitude, fille de Mellifont, fondée en 1146, par Murchard ô Melaghlin, Prince, ou selon le style de ce tems, Roi de la Midie. Les Chronologistes de l'Ordre de Cîteaux ne sont pas d'accord, touchant le tems de la fondation de cette Abbaye; les uns la placent en 1148, & les autres en 1151.

War. de antiq. Hib. *cap.* 26.

Il y a eu dans la ville de Louth, un Monastère fondé pour des Chanoines réguliers, en 1148, par Donat ô Caruel, Prince d'Ergallie,

d'Ergallie ; & par Edan ô Kelly, Evêque de Clogher.

L'Abbaye de Baltinglas, *de valle salutis*, sur la riviere Slane, au territoire de Wicklow, fut fondée & dottée pour des Moines de l'Ordre de Cîteaux, en 1148 ou 1151, par Dermod-Mac-Morrough, Roi de la Lagenie.

War. *ibid.* Allemand Monast. d'Ir. *p.* 165.

A Boyle, qui est un bourg sur la riviere Bouel, dans le pays de Roscoman, il y a eu une célébre Abbaye du titre de Notre-Dame, fille de Mellifont, dont le premier Abbé fut Pierre ô Mordha. Cette Abbaye fut fondée d'abord à Grellechdine, en 1148, transférée après à Dromconaid, & delà à Buin-Finng, & enfin à Boyle, en 1161.

War. *ibid.* Allemand Hist. Monast. d'Ir. *page* 190.

Dermod-Mac-Morrough, Roi de la Lagenie, fonda à Dublin en 1146, une Abbaye nommée de la bienheureuse *Marie de Hoggis*, pour des Chanoines réguliers de S. Augustin, de la Congrégation particuliere d'Arouaise qui est une Abbaye au diocèse d'Arras, laquelle est chef de cette Congrégation, qui ne subsiste plus.

War. *ibid.* Allemand *ibid. pag.* 341.

La fin du regne de Terdelach ô Connor, ne fut pas si heureuse; Moriertach-Maglochluin, fils de Niall, & petit-fils de Loghlin, de qui il avoit pris son surnom, Prince des Hy-Nialls septentrionaux, étant devenu puissant, devint aussi un rival formidable au Monarque. Il lui fit souvent la guerre avec un succès inégal. Il affoiblit beaucoup sa puissance sans l'anéantir; & la mort de ce Prince lui ouvrit enfin le chemin au trône. Le Pere Bruodine place la mort de Terdelach en 1144, Keating en 1150, Gratianus Lucius & ô Flaherty en 1156, & Wareus en 1157, à l'âge de 68 ans. Quoi qu'il en soit, il fut enterré à l'autel de S. Kiaran, dans la cathédrale de Cluan-Mac-Noisk, dont il avoit été bienfaiteur.

Moriertach n'ayant plus de compétiteurs, prit les rênes du gouvernement suprême. Ce Prince étoit belliqueux & habile politique. Il se soumit par les armes toutes les Provinces, & en tira des ôtages; il fit des réglemens très-sages pour le gouvernement tant spirituel que temporel, comme il paroît par les fréquentes assemblées qui se tenoient sous son regne: il protégeoit beaucoup les Ecclésiastiques, qu'il rendoit les arbitres des affaires les plus importantes; & on peut dire que ce Monarque étoit le plus absolu de ceux qui avoient pris cette qualité depuis le regne de Malachie II. Il eût encore été heureux pour ce Royaume, dit un Auteur moderne, si Moriertach eût fait accepter une loi, en faveur de la maison des Hy-Nialls, qui

Dissertation sur l'Hist. ancienne d'Ir. introd. *page.* 55.

leur assura la succession à la couronne. Cette loix auroit mis fin aux factions causées par l'usurpation des Rois provinciaux, qui hâterent la ruine de la nation.

L'évenement le plus remarquable arrivé du regne de ce Monarque, fut le Concile national de Kells; l'Eglise Romaine toujours attentive aux besoins des Eglises particulieres, n'oublia pas les démarches que S. Malachie avoit faites auprès du Pape Innocent II, pour le Pallium: elle n'ignoroit pas la commission que ce Saint avoit reçue à cet effet du Clergé d'Irlande, au Synode d'Holm-Patrick. Ce fut en conséquence que le Pape Eugene III envoya en Irlande en 1152 Jean Paparo, Prêtre Cardinal du titre de S. Laurent in Damaso, en qualité de Légat, avec quatre Palliums, pour être distribués aux quatre Archevêques d'Ardmach, de Dublin, de Cashil & de Tuam. Ce Légat assembla pour cet effet un Concile, où il présida conjointement avec Christian ô Conarchy, Evêque de Lismore, & Légat apostolique depuis la mort de S. Malachie. Les Auteurs ne sont pas d'accord touchant le lieu où se tint ce Concile; les uns prétendent que ce fut dans l'Abbaye de Mellifont; d'autres disent, & c'est le sentiment le plus reçu, que ce fut à Kenanus, par corruption Kells, ancienne ville dans la Midie; cette assemblée qui se tint au mois de Mars, fut nombreuse & brillante. Les Evêques qui assisterent à ce Concile, furent:

Keat. Hist. *liv.* 2. War. de antiq. Hib. *cap.* 16.

Giolla-Christ: (Christian) ô Conarchy, Evêque de Lismore, & Légat.

Giolla-Mac-Liah (Gelasius) Primat d'Irlande.

Domnald ô Lonargain, Archevêque de Momonie, c'est-à-dire de Cashil.

Œda ou Hugue ô Hossin, Archevêque de Conacie, c'est-à-dire Tuam.

Greri ou Gregoire, Archevêque de Dublin.

Giolla-na-Nœmh, Evêque de Glendaloch.

Dungal ô Cellaid, Evêque de Leighlin.

Tuistius, Evêque de Waterford.

Domnald ô Fogertaic, Evêque d'Offory.

Find-Mac-Tiarcain, Evêque de Kildare.

Giolla-Ancomdeh (Deicola) ô Ardmail, Evêque d'Emly.

Giolla-Œda ô Mugin (ou ô Heyn) Evêque de Cork.

Mac-Ronan, autrement Maol-Breanuin ô Ruanain, Evêque de Kerry, c'est-à-dire Ardfert.

Torgesius, Evêque de Limmerick.

Muirchertach ô Melider, Evêque de Cluain-Mac-Noisk.

Mæliosa ô Conachtain, Evêque d'Oirthir-Conacht, c'est-à-dire Roscoman.

O Ruadan, Evêque de Luigni, c'est-à-dire Achonry.

Macraith ô Morain, Evêque de Conmacne (Ardagh).

Ethru ô Miadachain, Evêque de Cluanairard, c'est-à-dire Clonard.

Tuathal ô Connachtaig, Evêque de Huambruain ou Enaghdune.

Muirideach ô Cobthaig, Evêque de Kineal-Eogain, aujourd'hui Derry.

Mœlpadruic ô Beanain, Evêque de Dailaraid, c'est-à-dire Connor.

Mœliosa-Mac-Inclericuir, Evêque d'Ullagh (Down).

Dans ce Concile on érigea en métropole les Evêchés de Dublin, de Cashil, & de Tuam. Ardmach avoit joui de ce privilége depuis le commencement : le Cardinal Légat leur distribua les quatre Palliums, dont il étoit chargé par le Pape. On assigna à chacune de ces métropoles un certain nombre de suffragans ; on y fit des reglemens contre la simonie & l'usure, & on y ordonna, par autorité apostolique, le payement de la dîme, comme il paroît par un acte, extrait du livre de Cluain-Ednach, ancien Monastère du diocèse de Leighlin, au territoire de Leix, à présent paroisse de Clonenagh, près Mountrath (*a*).

Le Primat assembla en 1157 dans l'Abbaye de Mellifont, un Synode composé de dix-sept Evêques, sans compter le Légat qui y présida, & le Primat qui en fit la convocation. Ce Synode paroît être une prorogation de celui de Kells. Il y a apparence que Keating & les autres Auteurs qui placent ce dernier en 1157, confondent l'un avec l'autre : ce Synode fut honoré de la pré-

(*a*) Anno millesimo centesimo quinquagesimo septimo ab incarnatione Domini nostri Jesu Christi bissextili nobile concilium in vernali tempore apud Ceanannus celebratum fuit; in quo præsidens Dominus Joannes Cardinalis Præsbyter beati Laurentii inter viginti duos Episcopos, & quinque electos, & inter tot Abbates & Priores ex parte beatorum Apostolorum Petri & Pauli & Domini Apostolici Eugenii, Simoniam & usuras omnibus modis extirpavit, & damnavit, & decimas dandas apostolicâ autoritate præcepit. Quatuor Pallia quatuor Archiepiscopis Hiberniæ, Dubliniensi, Tuamensi, Cassselensi, & Ardmachano tradidit. Insuper Ardmachanum Episcopum in Primatem super alios prout decuit ordinavit : qui etiam Cardinalis Joannes protinus post peractum Concilium iter arripuit, & nono kalendas Aprilis transfretravit.

ſence de Moriertach-Maglochluin le Monarque ; Eochaid, Roi d'Ulidia, Tiernan ô Rourke, Prince de Brefny & ô Caruel, Prince d'Ergall y aſſiſterent auſſi. Le principal ſujet de cette aſſemblée fut l'excommunication & le détrônement de Dunchad ô Melaghlin, Roi de la Midie, & l'adoption de ſon frere Dermod, qu'on ſubſtitua à ſa place. On ne ſçait pas trop quel fut le crime qui lui attira ce malheur. Il eſt rapporté ſeulement dans quelques annales que « le maudit athée fut excommunié, pour » avoir deshonoré le Comarb, c'eſt-à-dire le Primat, le bâton » de Jeſus, & tout le Clergé ; » on conſacra ſolemnellement pendant ce Synode l'Egliſe de cette Abbaye, & les Princes lui firent de grandes largeſſes : le Monarque fit préſent de 140 bœufs & 60 onces d'or, & d'une terre près de Drogheda, nommé Finnabhuair Naningean. ô Caruel donna 60 onces d'or ; & l'épouſe de Tiernan ô Rourke, fille d'ô Melaghlin, Prince de la Midie, donna 60 onces d'or avec un calice d'or pour le maître autel, & des ornemens pour les neufs autres autels de cette Egliſe.

Notre Prélat zélé & infatigable, lorſqu'il s'agiſſoit de la gloire de Dieu & du ſalut du prochain, convoqua en 1158 un Synode à Brighthaig, au territoire de Leogaire dans la Midie, qui fut compoſé de vingt-cinq Evêques, préſidés par Chriſtian ô Conarchy, Evêque de Liſmore & Légat. La violence que ſouffrirent les Evêques de la Conacie, qui étoient en chemin pour y venir, de la part d'une bande de ſoldats, qui tuerent deux de leurs gens, les obligea de reprendre le chemin de leur Province. On fit dans ce Synode des reglemens, qui avoient pour objet la réforme des mœurs & le rétabliſſement de la diſcipline eccléſiaſtique ; on érigea en Cathédrale l'Abbaye de Derry, dont Flathbert, alors Abbé, fut le premier Evêque ; il fut auſſi nommé par le Synode Prefet général de toutes les Abbayes d'Irlande (*a*).

Il y a eu pluſieurs Monaſtères, tant d'hommes que de femmes, fondés ſous ce regne : en voici le détail.

(*a*) Synodus per Clerum Hiberniæ congregata fuit apud Brighthaigh in regione de Leogaire ; in qua preſente Legato interfuerunt viginti quinque Epiſcopi, pro eccleſiaſticâ diſciplinâ, & moribus in melius commutandis : in hac Synodo Ardmachanus & Clerus Hiberniæ communi concilio decreverunt cathedram Epiſcopalem, ad inſtar aliorum Epiſcoporum dandam eſſe Comorbano (id eſt ſucceſſori) S. Columbæ-Kille, Flathberto ô Brolchan, & inſuper ſupremam præfecturam ſupra omnes totius Hiberniæ Abbatias. Epiſcopi autem Connaciæ tum non aderant : nam venientes ad hanc Synodum, poſtquam relicta Eccleſia de Cluin-Mac-Nois, eſſent in via ſpoliati erant, duobus ex ipſorum comitatu interfectis prope Cluaniam per ſatellites Diermitii ô Mœlechluinn Regis Midiæ ; & hinc domum reverſi ſunt. *Annal. Hib. apud Colg. ad 28 Mart. vit. S. Gelas.*

L'Abbaye de Shroule, nommée Notre-Dame de la *Bénédiction-Dieu*, ou du *Fleuve-Dieu*, fut fondée en 1150, pour des Moines Bernardins, par ô Ferral, chef de la noble tribu des ô Ferralls d'Analie, aujourd'hui le Comté de Longford. Jungelin n'en marque la fondation qu'en 1200, & dit que cette maison étoit fille de Mellifont.

War. de antiq. Hibern. *cap.* 26. Allemand hist. Monas. d'Ir. *page* 180.

Dans la ville d'Athlone, il y a eu l'abbaye de S. Pierre ou de l'Innocence ; Wareus dit que cette Abbaye avoit deux titres, celui de S. Pierre & celui de S. Benoît. Les uns prétendent que cette maison étoit de l'Ordre de S. Benoît ; d'autres au contraire soutiennent qu'elle étoit de celui de Cîteaux. Jungelin appelle cette Abbaye d'Athlone, *Bénédiction-Dieu*, & dit qu'elle fut fondée l'an 1150 en l'honneur de S. Pierre & de S. Benoît, & qu'elle étoit située dans cette partie de la ville qui étoit dans le Comté de Roscoman.

Wareus. *Ibid.* Allemand *ibid.* *pag.* 190.

L'Abbaye de Nenay, au Comté de Limmerick, nommée autrement, *de Magio*, parce qu'elle étoit bâtie sur la riviere de Magie, fut fondée en 1148, par un ô Brien, Roi de Limmerick, pour des Moines de l'Ordre de Cîteaux, sous l'invocation de la sainte Vierge. Cette Abbaye étoit fille de Mellifont ; elle fut à son tour mere de plusieurs autres. Jungelin en met la fondation en 1151 : cette maison se nommoit en langue Irlandoise Monastère na-Maigghe.

War. *ibid.* Allemand *ibid.* *page* 184.

O Dorney, auprès de la ville d'Ardfert, au Comté de Kerry, nommée autrement l'Abbaye de Kyrie Eleison, de l'Ordre de Cîteaux, & fille de l'Abbaye de Nenay, fut fondée en 1154. Christian, qui a été un des plus célebres Evêques de Lismore, & Légat apostolique en Irlande, a été enterré dans cette Abbaye en 1186.

Wareus *ibid.* Allemand *ibid.* *page* 183.

L'Abbaye nommée Notre-Dame de Verdbois, ou S. Patrice de Verdbois, *de viridi ligno*, dans la ville de Newrie, au Comté de Down, fut fondée par Moriertach-Maglochluin, Monarque d'Irlande, en 1153, pour des Moines de l'Ordre de Cîteaux ; quelques-uns, dit Wareus, attribuent mal-à-propos cette fondation à S. Malachie, mort quelques années auparavant.

Idem. page 194.

L'Abbaye de Ferns, sous le titre de la sainte Vierge, au pays de Wexford, fut fondée en 1158, pour des Chanoines réguliers de l'Ordre de S. Augustin, par Dermod-Mac-Murough, Roi de la Lagénie.

Wareus *ibid.*

Le Prieuré des Chanoinesses de Kilclehin ou de *Bello-Portu*,

Wareus *ibid.* Allemand *ibid.* *page* 342.

beau port sur la riviere Sure, au territoire de Kilkenny, presque vis-à-vis de Waterford, fut fondé en 1151 par Dermod-Mac-Murrough, Roi de la Lagenie. Ce Prieuré dépendoit de l'Abbaye de Hoggis de Dublin, dont nous avons parlé. Ce Roi fonda aussi à Athaddy, au pays de Carlow, un Monastère de Chanoinesses, qui étoient filles de l'Abbaye de Hoggis.

Il y a eu à Clonard dans la Midie, un Monastère de Religieuses de l'Ordre de S. Augustin, qui fut dotté par ô Melahglin, Prince de la Midie, & confirmé dans ses possessions par le Pape Celestin III, en 1195.

Wareus *ibid.* Allemand *ibid.* *page* 349.

Le Monastère de Termon-Fechin, au territoire de Louth, fut fondé dans le même siécle, on n'en sçait pas précisément la date, par la noble famille des Mac-Mahons de Monaghan, autrement Uriel, pour des Religieuses de la regle de S. Augustin. Cette fondation fut confirmée en 1195 par le Pape Celestin III.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Glas. ad 28 Mart. *cap.* 15. *& seq.*

Gelase, Primat d'Irlande, assembla encore sous ce regne en 1162, un Synode de vingt-six Evêques à Cleonad, au diocèse de Kildare, où il fut statué entr'autres choses, que pour être admis à professer la théologie dans une école publique, il falloit être éleve de l'Université d'Ardmach. Ce Prélat convoqua sous le regne suivant un autre Synode à Athboy dans la Midie, composé du Clergé & des Princes de Leth-Cuin, où assista Roderick ô Connor, Roi de la Conacie & Monarque d'Irlande : toutes ces assemblées avoient pour objet le gouvernement spirituel de l'Eglise, & la tranquillité de l'Etat.

On place sous ce regne, sçavoir, à l'année 1155, une fameuse bulle attribuée à Adrien IV, par laquelle ce Pontife transfere à Henri II, Roi d'Angleterre, la souveraineté d'Irlande. Je la rapporte ici, afin qu'on soit en état d'en juger.

Adrianus Episcopus, servus servorum Dei, charissimo in Christo filio illustri Anglorum Regi salutem & apostolicam benedictionem.

« Laudabiliter & satis fructuosè de glorioso nomine propa-» gando in terris, & æternæ felicitatis præmio cumulando in cœ-» lis, tua magnificentia cogitat, dum ad dilatandos Ecclesiæ ter-» minos, ad declarandum indoctis, & rudibus populis christianæ » fidei veritatem & vitiorum plantaria de agro Dominico extir-» panda, sicut catholicus Princeps intendis, & ad id convenien-

» tius exequendum, consilium apostolicæ Sedis exigis, & favo-» rem, in quo facto quanto altiori consilio, & majori discretione » procedis, tanto in eo feliciorem progressum te (præstante Do-» mino) confidimus habiturum, eo quod ad bonum exitum sem-» per & finem solent attingere, quæ de ardore fidei & religionis » amore principium acceperunt. Sane Hiberniam &, omnes in-» sulas, quibus sol justitiæ Christus illuxit, & quæ documenta fidei » christianæ ceperunt, ad jus beati Petri, & sacrosanctæ Ro-» manæ Ecclesiæ (quod tua etiam nobilitas recognoscit) non est » dubium pertinere, unde tanto in eis libentius plantationem fide-» lem, & germen gratum Deo inserimus, quanto id à nobis in-» terno examine districtius prospicimus exigendum. Significasti » quidem nobis (fili in Christo charissime) te Hiberniæ insulam, » ad subdendum illum populum legibus, & vitiorum plantaria » inde extirpanda, velle intrare : & de singulis domibus annuam » unius denarii, beato Petro velle solvere pensionem, & jura » Ecclesiarum illius, terræ illibata, & integra conservare : nos ita-» que pium & laudabile desiderium tuum cum favore congruo » prosequentes, & petitioni tuæ benignum impendentes assensum » gratum & acceptum habemus, ut (pro dilatandis Ecclesiæ ter-» minis, pro vitiorum restringendo decursu, pro corrigendis mori-» bus, & virtutibus inserendis, pro christianæ relligionis augmento) » insulam illam ingrediaris & quæ ad honorem Dei, & salutem » illius terræ spectaverint exequaris; & illius terræ populus ho-» norifice te recipiat, & sicut dominum veneretur : jure nimi-» rum Ecclesiarum illibato, & integro permanente, & salvâ bea-» to Petro, & sacrosanctâ Romanâ Ecclesiâ de singulis domibus » annua unius denarii pensione. Si ergo quod concepisti animo ef-» fectu duxeris prosequente complendum, stude gentem illam bo-» nis moribus informare; & agas (tam per te quam per illos quos » ad hoc fide, verbo, & vita idoneos esse perspexeris) ut decore-» tur ibi Ecclesia, plantetur & crescat fidei christianæ relligio, » & ad honorem Dei, & salutem pertinet animarum, per te aliter » ordinentur ut à Deo sempiternæ mercedis cumulum consequi » merearis, & in terris gloriosum nomen valeas in sæculis obti-» nere. Datum Romæ, &c. »

Voilà un arrêt prononcé contre l'Irlande, par lequel le droit des gens & les loix les plus sacrées sont violées, sous le spécieux prétexte de religion & de réformation des mœurs. Les Irlandois ne doivent plus avoir une patrie : cette nation qui n'a- (Cambref. Everf. cap. 22.)

Nubrigenf. de rebus Anglic. *lib.* 2. *cap.* 16.

voit jamais fubi un joug étranger, *nunquam externæ fubjacuit ditioni*, eft condamnée, fans être entendue, à perdre fa liberté. Mais peut-on foupçonner le Vicaire de Jefus-Chrift d'une injuftice fi criante? Peut-on le croire capable d'avoir dicté une Bulle qui a bouleverfé toute une nation, qui a depoffédé de leurs patrimoines tant d'anciens propriétaires, qui a tant fait répandre de fang, & qui a été caufe enfin de la ruine de la Religion dans cette Ifle? C'eft une chofe inconcevable.

Propug. cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 17.

En effet, fi l'on confidére les circonftances & les motifs de cette Bulle, elle a tous les caractères d'une Bulle fuppofée fous le nom emprunté d'Adrien IV: elle eft rapportée dans Baronius fans date d'année ni de jour, ce qui la rend très-fufpecte; elle eft reftée dix-fept ans fans voir le jour: elle fut fabriquée, dit-on, en 1155, & ne fut rendu publique qu'en 1172. Nicolas Trivet en attribue la caufe à l'oppofition que la mere de Henri y avoit apportée. Le Roi, dit-il, ayant affemblé à Winton fon Parlement vers la fête de S. Michel, propofa aux Seigneurs la conquête de l'Irlande; mais comme cela deplaifoit à l'Imperatrice fa mere, il remit l'entreprife à un autre tems.

Uffer. Epift. Hib. fyllog. *epift.* 46.

On ne tire pas grand avantage en faveur de cette Bulle de l'autorité de Jean de Salifbury, depuis Evêque de Chartres, dans fon traité *de nugis curialibus*: on fait dire à cet Ecrivain, à la fin du dernier Chapitre de fon quatriéme livre, que « le Pape Adrien » avoit accordé l'Irlande à fa priere au Roi Henri, pour être poſ» fédée par lui à titre d'hérédité, parce que toutes les Ifles ap» partenoient à l'Eglife Romaine, par la conceffion de l'Empe» reur Conftantin le Grand. » Mais les fçavans regardent cette tirade comme une addition faite à ce Chapitre par une main étrangere; parce que cet Auteur, en parlant expreffément dans les livres fix & huit de fa vifite au faint Pere à Benevent, où il étoit refté trois mois auprès de lui, rapporte les différentes converfations qu'il eut avec fa Sainteté jufqu'aux moindres circonftances, fans cependant dire un feul mot de la Bulle en queftion. L'affaire étoit pourtant d'une affez grande importance, & c'étoit naturellement là l'occafion d'en parler. Auffi Pierre de Blois, panégyrifte zélé de ce Prélat, & qui a publié fes louanges dans différentes Epîtres, n'en fait aucune mention.

On fçait d'ailleurs que le Roi Henri, qui avoit trouvé des fatellites affez dévoués pour le venger du faint Prélat de Cantorbery, ne manquoit pas de plumes vénales, pour faire des additions

& des retranchemens dans les écrits du tems, afin de revêtir d'une apparence de réalité un diplome si nécessaire pour justifier sa conduite. Aureste; il paroît que Salisbury avoit fait le voyage d'Italie de son chef & par curiosité, pour visiter Adrien son concitoyen, mais sans aucune commission de la part du Roi d'Angleterre; puisque la Bulle, selon Matthieu de Westminster, fut le fruit d'une ambassade solemnelle que Henri avoit envoyée au Pape; quoiqu'à dire ce que j'en pense, cette circonstance paroît être une nouvelle fable ajoutée à la premiere; car il est le premier qui parle de cette ambassade, & cela deux siécles après. Le silence que Nubrigensis auteur Anglois contemporain, garde touchant cette ambassade & la Bulle qu'on prétend en avoir été le fruit, est un argument, qui, quoique négatif, mérite quelque attention : cet Auteur zélé pour la gloire de Henri II & de sa nation, commence sa narration, en disant que les Anglois étoient entrés militairement en Irlande, & que leurs forces s'étant augmentées, ils en subjuguerent une bonne partie (*a*). Il ne dit pas un mot d'aucune Bulle accordée par des Papes : est-il probable qu'il eût oublié de faire mention d'une circonstance si nécessaire pour donner quelque couleur de justice à la conduite irréguliere de sa nation? Je ne le pense pas. Quoi qu'il en soit, on peut dire, que jamais Pape, ni avant, ni depuis Adrien IV, n'a puni si séverement une nation sans l'avoir mérité. On a vû des exemples de quelques Papes, qui ont employé les armes spirituelles contre des têtes couronnées; on a vu des excommunications lancées contre des Empereurs & des Rois, & des interdits prononcés contre leurs Etats, pour crimes d'hérésie ou autres causes; mais on voit ici l'Irlande innocente, livrée à des tyrans sans avoir été citée devant aucun tribunal, ni convaincue d'aucun crime.

Si on regarde la Bulle comme l'ouvrage d'Adrien IV, cela offre à notre considération deux objets importans; le premier est le droit réel ou prétendu des Papes de disposer des couronnes & des Royaumes; le second regarde les motifs de la Bulle, c'est-à-dire, l'exposé vrai ou faux, que Henri II avoit fait au Pape de l'état actuel de la religion en Irlande, sur lequel la concession de la Bulle est fondée. Dans le premier, il n'est pas question de

(*a*) Iisdem temporibus Angli sub specie militantium Hiberniæ insulæ irrepserunt, eamdem postea crescentibus viribus invasuri, & partem ejus non modicam armis subactam possessuri. *Nubrig. de reb. Anglic. lib.* 2. *cap.* 26.

la puissance spirituelle du successeur de S. Pierre : tout Chrétien catholique le reconnoît pour le Vicaire de Jesus-Christ sur terre, & le Chef visible de son Eglise; il n'est question que de sçavoir si son pouvoir s'étend également sur le temporel & sur le spirituel; ou pour m'expliquer avec les écoles, s'il a reçu de Dieu les deux glaives. Je n'entrerai pas dans cette question, qui appartient plutôt à la théologie qu'à l'histoire, & qui a été déja si souvent décidée; cette disgression seroit peu utile à mon objet, d'autant que la Bulle ne parle que des Isles; mais je ne vois pas pourquoi une Isle ou un Royaume enfermé dans l'Océan, doit appartenir au saint Siége, comme il est exprimé dans la Bulle, plutôt que les Royaumes du continent, à moins qu'on ne me dise qu'il tient la souveraineté de toutes les Isles de la libéralité de l'Empereur Constantin le Grand : à quoi je réponds que l'Irlande, qui n'avoit jamais obéi aux Romains (*a*), ne pouvoit être de ce nombre; par conséquent, cette prétention par rapport à l'Irlande, est frivole, & la concession faite en conséquence est injuste. Cette prétention pourroit avoir plus de fondement par rapport à la grande Bretagne, qui obéissoit aux Romains avant & après le regne de Constantin; cependant les Rois d'Angleterre n'ont jamais entendu tenir leur souveraineté du saint Siége.

De schism. anglican. *lib.* 1. *pag.* 163.

L'autorité de Sanderus n'est pas d'un grand poids pour la prétendue jurisdiction des Papes sur le Royaume d'Irlande, lorsqu'il dit que les Irlandois, en recevant l'Evangile, s'étoient soumis avec tout ce qu'ils possédoient à l'Empire des Papes, sans reconnoître d'autres Princes suprêmes, jusqu'au tems des Anglois, que les souverains Pontifes.

Il paroît que cet Ecrivain n'avoit pas consulté le pseautier de Cashil, ni les autres annales de cette nation, auxquelles on doit se rapporter pour ce qui la concerne; ces annales nous présentent une succession non interrompue de Monarques dans cette Isle, depuis Irial jusqu'au tems de S. Patrice, & depuis cet Apôtre, jusqu'à l'arrivée des Anglois, sans parler d'aucune jurisdiction temporelle des Papes. Ranulph Higden, Bénédictin Anglois, & historiographe du quatorziéme siécle, nous donne expressé-

(*a*) Gens igitur Hibernica à primo adventûs sui tempore, & à primi illius Herimonis regno usque ad Gurmundi & Turgesii tempora (quibus & turbata quies, & interrupta aliquandiù fuit ejus tranquillitas) iterumque ab eorum obitu usque ad hæc nostra tempora ab omni alienarum gentium incursu, libera mansit & inconcussa. *Gerald. Cambrens. Topograph. Hib. cap.* 31.

ment dans son livre intitulé *Polychronicon*, le nombre de Rois qui avoient régné dans cette Isle, depuis S. Patrice jusqu'à l'invasion des Anglois. « Depuis S. Patrice, dit-il, jusqu'au regne de » Feidlim & au tems de Turgesius, chef des Danois, » l'Irlande fut gouvernée pendant l'espace de 400 ans par trente-trois Rois : & depuis cette époque jusqu'au regne de Roderick, dernier Monarque de cette Isle, il y en eut dix-sept (*a*) : la royauté & la succession des Monarques en Irlande furent reconnues par les Anglois, à la fin du onziéme & au commencement du douziéme siécle, quelques années avant que la Bulle fut forgée. On nous a conservé les lettres des Prélats de Cantorbery aux Rois d'Irlande ; sçavoir, celle de Lanfranc à Terdelach, *magnifique Roi d'Irlande*, & celle d'Anselme au *glorieux Moriertach* (*b*). Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre, envoya demander à Terdelach, Monarque d'Irlande, qu'on lui permît des coupes de bois chez lui, pour le bâtiment de Westminster. Henri I, dans sa lettre à Radulph, Archevêque de Cantorbery, qui est la quarante-unieme des Epîtres rapportées par Usserius, paroît faire grand cas de la recommandation du Roi d'Irlande, en faveur de Gregoire, qui devoit être consacré Evêque (*c*).

Sanderus pêche grossierement dans ce même livre, non-seulement contre la vérité historique, mais encore contre la chronologie. Il dit que Henri II, avec les siens, sçavoir Robert, Fits-Stephen, & le Comte de Chepstow, s'étant rendus maîtres par les armes de quelques places dans cette Isle ; les Evêques, quelques-uns d'entre les Princes, & une grande partie du peuple avoient supplié le Pape Adrien d'accorder à Henri la souveraineté d'Irlande, pour mettre fin aux séditions & aux abus qui naissoient de la multitude de leurs Roitelets.

(*a*) Ab adventu sancti Patricii usque ad Feidlimidii Regis tempora triginta tres Reges per quadringentos annos in Hibernia regnaverunt ; tempore autem Feidlimidii, Norvecienses duce Turgesio terram hanc occupaverunt... à tempore Turgesii usque ad ultimum Monarchum Rodericum Conaciæ Regem decem & septem Reges in Hiberniâ regnaverunt.

(*b*) Lanfrancus peccator & indignus sanctæ Dorobernensis Ecclesiæ Archiepiscopus, magnifico Hiberniæ Regi Terdelvaco benedictionem cum servitio & orationibus. *Usser. epist. Hib. syllog. epist.* 27.

Muriardacho glorioso gratiâ Dei Regi Hiberniæ, Anselmus servus Ecclesiæ Cantuariensis salutem cum orationibus, & Dei misericordia Regi & proregi. *Ibid. epist.* 35.

(*c*) Henricus Rex Angliæ, Radulpho Cantuariensi Archiepiscopo salutem. Mandavit mihi Rex Hiberniæ per breve suum, & Burgenses Dublinæ, quod eligerunt hunc Gregorium in Episcopum, & eum tibi mittunt consecrandum : unde tibi mando, ut petitioni eorum satisfaciens, ejus consecrationem sine dilatione expleas, teste Radulpho Cancellario apud Windelsor. *Usser. ibid. epist.* 41.

Adrien IV fut élu le 3 Décembre 1154, il tint le ſaint Siége quatre ans huit mois & vingt-neuf jours; il mourut par conſéquent le 1 Septembre 1159. Selon les Auteurs les plus accrédités des deux nations, le premier avanturier Anglois qui aborda en Irlande, ſous le titre d'allié du Roi de la Lagénie, fut Robert Fitz-Stephen. On place ſon arrivée dans cette Iſle à l'année 1169; il fut ſuivi quelque tems après par Richard de Chepſtow, & en 1172 par Henri II; ainſi il faudroit placer cette prétendue adreſſe du Clergé & du peuple d'Irlande à Adrien IV, au moins 12 ans après la mort de ce Pape, ce qui ne ſe rapporte pas au calcul de Sanderus.

Les Auteurs Anglois nous préſentent encore une Bulle d'Alexandre III, qui confirme celle d'Adrien, & qui paroît être de même fabrique: la voici.

Alexander Epiſcopus ſervus ſervorum Dei, chariſſimo in Chriſto filio, illuſtri Anglorum Regi, ſalutem & apoſtolicam benedictionem.

« Quoniam ea quæ à deceſſoribus noſtris rationabiliter indulta » noſcuntur, perpetuâ merentur ſtabilitate firmari; venerabilis » Adriani Papæ veſtigiis inhærentes, noſtrique deſiderii fructum » attendentes conceſſionem ejuſdem ſuper Hibernici Regni Do- » minio vobis indulto (ſalva beato Petro & ſacroſanctæ Romanæ » Eccleſiæ, ſicut in Anglia, ſic etiam in Hiberniâ, de ſingulis » domibus annua unius denarii penſione) ratam habemus, & con- » firmamus quatenus eliminatis terræ ipſius ſpurcitiis, barbara » natio, quæ chriſtiano cenſetur nomine, veſtrâ indulgentiâ mo- » rum induat venuſtatem, & redacta in formam hactenus in- » formi finium illorum Eccleſiâ, gens ea per vos chriſtianæ pro- » feſſionis nomen cum effectu de cætero conſequatur.

Si on compare cette Bulle & la précédente avec le traité de l'Irlande conquiſe, compoſé dans le même tems par Giraldus Cambrenſis, on trouvera dans ces ouvrages une grande conformité de ſtyle; & s'ils ne ſont pas du même ouvrier, ils paroiſſent du moins faits pour ſe ſoutenir mutuellement, & ſe donner réciproquement du crédit dans le public.

Hiber. expug. lib. 1. cap. 34. Giraldus Cambrenſis rapporte les motifs de cette Bulle. « L'an » de l'Incarnation de notre Seigneur 1172, dit-il, Chriſtian, Evê- » que de Liſmore, & Légat du S. Siége; Donat, Archevêque

» de Cashil ; Laurent, Archevêque de Dublin, & Catholic, Ar-
» chevêque de Tuam, avec leurs suffragans, un grand nombre
» d'Abbés, d'Archidiacres, de Prieurs, de Doyens, & autres
» Prélats de l'Eglise d'Irlande, célébrerent un Concile dans la
» ville de Cashil, par ordre de Henri, où après un examen févere
» de la grossiereté des mœurs de cette nation, on dressa un écrit
» qui fut scellé du sceau du Légat, pour être envoyé en cour de
» Rome, sur lequel Alexandre, alors Pape, accorda à Henri la
» souveraineté d'Irlande, à la charge d'y cultiver la foi & la dis-
» cipline ecclésiastique, selon le rit de l'Eglise Anglicane. »

Je me contente de faire ici quelques remarques sur le Concile de Cashil, & les dispositions de la cour de Rome, par rapport au Roi d'Angleterre. J'examinerai en son lieu l'imputation d'irréligion & de grossiereté, dont cette nation est flétrie.

Il n'est fait mention d'aucuns Evêques ou docteurs Anglois, qui ayent assisté au Concile de Cashil ; il étoit composé de Prélats tous Irlandois, sçavoir des Archevêques de Lagenie, de Momonie & de Conacie, avec leurs suffragans & un grand nombre de Prélats subalternes, ce qui faisoit les trois quarts de l'Eglise d'Irlande. S. Gelase, le Primat, n'y est pas compris ; ce fut à ces Peres que Henri confia l'ouvrage de la réforme de leurs compatriotes. Il n'eut pas besoin d'y mener d'autres prédicateurs.

Comment peut-on concilier le grand dérangement qu'on suppose dans la religion & dans les mœurs de ce peuple, avec le zéle que les Peres de ce Concile ont fait paroître pour la réforme de l'une & de l'autre? Que dis-je, avec la persuasion de Henri II lui-même, que ces Ecclésiastiques avoient des lumieres assez vives, & un zéle assez pur pour faire eux seuls la réformation, puisqu'on ne voit pas qu'il employe à cette sainte œuvre aucun Docteur étranger? Peut-on supposer que ce zéle étoit comme un accès de fievre qui les avoit saisis dans le moment de leur assemblée à Cashil, & qui s'éteignit le moment d'après? Ne doit pas plutôt présumer qu'ils prêchoient & enseignoient chacun dans son Eglise ; que les ouailles écoutoient la voix de leurs Pasteurs, sur-tout chez un peuple docile où les Ecclésiastiques étoient en grande vénération. La religion se cultive par la prédication ; les Evêques & les autres Pasteurs d'Irlande étoient maîtres de cette voie, sans avoir besoin d'une mission extraordinaire du Pape ni d'un Roi étranger. Ainsi il n'est pas proba-

ble que les Peres de ce Concile, en les ſuppoſant libres, ſe fuſſent donné des chaînes ſous le ſpécieux prétexte de la propagation de la foi, ni qu'ils ſe fuſſent ſoumis, par un acte public, à des Princes étrangers, au préjudice de leurs Princes légitimes, d'autant qu'un pareil acte n'étoit pas de leur compétence.

La Bulle d'Alexandre III doit paroître un paradoxe à tous ceux qui examinent de près les mœurs de Henri, & ſa conduite vis-à-vis la Cour de Rome. Un mauvais Chretien fait un mauvais Apôtre. Quel étoit Henri II ? un homme qui dans ſa conduite particuliere manquoit aux devoirs eſſentiels de la religion, ſouvent même à ceux de la nature; ſuperſtitieux, on le voyoit, ſous le voile de la religion, allier les pratiques les plus ſaintes aux déſordres les plus affreux; infidéle dans ſes paroles, il rompoit au gré de ſon intérêt les traités les plus ſolemnels jurés avec le Roi de France; intéreſſé, il comptoit pour rien les ſentimens, quand leur ſacrifice lui promettoit quelque utilité. On ſçait qu'il épouſa ſans ſcrupule Eleonore d'Aquitaine, ſi célébre par ſes débauches, & flétrie par la répudiation que venoit d'en faire Louis VII; ingrat, il retint dans les fers cette même femme, qui venoit de lui donner en dot un quart de la France; mauvais pere, il ſe brouilla avec tous ſes enfans, & s'attira des guerres de tous côtés; mauvais Roi, il tyranniſoit la nobleſſe, & ſe plaiſoit à confondre tous ſes droits; ennemi juré des Papes comme ſes prédéceſſeurs, il attaquoit leurs droits, perſécutoit leurs partiſans, renvoyoit avec mépris leurs Légats, empiétoit ſur les priviléges & immunités de l'Egliſe, & ſe plaiſoit à en ſoutenir les plus injuſtes uſurpateurs : c'eſt ce qui fut cauſe du martyre de ſaint Thomas de Cantorbery. Ses débauches enfin ſont avouées de tous les Hiſtoriens. Perſonne n'ignore qu'il les pouſſa juſqu'à ſéduire la jeune Alix, fiancée avec Richard ſon fils, & que cet amour auſſi opiniâtre qu'inſenſé & criminel lui occaſionna tous les malheurs qui troublerent la fin de ſes jours. Voilà donc l'Apôtre, voila le réformateur que le ſaint Siége auroit choiſi pour convertir l'Irlande! Nous n'invoquons point ici des témoins ſuſpect. Cambrenſis lui-même, dont on refute d'ailleurs les opinions, eſt le premier à convenir des déſordres de Henri II, lui qui le connoiſſoit ſi bien, qui étoit ſon ami, ſon favori; c'eſt lui qui nous fait ce portrait de ſes mœurs (*a*).

Baker. Chron. d'Anglet. vie de Henri II.

Harpsfeld. ſæculo 12 *cap.* 5.

(*a*) Non tam devotioni deditus quam venationi; publicus legitimi fœderis violator; verbi plerumque ſpontaneus tranſgreſſor: nam quoties in arctum devenerat, de dicto

Sa conduite vis-à-vis d'Alexandre III ne forme pas une présomption favorable à la Bulle attribuée à ce Pape : il promit obéissance en 1159 à Octavian l'anti-Pape, & en 1166 à Guido son successeur. En 1164 il donna, dit Roger Hoveden Auteur Anglois contemporain, un arrêt injurieux & exécrable contre le Pape Alexandre, *Henricus Rex fecit grave edictum & execrabile contra Alexandrum Papam; &c.* Il fit cette même année des loix, par lesquelles il défendit sous de grosses peines de rendre aucune obéissance au souverain Pontife, ni à ses censures; ce qui donna occasion aux plaintes que le Pape en fit dans une lettre qu'il écrivit à Roger l'Archevêque (*a*). Henri, dit Baronius à cette même année, excita des troubles capables de renverser non-seulement le Primat de Cantorbery & toute l'Eglise Anglicane, mais encore la sainte Eglise catholique avec Alexandre son Prélat, à qui en particulier il avoit tendu des piéges (*b*). Il envoya en 1168, dit Westmonasteriensis, un Ambassadeur à l'Empereur Frederic, & lui proposa de concourir avec lui pour déposer le Pape Alexandre, qui étoit devenu son adversaire, en protégeant contre lui Thomas de Cantorbery (*c*). Il fit abjurer, dit-il encore, l'obéissance due au Pape à ses sujets Anglois depuis l'enfant de douze ans jusqu'au vieillard : enfin il garda si peu de mesures avec le saint Siége, qu'il renvoya avec mépris en 1169 les Cardinaux que le Pape avoit envoyés chez lui.

---

malens quam de facto pænitere, verbumque facilius quam factum irritum habere; nobilitatis oppressor : detestandis in ea quæ Dei sunt usurpationibus multa præsumens, zeloque justitiæ (sed non ex scientia) Regni sacerdotiique jura conjungens, vel confundens potius, & omnia solus existens, vacantium proventus Ecclesiarum in fiscale ærarium mittens. *Hibern. expug. lib.* 1. *cap.* 45.

(*a*) Cùm oportuerit Regem de corrigendis his quæ ab antecessoribus male commissa fuerunt cogitare, ipse potius prævaricationibus prævaricationes adjiciens, tam iniqua constituta sub regiæ dignitatis obtentu & posuit & firmavit. Sub quibus & libertas perit Ecclesiæ, & apostolicorum virorum statuta, quantum in eo est, suo robore vacuantur . . . Rex ipse sufferentiam multiplici legatorum arte deludens, usque adeo contra monita nostra videtur animum obdurasse, ut nec contra Archiepiscopum deferveat, nec de perversis quicquam minus patiatur. *Hoved. pag.* 518. 519. *apud Grat. Luc. cap.* 23.

(*b*) Henricus excitavit fluctus non ad obruendum tantum Cantuariensem Primatem unà cum universa Anglicana Ecclesia, sed ipsam sacrosanctam catholicam Ecclesiam demergendam, unà cum ejus præsule Alexandro adversus quem fuit specialiter machinatus insidias.

(*c*) Rex Henricus, cujus ira in odium versa est contra beatum Thomam, & contra Papam, qui partem beati Thomæ fovit, misit ad Imperatorem Fredericum, significans ei quod adjutor ejus foret ad ejiciendum de dignitate Papatûs Alexandrum, eo quod adversarius suus factus fuit, & quia proditoris sui, ac fugitivi Thomæ, qui quandoque fuerat Cantuariensis Archiepiscopus, causam contra Regem fovit. . . . Fecit abjurari in Angliâ obedientiam debitam Papæ Alexandro à puero duodeno, ad hominem senem. *West. Flor. hist. de Reb. Britt. ad ann.* 1168.

Cambref. Everſ. cap. 24.

Ces Bulles enfin ont un véritable caractère de ſuppoſition ; elles ne ſe trouvent dans aucun Bullaire : il paroît même que Henri II les regardoit comme inſuffiſantes pour affermir ſa domination en Irlande, puiſqu'il ſollicita le Pape Lucius III, ſucceſſeur d'Alexandre, pour en avoir la confirmation : mais ce Pape étoit trop juſte pour autoriſer ſon uſurpation, & n'eut aucun égard à une ſomme conſidérable d'argent qu'il lui avoit envoyée.

La méſintelligence entre le ſouverain Pontife & le Roi d'Angleterre fut portée au dernier point par le martyre de l'Archevêque de Cantorbery arrivé en 1171. Ce Prince étoit fortement ſoupçonné d'avoir contribué à cette action barbare ; il voyoit la foudre prête à tomber ſur lui, & voulant en prévenir le coup, il envoya des Ambaſſadeurs à Rome, qui furent très-mal reçus : le Pape ne voulut ni les voir, ni les écouter ; tout ce qu'on pût gagner ſur ſa Sainteté, fut d'employer dans l'excommunication qu'il lança à cette occaſion, des termes généraux de fauteurs, acteurs & complices, ſans nommer Henri (a).

Telle étoit la ſituation des affaires entre Alexandre III & Henri II. Ce Prince ne ceſſa point de vexer ce Pape depuis ſon élévation au Pontificat en 1159 juſqu'à 1172, qui eſt l'époque de la Bulle. Chaque année préſentoit de ſa part une nouvelle ſcene auſſi deshonorante pour le Pape, que nuiſible aux intérêts de l'Egliſe. La cataſtrophe de ſaint Thomas de Cantorbery arrivée cette même année allarma toute l'Europe, & indiſpoſa ſi fort le Pape contre Henri, qu'il étoit prêt à employer contre lui les armes ſpirituelles de l'Egliſe. Peut-on croire que dans de pareilles circonſtances le Pape eût comblé ouvertement de bienfaits celui qu'il avoit excommunié tacitement ? peut-on s'imaginer que ſa Sainteté eût voulu pour ramener un peuple étranger à l'obéiſſance au ſaint Siége, en confier le ſoin à un Prince qui avoit banni cette obéiſſance de ſes propres Etats ? Il n'eſt pas poſſible de ſe livrer à de pareilles idées.

Pour bien juger des motifs ſur leſquels les Bulles d'Adrien IV

(a) Ut Legatos quos bis miſerat, ad ſe excuſandum ab homicidio martyris Thomæ Cantuarienſis, noluerit Papa, vel videre, vel audire : ſed curia Romana tota tunc acclamavit Legatis, ſuſtinete, ſubſtinete, tamquam Domino Papæ abominabile eſſet audire nomen Henrici, qui eos legaverit : ita ut immutabiliter diſpoſuerit Dominus Papa in Regem nominatim, & in terram illius Ciſmarinam, de communi fratrum conſilio, interdicti ferre ſententiam, & eam quæ in Epiſcopos lata fuerat confirmare. *Hoveden p.* 526.

&

& d'Alexandre III ſont fondées, il faut examiner quel étoit alors l'état de l'Egliſe d'Irlande.

L'Irlande, depuis ſa converſion à la Religion Chrétienne, au commencement du cinquiéme ſiécle, juſqu'au tems des incurſions des Danois dans le neuviéme, étoit, de l'aveu de tout le monde, le théâtre des ſciences, & le ſéminaire de la vertu & de la ſainteté; c'eſt ce qui lui avoit merité le glorieux titre d'*Iſle des Saints*; mais il faut convenir que pendant près de deux ſiécles, c'eſt-à-dire depuis le neuviéme juſqu'au commencement du onziéme ſiécle, que les pirates du Nord ne ceſſoient de ravager cette Iſle, de piller & bruler les Egliſes & les Maiſons religieuſes; les écoles publiques avoient été interrompues, l'ignorance avoit fait des progrès, & la Religion avoit beaucoup ſouffert ſans avoir été éteinte tout-à-fait.

Depuis la défaite totale de ces barbares en 1014, à la bataille de Clontarf près de Dublin, l'Irlande étant rendue à ſa premiere liberté, l'on commença à retablir les Egliſes & les écoles publiques, à réformer les mœurs, & à rendre à la Religion ſa premiere ſplendeur.

Depuis la journée de Clontarf, juſqu'au regne de Henri II, & à l'époque des Bulles dont il s'agit, on compte environ un ſiécle & demi: dans cet intervalle, tous les états concouroient à l'envie au retabliſſement du bon ordre dans le gouvernement & la diſcipline de l'Egliſe. On tint pour cet effet pluſieurs Conciles, où les Monarques & autres Princes du Royaume aſſiſtoient. On y fit des Canons & des ſtatuts pour le reglement des mœurs, & le retabliſſement de la diſcipline. Le Cardinal Paparo étoit en état d'informer le ſaint Siége des meſures qu'on avoit priſes à celui de Kells où il avoit préſidé.

L'Irlande avoit produit dans cet intervalle de tems, des Prélats du premier merite pour leurs vertus & leur doctrine, & qui euſſent brillé dans l'Egliſe la plus floriſſante de l'Europe.

Saint Celſe, ſaint Malachie & ſaint Laurent ſe trouvent dans le Martyrologe Romain. Gelaſe Archevêque d'Ardmach avoit mené une vie ſi auſtère, que le Pere Colgan ne fait pas de difficulté de le compter parmi les Saints, en rapportant ſa vie au 27 Mars. Ce ſaint homme, dit Cambrenſis, étant accablé par l'âge & le jeune, ne vivoit plus que du lait d'une vache blanche qu'on menoit à ſa ſuite.

Act. Sanct. Hib.

Hibern. expug. lib. 1. cap. 34.

Chriſtian Evêque de Liſmore avoit tant brillé par ſa vertu,

que Wion & Menard le placent dans leur Martyrologe.

Malchus Evêque de Lismore est nommé avec éloge par saint Bernard dans la vie de saint Malachie, où il dit que « c'étoit un » vieillard plein de jours & de vertus, que la sagesse étoit en lui, » que Dieu lui avoit accordé tant de graces, qu'il brilloit non- » seulement par sa vie & sa doctrine, mais encore par des mi- » racles » (*a*).

Saint Bernard parle de saint Imar, de qui saint Malachie avoit reçu sa premiere éducation ; il l'appelle « un saint homme, d'une » vie extrêmement austere, qui châtioit rigoureusement son corps; » il avoit, dit-il, une célule auprès de l'Eglise d'Ardmach où il » vaquoit jour & nuit au jeûne & à la priere » (*b*).

Trias. Thaum. *pag.* 303.

Colgan fait mention de S. Imar Hua-Hedhagain, qui avoit fait bâtir à Ardmach l'Eglise des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & qui avoit sauvé son ame par un pélerinage à Rome, en 1134.

« Malachie, dit encore S. Bernard, avoit un frere nommé » Christian, homme rempli de graces & de vertus ; il étoit Evê- » que, & quoiqu'il soit inférieur à Malachie, selon la renommée, » il ne lui cédoit peut-être pas par la sainteté de sa vie, ni par » son zéle pour la justice (*c*). S. Christian Huamorgair, dit Col- » gan, d'après les Annales des quatre Maîtres, à l'année 1138, » Evêque de Clogher, Docteur excellent dans la sagesse & dans » la religion, lampe brillante par ses prédications, devot servi- » teur de Dieu, qui éclairoit le peuple & le Clergé par ses bon- » nes œuvres, & fidéle Pasteur de l'Eglise, mourut le 12 Juin, » & fut enterré à Ardmach, dans le Monastère des Apôtres saint » Pierre & S. Paul » (*d*).

Gilbert, Evêque de Limmerick, & Légat apostolique, étoit renommé par son zéle pour le gouvernement ecclésiastique ; il

(*a*) Senex erat plenus dierum & virtutum, & sapientia erat in illo... illi tanta collata est gratia, ut non modo vita & doctrina, sed & signis claruerit. *Sanct. Bernard. vit. sanct. Malach. cap.* 3.

(*b*) Homo ille sanctus, & austeræ admodum vitæ, inexorabilis castigator corporis sui, cellam habens juxta Ecclesiam, in ea manebat, jejuniis & obsecrationibus serviens die ac nocte. *S. Bernard. vit. S. Malach. cap.* 2.

(*c*) Germanum habuit Christianum nomine, virum bonum, plenum gratiæ & virtutis. Episcopus erat, illi quidem secundus in celebri opinione, sed vitæ sanctimonia, & justitiæ zelo forte non impar. *S. Bernard. vit. S. Malach.*

(*d*) S. Christianus Huamorgair, Episcopus Clocherensis, Doctor eximius in sapientia & religione, lucerna lucens suis prædicationibus, & sanctis operibus, populum Clerumque illuminans, servus Dei devotus, & Pastor fidelis Ecclesiæ, obiit die 12 Junii, & sepultus est Ardmachæ in Monasterio divorum Petri & Pauli ; inquiunt quatuor Magistri ad an 1138. *Trias Thaum. pag.* 482.

assembla les Evêques & les Princes, pour forcer S. Malachie à accepter le gouvernement de l'Eglise d'Ardmach (*a*).

Usserius rapporte un traité du rit ecclésiastique adressé par Gilbert de Limmerick, aux Evêques d'Irlande, & un autre du même Auteur touchant l'état de l'Eglise, *de statu Ecclesiæ*, vers l'an 1090. Il nous donne aussi une Lettre du même Gilbert à Anselme, Archevêque de Cantorbery, avec la réponse de ce dernier. Ce grand homme épuisé de vieillesse, & ne pouvant plus supporter le fardeau, remit à Innocent II la puissance de Légat, que ce Pape conféra à S. Malachie (*b*).

Epist. Hibern. syllog. *epist.* 30.

Ibid. epist. 31.

S. Bernard fait mention dans sa préface, à la vie de S. Malachie, de l'Abbé Congan, qu'il traite de révérend frere & de cher ami : *Reverendus frater & dulcis amicus meus*; il parle d'Edan que S. Malachie avoit substitué à Christian son frere, dans l'Evêché de Clogher, & d'un jeune homme qu'il appelle un autre Zachée, qui fut le premier laïque convers du Monastère de Shrowl, où on lui rendit témoignage d'avoir conversé saintement parmi les Freres : *Testimonium habet ab omnibus, quod sanctè conversetur inter Fratres.* Cet Auteur parle encore d'un homme pauvre, mais saint & docte, que S. Malachie avoit placé dans le siége de Cork, avec l'applaudissement du peuple.

S. Bernard. vit. Malach. *cap.* 7.

Ibid.

Maurice, Archevêque de Cashil, étoit selon Cambrensis, un homme lettré & discret : *Vir litteratus & discretus.*

Top. Hib. *dist.* 3. *cap.* 32.

S. Malachie, S. Gelase, S. Laurent, & les autres Prélats & saints personnages que je viens de nommer, excepté Malchus de Lismore, avoient tous fait leurs études en Irlande, sans être redevables aux étrangers de leur éducation. Les écoles étoient déja bien rétablies dans l'intervalle de la journée de Clontarf, jusqu'à l'arrivée des Anglois, principalement celles d'Ardmach. Dans le Concile de Cleonad, composé de vingt-six Evêques, assemblés par S. Gelase, il fut ordonné entr'autres choses, que pour être admis à professer la théologie dans une école publique, il falloit être éleve de l'Université d'Ardmach (*c*). Saint

(*a*) Convocatis Episcopis & principibus terræ uno spiritu adeunt Malachiam parati vim facere. *S. Bernard. vit. S. Malach. cap.* 7.

(*b*) Per universam Hiberniam Legatum illum constituens. *Ibid. cap.* 11.

(*c*) Præscriptæ sunt constitutiones tam Clericis quam laïcis Hiberniæ, bonos mores & disciplinam concernentes : ista etiam vice Hiberniæ Clerus sanxit, ut nullus in posterum in ullâ Hiberniæ Ecclesia admittatur *ferlegiunn* (hoc est sacræ Paginæ sive theologiæ Professor sive Doctor) qui non prius fuerit Ardmachanus alumnus. *Act. S. Hib. vit. S. Gelas. ad* 28 *Mart. cap.* 23.

Vit. S. Malach. *cap.* 1.

Idem cap. 7.

Bernard fait mention d'un Professeur d'Ardmach, qui étoit fameux pour les disciplines qu'on nomme Libérales. *Erat enim famosus in disciplinis quas dicunt liberales.* Il dit, que quoiqu'il y ait eu huit hommes mariés, qui usurperent successivement le Siége d'Ardmach, ils furent cependant lettrés : *Octo extiterant ante Celsum viri uxorati & absque ordinibus, litterati tamen.* Il faut croire que les Evêques qui leur ont succédé canoniquement ne le furent pas moins. Les souverains Pontifes furent si persuadés du mérite & de l'érudition des Evêques d'Irlande, qu'ils en nommerent successivement cinq, Légats apostoliques, sçavoir Gilbert Evêque de Limmerick, S. Malachie, S. Christian Evêque de Lismore, S. Laurent Archevêque de Dublin, & Matthieu ô Heney Archevêque de Cashil. Henri II lui-même n'employa pas d'autres missionnaires pour cultiver la religion, & pour réformer les mœurs des Irlandois, que les Prélats Irlandois qu'il avoit convoqués à Cashil.

Act. Sanct. Hib. ad 17. Jan. Cambr. Evers. *cap.* 21. *&* 22.

L'Irlande, dans cet intervalle de tems, envoya plusieurs saints missionnaires dans les pays étrangers. Raderus, ancien Auteur de la vie de S. Marian, & Jean Aventin, parlent de Murchertach, Marian, Clement, Jean, Isaac, Candide, Magnoald, & plusieurs autres, tous Scots d'Irlande, qui avoient prêché & enseigné les habitans de Ratisbonne & des environs. Ils s'établirent d'abord dans l'Eglise de S. Pierre, hors la ville, sous la protection de l'Empereur Henri IV; mais leur nombre étant augmenté, ils firent bâtir dans la ville de Ratisbonne le Monastère de S. Jacques, qui donna naissance à d'autres établissemens pour les Scots d'Irlande, dans les villes de Houtzbourg en Franconie, de Vienne en Autriche, d'Eystadt, de Noriberg, & autres (*a*).

(*a*) Muricherodacus, domo Hibernus, è veteri Scotiâ profectus, antevertit Marianum popularem suum, &c. *Rader. in Bavaria sancta.*

Hâc quoque tempestate D. Marianus Scotus, poëta, & theologus insignis, nullique suo sæculo secundus, cum conphilosophis suis Joanne & Candido, Clemente, Murcheridacho, Magnoaldo, atque Isaaco in Germaniam venit, inde Reginoburgium hi concessere, &c. *Joann. Avent. lib.* 5. *Annal. Boyorum.*

Ea de qua dico Hibernia, apud majores nostros, fœcunda religiosissimorum doctissimorumque vatum fuit. Inde Columbanus, Chilianus, & plerique alii in Germaniam migrarunt, Scotos nuncupant. Divus hinc Marianus cum sex condiscipulis Reginoburgum devenit, in templo extra mœnia urbis habitavit, magnus eo Gentilium ejus numerus, beneficentia Boiorum provocati brevi confluxere, intra mœnia, ut dixi templum amplissimum bonorum ope extruunt. Ubi difficilioris religionis obsequio, castimonia & abstinentia

La chronique de Ratisbonne rapporte que Denys, Abbé du Monastère des Scots de Ratisbonne, avoit envoyé en Irlande Isaac & Gervais, natifs de ce pays, & d'extraction noble, demander des secours pour la réconstruction du Monastère, & que Conchovar ô Brien, Roi de Momonie, & autres Princes, les avoient renvoyés en Allemagne, chargés d'or & d'argent, avec lequel l'Abbé acheta un terrein, & fit rebatir la maison (*a*).

Les Annales d'Irlande rapportent que Conchovar ô Brien, Roi de Momonie, après avoir envoyé des présens considérables à Lothaire, Roi des Romains, pour l'expédition de la Terre-sainte, entreprit un pélerinage à Kildare, où il mourut en 1142, *Per magnæ nobilitatis, ac potentiæ comites cruce signatos, & Hierosolimam petituros ad Lotharium Regem Romanornm ingentia munera misisse traditur.*

Christian, continue la Chronique, homme noble de la principale famille de Macartys d'Irlande, devenu Abbé du Monastère des Scots de S. Jacques de Ratisbonne, voyant que les sommes considérables que son prédécesseur avoit tirées d'Irlande, étoient déja épuisées, & que les Freres étoient dans une grande disette, voulut y remédier; il retourna en Irlande, pour recueillir les aumônes de Donat ô Brien, Roi de Momonie, & des autres Princes du pays: mais ce saint homme étant prêt à partir, fut prévenu par la mort, & la somme fut déposée entre les mains de l'Archevêque de Cashil (*b*).

---

satis ardua, scribendo, docendo, maximam sibi gloriam conquirunt, spectatum satis magnum exemplum pietatis, non solùm Boys sed & finitimis erant; omnibus placebant, uno ore omnes omnia bona de ipsis dicebant. *Ibid. lib.* 6.

(*a*) Isaacus & Gervasius qui nati erant in Hibernia ex stirpe nobiliore, atque egregiè à pietate, litteris, eloquentiâ instructi, quibus conjuncti sunt alii dico Scotigenæ Hiberni Conradus Carpentarius & Guillelmus, ad Hiberniam pervenerunt, & salutato Hiberniæ Rege Conchur ô Brien cognomento Slaparsalach, causam ei adventûs sui exposuerunt, qui eos humaniter excepit, atque post aliquot dies in Germaniam honorifice remisit onustos ingenti vi auri, argenti & pretiosorum aliorum donorum. Alii principes Hiberniæ amplissima in Germaniam revertentibus munera varii generis contulerunt. Isaacus autem & Gervasius missi erant in Hiberniam tanquam legati à Dionisio Scoto consecrati Petri Ratisbonæ Abbate petituri subsidium, & eleemosynam à Regibus & Principibus sui soli natalis. His pecuniis ex Hiberniâ submissis emit Abbas aream novo Monasterio extruendo commodam ad occidentalem partem Ratisbonæ.... Sciendum est quod nec ante nec post tam magnum claustrum tam nobili structurâ in turribus, parietibus, columnis testudinibus tam cito erectum & paratum ad plenum sicut istud claustrum, qui abundantia divitiarum, & pœcuniæ Regis Hiberniæ, & aliorum Principum erat sine mensura.

(*b*) Christianus Abbas Monasterii Scotorum, S. Jacobi Ratisbonæ, vir nobilis, ex stirpe primaria familiæ Maccarthi in

Gratianus Lucius reproche à l'Auteur de cette Chronique une faute de chronologie, ou du moins l'accuse d'avoir substitué un nom pour un autre. Il prétend, avec raison, qu'il n'y avoit point alors de Roi de Momonie, encore moins d'Irlande, nommé Donat ô Brien, & qu'il faut nécessairement rapporter ce trait d'histoire, & l'aumône qui fut accordée à Christian, ou à Donat Maccarty, Roi de Desmond, selon la division de cette Province faite par Terdelach ô Connor, alors Monarque, ou à Terdelach ô Brien, Roi de Momonie: quoi qu'il en soit de cette erreur, qui n'affecte pas le fonds de cette histoire, la même Chronique rapporte que Gregoire Irlandois de nation, homme d'une grande vertu, & Chanoine régulier de S. Augustin, ayant été admis dans l'Ordre de S. Benoît, & aggrégé à la maison de Ratisbonne, par Christian, en fut élu Abbé à la mort de ce dernier. Dans l'intervalle, Marian, fameux Clerc Irlandois, homme docte, qui avoit enseigné publiquement les arts libéraux à Paris, où il eut pour disciple Nicolas Breakspear Anglois qui devint Pape, sous le nom d'Adrien IV, fut reçu dans la maison de Ratisbonne. Gregoire, après son élection, alla à Rome pour recevoir la consécration des mains du Pape Adrien IV: le Pape le questiona sur plusieurs sujets, entr'autres à l'occasion de Marian son ancien maître. Marian, répondit Grégoire, se porte bien; il a renoncé au monde pour embrasser la vie monastique dans notre maison de Ratisbonne. « Dieu soit loué, dit Adrien; je n'ai ja- » mais connu dans l'Eglise catholique sous un Abbé, un sujet » si parfait pour la sagesse, la prudence, & autres dons de Dieu, » que mon maître Marian. » Grégoire étant de retour à Ratisbonne, alla en Irlande à la sollicitation des Freres, où il reçut de Muriertach ô Brien, successeur de Donat, à qui il présenta une lettre de Conrad, Roi des Romains, la somme d'argent qui avoit été déposée à Cashil, à la mort de Christian son prédécesseur: il acheta avec cet argent des terres & des biens à

Hiberniâ. Jam exhaustis thesauris olim Ratisbonæ submissis à Rege Hiberniæ, videns suos inopiâ laborare subsidii humani. Rogatu fratrum suorum ut novum repeteret levamen egestatis, concessit in patriam suam Hiberniam ut à Rege ejusdem christianissimo ac devoto Donato ô Brien dicto (jam enim vita functus fundator consecrati Petri, & Monasterii S. Jacobi Scotorum Rex Conchor ô Brien) & ab aliis Hiberniæ magnatibus impetraret eleemosynas. Quem Rex Donatus cum Reginâ uxore & Principibus Hiberniæ feliciter expeditis suis negotiis rediturum in Germaniam parantem oneravit ingentibus thesauris: sed Christianus in Hibernia spiritum Deo reddidit; & honorifice sepultus est ante altare S. Patricii Ecclesiæ metropolitanæ Cassellensis.

Ratisbonne, & aux environs, & rétablit l'Eglise & le Monastère (*a*). Les troubles causés par les Anglois en Irlande, depuis le douziéme siécle, ayant obligé les Scots Irlandois d'abandonner cette maison, elle tomba entre les mains des Ecossois, toujours prêts à s'approprier tout ce qu'il y a d'avantageux, & qui a rapport avec le nom *Scot*. On rapporte encore à cet intervalle de tems le fameux Marian connu sous le nom de *Marianus Scotus*, & regardé comme un Chronologiste du premier ordre. Il naquit en Irlande en 1028, il se fit Moine, ou comme il dit lui-même, se retira du monde en 1052; en 1056 il changea de climat, il quitta l'Irlande pour aller en Allemagne, où il s'enferma pendant près de trois ans dans l'Abbaye de S. Martin de Cologne. Delà il passa à l'Abbaye de Fulde, où il resta dix ans, & fut ordonné Prêtre en 1059. Il sortit enfin de Fulde en 1069, pour aller à Mentz (Mayence) & s'y enferma jusqu'à sa mort, arrivée en 1086, à l'âge de 58 ans; il fut enterré dans le Couvent de S. Martin, ou selon d'autres, dans l'Eglise de S. Pierre, hors de la ville.

War. de Script. Hib.

Marianus étoit, sans contredit, le plus sçavant homme de son siécle, Historien excellent, fameux calculateur, & théologien profond. Il étoit, dit Tritemius, très-sçavant dans les

Sigebert de Gemblours de Scriptor. Eccles. *pag.* 172.

Catalog. vir. illustr.

(*a*) Vir magnæ virtutis genere Hibernus nomine Gregorius ex ordine regularium Canonicorum S. Augustini impetravit à Christiano admitti in ordinem S. Benedicti, qui Christiano extincto apud Jacobi Ratisbonæ in Abbatis munere suffectus, Romam ab Adriano Papâ consecrandus petiit. Interim Monachis se aggregavit egregius clericus Hibernensis nomine Marianus, vir doctissimus qui multo tempore Parisiis publice septem artes liberales aliasque professus fuit. Et erat ibidem præceptor ejus Adriani, qui tum Sedi apostolicæ præerat. Romæ cum Gregorius admissus esset ad audientiam Adriani, qui inter alia illum interrogavit de Mariano, suo quondam Parisiis præceptore. Magister Marianus, inquit Gregorius, bene valet & apud nos Ratisbonæ sæculo derelicto vivit Monachus. Adjecit Papa: Gratias Deo Neque enim novimus esse in Ecclesia catholica sub Abbate talem qui excellat sapientia, prudentia, ingenio, eloquentia, bonis moribus, humanitate, dexteritate agendi, aliis divinis donis sicut magister meus Marianus, &c.

Gregorius Ratisbonam reversus à Monachis urgetur, ut pro recuperandâ pecuniâ quæ apud Hiberniæ Regem mansit in deposito proficiscatur; qui in Hiberniam appulsus, cùm cognovisset vitâ functum Donatum, accessit ad ejus successorem Murchertachum ô Brien, cui Abbas exhibuit litteras Conradi Regis Romanorum. Rex Hiberniæ gavisus de adventu Abbatis, habuit ipsum honorifice, tradiditque eidem totam quæ deposita fuit apud Casselensem Archiepiscopum pecuniam, quæ adhuc valdè augebatur liberalitate reliquorum Hiberniæ magnatum: quibus pecuniis emit Abbas plurima prædia, oppida, villas & in ipsa urbe Ratisbona multas areas, domos & sumptuosa ædificia, & super hæc omnia supererat ingens copia pecuniæ Regis Hiberniæ, & cogitavit Abbas Gregorius abunde prospicere templo de sacra suppellectile & construxit novum ex lapide polito magnificum & vastæ capacitatis cœnobium, diruto antiquo quod ruinam minabatur.

Ecritures saintes, habile dans toutes les sciences, d'un génie subtil & d'une vie exemplaire; il ajoute qu'il mourut dans une grande réputation de sainteté : il laissa plusieurs ouvrages, il écrivit une chronologie universelle, *Chronicon universale*, depuis la création jusqu'à l'année 1083, qui fut continuée jusqu'en 1200 par Dodechin, Abbé de S. Disibod, au diocèse de Triers; il prit pour guide Cassiodore, qu'il augmenta considérablement. Il écrivit, selon Bâle : *Evangelistarum concordiam. De universali computo. Emendationes Dionisii. De magno Cyclo Paschali. Algorismum. Breviarium in Lucam. Annotationes scripturarum. Epistolas hortatorias.* Il écrivit, selon d'autres : *Commentaria in psalmos, & notitia utriusque Imperii.* On prétend qu'il y a des Epîtres de S. Paul écrites de la main de Marianus, avec des commentaires dans la bibliotheque de l'Empereur à Vienne.

Script. Britan. *cent.* 14. *n°.* 45. Joannes ô Vossius de hist. lat. *lib.* 2. *pag.* 360. & 361. Dempst. Hist. ecclef. Scot *lib.* 9. Lambecius *lib.* 2. *cap.* 8. *pag.* 749.

Dans l'intervalle de tems qui se passa depuis la défaite des Danois, jusqu'au tems de Henri II, & la naissance des Bulles d'Adrien IV & d'Alexandre III, on fonda un grand nombres d'Eglises & de Monastères, dont j'ai rapporté l'époque des fondations, & les noms des fondateurs.

Dans ce même tems enfin nous trouvons parmi les Princes & les Nobles en Irlande de grands exemples de religion & de piété par l'abdication volontaire de leurs couronnes, de leurs dignités & de leurs biens, pour suivre plus librement Jesus-Christ. Les exemples des Rois & des Princes sont d'un grand poids sur l'esprit du peuple. Nous voyons dans le onziéme siécle, Donnough fils de Brien Boiroimhe Monarque de l'Isle, quitter son Royaume, & après une vie pénitente mourir dans l'Abbaye de saint Etienne à Rome. Flahartach ô Neill Prince de grande considération en Ultonie renonça au monde pour pratiquer la pénitence, & entreprit un pélerinage à Rome. Teige Mac-Lorcan Roi de Kinseallagh finit ses jours d'une maniere édifiante dans le Monastère de Gleandaloch. Cahal-Mac-Rory ô Connery Roi de la Conacie, & Mòriertach ô Brien Roi de Momonie, & en partie de l'Irlande, animés du même esprit de religion & de pénitence, finirent leurs jours, l'un à Ardmach, & l'autre à Lismore.

Après tout ce que je viens de dire de l'état de la Réligion en Irlande dans les cent cinquante années qui avoient précedé immédiatement le regne de Henri II; de plusieurs Conciles convoqués pour le reglement des mœurs & le rétablissement de la discipline; de tant de saints & sçavans Prélats qui faisoient hon-

neur

neur à la Réligion, & dont plusieurs, sçavoir Catholicus Archevêque de Tuam, Laurent Archevêque de Dublin, Constantin Evêque de Killaloa, Brictius Evêque de Limmerick, Augustin Evêque de Waterford, & Felix Evêque de Lismore, furent jugés dignes d'être appellés en 1179 au troisiéme Concile général de Latran; de tant de zélés Missionnaires qui avoient quitté leur pays, leur ministère n'y étant pas apparemment nécessaire, pour aller instruire des nations étrangeres; de tant de fondations faites par la libéralité des fidéles; & enfin de tant d'exemples de vertu donnés par les chefs de la nation: peut-on penser que la corruption fût si générale & si invéterée qu'elle est représentée dans les deux Bulles? Les gens sensés qui pesent tout, n'en sont pas les dupes; tel Clergé, tel peuple, *sicut populus, sic Sacerdos.* Les Irlandois, dit Stanihurst, avoient l'esprit docile & flexible; les Prêtres avoient beaucoup d'autorité sur eux, & remuoient facilement leur conscience par léurs exhortations (*a*). Ecoutons Cambrensis, dont le témoignage ne doit pas être suspect sur le compte du Clergé d'Irlande en général. Le Clergé de ce pays, dit-il, est assez recommendable pour sa religion; & entr'autres vertus dont il est doué, il a la chasteté en partage comme par une prérogative spéciale: ceux qui sont chargés de l'Office divin, ne quittent pas l'Eglise; ils s'appliquent entierement à la recitation des Pseaumes & des Heures, à la lecture & à l'oraison; ils sont très-sobres dans la nourriture, & ne mangent que vers le soir après l'Office (*b*). Un peuple instruit par de si célébres maîtres, ne peut pas meriter, ce me semble, les imputations scandaleuses qui servent de base aux Bulles. La vie de saint Malachie, écrite par saint Bernard, & celle de saint Laurent Archevêque de Dublin, par un anonyme du College d'Eu, rapportée par Surius & Messingham, nous

(*a*) Hibernici, magna ex parte sunt relligionis summè colentes... Sacerdotes apud illos magnam obtinent dignitatem quorum salutari admonitione, (ut est hominum genus tenerum & flexibile) auditorum conscientiæ facillimè mordentur. *Stanihurst. de reb. in Hib. gest. lib.* 1. *pag.* 49.

(*b*) Est terræ istius Clerus satis religione commendabilis, & inter varias quibus pollet virtutes castitatis prerogativâ præeminet, atque præcellit: item psalmis & horis, lectioni & orationi vigilanter inserviunt; & intra Ecclesiæ septa se continentes à divinis quidem deputati sunt Officiis non recedunt: abstinentiæ quoque & parcimoniæ ciborum non mediocriter indulgent. Ita ut pars maxima quotidie fere, donec & cuncta diei compleverint horarum Officia, usque ad crepusculum jejunent.... sunt nonnulli inter illos sine fermento sincerissimi. *Top. dist.* 3. *cap.* 27.

présentent enfin un si grand nombre de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui faisoient profession non-seulement d'honneur & de probité, mais qui pratiquoient encore la Religion dans sa plus grande pureté, qu'il est impossible de croire que la contagion fût universelle : elle n'affectoit apparemment que quelques particuliers. Si pour les fautes des particuliers une nation merite d'être écrasée, ou abandonnée à une puissance étrangere, les nations les plus policées d'aujourd'hui doivent craindre le même sort.

La plûpart de ceux qui avoient passé en Irlande sous Henri II, pour réformer les mœurs des Irlandois, étoient les descendans des Normands, qui avoient accompagné Guillaume le Conquérant en Angleterre; leur séjour en France n'avoit pas été d'assez longue durée, pour qu'ils pussent se dépouiller totalement des mœurs gothiques & barbares de leurs ancêtres, & pour adopter celles de cette nation policée; leur transmigration en Angleterre n'avoit rien diminué de leur férocité; en effet, le tumulte de la guerre & les hostilités qui en sont inséparables, sont des académies peu propres à policer les mœurs; pendant les quatre regnes qui avoient précédé celui de Henri II, on étoit toujours sous les armes, soit pour réprimer les révoltes des Anglo-Saxons, soit pour arrêter les incursions des Ecossois, soit enfin pour achever la conquête de la principauté de Galles; il auroit donc fallu qu'ils eussent eu la politesse par infusion, pour être en état de policer les autres. Voilà cependant les Docteurs que Henri II envoya en Irlande par autorité apostolique, dit-on, pour rétablir la religion, & pour corriger les mœurs; mais leur conduite étoit plus propre à ébranler les vrais croyans, qu'à les confirmer dans le christianisme. Ils firent payer cherement à ce peuple leur prétendue mission, & l'Irlandois apprit à ses dépens à parler Anglois. L'expérience même fait voir la vanité de cette prétendue réforme. Les premiers avanturiers de cette nation qui avoient passé en Irlande, furent des gens pour qui il n'y avoit rien de sacré, les enfans plus heureux que leurs peres ayant été humanisés par leur commerce avec les naturels du pays, dont ils adopterent les mœurs, perdirent tout à fait ce caractère féroce qu'on attribue encore aujourd'hui à leurs confreres de la grande Bretagne.

Voyons maintenant surquoi est fondée cette imputation de grossiereté & de barbarie dans les mœurs qu'on attribue aux Ir-

landois : personne n'ignore les horreurs & les infamies que Giraldus Cambrensis débite dans sa topographie contre cette nation : on sçait les anaphores, les recherches étudiées de termes, & les jeux de mots qu'il employe pour la flétrir : il traite ses habitans de fourbes, d'emportés, de traîtres & d'infidéles à leurs engagemens.

Quoique les gens sages prétendent que le témoignage d'un homme qui parle mal de son ennemi n'est pas recevable, il est cependant possible que les Anglois ayent trouvé tels les Irlandois à leur égard. En effet, ils regardoient la domination des Anglois dans leur Isle, comme une violence & une injustice, & tout engagement fait en conséquence comme nul. Ils ne se croyoient pas liés par la loi naturelle, qui défend également de prendre le bien d'autrui, & de faire violence à sa volonté ; ils prétendoient par conséquent être dispensés de tenir parole à une nation qui n'observoit aucun traité avec eux, & dont l'unique regle étoit la loi du plus fort ; comme un homme, qui après avoir donné sa bourse pour sauver sa vie, se croit toujours en droit de la reclamer lorsque le danger est passé. Voilà les principes que les Irlandois adopterent dans leur conduite à l'égard des Anglois, auxquels ils se voyoient en proie ; & ce sont ces principes qui leur ont attiré les censures peu mesurées de Cambrensis.

Bodin methód. hist. *cap.* 4.

Cet Auteur juge encore des mœurs de ce peuple, par la prétendue bizarrerie de leur vêtement (*a*), comme si les ornemens extérieurs avoient quelque analogie avec le caractère intérieur des hommes ; les Irlandois portoient des habits longs comme les Romains & la plûpart des autres peuples, & encore aujourd'hui les Orientaux qui ne sont pas réputés barbares pour cela.

Les grands cheveux que Cambrensis leur reproche, & qu'il donne comme une marque de leur barbarie, étoient en usage chez les Egyptiens, qui passoient cependant pour un peuple policé ; ils étoient regardés chez les Lacédémoniens comme le symbole de la candeur ; & on sçait qu'une grande partie de la Gaule se nommoit *Gallia Comata*, à cause des longs cheveux qui distinguoient ses habitans d'avec les autres peuples. La barbe n'étoit pas moins commune chez les anciens que les longs che-

(*a*) Gens hæc barbara quia non tantùm barbaro vestium ritu, verùm comis, & barbis luxuriantibus, juxta modernas novitates incultissima & omnes eorum mores barbarissimi sunt. *Topograph. dist.* 3. *cap.* 10.

veux; l'uſage du raſoir ne fut introduit chez les Romains que quatre ſiécles & demi après la fondation de leur ville, & bien plus tard chez les autres nations de l'Europe.

Les Irlandois ſe chauſſoient anciennement avec des ſandales, comme faiſoient preſque tous les hommes; du tems de Cambrenſis, ils portoient des ſouliers plats & pointus, ſans talons, attachés avec des courroies au lieu de boucles, on les nommoit en leur langue *brogues :* mais cela paroiſſoit barbare à un homme qui aimoit la nouveauté. *Juxta modernas novitates incultiſſima*; il falloit des gros talons & des boucles, ſans quoi un homme étoit cenſé barbare ſelon Cambrenſis; ſi une nation doit être réputée barbare, parce qu'elle ne ſe conforme pas au goût de ſes voiſins, dans la maniere de ſe mettre; il faudroit traiter de barbares toutes les nations; & s'il faut adopter les nouvelles modes pour être réputée une nation policée, toutes les nations ſont ſucceſſivement barbares, parce que tous les ſiécles & même toutes les années emmenent de nouvelles modes. Les Irlandois étoient conſtamment attachés à leurs uſages; ils mépriſoient la nouveauté dans la parure, qui dénote l'inconſtance & la frivolité des hommes. La parure n'eſt pas le ſeul titre de barbarie que les Anglois trouvent chez ce peuple, ils ſont barbares, ſelon eux, juſques dans leur noms; Cambden dans ſa deſcription de la Oueſt-Midie, où il parle des propriétaires des terres dans cette contrée, fait mention des ô Malaghlins de Clonlolan, & des Mageoghegans de Moicaſſell, qui étoient Seigneurs de terres, & dont les noms, dit-il, avoient un ſon barbare (*a*).

Les noms ſont ordinairement conformes à l'idiome, & la prononciation dépend de l'accent du pays, où ils ſont en uſage; il n'eſt pas étonnant qu'un étranger trouve quelque choſe de dur dans la prononciation des noms propres qui ne lui ſont pas familiers, comme une infinité de noms Allemans, Bohémiens, Hongrois & autres qui ſe rencontrent tous les jours dans les hiſtoires, & dont la prononciation nous paroît rude: mais il faut être Anglois, c'eſt-à-dire un homme rempli de lui-même, & mépriſant les autres, pour vouloir ſe former une idée de barbarie d'un peuple, par rapport à la prononciation des noms.

(*a*) Clonlolan ubi ô Malaghlini; Moicaſſell ubi Mageoghegans rerum potiuntur, aliique quorum nomina barbarum quiddam ſtrepunt. *Cambden. Brit. pag.* 754.

Il est aisé de découvrir les ressorts que l'Anglois a fait agir dans cette occasion; la prétendue réforme des mœurs des Irlandois n'étoit qu'un prétexte dont il s'est servi pour envahir la couronne d'Irlande, & déposséder un grand nombre de propriétaires de l'héritage qu'ils tenoient de leurs peres. La charité doit être suspecte, lorsqu'elle a l'intérêt pour motif. La différence de culte n'est pas une raison pour dépouiller les hommes de leurs biens, encore moins un peu plus ou moins de politesse; & le droit de conquête n'est qu'un droit chimérique qui n'est autorisé d'aucune loi divine ou naturelle.

La conquête, pour être légitime, doit supposer une guerre, dont le motif soit juste, c'est-à-dire quelque insulte de la part de ceux que l'on veut conquerir. Il n'y avoit point alors de guerre entre les Irlandois & les Anglois; & si le Roi de la Lagenie les avoit fait venir pour l'aider à recouvrer sa couronne, il les avoit bien recompensés. Il ne pouvoit leur transmettre aucun droit sur les autres Provinces, puisqu'il n'en avoit pas lui-même.

Henri II a franchi toutes ces barrieres. Ce Prince ambitieux, non content de la couronne d'Angleterre, des Duchés de Normandie, d'Aquitaine, &c. qu'il possédoit sur le continent, regardoit l'Irlande comme un objet digne de son attention. C'étoit une grande Isle bien peuplée, fertile, fort à sa bienseance, & qui donnoit des secours contre lui au Roi de France, avec qui il étoit souvent en guerre. Ce Roi ne se sentant point en état de réduire l'Irlande par les armes, mit tout en œuvre jusqu'à la Religion même pour s'assujettir ce royaume. Il sollicita, dit Westmonasteriensis, par une ambassade solemnelle, le nouveau Pape Adrien, dans la confiance d'obtenir de lui, parce qu'il étoit Anglois, la permission d'entrer hostilement en Irlande pour la subjuguer (*a*). Il lui représenta, dit-on, que la Religion y étoit presque éteinte; que les mœurs y étoient corrompues, & qu'il étoit nécessaire pour la gloire du christianisme, d'y remédier. Par un effort de zéle, il s'offrit d'en être l'Apôtre, à condition que sa Sainteté lui en accorderoit la souveraineté: il se chargea

Polider. Vergil. *lib.* 13 *pag.* 555. Baker. Chron. d'Anglet. *pag.* 55.

(*a*) Per idem tempus, Rex Anglorum Henricus nuntios solemnes Romam mittens, rogavit Papam Adrianum adhuc novum, cujus gratiam confidenter obtinere speravit, utpote Anglum, ut liceret ei Hiberniam hostiliter intrare & eam sibi subjugare.... quod Papa Regi gratanter annuit, & eidem, super hoc privilegium destinavit. *Flor. Hist. lib.* 2. *pag.* 246.

auſſi du denier de ſaint Pierre ſur chaque maiſon. Le Pape qui étoit né ſon ſujet, lui accorda ſans peine ſa demande ; & la liberté d'une nation entiere fut ſacrifiée à l'ambition de l'un par la complaiſance de l'autre.

Henri attendit en habile politique un moment favorable pour faire réuſſir ſon projet. Une guerre civile qui s'éleva entre le Monarque & le Roi de Lagenie, lui en ouvrit le chemin ; il en profita pour commencer ſa miſſion : & quoique ſelon Dieu le moyen de convertir ſes voiſins ne ſoit pas de les dépouiller de leurs biens ; cependant les Miſſionnaires qu'il y fit conduire, furent des gens armés, qui avoient plus à cœur les converſions des terres à leur profit au préjudice des anciens propriétaires, que le gain des ames à Dieu. Mais reprenons le fil de l'hiſtoire, & le regne de Moriertach Maglochluin.

CHAPITRE HUITIEME.

Act. Sanct. Hib. vit. S. Gelaſ. ad 27 Mart. Grat. Luc. *cap.* 9. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 94.

LES grands hommes ont quelquefois de grands défauts ; leurs vertus ſont ſouvent obſcurcies par des vices. Le Monarque d'Irlande étoit un Prince pieux, rempli de religion, & protecteur de l'Egliſe & de ſes priviléges ; mais ſa paſſion dominante étoit la colère qui dégéneroit quelquefois en fureur. Eochod Prince d'Ulad ou Dalrieda, aujourd'hui la contrée d'Antrim, fut un de ceux qui éprouva les effets de cette paſſion. Voulant ſecouer le joug, & ſe ſouſtraire à la domination du Monarque, il attira dans ſa Principauté cet ennemi redoutable, qui mit tout à feu & à ſang chez lui, & l'obligea de chercher ſa ſureté dans la fuite : ſur quoi Gelaſe Primat d'Irlande, toujours occupé à maintenir la paix entre les Princes du pays, fit venir à Ardmach Moriertach le Monarque avec les autres Princes & nobles, de Tir-Eogan, d'Oirgiell & d'Ulad, où il conclut une paix ſolide entre le Monarque & le Prince d'Ulad, dont il fut garant avec Dunchad ô Caruell Prince d'Ergallie, autrement Orgiell. Le Prince d'Ulad rendit hommage au Monarque, & lui donna des ôtages, après quoi il fut retabli dans ſes Etats. Mais cette paix, quoique ſolide en apparence, ne fut pas de longue durée : car le Monarque, ſoit qu'il ne ſe crut pas aſſez vengé, ſoit qu'il eût eu quelque nouveau ſujet de mecontentement, fit

crever les yeux à Eochod, & fit mourir ses ôtages. Le Prince d'Ergallie se voyant lezé par l'infraction d'un traité dont il avoit été garant, prit la résolution d'en tirer vengeance : il assembla pour cet effet tout ce qu'il put de troupes; & étant joint par les habitans d'Ulad, d'Ive-Bruin & de Conmacne ses alliés, il marcha avec neuf mille hommes armés, dans le pays de Tyrone, où il livra bataille à Litterluin à ce Monarque qui ne l'attendoit pas, & qui fut sacrifié avec un grand nombre de Seigneurs à la vengeance d'un peuple outragé. Keating & le Pere Bruodine prétendent que ce Monarque, après avoir regné paisiblement dix-huit ans, mourut de mort naturelle. Il fut le dernier Monarque de cette Isle de l'illustre tribu des Hy-Nialls, qui avoient occupé avec peu d'interruption ce trône depuis le quatriéme siécle.

Les ô Neills sont les descendans de ce Monarque; ils formoient trois maisons principales dans l'Ultonie, sçavoir celles de Tyrone, des Fews & de Claneboy. Tirone, chef de la tribu des ô Neills, soutint en partie l'éclat de ses illustres ancêtres : cette maison produisit dans les derniers tems des héros dignes de ses ayeux; mais elle fut enfin écrasée & ensevelie sous les ruines de sa grandeur; elle est représentée aujourd'hui par Felix ô Neill, chef de la maison des Fews, & Officier de distinction au service de Sa Majesté Catholique.

Roderick, autrement Rory ô Connor, fils de Turlough-Mor, & Roi de la Conacie, étant alors le plus puissant Prince d'Irlande, n'eut pas beaucoup de peine à se faire reconnoître pour Roi suprême de l'Isle après la mort de Moriertach : il vainquit les obstacles que Donald-More ô Brien Roi de Limmerick, & Dermod Mac-Cormac Macarty Roi de Cork & de Desmond, apportoient à son intronisation, & défit en bataille Dermod Mac-Murrough Roi de la Lagenie : il reçut enfin, soit de gré, soit de force, des ôtages de tous les Princes d'Irlande, & leur fit des présens; deux choses qui caractérisoient anciennement l'autorité suprême des Princes chez les Irlandois.

An 1166. Keat. Hist. d'Irl. *part.* 2. Grat. Luc. *c.* 9. Ogyg. *part.* 3. *cap.* 94. War. de antiq. Hib. *cap.* 4. Bruodin. Propug. cathol. verit. *lib.* 5. *cap.* 17. Allemand Hist. Monast. d'Ir. *page* 7.

Dans la premiere année du regne de Roderick, le Prieuré de tous les Saints près de Dublin fut fondé par Dermod-Mac Murrough Roi de la Lagenie, pour des Chanoines réguliers de la congrégation d'Arouaise : ce Prieuré fut converti par la suite en college, sous le titre de la sainte Trinité par la Reine Elisabeth.

War. *ibid.*

Donald, autrement Domhnal-More ô Brien Roi de Limmerick, fonda vers ce même tems quelques maisons religieuses,

sçavoir dans le pays de Thuomond l'Abbaye de Claré ; autrement Kilmoney, ou *de Forgio* de la riviere de Forge qui l'arrosoit, sous le titre de saint Pierre & saint Paul ; & le Prieuré d'Inis Ne-Gananach pour des Chanoines réguliers dans une isle du fleuve Shannon : il fonda aussi dans la contrée de Limmerick le Monastère de saint Pierre de Limmerick, de l'Ordre de saint Augustin, & celui de S. Jean-Baptiste nommé Kil-Oën. Le Monastère de Notre-Dame d'Inislaunaght au pays de Tipperary, de l'Ordre de Cîteaux, nommé autrement *de Surio*, situé sur la riviere *Sure*, fut fondé selon les uns en 1159 ; d'autres en attribuent la fondation en 1184 à Donald ô Brien Roi de Limmerick, qui le dota conjointement avec Malachie ô Felan Prince de Desie.

Allemand Monast. d'Ir. *p.* 59. War. *ibid.* War. *ibid.* Allemand *ibid.* *page* 188.

A Holycross ou sainte Croix, au pays de Tipperary, il y a eu une fameuse Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans laquelle on gardoit un morceau de la vraie Croix, & qui jouissoit de grands privileges. Cette Abbaye qui étoit fille de celle de Nenay ou de Magie, fut fondée en 1169 par Domnald ô Brien Roi de Limmerick, comme il paroît par l'acte de fondation rapporté dans le *Monasticum Anglicanum*, & signé par l'Evêque de Lismore, Légat du saint Siége en Irlande, l'Archevêque de Cashil & l'Evêque de Limmerick : d'autres placent la fondation de cette Abbaye en 1181.

War. *ibid.* Allemand *ibid.* *pag.* 186.

L'Abbaye de Killenny, autrement *de valle Dei*, au territoire de Kilkenny, fut fondée sous l'invocation de la sainte Vierge en 1171, par Dermod ô Ryan Seigneur Irlandois.

Wareus *ibid.* Allemand *ibid.* *page* 174.

L'Abbaye de Maur, ou *de fonte vivo* au pays de Cork, fut fondée en 1172 pour des Moines de Cîteaux, sous le titre de Notre-Dame, par Dermod fils de Cormac Macartach (Mac-Carty) Roi de Cork & de Desmond. Elle étoit fille de l'Abbaye de Baltinglass, d'où on avoit tiré les premiers Moines pour l'établir.

Wareus *ibid.* Allemand *ibid.* *page* 181.

Le Royaume d'Irlande fut gouverné avec moderation & sagesse par Roderick : il fit assembler un Synode en 1167 à Athboy dans la Midie, dont nous avons déja parlé ; ce Synode, qui étoit proprement une assemblée des Etats, fut composé de saint Gelase Archevêque d'Ardmach & Primat d'Irlande, de saint Laurent Archevêque de Dublin, de Catholic ô Dubthay Archevêque de Tuam, avec un grand nombre de personnes du Clergé inférieur. Les Princes qui y assisterent furent le Monarque,

que ; Tighernan ô Rourke Prince de Brefny, Dunchad Prince d'Orgiell, Eochaid fils de Dunfleve Prince d'Ulad, Dermod ô Melachlin Prince de Teamor, Afculph fils de Torall, Prince des Danois de Dublin, Dunchad ô Foelan Prince des Défies, avec un grand nombre d'autres Seigneurs : on compte en tout environ treize cens hommes ; on y fit des loix & des reglemens très-fages, & la police fut si bien exercée enfuite par toute l'Isle, qu'on en pouvoit dire ce que Bede avoit dit du Royaume de Northumberland fous le regne d'Edwin, qu'une femme avec un enfant nouveau né pouvoit voyager par toute l'Isle d'une mer à l'autre, fans crainte d'être insultée. *Hist. Ecclesiast. lib. 2. cap. 16.*

Ce Monarque attentif à tout, sçachant qu'il faut quelque chose pour amuser la jeunesse, fit revivre en sa faveur les jeux de Tailton en 1168. Il étoit aussi le protecteur des lettres : il fonda en 1169 une chaire de professeur à Ardmach en faveur des étrangers ; il étoit enfin protecteur de la justice & severe vengeur du crime.

Le regne de Roderick ô Connor est mémorable par rapport à une révolution qui fixe une époque fatale à cette nation. Une invasion de la part de l'Angleterre, qui dans son origine n'auroit pas du épouvanter la petite République de Raguse, pour avoir été négligée, devint si sérieuse, que la liberté d'une puissante nation en fut la victime, & qu'une monarchie qui avoit subsisté plus de deux mille ans, en fut renversée.

Les politiques s'efforcent de rendre raison de la chûte des Empires ; les uns l'attribuent à la foiblesse des Princes qui emporte nécessairement une mauvaise administration dans le gouvernement, & quelquefois à des causes extérieures : d'autres l'attribuent avec peut-être plus de raison, à la seule volonté de l'Etre suprême, qui a tout tiré du néant, qui gouverne tout, & qui a mis aussi des bornes à la durée des choses créées. Au reste je pense qu'il est permis d'examiner le rapport qui se trouve entre les effets naturels & les causes secondes, qui sont les instrumens dont se sert la divinité.

A l'égard de l'Irlande on trouve la source de sa ruine dans son propre sein. Ce Royaume fut gouverné d'abord depuis l'établissement des Milésiens dans cette Isle par un seul Roi jusqu'au regne d'Eocha IX, qui quelques années avant l'ére chrétienne érigea les quatre Provinces en autant de Royaumes indépendans les uns des autres : ils relevoient cependant du Monar-

que, comme les Electeurs & les autres Princes d'Allemagne relevent de l'Empereur. Voila le premier coup qui fut porté à la constitution de cet Etat. Cette constitution fut encore ébranlée dans le premier siécle par la revolte des Plébéiens & le massacre des Princes & des Nobles du pays, que commirent ces barbares, qui s'emparerent du gouvernement. Elle souffrit beaucoup à la fin du deuxiéme siécle, de la guerre que Modha Nuagad Roi de la Momonie fit à Conn alors Monarque, & qui fut suivie de la division de cette Isle entre les deux contendans.

Malgré ces convulsions dans l'Etat, & les attaques violentes des Normans pendant deux siécles, la monarchie Irlandoise se soutint toujours jusqu'au regne de Malachie II, au commencement du onziéme siécle; alors le sceptre qui depuis six ou sept siécles avoit toujours été héréditaire dans la même tribu, passa dans d'autres mains. Le nombre des prétendans étant augmenté, les factions s'augmenterent aussi; & l'affoiblissement du gouvernement en fut la suite.

Les monarchies ne tombent pas tout d'un coup, ces changemens n'arrivent que par dégrés, & après un enchainement de circonstances qui énervent insensiblement la constitution de l'Etat, comme les maladies minent les corps; il ne faut plus alors qu'un coup assez léger pour en achever la perte. Ce coup fut porté à la monarchie Irlandoise dans le douziéme siécle par la débauche & l'ambition demesurée d'un de ses Princes, de la maniére qu'on le va voir.

Stanihurst. de reb. in Hib. gest. *lib. 2. cap. 59. & seq.*

Derforguill fille de Mortough-Mac-Floinn, Prince de la Midie, avoit épousé contre ses inclinations Teighernan ô Roiurke Prince de Brefny. Cette Princesse avoit toujours conservé une amitié secrete pour Dermod, fils de Murrough, Roi de la Lagenie, qui lui avoit fait la cour avant son mariage; profitant de l'absence de son mari, elle lui envoya un courier, le priant en dépit de la foi conjugale de venir la délivrer des engagemens qu'elle avoit contractés avec un mari qu'elle n'aimoit pas. Dermod étoit trop galant pour refuser ses services à une Princesse qu'il estimoit beaucoup; il se trouva le jour marqué au rendez-vous, avec une troupe de gens à cheval, & emmena la Princesse de Brefny à son château de Ferns dans la Lagenie. O Roiurke, de retour, ayant appris l'enlevement de la Princesse son épouse, & étant sensible à l'affront qu'il avoit reçû, s'adressa au Monarque pour en avoir raison: Roderick ô Connor étoit un Prince équita-

ble, & ennemi de l'injustice; il reçut favorablement la plainte d'ô Roiurke, & fit assembler les troupes de la Conacie, qui étant jointes par celles de Brefny, d'Orgiell & de Midie entrerent dans la Lagenie dans le dessein de venger l'insulte faite au Prince de Brefny.

Dermod n'ignoroit pas la marche de l'armée royale, non plus que la sentence d'excommunication lancée contre lui par le Clergé. Il convoqua les Nobles de son Royaume à Fearna, au territoire de Kinseallagh, aujourd'hui Ferns, au comté de Wexford, où il tenoit sa cour, afin de les consulter sur les moyens de détourner l'orage qui le menaçoit; mais ses Sujets indignés de l'énormité de son crime, & mécontens d'ailleurs de son gouvernement tyrannique, au lieu de le soutenir dans ce moment critique, renoncerent à la fidélité qu'ils lui avoient promise, & se mirent sous la protection du Monarque, de sorte que ce malheureux Prince abandonné de ses propres Sujets, n'eut pas d'autre parti à prendre que de s'embarquer pour l'Angleterre. Alors le Monarque ne trouvant point d'ennemis à combattre, se contenta de détruire la ville de Ferns avec son château royal, d'où il tira l'infortunée Derforguill, qu'il fit enfermer dans le Monastère de sainte Brigide à Kildare, après quoi il licentia ses troupes, & s'en retourna dans sa Province.

Dermod se voyant chassé de ses Etats, & obligé de chercher un asyle chez les étrangers, ne respiroit plus que la vengeance contre ses Sujets révoltés, & contre la nation en général. Henri II, arriere petit-fils de Guillaume le Conquérant, étoit Roi d'Angleterre pour lors : c'étoit un Prince d'une ambition déméfurée & très-puissant. Il disoit souvent dans sa prospérité que le gouvernement du monde entier étoit à peine suffisant pour un grand homme. Outre le Royaume d'Angleterre, il possédoit sur le continent les Duchés de Normandie & d'Anjou, par droit d'hérédité, & en vertu de son mariage avec Eleonore, que Louis VII dit le Jeune, avoit répudiée. Il étoit maître de l'Aquitaine, du Poitou, de la Touraine & du Maine. Ces vastes Etats l'engageoient souvent dans des guerres avec la France, & demandoient sa présence; ce fut dans ces circonstances que le Roi de la Lagenie vint trouver Henri II en Aquitaine, pour solliciter son alliance, & lui demander le secours dont il avoit besoin pour le rétablir dans ses Etats, en lui promettant de mettre son Royaume sous sa protection. Cette ouverture flattoit beaucoup Henri,

comme étant favorable à ſes vues; il lui répondit cependant que la ſituation actuelle de ſes affaires ſur le continent, ne permettoit pas de lui donner des troupes, mais que s'il vouloit aller en Angleterre, il pouvoit faire quelques levées, pour commencer la guerre en Irlande, en attendant qu'il pût l'y aller joindre; il envoya même ordre à ſes Miniſtres de favoriſer l'entrepriſe de ce Prince fugitif.

Le Roi de la Lagenie ayant pris congé de Henri II, s'embarqua pour l'Angleterre; étant arrivé à Briſtol, il communiqua les ordres de Henri aux Magiſtrats de cette ville, qui les rendirent publics.

Richard, ſurnommé Strongbow, *de arcu forti*, étoit alors à Briſtol; il étoit fils de Gilbert, Comte de Pembrok ou Chepſtow, que Cambrenſis nomme Comte de Strangwel; ce jeune Seigneur avoit diſſipé tout ſon bien, & contracté des dettes immenſes (*a*); & par un ſurcroît de malheur, il étoit diſgracié de ſon Prince (*b*); de ſorte qu'il étoit prêt à tout entreprendre, pour rétablir ſa mauvaiſe fortune; ainſi profitant de l'occaſion qui lui parut favorable, il offrit ſes ſervices à Dermod, qui le reçut avec bonté, & lui fit une propoſition bien au-deſſus de ce qu'il avoit lieu d'en attendre; car il lui propoſa un mariage avec la Princeſſe Aoffe ou Eve ſa fille, avec promeſſe de lui aſſurer la ſucceſſion à la couronne de la Lagenie, après ſa mort, à condition qu'il lui donneroit du ſecours pour la recouvrer; cette condition fut acceptée avec joie par le Comte Richard.

Dermod ayant achevé ſa négociation à Briſtol, avec le Comte Richard, qui lui promit de paſſer en Irlande au printems, avec un corps de troupes, entra dans le pays de Galles, s'adreſſa à Ralph Griffin, Gouverneur de cette Province pour Henri II, & ſollicita la liberté de Robert Fitz-Stephen, homme courageux, & expérimenté dans l'art militaire, qui étoit priſonnier d'Etat

(*a*) Qui cùm eſſet magnanimus, & ſupra vires rei familiaris profuſus, ampliſſimis redditibus exinanitis, & exhauſto fere patrimonio, creditoribus erat ſupra modum obnoxius; atque ideò proclivius ad majora invitantibus adquievit. *Guillelm. Neubrig. de reb. Angl. lib.* 2. *cap.* 26.

(*b*) Adfuit id temporis Briſtolli Richardus Strigulenſis, qui vulgo Stranbous appellatur, vir honorificentiſſimus Chepſtowiæ ac Pembrociæ comes, & Gilberti Comitis filius. Is ex antiquiſſimâ, nobiliſſimâque Clarenciæ ſtirpe ortus erat, aſt apud Henricum Regem (neſcio quâ ſuſpicione aſperſus) omni gratiâ atque autoritate carebat. Non omittens igitur quam diu multumque optabat, oblatam occaſionem cum exterminato Rege, de reditu in Hiberniam, agit. *Stanihurſt. de reb. in Hib. geſt. lib.* 2. *cap.* 67.

depuis quatre ans, par ordre du Gouverneur. Dermod ayant obtenu la grace de Fitz-Stephen, à condition qu'il l'accompagneroit en Irlande, sans penser à revenir jamais dans sa patrie, dont il étoit banni pour toujours, l'engagea à son service avec Maurice Fitz-Gerald son frere uterin, en lui promettant pour lui & sa postérité la ville de Wexford, & les territoires voisins; il contracta les mêmes engagemens, & fit les mêmes promesses à plusieurs autres qu'il attira par l'amorce du gain, comme dit Neubrigensis, auteurs Anglois & contemporain. *Spe lucri profusioris illecti.* La plûpart étoient des gens qui manquoient de tout chez eux, selon le même Auteur: *Accitis ex Angliâ viris inopiâ laborantibus & lucri cupidis*, & qui avoient besoin de changer de patrie, pour améliorer leur condition. Le Roi de la Lagenie, content de sa négociation en Angleterre, retourna en Irlande, où il garda l'incognito dans sa ville de Ferns, en attendant l'arrivée de ses alliés.

Guill. Neubrig. de reb. Anglic. sui temporis. *lib. 2. p. 211. & 212.*

Robert Fitz-Stephen n'oublia pas son engagement avec Dermod: deux motifs puissans en demandoient l'exécution; il étoit proscrit en Angleterre, puisqu'il n'eut sa liberté qu'à condition d'en sortir au plutôt; & la récompense qui l'attendoit en Irlande, étoit flatteuse pour un homme qui n'avoit d'autre bien que son épée. Il employa tout son crédit, pour engager, dans cette entreprise, des volontaires d'une fortune aussi désespérée que la sienne, au nombre de 400 hommes, avec lesquels il débarqua au mois de Mai, sur les côtes de Wexford en Irlande; il donna aussi-tôt avis de son arrivée au Roi de la Lagenie, qui étoit caché dans la ville de Ferns. Ce Prince rempli de joie à cette nouvelle, sortit de sa retraite, & se mit à la tête de 500 cavaliers, qu'il tenoit tout prêts pour aller joindre ce Capitaine Anglois. Après les complimens ordinaires, ils tinrent un Conseil de guerre sur les opérations de la campagne; le résultat fut de faire le siége de Wexford, habité alors par des Danois. On mena en conséquence les troupes devant cette place, qui se rendit au Roi de la Lagenie; les habitans lui firent hommage & lui donnerent des ôtages avec des présens. Ce Roi, pour acquitter la promesse qu'il avoit faite à Fitz-Stephen, lui donna cette ville avec quelques territoires dans le voisinage, où il établit une colonie qui conserve encore l'ancienne langue Saxonne, un peu mêlée avec la langue Irlandoise. Ce canton se nomme la Baronie de Forth. Dermod donna aussi à Hermon Morty (Herveius de Monte

An 1169.

Mauriſco) oncle paternel de Fitz-Stephen, quelques terres auprès de Wexford, de ſorte que la générosité de ce Prince porta ces avanturiers aux plus grandes entrepriſes pour lui complaire.

Dans ces entrefaites, Maurice de Pendergaſt arriva dans le port de Wexford avec un nouveau renfort, qui augmenta la petite armée des Confédérés, laquelle montoit alors à trois mille hommes. Dermod animé par ſes premiers ſuccès, & ſe voyant en état de pourſuivre ſes conquêtes, tourna ſes vûes du côté des Oſſoriens. Donnough Mac-Giolla Phadruig (Fitz-Patrick) fils de Domhnal Ramhar, étoit Prince héréditaire, ou ſelon le ſtyle de ces tems, Roi d'Oſſory; il étoit l'ennemi déclaré de Dermod, & un de ceux qui l'avoient abbandonné dans ſa mauvaiſe fortune: il fut auſſi la premiere victime de ſon reſſentiment. Dermod marcha avec ſon armée vers les frontieres d'Oſſory, jetta l'épouvante par-tout, & força ce Prince de lui envoyer des ôtages, & de conſentir à payer un tribu annuel à la couronne de la Lagenie.

Le bruit des progrès que faiſoit le Roi de la Lagenie avec ſes alliés les Anglois, s'étant repandu par toute l'Iſle, les Princes & les Nobles s'adreſſerent à Roderick ô Connor, pour déliberer avec lui ſur les moyens d'étouffer dans ſon origine une rebellion qui étant négligée pourroit cauſer beaucoup de confuſion dans l'Etat. Il fut ordonné dans la conférence tenue pour cet effet, que les Provinces fourniroient leur contingent au Monarque, afin qu'il fut en état de châtier le Roi de la Lagenie, & de ſupprimer la revolte. L'armée du Monarque étant renforcée par la jonction des troupes alliées, ce Prince prit le chemin de la Lagenie, & s'avança du côté de Hy-Kinſeallagh, dans le deſſein de livrer bataille à l'ennemi. Dermod ne ſe ſentant point en état de tenir la campagne contre une armée ſi ſupérieure à la ſienne, ſe retira avec ſes troupes dans des forêts & des marais inacceſſibles auprès de Ferns, où il ſe tint ſur la défenſive. Le Monarque ayant manqué ſon coup, envoya dire à Fitz-Stephen chef des Anglois au ſervice de Dermod, qu'il eût à ſortir du pays avec ſes Anglois; que la cauſe qu'il avoit épouſée étoit injuſte & deshonorante, & qu'il n'avoit aucun titre légitime ſur les biens qu'il vouloit uſurper dans cette Iſle. On penſe bien que cet ordre ne pouvoit qu'être déſagréable à cet avanturier proſcrit dans ſa propre patrie, après y avoir ſubi quelques années de priſon, & qui n'avoit d'autre aſyle que celui que ſa bon-

ne fortune pouvoit lui procurer : d'ailleurs il avoit un intérêt réel dans le pays. Il étoit déja Seigneur de la ville de Wexford & des environs que le Roi de la province lui avoit donnés en recompense de ses services ; c'étoit une fortune considérable, & qui flattoit trop la cupidité d'un homme à qui tout manquoit, pour l'abandonner. Il fit donc déclarer au Monarque, que bien loin d'être dans la disposition de quitter l'Isle, il étoit au contraire résolu de soutenir les intérêts du Roi de la Lagenie son bienfaiteur, tant qu'il lui resteroit un homme. Le Monarque indigné de la fierté de cet étranger, donna ordre à ses Officiers d'envoyer des détachemens pour battre les forêts, & donner la chasse aux rebelles ; mais les Evêques de la Province allarmés d'une guerre qui alloit s'allumer chez eux, vinrent se prosterner aux pieds du Monarque, & lui firent envisager le danger d'une guerre civile, qui pourroit être funeste à la nation : ils lui représenterent que la voie de pacification étoit la plus convenable vis-à-vis d'un Prince irrité, capable de tout, & soutenu par une nation voisine, qui avoit un intérêt sensible à fomenter la division entre les Princes de cette Isle. Ces raisons étoient plausibles & bien fondées, si on pouvoit supposer chez le Roi de la Lagenie de la droiture & de la bonne foi : mais comme ce malheureux Prince étoit livré à son ambition, & qu'on avoit tout lieu de se méfier de lui, il étoit de la bonne politique d'user de rigueur, & d'arrêter le mal dans son principe.

Roderick touché des remontrances du Clergé de la Lagenie, fit cesser les hostilités, & entra en négociation avec le Roi de cette Province. Un traité de paix fut conclu, & signé de part & d'autre aux conditions suivantes : 1°. que Dermod rentreroit en possession de son Royaume de la Lagenie, avec la même autorité que ses prédécesseurs y avoient eue, & qu'il seroit dédommagé des frais que ses malheurs lui avoient causés ; 2°. Que le Roi de Lagenie rendroit hommage au Monarque, & lui promettroit fidélité ; 3°. Qu'il s'obligeroit par serment de ne plus appeller d'Anglois dans ses Etats, & qu'il leur refuseroit toute protection ; 4°. que cependant Robert Fitz-Stephen resteroit en possession de Wexford, à la place des Danois qui l'occupoient auparavant. Dermod, pour ratifier ce traité, & pour ôter tout soupçon de mauvaise foi de sa part, donna en ôtage au Monarque Art-Na-Ngiall, autrement Arthur son fils ; après quoi ce dernier ayant licentié ses troupes, retourna dans la Conacie.

Il sembloit alors que l'Irlande alloit jouir d'une paix solide; que la guerre intestine étoit éteinte, & que les Anglois ayant perdu la protection du Roi de la Lagénie, n'avoient plus rien à prétendre dans cette Isle; mais tout le contraire arriva. Le traité conclu entre le Monarque & Dermod, étoit le fruit de la politique aussi-bien que de la perfidie des Anglois, qui y avoient engagé le Prince de la Lagenie; il s'agissoit de sortir d'un mauvais pas, où ils étoient en danger de périr par la supériorité de l'armée royale, & de gagner du tems jusqu'à l'arrivée des secours qu'ils attendoient d'Angleterre; ces avanturiers avoient bien moins à cœur les prétendus motifs du rétablissement de la Religion, de la réforme des mœurs, & de la défense d'un Prince opprimé, que l'espérance de faire fortune au dépens même de la justice, comme leur conduite l'a fait voir. Le traité entre les Princes contendans, fut à peine conclu, qu'on vit arriver dans le port de Wexford, Maurice Fitz-Gerald, frere uterin de Fitz-Stephen, avec un renfort considérable d'Anglois, ce qui releva beaucoup le courage des rebelles.

Dermod à la premiere nouvelle de l'arrivée de Maurice Fitz-Gerald, se rendit à Wexford, où il tint conseil avec Fitz-Stephen, Morty, Pendergast, Barry, Meiler, Fitz-Gerald & autres chefs des Anglois, qui l'engagerent à renoncer à son traité avec le Monarque. Ils lui firent naître l'idée extravagante de vouloir à son âge aspirer à la monarchie universelle de l'Isle, en lui promettant de faire venir d'Angleterre un nombre de troupes suffisant pour cette entreprise. Dermod ne sentit pas de quelle conséquence il étoit d'introduire dans une nation un nombre d'étrangers capables de la subjuguer, comme il arriva aux anciens Bretons, dont le pays fut envahi par les perfides Saxons leurs alliés; du moins son ambition démesurée le porta à sacrifier à cette passion la liberté de sa patrie.

Le Roi de la Lagenie se voyant soutenu par les Anglois joints à une partie de ses Sujets, que la crainte avoit fait rentrer dans l'obéissance, marcha à la tête de son armée du côté de Dublin, dont il ravagea les environs, sur-tout le pays nommé Fingall; son dessein étoit de venger sur les Danois de cette capitale les insultes que son pere & lui-même en avoient reçues, & d'en tirer une contribution capable de fournir aux frais de la guerre; il commença le siége de cette ville avec Maurice Fitz-Gerald, qui commandoit sous lui, Asculph, fils de Torcall, alors Com-

mandant

mandant de cette place, allarmé par le danger qui menaçoit la ville, assembla les principaux habitans, pour délibérer sur le parti qu'il falloit prendre; il fut conclu qu'une prompte soumission étoit nécessaire pour détourner l'orage; on envoya en conséquence des députés au Roi de la Lagenie, avec des sommes considérables en or & en argent; Asculph lui rendit hommage au nom de la ville, & on lui envoya des ôtages pour garans de son obéissance. Robert Fitz-Stephen n'eut pas de part dans cette expédition; il étoit occupé à faire bâtir & fortifier le port de Karraick auprès de Wexford.

Telle étoit la situation des affaires du Roi de la Lagenie, lorsque Richard Strongbow aborda dans cette Isle; ce Seigneur Anglois n'avoit pas oublié la promesse qu'il avoit faite au Roi, de lui fournir des secours, ni l'espérance que celui-ci lui avoit donnée de le faire son gendre & son successeur au trône. Ces apparences étoient flatteuses pour un homme qui n'avoit rien, & dont le bien étoit confisqué en Angleterre. Résolu cependant de se mettre en regle avec Henri II son Roi, il se présenta à lui, & lui demanda la permission de sortir de son Royaume, & d'aller chercher fortune ailleurs; ce Roi déja mécontent, lui accorda sa demande d'une maniere ironique & peu satisfaisante, comme à un homme dont il ne vouloit pas entendre parler. Richard voulant profiter de cette permission, quoiqu'équivoque, fit tous les préparatifs nécessaires pour son expédition en Irlande; mais avant que d'y aller en personne, il détacha Reimond le Gros, fils, selon Stanihurst, de Guillaume Fitz-Gerald, & neveu de Maurice Fitz-Gerald, ou frere de ce dernier, selon d'autres; & l'envoya dans cette Isle, avec un petit corps de troupes pour reconnoître le pays, & faciliter la descente qu'il comptoit y faire au plutôt, & en même tems pour annoncer au Roi de la Lagenie ses intentions. Reimond ayant débarqué le premier jour du mois de Mai 1170 dans un petit port nommé Dun-Domhnail, à quatre milles de Waterford, se retrancha avec ses troupes pour se mettre à l'abri d'insulte.

Stanihurst. de reb. in Hib. gest. *lib.* 2. *pag.* 94.

Les Danois de Waterford ayant appris l'arrivée d'un corps de troupes Angloises, qui étoit campé dans leur voisinage, s'assemblerent avec les vassaux de Malachie ô Faolan, Seigneur de Desie, au nombre de 200 hommes, sans discipline & mal armés, dans le dessein de déloger les étrangers. Reimond ne voulant pas attendre les ennemis dans ses retranchemens, fit sortir ses troupes

pour aller au-devant d'eux dans la plaine ; l'action commença avec vigueur, & les Anglois furent repoussés jusqu'à leurs retranchemens ; mais étant animés par le désespoir qui excite quelquefois le courage : *Una salus victis nullam sperare salutem*, ils firent face à cette armée bourgeoise, qui les suivoit en désordre, & en firent un grand carnage ; cette victoire des Anglois, quoiqu'inférieurs en nombre, fut due à leur discipline, & à un nombre d'archers qui tiroient sur un ennemi peu accoûtumé à cette maniere de combattre : *Britannici sagittarii, miserandum in modum, inermes sauciarunt.* La fin de cette victoire fut deshonorante aux vainqueurs par le massacre qu'ils firent de soixante-dix prisonniers d'entre les premiers bourgeois de Waterford. On tint un conseil de guerre après la bataille sur le traitement qu'il falloit leur faire. Reimond qui pensoit noblement panchoit vers la clémence, mais Herveius de Monte Maurisco, qui s'étoit trouvé fortuitement à cette bataille, étant venu le matin rendre visite à Reimond, harangua les soldats avec tant de force qu'il leur fit commettre un acte de cruauté dont les prisonniers furent la victime. La conduite barbare de cet homme cruel est désaprouvée par Stanihurst lui-même, qui bon Anglois d'ailleurs, dit que sa mémoire étoit infâme, en ajoutant que rien n'est si insolent, ni si impitoyable qu'un homme de rien parvenu (*a*).

Le Comte Richard surnommé Strongbow, que nous avions laissé en Angleterre, ayant fait les dispositions nécessaires pour son voyage, partit du port de Milford au mois d'Août de la même année avec 1200 hommes de troupes choisies, & débarqua près de Waterford en Irlande, le 24 du même mois, jour de S. Barthelemi : il y fut bien-tôt joint par le Roi de la Lagenie avec les Anglois, qu'il avoit déja à son service. Après les complimens ordinaires, ils tinrent un Conseil de guerre, dans lequel il fut arrêté de faire le siége de Waterford. Les troupes s'étant reposées, on les fit marcher devant cette place mal-fortifiée, selon l'usage de ces tems, pour en faire le siége. La disproportion étoit grande entre les assiégés & les assiégeans. La place étoit

(*a*) Hostem non solùm pugnantem, sed etiam victum, vinctumque tollendum, ac interficiendum, censeo, discerno, impero ... ex quo tempore Herveius gravi diuturnâque infamiâ & invidiâ flagravit : cùm nemo repertus esset, cui non ista civium internecio prorsus displiceret. Sed nihil plerumque est tam insolens, & immisericors, quam ex mendiculo fortunatus. *Stan. de reb. in Hib. gest. lib. 2. pag. 103.*

défendue par les bourgeois qui avoient échapé à la derniere défaite. Elle étoit attaquée par une armée supérieure en nombre, bien disciplinée, & commandée par d'habiles Capitaines; de sorte que malgré une défense opiniâtre qui dura quelques jours, la ville fut prise d'assaut, & la garnison passée au fil de l'épée sans quartier. Malachie ô Faolan, Prince de Desie, y fut fait prisonnier, & n'échappa à la fureur du soldat que par la protection du Roi de la Lagenie. Après des actions si barbares, n'est-on pas en droit de dire que ces avanturiers étoient venus plutôt pour détruire les habitans que pour réformer les mœurs?

La prise de Waterford fut si agréable au Roi de la Lagenie, qu'il en témoigna sa reconnoissance au Comte Richard, en renouvellant le traité d'alliance qu'il avoit déja conclu avec lui en Angleterre. Il fit venir à Waterford, pour cet effet, la Princesse Aoife ou Eve sa fille; le mariage fut célébré avec grande solemnité entr'elle & le Comte, & le Roi les déclara les héritiers de sa couronne.

Les premiers succès invitent ordinairement à de nouvelles entreprises. Le Roi de la Lagenie étoit un Prince violent & vindicatif; il se croyoit toujours en droit de violer les traités les plus solemnels, lorsque sa passion ou ses intérêts l'exigeoient. Les Danois de Dublin étoient toujours l'objet de sa haine & de sa vengeance; le traité qu'il avoit conclu avec eux l'année précédente, & les présents qu'il en avoit reçûs ne furent pas capables de l'empêcher de faire le siége de leur ville une seconde fois. Il s'y présenta, en effet, avec toutes ses forcess. Asculph le Commandant, se voyant hors d'état de soutenir un siége, chargea, du consentement des pricipaux habitans, Laurent ô Toole leur Archevêque, homme en grande réputation pour sa vertu, de négocier la paix avec le Roi de la Lagenie. Pendant que ce saint Prélat traitoit avec le Roi dans son camp, des moyens de pacification, Reimond le Gros, Maurice Fitz-Gerald & Milo Cogan, entrerent par une breche dans la ville le 21 Septembre, avec les troupes qui les suivoient, s'en rendirent les maîtres l'épée à la main, & n'épargnerent ni âge, ni sexe (*a*),

(*a*) Etenim eo spatio quo pontifex pro obsessis intercessit, Reimundus, Giraldus, & Milo cognomento Coganus, qui magnum in re militari nomen habuit, cum acerrimis militibus, ac prædæ cupiditate inflammatis, cives à fronte, à tergo, dextrâ, sinistrâ aggressi, signa cum illis contulerunt, & vallis effractis, multorumque strage editâ, urbem occuparunt. *Stan. de reb. in Hib. gest. lib.* 3. *pag.* 106.

n'est-ce pas faire la guerre plutôt comme des bandits que comme des troupes réglées? N'est-ce pas violer le droit des gens & les loix de la guerre, qui veulent qu'on cesse les attaques, dès qu'une ville demande à capituler? Voilà cependant les prétendus maîtres de politesse qui sont venus pour civiliser le peuple Irlandois.

Dermod très-content de cette conquête, laissa garnison dans la ville, & en donna le commandement à Milo Cogan, après quoi il tourna ses armes contre ô Rourke, Prince de Brefny, pour le punir de la faute qu'il n'avoit pas commise. C'est ainsi que les battus, comme on dit, payent l'amende. Le rapt de la femme du Prince de Brefny, fut vangé sur ses propres vassaux, par le ravisseur même.

Le Monarque d'Irlande voyoit d'un œil tranquile le progrès que faisoit le Prince de la Lagenie depuis un an, sans se donner le moindre mouvement pour arrêter le cours de ses victoires; mais le sentant approcher de ses quartiers, & jugeant que le voisinage d'un tel ennemi étoit à craindre, il s'éveilla au bruit. La saison étoit trop avancée pour entrer en campagne; il se contenta pour cette fois de lui envoyer un Officier pour lui reprocher de sa part sa mauvaise foi, & la perfidie avec laquelle il avoit violé un traité solemnel conclu entr'eux l'année précédente, & se plaindre de ce que contre la foi de ce traité auquel il s'étoit engagé par serment, il persistoit dans son endurcissement en introduisant dans le pays des brigands, pour troubler le repos public. Le même Officier eut ordre de lui dire que s'il ne se rendoit à la raison, on trouveroit le moyen de l'y contraindre, & que la tête d'Arthur son fils, qui étoit en ôtage chez le Monarque, en répondroit; mais il falloit quelque chose de plus efficace que des menaces auprès d'un homme aveuglé par ses passions, & dépouillé de tous les sentimens qui caractérisent l'honnête homme. Dermod fit au Monarque une réponse digne de son caractère; il lui dit qu'il étoit peu en peine du sort de son fils, qu'au reste s'il lui arrivoit quelque chose, il sçauroit le venger sur lui & sur toute sa race; & que son intention étoit de se rendre maître de toute l'Isle avant que de mettre bas les armes. Stanihurst prétend que le Monarque indigné d'une réponse si hautaine, fit trancher la tête au Prince Arthur; mais en ce point il est contredit par Keating & d'autres, qui disent qu'il se contenta des menaces, sans en venir à l'exécution d'une action si cruelle.

Les mauvais tems ayant fait cesser les hostilités, & les troupes du Roi de la Lagenie s'étant retirées dans les quartiers d'hyver, ce Prince se rendit dans la ville de Ferns où il mourut de maladie au mois de Mai suivant. C'étoit un homme d'une taille extraordinaire, fort, robuste & belliqueux, dont le principe étoit de se faire plutôt craindre qu'aimer, & qui avoit vecu trop longtems pour l'intérêt de sa nation. Ce monstre dont la mémoire doit passer pour infâme parmi les vrais Irlandois, après avoir fait beaucoup de fondations religieuses, sacrifia sa nation à sa vengeance, & lui fit porter un joug qu'elle ne pût jamais secouer. Le Comte Richard voulut, après la mort du Roi de la Lagenie son beau-pere, se donner pour l'héritier de la couronne; il fut en effet celui de sa tyrannie. Il conduisit ses troupes sur les frontieres de la Momonie, où elles firent beaucoup de dégât; mais il fut arrêté dans le cours de ses succès par Roderick ô Connor, le Monarque, qui remporta sur lui quelques avantages, sur-tout à la bataille de Durlus ou Thurles dans l'Ormond supérieur, où 1700 Anglois resterent sur la place.

An 1171.

Cambrens. evers. *cap. 9. cap. 89.*

Henri II ayant appris en Aquitaine, où il étoit occupé aux affaires du continent, les progrès que le Comte Richard & ses autres Sujets faisoient en Irlande, conçût de vifs soupçons sur la fidélité de ce Comte, dont il étoit déja peu content. Il commença à le regarder comme un homme intriguant, & capable d'envahir un Royaume qu'il désiroit depuis long-tems de réunir à ses autres Etats. Ses inquiétudes lui firent publier un Edit par lequel il interdit tout commerce avec l'Irlande, & défendit à ses Sujets de transporter d'Angleterre en Irlande, des hommes ni des provisions, sous peine de punitions très-séveres; il étoit ordonné par le même Edit à tous ses Sujets actuellement en Irlande, de se rendre à un jour marqué en Angleterre, sous peine d'être regardés comme traîtres & rebelles aux ordres du Roi. Cet Edit fut bientôt signifié au Comte Richard, qui en fut déconcerté; il voyoit par là ses projets interrompus. Quoique maître de Dublin, de Wexford, de Waterford, & autres places sur les côtes, il n'étoit pas en état de les conserver sans le secours de l'Angleterre, dont il se voyoit privé par cet Edit. Il étoit nécessaire de prévenir le danger qu'il y avoit de résister aux ordres du Roi. Il assembla pour cet effet les chefs de la colonie Angloise, & il fut résolu d'envoyer vers le Roi Reimond le Gros (Fitz-Gerald) pour représenter à Sa Majesté, que c'étoit

Guill. Nubrig. de reb. Anglic. *cap. 26.*
Stanihurst. de reb. in Hib. gest. *lib. 3.*
Keat. Hist. d'Irl. *part. 2.*

avec sa permission que Richard & les autres Anglois avoient passé en Irlande pour soutenir les intérêts de Dermod, Roi de la Lagenie; qu'ils ne se croyoient pas moins ses Sujets, & qu'ils ne faisoient rien que sous son nom.

Reimond étant chargé par l'assemblée de cette négociation, partit pour l'Aquitaine, où étoit encore Henri II, qui lui donna audience; après quoi ce Roi retourna en Angleterre, & lui donna une lettre pour le Comte Richard, par laquelle il lui ordonnoit de venir au plutôt en Angleterre, pour rendre compte de sa conduite.

Vers ces tems Asculph, chef des Danois de Dublin, qui s'étoit sauvé avec sa flotte lors du dernier siége de cette ville, revint dans ce port avec soixante navires & beaucoup de troupes, dans le dessein d'en faire le siége; il se campa devant la porte orientale nommée Dams-Gate; l'attaque fut si vive, que les Anglois ne se sentant pas en état de résister à la force supérieure des Danois, eurent recours à une ruse de guerre. Milo Cogan, qui en étoit Gouverneur, fit sortir par la porte S. Paul au midi, un corps de cavalerie sous les ordres de Richard Cogan son frere, qui prit l'ennemi en queue. Les Danois épouvantés, croyant que c'étoit un nouveau renfort venu au secours de la ville, prirent la fuite; le carnage fut grand, & la perte des Danois considérable; Asculph leur chef fut mené captif dans la ville où il eut la tête tranchée, contre les loix de la guerre.

Cette ville fut assiégée peu de tems après par le Monarque, qui ne réussit pas mieux que les Danois. L'art de faire des siéges étoit tout à fait inconnu aux Irlandois; ils n'avoient jamais eu chez eux de places fortes; ils avoient coutume de se battre en rase campagne, & de présenter leurs corps à l'ennemi, sans être masqués par des murs, & sans autre défense que leurs bras & leurs armes; ils n'avoient par conséquent pas l'usage des beliers ni des autres machines dont se servoient les autres peuples, pour abbattre les fortifications.

Roderick ô Connor, pour s'assurer davantage la conquête de cette place, écrivit conjointement avec Laurent l'Archevêque à Gottred, Roi de l'isle de Man, pour le prier, en vertu de l'ancienne alliance, qui étoit entre lui & l'Irlande, de faire bloquer avec une armée navale le port de Dublin, afin de couper toute communication entre la garnison & l'Angleterre, qui étoit déja interrompue par un Edit de Henri II, pendant que de son côté

il auroit soin d'en fermer les avenues par terre; ces mesures paroissoient être bien prises; cette ville étoit investie par mer & par terre, & la disette commençoit déja à se faire sentir dans la garnison.

Dans le même tems Domnal fils de Dermod, dernier Roi de la Lagenie, plus zélé pour le bien de la patrie que son pere, assembla quelques troupes, & assiégea Robert Fitz-Stephen, dans le fort qu'il avoit fait bâtir à Carrick près de Wexford. Ce Capitaine Anglois ayant trouvé le moyen de faire sçavoir sa situation au Comte Richard, à Reimond le Gros, nouvellement arrivé d'Angleterre, à Maurice Fitz-Gerald, & aux autres Commandans de la garnison de Dublin, leur fit dire que s'il n'étoit pas secouru dans deux ou trois jours, il alloit tomber infailliblement entre les mains de ses ennemis. Cette nouvelle jointe au mauvais état de leurs affaires, les attrista beaucoup, & le désespoir leur fit faire une action qui réussit à leur gré. Il y avoit déja deux mois que le siége de Dublin duroit; les assiégés étoient foibles, les assiégeans qui ne craignoient rien de la part des ennemis qu'ils comptoient réduire par famine, s'étoient beaucoup négligé, & vivoient dans une trop grande sécurité, dont leurs ennemis sçurent profiter. Les assiégés ayant pris les armes firent une sortie en bon ordre à la pointe du jour, forcerent les sentinelles, & tomberent l'épée à la main sur leurs ennemis encore couchés, & accablés de sommeil (*a*); en égorgerent un grand nombre, & mirent le reste en fuite. Cette victoire mit les Anglois de Dublin en état de donner du secours à Fitz-Stephen, assiégé dans le fort de Carrick; mais le détachement commandé par Strongbow, pour cet effet, ayant été harcellé par les Lagéniens dans les défilés d'Idrone, au Comté de Carlow, arriva trop tard: le fort de Carrick étoit déja pris par le Prince Domnal, une partie de la garnison passée au fil de l'épée, & le reste fait prisonnier de guerre avec Robert Fitz-Stephen, & Guillaume Notton, & conduit dans l'isle nommée *Beg-Erin*, à quelque distance en mer de Wexford.

(*a*) Ex urbe subito armati evolant; cum hostibus improvidis, & semisomnis, ferrum ac manus conferunt; etenim mirum videri non debet, si veternus aliquis magnam obsessorum multitudinem occuparet, cùm nemo fere ita perspicax esset, qui paucolos homullos in firmum exercitum excurrere divinaret. *Stan. de reb. in Hib. gest. lib.* 3. *pag.* 117.

Richard Strongbow pressé par les ordres qu'il venoit de recevoir de Henri II son maître, s'embarqua promptement pour l'Angleterre, laissant en Irlande les affaires en très-mauvais état. Il fut présenté au Roi à Neweham près Glocestre, où ce Prince assembloit une armée pour l'expédition d'Irlande ; il en fut très-mal reçu : le Roi lui reprocha avec aigreur les brigandages & les rapines qu'il avoit commises en Irlande, & que non content de la condition honorable que le Roi de la Lagenie lui avoit faite, il s'étoit comporté en tyran par sa cruauté, & en usurpant des terres d'autrui. Ne diroit-on pas que c'est le langage d'un homme rempli de probité, & incapable de faire une injustice lui-même ? Il eût été cependant difficile de décider qui des deux étoit le plus honnête homme. Après que le Roi eût vomi contre le Comte tout ce que la colere lui avoit suggeré, il se calma un peu par la soumission de ce Seigneur, & la promesse qu'il lui fit de remettre entre ses mains Dublin & les autres places qu'il tenoit en Irlande. Dans cet intervalle, ô Rourke Prince de Brefny fit un effort contre les Anglois de Dublin ; il tenta le siége de cette ville, & ayant attiré Milo Cogan le Gouverneur avec sa garnison hors de ses fortifications, il y eut un combat sanglant entre les deux partis, qui n'eut d'autre effet que de répandre beaucoup de sang. Le fils d'ô Rourke après s'être signalé par sa valeur au milieu de l'ennemi, fut blessé à mort avec plusieurs des siens, qui vendirent bien cher leurs vies aux Anglois, dont il resta aussi un grand nombre sur le champ de bataille (*a*).

An 1172. Tout étant disposé pour l'expédition d'Irlande, Henri âgé de quarante-un ans, & dans la dix-septiéme année de son regne, s'embarqua à Milford pour l'Irlande au mois d'Octobre 1172, avec une armée formidable, & bien pourvue. Arrivé sans accident à Waterford le jour de S. Luc, il y établit son quartier général. La nouvelle de son arrivée étant repandue, ses sujets Anglois établis à Dublin, à Wexford, à Waterford & ailleurs, vinrent lui rendre hommage, & lui renouveller le serment de fidélité ; leur exemple fut bientôt suivi par quelques-uns des

(*a*) In hoc conflictu Ororicii filius, arma contra Britannos tulit, qui, mortifero vulnere accepto concidit : juvenis cum in toga clarus, tum in armis strenuus. Nonnulli ex Britannis desiderati sunt ; si quidem pugna ista viriliter & nervose pugnata fuit. *Stan. de reb. in Hib. gest. lib. 3. cap.* 123.

Princes du pays, qui eurent la lacheté de se soumettre à un joug étranger, au lieu de se réunir pour la défense de la liberté. Dermod More Mac-Cairthaig (Mac-Carty) Roi de Cork, fut le premier de ces prosélites : il se présenta au Roi d'Angleterre à Waterford, où il lui rendit hommage.

Henri II, après avoir conferé avec ses sujets Anglois sur les moyens de réduire l'Isle, fit assembler ses troupes, & marcha jusqu'à Lismore, d'où après y avoir séjourné deux jours, il partit pour Cashil, & fut rencontré en chemin sur la riviere *Sure* par Domnald ô Brien Roi de Thuomond & de Limmerick, qui lui fit la même soumission que le Roi de Cork, exemple qui fut suivi par les autres Princes de la Momonie. Henri envoya des détachemens à Limmerick & à Cork pour s'en assurer la possession ; après quoi il retourna à Waterford, où il reçut l'hommage de Domnald More Mac-Guiolla-Phadruig (Fitz-Patrick) Prince d'Ossory, & de Malachie ô Foélan Seigneur de Desie. Il traita avec honneur tous ces Princes, leur fit des présens magnifiques, en leur promettant de veiller à la conservation de leurs biens & de leurs dignités (*a*). Le Roi fit mettre en liberté à la sollicitation des Anglois Robert Fitz-Stephen, qu'il avoit fait mettre en prison quelque tems auparavant, sur les plaintes qu'on lui avoit faites de la tyrannie exercée par cet Officier contre les habitans du pays ; mais la condition de sa délivrance fut deshonorante pour ce Roi, & marquoit en lui une grande soif du bien d'autrui. Fitz-Stephen fut obligé de lui donner pour prix de sa liberté la ville & le territoire de Wexford, qu'il tenoit de la liberalité du Roi de la Lagénie.

Henri II ayant donné le gouvernement de Waterford à Robert Fitz-Bernard, prit le chemin de Dublin, où sa domination fut reconnue par plusieurs Princes de la Lagénie. Morroug-Mac-Floinn, Prince de la Midie, suivit aussi le torrent. Le Roi en habile politique combla tous ces Princes de politesse & de présens, afin de les gagner, ce qui les aveugla au point de ne pas appercevoir les chaînes qu'on leur préparoit ; il leur promit de les maintenir dans leurs biens & dans leurs dignités ; mais il étoit trop fourbe pour leur tenir parole : telle a toujours été depuis la conduite de sa nation par rapport à ce peuple.

(*a*) Advenientes principes Henricus perhonorifice accipit, eorum non modo saluti, sed etiam dignitati consulere pollicetur, denique illos opiparè muneratur. *Stan. de reb. in Hib. gest. lib.* 3. *pag.* 125.

Roderick ô Connor voyant la défection presqu'universelle, se trouva dans la nécessité de céder au tems. Henri lui envoya deux Seigneurs, Hugue de Lacy & Guillaume Fitz-Aldelm, pour négocier une entrevue avec lui. En effet, les deux Princes se joignirent sur le bord du fleuve Shannon, où tout se passa en politesse & en complimens, sans rien conclure

Baker. Chron. d'Anglet. *pag.* 56.

Le Monarque avoit son armée postée dans des marais & dans des bois, où Henri ne jugea pas à propos de l'attaquer; mais il y eut un traité conclu entr'eux à Windsor quelques années après, dans l'octave de S. Michel, par l'entremise de Laurent, Archevêque de Dublin & de Catholicus ou Codla ô Dubhay, Archevêque de Tuam. La copie de ce traité se trouve dans Roger Hoveden, auteur Anglois du même siécle, à l'année 1175. Les conditions furent que Roderick payeroit un tribut annuel au Roi d'Angleterre comme Seigneur d'Irlande; qu'il conserveroit toujours la qualité de Monarque, & que les Rois provinciaux releveroient de lui comme auparavant.

War. de Archiepisc. Tuamens. Cambr. Evers. *cap.* 9. *pag.* 89.

Tout réussit au gré du Roi d'Angleterre dans son expédition en Irlande; il se vit en peu de tems maître d'une grande partie de cette Isle, sans répandre une goutte de sang; il n'y eut que les Hy-Nialls d'Ultonie, sçavoir les ô Neills, les ô Donnels & d'autres Princes de cette Province, & quelques-uns dans la Conacie, dont les sentimens étoient nobles & généreux, qui refuserent de plier sous un joug étranger, aux dépens de leur liberté (*a*). Cette révolution arrivée en Irlande sous Roderick le Monarque, ressemble beaucoup à celle qui arriva en Espagne au commencement du huitiéme siécle du regne de Roderick; les noms de ces Princes se rapportent, & les motifs étoient à peu près les mêmes; ici Roderick, Roi d'Espagne, perd sa vie avec sa couronne pour ses crimes; là Roderick, Monarque d'Irlande, fut détrôné pour avoir puni le crime; ici le Comte Julien, Seigneur Espagnol, non-seulement se vengea de Roderick son Roi, qui avoit violé Cava sa fille, mais sacrifia sa patrie à sa vengeance, en introduisant les Maures en Espagne, qui en firent la conquête: là Dermod, Roi de la Lagénie, introduisit les Anglois, pour se rétablir dans les Etats dont il avoit été chassé pour crime de rapt; & fit porter à sa patrie un joug qu'elle ne pût jamais secouer.

(*a*) Nullus Dynasta non modo in Lageniâ, sed ne ullo in angulo totius Hiberniæ fuit (solam Ultoniam excipio) qui in Henrici principatum, vel præsens, vel absens non juravit. *Stan. de reb. in Hib. gest. lib.* 3. *pag.* 128.

Ces heureux succès de Henri II, furent suivis de beaucoup d'inquiétudes & de chagrins ; car s'étant retiré à Dublin, pour y passer l'hyver, le tems devint si orageux & les tempêtes si fréquentes, que la communication avec l'Angleterre fut tout-à-fait interrompue, ce qui l'inquiétoit beaucoup ; le martyre de Thomas Becket, Archevêque de Cantorbery, arriva vers ce tems, & la premiere nouvelle que ce Roi reçut d'Angleterre, au retour du beau tems, fut que le Pape Alexandre III avoit envoyé deux Cardinaux pour examiner les circonstances de l'assassinat du Prélat, avec ordre d'excommunier le Roi, & d'interdire son Royaume, s'il ne se purgeoit de ce crime. Il apprit aussi par le même messager qu'on soupçonnoit en Angleterre son fils Henri, qu'il avoit fait couronner quelque tems auparavant, de vouloir profiter de son absence pour se révolter contre lui conjointement avec ses freres.

Voilà des motifs pressans, qui demandoient la présence de ce Roi en Angleterre, malgré le dessein qu'il avoit de rester quelque tems en Irlande, pour y faire construire des places fortes, moyennant lesquelles il lui seroit aisé de contenir les Irlandois dans l'obéissance ; mais pour ne pas négliger tout-à-fait les affaires de cette Isle, il commit le commandement des places importantes à des gens de confiance, & s'embarqua dans les fêtes de Pâques pour l'Angleterre.

Fin du Tome premier.

EXTRAIT DES MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mars 1759.

C'EST pour l'*Histoire d'Irlande* fur-tout qu'il faut un Auteur national. Les Etrangers font ou trop peu inftruits, ou trop injuftes. L'Anglois écrafe l'Irlande, au lieu de la chérir & de l'eftimer; le François accueille & honore les Irlandois, mais il ne connoît pas affez leur patrie. L'Auteur qui nous parle ici, aime fon pays, l'a bien étudié & n'oublie rien de ce qui le concerne. Il a tout lû, le bon & le mauvais; le bon, pour l'approuver; le mauvais, pour fe garantir de l'erreur, & pour en garantir les autres.

Son Difcours préliminaire eft un morceau de critique fur les Auteurs qui ont traité ou plutôt défiguré l'Hiftoire d'Irlande. Dès le douziéme fiécle, un Prêtre du pays de Galles, nommé *Cambrenfis*, (à caufe de ce pays appellé *Cambria*) donna l'exemple d'une extrême mauvaife humeur en parlant des Irlandois; & depuis deux fiécles, il a eu beaucoup d'imitateurs. Rien de plus déraifonnable, indépendamment de l'injuftice. Tous ces Ecrivains, dont notre Auteur découvre l'ignorance ou la malice, ne forment pas, contre la Nation Irlandoife, le moindre préjugé légitime. Qui fera, par exemple, affez crédule pour s'en rapporter au Lord Clarendon & au Docteur Burnet, fur les affaires où l'Irlande fut intéreffée durant le dernier fiécle?

M. l'Abbé Ma-Géoghegan a fort bien écrit ce Difcours préliminaire; & en général fon ftyle eft clair, fain, affez correct, un peu dans le goût de Differtation: ce qui étoit indifpenfable, vu les défrichemens d'antiquités qu'il a fallu faire. Auffi cette Hiftoire eft-elle par Chapitres, méthode convenable dans un fujet peu manié jufqu'ici, & fort chargé de difcuffions.

Le fecond Chapitre de la premiere Partie nous a paru un chef-d'œuvre de Bibliographie nationale. Il s'agiffoit de pofer les fondemens des Antiquités Irlandoifes, de faire connoître par conféquent les fources, tant en manufcrits qu'en imprimés, d'où les preuves de ces Antiquités font déduites. L'Auteur a traité ce point avec autant de capacité que d'induftrie. Qu'on ne croie pas ce dernier mot inutile. Il falloit, outre la connoiffance de ces fources, la plûpart fermées jufqu'ici, l'art de les faire valoir, de les venger contre les détracteurs, de donner des raifons plaufibles de l'obfcurité où elles font demeurées long-temps.

L'ancienne Langue Irlandoife a été comme le Dragon des Hefpérides. Peu de gens ont pu pénétrer jufques-là, & à mefure que les malheurs de l'Irlande fe font multipliés, le nombre des curieux en ce genre a diminué; le defir d'aller à la conquête des anciennes Chroniques s'eft fort ralenti. Notre Auteur nous donne une bonne notice de cette Langue, c'eft-à-dire, de fon antiquité,

de son alphabet, de ses caractères mystérieux, des principaux ouvrages où elle s'est conservée. Enfin il nous trace une espéce de Catalogue raisonné des Auteurs qui ont le mieux écrit sur l'Irlande dans le cours des deux derniers siécles. Ce morceau est encore fort bon ; & quand on a eu, comme nous, la pensée ou la facilité de comparer cette Bibliographie avec les Livres mêmes, on reconnoît d'autant mieux les soins qu'a pris l'Auteur, pour recueillir, consulter, combiner, sur-tout pour citer juste : article rare & infiniment estimable dans une Histoire.

L'Irlande a des Antiquités fabuleuses: en cela elle ressemble à la plûpart des autres Nations. Le merveilleux a toujours plû aux hommes, il a fallu surcharger leurs origines d'aventures incroyables, & c'est ce qui a fait les trois quarts de la Mythologie. Mais parmi les Fables Irlandoises, on démêle des vérités. Ce Peuple est *Scythe* d'origine : le nom de *Scot* qui lui est resté, dénote encore cette descendance. On l'appelle aussi *Miléfien* à cause de Milésius son Chef, qui, après bien des aventures, se fixa en Espagne, & fut pere de huit fils, dont quelques-uns firent la conquête de l'Irlande plus de mille ans peut-être avant l'Ere Chrétienne. Ainsi les Irlandois sont appellés *Scoto-Milésiens* par notre Auteur, qui discute parfaitement les deux causes de ce nom, & qui débrouille avec sagacité le vrai extrêmement mêlangé de faux.

Il y a bien du travail dans cet endroit de l'Histoire que nous analysons ; mais il n'y en a point trop. L'Auteur n'a pu se flatter de convaincre ses Lecteurs sur les grandes Antiquités de son pays, sans manier habilement ce sujet. Aussi accumule-t-il les raisons, les conjectures, les probabilités, les autorités ; & du tout ensemble résulte assez de vérité pour satisfaire des esprits raisonnables, ennemis de la dispute, & déterminés à ne point chicaner. Ce qu'il y a de bien judicieux dans le procédé de M. l'Abbé Ma-Géoghegan, c'est qu'il n'établit solidement l'Antique que pour relever le Moderne. Il a senti que la gloire des Irlandois d'aujourd'hui devoit être liée à celle des *Scoto-Milésiens* d'autrefois.

Milésius passa, dit-on, de Scythie en Egypte : il prit les mœurs des Egyptiens, les porta en Espagne ; & ses descendans les conserverent en Irlande. C'est pour cette raison, sans doute, qu'on vit de tout temps chez les Irlandois des traces de culture, des connoissances dans les Arts, du goût pour les Sciences, des attentions pour l'hospitalité, des principes de bonne éducation, & beaucoup de respect pour la mémoire des Ancêtres. Car tels furent, en quelque sorte, les attributs des Egyptiens & de ceux qui se formerent chez eux.

L'Auteur parle de la Religion, du Gouvernement, des vêtemens, des usages, des armes, des guerres de ces Scoto-Milésiens. Dans la suite de leurs Rois, il raconte l'Histoire de *Tuathal*, contemporain d'Agricola, & probablement celui que Tacite vit à Rome. Ce Prince Irlandois avoit été chassé de sa patrie par des factions populaires: durant son exil, il profita du séjour de Rome, & s'y fit aimer : on le rappella enfin dans ses Etats, il dompta les Rébelles, & rétablit toutes les bonnes Loix. Il y a quelque chose de fort intéressant dans tout ce Tableau que l'Auteur a pris soin de bien peindre.

En parlant des intelligences que Tuathal pouvoit & devoit avoir dans l'Isle, on dit : Quoi de plus puissant *que la juste obéissance qu'un Prince légitime exigeroit de ses anciens Sujets ; que ces cris des cœurs toujours prêts de se soumettre à leurs Souverains légitimes ; que cette image frappante d'un Prince vertueux, qui invoque les droits de la justice, de la compassion, de la nature & du trône !*

Les Milésiens ou Irlandois firent des migrations en divers pays, sur-tout dans la Bretagne & dans l'Albanie, aujourd'hui l'*Ecosse ;* nom formé de la *Scotie*, pays des *Scoto-Milésiens.* Sur quoi grande altercation de la part de l'Ecossois Abercromby, qui prétend que les *Scots d'Irlande* viennent plutôt des *Scots d'Albanie ;* c'est-à-dire, que la Nation Irlandoise est une Colonie de celle d'Ecosse. Mais toute l'Histoire & toutes les Traditions déposent contre cette opinion. Il est démontré que c'est la Nation Ecossoise qui tire son origine d'Irlande : & quiconque voudroit encore en douter, n'auroit qu'à lire le très-grand morceau de controverse, qui se trouve ici depuis la page 171 jusqu'à la page 190. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux combattre un adversaire. Toute la vigueur nationale se réunit à la force des raisons, & ce M. Abercromby sera, malgré lui & malgré ses sophismes historiques, Irlandois d'origine.

Comme il affecte dans un endroit de son Livre intitulé, *les Exploits militaires des Ecossois*, de louer la bravoure des Irlandois, sur-tout *dans les pays étrangers*, & leur *attachement à ce qu'ils croient être juste*, M. l'Abbé Ma-Géoghegan ne lui passe point cette sorte d'observation sans la développer & la mettre dans le vrai jour qu'elle doit avoir. » Ne semble-t-il pas, *dit-il*, » qu'il fasse allusion, dans cette tirade, à la fidélité des Irlandois pour leurs » Princes légitimes, & à leur zéle pour la Religion, en quoi il leur rend plus » de justice qu'il ne pense ? En effet, depuis la réunion des Irlandois anciens » & modernes, & leur soumission aux Rois d'Angleterre, à l'avenement de » Jacques I au Trône, (époque fatale pour eux) bien loin de trahir leur Prin- » ce légitime, ils ont tout sacrifié pour lui conserver la Couronne. La perte » de leurs biens & de leur liberté, est une preuve non-équivoque de leur fidé- » lité ; & la Catholicité conservée parmi un grand nombre de leurs Citoyens, » après une persécution de deux siécles, plaide fortement en faveur de leur » attachement pour la Religion. »

Nous avons insinué plus haut que cette Histoire étoit distribuée en plusieurs parties. Il n'y en aura que trois en tout, dont deux dans ce premier Volume. La premiere Partie embrasse les temps qui se sont écoulés depuis l'établissement des Scoto-Milésiens en Irlande jusqu'au cinquiéme siécle. C'est le Tableau de l'*Irlande Païenne.* Il y a huit Chapitres, dont les deux derniers traitent des *différens noms de l'Irlande* & des *divisions de ce pays :* ces deux morceaux sont pleins de recherches, & méritent très-fort l'attention du Lecteur. On sera bien-aise de voir, sur la fin, les noms & les origines des anciennes familles du pays. Notre Historien prétend qu'il y a plusieurs de ces familles *qui jouissent de l'héritage de leurs peres par une possession non interrompue de dix, douze, quinze & dix-huit siécles : possession*, ajoute-t-il, *dont on trouve peu d'exemples pour la durée dans les autres Nations de l'Euro-*

pe. On voit aussi, à la tête de cette premiere Partie, un détail assez considérable sur l'*Histoire Naturelle de l'Irlande*, avec la Remarque du Privilége singulier qu'a cette Terre, de ne souffrir *aucune bête vénimeuse. Nullus ibi serpens vivere valet*, dit Bede. *Nullus hìc anguis, nec venenatum quicquam*, dit Cambden.

L'Irlande Chrétienne est l'objet de la seconde Partie, où l'on voit, *dit l'Auteur*, « les grands progrès que la Religion & les Lettres y ont faits depuis » le V siécle jusqu'au IX; la confusion qui a regné dans l'Etat, & le désordre » dans l'Eglise pendant quelque temps: confusion & désordre qui ont été causés par les incursions des Danois; la tranquillité rendue à l'Etat, & l'exercice de la Religion rétablie dans son ancienne splendeur après la derniere » défaite de ces Barbares, qui arriva dans le commencement du XI siécle, » jusqu'à l'arrivée des Anglois au XII. »

Voilà bien le sommaire de cette seconde Partie, mais les détails sont immenses. Nous n'indiquerons que ce qu'il y a d'essentiel. Bien des gens ont cru & croient encore que S. Patrice est le premier Evêque qui ait annoncé l'Evangile aux Irlandois; c'est une méprise. S. Pallade a précédé S. Patrice. Notre Historien prouve même contre M. de Tillemont & les Bollandistes, qu'il y a eu des Evêques en Irlande avant que S. Pallade y fût envoyé par le Pape Céleftin I. Cependant S. Patrice est révéré avec justice comme l'Apôtre des Irlandois, parce qu'il a établi, dans leur Isle, une florissante Eglise. Toute sa vie, ses fondations, ses courses apostoliques sont racontées ici. Il vécut 120 ans, & mourut en 493. Il faut penser que tous ces faits, qui ne peuvent être indiqués qu'en gros dans un Extrait de Journal, sont traités à fond par l'Auteur, que presque tous entraînent des discussions critiques, & qu'enfin il y a autant de travail dans ce morceau d'Histoire que dans tous les autres qui remplissent ce Volume. Il a fallu défricher tout, tant en matiere spirituelle & ecclésiastique qu'en ce qui concerne le temporel, le civil & le militaire. Sur la fin du dix-septiéme Chapitre de cette seconde Partie, l'Auteur fait une réflexion touchante sur la docilité de ce bon Peuple à embrasser l'Evangile. « Nulle autre Nation, *dit-il*, dans toute la Chrétienté, ne reçut les » Nouvelles du Royaume de Dieu & la Foi de Jesus-Christ avec tant de » joie. Jamais on ne vit un zéle égal à celui avec lequel les nouveaux Con» vertis prêtoient eux-mêmes leurs mains à S. Patrice, pour briser leurs Ido» les, démolir leurs Temples & bâtir leurs Eglises. On peut dire aussi que » nulle autre Nation n'a conservé le dépôt de la Foi, depuis deux siécles de » persécution, avec autant de fermeté & de courage. »

L'Histoire présente ici le tableau fidéle de toutes les belles Institutions qu'on vit en Irlande durant les trois ou quatre siécles qui suivirent la Prédication de S. Patrice. Erections d'Evêchés, d'Abbayes, de Prieurés; Régles Monastiques de diverses sortes; Actions héroïques de piété & de charité, zéle des études, &c. on détaille toutes ces choses avec soin : & quoique le style de l'Histoire souffre un peu de tant de faits qui se ressemblent, de tant de dates accumulées, de tant de listes chronologiques ou topographiques, de tant de noms ou de lieux peu flatteurs pour l'oreille; on est cependant charmé de trouver aussi tant d'ardeur pour la vertu, & tant de

vraie sagesse, dans cette Isle, si respectable encore par la gloire de ses Ancêtres, & par le beau caractère de ses habitans. N'est-ce pas une chose merveilleuse, par exemple, que, durant ces siécles malheureux où les Gaules étoient en proie aux courses des Barbares, l'Irlande fût en possession d'une paix profonde, qu'elle servît d'asyle aux gens de bien, qu'elle fournît des Saints & des hommes de Lettres à toute l'Europe ?

Cependant les Normands ou Danois entrerent aussi dans cette Isle; ils tenterent plusieurs fois de la subjuguer; ils y formerent même quelques établissemens; mais il y eut, dans ces braves Irlandois, bien plus de vigueur que dans les autres Nations, pour disputer le terrein à ces brigands; & enfin, après bien des combats, ils vinrent à bout de les chasser, ou de les exterminer en 1014. Les temps furent tranquilles jusqu'à ce que le Roi d'Angleterre Henri II s'empara de l'Irlande, sous prétexte, *dit-on*, d'une Bulle d'Adrien IV, qui lui en conféroit la Souveraineté. Ici l'Auteur use de toutes les régles de la critique, pour attaquer cette Bulle comme supposée, & il l'infirme encore par d'autres raisons très-fortes & très-peremptoires qu'il faut voir dans le Livre. On prétexta, dans le temps, que les Irlandois avoient besoin d'un Maître tel que Henri II, pour rentrer dans la voie des bonnes mœurs & de la saine croyance. Or rien de plus frivole que ce prétexte, vu l'état très-florissant, où étoient alors la Religion & les Mœurs dans cette Isle. Nous sommes obligés de renvoyer à cette grande discussion que l'Auteur traite avec tout l'intérêt d'un Patriote, & tout le sçavoir d'un bon Historien, quoiqu'il eût été possible d'ajouter encore quelques traits à cette importante critique.

Nous observons en finissant qu'à la page 354, M. l'Abbé Ma-Géoghegan pourroit placer un Carton pour distinguer le *Virgile*, Evêque de Saltzbourg, & le *Virgile*, simple Prêtre, qui soutenoit les Antipodes. On peut voir sur ce point le P. le Cointe (Annal. Franc.) à l'année 748. M. l'Abbé Fleury, Liv. 42 & 44, & en général tous les bons Critiques qui ont relevé sur ce point Baronius, Velserus, &c.

Cette Histoire manquoit à notre Littérature; l'Auteur a bien rempli son objet: le zéle national qu'il y fait paroître, ne peut qu'être agréé de tout bon François. Si quelque Critique Anglois y trouve à redire, notre sçavant Historien répondra, & ce sera autant de gagné pour l'éclaircissement de l'Histoire.



ERRATA.

Page 6, ligne 13, Aarow, *lisez* Arow.

Pag. 18, *ligne* 4 de la Note, Cambd. Brit. *pag.* 680. *lisez* 727.

Pag. 20, *ligne* 23, plus ou remonte vers l'histoire ancienne, *lisez* plus on remonte vers la source de l'histoire ancienne.

Pag. 28, vers le milieu à la marge *Vit. SS. Patr.* lisez *Vit. sancti Patr.*

Pag. 29, vers le milieu à la marge *Warreus*, lisez *Wardeus*.

Pag. 37, *ligne* 19, pour *Rosérea*, lisez *Roserea*.

Pag. 58, *ligne* 31, des Scoto-Milésiens, *lisez* des Gadeliens.

Pag. 61, *ligne* 4, Hunting Donensis, *lisez* Huntingdonensis.

Pag. 62, *ligne* 33 dixiéme siécle, *lisez* treiziéme siécle.

Pag. 64, *ligne* 9, Renual, *lisez* Nenual.

Pag. 74, *vers le milieu à la marge*, Bardes, *lisez* Bards.

Pag. 79, *vers la fin à la marge* Droüi, *lisez* Draoi.

Pag. 80, *à la marge*, Cland. *lisez* Claud.

Pag. 83, il faut supprimer la virgule après Trogue Pompée.

Pag. 89, à la fin de la Note, *Britannicæ*, lisez *Britanniæ*.

Pag. 97, *vers la fin*, seule maître l'isle, *lisez* seul maître de l'isle.

Pag. 101, *ligne* 5, elle ressemble aux couronnes des Empereurs d'Orient, & est composées d'un casque, *lisez*, elle ressemble aux couronnes des Empereurs d'Orient, composées d'un casque; *& à la marge lisez*, *Tit. Hon. part.* 1, *cap.* 8, *pag.* 166.

Pag. 103, *passé le milieu*, se glisser dans la suite, *lisez* se glisser par la suite.

Pag. 105, *vers la fin*, de Licurgue & des Solons, *lisez* des Licurgues.

Pag. 107, *dans la Note*, Vraiceact-Na-Negio, *lisez* Negios.

Pag. 131, *à la fin*, dan la Midie, *lisez* dans.

Pag. 147, *lig.* 16, dans le treiziéme, au couronnement, *il faut lire*, dans le treiziéme siécle.

Pag. 153, dans la note au bas de la page, lisez *maritima Britanniæ oppida*.

Pag. 155, à la fin de la Note, *à rigida septentrionalis plaga*, lisez *à rigida septentrionis*.

Pag. 156, à la marge, *in speculo trist.* lisez *in speculo histor.*

Pag. 161, *ligne* 11, au lieu de Lugaidle, *lisez* Lugaidhe.

Pag. 162, *ligne* 5, avoir, *lisez* avoit.

Ibid. ligne 12, Leir, *lisez* Seir.

Pag. 166, Note seconde, *Curicis*, lisez *curucis*.

Pag. 170, à la fin de la derniere Note, *quam jam non incolunt*, lisez *quam jam nunc*.

Pag. 171, *ligne* 3, probablement, *lisez* louable.

Pag. 171, Note, *Hiberniensis*, lisez *Hibernensis*.

Pag. 177, *ligne* 2, c'est le même Feargus, second fils d'Erth, *lisez* c'est le même que Feargus second, fils d'Erth.

Pag. 195, dans la Note, *gemuitque annos*, lisez *gemitque annos*; à la fin du passage *pag.* 798, *lisez* 728.

Pag. 200, ligne 10, *Rathrannus*, lisez *Rathramnus*.

Pag. 206, *dans les Notes sous Daire Barrach*, les ô Dwy, *lisez* les ô Dwyers.

Pag. 206, *dans les Notes* sous Cormac cas Maceineiriys, *lisez* Maceineirys.

Pag. 207, *ligne* 11, Fiachra, *lisez* Fiacha.

Pag 214, *ligne* 36, ô Birnes, *lisez* ô Byrnes. *En langue Irlandoise*, ô Bruinne. *Les Anglois les nomment* Burne.

Pag. 215, *vers le milieu*, Brasal Sreac, *lisez* Breasal Breac.

Pag. 216, *ligne derniere*, Mac-Eligod, *lisez* Mac-Elligot.

Pag. 250, *ligne* 5, Tironne, *lisez* Tirone.

Pag. 251, *ligne* 16, Magherye, *lisez* Maghery.

Pag. 255, *ligne* 7, Dun-Srutehn, *lisez* Dun-Sruthen.

Pag. 256, *ligne* 7, Hua-Dereachein, *lisez* Dercachein.

Pag. 260, *ligne* 26, elle fut réunie dans le sixiéme siécle, *lisez* seiziéme.

Pag. 263, *vers la fin*, au Comté de Kildare, *lisez* territoire de Kildare.

Pag. 271, *ligne* 21, les principaux Auteurs, *lisez* Acteurs.

Pag. 277, dans la Note au bas, *posse ex una insula totque*, lisez *posse ex una insula*; *totque*.

Pag. 284, *ligne* 3, Caînec Moreus & Ruadan, *lisez* Cainec, Moreus & Ruadan.
Pag. 288, *ligne* 35, Comté d'Ardmach, *lisez* Diocèse d'Ardmach, & *ligne* 38, au pays de Kildare, *lisez* Diocèse de Kildare.
Pag. 292, *vers la fin*, qu'on nommoit le charpentier, *lisez* on le nommoit le charpentier.
Pag. 302, *ligne* 2, pour Porlargi, *lisez* Loghgarme.
Pag. 320, *à la fin*, après l'Abbaye de Clontuoskird, *ajoutez* au territoire de Gallway.
Pag. 330, dans la Note, *nihil fantus*, lisez *fanctius*.
Pag. 335, dans les Notes vers la fin, *Romuli dum*, lisez *Romulidum*.
Pag. 336, vers le milieu, *à folis ortu cardine*, lisez *à folis ortûs*.
Pag. 353, *ligne* 31, Salsbourg en 772, *lisez* Salsbourg. En 772 Pepin.
Pag. 357, ligne 22, *Timuthensis*, lisez *Tinmuthensis*, & dans la Note, *bonorum litterarum*, lisez *bonarum litterarum*.
Pag. 363, dans la Note, *uti quod de sua cecinit*, lisez *ut quod de sua cecinit poeta optimus*.
Pag. 364, *ligne* 27, defferent, *lisez* différent.
Pag. 365, *à la marge*, Spotiwsood, *lisez* Spotiswood.
Pag. 368, *ligne* 11, obei au Roi, *lisez* obéir.
Pag. 369, ligne 30, *d'Ambrosius*, *Macrobius*, *Theodosius*, lisez *d'Ambrosius Macrobius Theodosius*, sans virgules, & à la marge, *Usser. Epist. Hiber. Sillog. Epist.* 23.
Pag 370, *à la marge*, *lisez* Hist. Eccl. cent. 9.
Pag. 372, *ligne* 29, failoient un commerce; en Irlande, *lisez* faisoient un commerce en Irlande;
Pag. 382, *ligne* 18, Eastuadh, *lisez* Easruadh.
Pag. 384, dans la Note en bas, *aves quædam regnum nuper advectæ*, lisez *in regnum*. Plus bas, *si jam fortè hoc nidificassent*, lisez *si jam fortè nidificassent*. Et plus bas, *de castellis Norwegiensium interpretantes*, lisez *hoc interpretantes*.
Pag. 389, à la fin, *Polidor. Vergil. hist. Angli.* lib. 13. pag. 55. *lisez* pag. 555.
Pag 390, *vers la fin*, fils de Niall Caille, Monarque d'Irlande, *il faut supprimer ces deux virgules, dire*, fils de Niall Caille Monarque d'Irlande en 833.
Pag. 393, ligne 4 de la Note en bas, *cum populos utroque*, lisez *populo*.
Pag. 405, *ligne* 37, d'Amlare, *lisez* d'Amlave.
Pag. 426, *ligne* 15, Morthoug, *lisez* Mortough.
Pag 418, *il faut mettre à la marge, vis-à-vis la ligne* 21, War. descrip. Hib. *cap.* 3.
Pag 422, *ligne* 31, il ravagea le territoire de Fingal & de Dublin, *lisez* il ravagea les territoires voisins de Dublin.
Pag 426, *ligne* 15, Morthoug, autrement Moriertach ô Brien, succéda, *lisez* Le Monarque laissa deux fils, sçavoir, Mortough, autrement Moriertach son aîné, & Diarmuid. Mortough succéda à Terdelach son pere, &c.
Idem. lig. 20 & 21, de Moriertach ô Brien. Moriertach est reconnu, &c. *lisez* de Moriertach. Cependant ce dernier est reconnu, &c.
Pag. 427, *p.* 32, le concile de Bath-Breasail, *lisez* Rath-Breasail, *ligne* 34, ô Usneach, *lisez* nomment Usneach, *en supprimant l'article* ô.
Pag. 428, *ligne* 11 & 35, où Moriertach ô Brien est répété; *il faut supprimer le surnom* ô Brien.
Pag. 429, *ligne*, c'est de lui, & par conséquent de Brien Boiroimhe son trisayeul, que descendent les illustres maisons des ô Briens, *lisez* c'est de lui & par conséquent de Brien Boiroimhe son bisayeul que descendent les Mac-Mahons de Thomond; Diarmuid son frere donna naissance aux ô Briens, dont le chef, &c. *ligne* 10.
Pag. 431, *ligne* 26, Cluon-Mac Noisks, *lisez* Cluan Mac-Noisk.
Pag. 432, *ligne* 7, S Malachie & Morgair, *lisez* S Malachie ô Morgair.
Pag. 438, *ligne* 8, par ô Melahglin, *lisez* ô Melaghlin.
Pag. 438, *ligne* 22, Leth-Cuin, *lisez* Leath-Cuin *ou* Leath-Con, *comme à la pag.* 427.
Pag. 439, ligne 27, & *sacro anctia Romanâ Ecclesiâ*, lisez *facrosanctæ Romanæ Ecclesiæ*.
Pag. 443, *ligne* 23, sçavoir, Robert, fils Stephen, *lisez* Robert Fitz Stephen.
Pag. 445, *ligne* 33, ne doit pas plutôt, *lisez* ne doit-on pas plutôt.
Pag. 4 3, dans la Note, *alii dico Scotigenæ*, lisez *alii duo Scotigenæ*.
Pag. 456, à la marge, *Joannes ô Vossius*, lisez *Joannes Vossius*.
Pag. 469, *ligne* 9, Auteurs, *lisez* Auteur.
Pag. 475, vers la fin de la Note en bas de la page, & *vallis effractis*, lisez & *valvis*



